

UNIVERSITE LUMIERE LYON II
CENTRE PIERRE LÉON
Jean-Luc PINOL

***Mobilitéset immobilismes d'une grande
ville : Lyon de la fin du XIX^e siècle à la
Seconde Guerre mondiale***

Thèse pour le doctorat ès Lettres
préparée sous la direction de Monsieur Yves LEQUIN
Janvier 1989

Table des matières

..	1
..	3
INTRODUCTION .	5
Mobilité sociale et mobilité professionnelle . .	7
Réussite sociale .	7
PROLOGUE : PISTES POUR UNE RÉFLEXION SUR LA MOBILITÉ SOCIALE EN FRANCE .	9
RARETÉ DES ENQUETES FRANÇAISES .	10
QUERELLES IDÉOLOGIQUES ET MOBILITÉ SOCIALE .	15
LES CONCEPTIONS SOCIALES COLLECTIVES . .	21
Livres scolaires .	21
Les approches romanesques .	25
ETUDIER LA MOBILITÉ SOCIALE À LYON .	32
Partie 1 : Introduction à la vie lyonnaise .	37
I. Les immeubles lyonnais et leurs habitants .	38
A. La presque île .	39
B. La rive droite de la Saône .	90
C. La rive gauche du Rhône .	110
II. L'espace des élites dans une grande ville .	155
A. L'Espace des élites .	156
B. Géographie et sociologie des élites .	166
III. Les conditions générales de la vie urbaine, le logement et l'emploi .	183
A. Le parc immobilier à Lyon et Villeurbanne .	183
B. Emploi et conjoncture .	197
IV. Conclusion . .	214
PARTIE 2 : PROBLEMATIQUE ET MISE EN ŒUVRE . .	217
IV.L'ENQUETE .	217

A. Approche longitudinale et coupe transversale .	218
B. La source-pivot : les listes électorales . .	222
V. DES SOURCES AUX DONNÉES .	226
A. Lieu de naissance et entrée dans la ville .	227
B. Les appellations professionnelles et leur classement . .	228
C. Le flou d'appellation .	258
CONCLUSION .	274
PARTIE 3 : LES STRUCTURES D'UNE GRANDE VILLE .	277
VI. L'ESPACE SOCIAL D'UNE GRANDE VILLE .	278
A. Le découpage de l'espace urbain .	278
B. La mise en oeuvre du découpage spatial .	280
C. Homogénéité de la classification . .	282
D. La population dans l'espace urbain . .	286
E. Espace urbain et groupes socio-professionnels .	290
VII. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ LYONNAISE .	301
A. Une grande stabilité d'ensemble . .	306
B. Les modalités structurantes .	309
C. Effets d'Age et générations : le travail et l'entrée en ville .	311
VIII. LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES .	322
A. Le champ migratoire lyonnais .	322
B. Entrer dans la ville, quitter la ville .	328
CONCLUSION .	361
PARTIE 4 : DEUX GÉNÉRATIONS DANS LA VILLE . .	363
IX. QUITTER LA VILLE . .	366
A. La première cohorte .	366
B. La seconde cohorte . .	377
C. Comparaison des deux cohortes .	383
D. Comparaisons nationales et Internationales . .	384
X. CHANGER DE LOGEMENT, CHANGER DE QUARTIER . .	389

A. Souplesse et viscosité du marché du logement .	390
B. Changer de quartier .	398
C. Stratégies Individuelles . .	407
XI. CARRIERES PROFESSIONNELLES .	418
A. L'évolution sociale Interne des cohortes .	418
B. La mobilité professionnelle : bilan global . .	425
C. La mobilité professionnelle des différents groupes sociaux .	436
Conclusion . .	447
XII. TEL PERE, TEL FILS ? .	448
A. Méthode .	448
B. L'entrée dans la vie .	449
C. Le milieu des parents .	453
D. La mobilité sociale : pesée globale . .	461
E. Les groupes sociaux et la mobilité sociale .	469
CONCLUSION .	486
CONCLUSION GÉNÉRALE .	489
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE . .	493
LES SOURCES . .	493
1/SOURCES MANUSCRITES . .	493
2/ SOURCES IMPRIMÉES .	496
BIBLIOGRAPHIE .	497
Ouvrages bibliographiques .	497
Listes électorales . .	497
Statistique et Informatique, graphique . .	498
Classes sociales, classements, méthodes .	499
Ouvrages généraux, histoire des idées, divers .	500
Comparaisons Internationales . .	502
Romans, témoignages, études littéraires, ouvrages antérieurs à 1939 . .	503
Migrations et mobilité résidentielle . .	504

Mobilité professionnelle et sociale . .	505
Les villes et la vie urbaine .	508
La société française, études, documents, articles . .	511
Lyon et les Lyonnais, études, témoignages, documents . .	519
Annexes . .	527

Une thèse d'histoire est un exercice solitaire mais je n'aurais pu achever cette entreprise sans le soutien compréhensif de ma famille, de mes amis et de mes collègues. Je sais la dette que je leur dois et je les en remercie vivement.

Citer tous ceux qui ont contribué à faire mûrir cette recherche serait trop long mais je ne saurais taire la dette contractée envers Howard Chudacoff, Charles et Louise Tilly, Anthony Molho, Mary Gluck, Michael Hanagan, Burr Litchfield, Phil Benedict, Nancy Goldstein, William Cohen, Jean-Claude Robert, Jacques Magaud, Maurice Garden, Michel Offerte, Pierre Dumolard, Claude Prud'homme, Yves Grafmeyer, Kevin Passmore, Luc Ferry, Daniel Pilaud, Gerhard Haupt, les chercheurs du Centre Pierre Léon -and last but not least -Yves Lequin.

INTRODUCTION

Un groupe social ne se comprend que dans ses relations avec les autres groupes sociaux. L'individu ne se réduit pas à son groupe social et l'âge est essentiel dans sa vie. Tels sont les fondements de ce travail. Mes premières recherches sur la société lyonnaise s'en inspiraient. Persuadé de leur bien fondé, j'ai essayé d'en tirer toutes les conséquences lors de la conception de la présente recherche sur les mobilités et les immobilismes d'une grande ville.

L'idée initiale était de suivre deux générations et de comparer leurs itinéraires résidentiels et professionnels dans le cadre d'une grande ville. Dans le même temps, j'avais envisagé de recueillir la mémoire d'hommes et de femmes de la seconde génération, nés au tournant du siècle afin de mieux connaître leurs espoirs de jeunesse et le regard qu'ils jetaient sur leur vie à son crépuscule. J'ai commencé cette enquête en 1979. Les témoins avaient alors 80 ans et leur demande était grande. Se raconter les passionnait. Dans le même temps, je prenais le chemin des archives pour constituer les fichiers statistiques destinés à fonder les trajectoires repérées. L'enquête orale devait pallier la sécheresse d'une table de mobilité sociale et apporter la dimension imaginaire de tout projet humain. Elle devait aussi compenser l'absence des femmes des listes électorales, la source-pivot des fichiers statistiques. J'espérais pouvoir ainsi associer le magnétophone et l'ordinateur dont la complémentarité m'apparaissait nécessaire après mes premières recherches sur la société lyonnaise.

Mes espoirs ont été déçus. Le temps m'a manqué. Je n'ai pas pu mener de front les deux enquêtes et les entretiens parfois cités dans ce travail ne sont que les maigres fruits

de l'enquête initiale. Ils sont utilisés à plat comme simple témoignages et non comme résultats d'une mémoire. Cette première amputation fut suivie d'une seconde. Initialement, je voulais étudier les interactions que les mobilités, à tous les sens du terme, entretiennent avec les comportements politiques. Je ne l'ai pas fait. Si je n'ai pu mener à bien mes projets initiaux, c'est en raison d'une erreur d'appréciation. La constitution des fichiers statistiques s'est avérée plus longue que prévue car suivre des individus, reconstituer ce qui n'est pourtant que Pécorce de leur vie n'est pas simple. Même si le champ d'investigation est limité à une grande ville. Et le plus frustrant est que les individus qui nécessitent le plus de temps sont ceux que l'on retrouve pas...

Du projet initial, il ne reste donc que le cœur, fondé sur une étude massive de sources sérielles. Etudier les mobilités et les immobilismes d'une société urbaine imposait une approche globale de la ville et des groupes sociaux. De cette approche découlait un risque : travailler par sondage sur des groupes aux effectifs variés et ne pas cerner avec une fiabilité suffisante les groupes les moins nombreux, en particulier les élites. J'ai pris ce risque mais j'ai essayé d'en pallier les effets par une enquête complémentaire sur le patriciat urbain.

Toute étude urbaine peut être menée à plusieurs échelles et employer plusieurs outils, du microscope au macroscopie, cet instrument imaginaire et imaginé par Joël de Rosnay qui permet les pesées globales des phénomènes avant de les analyser à plus grande échelle. On pourrait idéalement étudier la mobilité spatiale d'un individu au sein des pièces d'un appartement, d'un immeuble, d'un pâté de maisons, d'une rue, d'un quartier, d'un bureau de vote, d'un arrondissement, d'une ville, d'une agglomération, d'une région. De même dans le domaine social, on pourrait observer l'individu, la famille, le groupe professionnel, la classe sociale. Sur les emboîtements de ces différents niveaux, les débats sont innombrables... Dans ce travail, l'essentiel de l'analyse des mobilités a été menée au niveau des individus et l'unité spatiale la plus fréquente est grossièrement assimilable au quartier.

Ma recherche est allée du quantitatif au qualitatif. J'ai commencé par constituer les fichiers statistiques nécessaires à l'examen des mobilités et un premier traitement informatique m'a fourni les lignes directrices des mobilités. Pour les saisir dans leur complexité, je devais mieux approcher les structures sociales et construire les instruments nécessaires à la connaissance des structures urbaines. Pour ce faire, il fallait avec toute la rigueur possible - du moins je l'espère - passer des sources aux données et en particulier construire une nomenclature professionnelle adaptée aux objectifs de la recherche puis reprendre les analyses initiales sur ces données recodées et vérifiées. A ce point l'essentiel était fait mais l'aridité du projet était patente.

J'ai complété cette approche statistique des mobilités par deux enquêtes complémentaires donnant une vision plus concrète des stratifications urbaines. J'ai procédé au suivi pendant quarante ans d'une dizaine d'immeubles. J'en avais eu l'idée dès la conception initiale du projet mais choisir des immeubles typiques nécessitait la connaissance des résultats de l'analyse statistique. Enfin, conscient de la faiblesse des effectifs du patriciat urbain, j'ai cherché une problématique susceptible d'en délimiter les contours. Les grands cercles m'ont semblé correspondre aux critères exigés et je pouvais ainsi renouer ainsi avec l'étude des sociabilités même si ce n'est pas cet angle d'approche

qui est privilégié mais plutôt l'analyse de l'espace des élites. Arrivé là, j'ai ressenti le besoin de sortir encore un peu plus de la froideur des statistiques et de réfléchir sur les implications intellectuelles et culturelles de la mobilité sociale. J'abordais là un domaine qui m'est pour l'essentiel étranger - le lecteur s'en rendra compte - mais dont les opportunités de mes propres mobilités ont favorisé l'exploration. Je n'ai pas voulu renoncer à cette dimension même si elle se situe aux marges de la recherche proprement dite.

Il est un ordre de la recherche et un ordre de l'exposition. Tel a été l'ordre de la recherche. L'ordre de l'exposition est exactement inversé. Après un prologue consacré à une réflexion sur les études de mobilité sociale en France, une longue introduction à la vie lyonnaise dressera le cadre dans lequel la mobilité sera étudiée. Puis je présenterai l'enquête menée et j'explicitai le passage des sources aux données avant d'aborder l'étude des structures urbaines. Enfin la quatrième partie sera consacrée à l'examen de deux générations de la grande ville...

Enfant de mobilités, je terminerai par une métaphore agricole. Il est deux façons de cultiver son champ comme il est deux façons d'interroger les sources. De manière extensive et de manière intensive. J'ai préféré la seconde. Ayant un petit jardin dans une terre aride, j'ai essayé de l'amender pour le rendre plus productif mais seul le lecteur jugera de la qualité de la récolte...

Mobilité sociale et mobilité professionnelle

Il est fréquent que l'expression mobilité sociale soit employée avec des sens très différents, mêlant les analyses intergénérationnelles (comparaison de la catégorie socio-professionnelle du père et du fils) et les analyses intragénérationnelles (comparaison de la catégorie socio-professionnelle d'un individu à deux moments de sa carrière). Afin de lever toute ambiguïté, j'utiliserai l'expression mobilité sociale pour désigner la mobilité intergénérationnelle, c'est à dire la comparaison des professions de deux générations, celle du père et celle du fils, et l'expression mobilité professionnelle pour désigner les changements survenus dans la carrière d'un même individu, sans référence à l'occupation de son père. Il s'agit d'une convention de langage. Certains auteurs adoptent des définitions inversées. L'important n'est pas d'adopter l'une ou l'autre de ces conventions mais d'en préciser d'emblée le sens, afin d'éviter toute confusion.

Réussite sociale

La réussite sociale est l'aboutissement d'une carrière. Si un individu ne change pas de catégorie socio-professionnelle - du moins dans le cadre des catégories que j'aurais définies - mais améliore, au cours de sa carrière, son niveau de vie, augmente son capital et bénéficie du respect de ses pairs, alors cet individu a réussi. On peut ainsi distinguer un

épicier qui a réussi, dont le fonds de commerce est prospère, qui tout en restant toute sa vie dans la même catégorie socio-professionnelle, force l'admiration parfois envieuse des autres commerçants du quartier et un épicier qui n'a pas réussi, dont les affaires végètent. On pourrait multiplier les exemples, pour le monde ouvrier, pour celui des employés, des professions libérales... Le caractère subjectif du phénomène est patent. Il est affaire de conscience. Plus encore que pour la mobilité, une mesure objective en est délicate, voire impossible. Il n'en demeure pas moins que la réussite sociale peut, parfois plus que la mobilité, être l'aspiration dominante.

PROLOGUE : PISTES POUR UNE RÉFLEXION SUR LA MOBILITÉ SOCIALE EN FRANCE

"En rappelant la carrière si brillante de ce pauvre Burdeau, enlevé lorsqu'il venait d'atteindre une des plus hautes situations que peut donner une démocratie, on a surtout exalté la volonté ferme et sans cesse soutenue qui conduisit le pauvre petit canut du métier sonore battant dans les vieilles maisons lyonnaises à la direction des affaires publiques de son pays. Cette fortune rapide, sitôt brisée par la mort, est entrée dans l'histoire du peuple au même degré que celle de tant d'hommes illustres partis d'en bas, histoire dont on a bercé notre enfance. On aurait tort d'y voir, au moins pour Lyon, un rare exemple. Burdeau a incarné, par une rapide et prestigieuse destinée, les dons les plus heureux de sa ville natale ; il a montré comment, dans cette ville active, mais d'une activité peut-être austère, l'homme de courage et de volonté parvient à se frayer un chemin. Le cas de Burdeau n'est pas isolé ; si l'on pénètre dans la vie intime de la grande cité travailleuse, on trouvera que la plupart de ses hommes marquants se sont fait eux-mêmes leur avenir." Ardouin-Dumazel, Voyage en France, La région lyonnaise, 1896, p. 13

Ce prologue s'intitule pistes. C'est en marquer d'emblée la modestie et le caractère inachevé. Le sujet pourrait à soi seul faire l'objet d'une longue recherche, voire d'une thèse. Tel n'était pas mon but... Il s'agissait plutôt de proposer quelques coups de sondes

permettant de brosser à grands traits le contexte idéologique et scientifique dans lequel ce travail a été entrepris, de définir les contours d'un problème qui, je crois, permet de reconsidérer et d'explorer certains aspects de la société française. La mobilité sociale a été peu abordée par la sociologie avant la seconde guerre mondiale - je n'ai retrouvé que quelques enquêtes sur ce thème et je ne prétends pas que ce panorama soit absolument exhaustif tant il est toujours difficile d'établir une absence - et l'historiographie hexagonale contemporaine ne lui a pas accordée une place prééminente. Rares sont, en effet, les ouvrages d'historiens français qui accueillent la mobilité sociale dans leur table des matières ou dans la liste des notions indexées en fin de volume, et lorsque tel est le cas, c'est le plus souvent pour constater la rareté des recherches. Exemple est la page intitulée "De la mobilité sociale" dans *l'Histoire économique et sociale de la France*¹ : elle compte 39 lignes et 14 points d'interrogations ! J'ai donc essayé de comprendre les raisons, sinon d'un silence absolu, du moins d'un bien faible murmure...

Lorsqu'il publie, en 1927, son étude sur la mobilité sociale, Pitirim Sorokin dresse un tableau des recherches opérées en ce domaine par les sociologues européens et américains² et il cite 23 enquêtes différentes.

Toutes portent sur une comparaison des professions des fils et des pères : douze concernent les Etats-Unis, quatre l'Allemagne, trois l'Angleterre, deux la France, une l'Italie et une la Russie. La plus ancienne étude citée est allemande³, elle est le fait de J. Conrad et porte sur les étudiants allemands de 1887 à 1890. Elle a été publiée en 1893. Les deux enquêtes françaises ont été réalisées, en 1900, par Adolphe Coste et Charles Limousin. Après cette date, aucune autre enquête de ce genre n'est signalée pour la France⁴. Aux Etats Unis, toutes les enquêtes indiquées, dont trois sont dues à Sorokin lui-même, sont postérieures à 1920.

RARETÉ DES ENQUÊTES FRANÇAISES

En France, les conditions dans lesquelles ont été menées les deux enquêtes précitées illustrent la place marginale que la mobilité sociale a occupé dans les sciences sociales.

¹ Fernand Braudel et Ernest Labrousse (sous la direction), *Histoire économique et sociale de la France*, tome 4, premier volume, 1979, p. 63-64

² Pitirim Sorokin, *Social and cultural Mobility*, London, The Free Press of Glencoe, 1959, 646 p. Cet ouvrage reprend la version intégrale de *Social mobility*, Harper & Brothers, 1927 ainsi qu'un chapitre de *Social and Cultural Dynamics*, American book company, 1941.

³ J. Conrad, Die Deulsh, Universtätén für die Universitätsausstellung in Chicago, Berlin, 1893 cité in Pitirim Sorokin, *Social and cultural Mobility*, p. 417 et p.458

⁴ L'enquête de Paul Lapie, "Les effets sociaux de l'école", *Revue Scientifique*, juillet 1904, n'est pas évoquée par le tableau dressé par Pitirim Sorokin.

Publiées dans la *Revue Internationale de Sociologie*⁵, revue concurrente de la durkheimienne *Année Sociologique*⁶, ces deux études ont été présentées dans le cadre des séances de travail de la *Société de Sociologie de Paris*. Tant la *Société de Sociologie de Paris* que la *Revue Internationale de Sociologie*, fondée en 1893 par René Worms, sont marquées par l'éclectisme et la très grande diversité des participants.

La *Société* a organisé trois séances de discussions à propos de "l'hérédité et de la continuité des professions"⁷. Lors de la première séance, Gabriel Tarde, l'un des plus prestigieux participants de la *Société* - sa présence même marque la distance à l'école durkheimienne⁸ - devait présenter un rapport sur le sujet mais il s'excuse de ne pas avoir eu le temps matériel de préparer son rapport et ajoute que le sujet ne se prête ni à une étude statistique ni au système d'enquête personnelle qu'il souhaiterait voir adopter dans les études sociologiques. Il propose de procéder à une toute autre enquête, sur la "contagion socialiste" où chacun "pourrait se livrer à une enquête individuelle sur la manière dont se propage cette sorte de religion, dans le cercle de ses connaissances, de ses amis"⁹.

Adolphe Coste, vice-président de la *Société de Sociologie de Paris*, est un journaliste autodidacte attiré par les problèmes économiques et sociaux¹⁰. Il a été le "fondateur de la société d'économie populaire avec Burdeau, qui lui confia la tutelle de ses enfants, et dont il défendit la mémoire"¹¹. Qu'il soit lié, et de manière si intime, à Auguste Burdeau,

⁵ Sur la *Revue Internationale de Sociologie* et son fondateur, René Worms, voir Gekjer Roger L., "René Worms, l'organicisme et l'organisation de la sociologie", *Revue Française de sociologie*, XXII, 1981, p.345-360. Voir également Victor Karady, "Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez tes Durkheimiens", *Revue Française de sociologie*, XX, 1979, p.49-82 et Georges Weisz, "L'idéologie républicaine et les sciences sociales, les durkheimiens et la chaire d'économie sociale à la Sorbonne", *Revue Française de sociologie*, XX, 1979, p.83-112.

⁶ Victor Karady, "Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les Durkheimiens", *art. cit.* a dressé (p. 50) un tableau des professions des membres des différentes revues sociologiques. Si 68 % des membres de *l'Année* enseignent dans des facultés de Lettres, le poids des universitaires est nettement plus faible à la *Revue Internationale* et nombreux sont ceux qui enseignent dans les facultés de droit. René Worms, fondateur de la *Revue* est d'ailleurs professeur d'histoire des doctrines économiques. Il participe au débat sur l'hérédité des professions. Sur la poursuite de la rivalité entre le groupe de Worms et celui de Durkheim, voir Johan Heilbron, "La métamorphoses du durkheimisme, 1929-1940", *Revue Française de Sociologie*, XXVI, 1985, p. 203-237

⁷ *Revue Internationale de Sociologie*, huitième année, 1900, séances du 13 décembre 1899, p. 50 et sq., du 10 janvier 1900, p. 117 et sq. et du 14 février 1900, p. 196 et sq. Voir aussi le "programme d'une enquête sur la transmission des professions", p. 205.

⁸ Sur Gabriel Tarde, voir Susanna Barrows, *Distorting Mirrors. Visions of the Crowd in Late Nineteenth-century France*, 1981 et surtout Ian Lubek, "Histoire de psychologies sociales perdues : le cas de Gabriel Tarde", *Revue Française de sociologie*, XXII, 1981, p.361-385.

⁹ *Revue Internationale de Sociologie*, huitième année, 1900, p. 50-51.

¹⁰ Geiger Roger L., "René Worms, l'organicisme et l'organisation de la sociologie", *Revue Française de sociologie*, XXII, 1981, p.355.

le député de Lyon, symbole de la promotion républicaine ¹², qu'il soit l'un des rares à avoir posé les bases d'une étude de la mobilité sociale en France, bien qu'en marge (ou parce qu'en marge...) de la sociologie qui tend à devenir officielle n'est pas sans intérêt.

Coste est un sociologue amateur. Comme source de son enquête préliminaire sur l'hérédité et de la continuité des professions, il a utilisé son propre carnet d'adresses et il a travaillé sur 97 pères et fils dont il connaissait les professions. Vingt-deux fils avaient la même profession que leur père, vingt-cinq une fonction très analogue et 50 n'avaient ni la même fonction ni la même profession. Ce sont ces chiffres que l'on retrouve dans *Social Mobility* de Sorokin ¹³... En dépit de la faiblesse des méthodes qui ont présidé à la sélection de l'échantillon ¹⁴, Adolphe Coste pose des questions essentielles, et actuelles, telle celle de la classification des professions ou de la mobilité professionnelle. Lorsqu'un individu a exercé plusieurs professions pendant sa vie, laquelle doit-on retenir lorsque l'on compare sa situation à celle de son père ? Adolphe Coste suggère de retenir la profession qui a été exercée le plus longtemps ¹⁵.

A la séance suivante, Charles Limousin présente une enquête correspondant à celle d'Adolphe Coste. Ce journaliste franc-maçon, qui participa avec son père à la création de la première Internationale multiplie alors les articles dans diverses revues et journaux ¹⁶. Son échantillon est constitué par 64 personnes dont il ne dit pas comment elles ont été sélectionnées. Parmi elles, 32 occupent la même profession que leur père.

L'auteur tire les leçons : "à priori, la seule [loi générale] qui semble devoir être observée est l'erreur de la théorie de l'hérédité des aptitudes professionnelles résultant

¹¹ Discours d'Edmond Duval, président de la société Statistique de Paris, aux obsèques de Coste, *Revue Internationale de Sociologie*, 1901, p. 794.

¹² Le discours de René Worms, *Revue Internationale de Sociologie*, 1901, p. 801, est très proche des discours entendus lors de la mort de Burdeau, quelques années plus tôt (cf. infra). "Fils de ses oeuvres, Adolphe Coste, avait su s'élever par le travail à une situation enviable... Nous aimons en lui la vivacité de ses sentiments républicains, de son ardeur pour la justice, de son amour pour la science de sa foi au progrès".

¹³ Pitirim Sorokin était en rapport avec la *Revue Internationale de Sociologie* après la première guerre mondiale et il y a publié quelques articles.

¹⁴ Cette faiblesse ne renvoie pas seulement à la formation d'autodidacte de Coste mais au retard français en matière statistique et d'enseignement de la statistique. Voir sur ce point, Christian Morrison, *renseignement des statistiques en France, du milieu du XIX^e siècle à 1960*, in *Pour une histoire de la statistique*, tome 2, I.N.S.E.E., p. 611-823. Il y a cependant des exceptions. Voir l'article de Paul Lapie évoqué plus loin

¹⁵ Une discussion assez générale, où interviennent différents participants, suit cette intervention où l'on apprend pêle-mêle qu'il se produit 'pareillement des cas de contre-ascension, de descente : nombre d'hommes ne savent s'élever dans l'échelle sociale qu'à un rang inférieur à celui qu'avait atteint leur père" ou que "bien peu d'ouvriers d'usine tentent de s'élever au-dessus de leur profession. Quand ils essaient, c'est en ouvrant de petits débits de boissons."

¹⁶ Une biographie de Chartes Limousin (1840-1909) figure dans Jean Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 7, p. 167-168.

d'un long exercice dans une famille¹⁷ ". La discussion s'engage ensuite sur le fait qu'une enquête sur la continuité -le terme continuité l'emporte progressivement sur hérédité - des professions puisse ou non conduire à "la découverte de lois"¹⁸ .

Sur proposition d'Adolphe Coste, il est décidé d'élaborer un questionnaire afin d'étudier le sujet en profondeur. La troisième séance de la *Société* est consacrée à la discussion des principes directeurs du questionnaire qui doit servir de base à l'enquête¹⁹ . Le langage des sciences sociales s'est depuis transformé mais nombre de remarques ou hypothèses ont des résonances actuelles (rôle du capital, rôle de la natalité). Il est enfin précisé que les résultats de l'enquête ne pourront pas être communiqués avant la fin de l'année 1900. J'ai dépouillé la revue jusqu'en 1914 et aucune autre séance de la *Société* n'a abordé le sujet. Pourquoi ce silence alors que le questionnaire posait les bases d'une étude empirique de la mobilité ? Deux faits, l'un conjoncturel et l'autre plus fondamental peuvent, à mon sens expliquer ce silence. Tout d'abord, Adolphe Coste, la cheville ouvrière de l'enquête sur l'hérédité des professions meurt dès l'année suivante²⁰ . Surtout cette enquête avait peu de chance d'être reprise après la mort de son initiateur car le groupe rassemblé autour de René Worms ne se caractérisait pas par la continuité des projets. En 1903, Henri Berr critiquait ce groupe pour son éclectisme et l'opposait sous ce rapport à l'école de Durkheim : "M. Worms a groupé des travailleurs et des amateurs animés d'esprits divers Ils travaillent chacun de leur côté sans chercher suffisamment à se dépersonnaliser, certains même en affectant, au contraire, l'originalité..."²¹ .

L'ouvrage de Sorokin omet quelques autres recherches dues à des chercheurs français et en particulier l'enquête de Paul Lapie, la seule véritablement scientifique. Cette enquête de 1904 s'intéresse aux conséquences de l'obligation scolaire sur le devenir professionnel des anciens écoliers²² . Paul Lapie est alors chargé de cours à l'Université de Bordeaux. Il entame en 1911 une longue carrière administrative qui fera de lui le directeur de l'enseignement primaire de 1914 à 1925, date à laquelle il devient recteur de

¹⁷ *Revue Internationale de Sociologie*, huitième année, 1900, p. 120

¹⁸ Au cours de la discussion il est fait état d'une autre enquête qui montre que les élèves de l'École de Pharmacie sont le plus souvent des fils de petits commerçants alors que les fils de pharmaciens font plutôt des études de médecine. Conclusion : " Dans les deux cas, on saisit sur le vif la tendance des fils à passer à une profession supérieure, mais connexe à celle de leur père", *Revue Internationale de Sociologie*, huitième année, 1900, p. 122

¹⁹ Le texte intégral de ce questionnaire figure en annexe, voir annexe n° 1.

²⁰ La mort d'Adolphe Coste, le 17 octobre 1901, à l'âge de 59 ans, est évoquée dans la *Revue Internationale de Sociologie*, n° 11, 1901. Les discours des présidents de société dont il était membre, société de Statistique de Paris, société d'Economie politique ... permettent de mieux cerner sa personnalité. L'autre intervenant de ces séances de travail sur l'hérédité des professions, Charles Limousin est moins impliqué que Coste lui-même dans la réflexion sur ce sujet. Surtout, à partir de 1903, il consacre l'essentiel de son temps à une revue d'études maçonniques qu'il a créée, *L'Acacia*.

²¹ Henri Berr, *Revue de synthèse historique*, VII, 1903, p. 378 cité in Geiger Roger, art. cit. p. 354.

²² Paul Lapie, Les effets sociaux de l'école", *Revue Scientifique*, juillet 1904, p. 6-12 et p. 42-46

l'Académie de Paris²³. Les premières phrases de son étude en disent long sur les interdits qui pèsent alors sur les enquêtes empiriques : "Le sociologue n'est pas condamné à l'étude perpétuelle des civilisations barbares ou archaïques. Il a le droit d'observer, à la condition de le faire avec méthode, les faits qui se produisent dans son pays et sous ses yeux." Se lisent en creux les interdits qui pèsent sur le travail de terrain... On comprend que dans ces conditions la position théorique du "durkheimien" Lapie ait pu paraître marginale et ambiguë aux yeux de Durkheim lui-même²⁴. Lapie n'étudie pas la mobilité pour elle-même mais il s'intéresse à l'influence de l'école sur la hiérarchie des professions. Parti d'un échantillon de 722 écoliers de Ay (Marne), commune de viticulteurs champenois, il suit la carrière des anciens écoliers à différentes étapes de leur vie d'adulte. Ce travail pionnier est d'une modernité étonnante et d'une méthodologie rigoureuse. Il distingue stock et flux, mots que, bien sûr, il n'emploie pas. Il montre les erreurs qu'impliquerait une simple lecture à plat des résultats et la nécessité de procéder à l'analyse de véritables tables de mobilité sociale. De ces analyses il tire des conclusions : "si les professions agricoles font plus de pertes que de gains, l'école n'en est pas responsable : c'est une crise économique qu'il en faut accuser". En moraliste il s'interroge. "Le nombre d'enfants du peuple auxquels elle [l'école] facilite une légère "ascension sociale" ne devrait-il pas être plus grand ? "Ce joyau méthodologique n'aura guère de suite. *L'Année sociologique*, chose exceptionnelle, ne signale même pas la parution de ce travail de l'un de ses collaborateurs...

Un autre franc-tireur des sciences sociales s'est intéressé, à la fin du XIX^e siècle à la mobilité sociale. Arsène Dumont est l'inventeur du concept de capillarité sociale et il s'est efforcé d'en mesurer les conséquences sur la natalité. Sa réflexion est plus démographique que sociologique. Arsène Dumont a pour but "d'obvier à l'oliganthropie" et pour cela il se doit de découvrir le principe de population. Pour lui ce principe est la capillarité sociale qu'il définit de la manière suivante. "Guidée par un instinct infaillible et fatal, chaque molécule sociale s'efforce avec toute l'énergie qui peut lui rester disponible, sa conservation une fois assurée, et sans se soucier de ses semblables autrement que pour les dépasser, à monter sans cesse vers un idéal lumineux qui la séduit et l'attire, comme l'huile monte dans la mèche de la lampe. Plus le foyer est ardent et brillant, plus cette capillarité sociale est active et dévorante²⁵". Dans un autre ouvrage²⁶, après avoir donné des exemples concrets de l'influence de la capillarité sur la descendance des individus, tel ce brigadier breton qui lui avait déclaré : "J'ai vu ce que c'est chez mes

²³ Voir Cherkaoui Mohamed, "Les effets sociaux de l'école selon Paul Lapie", *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, p. 239-255. Paul Lapie est le père de Pierre-Olivier Lapie, ministre (SFIO) de l'Éducation Nationale dans gouvernements Plevin et Queuille.

²⁴ Cherkaoui Mohamed, "Les effets sociaux de l'école selon Paul Lapie", *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, les liens entre Lapie et les autres écoles sociologiques, avec la psychologie et en particulier avec Tarde et Bougie sont évoqués p. 240

²⁵ Arsène Dumont, *Dépopulation et civilisation*, Paris, Lecrosnier et Babé, 1890, XII-520 p.. Dumont fournit cette définition p. 106

²⁶ Arsène Dumont, *Natalité et démocratie*, Paris, Schleicher frères, 1898, 231 p.

parents ; nous étions treize, et je me suis bien promis que ce ne serait jamais ainsi chez moi. J'ai voulu avoir un enfant ; mais un et pas deux ; je le fais instruire et je le pousserai ²⁷ ", Arsène Dumont fournit un raccourci de sa théorie lorsqu'il affirme : "Toujours la même loi se retrouve vraie : si la capillarité sociale est active, la natalité est faible ; si une cause quelconque vient à entraver la capillarité sociale, la natalité se relève... ²⁸ ." On se tromperait cependant si l'on voyait en Dumont un adversaire de la capillarité ou de la promotion républicaine. Même si les conséquences peuvent en être néfastes, il partage l'idéal républicain et se situe donc aux antipodes d'un Bourget et des penseurs traditionalistes. Pour lui non seulement le catholicisme n'est pas une cause de forte natalité mais l'église est un fléau social au même titre que l'alcoolisme - il insiste sur les liens que le cléricisme entretient avec ce dernier - ou le tabagisme. Il le proclame sans détours : "Jusque dans nos moindres communes rurales, il est toujours deux établissements soutenus par l'Etat que l'on trouve invariablement face à face : d'un côté de la route, le débit de tabac et de boissons ; de l'autre, le débit de mensonges qui s'appelle l'église. Des deux pestes, la plus funeste n'est pas la première, c'est l'autre, celle qui se donne comme salutaire et indispensable... toutes deux par des moyens divers concourent à dégrader la nation ²⁹ ." Bien qu'opposé aux principes qui animent Bourget et sa famille de pensée, Dumont arrive, sinon à condamner la capillarité sociale elle-même, du moins à la blâmer à cause de ses sous-produits, le confort amolissant et surtout la dénatalité. On saisit par là même les constantes d'un paysage intellectuel où, quelles que soient les directions où l'on se tourne, les chances de voir exalter la mobilité sont quasiment absentes.

QUERELLES IDÉOLOGIQUES ET MOBILITÉ SOCIALE

La relative rareté, cinquante ans plus tard, de ces études découle-t-elle de cette tradition, ou de cette absence de tradition ? Bien sûr, depuis la seconde guerre mondiale, les sociologues et les statisticiens français ont comblé le retard. Il suffit de citer les enquêtes de l'INSEE : les enquêtes FQP - formation-qualification professionnelle- de 1953, 1970, 1977 et 1985 ou la synthèse de Claude Thélot, *Tel père, tel fils* ³⁰ . Mais, en histoire sociale, l'un des fleurons de l'école historique française, on chercherait en vain un ouvrage équivalent à celui publié en 1974 aux Etats Unis, intitulé *Three Centuries of Social Mobility in America* ³¹ . Pour cet ouvrage qui se présente plus comme un panorama

²⁷ Arsène Dumont, *Natalité et démocratie*, p. 137

²⁸ Arsène Dumont, *Natalité et démocratie*, p. 165.

²⁹ Arsène Dumont, *Natalité et démocratie*, p. 150.

³⁰ Thélot Claude, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*. Paris, Dunod, 1982

³¹ Edward Pessen (éd.), *Three Centuries of Social Mobility in America*, Lexington, Massachusetts. D.C. Heath and company, 1974, 313 p.

que comme une synthèse, Edward Pessen, a sélectionné, parmi plusieurs dizaines d'autres, seize études qui donnent une idée de la variété des champs d'investigation et des méthodes utilisées. Cet ouvrage témoigne de la vigueur et de la richesse de ce thème dans l'historiographie de cette période, aux Etats Unis. Il souligne que si les premières études ont été le fait de sociologues, stimulés par Sorokin, utilisant des techniques de plus en plus sophistiquées - le raffinement statistique arrivant même, parfois, à masquer la clarté du propos - les historiens n'ont pas tardé à leur emboîter le pas, sans toujours suffisamment tenir compte de la complexité du phénomène, témoignant parfois d'une certaine "innocence", mais soucieux de donner une image concrète de la réalité étudiée³². Depuis la publication de cet ouvrage, les études de mobilité sociale parmi les historiens américains n'ont pas été très nombreuses. On ne peut cependant que noter la différence fondamentale d'intérêt que les études de mobilité sociale ont suscité parmi les historiens américains et français³³.

S'interroger sur la nature de cette différence c'est, *mutatis mutandis*, retrouver les questions que suscite une comparaison des recherches sur l'immigration en France et aux Etats Unis³⁴. Pourquoi, à la différence des Etats Unis, l'immigration, et plus encore la mobilité sociale, ont-elles été longtemps impensables par les sciences sociales ? Comme pour l'immigration, la mobilité sociale ne pouvait que difficilement être un objet d'étude pour la sociologie officielle. Une fois admise, et glorifiée, la supériorité de la nation et de la république, toute étude concrète des itinéraires individuels susceptible d'infirmier, ou de confirmer, la réalité de la promotion républicaine était impensable. Article de foi, fondement des valeurs du régime, la promotion républicaine n'a pas, sauf dans la recherche isolée de Lapie, donné lieu à une vérification empirique. Le triomphe de la sociologie durkheimienne sur les écoles rivales³⁵ a sans doute été l'une des raisons de la rareté des études de mobilités sociales en France, mais elle n'est pas la seule.

S'interrogeant, en 1977, sur les raisons de la multiplicité de ces études aux Etats Unis, James A. Henretta aborde d'emblée le contexte idéologique des années 1950 et 1960. Et l'auteur d'évoquer le profond antagonisme entre individualisme et totalitarisme (the sharp dichotomy between "individualism" and "totalitarianism") pour immédiatement conclure : "Ainsi jusqu'au milieu des années 1960, les historiens américains n'ont pas, en

³² Edward Pessen (éd.), *Three centuries of Social Mobility in America*, préface.

³³ Dans son ouvrage comparatif Hartmut Kaelble, *Social Mobility in the 19th and 20th Centuries. Europe and America in Comparative Perspective*, New-York, Columbia University Press, 1981, p. 46-47, met bien en lumière la rareté de ces recherches en France

³⁴ Voir Gérard Noiriel, "l'immigration en France, une histoire en friche", *Annales ESC*, n° 4, 1986, p. 751-769. Ce point est repris dans le premier chapitre du livre du même auteur, *Le creuset français, Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*. Paris, Le Seuil, 1988, 442 p

³⁵ Sur école de Le Play, voir Kaloara Bernard et Savoye Antoine, "la mutation du mouvement le playsien", *Revue Française de Sociologie*. XXVI, 1985, p. 257-276. Il ne faut pas se leurrer sur le poids des durkheimiens dans l'institution universitaire, voir Karady Victor, "Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi échec", *Revue Française de Sociologie*. XVII. 1976, p. 267-311

règle générale, étudié les structures sociales et la permanence des modèles culturels (comme le faisaient, en France, Fernand Braudel et l'École des *Annales*). Les historiens américains n'ont pas, non plus, analysé le processus de lutte des classes ou de groupes et celui des transformations sociales (comme le firent au Royaume Uni les historiens marxisants de *Past and Present*). Ils ont plutôt choisi d'utiliser les concepts de "comportement individuel", de "mobilité" et de "modernisation" dans leurs études du passé. Consciemment ou non, ils ont admis la primauté des valeurs individualistes dans l'histoire américaine et ont suggéré que l'apparition de ces normes expliquaient le passage des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes."³⁶

Cette interprétation des orientations prédominantes de la recherche historique américaine a son exact pendant en France. Maître d'œuvre d'une grande enquête nationale sur la mobilité, Jacques Dupaquier explique la rareté de ces recherches par le même type d'arguments. Selon lui, en France, "les historiens ont consacré tous leurs efforts à la "lutte des classes"; [mais] ils restent incapables d'expliquer avec précision d'où est sortie la classe ouvrière, comment se sont constituées les classes moyennes, s'il y a eu ou non renouvellement des élites." De plus, les historiens ne disent pas "si nous vivons dans une société "ouverte" où la chance et le mérite individuel permettraient de brillantes réussites, ou dans une société bloquée où le destin de chaque enfant serait prédestiné par son milieu d'origine."³⁷

Ces deux interprétations fonctionnent sur le même principe : les engagements idéologiques des historiens, leur relation explicite ou implicite au marxisme, expliquent le choix de leurs recherches. Le marxisme s'intéresserait aux classes sociales, sans se poser la question de la formation même de ces classes, considérant que la répartition des individus parmi les classes, leur éventuel passage de l'une à l'autre n'aurait aucune conséquence sur la conscience de classe³⁸. La sensibilité aux problèmes de mobilité sociale dépend, certes, des rapports que les historiens entretiennent ou n'entretiennent pas avec le marxisme mais je ne crois pas que l'on puisse établir une telle relation univoque entre marxisme et mobilité sociale.

³⁶ James A. Henretta, "The study of social mobility : kJeotogical assumptions and conceplual bias", *Labor History*. vol. 18,1977, n° 2, p. 165-178. Voici le texte original de la citation traduite (p. 165)."Thus, until the mid-1960s American historians did not, as a ru le, examine social structures and the persistence of established cultural patterns (as Ferdinand Braudel and members of the *Annales* school were attempting in France). Nor did American historians investigate the process of class or group struggle and social transformation (as Marxist-oriented historians associated with the journal *Past and Present* were undertaking in the United Kingdom); Rather, they chose to utilize thé concepts of individual "character structure", of •mobility, and ol "modernization" in their study of past societies. Consciously or not, they assumed the primacy of individualist values throughout American history and proposed the universal emergence of these behaviorial norms in a process of historical evolution from traditionalism to modernity."

³⁷ Radiographie de la descendance, *Le Monde*, 5Août 1987, p.9. L'article d' Elisabeth Gordon, présente l'enquête de Jacques Dupaquier sur les TRA.

³⁸ Cette conception est bien illustrée par Nicos Poulantzas qui affirme (in *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*. Seuil, 1974, p. 37) : "... Il est évident que, même dans la supposition absurde où, du jour au lendemain, (ou d'une génération à une autre), tous les bourgeois occuperaient les places des ouvriers et vice versa, rien d'essentiel ne serait changé au capitalisme, car il y aurait toujours des places de bourgeois et de prolétariat, ce qui est l'aspect principal de reproduction des rapports capitalistes."

Pour que les historiens aient pu concevoir de s'intéresser à la mobilité sociale, envisagée de manière individuelle, deux conditions devaient être réalisées. Tout d'abord, les études historiques devaient renoncer à être exclusivement l'histoire des grands hommes, s'éloigner de l'histoire républicaine officielle, l'histoire de la célébration³⁹ mais cela signifiait aussi désertier le champ de l'histoire contemporaine trop chargée idéologiquement et partir à la découverte des masses de (l'ancien-régime ou du Moyen-Age. C'est ce que fit l'École des *Annales* dans les années 1930. Pour pouvoir penser une recherche historique sur la mobilité sociale, il fallait non seulement abandonner l'histoire des grands hommes mais revenir à une histoire des individus, quitter le domaine des groupes sociaux pensés comme acteurs tels qu'ils apparaissent dans toutes les études fondées sur une approche transversale - ces études peuvent être le fait de chercheurs aux engagements idéologiques bien différents - et revenir à une histoire des individus, mais des individus anonymes cette fois, non des héros de l'histoire événementielle traditionnelle. Il fallait aussi renouer avec la notion de génération⁴⁰, apanage de l'histoire politique traditionnelle, contre laquelle s'est, en partie bâtie l'école historique des années trente. La première condition a été brillamment remplie par l'école historique française, à preuve toutes les grandes thèses d'histoire sociale, mais la seconde n'émerge que lentement et c'est sans exagération aucune que Charles Tilly a pu présenter l'ouvrage de William Sewell⁴¹, *Structure and Mobility, the Men and Women of Marseille, 1820-1870* comme "la seule vaste étude de mobilité sociale d'une ville française⁴²".

Dans le premier chapitre de son étude sur la mobilité sociale en Grande-Bretagne, le sociologue anglais John Goldthorpe, analyse les motivations des chercheurs qui s'intéressent, ou se sont intéressés, aux problèmes de mobilité⁴³. Le sociologue suit, en fait, l'analyse de F. van Heek pour qui "le libéralisme du XIX^e siècle ne s'est pas intéressé au problème [de la mobilité] et le marxisme y a attaché peu d'importance. Ce sont surtout le socialisme révisionniste et le courant radical du libéralisme qui sont à l'origine des recherches sur la mobilité⁴⁴". Ces conclusions sont, pour l'essentiel, retenues par

³⁹ Voir Guy Bourde et Hervé Martin, *Les écoles historiques*. Paris, Seuil, 1983, 345 p., voir aussi Keytor William R., *Academy and Community. the Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge, Harvard University Press, 1975, 286 p. et Victor Karady, "Le problème de la légitimité dans l'organisation historique de l'ethnologie française", *Revue Française de Sociologie*. XXIII, 1982, p. 17-35

⁴⁰ Claudine Attias-Donful, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988, remarque p. 67 que cette notion lorsqu'elle fut utilisée par des historiens du XIX^e siècle correspondait à une double illusion, la croyance en l'existence de lois de l'histoire et la prédominance des idées dans le système explicatif. La notion était donc à la fois spéculative et spiritualiste.

⁴¹ William Sewell H.Jr, *Structure and Mobility, the men and women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge University Press, 1985

⁴² Charles Tilly. "The tyranny and here and now" In *Sociological Forum*, volume 1, number 1, 1986. "Our only extensive analysis of occupational mobility in such a French city"

⁴³ John H. Goldthorpe (in collaboration with Catriona Llewellyn and Clive Payne), *Social mobility and class structure in Modern Britain*, Oxford, Clarendon press, 1980, 310 p.

Goldthorpe mais, pour ce qui est du marxisme, sa position est plus nuancée. Sur ce point, il montre que, contrairement à ses épigones, Marx, n'a pas négligé, autant qu'on la dit, les problèmes de mobilité.

Même si l'auteur du *Capital* s'est peu étendu sur ces problèmes, les rares passages où il aborde le sujet ne sont pas sans importance. Il a en particulier souligné la fluidité de la société américaine et les conséquences de la mobilité sur la conscience de classe. Surtout, comme le souligne Goldthorpe, les liens entre ascension sociale individuelle et vie politique, ont été explicitement repérés par Karl Marx, qui va même jusqu'à théoriser le rôle de la circulation des élites dans la stabilité d'une société⁴⁵. A preuve les remarques suivantes dans le livre III du *Capital* : "Si un homme sans fortune obtient du crédit en tant qu'industriel ou commerçant, c'est qu'il inspire confiance : on s'attend à ce qu'il agisse en capitaliste et s'approprie, moyennant le capital prêté, du travail non payé. On lui accorde du crédit en sa qualité de capitaliste en puissance. Les apologistes du capital s'émerveillent volontiers de ce qu'un homme sans fortune, mais énergique, sérieux, capable et ayant le sens des affaires, puisse de la sorte se muer en capitaliste : c'est que, en régime capitaliste, la valeur commerciale de chaque individu est estimée avec plus ou moins d'exactitude. Bien que cette circonstance fasse sans cesse entrer en lice un nombre important de nouveaux chevaliers d'industrie face aux capitalistes déjà installés, elle renforce néanmoins la domination du capital, élargit sa base et lui permet de recruter des forces toujours nouvelles dans les couches inférieures de la société. C'est ainsi que l'Eglise catholique, en constituant au Moyen Age sa hiérarchie parmi les meilleures têtes du peuple, sans considération de rang, de naissance ou de fortune, a employé le plus sûr moyen de consolider la domination des prêtres et de tenir les laïcs sous le joug. Plus une classe dominante est capable d'accueillir dans son sein les hommes les individus les plus éminents des classes dominées, plus son règne sera stable et dangereux."⁴⁶

Enfin, dans la *Théorie de la Plus-value*, Marx a envisagé les conséquences sociales du progrès technique et de l'augmentation de la productivité. La suppression d'emplois dans les secteurs modernisés n'est pas immédiatement compensée par la création d'emplois nouveaux que, de toute manière, les travailleurs éliminés par le progrès technique ne sont pas en mesure d'occuper. Leurs fils le pourront sans doute mais certainement pas eux-mêmes. Se fondant sur ces analyses, John GoWthorpe, estime que Marx a esquissé une théorie du changement social aux résonances assez actuelles puisqu'elle "suggère que le processus de redistribution de la force de travail... s'opère moins par mobilité intragénérationnelle -c'est à dire par les changements de catégories pendant leur propre cycle de vie - que par mobilité intergénérationnelle. Les nouveaux emplois, lorsqu'ils se développent, attirent des hommes d'une génération différente - ou

⁴⁴ F. van Heek, "some introductory remarks on social mobility and class structure" in *Transactions of the Third World Congress of Sociology*, London, International Sociological Association, 1956, vol iii, p. 131 cité in John H. Goldthorpe. *Social mobility and class structure in Modern Britain*. p. 3

⁴⁵ Ce point a également été remarqué par Maximilien Rubet dans sa présentation des *Œuvres de Marx*. Paris, Gallimard, 1968. Voir tome 2, p. 1814-1815

⁴⁶ Karl Marx, *Œuvres*, édition établie et annotée par Maximilien Rubel, tome 2, p. 1274-1275.

plus précisément, devrait-on dire, d'une cohorte différente - de celle de ceux dont l'emploi a été dévalorisé ou supprimé ⁴⁷ ."

Il est certain que les recherches, et la personnalité même, du premier sociologue à avoir publié un ouvrage d'ensemble sur la mobilité sociale, Pitirim Sorokin, ont fortement contribué à associer les enquêtes de mobilité sociale et le libéralisme, à les concevoir comme une véritable arme contre le marxisme. Pitirim Sorokin est né en 1889. Son père était un artisan spécialisé dans le travail de l'or et de l'argent. En dépit de la vie itinérante de sa famille, il a poursuivi ses études, s'est lié aux milieux révolutionnaires, a été emprisonné, est devenu un membre actif des socialistes révolutionnaires ⁴⁸ . Au moment de la révolution de 1917, il est l'un des proches conseillers de Kérénsky et en maintes occasions il polémiqua avec Lénine. Les titres mêmes qu'il retient pour les chapitres de son autobiographie au moment de la révolution suffisent à dire son hostilité au bolchévisme : "Holocaust, the 1917 Révolution", "De profundis, 1918" et "Life in Death, 1919-22". Il réussit à quitter l'Union soviétique et arrive aux Etats Unis en 1923. Après avoir enseigné la sociologie de la révolution dans diverses universités et publié *Social Mobility* en 1927, il devient professeur à Harvard en 1930. Sa biographie, on le voit est marquée par la mobilité. Ce phénomène est pour lui la condition et la preuve intangible de l'échec social, politique et théorique du marxisme.

Avec Sorokin, la mobilité n'est plus envisagée comme un élément susceptible de ralentir l'émergence de la conscience de classe et la construction d'une société socialiste mais au contraire comme un élément positif, condition même du succès de la société démocratique et libérale. Pour lui, l'existence de la mobilité, qu'il entend démontrer empiriquement par des recherches statistiques, prouve l'inanité de la théorie marxiste. La mobilité sape les potentialités révolutionnaires de la classe ouvrière - prenant l'exemple du prolétariat allemand, il conclut que "l'idéologie et la psychologie étroitement prolétarienne, sous la forme de l'adhésion à la social-démocratie ou au communisme, ont surtout existé parmi les prolétaires héréditaires ⁴⁹ " dont le nombre diminue et provoque une véritable dégénérescence des leaders prolétariens - "seuls les individus dont les aptitudes limitées les rendent incapables de quitter le prolétariat sont susceptibles de diriger les organisations révolutionnaires et un succès éventuel ne peut, dans ces conditions, que se solder que par un échec total. ⁵⁰ " On comprend que de telles

⁴⁷ John H. GoWthorpe, *Social mobility and class structure in Modern Britain*, p.9. "Marx in effect adumbrates a rather modern-sounding theory of "social metabolism" that accompanies the development of the capitalist economy. What he suggests in effect is that the process of the reallocation of manpower... is accomplished less through intragenerational mobility -that is, through men moving into the new occupations in the course of their working lives- than through intragenerational mobility. The new occupations as they emerge tend to pull in men of a different generation- or more precisely, one might say, of a different birth cohort-from those whose employment has been downgraded or destroyed." Nous verrons que cette analyse pourrait être presque intégralement reprise pour la première cohorte étudiée, celle des hommes nés en 1872-1875.

⁴⁸ Voir Pitirim A. Sorokin, *The Long Journey, the Autobiography of Pitirim A. Sorokin*, New Haven, College and University press, 1963.328 p.

⁴⁹ Pitirim Sorokin. *Social and cultural Mobility*, p. 439. "the narrow-proletarian psychology and ideology-in the form of social-democratic and communist affiliations- have existed principally among those who have been "hereditary proletarians..."

conclusions aient pu favoriser l'assimilation des recherches sur la mobilité sociale à une défense et illustration du libéralisme le plus radical.

En dépit de ce précédent, qui a fortement pesé sur le débat idéologique sous-jacent, je partage entièrement la position de John Goldthorpe qui considère que bien que le sujet soit un sujet à forte charge idéologique, il est possible de l'étudier sans pour autant être animé par la volonté de défendre telle ou telle conception de la société. Afin de conforter cette conviction, Goldthorpe souligne la grande variété des engagements idéologiques des chercheurs qui se sont intéressés au sujet, analysant en particulier les recherches britanniques qui, à la différence des sociologues américains, le plus souvent libéraux tel Lipset, Bendix, Blau et surtout Duncan, ont été le fait d'hommes proches du socialisme démocratique, soucieux de mettre en lumière les lacunes du libéralisme, tel Glass ou Giddens.

LES CONCEPTIONS SOCIALES COLLECTIVES

Les historiens sont de leur temps et de leur pays. Cela signifie qu'ils dépendent du climat social, même s'il peut parfois s'agir de micro-climat. Comme le fait remarquer Edward Pessen, bien avant que Sorokin et les sociologues américains des années trente n'en utilisent le concept, la mobilité était l'un des moteurs essentiels du rêve américain. Suivre les vecteurs des valeurs qui constituent les fondements d'une société est difficile. Je voudrais cependant explorer, de manière succincte, et sans prétention aucune à l'exhaustivité, deux domaines, celui du livre scolaire et celui du roman. Pour ces deux secteurs, je décrirai d'abord la situation française et je la comparerai ensuite, rapidement, à ce que l'on peut observer, dans le même domaine, outre-Atlantique.

Livres scolaires

"Les manuels scolaires...sont un instrument remarquable pour la compréhension des sociétés : l'âge du public qu'ils veulent toucher contraint l'idéologie à se ramasser, voire à se caricaturer, dans un souci d'efficacité" écrit Jean-Pierre Bardos, dans sa postface à l'édition du centenaire du *Tour de la France par deux enfants*⁵¹

Le Tour de la France par deux enfants, c'est Le Livre, pour reprendre l'expression de

⁵⁰ Pitirim Sorokin. *Social and Guttural Mobility*, p. 457. "Since the class of the proletariat is recruited principally from the failures of the upper strata and from the less intelligent elements of the lower classes incapable of ascent, the real significance of such slogan as "the dictatorship of the proletariat" is evident. With the exception of a small talented section within this class, this means the dictatorship of people who are less intelligent and capable, who are failures, who have many defects in health, in character, in mind and who do not have an integrity of human personality. The inevitable result of such a dictatorship is disintegration of a society controlled by such "leaders", and aggravation of the situation of the proletariat itself..."

⁵¹ *Le Tour de la France par deux enfants*, Paris, Belin, 1877 et 1977. La citation de Jean-Pierre Bardos se trouve p. 312 de l'édition de 1977.

Jacques et Mona Ozouf⁵². Il est l'oeuvre de Mme Fouillée. L'auteur s'est longtemps cachée derrière le pseudonyme de G. Bruno et bien des observateurs l'ont attribué à son second mari, Alfred Fouillée⁵³. Paru en 1877, livre de lecture de milliers d'écoliers, dont le succès éditorial ne s'est pas démenti, - plus de huit millions et demi d'exemplaires vendus et beaucoup plus de lecteurs⁵⁴ -, cet ouvrage peut être regardé comme l'une des matrices de la formation des valeurs sociales, civiques et morales, des jeunes, et des moins jeunes, Françaises et Français de la période étudiée. Les valeurs du *Tour* ont été souvent analysées⁵⁵. Je ne retiendrai ici que les éléments qui peuvent éclairer les conceptions sociales de ce livre fondateur, et en particulier ce qui est suggéré, plus qu'explicité, à propos des phénomènes de mobilité.

Une France artisanale et agricole, méfiante à l'égard des grandes villes industrielles, tel est bien l'horizon social du manuel de Mme Fouillée. Daniel Halévy fit plusieurs reproches à l'auteur, et tout d'abord d'avoir tu le problème douloureux, de l'amputation de l'Alsace-Lorraine. Jacques et Mona Ozouf font justice de ce reproche mais ils partagent, au moins en partie, le point de vue d'Halévy, en ce qui concerne l'ostracisme qui frappe la grande industrie et les prolétaires. La croissance économique n'est pas pensée et l'emprunt inconcevable. La morale est claire : "Un homme courageux compte sur ce qu'il peut gagner par son travail, non sur ce qu'il peut emprunter aux autres⁵⁶". L'école, bien sûr, est glorifiée, avant même les lois Ferry, mais il n'est pas question de "pousser les bons élèves. Julien, le cadet des deux petits Lorrains qui sont les héros du *Tour de la France*, ne se sent "promis à aucun autre métier que celui de paysan, bien qu'il soit le premier de sa classe⁵⁷".

Evoquant la pensée de Mme Fouillée à propos de la mobilité sociale, Jacques et Mona Ozouf soulignent l'importance de son évolution. "Lorsqu'elle écrit le *Tour de la*

⁵² Jacques et Mona Ozouf, "Le tour de la France par deux enfants, le petit livre rouge de la République", Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 1, p. 291-321

⁵³ Sur Alfred Fouillée on peut consulter, Logue William, *From Philosophy to sociology, the Evolution of France Liberalism, 1870-1914*, Dekalb, Illinois, Northern Illinois University Press, 1983, 278 p. et plus particulièrement le chapitre VI, Alfred Fouillée : Science and Liberal Democracy, p.129-150.

⁵⁴ Mona Ozouf, "Le tour de la France par deux enfants: best-seller républicain", in *Lectures et lecteurs au XIXe siècle: la bibliothèque des amis de l'instruction*. Paris, bibliothèque des amis de l'instruction du 3^e arrondissement, 1985, 124 p. M. Ozouf fournit plusieurs chiffres très utiles sur la diffusion de l'ouvrage de G. Bruno.

⁵⁵ Voir Daniel Halévy, *La République des ducs*. Grasset, 1937 ; Aimé Dupuy, "Les livres de lectures de G. Bruno", *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 2, 1953 ; la postface de Jean- Pierre Bardos à l'édition du centenaire ; Dominique Maingueneau, *Les livres d'école de la République, 1870-1914, Le Sycamore*, 1979 ; surtout Jacques et Mona Ozouf, art. cit. et aussi les pages de Jean Bouvier p. 57-58. Histoire de la France sous la direction de Georges Duby, tome 3, 1972

⁵⁶ Telles sont les deux lignes mises en exergue du chapitre consacré au Languedoc, chapitre LXXIX de l'édition de 1877, chapitre LXXVIII de l'édition de 1904.

⁵⁷ Jacques et Mona Ozouf, art. cit. p. 305

France en 1877, comme *Francinet* huit ans plus tôt, la stabilité des destinées individuelles lui paraît la règle d'une démocratie rurale close sur elle-même. En revanche, lorsqu'elle écrit les *Enfants de Marcel*, en 1887, ou quand elle ajoute en 1906 un épilogue à l'édition révisée, elle fait une large place à la promotion sociale des bons écoliers ... Les enfants laborieux de 1877 étaient destinés, dans l'esprit de Mme Fouillée, à faire de meilleurs paysans et de meilleurs soldats. Quelques années plus tard, elle les met à Polytechnique. On peut ici mesurer une dérive et sentir à quel point triomphe, sur l'école de la route, la route de l'école⁵⁸.

La distinction entre les deux moments de la pensée de Mme Fouillée est essentielle pour comprendre son cheminement personnel mais ce qui importe, c'est l'impact social de ses idées et il est clair que si les conceptions première manière, celles de la stabilité sociale, ont été diffusées sans limite il n'en est pas allé de même pour les conceptions seconde manière, celles de la promotion par l'école. C'est le *Tour de la France de 1877*, -Jacques et Mona Ozouf sont catégoriques sur ce point - qui a connu l'immense succès, non les *Enfants de Marcel* ni même l'édition refondue de 1906⁵⁹. Ce qui a prévalu pour les millions de lecteurs, c'est bien cette image d'une société quasi-immobile où chacun se doit de continuer le métier paternel. Dans cet univers, la réussite sociale est concevable, non la mobilité sociale.

L'équivalent américain du *Tour de la France*, c'est le *McGuffey*⁶⁰. Williams Holmes McGuffey, est surnommé "l'instituteur de la Nation" ; il est né en 1800 dans l'Ohio, c'est à dire en dehors des premières colonies où l'influence européenne était beaucoup plus sensible, et est mort en 1873 en Virginie. Il est directement responsable des premières éditions des livres de lecture qui portent son nom mais par la suite, ses descendants ont publié de nombreuses autres versions. Toutes ne véhiculent pas les mêmes valeurs. Alors que les premières éditions - la première est de 1836 - évoquent une société rurale toute imprégnée des valeurs du protestantisme, les éditions des années 1880 enregistrent des changements notables : "la confiance en soi, l'individualisme et l'esprit de compétition imprègnent l'édition de 1879. La vertu est rarement sa propre récompense et les biens matériels peuvent récompenser les bonnes actions⁶¹". On comprend que dans ces conditions les Andrew Carnegie ou Henri Ford⁶² chantent les louanges du *McGuffey Rentiers*. L'esprit d'entreprise est encouragé chez les jeunes élèves et, comme dans les histoires d'Horalio Alger, les jeunes héros travailleurs, honnêtes et économes réussissent

⁵⁸ Jacques et Mona Ozouf, *art. cit.* p. 305-306

⁵⁹ Jacques et Mona Ozouf, *art. cit.* p. 302. "l'édition primitive a continué de se vendre alors même que circulait la seconde : statistiquement, c'est bien elle qui a marqué la mémoire des Français." Mona Ozouf dans "Le tour de France de deux enfants: best-seller républicain", *art. cit.* p 17, précise que sur les 8 millions et demi d'exemplaires vendus, 7.765.000 étaient des exemplaires de la première édition, soit 91%.

⁶⁰ La littérature est très abondante. Je ne citerai que deux ouvrages qui correspondent à l'approche qui m'intéresse ici, non pas l'histoire de l'éducation mais la socialisation des enfants et la formation de leur conceptions sociales. Sur ce point, on peut consulter, Richard O. Mosier, *Making the American Mina, Social and Moral Ideas in the McGuffey Readers*, New-York, Russell & Russell, 1965, 208 p. et John H. Weslerhotl, *McGuffey and H/s Readers. Piety, Morality and Education in Nineteenth-century America*, Nashville, Abingdon, 1978, 206 p. Ce dernier ouvrage contient les fac-similés des premières éditions.

à s'élever dans la hiérarchie sociale. Révélatrice de cette mentalité est l'histoire intitulée "les avantages de l'industrie" dont la conclusion souligne que réussir à améliorer sa propre condition, c'est avoir l'assurance que l'on vit en harmonie avec Dieu ⁶³. Les conceptions du *McGuffey* ne sont pas originales, elles réalisent la synthèse des valeurs chrétiennes et des valeurs bourgeoises. Et l'on peut dire que tout jeune américain qui n'aurait pas lu le *McGuffey*, ou Horatio Alger, ou l'un des innombrables feuilletonistes qui véhiculaient ces valeurs, en aurait, malgré tout été imprégné car à la fin du XIX^e siècle "le succès et ses prophètes étaient partout" ⁶⁴ et tout lecteur du *McGuffey* avait pu entendre un sermon semblable à celui que le pasteur baptiste, Russell Conwell, répéta plus de 6000 fois à la fin du XIX^e siècle : "Je vous affirme...qu'il n'y a jamais eu dans l'histoire de période...où il y ait eu autant de chances, pour un pauvre, de gagner de l'argent...Vous n'avez pas le droit d'être pauvre. C'est votre devoir d'être riche ⁶⁵." Ce sermon doit être rapproché d'un autre. Celui de Benjamin Franklin dont Max Weber constate que l'idée est que le devoir de chacun est d'augmenter son capital. Et d'ajouter : "Ce n'est pas seulement une manière de faire son chemin dans le monde qui est ainsi prêchée mais une éthique particulière. En violer les règles est non seulement insensé, mais doit être traité comme une sorte d'oubli du devoir. Là réside l'essence de la chose. Ce qui est enseigné ici, ce n'est pas simplement le "sens des affaires" - de semblables préceptes sont fort répandus - c'est un ethos ⁶⁶ " On est bien loin de la France catholique ou de la France républicaine dont la morale est souvent la même, la seconde étant une version laïcisée de la première ⁶⁷.

Ces quelques remarques suffisent à démontrer les différences qui séparent le *McGuffey Readers* et le *Tour de la France*. Les conceptions sociales des deux bestsellers

⁶¹ John H. Westerhoff, *McGuffey and His Readers, Piety, Morality and Education in Nineteenth-century America*, p. 105. "The spirit of self-reliance, individualism, and competition fill the 1879 edition. Virtue is rarely its own reward, but material and physical rewards can be expected for good acts;"

⁶² Henri Ford fait partie du comité d'hommes d'affaires qui financent l'édition du centenaire en 1936. Voir *Old favorites from the McGuffey Readers, 1836-1936*, New-York, American book company, 1936, 482 p.

⁶³ Richard D. Mosier, *Making the American Mind, Social and Moral Ideas in the McGuffey Readers*, p. 107

⁶⁴ Voir Wyllie Irwin G., *The Self-made Man in America, the Myth of Rags to Riches*, New-Brunswick, Rutgers University Press, 1954, 210 p., p. 126.

⁶⁵ "Acres of Diamonds" de Russell Conwell est cité In Howard P. Chudacoff, "Success and Security: the meaning of Social Mobility in America", *Reviews in American History*, 1982, p. 101- 112. "I say to you...that there was never a time in your history...when the opportunity for a poor man to make money...is so clearly apparent as it is at this very hour... You have no right to be poor. It is your duty to be rich."

⁶⁶ Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pion, 1964 et 1985, 288 p.. Cité d'après l'édition de 1985. La citation se trouve p. 47.

⁶⁷ Les deux éditions du *Tour de la France* sont assez révélatrices sur ce point. Dans la seconde édition, "Dieu expulsé, la Patrie peut occuper toute la place" écrit Jean-Pierre Bardos (p. 317) dans la postface qu'il a donnée à l'édition du centenaire.

de l'éducation primaires disent assez comment dès leur plus tendre enfance les petits Français et les petits Américains, ou leurs parents, pouvaient imaginer leur avenir.

Les approches romanesques

Deux romans de la période étudiée abordent directement et explicitement la mobilité sociale. Le rapprochement des deux auteurs, Paul Bourget et Paul Nizan, peut, à première vue, choquer tant leurs références culturelles et politiques sont éloignées mais, après examen, je pense que cette juxtaposition paraîtra moins arbitraire ou artificielle. Précisons d'ailleurs que cette mise en parallèle du romancier traditionaliste et de l'écrivain révolutionnaire fut explicitement faite, dans les années 1930. J'y reviendrai.

Dans *L'Etape*, roman paru en 1902, aux lendemains de l'Affaire Dreyfus, "cette funeste guerre civile à laquelle une retentissante affaire judiciaire servit de prétexte plus que de cause ⁶⁸", Paul Bourget a analysé les conséquences néfastes de la mobilité sociale, et tout son roman, dont le souci pédagogique transforme les personnages en archétypes, est la description de la faillite morale et humaine d'une famille, celle de Jules Monneron, pur produit de la promotion républicaine, le plus souvent appelé le jacobin. "Joseph Monneron, fils d'un cultivateur de Quintenas, en Ardèche, avait fait ses études, comme boursier, d'abord au lycée de Tournon puis à celui de Lyon. De là, il s'était fait recevoir à la rue d'Ulm. Arrivé, grâce aux concours, à se "déclasser par en haut", sa carrière offrait le type accompli du développement que préconisent les doctrinaires de notre démocratie ⁶⁹." Reprenant ce thème tout au long de l'ouvrage, Bourget explique que la Révolution est à l'origine des "lois d'orgueil" qui ont eu pour objet de "niveler les classes, d'égaliser pour tous le point de départ, de faciliter à l'individu les ascensions immédiates, en dehors de la famille ⁷⁰." Et l'admirateur de Barrés d'insister sur le déracinement du professeur fonctionnaire qui a détruit les "réalités vivantes". Ce déracinement c'est son fils, Jean, celui de ses enfants dont la conversion au catholicisme va permettre le rachat, qui en a l'intime conscience : "ses parents étaient de Quintenas, il a préparé ses examens à Lyon, il s'est marié à Nice, mon frère est né à Besançon, moi à Nantes, ma soeur à Lille, mon frère le plus jeune à Versailles, nous vivons à Paris. Sommes-nous du Centre, du Midi, de l'Est, de l'Ouest ? Nous n'en savons rien, ni mon père ⁷¹." "Et le fils de dire à son père : "nous sommes tous, toi le premier, des déplantés, des déracinés, nous n'avons pas de milieu ⁷²."

⁶⁸ Paul Bourget, *L'Etape*. Pion, 2 tomes, 1902, 311 p. et 247 p., tome 1, p. 13-14. Comme pour Victor Ferrand, le héros positif du roman, professeur catholique traditionaliste, admirateur de Le Play, Maistre et Bonald, "il n'est pas besoin de dire dans quel camp le lucide et sage génie ... avait rangé" Paul Bourget.

⁶⁹ Paul Bourget. *L'Etape*. Pion, 2 tomes. 1902, 311 p. et 247 p., tome 1, p. 9

⁷⁰ Paul Bourget, *L'Etape*, tome 1, p. 25

⁷¹ Paul Bourget, *L'Etape*, tome 1, p. 48

⁷² Paul Bourget, *L'Etape*, tome 2, p. 180

Le roman est une dénonciation de la mobilité sociale mais aussi de la mobilité géographique. La mobilité est la négation de la famille et donc de la société. En fait, ce n'est pas tant la mobilité qui est condamnée que sa brutalité, néfaste à l'ordre social, favorable à la déliquescence de la famille et aux valeurs qui fondent, ou devraient fonder, la société. Le mal c'est d'avoir sauté "l'étape". Ne l'ayant pas sauté, Jean Monneron qui épouse, à la fin du roman, la douce Brigitte, fille du traditionaliste Ferrand, a toutes les chances de construire un foyer stable. C'est ce que lui explique son futur beau-père dans la dernière leçon de morale du livre : "Vous pouvez réussir maintenant où votre père a échoué, et fonder une famille bourgeoise. Vous le pouvez parce que vous n'êtes pas de la première génération ... il n'y a pas de transfert subit de classes, et il y a des classes du moment qu'il y a des familles, et il y a des familles du moment qu'il y a la société. Pour que les familles grandissent, la durée est nécessaire, elles n'arrivent que par étapes. Votre grand-père et votre père ont cru, avec tout notre pays depuis cent ans, que l'on peut brûler l'étape. On ne le peut pas. Ils ont cru à la toute puissance du mérite personnel. Ce mérite n'est fécond, il n'est bienfaisant que lorsque-il devient le mérite familial... Vous fonderez un foyer. Vous le fonderez d'autant plus solide que vous exercerez le même métier qu'il [votre père] a exercé. C'est encore une des lois de la Nature sociale ⁷³ ."

Dans le troisième volume de ses *Etudes et portraits*, Paul Bourget a consacré un chapitre à l'ascension sociale ⁷⁴ . Il s'agit en fait de deux lettres de juillet et septembre 1902 adressées au comte d'Haussonville. Ce dernier avait en effet fait paraître dans *le Gaulois*, deux articles évoquant les problèmes posés par *l'Etape*. La première lettre s'intitule "Nécessité des classes" et la seconde "le mirage démocratique". Elle sont pour Bourget l'occasion de revenir sur *l'Etape*, d'explicitier et de généraliser les conclusions de son roman. "Qu'il y ait des classes, en dépit de la proclamation antiphysique que la République inscrit sur les monuments, le fait n'est pas à discuter. Que ces classes ne soient pas fixes et qu'elles se pénètrent sans cesse les unes les autres, c'est un autre fait, aussi évident. Cette pénétration doit-elle être activée ou ralentie ? L'ascension sociale peut-elle se passer du temps ? Faut-il désirer que les règlements, ou mieux, les mœurs, ne permettent le transfert des classes qu'avec prudence et que l'ascension individuelle soit un cas de l'ascension familiale ? Tel est exactement le problème posé dans *L'Etape* ... ⁷⁵ " .

On sait les réponses que Bourget donne à ces questions. Pour renforcer son argumentation, il souligne que les romans les plus célèbres, *le Rouge et le Noir*, *Les Illusions perdues*, *Madame Bovary*, *Jacques Vingtras*, ont tous eu pour sujet le transfert de classes et qu'invariablement, Balzac, Stendhal, Flaubert et même Vallès ont conclu que "l'ascension uniquement individuelle était un principe de malheur personnel et de danger social ⁷⁶ ." En fait l'erreur fondamentale de la démocratie, selon Bourget, c'est

⁷³ Paul Bourget, *L'Etape*, tome 2, p. 243-244

⁷⁴ Paul Bourget, *Etudes et portraits*. Pion, 1906, vol. 3, Sociologie et Littérature, chapitre VI, p. 140-168

⁷⁵ Paul Bourget, *Etudes et portraits*, vol. 3, p. 142

⁷⁶ Paul Bourget, *Etudes et portraits*, vol 3, p. 144

d'avoir pris comme unité sociale l'individu, et non la famille ⁷⁷. Là est le cœur de sa doctrine, et on aura compris que ce qui est dénoncé ce n'est pas tant l'ascension sociale que l'ascension individuelle. Il prône au contraire l'ascension familiale, mais il n'en dit pratiquement rien et l'on voit mal comment pourraient s'opérer les "transferts de classes" sans mobilité individuelle. Pour reprendre le vocabulaire défini au début, ce que dénonce Bourget c'est la mobilité sociale ou intergénérationnelle - la mobilité professionnelle ou intragénérationnelle n'est jamais évoquée - et ce qu'il prône, c'est la réussite sociale. "L'erreur démocratique ... consiste à ne pas comprendre la beauté du type plébéen, quand il se développe *sur place* ⁷⁸." Le but de ces remarques n'est pas d'analyser la pensée de Bourget, et ses limites, mais plutôt de souligner qu'un romancier populaire - on oublie trop souvent le succès de Bourget au tournant du siècle - s'est intéressé, explicitement à la mobilité sociale et que tout son discours a été une mise en garde contre les dangers qui en résultent.

Lorsque Paul Nizan publie, en 1933 -il a alors 28 ans- *Antoine Bloyé* ⁷⁹, il est membre du P.C.F. depuis 1927. Pour autant, l'ancien normalien, un temps professeur à Bourg-en-Bresse - il en ramènera "Présentation d'une ville", peinture au vitriol de la préfecture de l'Ain - ne fait pas ici œuvre de romancier communiste même si son interprétation de la vie de Bloyé est frappée au coin du marxisme. Ce roman fut en concurrence avec *La condition humaine* pour le Concours de 1933 et, en dépit de ce qu'en dit Jean-Pierre Maxence ⁸⁰, l'ouvrage n'est pas qu'une simple "mise en théorie".

Il est symptomatique qu'il soit plus facile d'extraire des citations de *l'Étape* que d'*Antoine Bloyé* pour illustrer, en quelques lignes, les idées de l'auteur. Dans *Antoine Bloyé*, les notations sur les implications de la mobilité sociale sont plus diffuses que dans *l'Étape* et elles possèdent une logique qui dépassa la simple illustration des thèses de l'auteur d'*Aden-Arabie* et des *Chiens de garde*. C'est sur ce point précis, l'existence d'une thèse sous-jacente au roman, que J-P Maxence voit une parenté entre l'admirateur de Barrés et le tenant du communisme. Il souligne : "Paul Nizan pourrait bien devenir quelque jour le Paul Bourget du marxisme. Son récent roman, en effet, est un roman à thèse. Mais il ne s'agit plus ici du traditionalisme que M. Nizan trouve sans doute périmé. *Antoine Bloyé* est, si l'on veut, l'histoire d'un pauvre homme vue par un propagandiste du déterminisme historique. D'un pauvre homme ou d'un automate ?"

Que Maxence n'apprécie guère les idées de Nizan n'est que normal et la réciproque

⁷⁷ Paul Bourget, *L'Étape*, tome 1, p. 55 ; *Études et portraits*, vol. 3, p. 141, "l'unité sociale n'est pas l'individu mais la famille

⁷⁸ Paul Bourget, *Études et portraits*, vol. 3, p. 146 ; voir également le chapitre du même volume intitulé "le péril primaire" p. 115-139. Il y évoque la nécessité de "la fixité du métier" et les dangers de l'éducation d'État, p. 129.

⁷⁹ Voir Redfern W. D., *Paul Nizan, Committed Literature in a Conspiratorial World*, Princeton University Press, 1972, 235 p. voir spécialement le chapitre "an alienated man : Antoine Bloyé", p. 47-77

⁸⁰ Jean-Pierre Maxence, *Gringoire*, n° 260, 27 octobre 1933. Jean -Pierre Maxence est né en 1906, il a donc, à un an près, le même âge que Nizan. Sur l'itinéraire de cet orateur de la *Solidarité française*, collaborateur littéraire de *Gringoire* et de *Je suis partout*, voir J-L Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30*, Paris, Seuil, 1969,496 p. Outre J-P Maxence, on peut lire les articles de Jean Fréville, *L'Humanité* du 18 décembre 1933, et de Pierre Henri Simon, *Esprit* n 6,1934.

est tout aussi vérifiée. Quelques jours après l'article de Maxence, Nizan évoque dans *Commune* les écrits de Maxence, Brasillach, Bardèche, Drieu-La-Rochelle et Heidegger et il conclut "Toutes ces philosophies sont celles d'élites déçues. Ils sont terrifiés parce qu'ils savent que le "succès" n'est plus possible" et, par là même, ils sont mûrs pour le fascisme⁸¹. Ainsi est mis en regard la possibilité de la mobilité et les options politiques. Mais plus que cela, ce qui m'intéresse dans le roman de Nizan, c'est l'image qu'il donne de la mobilité sociale et le jugement global qu'il porte sur ce phénomène. Il faut pour cela revenir au roman.

Antoine est le fils de Jean-Pierre Bloyé, employé de chemin de fer et fils de métayer. Bon élève, il bénéficie d'une bourse et étudie à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers. Il devient mécanicien à la compagnie de l'Ouest même s'il vit au jour le jour - "Il n'avait pas assez d'imagination pour se décrire son avenir, il adhérait à la vie présente. Il ne pensait pas au lendemain⁸²" – il gagne la possibilité d'avoir un avenir, de devenir un bourgeois, d'avoir une autre vie que son père. "Bien des hommes sont établis à vingt ans à un niveau au-dessus duquel ils ne s'élèveront guère, à peine peuvent-ils quelquefois en descendre. Ils naissent, ils vivent, ils meurent étranglés par le travail : au-dessus d'eux, il y a simplement d'autres hommes qui savent simplement qu'ils mourront, mais les détours qu'ils font pour arriver à la mort ne sont pas aussi clairs et passent par des carrefours. Les bourgeois, ce sont des hommes qui peuvent changer d'avenir et qui ne connaissent pas toujours la figure qu'il prendra..."⁸³

Après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie d'une compagnie ferroviaire, c'est à dire après avoir renoncé aux valeurs des premières années de sa vie, il devient ingénieur des ateliers. "Quel bilan pour le fils de Jean-Pierre Bloyé, employé obscur du service de l'exploitation ! Quinze cents ouvriers sous son commandement, tant de machines réparées par an, tant de wagons. ...Antoine mesurait son ascension en revoyant son père comme il avait vécu, dans son costume d'employé des gares. Il sentait qu'il faisait partie de la noblesse de sa profession."⁸⁴ Le couple Bloyé n'habite plus dans une cité de cheminots et se fait des relations. Cette promotion se solde par une mutation de leur sociabilité. "Anne avait choisi un jour pour "recevoir", le deuxième vendredi de chaque mois : cette cérémonie avait marqué pour elle une étape de son progrès social."⁸⁵ " Mais le petit-fils de métayer ne réussira jamais à totalement accepter sa promotion sociale, à intérioriser les valeurs de sa nouvelle classe sociale au grand dam de sa

⁸¹ Cité in Redfem W. D., *Paul Nizan*. op.cit.p. 116

⁸² Paul Nizan, *Antoine Bloyé*, Paris, Grasset, 1933, réédition 1985, 316 p. Les citations sont faites d'après la réédition p. 103. Michel Pudal. "Les dirigeants communistes, du fils du peuple à l'instituteur des masses", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1988, n° 71-72, p. 46-70 attire l'attention sur le parallélisme qui existe, à un certain niveau, entre Antoine Bloyé et le dirigeant communiste, Lucien Midol.

⁸³ Paul Nizan, *Antoine Bloyé*, p. 35.

⁸⁴ Paul Nizan, *Antoine Bloyé*. p. 201

⁸⁵ Paul Nizan, *Antoine Bloyé*, p. 201

femme. Il lui interdit, par exemple, de faire partie des Œuvres. "Elle céda, mais elle pensait avec regret que les Œuvres lui auraient pourtant permis de monter d'un degré dans le monde, de "voir" les dames nobles qui dirigeaient les Œuvres, d'être reçue par elles sous prétexte de charité...⁸⁶". Le roman est en fait le récit de la destruction de la personnalité d'Antoine qui pour gravir l'échelle sociale doit sans arrêt renoncer au sel de la vie et Nizan de souligner l'aliénation psychologique qui accompagne la mobilité sociale, en particulier dans le domaine affectif. Deux femmes ont symbolisé le choix auquel son père a dû se résigner : "Marcelle, le refus de parvenir, c'est le côté du grand vent... ; Anne, c'est le côté abrité du monde,..., c'est le côté de l'ordre⁸⁷." Antoine a dû accepter de mutiler sa vie personnelle, de brider sa soif de vie, ses pulsions sexuelles...et en ce sens W. D. Redfern a raison de conclure que tout le récit est "un amer lamento sur le dépérissement d'un homme⁸⁸"

Au total, ces deux romans, écrits à une trentaine d'années d'intervalle mais dont la mobilité sociale est le moteur essentiel de la trame romanesque, bien qu'inspirés par des idéologies totalement opposées arrivent, par un cheminement et une argumentation différentes, à des conclusions dont la proximité est patente. Peu importent les raisons profondes de la condamnation - la dissolution des valeurs sociales ou le sacrifice de la joie de vivre - mais demeure une certitude commune : la mobilité sociale n'est pas souhaitable... Il n'est pas question d'attribuer une trop grande influence à l'impact de ces deux romans mais je les crois assez révélateurs de la manière dont on a, en France, considéré ce phénomène. Etablir qu'aucun autre texte littéraire n'a valorisé la mobilité sociale, n'est pas chose aisée - il est toujours plus facile de souligner une existence que de mettre en évidence une absence, qui par définition exigerait une connaissance exhaustive du champ d'investigation, ce qui n'est pas mon cas - mais je pense que l'on peut retenir cette conclusion : au moins pendant la période qui sert de cadre à cette recherche, rares sont les ouvrages littéraires qui ont explicitement abordé la mobilité sociale, et parmi eux la condamnation de l'ascension sociale a été plus répandue que son exaltation.

Il n'est pas question d'étudier le rêve américain, ce n'est pas le lieu et ce serait hors de mes compétences, mais il me semble stimulant de saisir à travers un contre-exemple, les Etats Unis, comment le mythe de la mobilité sociale a pu constituer l'une des valeurs fondamentales de la société d'outre- Atlantique. Arsène Dumont le notait déjà, à la fin du XIX^e siècle⁸⁹. Dans ce pays, écrit-il, les biographies de milliardaires "donnent à la nation des leçons éloquentes et comprises de tous. Nulle part la capillarité sociale n'a plus de puissance qu'en Amérique pour entraîner la molécule humaine et nulle part elle ne peut monter de si bas si haut en un temps si court⁹⁰."

L'œuvre de Horatio Alger est un bon exemple de l'engouement exercée par la

⁸⁶ Paul Nizan, *Antoine Bloyé*, p. 205.

⁸⁷ Paul Nizan, *Antoine Bloyé*. p. 113.

⁸⁸ Redfern W. D., *Paul Nizan*, op. cit. p. 77. "a bitter lament for the wastage of a man"

⁸⁹ Arsène Dumont, *Essai sur la natalité dans le Massachussetts*, Nancy, Berger-Levrault, 1898, 40p.

mobilité sociale. Avec ses 103 livres pour enfants, ses huit autres romans, ses contes et diverses autres publications, Horatio Alger, en dépit de ses modestes talents d'écrivain, a exercé une formidable influence sur l'imaginaire américain⁹¹. Ses jeunes héros ont incarné le rêve américain.

Ses romans ont véhiculé le mythe de l'ascension sociale et les expressions "from rags to riches", de la misère à la richesse, et "Horatio Alger hero" sont devenues des lieux communs. Pour donner deux exemples de cette formidable popularité, il suffit de citer cet auteur américain⁹² qui estimait, en 1952, qu'Horatio Alger avait eu un rôle plus important dans la formation des chefs d'entreprise américains que tous les professeurs d'économie réunis et de mentionner que plus de 300 célébrités américaines - parmi lesquelles Eisenhower ou Reagan - disent avoir contracté le virus de l'ascension sociale en lisant Horatio Alger⁹³.

Avant de devenir un auteur à succès, Alger fut un pasteur unitarien. Pour lui, servir Dieu et Mammon n'était nullement contradictoire. Cette position est loin d'être exceptionnelle : parmi les adeptes du culte de la réussite individuelle, des pasteurs de toutes confessions -j'ai déjà évoqué Russell Conwell- ont joué un rôle moteur. Ils prêchèrent, au sens strict, le goût de la réussite individuelle, secondé dans leurs efforts pour lier religion et industrie par un Morgan, qui fut un actif épiscopalien, ou un Rockefeller, qui donna des cours d'instruction religieuse dans une communauté baptiste⁹⁴.

⁹⁰ Arsène Dumont, *Essai sur la natalité dans le Massachussetts*, p. 37. Le démographe se livre même à une comparaison (p. 38-39) entre les "American bom" du Massachussetts et les petits bourgeois du Lot-et-Garonne, en analysant les problèmes religieux, ethniques et administratifs. Il conclut : "Les uns ont été façonnés par des siècles de République égalitaire et puritaine, les autres par des siècles de sujétion monarchique et aristocratique. Les uns reçoivent une éducation virile qui en fait des hommes d'initiative, les autres une éducation craintive qui les fait casaniers. Les uns ont des débouchés illimités dans le commerce, l'industrie et l'agriculture extensive, l'exploitation d'un continent, les autres trouvent toutes les carrières encombrées et visent, tout au plus, à quelque emploi modeste dans quelque administration.... cependant (ces deux populations) présentent en commun rabaissement excessif de la natalité, parce que toutes deux ont en commun l'idéalisme individuel."

⁹¹ Pour présenter cet auteur et son influence je ne m'appuie que sur trois romans et sur la présentation qui en est faite par Peter Fink, Ralph D. Gardner et Car) Bode. Horatio Alger, Jr, *Ragged Dick and Struggling Upward*, Penguin Classics, 1985, présentation de Carl Bode, 280p., Horatio Alger, Jr, *Struggling Upward*, New-York, Dover Publications, introduction de Ralph D. Gardner, 1984, 148 p., Horatio Alger, Jr, *Ragged Dick and Mark, the Match Boy*, New-York, Macmillan Publishing company, 1962, 382 p., introduction de Peter Fink. Le dernier ouvrage biographique paru est Schamhorst Gary, Horatio Alger, Jr., Boston, Twayne publishers, 1980, 170 p., l'auteur insiste sur les malentendus qui ont présidé au succès de l'écrivain. Au demeurant, le fait que Horatio Alger ait dû quitter la commune de Brewster où il était pasteur unitarien à la suite d'accusation de pédérastie (op.cit. p. 28-30) est fort important pour comprendre la personnalité de l'auteur mais sans grande influence sur la diffusion de ses ouvrages : les faits sont bien antérieurs au début de sa carrière d'auteur et ses lecteurs n'ont pas eu, à l'époque, les moyens de connaître cet aspect de sa personnalité.

⁹² Frederik Lewis Allen, cité in Schamhorst Gary, *Horatio Alger, Jr.*, préface.

⁹³ Voir l'introduction de Ralph D. Gardner, l'auteur de *Horatio Alger or The American Hero Era*, à *Struggling Upward*, op. cit., 1984.

Au moment de sa mort en 1899, les ventes totales d'Alger s'élèvent à 800000 volumes, ce qui est relativement modeste lorsque l'on sait que de 1900 à 1920, les ventes annuelles vont s'élever à un million. Dès 1926 les ventes déclinent. En 1932, pour le centenaire de la naissance d'Alger, 20 % des enfants de New-York le connaissaient et 14 % avaient lu au moins un de ses livres. Quinze ans plus tard, en 1947, ces chiffres ont fortement déclinés, ils sont respectivement de 10 % et de 1 %. L'apogée de la popularité d'Horatio Alger a coïncidé avec une période où la nostalgie d'un âge d'or l'emportait sur le rêve américain⁹⁵. Tous les romans ont la même structure et le premier d'entre eux, *Ragged Dick*, fonctionne d'emblée sur ce qui devait devenir un schéma archétypal, l'irrésistible ascension sociale d'un jeune homme pauvre qui, à force de travail, de persévérance, de franchise et d'honnêteté mais en sachant saisir sa chance, se hisse au sommet de la société. C'est le cas de Dick, un jeune cireur de chaussures new-yorkais, qui après avoir été remarqué par un industriel, travaille dans un magasin, gagne de l'argent, démasque des escrocs, conquiert une position sociale, abandonne son pseudonyme de pauvre hère pour un nom plus respectable. Et rien mieux que les dernières lignes de ce premier roman ne donne le ton de la philosophie sociale qui anime les héros d'Alger : "Ici finit l'histoire du pauvre Dick... Il ne sera pas plus longtemps le pauvre Dick. Il a franchi une première marche, et il est bien décidé à monter encore plus haut. Il aura d'autres aventures dans le magasin...Ceux qui ont trouvé intéressantes ses premières aventures pourront lire la suite de cette histoire dans un nouveau livre, -Renommée et fortune, ou l'ascension de Richard Hunter⁹⁶ "

Mettre sur le même plan l'Étape, Antoine Bloyé et les romans de Horatio Alger n'est pas pleinement licite car c'est comparer des registres différents, mêler les livres pour enfants et des romans dont les ambitions sont autres. Et en ce sens, il serait plus pertinent de comparer Alger à la comtesse de Ségur ou à Hector Malot, contemporain d'Alger, mais même si dans *En famille*, la petite Perrine en retrouvant son riche grand-père Paindavoine change de milieu social, la trame du récit est davantage fondée sur la recherche du "nid" perdu que sur le souci de gravir, par ses œuvres, la hiérarchie sociale. Aussi je crois que l'on peut, sans risque, conclure que les jeunes Français ne connaissent pas, comme les petits Américains un climat qui exalte la mobilité sociale.

Cette absence d'exaltation de l'ascension sociale dans les livres scolaires ou la littérature n'a pas impliqué pour autant l'immobilisme de la société. Il existe en France une adhésion, et une connaissance des possibilités de la promotion républicaine⁹⁷. Mais les caractéristiques en sont très circonscrites. Elle repose sur l'école et le système boursier ; son horizon en est le plus souvent la fonction publique. Très révélatrices sont les

⁹⁴ Wylie Irwin G., *The Self-made Man in America, the Myth of Rags to Riches*, New-Brunswick, Rutgers University Press, 1954, 210p. Voir le chapitre God and Mammon p. 55-74.

⁹⁵ Schamhorst Gary, *Horatio Alger, Jr.*, p. 141.

⁹⁶ Ces lignes figurent dans l'édition intégrale publiée par Penguin Classics, 1985, et plus riche en notations morales que les autres éditions. La citation se trouve p. 132. "Here ends the story of Ragged Dick..., he is Ragged Dick no longer. He has taken a step upward, and is determined to mount still higher. There are fresh adventures in store for him...Those who have felt interested in his early life will find his history continued in a new volume,...., to be called, - Fame and Fortune; or, The Progress of Richard Hunter."

remarques de Roger Thabault. Les lignes qu'il consacre à "la croyance au progrès" à Mazières-en-Gâtine méritent d'être citées. "Aux environs de 1895, le facteur Pascal Chaignon s'occupait un soir, après sa tournée, à ratisser les allées du parc de M. Proust.... Il avait été, à l'école du bourg voisin, un élève remarquable....Il aurait pu rester au régiment comme sous-officier...Il avait préféré un emploi de facteur que lui avait permis d'obtenir le châtelain proche de son village...Il avait l'impression de vivre d'une autre vie, infiniment plus riche et d'un niveau plus élevé à tous égards que celle qu'avait vécue son père et à laquelle ses frères demeurés cultivateurs lui paraissaient condamnés. Son fils, son fils unique, travaillait très bien à l'école. Pascal Chaignon rêvait de l'envoyer au collège de Saint-Maixent. Il n'était pas embarrassé pour savoir ce qu'il en ferait : son ambition était à la mesure de ce qu'il connaissait. Son fils serait un employé supérieur des P.T.T. C'était le prolongement, l'épanouissement de sa propre carrière qu'il envisageait ainsi.

Mais pour cela il faudrait une bourse...⁹⁸ " Tout est dit... Et s'il était nécessaire, les remarques d'Arduin-Dumazet inscrites en exergue de cette réflexion, viendraient souligner l'existence d'une connaissance diffuse des cas de réussite sociale. La réussite du boursier lyonnais Burdeau "est entrée dans l'histoire du peuple,... a bercé notre enfance."

ETUDIER LA MOBILITÉ SOCIALE À LYON

Pour clore ces remarques sur la mobilité sociale, je soulignerai, même s'il s'agit, en partie, d'une reconstruction *a posteriori* qu'étudier la mobilité sociale à Lyon, en dehors du fait qu'il s'agit vraisemblablement de la première ville de province pendant la période étudiée, a un côté symbolique qu'il convient de souligner. S'y croisent des destins qui ont contribué, même si leur impact national n'a aucune commune mesure avec celui des héros de l'American dream, à magnifier la promotion républicaine et les principes qui la sous-tendent.

Trois noms balisent cette géographie de la mobilité sociale qui souvent passe par Lyon... Le plus emblématique est à l'évidence Auguste Burdeau, le second est Edouard Herriot. Le dernier a des liens plus ténus avec la ville rhodanienne mais n'y est pas complètement étranger puisque, si son image ne peut pas être identifiée à Lyon comme celle des deux précédents, il y a débuté sa carrière, il y est mort et sa veuve, reconnaissante, après avoir un temps envisagé d'en faire don à Paris, a offert sa statue à Lyon. Elle y est restée de 1920 à 1959. C'est celle d'Alfred Fouillée .

Auguste Burdeau. Sa vie pourrait combler tous les amateurs de récit édifiant et

⁹⁷ L'Association française de science politique a consacré le 5 mai 1987 une journée d'étude à ce thème. Odile Rudelle en a donné un compte-rendu dans *XX^e siècle Revue d'histoire*, n° 16, octobre-décembre 1987. p. 105-106

⁹⁸ Roger Thabault, *Mon village, ses hommes, ses routes, son école*. J'utilise la réédition par la F.N.S.P. 1982,250 p. La citation se trouve p.184-185

symboliser la réussite des plébéiens aux sommets de l'Etat républicain. On aurait presque pu en faire un personnage d'Horatio Alger ! Empruntons à Jean Estèbe la biographie du futur député de Lyon, du futur ministre de la Marine et des Colonies, du futur président de la Chambre des députés, de celui que certains voyaient déjà comme hôte de l'Elysée. "Le père, non pas prolétaire, mais petit employé de l'Ecole vétérinaire de Lyon, meurt jeune, mais déjà pourvu de quatre enfants avant la naissance de son fils Auguste [en 1851]. Sa femme, venue de la campagne, gagne 30 à 40 sous par jour faisant des ménages et de la couture. Trop pauvre pour nourrir le petit dernier, elle le confie à une tante dans le village voisin de Cluny. Lorsque le petit garçon revient à Lyon, il a 5 ans. Le chansonnier populaire et républicain, Pierre Dupont, auteur des "Boeufs" et du "Chant des ouvriers", en fait son ami et compagnon de promenades. L'enfant, il est vrai, est remarquable : fou de lecture, il lit le soir à la lueur du poêle afin d'économiser la chandelle. A son tour, Joséphin Soulyard, poète et fonctionnaire préfectoral, remarque, au cours d'une inspection scolaire, l'élève modèle qu'est Auguste Burdeau . Il s'opposera, quelques années plus tard, à ce que le garçon abandonne l'école pour l'atelier et lui obtiendra une bourse d'études au lycée. Malgré les hésitations maternelles dont triomphe un parent du futur homme d'Etat, ce dernier entre en 8^e au lycée et, bien sûr, décroche chaque année (ou presque) le prix d'excellence. Son application au travail est à nouveau récompensée par l'obtention d'une bourse d'interne à Sainte-Barbe ; à Louis-le-Grand, dont il suit les cours, le jeune Lyonnais ajoute à son palmarès le premier prix du concours général en dissertation française...⁹⁹ " Puis ce sera l'Ecole normale supérieure, une héroïque campagne dans l'armée en 1871 qui lui vaut la légion d'honneur, la réussite (1^{er}) à l'agrégation de philosophie, et la carrière politique.

Patriote, républicain, plébéien, Burdeau a utilisé, au mieux, l'instrument par excellence de la promotion républicaine, le concours. Le concours, c'est la quintessence de la philosophie sociale des républicains¹⁰⁰ . L'égalité du droit à l'éducation ne signifie nullement l'égalité des aptitudes. Le concours permet de promouvoir, démocratiquement, l'élite de la nation. Il réalise l'idéal républicain. Burdeau incarne cet idéal et il est tout naturel qu'il serve de modèle à tous ceux qui entendent glorifier la promotion républicaine. Lors de ses obsèques, les représentants les plus éminents de l'Etat évoquent son destin¹⁰¹ . Le président du conseil, Charles Dupuy, rend hommage à "ce fils d'élite, porté, par ses seuls talents, des rangs les plus humbles du peuple aux plus hautes situations de l'Etat¹⁰² ", le président de la Chambre de Commerce de Lyon et député, Edouard Aynard, salue son courage, décrit l'homme, fait allusion à l'ascension sociale : "Son enfance de petit ouvrier, écoulee dans des fatigues heureusement inconnue de la génération actuelle, ne l'avait pas aigri ; ses souvenirs de misère ne l'ont pas empêché de défendre avec une constante énergie ceux qui possèdent les biens et qui dirigent le travail, contre l'école qui

⁹⁹ Jean Estèbe, *Les ministres de la République. 1871-1914*, Presses de la F.N.S.P., 1982. 256 p., citation p. 42.

¹⁰⁰ Dès 1869, la revendication de concours, ouverts "aux intelligences d'élite" figure dans le manifeste de Belleville.

¹⁰¹ Gasquet A., *Biographie de Auguste Burdeau*, discours prononcés à ses funérailles, Lyon, 1894, 51 p.

¹⁰² Gasquet A., *Biographie de Auguste Burdeau*, discours prononcés à ses funérailles, p. 39

voit le progrès dans leur suppression. Son bon sens lui montrait que, dans notre société mouvante, chacun change assez souvent de place sans que la tyrannie révolutionnaire doive s'en mêler ; il ne pouvait croire au progrès et au bonheur par le règlement de l'Etat.¹⁰³ A dire vrai, Burdeau n'a pas laissé que cette image positive et la droite traditionaliste, derrière Barrés, a tout fait pour tenter de ternir l'aura du boursier lyonnais. Barrés qui fut son élève à Nancy en a fait le Bouteiller des *Déracinés*, le professeur de philosophie qui détruit les valeurs traditionnelles, et dans *l'Etape* un politicien opportuniste porte le même nom. La vision négative des adversaires de la mobilité sociale, Bourget et Barrés, les extrémistes à la Drumont, s'acharnent sur la réussite de "l'enfant du peuple" devenu ministre des Finances¹⁰⁴.

Lorsqu'Edouard Herriot¹⁰⁵, le futur député-maire de Lyon, prépare, à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand. le concours de l'Ecole normale supérieure, celui qui est toujours cité comme exemple aux khagheux, c'est, bien sûr, Auguste Burdeau¹⁰⁶. Il y a là une véritable transmission de témoin entre les deux hommes politiques lyonnais. Le second, fils d'un officier sorti du rang, boursier, s'est toujours efforcé de se présenter à ses contemporains et à ses électeurs "comme un homme parti du bas de l'échelle sociale et qui, grâce à son mérite et à son travail, s'est hissé jusqu'au sommet de l'Etat, vivante illustration de ces possibilités de promotion que la République ouvre au "peuple", développant ainsi les virtualités de la grande révolution de 1789 et interprétant l'égalité de la devise nationale comme la possibilité ouverte à tous d'accéder à tous les emplois, à *condition qu'ils le méritent*¹⁰⁷ " En 1924 encore, le journal *L'Ere nouvelle* présente le nouveau président du Conseil sur le ton du conte de fées républicain : "Edouard Herriot est du peuple. Il est fils d'un père et d'une mère pauvres, très laborieux, qui n'eurent d'ambition que pour leur enfant... Herriot se plaît à rappeler l'obscurité de sa naissance, les difficultés de sa carrière, la somme énorme de labeur qu'il lui a fallu fournir pour triompher de l'adversité. Peuple il est né, peuple il reste"¹⁰⁸ C'est Edouard Herriot qui

¹⁰³ Gasquet A., *Biographie de Auguste Burdeau*, discours prononcés à ses funérailles, p. 48-51

¹⁰⁴ Voir Jean-François Srinelli, "Littérature et politique : le cas Burdeau-Bouteiller", *Revue Historique*, tome CCLXXII, 1985. p. 91-111. Henri Béraud est un des rares à ne pas s'associer à ce concert d'éloges. Dans la *Gerbe d'Or*, p. 37, il écrit : "On ne se représente plus très bien aujourd'hui ce que fut le prestige des cuistres, au temps des Paul Bert, des Duruy, des Larousse. Le professeur Burdeau, gloire lyonnaise, présidait la Chambre. C'était l'apogée de la redingote, de la barbe en herbe foulée, de la cravate au noeud cousu, du binocle circonflexe". Lorsque le père de Béraud veut en faire un élève du Lycée Ampère, il a une entrevue avec le proviseur du lycée. "Il [le proviseur] montre la carrière où, par les portes de l'Université, et grâce à la démocratie, un fils du peuple peut s'élancer vers les plus hautes destinées. De telles paroles touchent en mon père l'admirateur de Burdeau." (op. cit. p. 87)

¹⁰⁵ Edouard Herriot est né en 1872. La première cohorte dont j'ai reconstitué la mobilité sociale et professionnelle correspond à sa génération.

¹⁰⁶ Jean-François Srinelli, "Littérature et politique : le cas Burdeau-Bouteiller", art. cit.

¹⁰⁷ Serge Berstein, *Edouard Herriot ou la République en personne*, Paris, F.N.S.P. 1985, p. 18.

¹⁰⁸ Cité dans Serge Berstein, *Edouard Herriot ou la République en personne*, p. 18-19

inaugure, en 1920, la statue d'Alfred Fouillée, symbole de l'école républicaine et hommage implicite au philosophe de la liberté ¹⁰⁹. Après accord avec Mme Fouillée, une étrange statue est inaugurée par les autorités municipales. Aux côtés de Fouillée, se trouve Jean-Marie Guyau, fils de Mme Fouillée et philosophe comme son beau-père. Tous deux s'efforcent de dévoiler la Science ¹¹⁰. La statue était située place Raspail, "à distance égale entre l'Université où s'abrite la pensée de notre Ville et l'un de nos quartiers les plus activement laborieux [la Guillotière]" selon les mots du maire de Lyon. Fouillée est l'un des idéologues de la République, le philosophe dont la thèse a été soutenue en présence de Challemeil-Lacour et de Gambetta lui-même, l'auteur de la *Liberté et le Déterminisme*, celui dont les principes s'opposent à ceux de Durkheim et restituent à l'individu sa liberté de choix. C'est Alphonse Dariu qui le souligne dans le discours qui est lu au pied de la statue le 13 juin 1920 : "Par une exagération manifeste, Durkheim faisait de la sociologie une science des choses, d'où l'individu psychologique était exclu. Fouillée, au contraire, mettait en relief l'action et les droits de l'individualisme...Cependant, Durkheim, professeur éminent, et grâce à l'influence qu'il exerçait directement sur ses disciples, fondait l'Ecole de sociologie française. Mais la doctrine de Fouillée, moins rigide, me paraît plus près de la vérité ¹¹¹".

¹⁰⁹ Cette statue fut enlevée en 1959, deux ans après la mort d'Herriot. Le compte rendu de la séance du conseil municipal qui a décidé d'accepter le don de Mme Fouillée se trouve dans les procès-verbaux du conseil municipal de la ville de Lyon, 28 février 1920, p. 84. Ce n'est pas Herriot qui est alors maire de Lyon, mais pour un temps très bref, un socialiste, proche, pour un temps, de la IIIe Internationale, Paul Cuminal, directeur d'école primaire supérieure, pédagogue dans l'âme et auteur du très kantien *Clartés philosophiques*. Sur ce point voir Jean-Luc Pinol, *Origines et débuts du communisme à Lyon*, mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1972. Voir *Monument Fouillée-Guyau*, 13 juin 1920, Lyon, 23 p. Cette brochure contient les photos du monument exécuté par le sculpteur Denys Puech - Fouillée, Guyau et une forme enveloppée de voiles symbolisant la Science - le discours rédigé par Alphonse Dariu et celui prononcé par Edouard Herriot. On trouve en outre aux Archives Municipales de Lyon, un dossier concernant la correspondance échangée entre la donatrice de la statue, Mme Fouillée, et la ville de Lyon.

¹¹⁰ *Monument Fouillée-Guyau*, 13 juin 1920, Lyon, p. 20 ;

¹¹¹ *Monument Fouillée-Guyau*, 13 juin 1920, Lyon, p. 12



La statue de Fouillée inaugurée par Edouard Herriot en 1920

Herriot a inauguré, à Lyon, la statue de Fouillée qui fut à l'E.N.S. le professeur de Burdeau ¹¹². Un mois après la chute de son premier gouvernement, il inaugure le monument Burdeau sur les pentes de la Croix-Rousse. Le *Progrès* du 4 mai 1925 rapporte son discours : "Oui, citoyens, pas de discours mais un grand cri d'hommage à la mémoire de Burdeau qui nous unit tous. C'est la destinée des fils du peuple qui s'élèvent et qui demeurent obstinément fidèle à leurs origines d'éprouver l'outrage et les pires menaces. Burdeau en est mort. Moi je tiendrai jusqu'au bout contre l'offensive conjuguée de l'argent et du fanatisme..."

Burdeau, Herriot, Fouillée, la boucle est bouclée !

¹¹² Jean-François Sirinelli, art : *cit* : p.97

Partie 1 : Introduction à la vie lyonnaise

La ville qui a vu naître le normalien Burdeau, dont Herriot est devenu le maire après être lui aussi passé par la rue d'Ulm, n'est pas une ville qui s'offre facilement. Non pas au nom d'une peu probable anthropomorphisme psychologique dont un autre normalien, Nizan, abuse sans doute dans sa *Présentation d'une ville* lorsqu'il oppose la capitale rhodanienne à Marseille □ "Lyon entre ses collines molles qui fondent à l'abri de ses maisons impitoyables, de son écran de brume et de fumées se défend comme une veuve catholique. Marseille se livre et s'abandonne comme une de nos filles aux grosses joues couvertes de fards éclatants qui descendent la Canebière en gonflant leurs jabots¹¹³" - mais plutôt en raison d'une caractéristique qu'elle partage précisément avec la cité phocéenne : la falsification des recensements¹¹⁴.

Cet état de fait a de lourdes conséquences. Le dopage des chiffres pèse sur toute étude de la cité d'Edouard Herriot¹¹⁵. Elle se répercute sur notre connaissance de l'emploi, du logement, de la population et nombre d'indicateurs dont la connaissance

¹¹³ Paul Nizan, "Présentation d'un ville", in *Paul Nizan, Intellectuel communiste*, p. 141-194. La citation se trouve p. 142. Ce texte paru en 1934 dans *Littérature Internationale* devait être intégré à son roman *Cheval de Troie*. C'est une présentation de Bourg-en-Bresse, la ville qui concentrait toutes les haines du jeune professeur de philosophie. Certaines descriptions lui ont cependant été inspirées par Vienne.

¹¹⁴ Pour Marseille, voir Marcel Roncayolo, *Croissance et division sociale de l'espace urbain, essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris 1, 1981, tome 1, p. 137 et sq. Pour Lyon, voir Jean Bienfait, "La population de Lyon à travers un quart de siècle de recensements douteux, 1911-1936", *Revue de géographie de Lyon*, 1968, n° 1-2, p. 63-132

permet, habituellement, de caler les résultats d'une étude urbaine sont ici controuvés. De ce fait, j'ai dû naviguer entre les écueils pour cette introduction à la vie lyonnaise.

Le premier chapitre, le plus long, est une sorte de promenade, pas totalement innocente, dans les différents quartiers de la ville. Elle repose sur le suivi, de 1896 à 1936, d'une dizaine d'immeubles dont les habitants, s'ils ne sont pas statistiquement représentatifs, incarnent des types urbains bien distincts.

Le second chapitre est une exploration par le biais des grands cercles de l'espace social des élites lyonnaises. Les deux premiers chapitres s'intéressent surtout aux Lyonnais. Les deux suivants, plus abstraits, tentent d'explorer deux domaines dont la connaissance est nécessaire à la compréhension des mobilités : le logement et les tendances de l'économie locale pendant la période étudiée. Ils ne sont d'ailleurs pas traités pour eux-mêmes - pari d'ailleurs difficile à tenir eu égard aux falsifications des recensements - mais pour leurs conséquences sur les problèmes de mobilité.

I. Les immeubles lyonnais et leurs habitants

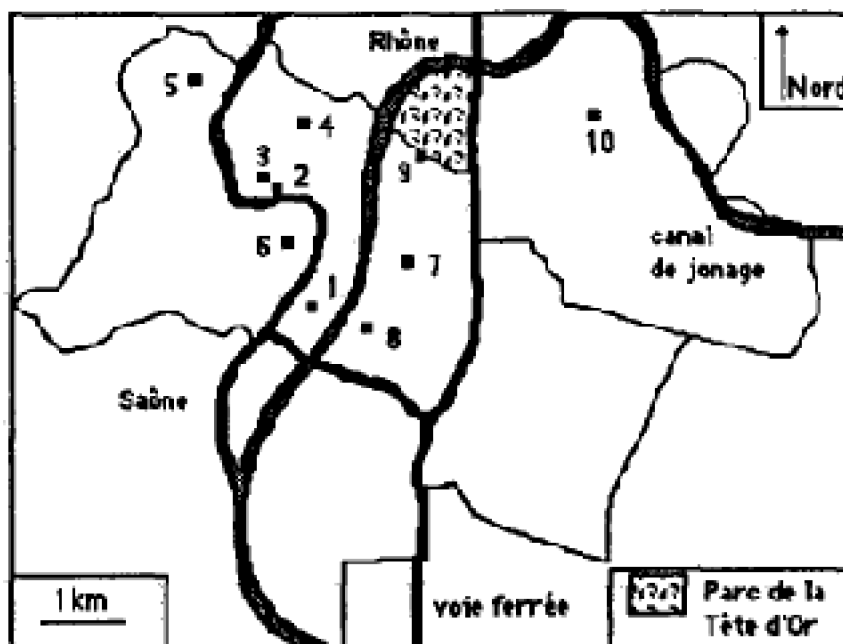
Afin de familiariser le lecteur avec Lyon et avec les Lyonnais, avec la ville et ses habitants, ou avec le contenant et le contenu pour reprendre la formule un peu brutale d'Ildefonso Cerda, j'ai choisi de décrire dix immeubles situés dans différents quartiers de Lyon et de Villeurbanne. Pour cette "introduction à la vie lyonnaise" qui se veut un peu moins impressionniste que celle, dressée en 1926, par Jean Dufour lorsqu'il rédigea son célèbre - célèbre à Lyon ! - Calixte, j'ai suivi, grâce aux listes nominatives des huit recensements, de 1896 à 1936, l'évolution de la population de ces dix immeubles et l'accent a été mis davantage sur les habitants que sur le bâti.

Je n'ai pas choisi ces immeubles au hasard. Ils illustrent quelques types bien repérables d'habitat et d'habitants. Se confronter à l'analyse de chacun d'eux, c'est aborder les différents milieux qui constituent la société lyonnaise et les mutations qui l'affectent de la fin du XIX^e siècle à la seconde guerre mondiale. C'est aussi avoir l'occasion de comprendre, de manière concrète, quelques-uns des écueils que doit s'efforcer d'éviter une histoire sociale de la ville dont l'objet essentiel est, ici, l'analyse des

¹¹⁵ Rendons à César ce qui lui revient !. Sur le caractère autoritaire du principat d'Herriot, voir Jessner Sabine, "Edouard Herriot in Lyons : some aspects of his role as mayor", Warner Charles K. editor, *From the Ancien Regime to the Popular Front, Essays in History of Modern France in Honor of Shepard B. Clough*, Columbia University Press, 1969, p. 145-159 A la veille du premier recensement falsifié, celui de 1911, le maire de Lyon intervient au conseil municipal pour protester contre la fréquence des opérations de recensements (*Bulletin municipal de Lyon*, 17 janvier 1909, p. 37). Il évoque une demande de la municipalité de Dijon pour rendre décennaux, et non plus quinquennaux, les dénombremens afin de réduire "les frais élevés incombant au municipalités, par suite des opérations du recensement quinquennal". Il propose d'appuyer cette demande de la municipalité dijonnaise et il poursuit : "Ainsi que je le faisais remarquer dans mon rapport du 22 janvier 1906... il avait été question à un moment donné de n'opérer le dénombrement de la population que tous les dix ans et non plus tous les cinq ans. Cette question s'était en effet posée après le dénombrement de 1901, mais n'a pas reçu de solution. J'ajoute que les dépenses des derniers recensements effectués à Lyon se sont élevées à 40.000 francs en 1901 et à 39.345 francs en 1906."

mobilités. L'étude de chaque immeuble sera toujours faite dans le même cadre général mais chaque cas sera aussi l'occasion d'attirer l'attention sur un problème spécifique (la stabilité ou la mobilité des habitants, l'importance de la domesticité, la qualité des sources ...) ou d'aborder des thèmes peu développés ensuite (la place des étrangers dans la grande ville).

La localisation des dix immeubles est précisée par la carte ci-dessous. Quatre immeubles se trouvent dans la presqu'île, à Ainay (1), quai Saint-Vincent (2 et 3) et à la Croix-Rousse (4), deux sur la rive droite de la Saône, à Vaise (5) et à Saint-Jean (6) et cinq sur la rive gauche du Rhône, dans le vieux quartier populaire de la Guillotière (7 et 8), aux Brotteaux (9) et à Villeurbanne (10).



- 1 = rue Auguste-Comte, Ainay
- 2 = quai Saint-Vincent, Saint-Vincent
- 3 = rue Tavernier, Saint-Vincent
- 4 = rue Claude-Joseph Bonnet, Croix-Rousse
- 5 = rue des Docks, Vaise
- 6 = rue du Bœuf, Saint-Jean
- 7 = rue de la Part-Dieu, Guillotière -Part-Dieu
- 8 = rue Saint-Jérôme, Guillotière
- 9 = boulevard des Belges, Brotteaux
- 10 = route de Vaux, Villeurbanne

Carte n° 1 : Les immeubles étudiés dans l'espace lyonnais

A. La presqu'île

Ce n'est pas la partie la plus ancienne de la ville de Lyon. Les Romains fondèrent la ville en 43 avant J.C. sur les hauteurs de Fourvière, mais dès le Moyen âge, la ville est descendue le long de la Saône tant son rôle de voie de communication était essentiel. Alors commença la conquête de la presqu'île et la lutte contre les eaux du Rhône. Le confluent de la Saône et du Rhône était alors situé beaucoup plus au Nord qu'aujourd'hui et il se terminait par un chapelet d'îles qui devaient devenir le quartier Perrache.

Au XIX^e siècle, tous les lieux de pouvoir, financier, commercial et politique, sont concentrés dans la presqu'île. Ce n'est qu'en 1890 que la nouvelle préfecture sera construite sur la rive gauche du Rhône sans pour autant réduire le pouvoir d'attraction de la mince langue de terre qui s'étire entre Saône et Rhône, au pied de la colline de la Croix-Rousse.

Dans l'imaginaire des Lyonnais, la presqu'île demeure le pôle principal de la vie Lyonnaise. Les habitants de la Croix-Rousse, des Brotteaux ou de la Guillotière, qui s'y rendent utilisent, même parfois aujourd'hui, l'expression "aller en ville", déniaient ainsi le caractère urbain de leur lieu de résidence. Il était donc logique de commencer cette présentation de la ville par le centre de l'agglomération.

1 Un vieil hôtel particulier du centre de la presqu'île

Le quartier d'Ainay ne fut longtemps qu'un immense marécage au confluent de la Saône et du Rhône. Les travaux de Perrache permirent de repousser plus au sud le confluent et l'urbanisation véritable du quartier commença réellement au XVIII^e siècle. Les Abbés d'Ainay, soucieux d'augmenter leurs revenus, vendirent, à plusieurs reprises, des terrains à la ville. Ils permirent la création de nouvelles rues, telles la rue Vaubecour. Ouverte en 1728, cette rue joue un rôle central dans la géographie sociale, réelle et imaginaire, de Lyon. Pour le très lyonnais auteur de Calixte, Jean Dufourt, elle symbolise la bourgeoisie locale, liée au monde de la soie.

Même si l'architecture ne révèle qu'imparfaitement la richesse des habitants du quartier d'Ainay - maints observateurs ont voulu voir dans l'austérité des façades un trait révélateur d'un hypothétique caractère lyonnais - ce quartier est le seul où subsistent encore aujourd'hui de nombreux hôtels particuliers des XVII^e et XVIII^e siècles, témoins des grandes familles d'alors. Que l'on songe à l'hôtel de Lacroix-Laval ou à l'hôtel de Villeroy¹¹⁶, tous deux du XVIII^e ou bien à celui plus ancien de Fleurieu Claret de la Tourette, ou à celui de Nervo... Dès la Restauration, le quartier est considéré comme l'un des plus agréables de Lyon. Dans sa description historique de la ville de Lyon, Cochard a ces lignes significatives : "La noblesse et les familles qui vivent de leurs rentes l'habitent de préférence à tout autre parce qu'elles y trouvent des appartements plus vastes, plus commodes et mieux aérés que dans l'intérieur de la ville ; qu'elles y jouissent de plus de tranquillité, et que les réunions dans les longues soirées d'hiver y sont plus fréquentes que dans les quartiers de négoce"¹¹⁷. Et en 1925, l'historien lyonnais Kleinclausz peut

¹¹⁶ Respectivement Musée des Arts décoratifs et Musée des Tissus.

¹¹⁷ Cochard, *Description historique de la ville de Lyon*, p. 34-35. Cité par Kleinclausz A., *Lyon des origines à nos jours, la formation de la cité*, p. 251.

encore écrire : "Aujourd'hui, les hôtels sont devenus maisons de rapport et l'aristocratie n'est plus seule à les habiter. Mais entre Bellecour, la rue Sainte-Hélène et la rue Vaubecour existe encore, en une certaine mesure, ce faubourg Saint-Germain lyonnais que Barbey d'Aurevilly se plaisait à signaler comme un des milieux les plus fermés de France"¹¹⁸ .

a. La rue, la cour, les deux ailes

L'un de ces hôtels, situé 2 rue Auguste-Comte, permet de comprendre les logiques résidentielles de quelques "grandes familles lyonnaises". La façade de l'hôtel de Varey, construit en 1758 par l'architecte T.N. Loyer, donne directement sur la place Bellecour. Semblable à celle d'un immeuble, elle dissimule en fait un élégant hôtel particulier dont l'entrée est située 2 rue Auguste-Comte (rue Saint-Joseph jusqu'en 1902). Comme on peut le voir sur les photos, l'organisation générale dénote une influence parisienne avec son aile basse, ses communs et son perron central. L'aile basse percée d'un porche est surmontée d'une terrasse¹¹⁹ .

b. Les habitants

Le nombre de ménages et la population totale de l'hôtel varient beaucoup d'un recensement à l'autre comme le montre le tableau suivant. La taille moyenne des ménages, domestiques compris, est toujours située entre cinq et six à l'exception de l'année 1921 où dominent les ménages de deux individus. L'existence de deux ailes - les hautes fenêtres de l'aile noble ouvrent directement sur la place Louis Le Grand (Bellecour) et sur la promenade des marronniers, alors que celles de l'aile basse donnent sur la rue ou sur la cour - suggère la coexistence de deux populations distinctes.

¹¹⁸ Kleinclausz A., *Lyon des origines à nos jours*, p. 251.

¹¹⁹ Bertin Dominique et Cléménçon Anne-Sophie, *Lyon Guide*, Arthaud, 1986, p. 153.



La façade sur Bellecour



La cour intérieure

Tableau n° 1 Evolution de la population de l'hôtel de Varey, 2 rue Auguste-Comte

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
Taille du ménage								
1				1		1		1
2		2	2	2	8	1	1	0
3	1			2	4	1	1	2
4		3	2	1	2		2	
5		1	1	2	2		1	3
6	3	1	1	1	1	2		
7				3		3	1	1
8		1	1		1		1	
9	1							
10		1	1			1		
11							1	1
12								1
13								
14								
15							1	
Nb de ménages	5	9	8	12	18	9	9	9
Nb d'habitants	30	45	41	52	60	49	59*	52*
Mén. Avec domestiques	2	4	3	4	3	4	4	3
*Chiffres affectés par la présence de ménages fictifs								

Le nombre de ménages avec domestiques varie assez peu : ils sont installés dans l'aile haute qui donne sur la place Bellecour. Elle est composée de trois étages, c'est à dire, sans doute, de trois appartements principaux qui peuvent, à l'occasion, être subdivisés en appartements indépendants. Le nombre des chefs de ménages habitant l'aile basse est beaucoup plus fluctuant. Dans cette aile, les appartements sont beaucoup plus modestes. S'y trouvent aussi des chambres de domestique. Les listes nominatives des différents recensements révèlent les logiques résidentielles de ces deux populations.

Pour ce premier suivi d'immeuble, et malgré le caractère répétitif de cette exposition, je procéderai de manière analytique. Une fois achevée la description de la situation aux huit recensements, je donnerai une vue synthétique de l'évolution générale. Pour les autres immeubles, la présentation analytique sera, dans la mesure du possible, omise.

La situation en 1896

Lors du recensement de 1896, cinq ménages et trente personnes sont inscrits sur les listes nominatives. Seuls deux ménages emploient des domestiques : en cette fin de siècle, tous les appartements de l'aile haute ne sont sans doute pas occupés.

Le premier ménage avec domestiques est celui d'Amédée Baboin¹²⁰. Il est alors âgé de 29 ans et les listes nominatives n'indiquent aucune activité professionnelle. Il est marié à Jeanne Cuchet et ils ont deux enfants en bas âge. La sœur du mari, Marie Elisabeth, jeune femme de 23 ans, vit avec eux. Le ménage emploie quatre domestiques, trois femmes et un homme. La famille Baboin est liée à la Chambre de Commerce de Lyon. Amédée est alors adhérent au Cercle du Divan, l'un des grands cercles les plus fermés de Lyon dont les salons se trouvent à deux pas de chez lui, 30 Place Bellecour¹²¹.

Le second ménage avec domestiques est celui de Charles Isambert, un rentier de 77 ans qui vit avec son épouse et un fils de 32 ans. Trois domestiques sont à leur service. Trois ménages n'emploient pas de domestiques. Pour deux d'entre eux, la profession du chef de ménage n'est pas connue¹²². Le troisième est un employé, Hyacinthe Gautheron, marié à la concierge de l'hôtel de Varey. Ce ménage habite l'hôtel jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale.

La situation en 1901

A cette date, les listes nominatives enregistrent 51 habitants mais 6 sont recensés avec la mention "enfant absent". Ces six enfants appartiennent tous à la même famille. Ce sont les enfants du ménage Gautheron¹²³. Hyacinthe, le mari, est toujours recensé comme employé¹²⁴ et son épouse, Constance, est toujours concierge. Les six enfants absents ont alors entre quatre et seize ans. Seules sont présentes trois filles âgées de dix-sept,

¹²⁰ De manière générale, j'ai changé les noms des individus mais je n'ai pas procédé de la sorte pour les individus dont la visibilité sociale était telle qu'un changement de nom aurait empêché de comprendre certaines réalités sociales. Ces individus sont, pour l'essentiel membres des grands cercles et figurent dans les annuaires du *Tout Lyon*. Leur visibilité est partie intégrante de leur statut social. Une partie des renseignements qui concernent les élites a d'ailleurs été déjà publiée dans Ponson Christian, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, Lyon, P.U.L., 1979. Pour les noms fictifs, je tiens à la disposition des chercheurs qui en auraient besoin, les noms réels des individus décrits.

¹²¹ *Annuaire du Cercle du Divan*, 1895. D'autres membres de la même famille habitent également Ainay et sont également membres du même cercle.

¹²² Il est fréquent que l'enregistrement des professions soit moins bon au début de la période, le fait sera constaté pour d'autres immeubles.

¹²³ Voir le graphique n° 2. Ce croquis, comme tous ceux qui concernent le suivi des familles s'inspirent directement des idéogrammes mis au point par Peter Laslett. Les triangles correspondent aux individus de sexe masculin, les cercles à ceux de sexe féminin. Le "s" dans un triangle ou un cercle indique les domestiques. Voir Peter Laslett (ed.), *Household and Family in past time*, Cambridge University Press, 1972, 624 p. Voir spécialement p. 41 et sq.

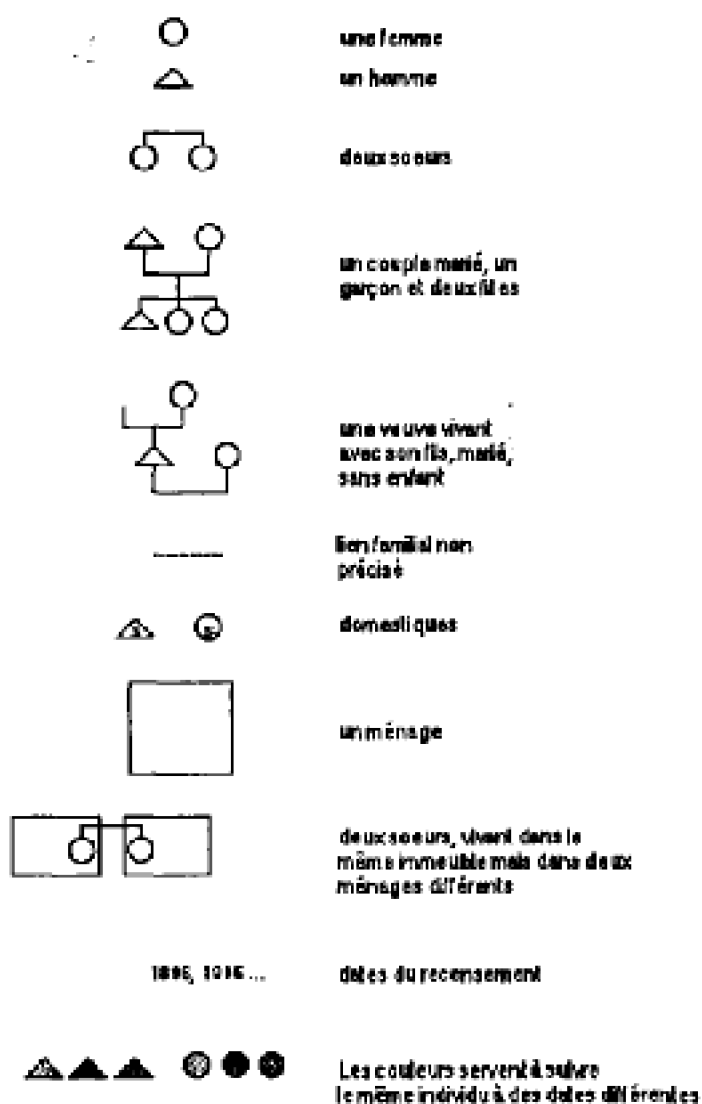
¹²⁴ Les listes nominatives de 1901 sont plus précises. Hyacinthe travaille à la bibliothèque universitaire, sur la rive gauche du Rhône.

deux et un ans. En 1896, le ménage n'avait qu'un enfant avec lui, Albert, un garçon de huit ans, maintenant absent. Ce ménage correspond bien aux ménages de concierges qui, ne peuvent garder leurs enfants avec eux en raison de l'exiguïté du logement. Les souvenirs de Paul Chabot, fils de domestiques devenus concierges, en témoignent ¹²⁵.

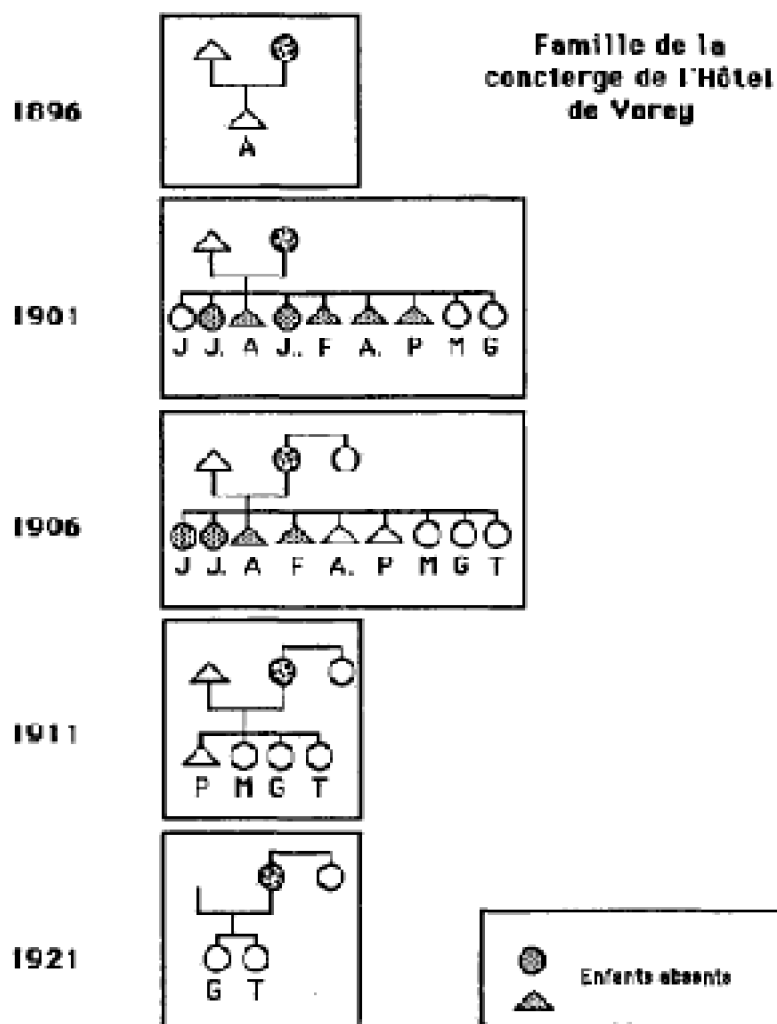
Quatre ménages sur neuf emploient des domestiques. Un ménage de négociant sans enfant en a deux. Celui d'un artiste peintre dont l'épouse et la belle-mère sont recensées comme rentières en compte sept. Charles Isambert, sa femme et son fils résident toujours dans l'immeuble. Il emploie trois domestiques. Le dernier ménage a pour chef Thérèse Baboin. Les liens de parenté avec le ménage repéré en 1896 ne sont pas clairs. Il s'agit sans doute de la belle-soeur d'Amédée Baboin, recensé en 1896. Agée de 33 ans, elle est mère de deux enfants. Elle a à son service quatre domestiques et une institutrice.

Les quatre autres ménages ont pour chefs de ménage un homme et trois femmes. L'homme est un télégraphiste, marié, père de deux enfants. Les trois femmes n'ont pas de profession indiquée. Relativement âgées, l'une vit avec sa fille et ses petits-enfants, l'autre avec sa fille, la dernière avec une jeune femme sans lien de parenté indiqué.

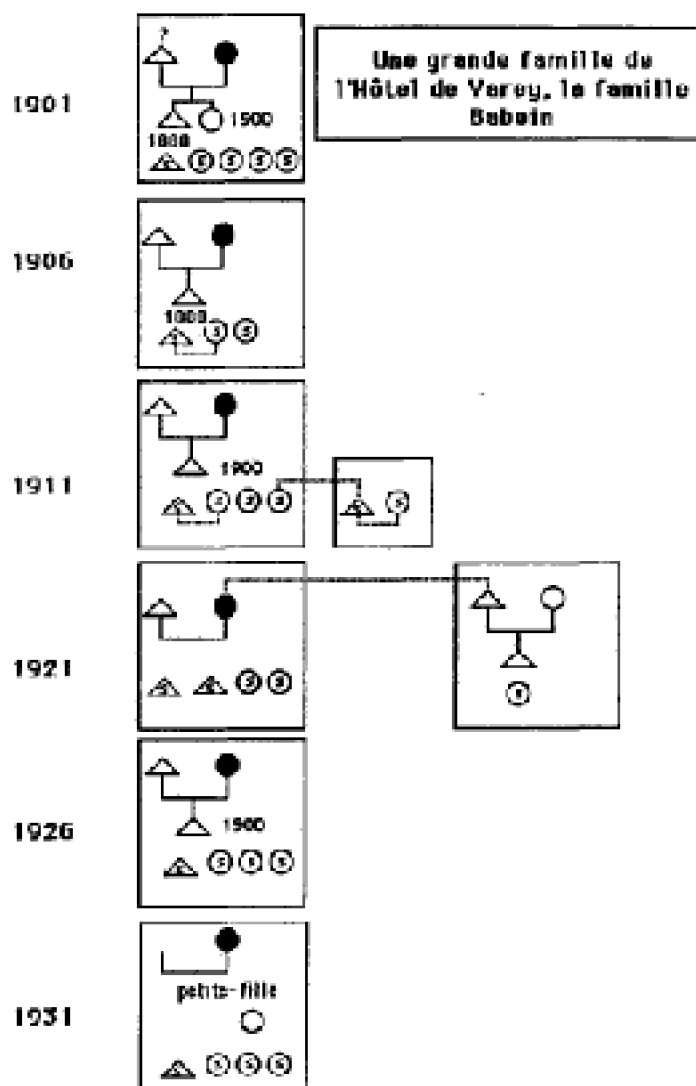
¹²⁵ Paul Chabot, *Jean et Yvonne domestiques en 1900*, Postface de Roger H. Guerrand, Paris, Tema, 1977. Après sa naissance en clinique, fait exceptionnel, Paul ne vit pas avec ses parents. "Il avait été convenu d'avance avec les Robillard qu'ils me prendrait en en nourrice, il était hors de question que ma mère m'élève, elle n'avait pas le temps de s'occuper de moi et les patrons ne toléraient pas les enfants de domestiques" p.191. Lorsqu'il atteint onze ans, il vit avec ses parents maintenant concierges. "La loge était si minuscule qu'ils n'avaient pu me prendre avec eux, et m'avaient relégué au septième étage, dans une chambre de bonne sans fenêtre." p.217



Croquis n° 1



Croquis n° 2



Croquis n° 3

La situation en 1906

Cinq ans plus tard, l'hôtel particulier du 2 rue Auguste-Comte abrite huit ménages et 46 personnes ; 41 sont effectivement présentes. On retrouve le ménage Gautheron. Hyacinthe est toujours employé¹²⁶ et son épouse est toujours concierge, mais le ménage s'est élargi. D'une part, la sœur de Constance vit avec eux et d'autre part, cinq enfants sont désormais présents, conséquence vraisemblable de la plus faible occupation de l'aile basse de l'hôtel de Varey.

Quatre autres ménages résident dans l'aile basse. Le premier est celui d'un cafetier vivant avec sa femme et ses deux enfants, le second est constitué par un entrepreneur et

¹²⁶ Dans la colonne réservée à l'indication de l'employeur, les listes nominatives indiquent "Faculté de Lettres" au lieu de "bibliothèque universitaire".

son épouse. Le chef de ménage du troisième, Jules Charreton, est absent et seules sont présentes son épouse et sa fille, recensée comme mécanicienne. Le dernier enfin a pour chef de ménage une femme, culottière de son état. Elle habite avec sa mère et ses deux fils, un dessinateur et un giletier.

Trois ménages emploient des domestiques et occupent l'aile noble. Charles Isambert est toujours présent. Il a maintenant 85 ans et vit avec son fils de 43 ans¹²⁷ mais sa femme n'est pas recensée. Elle est vraisemblablement morte entre 1901 et 1906. Alors qu'il était recensé comme rentier précédemment, les listes nominatives de 1906 l'enregistrent comme "ancien notaire". Il a toujours trois domestiques.

On se souvient qu'en 1901 le ménage Baboin¹²⁸ avait pour chef Thérèse, une femme de 33 ans, mère de deux enfants. En 1906, elle est recensée comme l'épouse d'Emile Baboin, industriel. Un seul enfant est présent. Le ménage occupe trois domestiques. Emile Baboin¹²⁹ est vraisemblablement le frère cadet d'Amédée qui habite maintenant 6 rue du Plat, à quelques centaines de mètres de la rue Auguste-Comte. Tous deux sont membres du Cercle du Divan¹³⁰.

Le dernier ménage employant des domestiques - cinq domestiques et une institutrice irlandaise - est celui de Maurice Vallas, un chirurgien professeur à la Faculté de médecine. Marié et père de deux enfants, un garçon et une fille de 11 et 12 ans, Maurice Vallas est membre du Cercle du Commerce autre grand cercle lyonnais, mais moins fermé que le Cercle du Divan.

La situation en 1911

Douze ménages habitent l'hôtel en 1911. Cinq y résidaient déjà cinq ans plus tôt : le ménage de la concierge, Constance Gautheron, le ménage Baboin, le ménage Vallas, le ménage de Jules Charreton, un mécanicien noté absent cinq ans plus tôt, et le ménage de François Bouvard recensé comme entrepreneur en 1906 et comme vernisseur de chaises en 1911.

Parmi les sept nouveaux ménages, deux ont des domestiques et cinq n'en ont pas. Le train de vie des deux ménages avec domestiques est très différent : si Guillaume Truchis de Varennes, un rentier de 54 ans, recensé avec son épouse et leur jeune fils est servi par un valet de chambre, une femme de chambre, une cuisinière et un cocher, Jean Bret, dont on ne connaît pas l'activité, marié et père de deux enfants, n'emploie qu'une

¹²⁷ D'après les âges repérés en 1896, ces deux hommes devraient avoir 87 et 42 ans. Ces variations s'expliquent par de menues différences d'un recensement à l'autre qui sont monnaie courante. De plus, avant 1906, les listes nominatives indiquent l'âge. Après, c'est l'année de naissance qui est enregistrée.

¹²⁸ Voir le graphique n° 3.

¹²⁹ Pourquoi n'a-t-il pas été recensé en 1901 ? Sans doute s'agit-il d'une erreur des agents recenseurs car d'après l'*Annuaire du Tout-Lyon* de 1902, il habite bien 2 rue Saint-Joseph.

¹³⁰ *Annuaire du Tout-Lyon*, 1906.

seule domestique. Ce ménage qui n'apparaît qu'une seule fois n'habite sans doute pas l'aile haute de l'hôtel.

Cinq autres ménages habitent l'hôtel. Le premier est celui d'un professeur ¹³¹, marié et père de famille, qui réside 2 rue Auguste-Comte jusqu'en 1926. Les listes nominatives de 1921 indiquent qu'il est professeur à l'externat Saint Joseph ¹³², institution religieuse située à deux pas de l'hôtel de Varey, 10 rue Saint-Hélène. Le second ménage est celui d'un autre professeur, plus âgé, qui vit seul et n'est recensé qu'une seule fois. On trouve également un retraité qui vit avec sa femme et une fille de 21 ans, une repasseuse dont le ménage comprend la belle-mère et les deux enfants. Enfin, un couple de domestiques est recensé comme un ménage autonome.

La situation en 1921

L'année 1921 est tout à fait exceptionnelle : le nombre des habitants de l'hôtel atteint son apogée mais c'est surtout le nombre de ménages qui augmente très fortement passant de douze à dix-huit. Aucun des ménages recensés pour la première fois en 1921 n'est présent cinq ans plus tard. Ce phénomène ne s'était jamais produit auparavant. Il souligne le caractère inhabituel de la situation au lendemain de la guerre. De plus, ces ménages mobiles sont pour l'essentiel des familles nucléaires sans enfants, des ménages d'adultes engagés dans la vie active. Certains sont étrangers à la région lyonnaise comme ce métallurgiste originaire de Meurthe-et-Moselle. Leurs activités professionnelles (tourneur sur bois, bobineuse, dévideuse, apprêteur, métallurgiste) sont assez différentes de celles rencontrées auparavant. Le rôle de Lyon pendant le premier conflit mondial n'est sans doute pas étranger à cette augmentation des ouvriers et des ouvrières dans cet immeuble.

Les ménages qui étaient déjà recensés en 1911 conservent pour l'essentiel leurs caractéristiques, à une exception près, celle du ménage Vallas. En 1911, ce ménage - le père, chirurgien, son épouse et un enfant- avait femme de chambre, valet de chambre et cuisinière. En 1921 le ménage s'est élargi - père, épouse, deux enfants et un cousin - mais n'a plus de domestique. Est ce la manifestation de la crise de la domesticité qui se serait développée à l'occasion de la première guerre mondiale ¹³³ ou les domestiques ne sont-ils pas logés dans l'immeuble ?

La situation en 1926

L'année 1926 peut être considérée comme une rupture dans l'histoire de la population de l'hôtel de Varey. Elle correspond à une période de transition entre deux cycles d'occupation de l'hôtel et la qualité de la source est altérée par les premières falsifications.

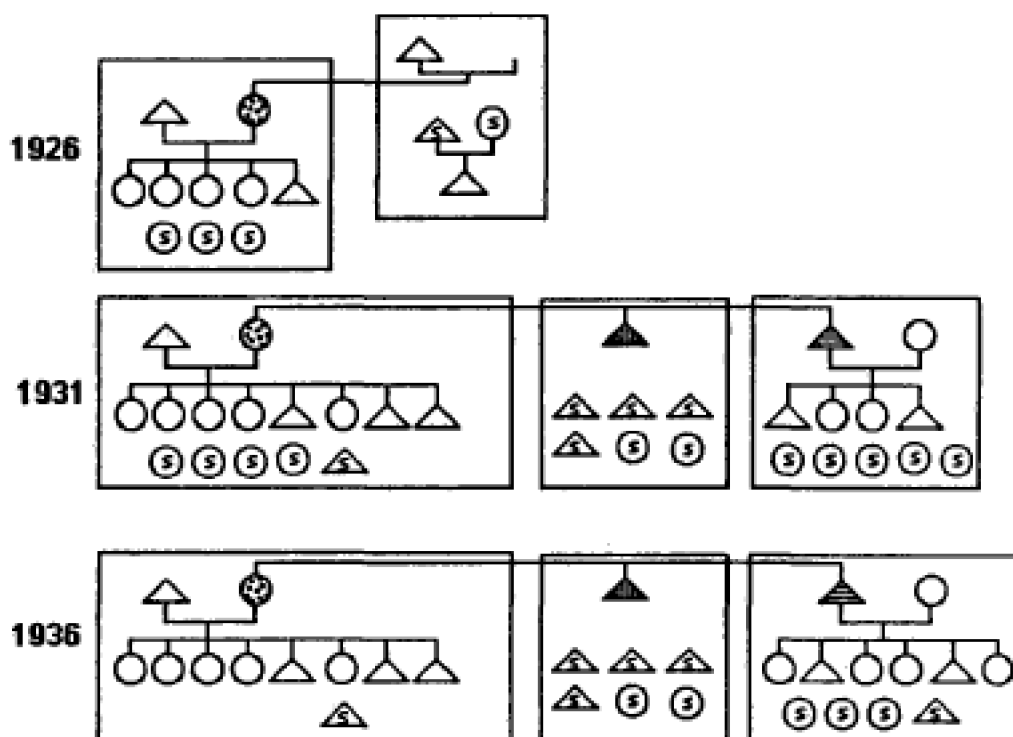
¹³¹ En dépit de faibles variations dans la graphie du nom, il est certain qu'il s'agit du même individu.

¹³² Le fait même que cette précision n'apparaisse qu'en 1921, période où l'Union Sacrée a balayé les divisions consécutives à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est sans doute pas fortuit.

¹³³ Guiral Pierre et Thuillier Guy, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Hachette, 1978, voir p. 241 et sq.

Tout d'abord, Constance Gautheron, concierge depuis 1896, et sans doute, à ce titre, détentrice d'une mémoire de l'hôtel, n'est plus recensée. Ce n'est qu'en 1936 qu'une nouvelle concierge sera à nouveau inscrite sur les listes nominatives. Ensuite apparaît pour la première fois dans l'hôtel, la famille Roche de la Rigodière.

En 1895, Camille Roche, propriétaire du château de la Rigodière, à Blacé, dans le Rhône, membre du Cercle du Divan, habitait 24 quai Fulchiron dans un bel immeuble situé en face du quartier d'Ainay, sur la rive droite de la Saône. En 1906, il est inscrit comme industriel sur les listes électorales et il réside avec son épouse, née de Meaudre, 21 place Bellecour. En 1923, il a alors 59 ans, il est installé sur la rive gauche du Rhône, quai de Serbie, dans la partie la plus huppée des Brotteaux ¹³⁴. En 1926, il est recensé au 2 rue Auguste-Comte. Dans la colonne profession des listes nominatives, les employés municipaux ont porté la mention "soieries, Montessuy". Il est en fait à la tête d'une très ancienne maison de soierie de Lyon. Veuf, il a maître d'hôtel et cuisinière. Sont également recensés dans le même immeuble, son gendre, le comte de Blois, capitaine d'un régiment de dragons stationné à la Part-Dieu, sa femme, Marie Roche, et leurs cinq enfants. Trois domestiques sont à leur service ¹³⁵.



Croquis n°4 : La famille Roche de la Rigodière

Parmi les familles sans domestiques, une seule était déjà présente avant 1926, celle

¹³⁴ *Annuaire du Cercle du Divan, 1895. Annuaire du Tout -Lyon, 1906 et 1923.*

¹³⁵ Les deux autres familles employant des domestiques étaient déjà présentes en 1921 : ce sont les familles Baboin et Truchis de Varennes.

du professeur de l'externat Saint-Joseph. Les multiples ménages de deux personnes qui faisaient l'originalité du recensement de 1921 ont disparu. Cette année là est également recensé le seul ménage sans domestique qui ne va plus quitter l'hôtel jusqu'en 1936. C'est le ménage d'un bouquiniste¹³⁶. En 1926, il travaille chez un patron mais en 1936, il sera recensé comme libraire patron.¹³⁷

L'année 1926 marque une rupture dans la qualité même de la source. Pour la première fois sont recensés deux ménages qui pourraient être des ménages fictifs. Cela réduirait la population de l'hôtel de 12 individus¹³⁸. En 1931 et en 1936 les falsifications des listes nominatives sont encore plus évidentes.

La situation en 1931

La structure générale de l'hôtel est toujours la même mais la présence de la famille Roche de la Rigodière s'affirme. Quatre familles ont des domestiques. De la famille Baboin, il ne reste que la grand-mère et sa petite fille. Thérèse Baboin-Imbert emploie cinq domestiques¹³⁹. Les trois autres familles sont apparentées : ils s'agit des enfants de Camille Roche de la Rigodière qui n'est plus recensé en 1931.

L'aîné, Camille, vit seul et il a à son service six domestiques. Les listes nominatives du recensement de 1931 et de 1936 n'indiquent aucune profession mais le concurrent de l'*Annuaire du Tout-Lyon, Qui est-ce ? Dictionnaire des Lyonnais d'aujourd'hui*¹⁴⁰ indique qu'il est fabricant de soieries¹⁴¹ et administrateur de la Banque de France. Son frère, Jean Camille, est industriel. Selon *Qui est-ce ?*, il est le gérant des "successeurs de Montessuy". Il est également le président des Usagers du P.L.M. Leur sœur est l'épouse du Comte de Blois dont le ménage compte maintenant sept enfants.

Les familles sans domestiques, à l'exception de celle du bouquiniste présent en 1926, sont toutes des familles qui ne sont recensées qu'une seule fois rue Auguste-Comte et parmi lesquelles trois familles sont sans doute fictives. En 1936, la falsification est régulière et assez facile à repérer : les familles fictives sont toujours des familles de cinq personnes. En 1931, les trois familles douteuses, inscrites les unes à la suite des autres, ont trois, quatre et cinq individus mais, outre le fait que les listes nominatives sont très incomplètes pour ces individus, le plus singulier est l'étrange régularité des prénoms que souligne le tableau suivant.

¹³⁶ Il s'agit d'un ménage nucléaire sans enfant.

¹³⁷ Les listes de 1931 n'indiquent aucune profession.

¹³⁸ Voir Jean Bienfait, "La population de Lyon à travers un quart de siècle de recensements douteux, 1911-1936", *Revue de géographie de Lyon*, 1968, n° 1-2, p. 63-132

¹³⁹ Deux d'entre elles sont désignées sous le terme d'"employée", inusité jusqu'alors.

¹⁴⁰ Il paraît pour la première et dernière fois en 1938.

¹⁴¹ La société se dénomme les successeurs de Montessuy.

Les prénoms de trois ménages fictifs

	Ménage 1	Ménage 2	Ménage 3
Chef de ménage	Claude	Claude	Claude
Epouse	Emilie	Emilie	Emilie
Enfant	Henri		Henri
Enfant		Suzanne	Suzanne
Enfant		Hélène	Hélène

Sans ces ménages fictifs, la population de l'hôtel de Varey ne serait pas de 59 habitants mais de 47¹⁴².

La situation en 1936

La Parentèle des Roche de la Rigodière est désormais la seule à occuper l'aile noble de l'hôtel. La famille du comte de Blois compte maintenant huit enfants mais un seul domestique. En fait, le comte, officier de carrière, a pris ses dispositions en vue de sa future installation à Melun, où il va commander un régiment de hussards¹⁴³ et sans doute peut-il avoir recours, momentanément, aux services de la nombreuse domesticité de l'aîné de ses beaux-frères, Camille, dont le ménage est toujours aussi simple : le chef de ménage et ses six domestiques¹⁴⁴.

c. Stabilité et mobilité des ménages

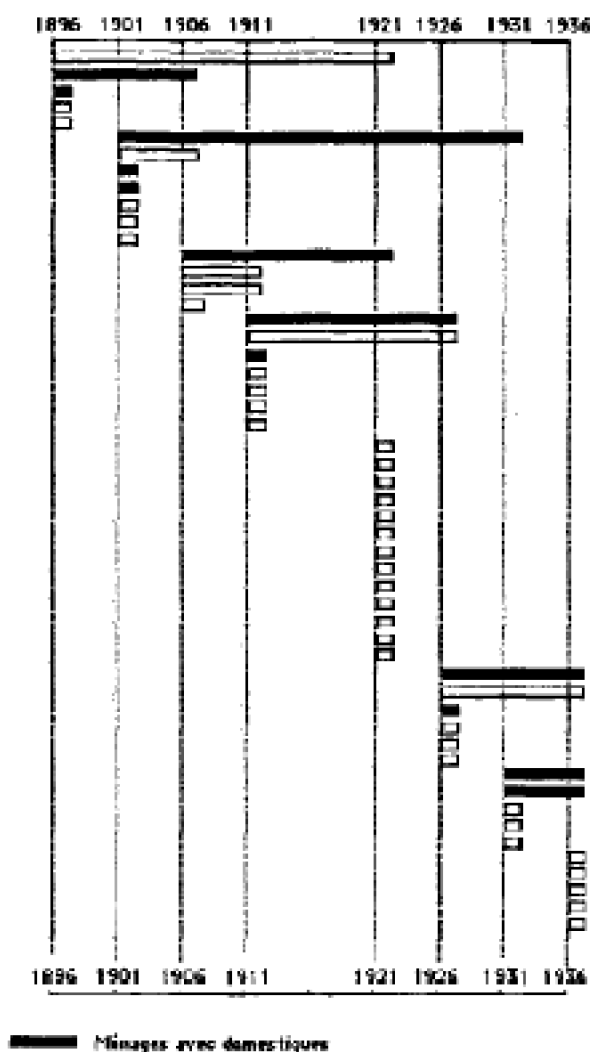
Le graphique suivant donne une vue synoptique de la stabilité et de la mobilité des ménages¹⁴⁵.

¹⁴² En 1936, deux ménages de l'hôtel ont toutes les caractéristiques des ménages fictifs : tous les individus sont nés à Lyon et il s'agit de familles de cinq personnes où les trois enfants sont séparés par un intervalle intergénéral régulier. En 1936, la population n'est donc pas de 52 individus mais de 42. Encore l'hôtel de Varey n'est-il que faiblement atteint par la falsification en comparaison d'autres immeubles qui seront étudiés ultérieurement. Tous les ménages de cinq personnes ne sont pas forcément fictifs. Le ménage de la concierge de l'hôtel compte cinq personnes mais la concierge est née à La Clayette en Saône et Loire et son mari, chauffeur à la Compagnie Générale est né à Paris. Les trois enfants sont nés à Lyon et l'intervalle intergénéral est irrégulier.

¹⁴³ *Annuaire du Tout Lyon* 1937 et 1938.

¹⁴⁴ Pendant les années 1930, les annuaires du Tout Lyon n'indiquent pas l'appartenance des Roche de la Rigodière à un grand cercle, mais l'*Annuaire du cercle de l'Union* de 1944 précise que Camille a adhéré à ce cercle en 1940. Sur le cercle de l'Union, voir chapitre 2.

¹⁴⁵ La lecture se fait de la façon suivante : en suivant la ligne pointillée correspondant à une année, on peut connaître le nombre total de ménages et leur ancienneté dans l'immeuble. Prenons l'exemple de l'année 1911. Douze ménages sont recensés. Un est présent depuis 1896, un depuis 1901, trois depuis 1906, et sept sont recensés pour la première fois



Croquis n° 5 : La stabilité des ménages dans l'hôtel de Vairey

L'ancienneté dans l'immeuble est approchée ¹⁴⁶, mais même imprécise, cette indication ne manque pas d'intérêt : en quarante ans, l'hôtel de Vairey a enregistré le passage de 53 ménages différents ¹⁴⁷, dont cinq ou six sont fictifs. Quarante-et-un n'ont été recensés qu'une seule fois et douze sont restés au moins cinq ans dans l'hôtel de Vairey. La chronologie est primordiale : sur les 23 ménages présents avant le premier conflit mondial, neuf sont recensés au moins deux fois de suite alors que, sur les 30

¹⁴⁶ Un ménage recensé en 1911 mais absent en 1906 peut tout avoir soit une ancienneté de quatre ans, s'il est arrivé en 1907, soit une ancienneté inférieure à un an s'il s'est installé l'année même du recensement, et le degré d'incertitude est plus important encore entre 1911 et 1921

¹⁴⁷ Je n'ai pas considéré comme des ménages différents des ménages ayant changé de chef de ménage mais conservant toujours le même noyau familial. Cela peut être le cas d'un ménage constitué par une mère et sa fille où l'une puis l'autre sont enregistrées comme chef de ménage ; ce peut être aussi le cas d'une épouse qui devient chef de ménage à la suite du décès de son mari....

ménages qui n'apparaissent qu'en 1921 ou après, seuls quatre connaissent le même sort¹⁴⁸. Après la première guerre mondiale, la durée du séjour dans l'hôtel de Varey est plus courte. Ce cas de figure, une diminution de la stabilité pendant l'entre-deux-guerres, est assez exceptionnelle comme le montreront les analyses d'autres immeubles. Elle renvoie pour l'essentiel à l'agrégation dans le même hôtel de deux types de populations bien distinctes.

Les ménages les plus stables sont de toute évidence, les ménages qui résident dans l'aile noble de l'hôtel et qui emploient une nombreuse domesticité, à une exception près, mais bien explicable, le ménage de la concierge de l'hôtel, recensé sans interruption de 1896 à 1921. Et constater que cinq ménages avec domestiques ne sont recensés qu'une seule fois n'infirmes pas l'affirmation précédente : il s'agit presque toujours de parents de ménages résidant dans l'aile noble et la connaissance des fortunes immobilières permettrait d'explicitier certaines trajectoires.

Au demeurant, le suivi de la population de l'hôtel de Varey, met en évidence la disparition de l'immeuble de vieilles familles bourgeoises ou aristocratiques et leur remplacement par la famille Roche de la Rigodière. L'itinéraire résidentiel de Camille - quai de Saône, Bellecour, quai du Rhône, hôtel aristocratique de Bellecour - retrace à l'évidence les étapes de son ascension sociale qui se manifeste encore en 1936 par le nombre particulièrement élevé de la domesticité qu'emploie sa famille.

d. La domesticité

En 40 ans, 103 domestiques ont servi les trois ou quatre ménages qui ont habité l'aile haute de l'hôtel de Varey.

Tableau n° 2 Les domestiques de l'hôtel de Varey 1896-1936 : sexe et fonction.

¹⁴⁸ Si l'on considère tous les ménages douteux comme réellement fictifs, le rapport entre les deux types de ménages est de quatre sur vingt-quatre.

Mobilité et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
bonne d'enfants						1		
Cuisinière				3	1	4	2	1
domestique	6	10	8	1	3	1	4	
employée							2	
femme de chambre				3		3	4	4
gouvernante				1	1		1	1
institutrice		1	1				1	
nourrice sèche							1	
total femmes	6	11	9	8	5	9	15	6
chauffeur				1	2	1	2	3
cocher				1				
cuisinier					1			
domestique	1	5	3				3	
maître d'hôtel						1	1	
valet de chambre				3		2	1	3
total hommes	1	5	3	5	3	4	7	6
total	7	16	12	13	8	13	22	12

En dépit des variations annuelles, la domesticité n'enregistre aucune diminution brutale après la première guerre mondiale¹⁴⁹. Seule l'année 1921 est caractérisée par un faible nombre de domestiques, conséquence indirecte de l'afflux d'ouvriers et d'ouvrières pendant la guerre. En effet, si le nombre de domestiques est faible, la population totale de l'hôtel est très élevée. L'observation des listes nominatives de 1921 a montré la présence, assez inhabituelle, de nombreux couples sans enfants. Ces ménages se sont sans doute installés dans les chambres habituellement réservées à la domesticité. Lors du recensement de 1926, ces ménages ont disparu et la domesticité a retrouvé son niveau d'avant 1914.

En fait les documents utilisés ne fournissent aucun renseignement sur les conditions de logements des domestiques et il n'est pas du tout certain que, dans cet hôtel particulier du XVIII^e siècle, il soit comparable à ce qu'il est habituellement dans de simples

¹⁴⁹ Theresa McBride, *The domestic Revolution, the modernisation of Household service in England and France, 1820-1920*, 1976. L'auteur fournit, p. 35 une série statistique sur l'évolution de la domesticité. En 1921, la population domestique de la France compte 787385 individus, elle en comptait 929548 au recensement de 1911. C'est en 1881 que le chiffre des domestiques a été le plus élevé, il était alors de 1156604. Après 1891, il est toujours inférieur à un million. En France la domesticité représente, avant la guerre environ 2,5 % de la population totale. Ce niveau est beaucoup plus bas qu'en Grande-Bretagne, où il approche 4%, et qu'en Allemagne. Seuls les Etats Unis ont un pourcentage plus faible que celui de la France (*op. cit.* p. 118). Sur le rôle de la domesticité dans la mise en place de l'étiquette au sein des grandes familles victorienne, voir Davidoff Leonore, *The Best Circles, Women and Society in Victorian England*, Totowa, New Jersey, Rowman and Littlefield, 1973, en particulier p. 85-92. Sur le rôle de la domesticité dans les demeures bourgeoises du Nord de la France, voir Smith Bonnie G., *Ladies of the Leisure Class, the Bourgeoisies of Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton University Press, 1981, 304 p., en particulier les pages 74-77. Voir également Martin Fugier Anne, *La place des bonnes, la domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Grasset, 1979.

immeubles bourgeois. Si l'on en croit Marie-Madeleine Pitance, dans son étude sur le logement lyonnais ¹⁵⁰, la situation des domestiques à Lyon est moins favorable qu'à Genève, ville qui lui sert constamment de point de référence. Alors qu'au bord du Léman, les domestiques avaient une chambrette avec une fenêtre, ils ne disposaient à Lyon, que de petites alcôves, sans fenêtre, donnant sur la cuisine ¹⁵¹.

Le degré de précision des appellations professionnelles des domestiques varie beaucoup. Jusqu'en 1906, l'appellation "domestique" est pratiquement la seule appellation utilisée. Après 1911, la précision augmente et différentes spécialités apparaissent, révélatrices de cette hiérarchie non écrite dont parlent Pierre Guiral et Guy Thuillier et que domine le maître d'hôtel ¹⁵². Comment expliquer cette évolution ? Par une modification des tâches ? Il ne semble pas que le service domestique soit un domaine où les tâches se soient radicalement transformées, à l'exception du secteur des transports (cochers et chauffeurs).

Mais il faudrait tout d'abord pouvoir répondre à une question préalable : qui déclarait à l'agent recenseur la profession des domestiques, le maître ou le serviteur ? Il n'est d'ailleurs pas certain que la règle, s'il y en a eu une, ait été partout identique et toujours respectée. Retenons pour l'instant que la période qui suit la guerre semble marquée par une précision accrue des appellations ¹⁵³.

Les domestiques ne restent pas longtemps en place dans la même maison. Sur les 103 cas observés, on compte 100 domestiques différents et il n'est pas absolument certain que les trois domestiques observés lors de deux recensements consécutifs soient exactement les mêmes ¹⁵⁴. Au demeurant cela ne modifie pas la conclusion : le renouvellement de la domesticité dans cet hôtel est permanent ¹⁵⁵. Les liens de parenté entre domestiques (une fille et sa mère, deux sœurs, deux couples) sont rares. Les domestiques sont très mobiles et aucun lien familial, dans le cadre de leur activité professionnelle, ne contribue à les stabiliser. Lyon n'est pour les domestiques qu'une étape dans leur vie, le temps d'amasser un petit pécule qui permettra de s'établir dans le village d'origine. Le phénomène est favorisé par l'existence de bureaux de placement, souvent catholiques, qui se portent garants de la moralité du personnel et qui assurent la pérennité du service par une rotation d'individus aux caractéristiques communes (âge, origine géographique et sans doute comportement). Ce modèle semble particulièrement

¹⁵⁰ Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitations à Lyon*, Villeurbanne, 1944, 240 p.

¹⁵¹ Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitations à Lyon*, p. 20-22

¹⁵² Guiral Pierre et Thuillier Guy, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Hachette, 1978. Voir chapitre 7, la hiérarchie non écrite, p.152-186.

¹⁵³ Ce phénomène sera étudié plus amplement lors de la construction du code socio-professionnel, voir seconde partie.

¹⁵⁴ Noms et prénoms sont identiques mais il y a une faible variation d'âge.

¹⁵⁵ Theresa McBride, *The domestic Revolution* note, p. 74, qu'en 1872, l'instabilité des domestiques lyonnais du 6^e arrondissement est plus forte que celle des domestiques de Versailles

fondé pour les jeunes femmes de chambre ¹⁵⁶ .

Les femmes représentent les deux tiers de la domesticité. Elles sont légèrement plus âgées que les hommes mais il existe, au sein même de la domesticité féminine, de grandes différences : les cuisinières sont toujours nettement plus âgées que les femmes de chambre. Les premières ont en moyenne 37 ans et les secondes 27 ans. L'âge idéal d'une femme de chambre, selon le *Nouveau manuel complet de la maîtresse de maison*, rédigé au milieu du XIX^e siècle par Mme Pariset, est de 24 ou 25 ans ¹⁵⁷ .

L'origine géographique, lorsqu'elle est connue, n'est pas très surprenante : les domestiques viennent de la région proche avec cependant une légère surreprésentation pour le Massif Central ou les Alpes. La zone de migration n'est en fait, pas très différente de celle qu'a repérée Theresa McBride lorsqu'elle a étudié, à partir des listes nominatives de 1872, les seules à indiquer le lieu précis de la naissance, la domesticité lyonnaise du début de la Troisième République. A cette date, la domesticité lyonnaise comptait 1010 domestiques hommes et 9517 domestiques femmes ¹⁵⁸ . Leur zone de recrutement était constituée par quinze départements. Saône et Loire, Loire, Ain, Savoie, Isère, Ardèche et Rhône fournissaient plus de 4% des domestiques, Jura, Doubs, Nièvre, Allier, Puy de Dôme, Haute-Loire et Drome envoyaient entre 0,5% et 3,9% des domestiques ¹⁵⁹ .

Les listes nominatives de la période 1896-1936 ne sont pas un très bon instrument pour étudier les lieux de naissance ¹⁶⁰ mais elles soulignent l'originalité des institutrices des bonnes d'enfants et des gouvernantes ¹⁶¹ . Sauf exception, toutes sont nées en Suisse, en Allemagne, en Angleterre ou en Irlande. "Dans les bonnes familles, il y a toujours une étrangère pour apprendre une langue aux enfants" ¹⁶² . Cette pratique a d'ailleurs inspiré à Henri Béraud quelques lignes ironiques de la "Gerbe d'Or" où le fils du

¹⁵⁶ Témoignage oral.

¹⁵⁷ Cité par Guiral Pierre et Thuillier Guy, *op. cit.*, p. 162.

¹⁵⁸ Theresa McBride, *The domestic Revolution*, p. 20. Sur ces 10527 domestiques, seuls 3179, soit moins d'un tiers, travaillent pour des familles qui occupent plus d'un domestique. Et l'auteur souligne que l'image traditionnelle de la domesticité spécialisée et nombreuse, cuisinière, femme de chambre, cocher... ne concerne qu'une faible part des familles qui emploient des domestiques.

¹⁵⁹ Theresa McBride, *The domestic Revolution*, voir carte p.40. Gilbert Garrier, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais, 1800-1970*, Presses Universitaires de Grenoble, 2 volumes, 1973, tome 1, p. 486 évoque à partir d'un sondage fait dans les listes nominatives de 1911 dans le quartier Bellecour les domestiques nés dans le Rhône : "Ils ont visiblement été recrutés dans le village où le grand propriétaire possède ses terres et sa maison de campagne ; le même personnel est employé aussi bien pour la demeure lyonnaise et pour la résidence secondaire où la famille passe l'été."

¹⁶⁰ Il n'y a aucune indication en 1896 et 1901 et les listes de 1921 n'indiquent que le département de naissance. Les communes de naissance ne sont donc indiquées, et pas toujours systématiquement, que dans cinq recensements sur huit. Les erreurs sont assez nombreuses.

¹⁶¹ Ces dernières sont toujours plus âgées.

¹⁶² Edmée Renaudin, *Edmée au bout de la table*, 1973, p.12 cité par Guiral Pierre et Thuillier Guy, *op. cit.*, p. 167.

boulangers évoque les jeux des enfants sous les marronniers de la place Bellecour. La scène se situe dans les années 1895.

"Avec leurs nurses, leurs miss, leurs grands cols amidonnés, leurs petites vestes à pointes, leurs longs pantalons d'écoliers d'Eton, ils formaient chez nous, dans ce vieux coin de Lyon, des scènes d'estampes anglaises. Ils jouaient à savoir vivre, à s'ennuyer et à ne pas gâter leurs habits. Nous autres, les petits plébéiens, quand le soir tombait, nous étions étourdis de cris, de courses et de soleil ; mais ces enfants de la banque et de la soie s'en allaient en silence vers des rues austères et sans boutiques. Quelquefois, c'était bien mieux : dans un groupe de petits garçons occupés à mouler des pâtés de sable, apparaissait quelque grand faquin à favoris et gilet rayé, qui disait gravement : - Monsieur le comte veut-il bien me suivre ... Le comte ramassait sa pelle, son seau et donnant la main au valet de chambre, il regagnait son hôtel, dont les hautes portes retombaient derrière son dos avec un écho lugubre. Ce cérémonial invariable se répétait chaque jeudi pendant une demi-heure. Toute la marmaille de la rue Vaubecour y passait. Les domestiques se succédaient pour crier des titres et donner des particules devant le tas de sable féodal. Nous, vous le pensez bien, on rigolait..."¹⁶³.

2 Deux immeubles voisins d'un quartier rénové

Ces deux immeubles sont situés dans le quartier Saint-Vincent. Ils ont été choisis pour plusieurs raisons. La comparaison des habitants illustre l'arbitraire de toute définition sociale des espaces urbains de villes anciennes. Bien que distants de quelques centaines de mètres seulement, ces deux immeubles ont des populations très différentes qui renvoient à leur insertion dans le tissu urbain. L'un, situé au fond d'une étroite impasse, est orienté à l'ouest alors que l'autre, construit en bordure des quais de Saône, est orienté plein sud et bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel.

L'immeuble des quais permet, également, d'étudier les conséquences sociales de l'une des rares opérations de rénovations urbaines de la presqu'île. En effet, il est inscrit dans le périmètre d'îlots insalubres remodelé à l'occasion du percement de la rue La Martinière, au début du XX^e siècle.

Le quartier

Le plateau de la Croix-Rousse fut longtemps la voie de passage obligé des routes arrivant de Bresse ou de Suisse, le rocher de la Croix-Rousse descendant jusque dans le lit de la Saône et du Rhône et coupant toute possibilité de communication entre le quartier Saint-Vincent et le nord. En 1639, le chemin de Neuville fut construit sur la rive gauche de la Saône permettant par là-même de désenclaver le vieux quartier de mariniers et de pêcheurs.¹⁶⁴

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, le quartier est, en partie, remodelé

¹⁶³ Henri Béraud, *La Gerbe d'Or*, Horvath, 1979, p. 96-98

¹⁶⁴ Kleinclausz A., *Lyon des origines à nos jours.*, p. 295.

mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle que le quartier prend son aspect contemporain. Le percement de la rue la Martinière est l'occasion de l'adoption, pour la première fois à Lyon, et avec un grand décalage par rapport au contexte européen, des tendances de l'Art Nouveau dont l'immeuble du 46 quai Saint-Vincent est un bon exemple ¹⁶⁵. Pourtant, en bordure de cet espace rénové, subsistent de très vieux immeubles insalubres comme celui de la rue Tavernier.



L'immeuble du 46 quai Saint-Vincent (angle de la rue Tavernier)

¹⁶⁵ Voir les photos ci-après.



La façade de l'immeuble

a. L'immeuble des quais

L'immeuble et la cour du 46 quai Saint-Vincent font partie des 44 immeubles des quartiers Saint-Vincent et la Martinière expropriés en vertu du jugement du 19 juin 1901 du Tribunal civil de Lyon. En effet, la ville de Lyon, bien que la rénovation du quartier ait été déclarée d'utilité publique, n'a pu traiter à l'amiable avec les propriétaires dépossédés et ce fut à l'autorité judiciaire, se fondant sur l'article 15 de la loi du 3 mai 1841, de trancher¹⁶⁶.

A l'occasion du percement de la rue de la Martinière, longtemps retardé par les démarches procédurières des propriétaires des îlots concernés, un arrêté d'expropriation est pris en décembre 1901. Le bulletin municipal, dans son numéro daté du 22 décembre 1901, publie la liste des propriétaires et des locataires des immeubles expropriés, la date d'expiration des baux, le montant annuel des loyers et celui des indemnités proposées¹⁶⁷.

Deux populations différentes cohabitent dans le même immeuble : les habitants "sur rue" et les habitants "sur cour". Elles sont d'ailleurs distinguées dans les listes nominatives du recensement. En 1901, lors de l'expropriation, l'immeuble appartient à Mme Chirat de Montrouge, inscrite dans l'*annuaire du Tout-Lyon*, veuve de Gabriel Ribet de Monthieux, domiciliée 6 rue du Plat, dans le quartier d'Ainay¹⁶⁸.

¹⁶⁶ *Bulletin municipal de Lyon*, 7 Juillet 1901, p.15-19

¹⁶⁷ *Bulletin municipal de Lyon*, 22 décembre 1901, p. 479-481.

¹⁶⁸ C'est l'immeuble où habite Amédée Baboin après avoir quitté le 2 rue Auguste Comte

L'immeuble compte dix huit chefs de ménages. Neuf habitent sur rue et neuf sur cour. Le tableau suivant présente les renseignements concernant les premiers.

Tableau n° 3 . Loyers des appartements principaux, 46 quai Saint-Vincent, 1901 (en francs)

Nom	bulletin municipal	listes nomin.	loyer annuel en F.
Chana		rentier	1000
Dendel	hôtel et pension de chevaux	maître d'hôtel	3000
Guyard		instituteur	600
Maillet vve		gendre architecte	1000
Massu (Masser)		rentier	800
Tissot	architecte	architecte	850
Truffot		officier	1200
Verger dlle		ménagère	72
Rousset vve		ménagère	72

Les deux documents ¹⁶⁹ (tableau du *bulletin municipal* et listes nominatives) s'éclaircissent réciproquement. Pour Louis Dendel, l'ambiguïté de "maître d'hôtel" tombe à la lecture du bulletin municipal qui précise "hôtel et pension de chevaux". Il est alors facile de comprendre pourquoi son frère est recensé comme garçon d'écurie. S'éclaircissent aussi l'importance de son loyer et celle de son indemnisation, plus de 11000 F ¹⁷⁰.

La présence des deux ménagères dont les loyers sont sans commune mesure avec ceux des autres locataires, est facile à expliquer. Entre 1896 et 1901, trois ménages employant des domestiques ont disparu, soit à la suite du décès probable des chefs de ménage, une veuve et un veuf, soit à la suite d'un déménagement devenu inévitable en raison de la décision d'expropriation. Des chambres de bonnes sont devenues vacantes et elles ont été louées, à titre précaire, à des femmes âgées sans emploi salarié. Le bulletin municipal indique d'ailleurs que leur bail est un bail verbal.

Le bail verbal est la règle pour tous les locataires sur cour, manifestation juridique de la différence entre les deux populations dont les différences de loyer moyen soulignent les disparités économiques. Le loyer moyen annuel de façade, y compris celui des deux ménagères, est de 955 F, en les excluant, il est de 1207 F. Le loyer moyen annuel sur cour est seulement de 205 F. C'est dire la différence sociale qui existe entre les deux types de locataires. Parmi les locataires de la cour, on trouve des veuves, un "employé retraité de chemin de fer", un employé, un peintre-plâtrier.... On perçoit bien comment cette conjonction de logements sur cour et d'appartements sur rue peut fausser une géographie sociale fondée sur l'étude des adresses puisque la ségrégation intervient au sein du même immeuble ¹⁷¹.

Détruit en 1902, la reconstruction de l'immeuble est achevée lors du recensement de 1906. Comme le montrent les photos, c'est un imposant immeuble de cinq étages. La

¹⁶⁹ A l'exception de la petite imprécision onomastique signalée, la concordance entre les deux sources est parfaite

¹⁷⁰ Les indemnités versées aux locataires évincés tiennent compte à la fois du loyer annuel mais aussi de la durée du bail restant à couvrir.

façade, en dépit de la présence d'une décoration Art Nouveau, composée de figures féminines, de volutes diverses, d'impostes en ferronnerie, demeure assez traditionnelle¹⁷². L'immeuble correspond tout à fait à celui où s'est installé, à Paris, Joseph Monneron, le professeur issu d'une famille paysanne de l'Ardèche que décrit Paul Bourget dans *L'Étape*. "La grande caserne de rapport modern style, toute neuve, avec les enjolivements de ses sculptures à la douzaine, ses baies à vitraux colorés, son faux air de demi-luxe..."¹⁷³ L'habitat révèle ici la mobilité ascendante de fraîche date que dénonçait le romancier traditionaliste. Si cet immeuble héberge le député radical Justin Godart, type même du "jacobin" susceptible d'apprécier ce genre d'immeuble, selon Bourget, y habitent également des monarchistes...¹⁷⁴ La réalité est plus complexe que la fiction et que le déterminisme !

i. Les habitants

Le tableau suivant présente l'évolution de la population et le nombre des ménages installés au 46 quai Saint-Vincent. Pour les deux premiers recensements, correspondant à l'ancien immeuble, seuls les locataires sur rue ont été retenus.

Tableau n° 4 Evolution de la population des immeubles du 46 quai Saint-Vincent

¹⁷¹ C'est exactement le cas de figure envisagé par O. D Duncan et B. Duncan lorsqu'ils étudient les indices de ségrégation. Voir O. D Duncan et B. Duncan, " A Methodological Analysis of Segregation Indexes", *American Sociological Review*, vol 20, n°2, avril 1955, p. 210-217. Les auteurs remarquent que "si tous les non-Blancs habitaient les allées et tous les Blancs sur la rue, même un indice au niveau du bloc ne révélerait pas le haut degré de ségrégation".

¹⁷² Bertin Dominique et Cléménçon Anne-Sophie, *Lyon Guide*, p. 98.

¹⁷³ Paul Bourget, *L'Étape*, tome 1, p. 70.

¹⁷⁴ Dans ses *Études et portraits*, vol. 3, p. 141 et 156, Paul Bourget se définit comme un traditionaliste positiviste, soucieux de faire la synthèse d'un Bonald et d'un Comte, "ce grand conservateur méconnu", d'un Joseph de Maistre et d'un Taine. La référence au positivisme explique le recours à un déterminisme total qui fait des comportements sociaux, et en particulier du choix du logement, un reflet mécanique de la position sociale.

Mobilité et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
Taille des ménages								
1	1		2			1		1
2		3		1	1	1	2	1
3	2	4	1		3	2	4	2
4	3	3	1	7		1	1	2
5	2		2	3		3	7	4
6			2	2	4	1	2	1
7			1	3	1	3	1	2
8	1		1	1	1		1	2
9				1	2			1
10				2				
11				1				
nb de ménages	9	10	10	21	12	12	18	16
population	37	30	46	126*	68	55	82*	82*
Ménages avec domestiques	5	2	7	11	8	9	9	8
*chiffres affectés par les falsifications								

Si jusqu'en 1906, les recensements sont de bonne qualité, celui de 1911 marque l'irruption brutale des falsifications : il y a deux fois plus de ménages qu'en 1906 et trois fois plus d'habitants ! Ironie du sort : à cette date, Justin Godart, député proche de la municipalité, habite l'immeuble et il a contribué à développer l'appareil statistique de la ville de Lyon !

Les recensements de 1921 et 1926 semblent plus "raisonnables", mais en 1931 et 1936, bien que moins accentuées qu'en 1911, les falsifications sont évidentes. En 1911, les ménages fictifs sont surtout des ménages de quatre ou cinq personnes mais ces ménages fictifs ne sont pas tous construits sur le même modèle et il est plus difficile de le repérer... Ce qui est certain cependant, c'est que ce ne sont pas les ménages les plus importants numériquement qui sont fictifs : les chefs de ménage en sont connus¹⁷⁵ ou sont toujours présents au recensement suivant. Les employés municipaux, responsables de l'élaboration des listes nominatives, n'ont pas hésité à construire des ménages fictifs avec domestiques. En 1931 et 1936, les ménages fictifs sont tous identiques : des familles de cinq personnes dont les enfants sont souvent séparés par des intervalles intergénéraliques réguliers¹⁷⁶. Constituer les listes nominatives devait être un travail assez fastidieux et parfois un peu dérisoire lorsque les employés municipaux avaient pour

¹⁷⁵ C'est le cas du député Justin Godart, dont le ménage est complexe. Veuf, il a deux enfants de cinq et six ans. Sa soeur, sans doute veuve, vit sous le même toit avec ses deux enfants. Deux autres neveux, adultes, habitent avec le député. Une femme de chambre et une cuisinière sont à leur service.

¹⁷⁶ Jean Bienfait remarque, *art. cit.*, p. 97-98 : "Il paraît facile de trier le bon grain de l'ivraie quand la critique s'exerce sur les recensements de 1931 et 1936 - méthode uniformément appliquée et "ficelles" assez grosses - au contraire, et plus particulièrement en 1911, ... les procédés... mis en oeuvre furent plus divers et surtout mieux élaborés."

consigne d'inventer des ménages fictifs, d'où les passages à vide de leur imagination qui se traduisent par le retour régulier des mêmes prénoms et parfois par de petites plaisanteries dans la création des noms propres, dans leur succession, tel cet Abel Guy qui habite le même immeuble que Gance Nestor¹⁷⁷, ou dans les professions indiquées. Peut-être peut-on voir une sorte de clin-d'oeil dans la profession du chef de l'un de ces ménages fictifs du 46 quai Saint-Vincent en 1936 : employé au Bazar de l'Hôtel de ville

ii. Nouvel immeuble et nouveaux habitants

Quelles ont été les conséquences pour l'immeuble du 46 quai Saint-Vincent de l'opération d'urbanisme effectuée au début du XX^e siècle ? Afin de comparer la population de l'ancien immeuble et du nouveau, j'ai dressé le tableau des chefs de ménages en 1896, 1901 et 1906 en indiquant le nombre de domestiques employés¹⁷⁸.

Tableau n° 5 .Professions des chefs de ménage et domesticité dans l'ancien et le nouvel immeuble¹⁷⁹

1896	Domestiques	1901	Domestiques	1906	Domestiques
COMPTABLE	1	ARCHITECTE		AVOCAT	1
CONCIERGE		INSTITUTEUR		CONSUL ARGENTINE	
EMPLOYE		MAITRE D'HOTEL		EMP ADMINISTRATION*	
EMPLOYE		MENAGERE		FABRICANT SOIERIES	2
JOURNALIER		MENAGERE		FABRICANT SOIERIES	2
JOURNALIERE		OFFICIER		FABRICANT SOIERIES	2
NEGOCIANT		RENTIER	1	NEGOCIANT	2
RENTIER	1	RENTIER	1	NEGOCIANT BRODERIES	1
VEUF	2	TEINTURIER		SANS	1
VEUVE	3	VEUVE		VEUVE	

* époux de la concierge.

Ce tableau montre bien la différence de niveau social entre les chefs de ménage de l'ancien immeuble et ceux du nouveau. En 1896 et 1901, cohabitent des membres des classes moyennes, n'employant sauf exception, qu'un seul domestique. Le ménage du comptable est intéressant : en 1896, le chef de ménage a 68 ans, il vit avec son épouse et il emploie une domestique. Cinq ans plus tard, le père est mort et c'est un fils, âgé de 32

¹⁷⁷ Jean Bienfait, *art. cit.* p. 103

¹⁷⁸ Pour l'ancien immeuble, 1896 et 1901, seuls les chefs de ménage des appartements sur rue ont été retenus.

¹⁷⁹ Lorsque la profession n'est pas indiquée, j'ai donné une indication sur le statut familial (veuf ou veuve) ou j'ai retenu une profession indiquée ultérieurement pour le même individu (avocat)

ans, qui est devenu le chef de ménage, il vit avec sa mère et ils ont à leur service une domestique. Le fils est recensé comme rentier. Le loyer annuel du ménage est alors de 800 F¹⁸⁰. On est là dans la strate qu'Adeline Daumard a qualifié de "bourgeoisie populaire".

Toute différente est la population du nouvel immeuble. L'emploi des domestiques y est plus fréquent et ils sont souvent deux par ménage. Les habitants de cet immeuble confortable, disposant d'un ascenseur, sont beaucoup plus homogènes que dans l'ancien immeuble : trois fabricants de soieries et deux négociants sur dix ménages. Cependant, à cette date, aucun chef de ménage ne fait partie de l'un des grands cercles lyonnais. La rénovation urbaine a contribué à élever et à homogénéiser le milieu social mais l'on reste très en deçà de la société de Bellecour : à Ainay, la domesticité est beaucoup plus nombreuse. Les locataires de ce nouvel immeuble jouent cependant, dans leur domaine, un rôle important mais ni leur fortune et ni leur place dans la société lyonnaise ne sont comparables à celles des habitants du Saint-Germain lyonnais.

LE MILIEU DE LA SOIE

En 1906 et 1911, Jean-Baptiste Guise habite 46 quai Saint-Vincent avec sa famille¹⁸¹. Il est alors membre de l'Association catholique des Patrons de Lyon et dirigeant de l'Union Corporative qui regroupe l'Union Chrétienne des fabricants de soierie, la Corporation des employés de la soierie lyonnaise et la Corporation des tisseurs lyonnais. Cette dernière organisation est qualifiée, en 1905, de "premier syndicat jaune". Selon Jean-Baptiste Guise, elle réunit "un grand nombre d'adhérents parmi les ouvriers qui comprenaient que la guerre au patronat était une erreur néfaste pour la prospérité des industries qui ne peuvent vivre que par la bonne harmonie du capital et du travail." Le dirigeant de l'Union Corporative est aussi un membre actif du comité royaliste de Lyon et du Sud-Est¹⁸².

Un autre fabricant de soierie, plus jeune que Jean-Baptiste Guise, habite le 46 quai Saint-Vincent. Il est né l'année de la Commune dans une famille certainement très pieuse puisque ses prénoms sont Pie Marie Joseph. Les listes nominatives ne portent d'ailleurs, comme c'est souvent le cas à cette époque, que le dernier des prénoms. Joseph Jarrosson est à cette époque l'un des membres actifs de la Commission de Fourvière qui finance les travaux de la basilique¹⁸³. Marié, il a en 1911 quatre garçons¹⁸⁴ et deux filles. Une femme de chambre, une cuisinière et une nourrice sont au service de la famille. Dix

¹⁸⁰ *Bulletin municipal de Lyon*, 22 décembre 1901, p. 480. Dans ce document, le locataire est indiqué comme Massu ou veuve Massu.

¹⁸¹ Né en 1844 à Lyon, il est veuf. Il vit avec une fille et un fils nés en 1879 et 1881. Son fils est recensé comme employé de soierie. Il emploie deux domestiques.

¹⁸² Christian Ponson, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, p. 40-41 et p.343. Pour une comparaison, voir Robert Talmy, *une forme de catholicisme social en France, l'Association catholique des patrons du Nord, 1884-1895*, Lille, Morel et Corduant, 1962 cité in Smith Bonnie G., *Ladies of the Leisure Class, the Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton University Press, 1981, 304 p. p. 25. L'Association catholique des patrons du Nord créée dans les années 1880 et les syndicats mixtes jouent un rôle important.

ans plus tard, en 1921, le père a disparu et la mère habite avec trois fils et deux filles¹⁸⁵. Deux domestiques et une gouvernante anglaise sont employées par la famille.

En 1926, aucun membre de la famille n'est recensé au 46 quai Saint-Vincent mais en 1931, on retrouve Charles, l'un des fils, né en 1900. Il est recensé comme employé chez Montessuy, la maison de soierie des Roche de la Rigodière. Marié, Charles Jarrosson a alors quatre enfants.

DÉPUTÉ ET AVOCAT

La présence du député Justin Godart a déjà été signalée. Lorsqu'il s'installe quai Saint-Vincent, son épouse, née Cohendy, vient de décéder. En 1921, le député s'est installé à Paris et il n'est pas recensé quai Saint-Vincent. En revanche, à partir de 1926 et jusqu'en 1936, on trouve, au 46 quai Saint-Vincent, le frère de sa première femme, Georges Cohendy, avocat et professeur à la Faculté de droit. Jusqu'en 1931, ce professeur, lié aux milieux radicaux comme Justin Godart, vit avec sa femme, son fils et sa fille. Une seule domestique est à leur service. En 1936, la famille s'est élargie, une petite fille est née en 1932 et deux domestiques sont employées par le ménage.

UNE FAMILLE D'INDUSTRIELS

La famille d'un fabricant qui apparaît pour la première fois au recensement de 1921 illustre bien l'enracinement d'une famille dans un immeuble¹⁸⁶. En 1921, Jacques Dousselin, fabricant, habite avec sa femme et deux filles. L'aînée, Suzanne, est mariée à Jean Bernard, employé dans l'entreprise de son beau-père¹⁸⁷. Le jeune couple a un jeune garçon de deux ans. Trois générations sont donc réunies dans le même ménage. Cinq ans plus tard, six chefs de ménages présents en 1921 ont quitté l'immeuble et le jeune couple Bernard, qui a maintenant trois enfants, habite désormais son propre appartement. Aucune profession n'est indiquée pour le chef de ménage, mais il emploie une domestique. Son beau-père est toujours dans l'immeuble, il est recensé comme industriel.

¹⁸³ Christian Ponson, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, p.188 et p.342.

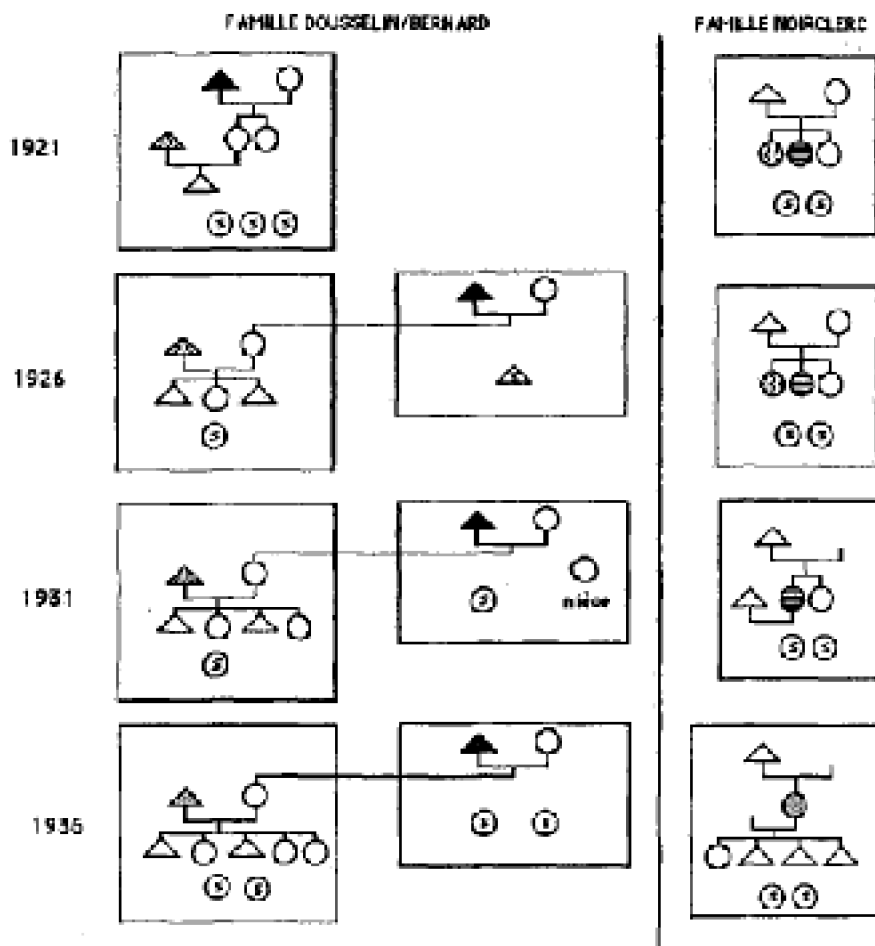
¹⁸⁴ L'un de ses fils, Gilbert, né en 1899, figure dans l'échantillon constitué pour l'étude de la mobilité sociale et professionnelle.

¹⁸⁵ En fait, le dernier des fils recensé à cette date est né en 1914, c'est à dire que le couple Joseph Jarrosson et Marie, a eu au moins sept enfants. Ce nombre d'enfants est conforme à celui constaté alors dans les familles de la bourgeoisie catholique lyonnaise.

¹⁸⁶ Voir le croquis illustrant l'évolution de la famille.

¹⁸⁷ En fait le nom de l'employeur n'est indiqué qu'en 1931.

EXEMPLES DE FAMILLES ET ABELLES DU 46, QUAI SAINT VINCENT



Croquis n° 6

En 1931, le ménage Bernard compte un enfant de plus et le père est recensé comme employé de son beau-père, lui-même est inscrit comme fabricant de produits d'entretien. Outre sa femme et une domestique, le ménage compte une nièce de trente ans. En 1936, le beau-père et le gendre sont recensés comme industriels et la mention "patron" est spécifiée. Chaque ménage est servi par deux domestiques.

Cet exemple suggère plusieurs remarques. Dans l'attente d'un logement disponible, un jeune couple réside chez les parents de l'un des conjoints, souvent les parents de l'épouse, et s'installe ensuite dans le même immeuble qu'eux. Cette situation résulte-t-elle des difficultés liées à la crise du logement d'après-guerre ? Rien n'est moins certain : les appartements de ce type, assez chers, n'ont pas été les plus touchés par les conséquences du moratoire des loyers consécutifs au déclenchement de la première guerre mondiale. En revanche, il est certain qu'un appartement dans un immeuble tel que celui du quai Saint-Vincent bénéficiait d'une rente de situation parce que construit juste avant la guerre.

Le suivi de ces deux familles illustre aussi les formes de la cohabitation des générations. A suivre les catégories Laslett, il s'agit de deux familles nucléaires mais il est évident que l'autonomie du jeune couple est limitée. Même dans l'ignorance de la réalité économique qui préside à ce type de cohabitation entre les générations (location ou propriété), on discerne là une pratique assez fréquente parmi les familles bourgeoises. Ce phénomène est constaté soit dans les années qui suivent le mariage des enfants soit après le veuvage de l'un des parents ou de l'un des enfants. Cet exemple met enfin en lumière les variations d'appellations professionnelles qui affectent la même personne à des moments différents de sa vie. Elles peuvent ne pas être accompagnées d'un changement social évident, c'est le cas de Jacques Dousselin - successivement fabricant, industriel, fabricant de produits d'entretien et industriel - soit, au contraire, en être la manifestation, c'est le cas de son gendre, successivement employé et industriel. L'analyse de ces variations est essentielle pour toute étude de la mobilité professionnelle et sociale.

UNE FAMILLE D'ÉDITEUR

Maurice Noirclerc éditeur, est né à Lyon en 1880¹⁸⁸. Il est installé au 46 quai Saint-Vincent en 1921. Marié, il a alors trois filles de 15, 12 et 9 ans. Deux domestiques sont au service de la famille¹⁸⁹. En 1924, il lance une nouvelle revue, *Notre Carnet*, un concurrent du Tout-Lyon, qui veut être le "trait d'union entre tous les salons de notre ville, les châteaux voisins, les demeures de plaisance du Sud-Est, et qui soit comme le reflet sûr de notre vie mondaine."¹⁹⁰. Le rédacteur en chef de la revue est Tancrède de Visan, pseudonyme de Vincent Biétrix, d'une famille de négociants en produits chimiques, liée aux milieux de l'Action Française.¹⁹¹

¹⁸⁸ Voir le croquis n° 6.

¹⁸⁹ On peut d'ailleurs noter que ces domestiques restent souvent cinq ans ou plus au service de la famille et qu'elles sont parfois originaires du même village, une domestique en place recrutant la nouvelle domestique. Ce mode de recrutement indique peut-être que la famille n'utilise pas les services d'un bureau de placement.

¹⁹⁰ *Notre Carnet*, éditorial du n°1, 24 janvier 1924.

¹⁹¹ Christian Ponson, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, p.343. Tancrède de Visan est le pseudonyme de Vincent Biétrix, né en 1878, il est mort le 16 octobre 1945. C'est son frère, le chanoine Biétrix, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Pothin qui célébra sa messe de funérailles. Vincent Biétrix habitait 7 rue de Bonnel [la zone du troisième arrondissement que j'ai rattaché aux Brotteaux, voir seconde partie] et il était membre du Rotary Club et membre de l'Académie des Lettres et des Beaux-Arts de Lyon. Une remarque fait par Tancrède de Visan dans *Perrache-Brotteaux*, Editions Lugdunum, 1934 peut aider à le définir. Evoquant une vieille cuisinière au service de sa famille, il se met en scène (*op. cit.* p 311) : "Le premier jour, elle m'a dit -Y a-t-il quelque chose que tu n'aimes pas petit ? J'ai répondu-A part le fromage, les invitations et la démocratie que je déteste, je mange de tout." Voir le recueil qui lui fut consacré par ses amis[Martin Basse, Louis Jasseron...] après sa mort, *Tancrede de Visan*, Lyon, Imprimerie A. Rey, s.d. [1945], 80 p. Louis Jasseron écrit à son propos : "Nous voulons signaler que ce bon Français, ami de Maurice Barrès, a particulièrement ressenti les épreuves de sa patrie... parce que sa raison savait, à l'école de Jacques Bainville, prévoir les conséquences" *Le Moniteur Judiciaire*, 16 octobre 1945 [repris dans la brochure p.77]. Il a écrit une brochure sur Paul Bourget, *Paul Bourget, sociologue*, Nouvelle Librairie Nationale, 1908.

Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, le premier numéro de *Notre Carnet* se fait l'écho d'une fête qui a eu lieu 46 quai Saint-Vincent, chez Maurice Noirclerc. En voici le récit : "Cet avant-dernier dimanche, Mme Maurice Noirclerc recevait, en ses salons du quai Saint-Vincent, un essaim d'aimables jeunes filles et une foule plus nombreuse encore de jeunes gens, qui venaient entourer la fille aînée de la maîtresse de maison, au moment où elle allait doubler le cap, peu redoutable, de ses dix-huit ans. Cet événement fut d'ailleurs accueilli sans aucune amertume. Au son d'un orchestre entraînant, blues et shimmy succédèrent aux fox-trot et aux tangos. Un souper par petites tables permit aux danseurs de reprendre haleine, et, comme Cendrillon et le Prince Charmant, ce ne fut qu'à une heure avancée de la nuit que les couples s'aperçurent que les douze coups de minuit avaient sonné depuis longtemps." L'atmosphère de la "leçon de danse" des années folles¹⁹², malgré une rhétorique convenue, est bien rendue par la revue mondaine mais ce compte-rendu ne nous donne malheureusement pas le nom des personnes présentes ni leur nombre. Ces indications, très utiles pour comprendre la sociabilité de la bourgeoisie lyonnaise, sont fréquentes dans *Notre Carnet*¹⁹³.

En 1926, le ménage Noirclerc a la même structure qu'en 1921. En 1931, Maurice Noirclerc est veuf et sa fille aînée est absente. Il est maintenant recensé comme administrateur de société, vit avec deux de ses filles dont l'une est mariée à un jeune ingénieur. En 1936, la structure a encore changé : Maurice Noirclerc vit avec sa fille aînée, vraisemblablement veuve, et avec quatre petits enfants. A cette date, Il est membre du Cercle du Commerce.

Dans cet immeuble cohabitent donc des hommes publics dont les orientations politiques et religieuses sont très diverses. En 1911, deux hommes que l'on peut sans crainte qualifier de militants de la défense religieuse, Joseph Jarrosson et Jean-Baptiste Guise, et de l'un de leurs ennemis déclarés, Justin Godart, sont voisins. Fils de bonnetiers, l'ancien élève du petit séminaire de l'Argentière, est un militant radical-socialiste actif, fortement teinté d'anticlérisme. En 1906, alors que la séparation de l'Eglise et de l'Etat divise les lyonnais, il écrit dans le Lyon Républicain : "les fêtes religieuses périodiques sont imposées comme un devoir ; elles sont un entraînement

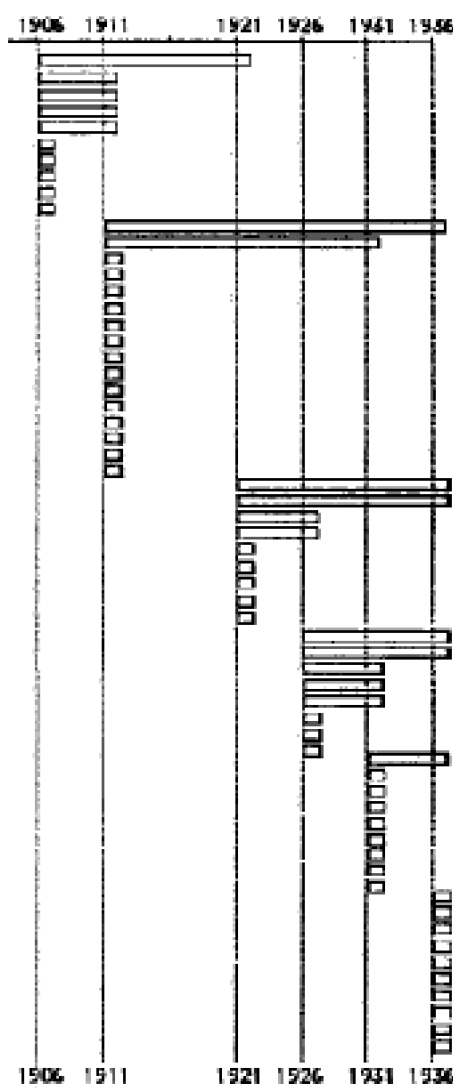
¹⁹² *Notre Carnet*, n° 2, 15-16 janvier 1924, décrit bien l'ambiance de ces années dans les milieux aisés. "Avant la guerre, les professeurs de danse - notre ville en compte une vingtaine, dont cinq ou six très occupés- redoutaient une crise des plaisirs chorégraphiques". Il en va tout autrement au sortir du conflit. Voici quelques extraits de l'interview de l'un de ces professeurs de danse : "Dans le vaste salon qui sert de cadre aux ébats de ses élèves" sur les danses du moment tango, one-step, fox-trott, shimmy, java, paso-doble... A propos de la mauvaise réputation du blues, il répond : "Il n'est rien de plus élégant que l'aimable abandon du blues. Certes il faut apporter à l'exécution des pas beaucoup de grâce et de distinction. La moindre exagération rend équivoques les attitudes. En général, les jeunes danseurs sont trop enclins à singer les professionnelles du déhanchement et s'oublient à les imiter jusque dans les soirées familiales. A Paris, dans les aristocratiques salons, on danse le blues et personne n'y voit la moindre malice" et de continuer : "... N'avez vous pas remarqué toutes les facilités que l'on donne, aujourd'hui aux jeunes filles, pour choisir elles-mêmes leurs époux ? Le bal blanc, ou matinée entre jeunes gens et jeunes filles, tend continuellement à remplacer le bal traditionnel. Jadis les mères n'eussent jamais manqué d'accompagner leurs filles. Aujourd'hui, les filles se passent fort bien de leurs mères. Elles font elles-mêmes leurs invitations et dressent la liste de leurs danseurs préférés."

¹⁹³ L'absence du nombre de participants est peut-être révélatrice de la taille de l'appartement, confortable mais trop étroit pour recevoir deux cents personnes comme c'est alors la règle dans d'autres résidences de la bourgeoisie lyonnaise.

régulier, combiné, nécessaire vers l'erreur ; elles endorment le sens critique, la raison, elles sont la reprise constante de l'être par la dangereuse exaltation ou la béate jouissance de leur sensibilité spéciale ... Quand on voit quel attrait ont les cérémonies religieuses, on comprend l'urgence de leur opposer la force libératrice des cérémonies laïques¹⁹⁴ ". L'appartenance sociale est plus déterminante que les orientations politiques ou idéologiques pour comprendre les logiques résidentielles.

iii. La stabilité des ménages

Pour comprendre la forte stabilité des ménages de cet immeuble pendant l'entre-deux-guerres que met en relief le croquis, il faut tenir compte de l'évolution des loyers pendant cette période.



Croquis n° 7: Stabilité des ménages, 46 quai Saint-Vincent, (nouvel immeuble)

¹⁹⁴ Christian Ponson, *op. cit.* p. 92

Habiter un tel immeuble dans les années 1930 signifiait bénéficier d'un loyer exceptionnellement bas en comparaison de celui payé dans le même type d'immeubles mais construit après la guerre. Pour s'en persuader, il suffit d'examiner le tableau suivant dressé par Marie-Madeleine Pitance et qui correspond tout à fait au type d'appartement du 46 quai Saint-Vincent. Elle compare les loyers perçus pour un appartement bourgeois de 5 pièces construit en 1913 et loué 1700 F en 1914 (colonne A) aux loyers perçus pour l'appartement correspondant d'un des immeubles neufs construits chaque année après la guerre de 1914 (colonne B).

Tableau n° 6 : Comparaison des loyers annuels (en francs) d'un appartement ancien et d'un appartement neuf¹⁹⁵

Année	A : Immeuble ancien	B : Immeuble neuf	rapport A/B
1926	3910	9000	43
1927	3910	9500	41
1928	3910	9500	41
1929	4760	10000	47
1930	4760	10500	45
1931	5015	9500	52
1932	5270	9000	58
1933	5270	8000	65
1934	5270	7500	70
1935	4964	7000	70
1936	5100	7500	68
1937	6800	9000	75
1938	6800	10000	68

Le rapport des deux types de loyer est toujours au très net avantage de l'immeuble ancien, ce qui n'est pas une surprise, et l'écart, même s'il se réduit dans les années 1930, demeure très important. La rente de situation que possèdent les locataires des immeubles bourgeois anciens n'est pas mince.

Quittons le quai et pénétrons dans la venelle adjacente. Tout change ...

b. Un vieil immeuble la prolétarisation des habitants

La rue Tavernier, très étroite, est perpendiculaire au quai Saint-Vincent. Elle se termine en cul-de-sac. La rue de l'Annonciade surplombe cette impasse. L'immeuble retenu se trouve au numéro 14. Il est adossé au rocher. C'est le dernier immeuble de la rue. Ce n'est pas le moins éclairé de l'impasse comme le montrent les photos mais les quelques centaines de mètres qui le sépare des quais marquent toute la différence entre un immeuble bourgeois et un immeuble vétuste, non touché par la rénovation¹⁹⁶.

¹⁹⁵ Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitations à Lyon* p.140

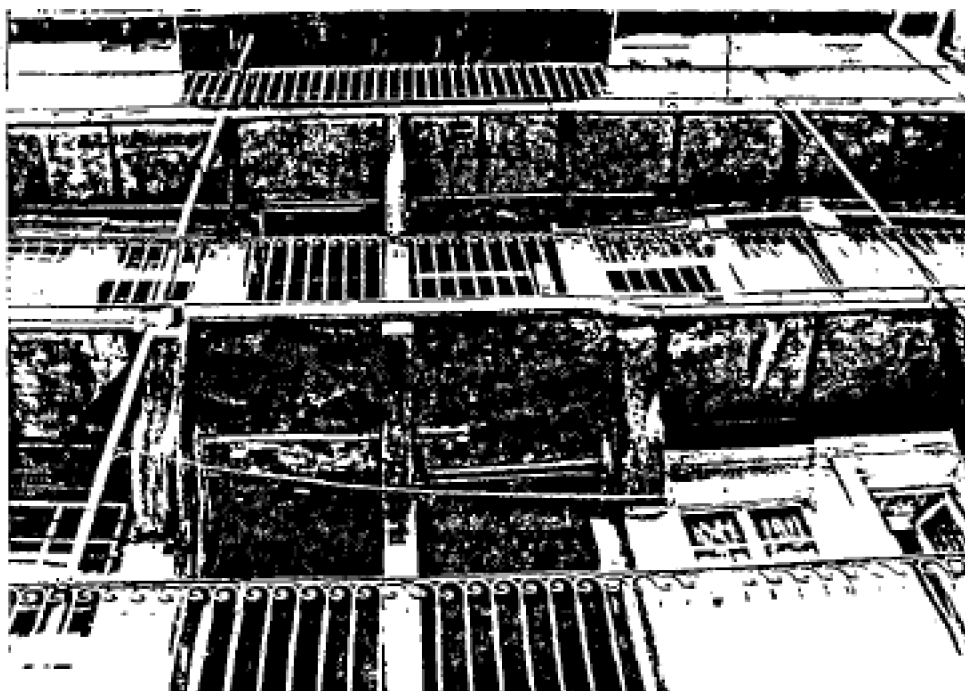
¹⁹⁶ Aujourd'hui, cet immeuble est occupé par des maghrébins.

La cage d'escalier n'est pas close. Située au centre de l'immeuble, elle débouche à chaque étage sur un balcon en coursive qui dessert les appartements. En fait, au sens strict, il ne s'agit pas d'appartements mais d'une succession de pièces dont la coursive est souvent la seule communication. Ici pas de couloirs assurant la discrétion des échanges internes à chaque ménage. La spécialisation fonctionnelle des différentes pièces d'un appartement - sommeil, nourriture et vie sociale - est bien évidemment inconcevable dans ce genre d'immeubles mais plus encore, le caractère privé des circulations, élément essentiel dans la construction des intimités, caractéristique des logements bourgeois, est matériellement limité ¹⁹⁷.



La rue et l'entrée de l'immeuble

¹⁹⁷ On sait le rôle décisif que les circulations ont joué dans l'architecture du XIX^e siècle tant chez les utopistes que chez leurs héritiers. Pour une adaptation fouriériste à destination de la classe ouvrière voir Jean-Baptiste Godin, *Solutions Sociales*, présenté et annoté par Jean-Luc Pinol et Jean-François Rey, Quimper, La Digitale, 1979. César Daly, autre fouriériste, devenu architecte officiel sous le Second Empire a théorisé le principe des circulations séparées des groupes sociaux dans les hôtels de la bourgeoisie. Voir César Daly, *L'architecture privée au XIX^e siècle au temps de Napoléon III*, Paris, Morel et cie, 3 volumes de planches, 1864. Dans le volume 1, 1864, il explicite, p. 19, le principe de circulation des appartements bourgeois, fondée sur une séparation stricte des circulations des maîtres et des serviteurs. Il conclut : "c'est à l'antichambre de l'appartement qu'aboutissent ces deux systèmes de circulation. L'antichambre est une sorte de terrain neutre entre les maîtres et les serviteurs".



Les balcons

Ces très longs balcons ne sont pas très fréquents et rappellent une certaine influence italienne. La sociabilité de ces balcons est complexe. Espace public, les locataires peuvent en avoir une utilisation, sinon privée, du moins privative. La cuisine se prépare parfois devant la porte, sur le balcon et les habitants, surtout à la belle saison, peuvent manger, sans table - la largeur du balcon est insuffisante - devant leur porte. Les chaises sont alors alignées le long du mur et chacun a son assiette sur les genoux. On pourrait y voir une influence méditerranéenne, explicable par l'origine géographique de certains locataires, mais des témoignages oraux, de lyonnais de vieille souche ont confirmé que "manger sa soupe", assis au pied de son immeuble à la Croix-Rousse ou devant sa masure à la Guillotière, n'était pas exceptionnel, surtout avant la première guerre mondiale. Après, pendant l'entre-deux-guerres, le développement de la circulation automobile a provoqué un déclin de ce phénomène. Il est certain que, de ce point de vue, la rue Tavernier est protégée : se terminant en impasse, elle ne devait guère être fréquentée. Plus que d'une tradition liée à l'origine géographique, le niveau social et la conception du privé et du public que possèdent les individus expliquent le fait de manger dans cet entre-deux, ni exclusivement privé ni exclusivement public, qu'est le pas de la porte.

i. D'un milieu populaire à une "petite Espagne"

Le tableau suivant indique les caractéristiques de la population de cet immeuble. En 1931 et 1936, les falsifications sont évidentes et j'ai donc présenté les résultats sur deux colonnes pour ces années là, l'une corrigée et l'autre brute.

Tableau n° 7 : La population de l'immeuble de la rue Tavernier

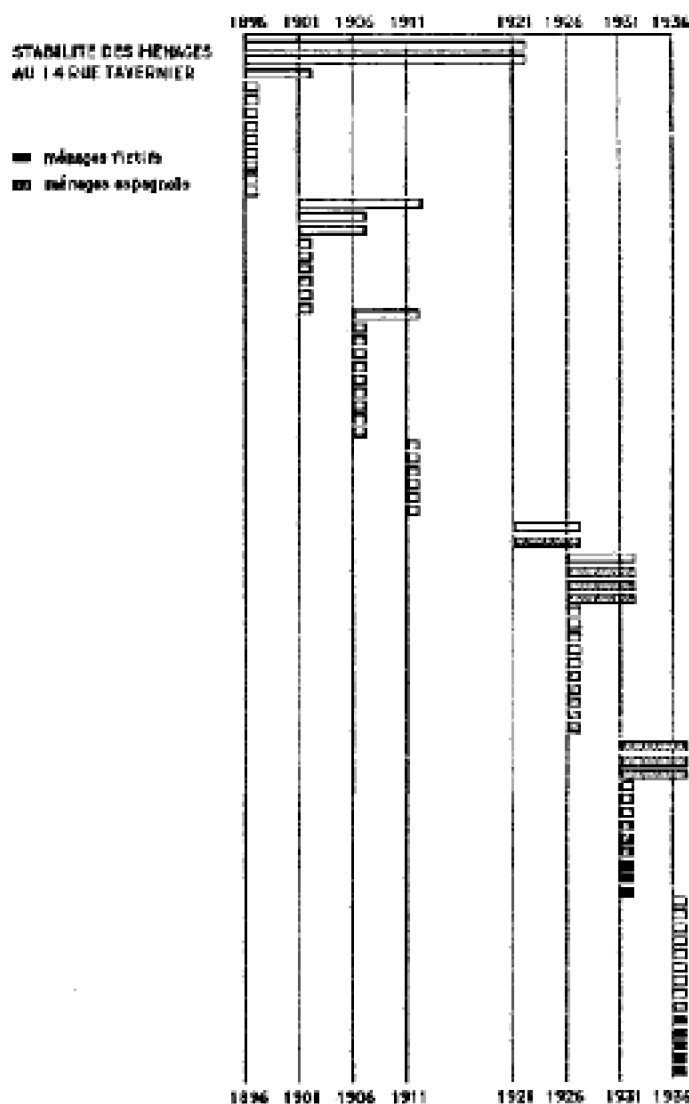
	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931*	1931	1936*	1936
Taille des mén.										
1	3	1	8	3	2	3	1	1	2	2
2		4	2	3		3	3	3		
3	6	3	1		1	2			3	3
4	1	1	1	4	1	3	4	4	6	6
5	1	3	3			2	1	4	1	6
6	1						1	1		
7						2	1	1		
8						1	1	1		
9						1	1	1		
nb de ménages	12	12	15	10	4	17	13	16	12	17
nb habitants	36	37	34	25	9	68	58	73	40	65
taille moy.	3,00	3,08	2,27	2,50	2,25	4,00	4,46	4,56	3,33	3,82
âge moyen	32	38	34	38	40	24	23	22	25	23
* résultats sans les ménages fictifs										

Avant la première guerre mondiale, les variations de populations sont faibles et la population vieillit progressivement en raison de la stabilité de quelques ménages. Cette stabilité est d'ailleurs l'une des raisons de la baisse de la population et surtout de la diminution de la taille moyenne des ménages : arrivés à l'âge adulte, les enfants quittent le domicile parental. Après la guerre seuls quatre ménages sont recensés : deux ont pour chefs des veuves dont le ménage a été recensé rue Tavernier depuis, au moins, 25 ans.

En 1926, le nombre des ménages est de 17 et le nombre d'habitants est de 68, ce qui, par rapport à 1921, et même par rapport aux années d'avant guerre, est une augmentation qui pourrait laisser augurer la présence de nombreux ménages fictifs. En fait, six ménages sur les 17 sont présents à deux recensements successifs donc peu susceptibles d'être fictifs et pour les onze restant, rien ne laisse soupçonner une falsification. Les ménages sont de taille différente et les lyonnais de naissance sont une faible minorité (16 sur 68 habitants), or Lyon est le lieu de naissance le plus utilisé par les employés municipaux lors de la création de ménages fictifs¹⁹⁸. En 1926, les listes nominatives indiquent que quarante habitants sont de nationalité espagnole et neuf chefs de ménages sur seize sont espagnols¹⁹⁹. A cette date, on compte plus de 13000 espagnols dans le département du Rhône. Ils représentent la deuxième communauté étrangère, assez loin derrière la communauté italienne (28489). Le Rhône est un département où les espagnols sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs : ils représentent 13 % de la population étrangère vivant en France en 1926 mais 21 % de la population étrangère vivant dans le département du Rhône²⁰⁰.

¹⁹⁸ Si tous les habitants sont nés à Lyon, une grande ligne verticale suffit à indiquer 30 lieux de naissance d'où une appréciable économie de temps...

¹⁹⁹ Le département du Rhône comptait en 1911, 19988 étrangers. En 1926, les étrangers sont 63152. Georges Mauco, *Les étrangers en France*, A. Colin, 1932, tableau p. 563.



Croquis n° 8 : la stabilité des ménages, rue Tavernier

En 1931, sur les treize ménages réels, neuf sont espagnols et 37 habitants sont de nationalité espagnole. En 1936, sur les douze ménages réels, quatre sont espagnols et 14 habitants sont de nationalité espagnole²⁰¹.

Les années 1926 et 1931 sont donc celles où le flux espagnol dans l'immeuble de la rue Tavernier est de loin le plus massif. Dès 1936, le niveau est tout différent. La tendance - flux jusqu'en 1931, reflux après - est trop conforme à ce que nous savons des flux d'immigrés pendant l'entre-deux-guerres pour n'être que le fait du hasard.

Les conséquences démographiques de l'arrivée des immigrants espagnols sont

²⁰⁰ Les calculs sont effectués à partir des chiffres fournis par G. Mauco, *op. cit.* p. 564-567.

²⁰¹ On pourrait éventuellement compter comme culturellement espagnols les ménages Gonzalez et Mugnos, français d'Algérie, mais cela ne changerait guère les conclusions.

nettes : abaissement de l'âge moyen des habitants de l'immeuble qui augmentait plutôt avant la première guerre mondiale et augmentation de la taille moyenne des ménages due à l'arrivée de familles plus nombreuses que les familles françaises. La communauté espagnole ne compte aucun célibataire ou isolé en 1926, 1931 ou 1936, ce qui serait pourtant la règle dans les années trente à en croire Georges Mauco²⁰². Les espagnols recensés au 46 rue Tavernier ne sont pas venus seuls mais avec leur famille.

A la lecture des lieux de naissances, le rôle des filières migratoires est évident. Trois régions fournissent l'essentiel des migrants, celles de Murcie et Carthagène d'une part, de Valence d'autre part. Celle qui fournit le plus d'habitants est celle de Carthagène avec en particulier la petite ville d'Algar dont sont originaires deux familles en 1926 et 1931 et une en 1936. La dimension familiale de la migration contribue d'ailleurs à accentuer la concentration des lieux de naissances. Les familles dont tous les membres, sauf parfois les plus jeunes, sont nés au même endroit ne sont pas rares. Certains itinéraires sont cependant plus complexes. Ainsi la famille de Ricardo Lopez, un fruitier installé à son compte qui est né en 1888 à Cullera, à quelques quarante kilomètres au sud de Valence. Sa femme, Rosaria, est née à Valence en 1889. Un enfant est né en 1913 à Cullera, un autre est né à Lyon en 1916 et un troisième à Cullera en 1920. Toute la famille est à Lyon en 1926. La première naissance à Lyon, en 1916, correspond à la période où Bertrand Nogaro, directeur du service de la main d'oeuvre étrangère, s'efforce d'organiser l'industrie de guerre : après avoir fait appel à la main d'oeuvre italienne et grecque, le haut fonctionnaire se tourne, à partir de 1916 vers les travailleurs portugais et espagnols²⁰³. L'arrivée d'espagnols dans la région Rhône-Alpes est souvent évoquée dans les témoignages oraux. En particulier, les usines de Pont de Claix et de Pont de Cherruy, dans l'Isère, ont employé de nombreux travailleurs espagnols.²⁰⁴

Certaines familles espagnoles ont également fait le détour par l'Algérie. La famille de Henri Algarondo est en ce sens assez caractéristique. Le père est né en 1887 à Carthagène, la mère est née à Oran en 1891, un enfant est né à Oran en 1913 mais un garçon et une fille sont nés à Lyon en 1921 et 1923²⁰⁵. Les filières migratoires qui président à l'arrivée des espagnols de la rue Tavernier sont plus soupçonnées que strictement démontrées. Néanmoins, on retrouve en filigrane le modèle de "chain migration" que Tamara Hareven a mis en évidence, entre autres, pour les Canadiens français venus travailler en Nouvelle Angleterre à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Ses conclusions sur l'utilisation des liens de parenté comme moyen de recrutement privilégié de la main-d'oeuvre, le rôle de la famille, au sens le plus large, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, comme structure d'accueil et de soutien des

²⁰² Georges Mauco, *Les étrangers en France*, A. Colin, 1932. Voir p. 338

²⁰³ Voir Bertrand Nogaro, "la main d'oeuvre étrangère pendant la guerre", *Revue d'économie politique*, n° 44, 1920 cité in Cross Gary S., *Immigrants workers in industrial France*, p. 38-39.

²⁰⁴ Témoignage oral. Claire Auzias a interviewé des anarchistes espagnols qui sont passés par l'usine Grammont pendant la guerre. Voir Claire Auzias, *Mémoires libertaires, Lyon, 1919-1939*, Thèse de 3^e cycle, Université Lyon 2, 1980.

²⁰⁵ La famille est présente en 1926, le père est maçon et la mère est recensée comme ménagère.

nouveaux venus correspondent tout à fait à ce que les listes nominatives laissent entrevoir ²⁰⁶. Bien sûr, Lyon, surnommée, au début du XIX^e siècle, le Manchester français, n'est pas comme Manchester (New Hampshire) une ville-usine et le recrutement de la main d'oeuvre est celui d'un bassin de travail, non celui d'une firme (Amoskeag Manufacturing Company) mais les similarités ne sont pas absentes. Quelques indications montrent que des usines de Vaise (les Cirages français, Teste, Villard ...) fournissent de nombreux emplois non-qualifiés aux Espagnols de la rue Tavernier. Et plus d'un migrant aurait sans doute pu reprendre à son compte ce témoignage d'une ouvrière d'Amoskeag, Antonia Bergeron : " Quand mes voisins partirent pour les Etats Unis, je décidai de partir avec eux. Il en coûta à mes parents de me laisser partir, non financièrement mais affectivement, mais ils les connaissaient bien et avaient confiance en moi... Je ne connaissais personne quand je suis arrivée... Mais j'ai rencontré une femme qui avait été ma maîtresse, à l'école, au Canada, quand j'étais petite. Elle travaillait à l'usine ici. Elle m'aida, me trouva un travail à l'usine... Ma mère arriva plus tard avec mon petit frère et ma petite sœur... Avec le temps, quelqu'un d'autre arriva, et une autre, et finalement toute la famille se retrouva ici ²⁰⁷ ".

Si les conséquences démographiques de l'arrivée des Espagnols rue Tavernier sont nettes, il en est de même pour l'activité et les secteurs d'emploi des habitants, tant pour les femmes que pour les hommes. Les conséquences sur l'activité des femmes sont évidentes.

Il est souvent délicat d'utiliser les recensements pour étudier l'activité féminine en raison de l'irrégularité des renseignements fournis ²⁰⁸. Le tableau suivant présente les indications figurant dans la colonne profession pour les femmes de plus de 16 ans habitant dans cet immeuble populaire ²⁰⁹.

Tableau n° 8 : Activité des femmes de plus de 16 ans, 14 rue Tavernier

²⁰⁶ Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time, the Relationship Between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge University Press, 1982, 474 p. Voir en particulier le chapitre 5 intitulé The dynamics of kin. Voir aussi le livre de témoignages de Tamara K. Hareven et Randolph Langenbach, *Amoskeag, Life and Work in an American Factory-City*, New-York, Pantheon Books, 1978.

²⁰⁷ Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time*, p. 86

²⁰⁸ Cela explique la grande variabilité des taux d'activité féminine qui dépendent de la manière dont les employés municipaux ont enregistré les épouses d'agriculteurs et de commerçants : dans certains cas elles sont recensées comme commerçantes ou agricultrices et dans d'autres comme sans profession.

²⁰⁹ Dans trois cas des femmes de moins de seize ans ont une "profession", il s'agit deux fois d'écolières et une fois d'une journalière. Le tableau n'en tient pas compte.

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
BISCUITIERE							1	1
BLANCHISSEUSE		2	2			1		
BROSSIERE		1						
CHAPELIERE								1
CONFECTIONNEUSE								1
COUTURIERE	4	2	1	1				
DECOUPEUSE			1					
DEVIDEUSE	1			1				
EMPLOYEE				1				
FILEUSE								1
GUIMPIERE							1	
JOURNALIERE		2	1	2		2		
MAGASINIERE								1
MENAGERE	4	3	3			5		3
OUVRIERE		1				1	2	
OUVRIERE EN SOIE							1	
PASSEMENTIERE		1						
PHARMACIENNE						1		
STENODACTYLO					1			
TEINTURIERE			1					
TISSEUSE		1	1					
A Femmes plus de 16 ans	12	13	11	12	5	19	23*	17*
B Fem. > 16 ans actives	9	13	10	5	1	10	5	8
C = B - ménagères	5	10	7	5	1	5	5	5
Taux d'activité (C / A)	41,7	76,9	63,6	41,7	20	26,3	21,7*	29,4*
* chiffres affectés par les ménages fictifs								

Si l'on ne tient pas compte des ménagères, le taux d'activité féminine; est très différent avant et après la première guerre mondiale. L'arrivée des familles espagnoles a provoqué une chute du taux d'activité et lorsque la communauté espagnole perd quelque peu de son importance, en 1936, le taux progresse à nouveau. Parallèlement on assiste à une évolution des métiers féminins. Avant la guerre, les femmes exercent trois types de métiers : des métiers féminins traditionnels (couturières), des métiers liés à la vieille fabrique (tisseuses, dévideuse, passementière) et des métiers qu'explique la proximité de la Saône et de ses bateaux lavoirs, les plattes, (blanchisseuses). Au contraire après la guerre, les métiers féminins sont moins spécifiques. Seules six femmes de nationalité espagnole ont une activité deux journalières en 1926, une biscuitière et une ouvrière en 1931 et une biscuitière et une fileuse en 1936. Les changements professionnels enregistrés pour les hommes ne sont pas moins nets, comme le montre le tableau suivant

Mobilité et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

Tableau n° 9 : Activité professionnelle masculine, 14 rue Tavernier

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
AJUSTEUR								1*
CAMIONNEUR		1						
CARCASSIER	1							
CHAPELIER								2
CHARBONNIER		1					1	
CHAUFFEUR						1		
COIFFEUR							1	
CONSTRUCTEUR			1					
CROCHETEUR	1							
EMPLOYE	2	1	2	1	1	2	5*	4*
EPICIER		5	2					
FOURCEILLER ?	1							
FRUITIER							1	
FUMISTE		1						
GARCON DE PEINE	1							
HORLOGER			1					
INFIRMIER							1	
JOURNALIER				1				
LISEUR						1		
MACON						2	2	
MANŒUVRE		1	2	1	1	10	5	2
MANUTENTIONNAIRE								1
MENUISIER	2	2	2					1
NEGOCIANT				1				
PASSEMENTIER			1					
POELIER				1				
POLISSEUR							1	
TAILLEUR						1		
TEINTURIER	3	2	1	5	1			
TERRASSIER							1	
TISSEUR	1	1	1					
TOLIER						1		
TOURNEUR								1
Hommes > 16 ans	14	17	16	10	3	20	20*	14*
Hommes > 16 ans actifs	12	15	13	10	3	18	18*	12*

* chiffres affectés par la présence de ménages fictifs

Le taux d'activité; n'est pas affecté par l'arrivée des immigrants espagnols mais la

²¹⁰ Ce taux est en réalité plus important en 1931 et 1936 car les épouses des ménages fictifs pèsent sur les résultats. En les soustrayant, ces taux atteignent 25% et 41,6%. Sur le taux d'activité des mères de famille voir partie 4, chapitre 10.

structure professionnelle et sociale se modifie. Avant la guerre, les métiers traditionnels liés à la soierie (teinturier, tisseur, passementier) voisinent avec des métiers qualifiés (menuisier, horloger), des commerçants et des employés. On trouve même en 1911, un négociant recensé cinq ans plus tôt comme employé. Il n'a pas de domestique.^{211 212}

La structure sociale est assez complexe. Le fait que des femmes exercent la même profession que leur mari, (tisseuse, passementière), contribue à donner l'image d'un immeuble populaire où cohabitent professions indépendantes, ouvriers de métier et petits salariés. Au contraire après l'arrivée de la communauté espagnole, la structure sociale est beaucoup plus simple²¹³. Le fait le plus net est l'étonnante augmentation des manœuvres qui, en 1926, représentent plus d'un actif sur deux. Cinq ans plus tard, les manœuvres sont moins nombreux mais les métiers du bâtiment sont mieux représentés (maçon, terrassier). En 1936, la plus faible présence relative des Espagnols entraîne une diversité plus grande des professions et l'on trouve, par exemple, deux chapeliers. L'arrivée des immigrés espagnols a donc provoqué une simplification de la structure sociale de l'immeuble qui contraste avec la situation antérieure.

ii. Les cycles de peuplement

Les humains n'ont qu'un seul cycle de vie. Les immeubles, au contraire, en ont plusieurs, liés aux transformations de l'espace social. Pour ce vieil immeuble de la rue Tavernier, l'année 1921 a vraiment été une année de fin de cycle qu'illustrent assez bien deux familles ouvrières²¹⁴ présentes depuis 1896. Les deux chefs de ménages sont de générations différentes. Le teinturier, Alfred Joseph Ruet, est né en 1862. En 1906, ses trois enfants sont teinturiers dans la même entreprise que lui, chez Bussy. Cette même année, son épouse, sans doute née en Savoie²¹⁵, exerce la profession de blanchisseuse. C'est certainement la période d'aisance matérielle la plus grande pour ce ménage de cinq personnes. Après le départ de la fille, le père qui a maintenant 49 ans et les deux fils sont toujours teinturiers. Bien qu'appartenant à la génération du feu, - ils ont 24 et 21 ans au début de la guerre -, les deux fils sortent indemnes de guerre, peut-être protégés par leur qualification professionnelle. En 1921, l'un est toujours teinturier chez Bussy et l'autre, - conséquence de son affectation spéciale pendant le conflit ? - est employé à l'arsenal.

²¹¹ En 1901, un ménage sans structure familiale est constitué par cinq jeunes hommes. Ils sont tous épiciers et travaillent chez le même employeur.

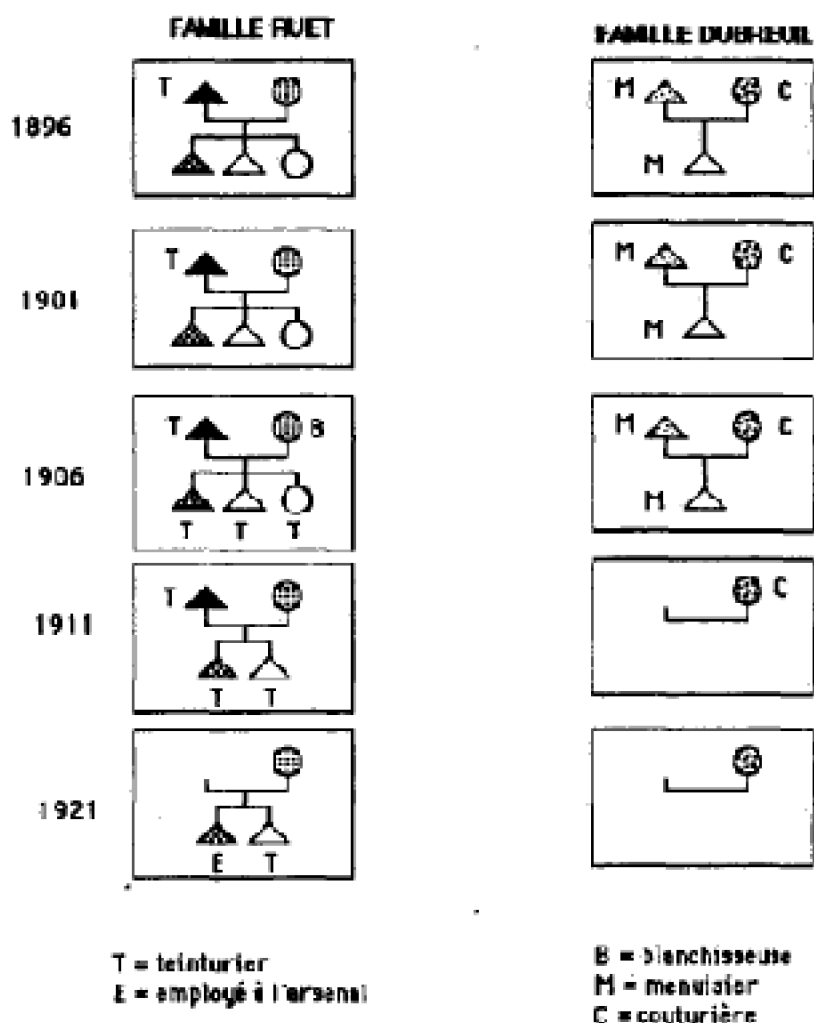
²¹² Bien que recensé comme négociant, il doit être socialement assez éloigné des négociants rencontrés dans l'immeuble du quai Saint-Vincent.

²¹³ Pour que le fait soit clair, il faut éliminer les huit ménages fictifs dont les chefs de ménages sont, dans sept cas sur huit, employés. Trois chefs de ménages fictifs sont employés en 1931 et quatre en 1936.

²¹⁴ Voir le croquis n° 9.

²¹⁵ Les renseignements des différents recensements se contredisent.

DEUX FAMILLES STABLES DU 14 RUE TAVERNIER



Croquis n° 9

Au début de l'observation, le menuisier Marius Dubreuil a déjà atteint 53 ans²¹⁶, c'est dire que des enfants ont pu quitter depuis longtemps le domicile paternel. Un seul garçon est recensé. Il est menuisier comme son père. La mère est recensée comme ménagère. Cinq ans plus tard le ménage a la même composition mais la mère est couturière et la situation est inchangée en 1906. Cinq ans plus tard, Marie Dubreuil, née Perrot a 63 ans. Son mari est mort et son fils n'habite plus rue Tavernier. Elle est couturière à son compte. A 73 ans, en 1921, elle n'exerce plus d'activité mais habite toujours au même endroit.

La population correspondant à ce premier cycle est essentiellement, mais non uniquement, ouvrière. Elle est née à Lyon ou dans la région proche. Le travail de la soie, les industries annexes telle la teinturerie fournissent des emplois qualifiés, parfois à la limite de l'artisanat, qui se transmettent de père en fils. Les femmes sont partie intégrante de cette économie fondée sur le salaire familial plus que sur les revenus individuels. Ce

²¹⁶ Ou 55 ans comme le laissent supposer les recensements ultérieurs.

cycle de peuplement s'achève avec la première guerre mondiale.

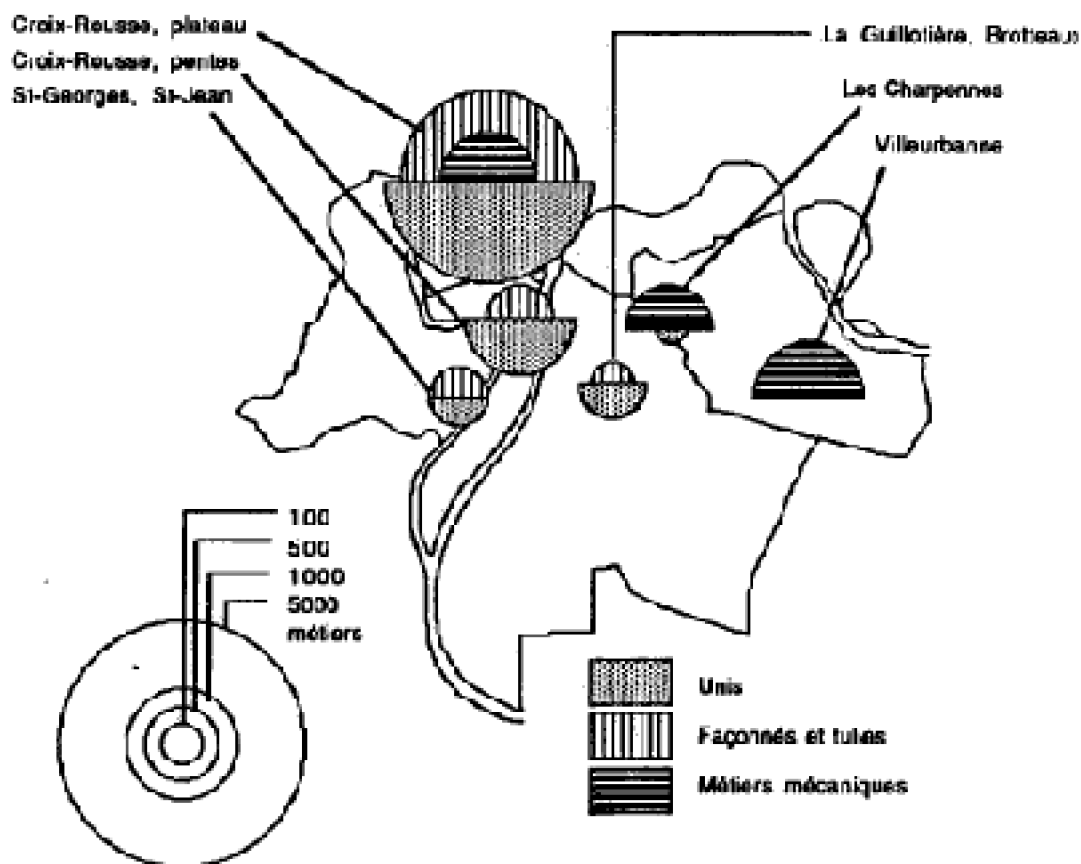
Pour le second cycle, il n'est pas possible de présenter un cycle familial type puisque aucun ménage n'est recensé plus de deux fois. Il se caractérise par la forte rotation des ménages mais, en dépit de ce puissant brassage, les caractéristiques de la nouvelle population restent constantes. Les nouveaux habitants, espagnols pour la plupart, sont plus jeunes, l'activité féminine y est rare et les hommes occupent des emplois le plus souvent non-qualifiés. C'est en 1926 et 1931 que les caractéristiques sont les plus nettes. Dès 1936, le reflux des immigrés atténue la netteté des contours socio-démographiques de l'immeuble car des familles françaises cohabitent avec les familles espagnoles restantes.

3 L'acropole de la soie

Tout au long du XIX^e siècle, la Croix-Rousse a été le symbole du travail de la soie et de la révolte des canuts²¹⁷. Cette colline laborieuse alimente toutes les descriptions de Lyon, voire tous les clichés. Tour à tour exaltée par les socialistes et les républicains, dénoncée par ceux qui y voient l'annonce d'une nouvelle barbarie, châtiée et surveillée par le pouvoir, séparée de Lyon par des fortifications dont la fonction est plus policière que militaire, la Croix-Rousse est constituée de deux zones distinctes : les pentes et le plateau. Les pentes commencent dès les Terreaux. Urbanisées les premières, couvertes d'immeubles élevés, pénétrées par le réseau des traboules, elles ne sont pas séparées du coeur de la ville. Elles se terminent par le quartier du Griffon, lacis de ruelles où se rencontraient les différents partenaires de la fabrique. Dans "Ciel de suie", Henri Béraud invite le lecteur à entrer dans cet univers hostile à l'étranger. "Suivez moi, prenez ma main. Tâtons ces humides parois, gravissons ces escaliers aux marches bordées de fer. Voici cet entresol voûté, garni de banques de chêne, de grands casiers à tiroirs ... Il y règne en plein jour une telle pénombre qu'on a dû pourvoir chaque fenêtre d'un miroir d'étain qui, par la poussière des carreaux, égoutte sa clarté morte sur l'encaustique des meubles et des planchers²¹⁸". Et l'auteur d'évoquer les vieilles maisons de soierie, l'ambiance des commis affairés et craintifs, des garçons de peine qui manipulent les étoffes que viennent rapporter les tisseurs. Là est le coeur de

²¹⁷ Le terme canut est très usité par les observateurs mais il est n'apparaît jamais dans les documents administratifs. Voir dans la seconde partie, le chapitre 5 consacré aux appellations professionnelles. Dans le *Litré de la Grand'Côte*, Nizier du Puispelu (Clair Tisseur) écrit à l'article canut - où aucune allusion n'est faite aux insurrections - "Lecteur, regarde avec respect le canut. Tu n'en verras bientôt plus. Lorsque j'étais borriau [apprenti], voilà cinquante deux ans en ça, il y avait à Lyon soixante mille métiers à main, entends-tu, soixante mille battants frappant la trame. En 1890,..., il n'y en avait plus, selon une enquête de la Chambre de commerce, que douze mille. Et depuis lors, la disproportion est bien plus grande. Si j'en croyais une statistique de l'Office du travail, à l'heure où j'écris (juin 1894), il n'y aurait d'occupés que trois mille métiers à la main. J'espère que c'est une exagération. Mais il reste que le nombre des ateliers privés va diminuant chaque jour au profit du métier mécanique. C'est à dire que la famille disparaît devant l'usine. Cette organisation singulière de l'industrie de la soie, si profondément morale, unique entre toutes, aura bientôt cessé d'être."

²¹⁸ Henri Béraud, *Ciel de suie*, Plon, 1933. Je cite cet ouvrage d'après la réédition de 1980. La citation se trouve p. 101-102



Carte n° 2 : La soierie au début du XX^e siècle, répartition des métiers (d'après Yves Lequin)

la vieille fabrique mais à la fin du XIX^e siècle le travail de la soie a, en grande partie déserté les pentes. C'est sur le plateau que se trouvent les derniers vestiges de la vieille tradition lyonnaise. Urbanisé plus tardivement, séparé du reste de la ville par des fortifications qui subsisteront jusqu'au second Empire, le plateau n'est pas vraiment la ville. Les jardiniers y sont encore nombreux à la fin du XIX^e siècle, époque où la soierie est en pleines mutations. Tôt dans le siècle, les métiers ont pris le chemin de la campagne, et le poids du travail rural est devenu de plus en plus prépondérant²¹⁹, mais surtout, l'apparition des métiers mécaniques a entraîné une nouvelle hiérarchie au sein même de la ville comme le montre la carte des métiers à soie dressée par Yves Lequin²²⁰ au début du XX^e siècle.

²¹⁹ Parmi bien d'autres témoignages de cette évolution, voici les déclarations du maire de Lyon, le docteur Gailleton, à l'occasion du conseil municipal du 14 décembre 1883, "L'invention du métier mécanique, en permettant la fabrication en énorme quantité et à bas prix des étoffes communes, en transportant l'industrie de la ville à la campagne, a modifié complètement les conditions économiques du travail. Lyon, aujourd'hui, reste encore le producteur des étoffes de luxe, mais les étoffes communes tendent à disparaître de plus en plus des ateliers de la ville pour se porter au dehors" cité, p. 205, Association Française pour l'avancement des sciences, 35^e congrès, *Lyon et la région lyonnaise en 1906, aperçus géographique et historique, instruction publique, beaux-arts, sciences et lettres, travaux publics, architecture, hygiène, assistance publique*, Lyon, Imprimerie Rey, 1906, 916 p.

Les métiers mécaniques ont colonisé les nouveaux espaces de la rive gauche, aux Charpennes et à Villeurbanne. Le plateau de la Croix-Rousse associe des techniques de diverses époques : il demeure le conservatoire des productions anciennes, liées à l'utilisation des métiers à bras mais s'y sont aussi implantés les métiers à tulle, de développement plus récent²²¹, et les nouveaux métiers mécaniques²²². De plus, une forme de production, longtemps étrangère à la fabrique traditionnelle, le système usinier fait son apparition au début du XX^e siècle. Georges d'Avenel en témoigne. En 1900, il écrit : "Si l'on avait tenté, il y a vingt ans, d'installer une usine de tissage mécanique à la Croix-rousse, les ouvriers ameutés l'auraient probablement détruite. Elle y existe maintenant. L'un de ces anciens et puissants seigneurs du commerce de la soie, M. Gindre homme fort avisé, qu'une juste appréciation des nécessités présentes a guidé dans son entreprise, a élevé dans l'enceinte même de Lyon, une usine qui occupe 500 ouvrières et 20 ouvriers seulement "gareurs" pour la plupart, c'est à dire surveillant une dizaine de métiers chacun²²³". La mécanisation s'accélère après la guerre et par contrecoup le nombre des métiers à bras décline très rapidement. Aux lendemains de la première guerre mondiale, la vieille fabrique n'est qu'un souvenir : alors qu'il y avait, en 1914, 17270 métiers à bras dans la région lyonnaise, il n'y en a plus que 5413 en 1924, dont 2445 à Lyon même²²⁴.

L'immeuble retenu se trouve 12 rue Claude-Joseph Bonnet, du nom d'un riche industriel de la soie, natif de Jujurieux, dans l'Ain, où il créa l'une des usines-couvents destinées au moulinage de la soie²²⁵. Y vivent aussi bien des tisseurs à leur compte que des ouvriers de chez Gindre. Cette rue se situe en bordure du boulevard de la Croix-Rousse, à proximité des anciens remparts qui furent détruits au début du second empire²²⁶. Les immeubles y sont moins hauts que ceux des pentes mais dès leur construction, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils abritèrent comme les immeubles plus anciens, des métiers Jacquard. L'immeuble est de petite taille et comprend moins d'une dizaine d'appartements. Le tableau suivant présente les caractéristiques la

²²⁰ Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, tome 1, *La formation de la classe ouvrière régionale*, 1977, carte p. 500

²²¹ A propos du tulle, voir Association Française pour l'avancement des sciences, 35^e congrès, *Lyon et la région lyonnaise en 1906, économie sociale, agriculture, commerce, industrie, transports, navigation, aérostation*, Lyon, Imprimerie Rey, 1906, 674 p. on peut lire sous la plume d'un fabricant de soieries, Henry Bertrand, p. 296 : "l'industrie du tulle comptait quelques maisons seulement il y a trente ans... aujourd'hui il y a au moins 50 à 60 maisons". Il y aurait, à cette date, 1400 métiers à tulle et dentelles dont 850 seraient la propriété de maîtres-tullistes, le reste appartenant à des fabricants.

²²² Le même Henry Bertrand précise, p. 299 "Les efforts pour installer l'usine au logis, en y amenant la force motrice électrique, ont déjà obtenu des résultats intéressants puisque plus de 500 métiers mécaniques sont déjà installés à la Croix-Rousse."

²²³ D'Avenel G., *Le mécanisme de la vie moderne*, A. Colin, 1900, p. 250.

²²⁴ Association Française pour l'avancement des sciences, *Lyon 1906-1926, introduction historique, enseignement, mouvement artistique, littéraire, scientifique, la vie sociale, la production, la foire internationale*, Lyon, Imprimerie Rey, 1926, p. 410.

²²⁵ Voir Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, tome 2, *Les intérêts de classe et la république*, p. 115

population.

Tableau n° 10 : La population de l'immeuble, 12 rue C.-J. Bonnet

taille des mén	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
1			3	2	2	2	2	3
2	4	1	4	2	4	5	4	2
3	2	2	1	1	1	1	2	1
4		1	1			1	1	2
5	2				1		2*	1*
6					1			
nb. de mén.	8	4	9	5	9	9	11	9
Population	24	12	18	9	24	19	30	23
* ménages fictifs								

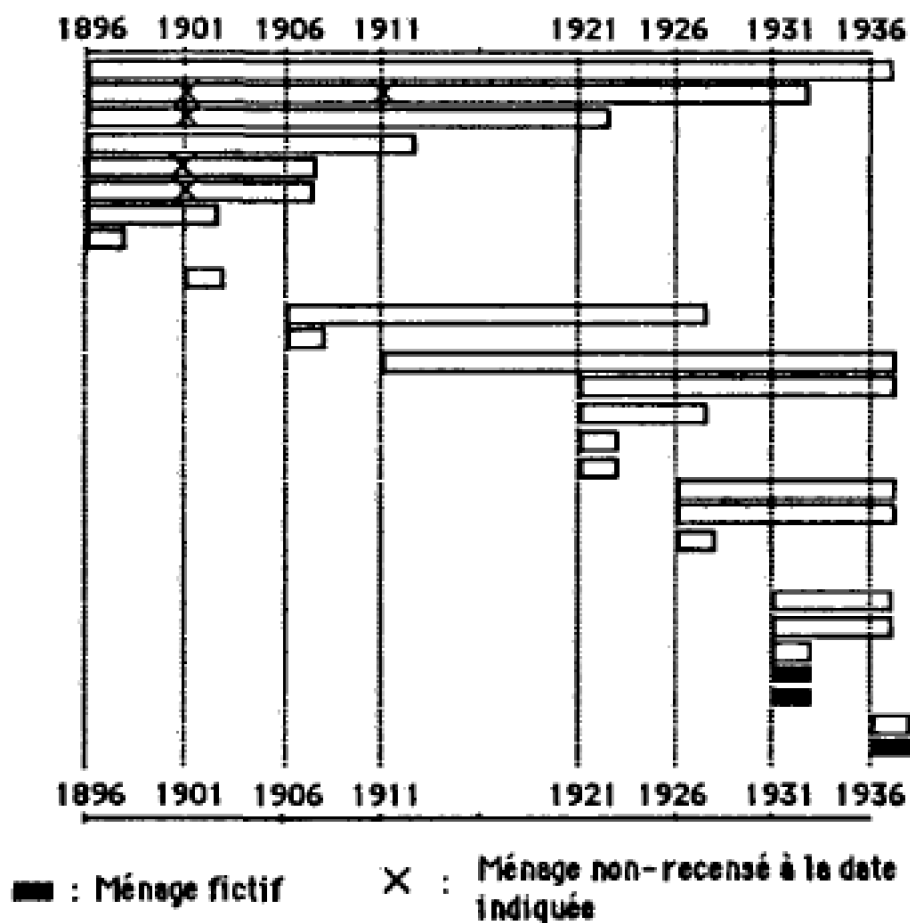
Ce tableau souligne la nette diminution du nombre des ménages en 1901 et en 1911. Ce phénomène renvoie au fait suivant : cet immeuble possède deux entrées et l'une d'entre elles a été mal recensée par les agents municipaux. Quatre ménages présents en 1896 et 1906, n'ont pas été enregistrés en 1901 comme le montre le croquis sur la stabilité des ménages. En 1911, le même phénomène semble s'être reproduit mais il est plus difficile de le démontrer : un seul ménage présent en 1921 n'a pas été porté sur les listes de 1911. Dans cet immeuble, les ménages sont de petite taille ²²⁷. On observe qu'un seul ménage de six personnes alors que le nombre des isolés est relativement important.

a. Un conservatoire démographique

La population de cet immeuble est toujours assez âgée mais on peut distinguer aisément deux évolutions contradictoires : alors que la population vieillit avant la guerre - l'âge moyen dépasse 56 ans en 1911 - la tendance s'inverse pendant l'entre-deux-guerres. Les changements survenus dans les secteurs d'emploi rendent parfaitement compte de cette évolution comme de celle de la stabilité des ménages.

²²⁶ Leur destruction avait été envisagée par la seconde République, mais c'est le second Empire qui la réalisa. Napoléon III écrivait à ce propos dans le *Moniteur* du 3 mars 1865 : "Les fortifications de la Croix-Rousse n'ont plus aucune raison d'être. Elles sont inutiles contre l'ennemi... et nous ne sommes plus au temps où l'on se croyait obligé d'élever de redoutables défenses contre l'émeute... Je désire donc remplacer le mur d'octroi, oeuvre de défiance d'une autre époque, par un vaste boulevard planté, témoignage durable de ma confiance dans le bon sens et dans le patriotisme de la population lyonnaise." (cité in A. Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 306-307)

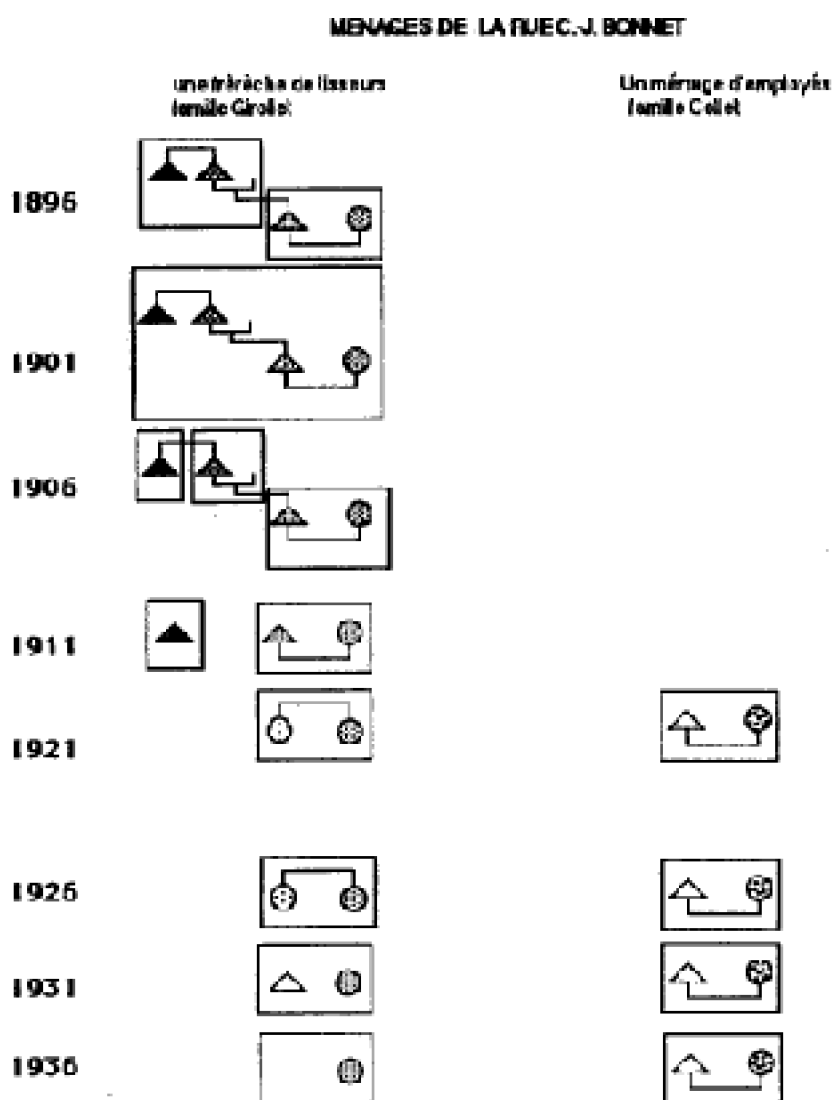
²²⁷ Certaines variations de la taille des ménages sont artificielles. Les employés municipaux ne recensent pas toujours les mêmes personnes de la même manière. Trois frères, tisseurs, dont un seul vit avec son épouse sont présents à plusieurs recensements successifs. En 1896, celui qui est marié est recensé avec son épouse et ses deux frères sont recensés séparément. En 1901, ces quatre personnes sont recensées dans un seul ménage et en 1906 dans trois ménages séparés. Y-a-t-il eu de réels changements ou simplement des règles différentes ?



Croquis n° 10 : Stabilité des ménages au 12 rue C.J. Bonnet

Si l'immeuble de la rue Tavernier se caractérisait par un fort renouvellement de sa population, celui de la rue Claude-Joseph Bonnet est marqué par une stabilité particulièrement accentuée. Avant la première guerre mondiale, la rotation des ménages est très faible. Il existe même un ménage dont un individu est présent pendant quarante ans²²⁸. Amélie Jeanne Girollet a quarante ans lors du premier recensement étudié, en 1896. Elle est née, selon les indications contradictoires recueillies, soit à Lyon, soit plus vraisemblablement à Seyssel, en Savoie. A quarante ans, elle est tisseuse comme son mari. A la même adresse, on trouve deux autres tisseurs, le père et l'oncle de son mari. Après la guerre, elle est veuve et n'est plus recensée comme tisseuse. Elle vit avec sa sœur, native de Seyssel, recensée comme couturière. En 1931, elle a un locataire, nommé Girollet, qui est selon toute vraisemblance un parent de feu son époux. Le jeune homme est employé. Enfin, en 1936, âgée de 81 ans, elle vit seule. Cet exemple souligne bien l'existence d'un noyau démographique stable sur le plateau de la Croix-Rousse, phénomène beaucoup moins perceptible sur les pentes. Cette différence sera confirmée, dans le cadre du quartier et non plus de l'immeuble, par l'utilisation d'autres méthodes²²⁹

²²⁸ Voir le croquis n° 11.



Croquis n° 11 : Deux types de ménages, rue C.j. Bonnet

b. La colline où l'on travaille

La forte stabilité d'ensemble la population de cet immeuble n'empêche pas une forte évolution des secteurs d'emploi, tant masculins que féminins comme l'indiquent les deux tableaux suivants.

Tableau n° 11 : La population active masculine, 12 rue C.-J. Bonnet

²²⁹ Voir croquis n° 83 et 84, partie 4.

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
ajusteur					1			
dessinateur							1	1
égoutier						1		
employé	1	1	2			3	4	3
encaisseur					1			
garçon de rentes						1		
homme de peine					1			
jardinier				1	1			
mancœuvre	1							1
repousseur métaux							1	
représentant							1	1
surveillant							1	
teinturier			1					
tisseur	9	6	5	2	1			
tulliste				1		1		1
voyageur					1			
sans indication					3			
Hommes > 16 ans	11	7	8	4	9	6	8	8

Tableau n°12 : la population active féminine, 12 rue C.-J. Bonnet

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
confectionneuse						1		
couturière			1	2	1	1	1	
dévideuse			2					
employée			1		1		1	
galonneuse					1			
guimprière							1	
lingère								1
ourdisseuse			2					
téléphoniste						1		
tisseuse	9	4	2	3		1		
sans indication	0	1	1	0	10	6	6	6
Femmes > 16 ans	9	5	9	5	13	10	9	7

A la lecture des appellations professionnelles le caractère populaire du quartier est la première impression qui prévaut. Le milieu est proche de celui rencontré rue Tavernier avant guerre, avant l'arrivée de la communauté espagnole, mais la structure professionnelle est beaucoup plus homogène tant chez les hommes que chez les femmes. L'écrasante hégémonie de la soierie est encore perceptible en 1896. Neuf hommes sur onze sont tisseurs et neuf femmes sur neuf sont tisseuses. A cette date, aucune indication n'est fournie par les listes nominatives en matière de statut professionnel mais tout indique que l'atelier familial domine comme le confirment les recensements suivants. En 1906, un seul couple de tisseurs, récemment arrivé dans

l'immeuble, est employé dans l'usine Gindre. Les deux époux sont plus jeunes que les autres tisseurs et dès 1911, le mari change de profession. L'âge moyen des tisseurs est élevé et augmente régulièrement à chaque recensement²³⁰. Il témoigne de la stabilité résidentielle des tisseurs, imposée par les conditions techniques mêmes, et du déclin de la fabrique dont les emplois ne sont pas renouvelés. Pour les fils de tisseurs l'hérédité professionnelle n'est plus possible, l'évolution même des structures économiques leur impose la mobilité. Une famille illustre très bien ce phénomène : celle de Siméon Chavent. En 1896, cet homme de 64 ans travaille avec sa femme, qui a le même âge, et avec deux fils de 29 et 18 ans. Un seul des trois fils recensés, le plus âgé, n'est pas inscrit comme tisseur mais comme manœuvre. Cinq ans plus tard, on ne retrouve que le père, la mère et le fils aîné maintenant recensé comme tisseur. Les deux plus jeunes ont disparu. Le recensement ne nous permet pas de savoir ce qu'ils sont devenus mais les listes électorales nous permettront de suivre les itinéraires de ces fils de tisseurs qui désertent "la colline où l'on travaille".

Après la guerre l'activité des femmes diminue brutalement et pour la majorité d'entre elles aucune profession n'est plus indiquée. Dans le même temps, les tisseurs disparaissent. A leur place s'installent des employés (Crédit Lyonnais, Banque de France) un représentant, un garçon de rentes... Le ménage de Constant Collet symbolise assez bien cette évolution. Cet employé du Crédit Lyonnais est né en 1879 à Serrières en Chautagne, village savoyard des bords du Rhône. Son épouse est née à quelques kilomètres de Serrières, à Seyssel, commune de naissance des deux sœurs Girollet. Hasard ? Constant et Marie-Louise Collet emménagent après le recensement de 1921 et ils restent dans le même immeuble jusqu'à la guerre. Pendant toute cette période, le mari conserve son emploi au Crédit Lyonnais.

Le suivi de cet immeuble illustre parfaitement les transformations sociales qui animent la Croix-Rousse où le métier à tisser s'efface au profit des bureaux. Les deux familles suivies, la famille Girollet et la famille Collet symbolisent cette évolution mais certaines caractéristiques générales de la population demeurent, telle la communauté des origines géographiques, ce qui conforte la sociabilité spécifique du quartier.

B. La rive droite de la Saône

La rive droite de la Saône rassemble des espaces très différents : les hauteurs de Fourvière, le pied de la colline, étroite frange de terre en bordure de la Saône, reliée à Fourvière par les montées du Gourguillon, du Chemin Neuf et Saint Barthélémy, où s'égraine un chapelet de quartiers, Saint-Georges, Saint-Jean et Saint-Paul, qui constituent le Vieux Lyon et enfin, au nord, l'ancienne plaine inondable de Vaise, longtemps à l'écart de toute urbanisation.

1 Un vieux quartier ouvrier un immeuble vaisois

²³⁰ Ce point repéré ici dans le cadre d'un immeuble et à partir des listes nominatives des recensements est confirmé par l'étude des listes électorales, à l'échelle de l'agglomération.

Jusqu'au décret du 24 mars 1852, Vaise était une commune de plein droit. A cette date, elle fut rattachée à Lyon en même temps que la Croix-Rousse et la Guillotière. Avant le défilé de Pierre-Scize où elle s'encaisse entre la colline de la Croix-Rousse et celle de Fourvière, la Saône coule dans une petite plaine semi-circulaire, sans doute reste d'un ancien méandre, qui constitue le site de Vaise. Sur l'ancienneté du peuplement, les interprétations sont diverses. A l'époque romaine il ne semble pas que Vaise ait été peuplé mais les récents travaux du métro ont permis de découvrir des tessons de céramique grecque datant du V^e siècle avant J.C., ce qui a fait dire au directeur régional des antiquités nationales : "Lyon a vieilli de 500 ans en quelques jours"²³¹.

Au début de la Révolution, Vaise n'est qu'un tout petit bourg de 129 maisons et 1350 habitants²³². Dès le début du XIX^e siècle, la bourgade qui n'a que peu souffert du siège pendant l'insurrection de Lyon, tire profit de sa situation. Avec ses quatre ports sur la Saône et sa position en dehors de l'enceinte de l'octroi de Lyon, Vaise devient un entrepôt très actif aux portes de Lyon. Sous la monarchie de Juillet, la construction de la gare d'eau, celle d'un marché aux bestiaux, l'installation de la compagnie du gaz viennent conforter une position que même les inondations catastrophiques de 1840 ne remettent pas en cause. Lorsqu'elles prirent fin, en novembre 1840, "239 maisons s'étaient écroulées et les dégâts étaient particulièrement graves dans les quartiers neufs, où les maisons construites en pisé et détremées par l'eau ne formaient plus que des tas de boue". Ces inondations vont avoir des conséquences durables sur l'urbanisme. Un règlement de 1844 édicte que "dans les quartiers sujets à l'inondation, tous les bâtiments, même dans les intérieurs des clos et cours, seraient construits en pierre jusqu'à la hauteur d'un mètre au dessus du débordement de la Saône" et que dans les autres quartiers, "tous les murs sans exception seraient construits en pierre depuis le sol jusqu'à la hauteur du plancher du premier étage"²³³. Des décisions comparables seront prises à la Guillotière après les inondations de 1856.

Le rattachement à Lyon en 1852 permet de réaliser des grands travaux qui avaient été différés faute de moyens financiers par la municipalité. Dès le début du Second Empire, la gare de Vaise est achevée, confortant encore le rôle de carrefour du nouveau quartier de Lyon, puis des abattoirs sont construits à proximité d'un nouveau marché aux bestiaux. Enfin, l'année même des inondations de 1856, l'endiguement complet de la Saône est commencé et des quais plantés d'arbres sont construits.

Sous la Troisième République, le développement industriel entraîne la création, au nord de Vaise, du "quartier de l'Industrie", en direction de la petite commune rurale de Saint Rambert qui sera annexée par Lyon après la seconde guerre mondiale. En dépit de ces transformations importantes qui en ont fait un vaste quartier industriel²³⁴, Vaise

²³¹ Bertin Dominique et Cléménçon Anne-Sophie, *Lyon Guide*, p. 74

²³² Kleinclausz A., *Lyon des origines à nos jours*, p.367

²³³ Kleinclausz A., *Lyon des origines à nos jours*, p. 373

²³⁴ Voir Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, tome 1, p. 196. Citons les entreprises Piguet, Teste, Bussy, Bonnet-Spazin, Rivoire et Carret...

conserve toujours "l'aspect et les habitudes d'un village de banlieue"²³⁵

L'immeuble retenu se trouve 34 rue des Docks, au cœur du quartier de l'industrie. La rue est sillonnée par des rails qui relient les ateliers à la voie ferrée et le paysage urbain est incontestablement celui d'un quartier-usine. Comme le montrent les photos, la recherche architecturale n'est pas le propre de ce type de constructions dont la façade est, à l'exception des légères saillies sous fenêtres, d'une platitude totale. Même l'immeuble, situé 24 rue Saint-Jérôme, à la Guillotière, lui aussi d'une grande simplicité, possède une façade légèrement plus complexe²³⁶.



34 rue des Docks à Vaise

a. Les habitants et leur stabilité

Le tableau suivant présente la population de l'immeuble de la rue des Docks²³⁷. Les

²³⁵ Kleinclausz A, *Lyon des origines à nos jours.*, p. 383 . C'est à Vaise que Jacques Valdour travaille dans une teinturerie lors de sa visite lyonnaise des années 1930. Il avait déjà visité Vaise trente ans plus tôt. Voir Jacques Valdour, *La vie ouvrière, Le flot montant du socialisme, les ouvriers de Lyon et Troyes, observations vécues*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1934, p. 40-42

²³⁶ Voir les photos de cet immeuble infra.

falsifications ne sont évidentes qu'en 1936. Pour cette année là, j'ai présenté les résultats sur deux colonnes, l'une corrigée et l'autre brute²³⁸.

Tableau n° 13 : taille des ménages, 34 rue des Docks

	1896	1901	1911	1921	1926	1931	1936	1936*
taille des ménages								
1	1	5		4		1	3	3
2	4	4	5	2	4	6	4	4
3	4	4	6	1	5	2	3	3
4	1	3		3	1	1	1	1
5		2		1	2	2		3
6	3		3					
7		1						
nb de ménages	13	19	14	11	12	12	11	14
nb d'habitants	43	54	46	28	37	33	24	39
âge moyen	27	27	34	40	31	35	32	27
* avec ménages fictifs								

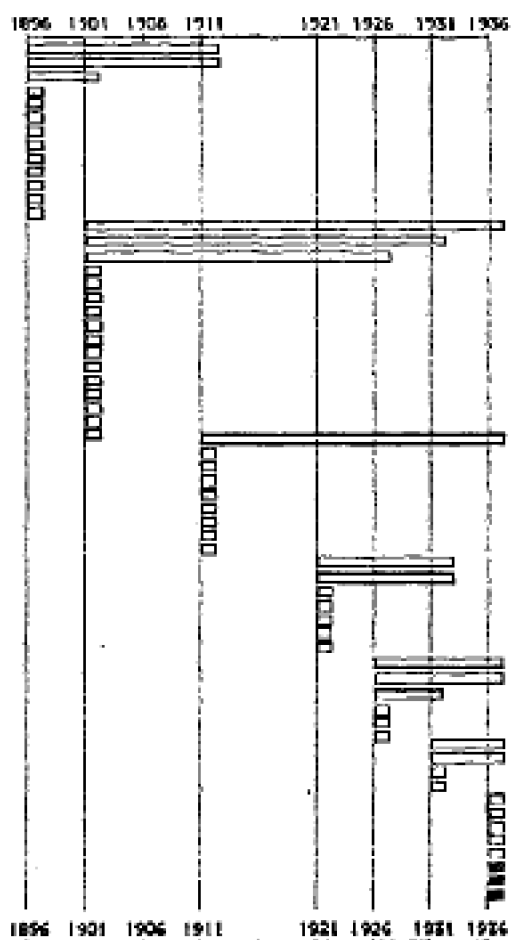
La tendance est à la diminution du nombre total d'habitants et à la concentration des effectifs dans les ménages de taille réduite. L'évolution du nombre des ménages supérieurs à trois personnes est révélatrice : on en compte quatre au sortir de la guerre mais seulement un en 1936 une fois les chiffres redressés²³⁹. Cette évolution est la conséquence du desserrement des ménages qu'a évoqué Anita Hirsch pour la région parisienne et qu'a étudié, à Lyon, Marie-Madeleine Pitance. Ce desserrement des ménages entraîne une augmentation de l'âge moyen de la population due au vieillissement des familles et au départ des enfants qui atteignent l'âge adulte. Ce phénomène, essentiel pour bien comprendre la crise du logement de l'entre-deux-guerres, est ici très bien illustré par le suivi de deux familles et par le graphique de la stabilité des ménages.

²³⁷ Le n° 34 de la rue des Docks ne figure pas dans les registres des listes nominatives de 1906. Il s'agit sans doute d'un feuillet oublié lorsque les documents ont été reliés.

²³⁸ Pour l'année initiale, j'ai enlevé un ménage de deux personnes qui, par erreur, avait été reporté deux fois sur les listes nominatives.

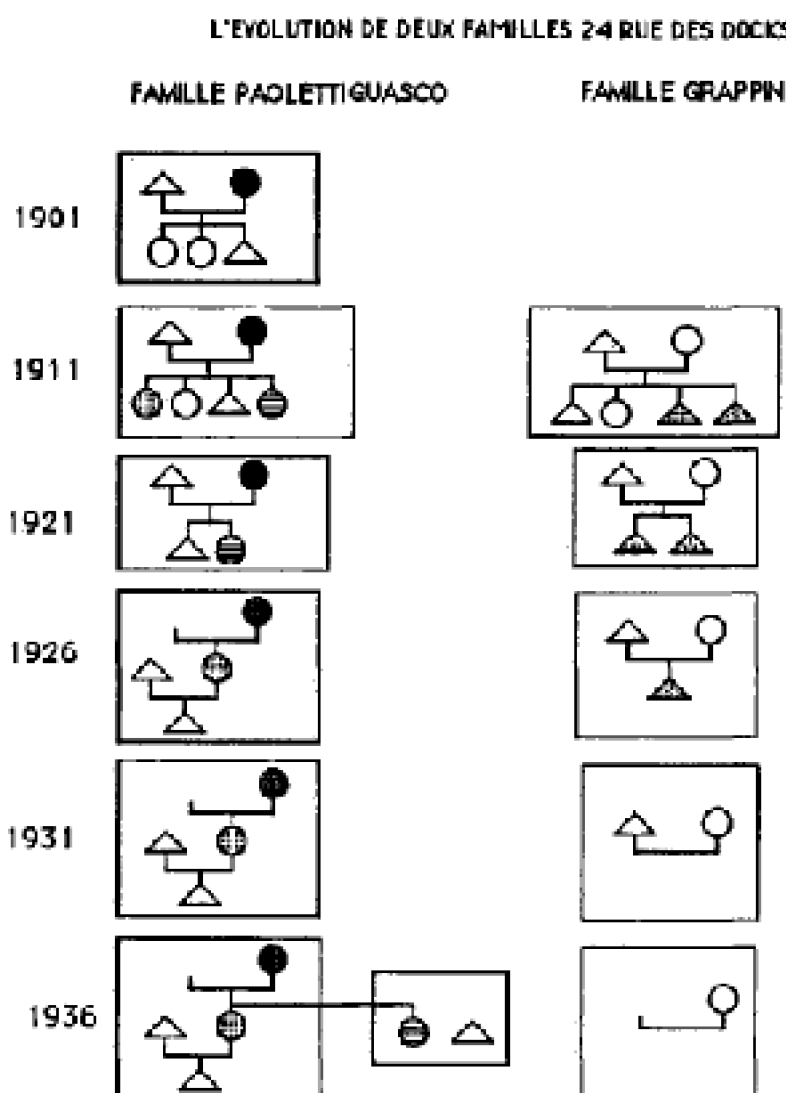
²³⁹ Comme à l'accoutumé, les ménages fictifs de 1936 sont des ménages de cinq personnes.

STABILITE DES MENAGES 24 RUE DES DOCKS



■ ménage fictif

Croquis n° 12



Croquis n° 13 : Deux familles de la rue des Docks

La première famille est celle d'un chauffeur italien de la Brasserie Nelten, marié à une italienne et dont les quatre enfants sont nés à Saint-Rambert²⁴⁰, Turin et Lyon. Le père a le même employeur en 1911 et 1921. Ses enfants travaillent également dans le quartier, chez Bonnet-Spazin, entreprise de mécanique et Rivoire et Carret, la fabrique de pâtes alimentaires installée dans le quartier de l'Industrie. En 1926, Maria Guasco est veuve et vit avec sa fille aînée et son mari, mécanicien PLM, originaire de Trévoux, dans l'Ain. Leur fils, apparemment unique, est né en 1921, à Saint-Rambert. La structure familiale, associant trois générations, reste identique jusqu'en 1936. En 1936, le gendre est toujours mécanicien PLM, la fille est journalière chez Rivoire et Carret et le petit-fils, âgé de 15 ans est recensé comme apprenti. A cette date, on trouve dans le même immeuble, la plus jeune fille de Maria Guasco. Elle est couturière et vit maritalement avec un manœuvre PLM. Cet exemple souligne l'enracinement ouvrier de l'immeuble et du quartier.

²⁴⁰ Cette commune est aujourd'hui partie intégrante de Lyon.

L'autre famille retenue illustre bien les effets du moratoire des loyers et des prorogations de jouissance qui ont suivi la guerre. Alors que le logement était occupé par six personnes en 1911, il n'y en a plus qu'une en 1936 ! En 1911, le père est manoeuvre, la mère cuisinière, la fille couturière, un fils chaudronnier et les deux autres apprentis chaudronniers. Tous sont nés dans la région : le père à Taponas (Rhône), la mère à Saint-Amour (Saône-et-Loire²⁴¹), les enfants à Lyon ou à Saint-Didier au Mont-d'Or, dans la banlieue de Lyon.

Au sortir de la guerre, le ménage ne compte que quatre personnes. Aucune profession n'est indiquée pour le père et l'un des fils mais l'autre fils est chaudronnier chez Bonnet-Spazin. En 1931, le père, âgé de 68 ans, vit seul avec son épouse de 64 ans. Il est alors recensé comme manoeuvre chez Bonnet-Spazin. En 1936, sa femme est veuve.

La stabilité des ménages, comme le montre le graphique, est forte pendant toute la période de l'entre-deux-guerres. De plus, les mêmes noms de famille reviennent fréquemment : à chaque recensement, sauf en 1921, on retrouve deux ménages dont le chef s'appelle Durand, ce qui est un nom certes assez fréquent, mais qui laisse supposer une transmission de baux à des parents. La loi du 31 mars 1922 crée de nouveaux cas de prorogations et surtout l'article 7 du titre II de la loi précise que cette "prorogation de jouissance" s'étend au locataire mais également aux cessionnaires et aux sous locataires, ce qui permettait d'élargir le bénéfice aux membres des familles de locataires déjà en place avant 1914. Et Marie-Madeleine Pitance de conclure : "ces mesures ont contribué à "cristalliser" les locataires dans leurs logements"²⁴².

Analysant ce phénomène de "cristallisation", l'auteur énumère les différentes raisons qui peuvent inciter les locataires à conserver leur appartement dans un immeuble ancien : l'habitude, la dimension des pièces, les placards, les cheminées, la qualité des "finitions". Mais, ajoute-t-elle, "la plupart gardaient leurs appartements surtout par raison d'économie même s'ils devenaient insuffisants ou trop importants. Des locataires qui payaient un loyer très bas dans un grand appartement, devenu trop grand pour eux parce qu'ils avaient marié leurs enfants, ou parce que leur train de vie diminuait, ne déménageaient pas parce qu'ils ne trouvaient pas d'appartements dans les immeubles anciens et qu'ils ne voulaient pas prendre un appartement qui leur aurait coûté plus cher tout en étant plus petit.

Il en était de même pour les locataires habitant un appartement qui devenait trop étroit pour eux. S'ils trouvaient un appartement dans un immeuble ancien, il était dans un tel état - car le propriétaire ne faisait plus de réparations- qu'il aurait fallu une somme considérable pour le moderniser un peu ou pour le rendre propre"²⁴³.

Les deux familles précédemment étudiées illustrent à des titres divers les caractéristiques de la population ouvrière de Vaise. La seconde famille illustre l'importance des natifs du Rhône à Vaise. J'ai montré ailleurs que ce quartier populaire du nord de Lyon, était l'un des plus attractifs pour les migrants du Rhône²⁴⁴. Il est certain

²⁴¹ En fait Taponas et Saint Amour, bien que dans deux départements différents ne sont guère éloignés.

²⁴² Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitations à Lyon*, p. 122-124

²⁴³ Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitations à Lyon*, p. 146

que la surreprésentation des migrants du Rhône associée à la forte stabilité des ménages - en 1936, sur onze ménages habitant au 34 rue des Docks, sept se connaissent depuis au moins cinq ans - contribue à conforter la spécificité de Vaise, souvent regardé avec une pointe de mépris par les autres habitants de Lyon²⁴⁵.

Ce phénomène se manifeste dans la vie politique et sociale. Avant la première guerre mondiale, Vaise est un bastion socialiste et le dernier discours public de Jaurès est prononcé à Vaise à l'occasion de l'élection partielle du Juillet 1914 qui a enregistré la victoire du candidat socialiste, Marius Moutet. Surtout, lors des grandes manifestations ouvrières, les manifestants de Vaise ont toujours leur point de rassemblement à Vaise et non "à Lyon". Tel est le cas, par exemple, pour les manifestations de protestation contre les ligues, le 12 février 1934²⁴⁶.

b. Evolution de la population active

En 1896, la population active masculine est uniquement composée de travailleurs manuels mais elle mêle ouvriers de métiers et manœuvres. On trouve des chaudronniers, embauchés à l'usine Bonnet-Spazin, des manœuvres, des journaliers, des brasseurs - des brasseries figurent parmi les nombreuses industries alimentaires installées à Vaise. Jusqu'en 1921, cette situation n'évolue guère mais après cette date, la situation se modifie légèrement. Aucun chaudronnier n'est plus recensé et les listes nominatives attestent la présence de mécaniciens, d'ajusteurs et aussi d'employés.

La structure de la population active masculine n'évolue donc pas du tout de la même manière que celle des deux immeubles populaires déjà étudiés (rue Tavernier et rue C-J. Bonnet). Ce qui frappe ici, c'est la permanence et s'il fallait absolument discerner une évolution, elle se marquerait par la faible apparition de couches salariées non-manuelles.

Mais l'évolution la plus frappante dans cet immeuble vaisois est la forte diminution de la population masculine et donc de la population active : en 1896, on comptait 21 hommes de plus de 16 ans et 19 avaient une profession effectivement déclarée, en 1936, il n'y a plus que 9 hommes de plus de 16 ans et huit sont effectivement actifs²⁴⁷. On mesure bien là la diminution de la population qui caractérise certains immeubles lyonnais dans les années trente, diminution que la municipalité a tenté de masquer artificiellement par les falsifications des listes nominatives.

2 Le vieux Lyon

"Pour celui qui parcourt les rives de la Saône depuis le pont de Serin, il est impossible de

²⁴⁴ Jean-Luc Pinol, *Espace social et espace politique, Lyon à l'époque du Front populaire*, 1980, p. 112-117

²⁴⁵ Témoignages oraux.

²⁴⁶ Témoignages oraux.

²⁴⁷ Si l'on n'éliminait pas les ménages fictifs de 1936, les chiffres deviendraient 12 et 11, ce qui traduirait encore une forte baisse par rapport à 1896.

ne pas remarquer dans la longue suite des immeubles adossés au coteau de Fourvière de vieilles bâtisses de 2 à 3 étages, sans bonne allure extérieure, qui semblent littéralement écrasés entre les immeubles plus importants ou plus récents. Elles ne sont que l'avant-garde du vieux quartier Saint-Georges, plus central, où la vétusté s'ajoute à l'entassement des pierres et des gens : c'est ce que l'on appelle le vieux Lyon, fort curieux pour le visiteur, mais dont les véritables beautés artistiques ressortiraient mieux encore dans des espaces un peu aérés. Les ruelles y sont si étroites que parfois une voiture peut à peine passer entre les immeubles adossés contre les balmes. La population principalement ouvrière, composée d'excellents éléments, a le plus grand besoin d'air et de lumière que de larges percées doivent lui prodiguer²⁴⁸ ." Telle est la description que donne du Vieux-Lyon, en 1928, Alfred Rosier. Il retrouve des formules proches de celles des hygiénistes du XIX^e siècle et pourtant le quartier a été, en partie, rénové.

a. La rénovation du quartier

Une opération de rénovation urbaine a eu lieu dans le quartier Saint-Paul, à deux pas du quartier Saint-Jean, où se trouve l'immeuble retenu. Les deux tissus urbains sont comparables. Cette opération, comme celle du quartier La Martinière, a donné lieu à expropriation et le bulletin municipal a publié la liste des propriétaires et des locataires évincés²⁴⁹ . Cette opération, comme la précédente a eu lieu en 1901. Elle est d'ampleur assez modeste puisque les expropriations, destinées à permettre la construction d'un conservatoire de musique en face du pont de la Feuillée, n'ont porté que sur treize maisons ou portions de maisons, représentant au total quelques 2006 m² .

b. Les propriétaires

Les propriétaires sont au nombre de six²⁵⁰ . La baronne de Villeneuve, qui habite 7 rue du Plat²⁵¹ , dans le quartier d'Ainay, est propriétaire de deux maisons comme Marie Anne Adolphine Blanche de Riverieux de Chambost, épouse du vicomte de Lescure, domiciliée au château de Labourous, à Fleurie (Rhône). Un rentier installé 6 rue Saint-Joseph (Auguste-Comte), en face de l'hôtel de Varey possède une maison. Un fabricant de soieries, installé 10 quai de l'Est, aux Brotteaux, est propriétaire d'une maison. Un négociant installé à Budapest possède la maison dont la surface au sol est la plus grande. Deux maisons sont la propriété d'un greffier au tribunal civil habitant quai de l'archevêché, à Saint-Jean, et deux autres celle d'un ancien emballeur, comprenons négociant en emballage, qui vit à Chasselay, au nord de Lyon. Enfin un étudiant parisien est propriétaire de la dernière maison. Cette liste n'est pas sans intérêt. Il est bien sûr difficile

²⁴⁸ Alfred Rosier, *La crise du logement ouvrier, le problème du logement à bon marché en particulier dans le département du Rhône et à Lyon*, Thèse de droit, Imprimerie Bosc, Lyon 1928. p. 410

²⁴⁹ *Bulletin municipal de Lyon*, 6 janvier 1901, p. 14-19

²⁵⁰ La ville de Lyon est déjà propriétaire de quatre maisons en 1901.

²⁵¹ Je rappelle que Mme Chirat de Montrouge, la propriétaire de l'immeuble détruit 46 quai Saint-Vincent habitait 6 rue du Plat.

de généraliser à partir de si peu de cas, mais il semble que les opérations de rénovation urbaine des années 1900 concernent souvent des biens de familles aristocratiques installées à Ainay.

Trois explications peuvent être avancées. Tout d'abord, la richesse foncière et particulièrement lyonnaise représente une part importante du patrimoine de ces familles et il est donc normal qu'elles soient touchées par les expropriations. Deuxièmement, et dans le droit fil de l'explication précédente, la richesse de ces familles étant ancienne, il est normal que leurs propriétés se trouvent dans les quartiers les plus anciens de la ville, les plus insalubres et donc les plus susceptibles d'être l'objet de rénovation. Enfin, dernière explication plus politique, il est possible qu'en cette période de tensions politiques et religieuses, la municipalité lyonnaise, sous la houlette d'Augagneur, ait été ravie d'utiliser la rénovation urbaine pour réduire l'influence des forces économiques et sociales qui lui sont le plus hostiles : l'aristocratie d'Ainay a été le bastion de la politique de défense religieuse et n'a pas hésité à utiliser ses moyens économiques pour favoriser la presse et les associations qui militaient en sa faveur²⁵².

c. Les locataires

Le tableau dressé par la municipalité de Lyon fournit les mêmes renseignements que ceux évoqués pour l'immeuble du quai Saint-Vincent. L'expropriation des immeubles conduit à l'éviction de 110 ménages. Dans 61 cas la raison sociale du locataire ou sa profession, est explicitement indiquée. Le document peut ainsi nous fournir une échelle des loyers en fonction des professions. Le loyer moyen annuel est de 491 F²⁵³. En fait cette moyenne n'a pas grand sens car elle assimile des immeubles donnant sur le quai de Bondy ou sur la place Saint-Paul et des immeubles situés dans des venelles comme la rue Lainerie ou l'impasse de la Douane. Surtout, cette moyenne met sur le même plan des loyers de locaux commerciaux et de logements²⁵⁴.

Tableau n°14 : . Répartition des loyers annuels des immeubles expropriés du quartier Saint-Paul, 1901

loyers supérieurs à 1500 F	8
loyers entre 1000 et 1500 F	4
loyers entre 500 et 1000 F	22
loyers entre 300 et 500 F	12
loyers entre 200 et 300 F	18
loyers inférieurs à 200 F	38

Les loyers supérieurs à 1500 F annuels correspondent en fait à des locataires qui utilisent leur local à des fins professionnelles : un cafetier, responsable d'un bureau de

²⁵² Voir Guy Laperriere, *La "Séparation" à Lyon, 1904-1908, Etude d'opinion publique*, Lyon, 1973 et Christian Ponson, *op.cit.*

²⁵³ Le loyer moyen des ménages pour lesquels la profession des chefs de ménage n'est pas indiquée est très inférieur (386 F). Dans de très nombreux cas, ces ménages ont pour chefs des femmes.

²⁵⁴ En moyenne, les loyers de locaux commerciaux s'élèvent à 969 F et ceux des appartements à 397 F.

messageries, un négociant en denrées alimentaires, un marchand de fourrures, un hôtelier-restaurateur, un liquoriste, dont les loyers sont très élevés, respectivement 1800 F, 2700 F, 2273 F ... Le seul locataire qui n'entre pas dans cette catégorie est un chimiste installé place de l'Ancienne Douane et dont le loyer est plus faible (1550 F). Entre 500 et 1500 F, on trouve des petits commerçants, épiciers, boulangers, coiffeurs, marchands de charbon, marchands de vins et quelques ateliers dont un atelier de broderie, mais aussi une rentière et un professeur de musique ...

Entre 200 et 300 F, les commerçants sont rares et lorsqu'il en y en a, ils se trouvent au bas de cette catégorie tel ce "tenancier de banc de soupe, sur le quai de Bondy, en face de l'impasse de l'Ancienne Douane" (sic), dont le loyer est de 240 F. En revanche, de nombreux employés, des voituriers, des camionneurs, un blanchisseur, un ouvrier serrurier figurent dans cette tranche de loyers. En deçà de 200 F, une grande partie des locataires ont des baux verbaux. Les chefs de ménage sont souvent des femmes et les indications professionnelles sont rares. Le bas de l'échelle sociale est atteint. On trouve des journalières, des lingères, un garçon épicier, des ouvriers (bijoutiers, peintre-plâtrier...). Il n'y a pratiquement pas d'employés ou de commerçants. Le seul commerçant est ... une commerçante, marchande de légumes, sans doute marchande des quatre saisons avec étalage en plein vent, dont le loyer est de 24 F !

Ce quartier est un quartier populaire où des catégories sociales assez diverses cohabitent. On est loin des quartiers socialement assez homogènes comme Vaise ou Ainay. Afin de le confirmer, j'ai retenu six immeubles ayant plus de 10 locataires et j'ai calculé le loyer moyen de ces immeubles, le loyer minimal et le loyer maximal. Le tableau ci-après présente les résultats.

Tableau n°14^{bis} : Loyers moyens annuels dans six immeubles du quartier Saint-Paul, 1901

Adresse	loyer moyen	loyer minimal	loyer maximal
6 Place Saint-Paul	588 F	143 F	980 F
3 Place de l'Ancienne Douane	558 F	96 F	2273 F
4 Place de l'Ancienne Douane	459 F	132 F	1279 F
5 Place Saint-Paul	294 F	96 F	840 F
3 impasse de la Douane	252 F	24 F	1200 F
6 rue de l'Angile	193 F	48 F	320 F

Il est clair que les loyers mensuels les plus élevés correspondent aux places, Saint-Paul, de l'Ancienne Douane, espaces privilégiés, alors que l'impasse et la rue de l'Angile, situées en arrière du quai de Bondy et donc moins lumineuses, ont des niveaux de loyers très inférieurs. Mais la règle n'est pas absolue : deux immeubles mitoyens de la place Saint-Paul ont des loyers moyens qui varient du simple au double. Celui du 5 place Saint-Paul a 23 locataires alors que celui du 6 n'en a que 10. Dans le premier, on trouve deux rentières de niveau modeste (loyer de 168 et de 360 F), un négociant en fromages, un marchand de charbon, des employés, un camionneur, un blanchisseur. L'immeuble mitoyen, moins peuplé, abrite une boulangère, un coiffeur, un tripier mais surtout plusieurs ménages dont la profession du chef de ménage n'est pas indiquée et qui ont des loyers élevés. Il s'agit sans doute de rentiers. La comparaison des deux immeubles suggère un

brassage de population plus important dans le premier immeuble et un niveau social légèrement supérieur dans le second.

L'immeuble de l'impasse de la Douane est plus homogène que ne le suggèrent les chiffres. En fait il y a une "locataire générale", couturière de son état, qui ne réside pas dans l'immeuble, mais paie un loyer de 1200 F, et douze sous-locataires qui n'ont que des baux verbaux. Cinq chefs de ménage, dont quatre veuves, ont un loyer annuel de 24 F. Dans la colonne observations, il est précisé que la locataire principale recevra une somme de 4750 F "pour l'indemniser de la suppression des bénéfices qu'elle retire par les sous-locataires ²⁵⁵". Cet immeuble, assez homogène, réunit des ménages à revenus faibles et vient rappeler, comme celui de la rue Tavernier, qu'à quelques pas d'un quai ou d'une place, on peut trouver un îlot de pauvreté sinon de misère. Et cela pose une fois de plus le problème essentiel auquel doit répondre toute histoire sociale de la ville : à quelle échelle spatiale l'analyse doit-elle être menée ?

3 Un immeuble populaire du vieux Saint-Jean

L'immeuble est situé rue du Bœuf, dans un quartier que la rénovation urbaine des années 1970-1980 a rendu à la mode, il est entouré de restaurants célèbres installés dans des bâtiments construits au XVI^e et au XVII^e siècles, un sorte de piège à touristes pour cette fin de XX^e siècle. Ce quartier a été si dénigré pendant l'entre-deux-guerres que l'on envisagea même, en 1923, de le raser purement et simplement ²⁵⁶. On n'alla pas jusque là mais, comme nous l'avons vu dans le quartier voisin de Saint-Paul, quelques opérations de rénovations eurent lieu avant la première guerre mondiale. De plus un mouvement de départ de ce vieux quartier dont maints îlots ont été classés insalubres s'est amorcé dès le début du XX^e siècle. Ces deux phénomènes ont provoqué une nette diminution de la population dans le Vieux-Lyon, diminution dont témoignent les listes électorales. En 1896, le sondage effectué dans ces listes ²⁵⁷, indique que 6800 électeurs sont officiellement inscrits dans le Vieux Lyon. En 1911, ils ne sont plus que 4500, donc une nette diminution. Pendant l'entre-deux-guerres, au contraire, la population électorale reste stable, passant de 4600 électeurs en 1921 à 5200 en 1936 ²⁵⁸.

L'immeuble du 7 rue du Bœuf a été récemment rénové comme le montrent les photos de la façade et de la cour qui soulignent le contraste entre cet immeuble et l'immeuble mitoyen non rénové.

²⁵⁵ *Bulletin municipal de Lyon*, 6 janvier 1901, p. 18

²⁵⁶ Dominique Bertin et Anne-Sophie Cléménçon, *Lyon-Guide*, p. 50

²⁵⁷ Voir seconde partie.

²⁵⁸ Ces chiffres sont des extrapolations à partir de sondages au 1/100. Les chiffres enregistrés sont de 68, 45, 46... et la marge d'erreur diminue légèrement de 1896 à 1936 mais en aucun cas elle ne remet en cause le point essentiel, à savoir la nette diminution de la population électorale entre 1896 et 1911.



7 et 9 rue du Bœuf : les façades



7 et 9 rue du Bœuf : les cours

Il s'agit d'un vieil immeuble du XVI^e siècle dont les voûtes de la cour ont, aujourd'hui, retrouvé toute leur splendeur mais qui, à la période étudiée, devait plutôt être dans l'état de l'immeuble mitoyen, avec un crépi complètement rongé par l'humidité. Au rez-de-chaussée de l'immeuble, une voûte s'ouvre sur la rue, sans doute occupée par un atelier ou un commerce. En 1896 et 1901, un marchand de meubles et un patron ébéniste, employant au moins un autre ébéniste²⁵⁹, habitaient cet immeuble. Le marchand de meubles utilisait sans doute le magasin du rez de chaussée et vendait les meubles fabriqués par l'ébéniste. Par la suite, il y a toujours un chef de ménage susceptible d'utiliser cet espace : coiffeur à son compte ou marchand de charbon.

a. Le nombre des habitants

Tableau n° 15: La population de l'immeuble situé 7 rue du Bœuf

²⁵⁹ En 1901, il est recensé dans le même immeuble et la colonne employeur porte le nom du patron ébéniste.

Mobilité et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

Taille des ménages	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931*	1936
1	2	3	1	1	1	2	1	1
2	2	6	2	2	4	4		2
3	2	2	2	1	3	1		1
4	1	1	2	1		1		3
5	1	1		1	1	4*		
6		1		1				
7	1			1	1			
8	1							
9				1				
Nb de ménages	9	13	9	6	12	9	5*	7
Population	31	30	30	19	45	22	21*	20
Age moyen	28	47	27	32	35	34	19*	35
* chiffres affectés par les falsifications								

A l'exception de 1911 et de 1921, années marquées par de très fortes variations, la population tend à diminuer : 30 habitants avant la première guerre mondiale, une vingtaine après. Ce mouvement s'accompagne d'une augmentation de l'âge moyen. La très forte augmentation constatée entre 1896 et 1901 s'explique facilement : en 1896, les listes nominatives indiquent la présence de 15 enfants dans l'immeuble et il n'y en a plus que 3 en 1901. Dans le même temps, les ménages de petite taille progressent. Cinq ans plus tard, la population de l'immeuble est complètement renouvelée et on compte, de nouveau, treize enfants. Avec les recensements de 1911 et 1921, on assiste à une forte évolution de la population. En 1911, la population de l'immeuble est à son point le plus bas mais au lendemain de la guerre la population a plus que doublé. Le rôle industriel de Lyon pendant la guerre a entraîné une augmentation temporaire de la population. Alors qu'à Ainay, dans l'hôtel de Varey, les nouveaux ménages étaient des ménages nucléaires de deux personnes ou des ménages d'isolés, l'immeuble de Saint-Jean accueille des ménages de grande taille à structure complexe. Sur les douze ménages recensés, on ne compte que cinq ménages nucléaires avec ou sans enfants alors qu'il y en a cinq sur six en 1911 et sept sur neuf en 1926.

En 1921, trois ménages ont une structure particulièrement complexe. Le premier compte sept personnes. Le chef de ménage est un bronzier²⁶⁰. Il vit avec son épouse, ses deux gendres, ses deux filles et une petite-fille. Le second compte neuf personnes. Le chef de ménage est une femme sans profession. Elle vit avec un fils, un frère, un beau-frère, deux belles-sœurs, un neveu et deux nièces. Le chef de ménage du troisième est une ménagère. Elle vit avec son ami, un batelier, deux beaux-frères, une belle-sœur et une nièce. À l'évidence la situation de ces ménages, en 1921, correspond à une situation temporaire provoquée par les conséquences immédiates de la guerre²⁶¹.

²⁶⁰ Les bronziers sont relativement nombreux dans le quartier. Ils sont liés à la forte présence ecclésiastique et à la fabrication des bronzes d'église.

²⁶¹ L'année 1921 est la seule année où deux domestiques sont recensées. Elles sont au service d'un prêtre

L'année 1931 est tout à fait exceptionnelle : le nombre des ménages est faible et quatre d'entre eux sont des ménages fictifs. De plus l'âge moyen est anormalement bas, correspondant à des ménages comptant tous trois jeunes enfants. En fait, cette année là, les listes nominatives sont constituées par quatre ménages fictifs de cinq personnes et un seul ménage réel qui est celui d'un isolé²⁶². En revanche, deux ménages, installés de longue date 7 rue du Bœuf et qui y habitent toujours en 1936, ne sont pas recensés. Ici la falsification n'a pas pour but d'augmenter la population de la ville : le nombre des habitants officiellement recensés est le même, à une unité près, en 1926, 1931 et 1936. L'explication que je suggérerais est la suivante : les bulletins du recensement ayant été égarés, les employés municipaux, familiers des falsifications, ont résolu le problème en créant quatre ménages fictifs de manière à avoir le même nombre d'habitants que lors du dernier recensement. En 1936, les listes nominatives sont remplies normalement et l'on retrouve les deux ménages omis en 1931. L'âge moyen est tout à fait comparable à celui de 1926.

b. La population active

Le tableau suivant présente les professions déclarées par les hommes chefs de ménages aux différents recensements²⁶³.

Tableau n° 16 : Les professions déclarées des hommes chefs de ménages, 7 rue du Bœuf

²⁶² Ce chef de ménage a déjà été recensé en 1926.

²⁶³ Pour des raisons évidentes, je n'inclus pas les résultats de 1931.

Mobilitéset immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

1896	1901	1906	1911
CANTONNIER	CORDONNIER	COIFFEUR	COIFFEUR
G. DE MAGASIN	CORDONNIER	EMPLOYE	EMPLOYE
G. DE PEINE	EBENISTE	G. DE PEINE	MANŒUVRE
MD DE MEUBLES	EBENISTE	MANŒUVRE	RENTIER
MENUISIER	EMPLOYE	TEINTURIER	TOLIER
POELIER	EMPLOYE	TOLIER	
RENTIER	EMPLOYE	TOURNEUR METAUX	
TEINTURIER	EPICIER MD DE VINS		
	JARDINIER		
	JOURNALIER		
	MD DE MEUBLES		
1921	1926	1936	
BRONZIER	COIFFEUR	CHARBONNIER	
COIFFEUR	EMPLOYE	CORRECTEUR TYPOGRAPHE	
EMBALLEUR	EMPLOYE	EMPLOYE	
EMPLOYE	JOURNALIER	MANUTENTIONNAIRE	
EMPLOYE	MANŒUVRE	NEGOCIANT	
IMPRIMEUR	SELLIER	PEINTRE PLATRIER	
PRETRE	TEINTURIER		
TYPOGRAPHE	TOLIER		
TYPOGRAPHE	TYPOGRAPHE		

La composition sociale de l'immeuble n'a pas été bouleversée pendant les quarante années d'observation. On retrouve bien les caractéristiques d'un immeuble populaire, assez conformes à celles fournies par l'étude des immeubles rénovés de Saint-Paul. En 1896, par exemple, un rentier, sans doute modeste, un garçon de peine, des artisans ou des ouvriers qualifiés cohabitent. Le suivi de l'immeuble souligne les variations des appellations professionnelles qui affectent les mêmes individus à des dates différentes. Qu'un même individu soit menuisier de 1896 et ébéniste en 1901 n'a pas grand effet sur une classification mais qu'un teinturier devienne cinq ans plus tard rentier provoque plus d'interrogations. Il est clair cependant qu'il y a rentier et rentier. On ne peut mettre sur le même plan ce rentier et ceux qui habitent l'hôtel de Varey. Derrière le même mot se cachent des situations différentes.

En 1936, la composition sociale des chefs de ménages de l'immeuble n'est pas très différente de ce qu'elle était avant-guerre. Précisons que le négociant est un espagnol, né à Cullera, ville dont nous avons déjà parlé à propos de la rue Tavernier. En fait il est grossiste en fruits et légumes Son cas est celui d'un immigré qui a réussi, assez éloigné des manœuvres de la colonie espagnole de la rue Tavernier.

Sa carrière est voisine de celle d'un autre commerçant espagnol avec qui j'ai eu un entretien en 1979. Né comme lui au tournant du XIX^e siècle, il était venu en France en 1917 et avait d'abord travaillé à Pont-de-Chéruy, à l'usine Grammont, spécialisée dans le matériel électrique. Il y rencontra sa femme, née à Montpezat, dans l'Ardèche. Par la

suite, le réseau de relations ardéchoises de sa femme sera essentiel dans la réussite de sa carrière. Dans les années vingt, il travaillait pour un marchand de légumes installé près du quai Augagneur, à la Guillotière et grâce à un prêt de son beau-père, plâtrier-peintre à Montpezat, devint propriétaire d'un fonds de commerce grande rue de la Guillotière. Il était à la fois épicier, volailler et marchand de légumes. De même que le négociant de la rue du Bœuf, il n'a eu qu'un seul fils, aujourd'hui grossiste au marché-gare et dont il est très fier. Dans le cas du commerçant de la rue de la Guillotière, je sais par son témoignage qu'il n'a eu qu'un seul enfant, dans celui du négociant de la rue du Bœuf, ce n'est qu'une présomption mais elle a de fortes chances d'être exacte : à 37 ans, il n'a qu'un seul enfant alors que les chefs de ménages espagnols, habitant rue Tavernier, aussi âgés ou plus jeunes que lui ont déjà, en moyenne, deux enfants. Illustration des constatations d'Arsène Dumont

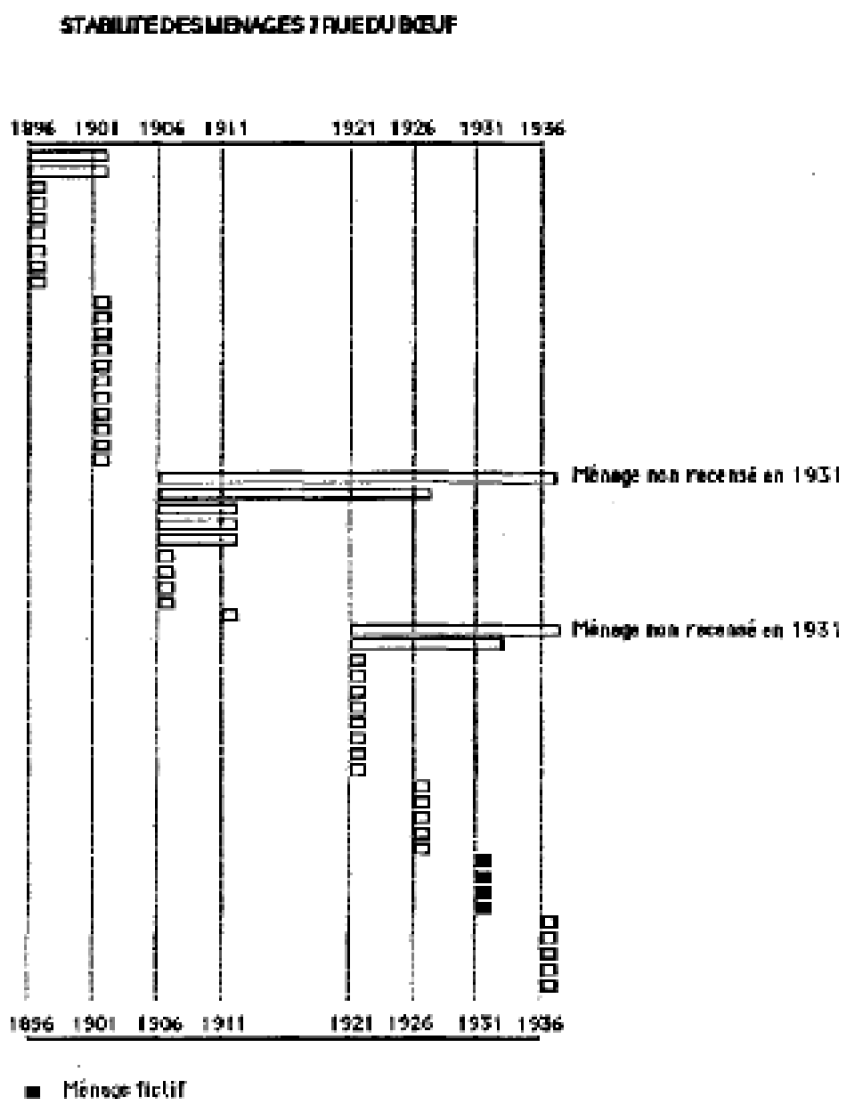
Ce type de carrière ne pourra pas être repéré avec les sources que j'ai utilisées pour l'étude de la mobilité professionnelle et sociale, à savoir les listes électorales. Même dans le cas d'une naturalisation - c'est le cas du commerçant de la Guillotière²⁶⁴ - ce type d'itinéraire ne pourrait pas être repéré. Il aurait fallu que l'individu en question ait pu s'inscrire sur les listes électorales dès 1921, date à laquelle le nombre des naturalisations était très faible²⁶⁵, pour qu'il ait des chances de figurer dans l'échantillon de départ de l'enquête.

c. Stabilité des ménages

Il est délicat d'indiquer un taux de rotation par immeuble. D'une part, en toute logique, seuls les ménages dont les chefs ont le même âge pourraient être comparés, ce qui réduirait souvent à l'unité des effectifs déjà faibles, d'autre part, surtout à la fin de la période étudiée, la falsification des listes nominatives complique singulièrement toute approche strictement chiffrée qui se fonderait sur ces seules sources. Je ne me hasarderai donc pas à donner des taux précis mais me contenterai de comparaisons fondées sur l'observation des graphiques de stabilité de chaque immeuble étudié.

²⁶⁴ Elle a eu lieu en 1936

²⁶⁵ En 1926, selon G. Mauco, *op.cit.* p. 564 et sq, il y avait en France 322590 espagnols et seuls 13157 avaient été naturalisés. Sur les naturalisations voir Bonnet Jean-Charles, *Naturalisations et révisions des naturalisations de 1927 à 1944 : l'exemple du Rhône*, Mouvement Social, n° 98, janvier-mars 1977, p. 43-75



Croquis n° 14

La stabilité des ménages de l'immeuble situé 7 rue du Bœuf, surtout si on la compare à celle de l'immeuble de la rue des Docks à Vaise, ou à celle de la rue Saint-Jérôme à la Guillotière, est assez faible. En revanche elle est plus accentuée que celle de l'immeuble du 62 rue de la Part-Dieu où habita Georges Navel²⁶⁶.

Entre 1901 et 1906, par exemple, années pour lesquelles aucune falsification volontaire n'a été repérée, le renouvellement des ménages est total dans l'immeuble du 7 rue du Bœuf. En revanche entre 1906 et 1911, une assez forte stabilité est constatée mais cette tendance n'est absolument pas confirmée pendant la période de l'entre-deux-guerres. Non seulement le Vieux Lyon s'est dépeuplé mais encore le renouvellement de la population a été important. Demeure une question que les listes nominatives ne permettent pas de trancher : à quelle échelle ce renouvellement des habitants s'est-il effectué ? Les habitants mobiles ont-ils changé d'immeuble sans changer

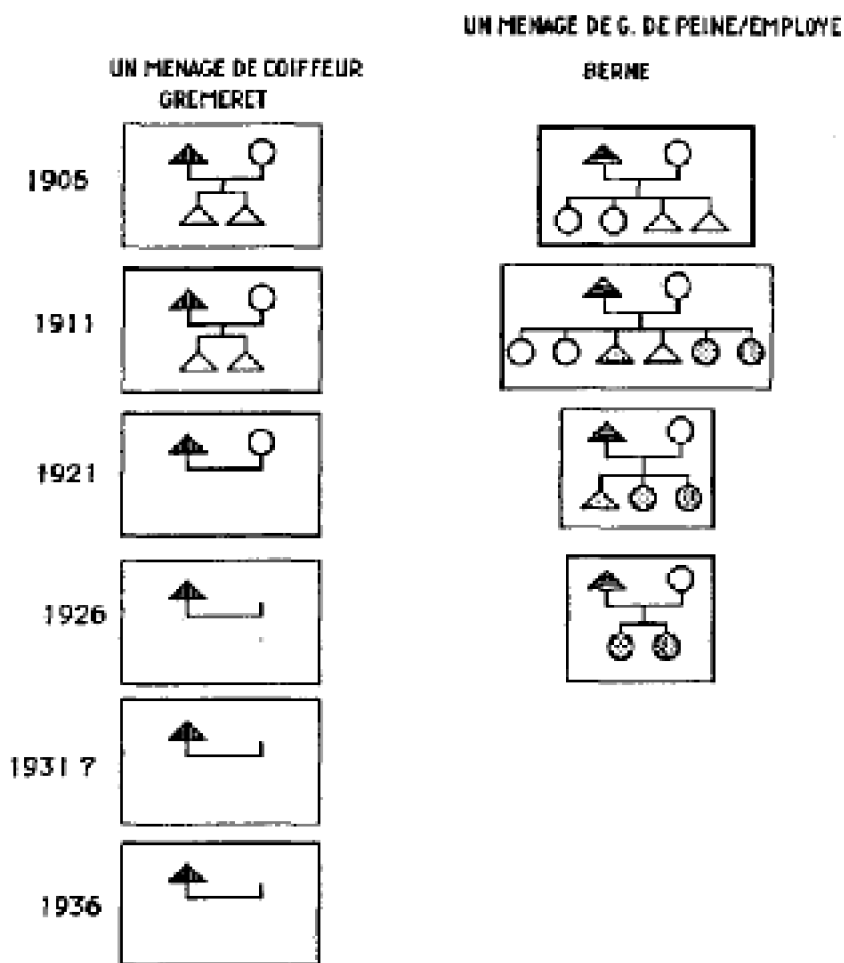
²⁶⁶ Voir infra. p. 158 et sq.

de quartier ou ont-ils changé et d'immeuble et de quartier ?

Deux cycles familiaux soulignent les caractéristiques de la population la plus stable de l'immeuble, ceux de Louis Girodet et de Jules Botton.

Croquis n° 15

Deux ménages de la rue du Bœuf



Croquis n° 15

Louis Girodet est né en 1867 à Chalon sur Saône. Il s'installe dans l'immeuble entre 1901 et 1906, juste après le départ du marchand de meubles qui occupait la boutique du rez-de-chaussée. Il ouvre alors un salon de coiffure, sans doute dans les locaux laissés vacants par le marchand de meubles. Il habite l'immeuble jusqu'à la seconde guerre mondiale ²⁶⁷. Sa femme est originaire de Saint-Georges de Reneins (Rhône) et il est le père de deux garçons nés à Lyon. Je le crois assez représentatif des coiffeurs. A la différence d'autres commerçants, il n'est pas né dans une toute petite commune rurale mais dans une ville. Son salon sert sans doute de rendez-vous à ses pays, nombreux sur

²⁶⁷ Il est recensé en 1926 et 1936 mais pas en 1931.

la rive droite de la Saône. Cette sociabilité des salons de coiffure, organisée autour d'originaires m'a été expliquée par un coiffeur né à Annonay²⁶⁸. Il était membre de l'association des originaires du canton d'Annonay et son salon était surtout un salon ... de lecture : on y trouvait la presse d'Annonay ! La stabilité des petits commerçants conforte la sociabilité des quartiers.

Le passage de Jules Botton dans l'immeuble est plus bref que celui du coiffeur. Né en 1867 à Courzieu, petite bourgade du canton de Vaugneray, dans les monts du Lyonnais, il est en 1906 recensé comme garçon de peine d'une maison de soieries, la maison Biérix. Sa femme est originaire de Tassin, aux portes de Lyon, et c'est là que sont nés trois de ses enfants. En 1911, il est manoeuvre et le ménage compte deux filles de plus. L'une est née en 1906, après le recensement, l'autre en 1909. Après la guerre, seuls trois enfants vivent encore avec leurs parents. Le père, âgé de 56 ans, est maintenant recensé comme employé. Et c'est toujours comme employé qu'il est recensé en 1926. Nuance d'appellation ou mobilité professionnelle effective ? A l'occasion des falsifications de 1931, je perds la trace de ce ménage.

Il faut maintenant quitter les rues étroites du Vieux-Lyon, traverser la presqu'île et observer les nouveaux espaces conquis, non sans peine, sur les îlons du Rhône.

C. La rive gauche du Rhône

1 La Guillotière

A l'approche du Rhône, la bordure occidentale de la plaine du Dauphiné s'achève par trois zones topographiques : les hauteurs de Montchat dont l'altitude moyenne est de 200 m, une plate-forme caillouteuse d'altitude légèrement inférieure qui domine le lit du Rhône d'une quinzaine de mètres, et enfin, un troisième ensemble, plus vaste, la plaine qui se trouve au niveau du lit du fleuve, à 165 m environ. Ces différences d'altitude peuvent paraître minimes mais elles sont essentielles eu égard aux inondations du Rhône qui scandent l'histoire urbaine de la Guillotière. Pour le seul XIX^e siècle, on peut citer les inondations de 1801, 1812, 1825, 1840 et 1856.

Au débouché du pont sur le Rhône qui fut longtemps le seul pont avant Avignon, au carrefour des routes du Midi et de l'Italie, est née une bourgade. C'est à la fin du XV^e siècle, en 1479 exactement, qu'elle apparaît sous le nom de Guillotière. Partie intégrante du Dauphiné, la Guillotière faisait alors partie du mandement de Béchevelin²⁶⁹.

Longtemps faubourg de Lyon, la Guillotière joue un rôle parallèle à celui de Vaise au Nord. La Guillotière accueille les voyageurs, héberge les pèlerins et les soldats que la ville de Lyon n'entend pas loger, sert de lieu de promenades les jours de fête, possède de nombreuses hôtelleries et des cabarets. Pour l'essentiel, le faubourg parvient à assurer son indépendance face à Lyon en dépit de son intégration au département du Rhône

²⁶⁸ Voir Jean-Luc Pinol, *Espace social* ... p. 119

²⁶⁹ Kleinclausz, A., *Lyon des origines à nos jours*. p. 332 et sq.

pendant la Révolution. Son autonomie s'achève en même temps que celle de Vaise, le 24 mars 1852. A cette date, le faubourg a enregistré une croissance démographique étonnante : il est passé de 5972 habitants en 1805 à 43524 en 1851. Et le début du Second Empire est également une période de forte croissance : en 1856, soit à peine quatre ans après l'annexion, la Guillotière compte déjà 65378 habitants.

En fait le XIX^e siècle modifie complètement le vieux faubourg. La révolution des transports, tant roulage que chemin de fer- c'est à la Guillotière qu'est construite la première gare de marchandises, la gare de la Mouche - modifie le paysage urbain plus que ne le fait l'industrie. En effet, les premières usines métallurgiques et chimiques ne s'installent pas dans le centre du faubourg, déjà fortement bâti, mais à sa périphérie, à Gerland, à la Mouche. Ces mutations s'accompagnent d'une forte augmentation de la population et l'on peut désormais distinguer deux quartiers différents, du moins du point de vue de l'urbanisme : le vieux centre ancien avec un réseau viaire assez irrégulier, centré sur la grande rue de la Guillotière, et de nouveaux quartiers dont le plan en damier rappelle celui des Brotteaux voisins. Mais l'habitat est le même dans les deux zones : de petites maisons basses le plus souvent en pisé, "tristes et chétives". Cela s'explique par la politique des Hospices civils de Lyon, le principal propriétaire foncier de la rive gauche, qui accordait des baux à prix modiques mais de courte durée, si bien que les constructions coûteuses étaient impossibles.

A l'occasion de l'intégration de la rive gauche à la ville - elle se manifeste par la multiplication des ponts sur le Rhône au XIX^e siècle - les terrains prirent de la valeur et les Hospices acceptèrent de les vendre. Cette politique foncière entraîna la disparition des anciennes mesures, surtout sur les avenues principales, et leur remplacement par des immeubles de cinq à six étages dont les caractéristiques architecturales les réservaient à des catégories sociales aisées. "Aux environs de 1880, une véritable fièvre de constructions s'empare des grandes artères : on commence à bâtir alors l'avenue de Saxe, le cours de la Liberté, le cours des Brosses prolongé." Dans le même temps, sur les îlots gagnés sur le Rhône, sont édifiées , la faculté de Médecine et des Sciences (1876-1883), la faculté des Lettres et de Droit (1890-1896), la nouvelle Préfecture (1890)

270 .



Cours Lafayette à l'angle de la rue Molière. Façades sud, après les inondations de 1856

Cours Lafayette (angle de la rue Molière) après les inondations de 1856



Cours Lafayette (angle de la rue Molière), entre-deux-guerres

Pour bien saisir le sens de cette évolution, il suffit de regarder les photos rassemblées par Marie-Madeleine Pitance. Ces deux photos, prises au même endroit, à l'angle de la rue Molière et du cours Lafayette, en direction du sud, l'une en 1856, aux lendemains des inondations, l'autre, pendant l'entre-deux-guerres, soulignent la vigueur des transformations. Sur la première photo, on distingue nettement au premier plan la façade de l'hôtel du Cheval Rouge, avec son enseigne "écurie et remise". Les masures à colombages et leurs murs en pisé sont parfaitement repérables. Les seuls bâtiments de

plus d'un étage sont ceux de la caserne de la Part-Dieu qui domine le quartier. Derrière cette caserne, adossée aux fortifications qui enserrent la ville depuis la Monarchie de Juillet, se devine la campagne environnante, qui échappe alors à l'octroi lyonnais.

La seconde photo présente un paysage tout à fait différent. La hauteur même des immeubles de cinq étages empêche toute vue panoramique. L'immeuble du premier plan est tout à fait typique de l'immeuble bourgeois construit à la fin du XIX^e siècle, époque où les préjugés qui avaient tenu à l'écart de la rive gauche une partie de la bourgeoisie lyonnaise tombent progressivement²⁷¹.

Mais ces transformations ne concernent souvent que les grandes artères, les petites rues situées à l'écart conservent un habitat très proche de l'habitat initial. A la fin du chapitre consacré à la Guillotière, A. Kleinclausz invite le lecteur à franchir ce qu'il appelle très justement "la barricade, sorte de trompe-l'œil des maisons modernes", afin de pénétrer dans les petites rues où subsistent les "petites demeures basses des quartiers souvent inondés". L'immeuble où habita Georges Navel est un excellent exemple de ces dernières.

2 L'immeuble de Navel, 62 rue de la Part-Dieu

Dans *Travaux*, paru en 1950, l'écrivain évoque en termes colorés la rue de la Part-Dieu où il vécut avec ses parents, réfugiés de Lorraine, de 1917 au début des années vingt mais il ne fournit pas l'adresse exacte. "A Lyon, nous habitons une rue honnête en bordure d'un quartier mal famé. D'énormes gigolettes en tablier noir, en hautes bottines jaunes guettaient l'Arabe, le Noir, l'Annamite, le Chinois, l'homme soûl ...²⁷²". Dans *Passages*, publié après la vague de récits autobiographiques qui caractérisa les années 1970, Georges Navel est plus précis mais l'ouvrage, plus appliqué, n'a plus la fraîcheur et la spontanéité de *Travaux*. "La maison meublée, sa vieille bâtisse du 62 de la rue de la Part-Dieu où les parents avaient élu domicile, faisait partie d'un lot de masures aussi vieilles et depuis longtemps destinées à une prochaine démolition. Elles occupaient un carré de terrain des Hospices de la ville compris entre un côté de la place Guichard²⁷³ et les immeubles de l'avenue de Saxe²⁷⁴." En fait, cette mesure n'a pas été détruite pendant l'entre-deux-guerres. Faute d'entretien, le parc immobilier s'est détérioré. La taudification s'est accompagnée d'un changement de population. Progressivement, les ouvriers français ont été remplacés par des ouvriers ou des manœuvres étrangers.

Le caractère populaire de quartier est bien rendu par le croquis suivant qui indique la nature des commerces installés autour de la mesure de Georges Navel²⁷⁵. Le nombre

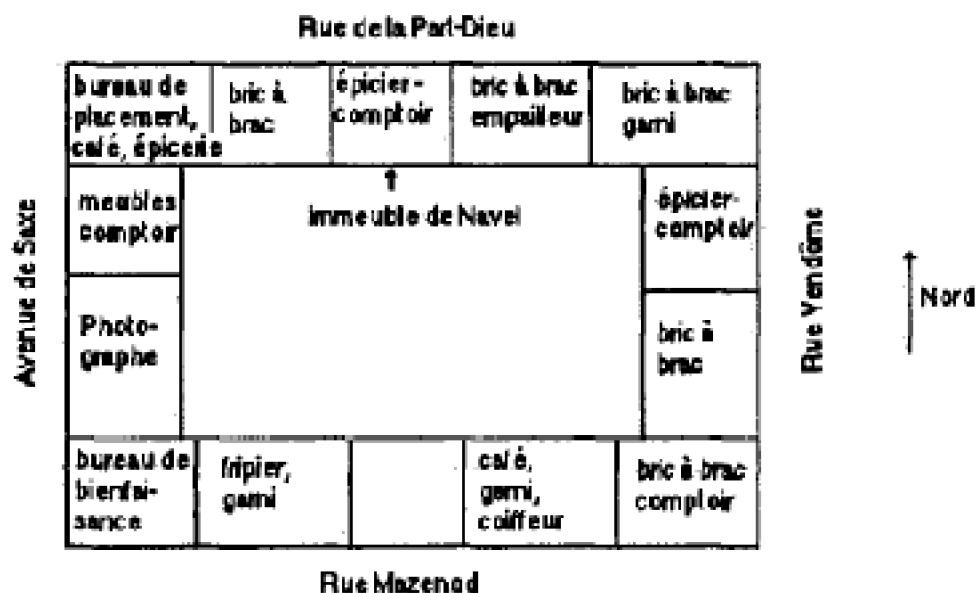
²⁷¹ Voir Anne-Sophie Cléménçon, *L'entrée et son décor, guide du quartier Préfecture, 1886-1906*, Lyon, CNRS, 1983.

²⁷² Georges Navel, *Travaux*, 1945. cité d'après l'édition de poche de 1979. La citation se trouve p. 38 La situation décrite correspond à la fin de la guerre.

²⁷³ A cette date, la Bourse du Travail ne se trouvait pas place Guichard, comme aujourd'hui, mais cours Morand (Franklin Roosevelt). Ainsi les réunions des organisations ouvrières et les manifestations avaient pour théâtre le quartier des Brotteaux.

²⁷⁴ Georges Navel, *Passages*, Le Sycomore, 1982, 284 p. p. 107

des garnis - tous ne sont pas indiqués puisque l'immeuble de Navel est simplement répertorié comme épicerie-comptoir - et des "bric à brac" est tout à fait significatif. Nombreux aussi sont les cafés et comptoirs. Les immeubles qui donnent sur l'Avenue de Saxe ont des activités un peu différentes, signe de l'effet de façade. On y trouve un bureau de placement dans l'immeuble qui abrite la Fédération des mécaniciens-chauffeurs-électriciens, un marchand de meubles, un photographe et un bureau de bienfaisance paroissial, témoin des innombrables œuvres lyonnaises en milieu populaire.



Croquis n° 16 : L'environnement de l'immeuble de Georges Navel au début des années 1920

La dualité de l'habitat, non totalement disparue aujourd'hui, et ses conséquences sociales, ont alimenté la mémoire des habitants de la rive gauche. Ainsi cette dame du 153 avenue de Saxe, née au tournant du siècle, explique-t-elle : "l'avenue de Saxe c'était quelque chose mais les quartiers qui étaient derrière, c'étaient les quartiers excentriques, voilà ce qu'on disait ...un peu, comment..., un peu voyou. Ils sont de la guille, c'était mal vu.... Là [l'avenue de Saxe] ce sont des quartiers qui sont bien, mais aussitôt que vous alliez derrière, la rue de Vendôme, ça allait encore, rue de Créqui, c'était déjà moins bien et alors rue Duguesclin, on n'en parlait plus²⁷⁶". La connotation sociale de ces images est évidente. Navel a parfaitement conscience des différences sociales qui existent dans le quartier quand il rend visite à son copain Marcel Michaud, qui habite le même quartier mais sur une grande avenue. "Marcel Michaud et sa vieille mère habitaient un appartement au 5^e étage d'un immeuble assez bourgeois pour comporter une loge de concierge, chose inconnue dans la plupart des maisons du quartier ouvrier... Chez eux,

²⁷⁵ Les renseignements sont fournis par les différents annuaires de Lyon. Le numéro 65 de la rue Mazenod n'y figure pas

²⁷⁶ Témoignage oral

au luxe d'une plaque gravée avec le nom du locataire sur chaque porte et du bouton de sonnerie, s'ajoutait le confort de l'équipement : l'eau, le gaz, l'électricité et la jouissance d'un W.C. intérieur... Assez spacieux, l'appartement où vivaient mon copain et sa mère comportait une cuisine, trois alcôves et le salon où se trouvaient sa bibliothèque et son secrétaire²⁷⁷ ."

Le 62 rue de la Part-Dieu est tout différent. "L'escalier à ciel ouvert desservait deux étages et les mansardes du troisième. De la rue on arrivait à la cour par un long et sombre couloir, commun à deux maisons et empuanti par les odeurs de leurs poubelles et de la fosse d'aisances. Quand elle venait à déborder, en attendant que l'"Union Mutuelle des Propriétaires" envoie ses vidangeurs, leur pompe à vapeur, les tuyaux et le tombereau-torpille, on marchait sur les planches posées sur quelques briques, au bout du couloir, heureusement un peu plus bas que le niveau de la cour²⁷⁸ ". On retrouve la description traditionnelle des couloirs lyonnais communs à tous les immeubles populaires et que de nombreux observateurs ont évoqué. Ces couloirs sombres, sales et nauséabonds si différents des allées décorées du quartier voisin de la Préfecture²⁷⁹ . Et encore les Navel ne sont-ils pas les plus mal lotis : "notre fenêtre donnait sur la rue, chez nous on avait toute la lumière du jour et par moments du soleil..."

L'intérieur du logement est décrit de manière précise par Georges Navel. "Notre logis ne comportait qu'une seule pièce. Cette chambre-cuisine contenait deux lits, une commode, un buffet, des chaises, une table ronde, un évier, un réchaud à gaz et une cuisinière. Une lampe à pétrole complétait l'équipement du garni. Le seul meuble à nous, c'était un lit cage, mon lit, sitôt replié après usage. Malgré l'exiguïté du logement, le ménage étant bien tenu, notre nouveau bercail me semblait assez plaisant. A droite, le logis à côté du nôtre, et les deux autres au-dessus, aussi peuplés, n'étaient ni plus spacieux ni mieux équipés... Dans les mansardes, les célibataires s'éclairaient à la bougie, le temps de se coucher, et pendant la nuit de faire la chasse aux punaises qui hantaient leur lit, les vieux murs et la tapisserie²⁸⁰ ". Dans un autre chapitre de *Passages*, l'auteur fournit d'autres indications sur la taille et la situation du logis. "Notre tribu ne disposait que de deux pièces, je ne sais plus comment ma mère avait organisé notre campement pour nous loger tous. Marguerite et Jeanne dormaient dans le même lit, la petite à leurs côtés probablement. Elle allait à la maternelle, l'école en face. Marguerite, elle, avait trouvé du travail dans un petit atelier à deux pas de chez nous. Quand Camille viendrait en permission, la mère s'arrangerait pour louer une nouvelle crèche dans la maison ou dans une autre du quartier²⁸¹ ". La souplesse des dimensions du logement est une caractéristique de ce type d'habitat. Elle permet aux familles d'adapter un tant soit

²⁷⁷ Georges Navel, *Passages*, p. 243-245

²⁷⁸ Georges Navel, *Passages*, p. 110. Voir les remarques de T. de Visan sur l'habitat, annexe n° 2

²⁷⁹ Voir Anne-Sophie Cléménçon, *L'entrée et son décor, guide du quartier Préfecture, 1886-1906*, Lyon, CNRS, 1983

²⁸⁰ Georges Navel, *Passages*, p. 110

²⁸¹ Georges Navel, *Passages*, p. 147

peu la taille du logis à celle du ménage. Ce caractère modulable correspond à des logements qui ne sont pas, au sens strict, des appartements, mais des pièces séparées donnant sur un couloir, phénomène déjà rencontré rue Tavernier. Cette souplesse explique que cette maison ait été successivement un garni pour célibataires et un garni pour familles.

a. Ménages et stabilité

Le tableau suivant présente les caractéristiques des ménages ayant habité le 62 rue de la Part-Dieu entre 1896 et 1936.

Tableau n° 17 : Taille des ménages au 62 rue de la Part-Dieu.

taille des ménages	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
1	9		2	10		8	3	5
2	3	1	3	1	1	3	3	3
3	1	1				2	2	1
4			2		2		3	1
5	1		1	1	1		1*	1
7	1							
14		1						
Nb de ménages	15	3	8	12	4	13	12	11
Population	30	19	21	17	15	20	32	23
* ménage fictif								

Ce qui frappe dans cet immeuble, c'est la très grande variation du nombre de ménages. En fait, cette variation est pour l'essentiel purement artificielle. L'immeuble est un garni où logent de nombreux hommes isolés sinon célibataires. En 1896, neuf d'entre eux sont recensés comme des chefs de ménages d'une seule personne alors qu'en 1901, le ménage de quatorze personnes correspond à une logeuse et treize pensionnaires²⁸².

En 1906, la fonction de l'immeuble a changé. C'est toujours un immeuble de "meublés" mais ce ne sont plus des célibataires qui l'habitent, ce sont des familles ouvrières. Cette année-là est recensé pour la première fois Annet Abrial, un maçon de la Creuse, marié à Clémentine Grand, recensée comme propriétaire. En 1906, Annet travaille avec son frère Robert chez Malterre, entreprise de maçonnerie située à la Guillotière. En 1911, il a fondé sa propre entreprise de maçonnerie et l'immeuble est redevenu un garni de célibataires. Parmi eux, trois maçons qui travaillent pour Annet. C'est cette situation qu'a connue Georges Navel et qu'il décrit. "Nos propriétaires n'étaient pas des "vautours", mais des braves gens d'une condition modeste. Au rez-de-chaussée, l'épouse tenait une épicerie, un zinc et un petit commerce, sans autre aide que celle d'Angèle, la plus âgée de ses deux gamines, mais seulement à ses moments de liberté car la fillette allait encore en classe... Le mari, maître-maçon, occupait trois jeunes

²⁸² En fait les listes nominatives sont bizarrement présentées. La logeuse est recensée deux fois. Son nom est une première fois suivi par ceux de neuf pensionnaires et une seconde fois par ceux de quatre pensionnaires. Je n'ai compté la logeuse qu'une seule fois.

ouvriers recrutés dans son village d'Auvergne. Ses pays, les jeunes compagnons, étant ses pensionnaires, partageaient la même soupe aux choux à la table de famille et logeaient dans les mansardes du troisième étage ²⁸³ ". Ailleurs, il précise encore : "habitant le rez-de-chaussée, notre propriétaire, le maître-maçon et sa famille étaient plus mal logés que les locataires, leur chambre à coucher ayant pour jour de souffrance une petite fenêtre placée un peu au-dessus de l'escalier de la cave" ²⁸⁴ .

La situation change à nouveau au lendemain de la guerre puisque, en 1921, seuls quatre ménages occupent l'immeuble qui est à nouveau un garni pour familles. Cette situation est récente. La situation que décrit Navel, et qu'il date de la fin de la guerre, est tout à fait conforme, non au recensement de 1921, mais à celui de 1911. La petite Angèle qu'évoque Navel, et qui fut l'un de ses premiers flirts, est présente en 1906 et en 1911 mais a disparu en 1921 ²⁸⁵ . Le ménage Navel compte cinq personnes : le père Charles, âgé de 68 ans, la mère Anastasie, âgée de 65 ans, Georges Navel, alors dans sa dix-septième année et deux de ses sœurs plus âgées ²⁸⁶ . Cette image n'est qu'un instantané dans le cycle familial ²⁸⁷ . Deux autres familles de quatre personnes logent dans le même immeuble.

En 1921, le café comptoir est tenu par une Lyonnaise fiancée, selon le recensement, à un grec né à Constantinople. En 1926, le café-comptoir est tenu par un nouveau couple, originaire de Saône-et-Loire. La population est toujours constituée par des ouvriers et quelques ouvrières logées en garni mais une nouvelle composante apparaît, des Grecs d'Asie Mineure. Ce sont les victimes des rivalités gréco-turques. Après la victoire des Kémalistes qui ont réussi à rejeter les Grecs à la mer, le traité de Lausanne (24 juillet 1923), leur a imposé de quitter leur région natale, en bordure de la mer de Marmara, dans la région de Brousse (Bursa en turc). Ils ne sont que quatre en 1926 mais dix en 1931 et en 1936. La filière migratoire et l'installation dans ce quartier de la Part-Dieu est-elle liée à la présence, dès 1921, d'un Grec dans ce garni ? Les Grecs ne sont pas rares, à la fin des années trente, dans le même pâté de maisons. L'empailleur de chaises qui occupait le 64 rue de la Part-Dieu en 1920, a été remplacé en 1938 par un certain Papacounianos dont la raison sociale est "chaises à façon". Pas plus que population espagnole

²⁸³ Georges Navel, *Passages*, p. 107

²⁸⁴ Georges Navel, *Passages*, p. 110

²⁸⁵ Elle est née à Lyon en 1905, lorsque ses parents sont arrivés de leur Limousin natal.

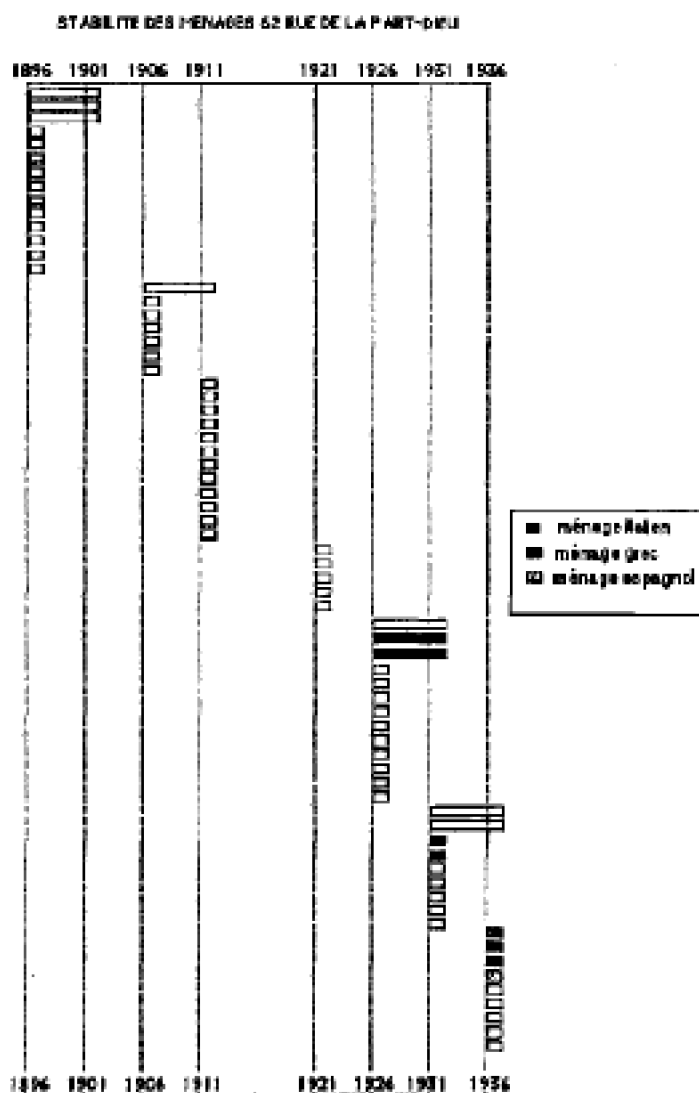
²⁸⁶ Pendant la guerre, la famille a été plus nombreuse

²⁸⁷ Dans le cas des familles mobiles, le suivi d'immeubles à partir des recensements ne permet pas de reconstituer le cycle familial. Retracer des itinéraires à l'aide des listes nominatives du recensement est hors de portée d'un chercheur isolé. Reconstituer les familles sur quarante ans supposerait, pour Lyon, la saisie de 4 millions d'individus (grossièrement 500000 individus à huit dates différentes), sans compter les difficultés de reconstitution et le problème des familles fictives... En suivant les immeubles et non les individus, les seules familles que l'on puisse réussir à suivre sur plusieurs recensements sont les familles stables dont les caractéristiques démographiques et sociales sont assez spécifiques. La population hypermobile du 62 rue de la Part-Dieu fournit un bon contrepoint à ces familles stables.

rencontrée rue Tavernier, cette population grecque ne se stabilise : les ménages ne restent pas plus de 5 ans et ils sont remplacés par de nouveaux ménages aux caractéristiques identiques, parfois même originaires de la même bourgade d'Asie Mineure. Ces familles grecques ne sont pas les seuls ménages étrangers du garni. On y trouve aussi la famille d'un cimentier italien, une Espagnole employée dans une grande brasserie de la place du Pont et un menuisier russe. On comprend que lorsqu'il cherche un garni à la Guillotière (à cette date les prix sont de 12 à 15 F par jour pour une chambre meublée, ou de 200 F par mois) Jacques Valdour²⁸⁸, soit effrayé par cette "colonie indigène", qui pourrait, selon lui, servir de fer de lance à la révolution !

La forte instabilité des ménages apparaît clairement sur le croquis n° 17. Sur les 69 ménages qui sont portés sur les listes nominatives de 1896 à 1936, seuls neuf d'entre eux restent plus de 5 ans au 62 rue de la Part-Dieu. En 1901, les trois ménages présents, l'étaient déjà en 1896 et aucun nouveau ménage n'est signalé mais cela ne signifie pas, tant s'en faut, une stabilité de la population : tous les pensionnaires du ménage de 14 personnes sont nouveaux. En 1906, le renouvellement de la population est total et seule la famille des propriétaires qu'a connue Navel assure la continuité avec le recensement de 1911. En 1921, à nouveau, le renouvellement est total. De même en 1926. Inutile d'épiloguer, le garni est bien le degré zéro de la stabilité.

²⁸⁸ Valdour Jacques, *La vie ouvrière, le flot montant du socialisme, ouvriers de Lyon et de Troyes, observations vécues*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1934, 230 p. Voir p. 4-5.



Croquis n° 17

b. Composition sociale

La structure sociale de cette maison n'est pas surprenante et les actifs sont, pour l'essentiel, des manuels. Avant la première guerre mondiale, les métiers du bâtiment, cimentiers ou maçons, sont les plus représentés mais ils sont nettement moins nombreux pendant l'entre-deux-guerres. On peut également remarquer que logent dans ce garni, en 1901, deux voyageurs et un représentant mais on ne retrouve pas trace de ces catégories après-guerre. L'arrivée des étrangers ne semble pas avoir modifié sensiblement les catégories professionnelles des actifs de ce garni, du moins si l'on se fie aux appellations socio-professionnelles. Le nombre des manœuvres n'a pas progressé comme dans l'immeuble de la rue Tavernier après l'arrivée des Espagnols.

3 La rue Saint Jérôme

Située à proximité d'une grande avenue, le cours Jean Jaurès, la rue Saint-Jérôme n'est pas l'une des plus anciennes de la Guillotière. Elle se trouve à mi-chemin entre le cœur ancien de la commune, autour de la place Saint-Louis, et le quartier des facultés gagné sur le Rhône après l'assèchement des îles et le rattachement à la terre ferme de l'île Béchevelin.

L'immeuble se trouve dans la nouvelle Guillotière, caractérisée par un plan en damier correspondant au développement du quartier au XIX^e siècle. Il est d'une grande simplicité mais l'encadrement des fenêtres, en légère saillie, est surmonté d'une petite décoration. Il comporte trois étages desservis par un escalier intérieur, différence importante avec la mesure décrite par Navel. Au rez-de-chaussée se trouvait un café-comptoir et l'on peut encore lire la mention "porte-pot".



24 rue Saint-Jérôme



24 rue Saint-Jérôme

a. Les habitants : nombre et stabilité

Le tableau suivant présente les caractéristiques démographiques de l'immeuble. Les falsifications sont évidentes pendant la période de l'entre-deux-guerres.

Tableau n° 18 : taille des ménages, 24 rue Saint-Jérôme

taille des ménages	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
1		1						1
2		1	4	3		2	3	3
3	3	3	2	4	2	3	2	2
4	1	2	1	2	4	2	2	3
5	2		1		1	1*	3*	7*
6		1	1	1	1	2	1	
Nb de ménages	6	8	9	10	8	10*	11*	16*
Population	23	26	29	32	33	38*	41*	60*
Population corrigée						33	31	25

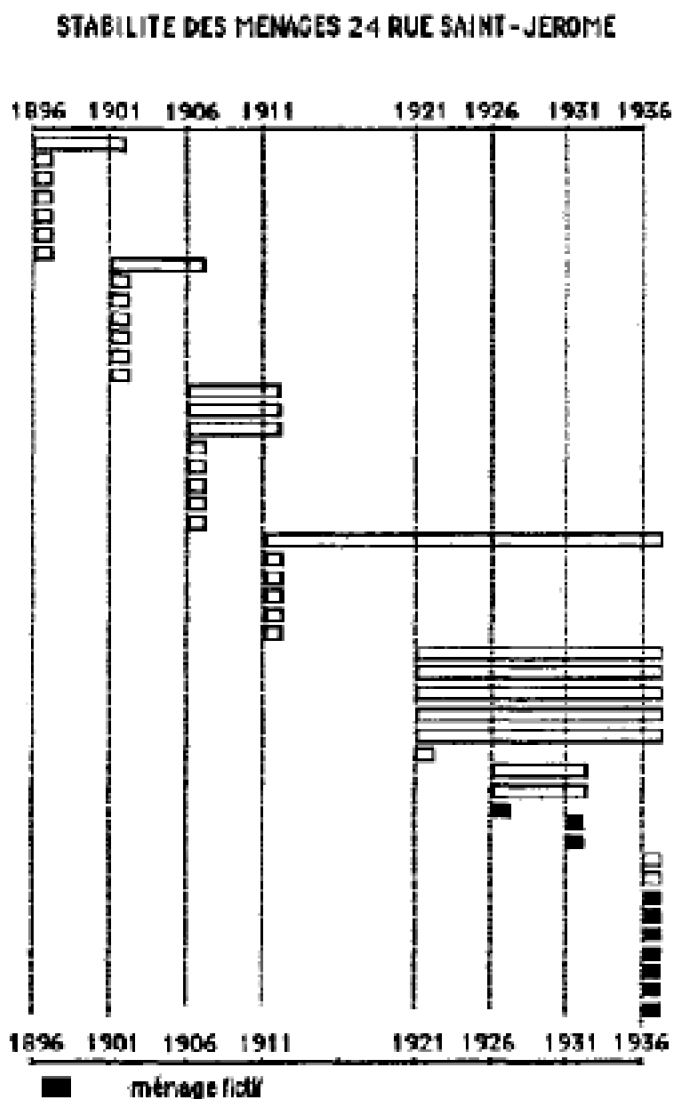
* chiffres affectés par les falsifications

Les ménages sont pour l'essentiel de petite taille, égale ou inférieure à quatre individus. Après 1921, si l'on ne tient pas compte des ménages fictifs²⁸⁹, il est clair que la taille moyenne des ménages tend à diminuer. L'explication du phénomène réside

²⁸⁹ L'invention de ménages fictifs, faible en 1926, atteint en 1936 un niveau quasi-surréaliste : la population des ménages fictifs est plus nombreuse que celle des ménages réels. Sept ménages de cinq personnes sont alors inventés portant le nombre de ménages à 16 alors que le nombre des ménages jusqu'en 1921 n'avait jamais été supérieur à dix

entièrement dans la stabilité des ménages de l'immeuble.

Le croquis représentant la stabilité des ménages dans l'immeuble de la rue Saint-Jérôme est vraiment saisissant. Alors que le renouvellement de la population s'opère de manière assez classique jusqu'au recensement de 1911, la période de la guerre apparaît comme décisive dans l'histoire de l'immeuble. Malheureusement, les sources utilisées ne permettent pas de connaître exactement la date d'arrivée des nouveaux chefs de ménages et, en particulier, de savoir s'ils étaient tous présents lors du déclenchement de la première guerre mondiale. Ce point serait pourtant essentiel pour expliquer leur comportement ultérieur et pour savoir si le moratoire des loyers de 1914 est la raison essentielle de l'étonnante stabilité des ménages de l'immeuble après 1921.



Croquis n° 18 :

En 1921, sept chefs de ménages sont recensés pour la première fois au 24 rue Saint-Jérôme. Les ménages de six d'entre eux sont toujours présents en 1931, et cinq le sont toujours en 1936. Sur ces sept chefs de ménages, on compte une femme et six

hommes. Six chefs de ménages ont entre 31 et 40 ans ²⁹⁰, l'autre a 55 ans. Le seul qui disparaisse dès 1926 est le chef de ménage de 55 ans. Cet exemple souligne à l'évidence l'importance de l'âge dans les comportements démographiques. La mobilité, forte avant 35 ans, diminue ensuite ²⁹¹ mais ce qui rend cet immeuble intéressant, et peut-être exceptionnel, c'est qu'il y a concomitance dans l'arrivée de ménages qui vont connaître, pratiquement au même moment, des événements démographiques semblables.

b. Les arcanes de la falsification

Alors que l'immeuble compte sept enfants de moins de 12 ans en 1921, il y en a cinq en 1926, quatre en 1931 et deux en 1936. Le départ des enfants, arrivés à l'âge adulte, contribue à réduire la population de l'immeuble. Cette évolution a tout pour effrayer les agents recenseurs qui constatent d'année en année la diminution du nombre d'habitants. Non seulement la population n'augmente pas comme le souhaiteraient les autorités municipales mais, de surcroît, elle diminue. Dans cet immeuble, les falsifications de 1926 ont pour but de compenser cette diminution mais ensuite le phénomène semble acquérir sa propre logique et en 1936 il atteint une proportion délirante. Dans leur volonté de lutter contre la diminution du nombre des habitants de la seconde ville de France, pour des raisons dont la logique initiale n'est pas évidente, les édiles lyonnais donnent aux employés municipaux des directives destinées à lutter contre la réduction de la matière vivante. Le phénomène devient une sorte de cancer statistique au moment même où la population française diminue, où les naissances sont inférieures aux décès. Ce cancer statistique coïncide avec le moment où les autorités prennent conscience du déclin démographique national. Peut-être faudrait-il chercher dans cette direction, plus que dans des objectifs politiques à court terme, sinon les raisons initiales des falsifications, du moins celles du dérapage statistique qui se produit dans les années trente.

c. Les familles et l'évolution de la population active

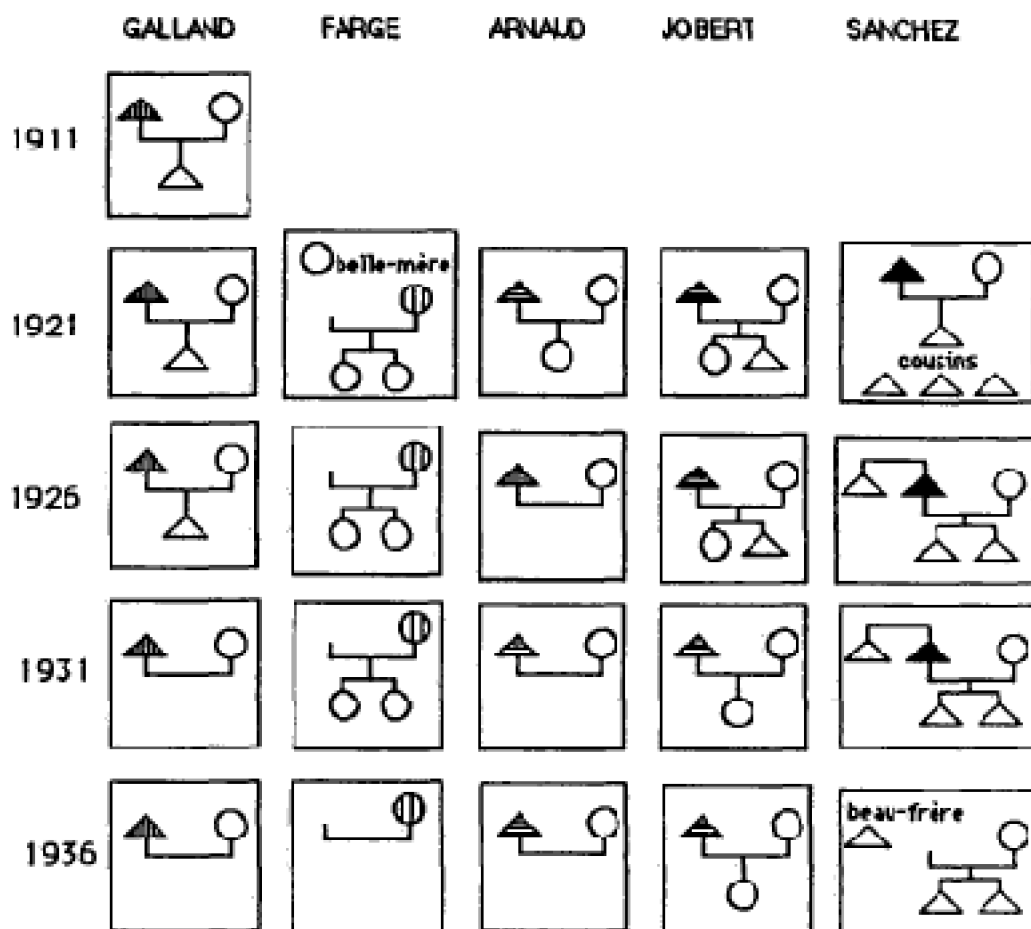
Le croquis de cinq familles stables retrace les cycles démographiques qui se soldent par une diminution de la population de l'immeuble provoquée par le départ des enfants et donc par une simplification de la composition des ménages. Le seul ménage qui conserve une structure complexe est celui d'une famille espagnole arrivée dans l'immeuble en 1921. Le père est né à Liria ²⁹² et son épouse à Afavrasie (?), leur premier enfant est né à Sète, dans l'Hérault en 1919. En 1921, il est manœuvre aux Cables de Lyon, en 1926, il est toujours manœuvre mais dans une chocolaterie. En 1931, il est recensé comme droguiste et sa femme est recensée comme employée. En 1936, on ne retrouve que son épouse, sans doute veuve.

²⁹⁰ Une erreur d'année de naissance concerne un manœuvre espagnol dont on retrouve la famille jusqu'en 1936. En 1921, il serait né en 1872, alors qu'en 1926 la date est 1892 !

²⁹¹ Voir chapitres 7 et 8.

²⁹² Liria est une commune de quelques 10000 habitants, à 26 km de Valence

EVOLUTION DE MENAGES STABLES 24 RUE SAINT JEROME



Croquis n° 19

Cette famille espagnole stable illustre bien le fonctionnement des migrations par filière. Les trois cousins recensés en 1921, sans doute deux frères et leur jeune sœur de 18 ans, sont nés à Petrel, une bourgade voisine d'Alicante et sont certainement des nouveaux venus : seul l'aîné, âgé de 31 ans, a un emploi. Il est potier. Au recensement suivant, c'est le jeune frère du chef de ménage qui est recensé à Lyon. Il travaille comme manœuvre dans la même chocolaterie que son frère. En 1931 et 1936, il est camionneur chez Terramorsi, une entreprise de distillerie dont les entrepôts ne sont pas très loin de la rue Saint-Jérôme.

A la différence des manœuvres espagnols de la rue Tavernier, qui vivent entre immigrés et dont la mobilité est forte, ce ménage de manœuvre espagnol est très stable. De plus, il est le seul ménage immigré dans un environnement français. Dans ces deux cas, le même modèle, la migration par filière, n'entraîne pas des attitudes et des comportements identiques

Un autre exemple de relations d'originaires est fourni par deux familles de l'Ardèche. En 1921, Eugène Planchou, né à Jaujac en 1885, s'installe avec sa famille. Il habite toujours l'immeuble en 1936. Il est ajusteur PLM. Cinq ans plus tard, Louis Vendroux s'installe dans l'immeuble avec sa famille. Il y est toujours en 1936. Il est employé PLM. Sa femme est originaire de Jaujac où elle est née en 1897. Quand on connaît le rôle des associations ardéchoises à Lyon, il est évident que ces deux installations renvoient aux filières migratoires et aux réseaux d'entraide, formelle ou informelle ²⁹³.

Le ménage Galland est recensé pour la première fois en 1911. Jacques Galland est né en 1878 à Crozet dans la Loire. Mécanicien PLM, il a épousé une jeune Marseillaise, née en 1886. En 1903, ils ont un fils qui vient au monde à Lyon. Le père reste mécanicien PLM toute sa vie. En 1931, il est recensé comme retraité PLM ²⁹⁴. Sa femme semble n'avoir jamais travaillé. Son fils après avoir été apprenti ébéniste est électricien, profession alors en pleine expansion ²⁹⁵. Le ménage Arnaud est originaire de la Dombes. Leur fille est née à Lyon en 1900. Charles et Marcelle sont jeunes : lui a 19 ans et elle 17. Au lendemain de la guerre, Charles est journalier et son épouse employée. En 1926, aucune indication n'est donnée. En 1931 et 1936, le chef de ménage est employé ainsi que sa femme. Cette dernière a le même employeur en 1921, 1931 et 1936.

Cet immeuble illustre bien le caractère populaire de la Guillotière et il offre un contraste singulier avec l'immeuble de Navel. Dans un cas, au 62 rue de la Part-Dieu, l'instabilité est totale, souvent liée à la présence d'ouvriers du bâtiment, fraîchement arrivés de leur Limousin natal. Le mode de vie dans le garni n'est pas sans rappeler la situation décrite par Martin Nadaud, archétype, au moins dans la première partie de sa vie, de ces migrants. Rue Saint-Jérôme, au contraire, la stabilité atteint son point culminant. Elle est liée vraisemblablement aux conséquences du moratoire des loyers d'août 1914 mais aussi au fait que, dans cet immeuble, les chefs de ménage sont le plus souvent des ouvriers employés dans de grandes entreprises quasi-publiques comme le PLM.

4 Les Brotteaux

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le territoire habité de Lyon n'a pratiquement pas augmenté. Les lyonnais s'entassaient toujours sur la rive droite de la Saône et dans la presqu'île. Cette situation s'aggrave même puisque la population passe de 100000 habitants au début du XVIII^e à 126000 dans les années 1750 ²⁹⁶. Au milieu du siècle, l'extension du territoire urbanisé devient indispensable. Trois architectes urbanistes, Soufflot, Perrache et Morand vont s'efforcer de résoudre les difficultés de la ville. Le

²⁹³ Voir Jean-Luc Pinol, *op. cit.* p. 119-120

²⁹⁴ En 1936, aucune précision professionnelle n'est donnée.

²⁹⁵ Voir le chapitre 5 sur les appellations professionnelles..

²⁹⁶ Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, 1970, p. 32

premier gagne sur le Rhône le quartier Saint-Clair, de 1749 à 1761. C'est l'un des rares ensembles architecturaux cohérents de la ville avec ses immeubles réguliers et symétriques²⁹⁷. Le second, Perrache, s'attache à repousser le confluent vers le sud en reliant à la terre ferme l'île Moignat et d'autres petites îles. Dans les années qui suivent 1769, il repousse le confluent jusqu'à la Mulatière²⁹⁸. La troisième direction de l'expansion, la plus difficile à mettre en œuvre, était la conquête de la plaine des Brotteaux. Ce fut l'œuvre de Morand.

a. Morand : projets et réalisations

Au delà du Rhône, sur la rive gauche, s'étendait un immense domaine qui appartenait au grand Hôtel-Dieu de Notre-Dame de la Pitié du Pont du Rhône. Partie intégrante de la commune de la Guillotière, autrefois territoire Dauphinois, devenue faubourg de Lyon au début du XVIII^e siècle, ces vastes espaces marécageux - c'est le sens même de Brotteaux²⁹⁹ - n'attirent guère les Lyonnais car s'y installer signifierait perdre les privilèges des bourgeois de Lyon : l'exemption de la taille.

Collaborateur de Soufflot pour la construction du quartier Saint-Clair, J.-Antoine Morand, présente en 1764 un *Plan d'agrandissement de la ville de Lyon en forme circulaire dans le terrain des Brotteaux*³⁰⁰ qui devait, après de nombreuses difficultés, aboutir à la création du nouveau quartier. En 1771, il obtient la concession d'un pont en face de l'Hôtel de Ville. La Compagnie du Pont Saint-Clair met en chantier la construction d'un pont en bois. Le nouveau pont est inauguré en 1775³⁰¹. C'est un pont à péage. Après quelques difficultés initiales avec les principaux propriétaires des Brotteaux, les futurs Hospices civils de Lyon Morand, dont la réussite financière est importante, et les Hospices arrivent à un compromis qui se traduit par l'adoption du plan du nouveau quartier dû à Morand et Decrénice. Ce plan a été analysé par les architectes Dambrin, Zol et Reynaud³⁰².

Ce plan "détermine un damier composé de 59 emplacements à construire qui forment par l'effet structurant des axes primaires, 4 quartiers." La division spatiale répond à un rythme ternaire. Les emplacements classe A, de dimensions réduites, sont situés sur le

²⁹⁷ Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 39 Dambrin, Zol, Reynaud, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux, la rue Duquesne*, Promoca Rhône Alpes, centre de Lyon, groupe Piat 74, 3^e degré, mémoire de fin de cycle, 1977, dactylographié. p. 6

²⁹⁸ Kleinclausz, op. cit. p. 39; Dambrin, Zol, Reynaud, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*,. p. 5

²⁹⁹ L'orthographe varie. On trouve Brotteaux au XX^e siècle et Brotteaux auparavant. Au Moyen-Age, les chartes parlent de Brotelli Rhodani. Voir Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 313

³⁰⁰ Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 40

³⁰¹ Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 317

³⁰² Dambrin, Zol, Reynaud, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*,. p. 41-49

quai, en face du nouveau quartier Saint-Clair. Ils s'organisent autour d'une grande place - la place Morand, ou place Lyautey actuelle - ainsi qu'en bordure du cours central - cours Morand ou cours Franklin Roosevelt actuel. Tout concourt à souligner le caractère privilégié de ces emplacements de première classe destinés à la noblesse et aux négociants. En retrait de ces emplacements, se trouvent des emplacements de seconde classe ou classe B, qui devraient être habités par la bourgeoisie et les marchands. Les emplacements de troisième classe (C), "enserrés parmi les autres et éloignés des éléments structurants et attractifs du plan", sont dévolus au peuple.

Ainsi, dès les premiers projets, les Brotteaux mêlent des catégories très diverses et l'inscription spatiale de l'habitat est directement liée à la place dans la hiérarchie sociale. Par ailleurs, ce plan, complètement dominé par les principes de circulation que souligne la hiérarchisation des voies et le tracé milésien, est le premier plan d'urbanisme lyonnais. Il est à l'origine du plan en damier actuel de la plus grande partie de la rive gauche du Rhône. Son influence s'étend, à la fin du XIX^e siècle jusqu'au nouveau quartier des facultés, au sud de la Guillotière.

b. La stagnation des Brotteaux

La Révolution, l'Empire et les débuts de la Restauration sont marqués par un arrêt quasi complet de l'urbanisation du nord de la rive gauche. Plusieurs causes contribuent à cette stagnation.

En 1789, la presqu'île et les collines de la rive droite du Rhône sont occupés de manière très inégale par les laïcs et les ordres religieux. Les premiers, au nombre de 90000 utilisent une surface au sol de 53 ha alors que les seconds, rassemblant environ 30000 religieuses et religieux, occupent 184 ha³⁰³. La vente des biens nationaux pendant la révolution réduit le domaine foncier des communautés religieuses et va, du même coup, réduire l'importance de la rive gauche : la crise du logement peut, pour un temps au moins, être résolue dans la presqu'île même. De plus, les drames de la période révolutionnaire entraînent une forte diminution de la population.

Pendant la Révolution, les Brotteaux sont d'abord le théâtre des fêtes révolutionnaires puis celui des exécutions sommaires des "muscadins et royalistes", au lendemain de l'insurrection de Lyon, en 1793. Sous l'Empire, la colonisation des Brotteaux demeure secondaire car Napoléon s'intéresse davantage aux projets du sud de la presqu'île, dans le droit fil des plans de Perrache. La construction d'un palais impérial est même envisagée...

Dans les premières années de la Restauration, la construction, au "Champ des martyrs", d'une chapelle expiatoire, commémorant les victimes de la Terreur a plus d'impact symbolique que de véritables conséquences urbaines. Ce premier monument à caractère public construit sur la rive gauche demeure longtemps un lieu de pèlerinage pour les monarchistes. Ainsi, en 1930, lorsque Jacques Valdour, moraliste royaliste et observateur méticuleux des mœurs ouvrières, vient à Lyon, dans le cadre de l'une de ses enquêtes, sa première visite est pour cette chapelle³⁰⁴.

³⁰³ Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 47

Dans ces années que marque une atonie de l'urbanisation, les Brotteaux sont une zone à la réputation floue. A la fois lieu de promenade, de divertissement, mais aussi d'agitation sociale, mal contrôlés par la police, ils servent souvent de lieu de rendez-vous aux opposants politiques, aux grévistes ou aux amoureux³⁰⁵. Bref, un lieu entre terre et eau, dangereux mais attirant, offrant une immense potentialité pour l'avenir urbanistique de Lyon.

c. La reprise de l'urbanisation

L'urbanisation reprend dès les dernières années de la Restauration. En 1824, le maire de la Guillotière dont dépendent les Brotteaux, présente un plan d'alignement qui est à l'origine des avenues de Saxe et de Noailles (avenue Foch actuelle). La même année est mis en chantier un nouveau pont à péage, le pont Charles X. Il est achevé en 1828. Entre ce pont, aujourd'hui pont Lafayette, et le pont Morand, se bâtissent, sur les quais du Rhône de beaux immeubles où s'installent dès la Monarchie de Juillet des familles de négociants.

En 1830, la Guillotière et les Brotteaux ne comptent encore que 20000 habitants et le poids démographique de la rive gauche est essentiellement concentré à la Guillotière mais la conquête des Brotteaux est maintenant bien amorcée. Elle va se faire dans le cadre d'un nouveau carcan, imposé par des impératifs politiques, les fortifications³⁰⁶. Dès les premiers mois de la Monarchie de Juillet, le gouvernement décide d'édifier une ligne de forts et d'ouvrages militaires susceptibles de faire de Lyon une place forte mais aussi de mettre un terme aux menées subversives des "barbares", pour reprendre la formule célèbre de Saint-Marc Girardin au lendemain de l'insurrection des canuts. Cette ligne de défense d'orientation Nord-Sud puis Est-Ouest constitue une barrière de croissance de la rive gauche. Cette ligne de forts empêche toute expansion vers l'Est de l'urbanisation. De nombreuses rues viennent buter sur cette muraille. Dans le même temps, à l'Ouest des fortifications, 22 hectares, cédés par les Hospices civils de Lyon, sont utilisés pour la construction de la caserne de la Part-Dieu³⁰⁷. Achevée sous le Second Empire, elle ne sera détruite que dans les années 1970. Les fortifications, elles, ne disparaîtront que sous la Troisième République marquant jusque là une véritable césure dans le tissu urbain. Cette barrière de croissance est même double puisque "l'une [est] physique avec les forts, le fossé qui les relie et le boulevard d'enceinte, l'autre administrative avec les zones de

³⁰⁴ Jacques Valdour, *La vie ouvrière, le flot montant du socialisme, ouvriers de Lyon et de Troyes, observations vécues*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1934, p. 154. En fait cette chapelle a été démolie en 1897 car elle était située dans le prolongement exact de la rue de Créqui. Elle a été reconstruite dans un style romano-byzantin. Voir Dambrin, Zol, Reynaud, *op. cit.* p. 79. et Kleinclausz, *op. cit.* p. 328

³⁰⁵ Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours*. p. 322-324

³⁰⁶ Dambrin, Zol, Reynaud, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*,. p. 75

³⁰⁷ Au sens strict, cette caserne, située dans le 3ème arrondissement ne fait pas partie intégrante des Brotteaux souvent compris comme la zone correspondant au 6ème arrondissement.

non-aedificandi et les servitudes³⁰⁸ ". Cette barrière, qui sert aussi de limite à la perception de l'octroi, ne sera jamais totalement supprimée car une fois l'emprise militaire effacée, l'emprise ferroviaire demeurera et aura le même rôle. Cette barrière est essentielle pour la première moitié du XX^e siècle et les implications sociales en sont très nettes.

Le Second Empire est une période de "régénération" de la ville³⁰⁹ . Pour les Brotteaux, elle se traduit essentiellement par le contrôle des crues du Rhône avec l'endiguement du fleuve qui suit les inondations de 1856 et par la création du Parc de la Tête d'Or. Le préfet maire Vaïsse, décidé à "donner la campagne à ceux qui n'en ont pas" accepte les propositions de deux paysagistes suisses, D. et E. Bulher, qui bâtissent à l'emplacement de la ferme de la Tête d'Or, un parc de 111 hectares³¹⁰ . "Jardin poétique" enserrant un lac créé à partir d'un bras du Rhône, ce parc sera pour Lyon, l'équivalent du bois de Boulogne à Paris. Le déclassement des fortifications permettra de donner naissance à un petit Neuilly, en bordure "des prairies et groupe d'arbres ménageant les plus jolis points de vue des environs". Enfin le Second Empire voit l'édification de la première gare des Brotteaux mais le quartier de la gare (la place Jules Ferry actuelle) ne sera véritablement transformé que lors de la construction de la seconde gare des Brotteaux en 1904-1908.

En 1874 une seconde ligne de défense est constituée par les forts érigés dans la plaine du bas-Dauphiné. Les forts de Meyzieu, Bron, Corbas, Feyzin doublent la première ligne de fortifications érigée sous la monarchie de Juillet. Cette dernière, devenue d'une utilité toute relative, est déclassée à partir de 1884. La suppression de ces ouvrages militaires (redoute du Haut-Rhône, forts de la Tête d'Or, des Charpennes, de la Part-Dieu, redoute des Hirondelles, fort du Colombier) laisse le champ libre à diverses opérations d'urbanisme. Des rues et des places sont rectifiées ou tracées, de nouveaux espaces sont lotis, des équipements collectifs édifiés : boulevard du Nord, boulevard Anatole France, Lycée du Parc, Manufacture des Tabacs, place Jean Macé ...

L'ensemble de ces opérations provoque un enchérissement continu du prix du terrain car les Brotteaux offrent de plus en plus d'attrait. Le tableau suivant souligne l'impact de ces diverses opérations qui ont provoqué, depuis les premières opérations de Morand jusqu'à la première guerre mondiale, une croissance exponentielle des prix à l'hectare.

Evolution du prix de l'hectare de terrain aux Brotteaux³¹¹

³⁰⁸ Dambrin, Zol, Reynaud, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*, p. 94

³⁰⁹ Voir Bruston André, "La "régénération" de Lyon, 1853-1865, l'intervention de l'Etat et le manifeste urbain de la bourgeoisie", *Espaces et Sociétés*, avril 1975, n°15, p.81-103

³¹⁰ Bertin Dominique et Cléménçon Anne-Sophie, *Lyon-guide*. p. 163-167.

³¹¹ Dambrin, Zol, Reynaud, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*,. p. 134

1773	600 F
1840	13700 F
1880	307500 F
1910	550000 F

Désormais, les Hospices civils de Lyon, acceptent de vendre leurs terrains, autorisant ainsi la construction d'immeubles cossus. Ils vont cependant imposer aux nouveaux propriétaires quelques règles, la plus importante étant l'obligation de la préservation d'une cour centrale, au centre de chaque masse. Une brochure publiée par les Hospices en 1938 en dégage les principales caractéristiques et envisage l'évolution ultérieure : "Actuellement, on peut dire que les terrains des Brotteaux arrivent juste au second stade de leur évolution. Les uns, cependant sont déjà recouverts de très beaux immeubles, ils paraissent avoir atteint une destination définitive, mais ils sont les moins nombreux. Par contre, les autres ont été recouverts de constructions plus modestes au début de la transformation des terrains de culture en terrains de ville, et ces constructions, devenues vétustes, qui ne répondent plus à l'emplacement, céderont la place à des immeubles plus importants.³¹² "

Mémoires des mutations urbaines

Le quartier de la Préfecture a été l'objet d'une exposition consacrée aux immeubles construits au tournant du siècle³¹³. Une enquête orale a été menée auprès d'habitants du quartier³¹⁴. Elle permet de bien saisir les conséquences sociales des mutations urbaines de la rive gauche. Evoquant la construction des immeubles de rapport à la fin du XIX^e siècle, un vieil habitant du quartier commente : "là, on a fait vraiment de l'urbanisme, vous comprenez...et alors, c'est uniquement les avenues qui ont pris ce caractère grandiose ... l'avenue de Saxe, l'avenue Jean-Jaurès, le cours de la Liberté ont toujours été des artères comparables à la rue de la Paix à Paris, par exemple ... c'était l'architecture de 1900, du solide, pas joli ni luxueux ... quand on regarde les façades elles sont toutes à peu près la même chose... les grands immeubles qui ont été construits, les gens qui sont venus les habiter, des gens qui n'étaient pas des loubards [sic], ont fait que c'est devenu, que ça s'est civilisé. Le quartier a changé complètement, complètement. La vieille bourgeoisie lyonnaise qui vivait dans la saleté ou la crasse des rue Emile Zola et autres, n'est-ce-pas, a émigré, à une certaine époque qui se place en 1900-1914, pour venir s'installer dans cette zone aérée, claire, dans de beaux immeubles modernes." Une vieille dame explique cette migration : "c'était un peu une gageure de s'installer dans un quartier tout nouveau

³¹² Hospices civils de Lyon, *Historique du domaine situé sur les territoires des villes de Lyon et de Villeurbanne*, 1938, 32 p. La citation se trouve p. 29.

³¹³ Voir Cléménçon Anne-Sophie, *l'entrée et son décor*. Le quartier de la préfecture est situé immédiatement au sud du 6^{ème} arrondissement et ses caractéristiques sociales sont tout à fait comparables à celles des Brotteaux. J'ai d'ailleurs assimilé ce quartier au sixième arrondissement dans le codage de l'espace social lyonnais, cf infra.carte n° 15.

³¹⁴ Enquête de Marie-Brigitte Chemorin. Les interviews utilisés figurent dans la bande sonore du montage audio-visuel réalisé pour ces expositions.

... c'était presque déchoir, presque, pas tout à fait, enfin ... Mon grand père était un homme qui voyait beaucoup l'avenir ... et il avait pensé que c'était un quartier qui était appelé à se développer." Plus loin elle décrit l'organisation de ces nouveaux appartements et la sociabilité de leurs habitants : "On était très bien servi. On avait trois domestiques. Donc ce n'est pas nous qui allions ouvrir la porte. La femme de chambre y allait quand on sonnait. Si c'était une visite, elle faisait entrer directement au salon et si c'était quelqu'un de la famille, elle venait chercher ma mère ou moi-même. A gauche de l'entrée, il y avait la cuisine avec une porte de service, ensuite la salle à manger qui correspondait avec la cuisine par un petit guichet pour passer les plats. De ce hall d'entrée, nous avons fait, mon mari et moi, un petit salon. Une table ronde, des fauteuils, et en principe c'est bien là que nous nous tenions. A cette époque, il travaillait toute la journée et moi j'étais assez occupée parce que tout le mois de janvier était réservé aux visites du jour de l'an. J'en faisais à peu près trois cents par an... Pour poursuivre [la visite de] l'appartement, on entrait ensuite dans un corridor qui desservait 5 chambres à coucher et une salle de bain. Mes enfants avaient en principe chacun leur chambre. La salle à manger nous servait naturellement tous les jours, matin et soir et quand nous recevions, eh bien on mettait une grande table. J'avais une table qui pouvait tenir 24 personnes. C'était pas très fréquent mais les repas de 10-12 étaient assez fréquents. Après ces réceptions, en général les dames retournaient directement au salon et les messieurs restaient dans ce qu'on appelait le fumoir.- chez nous, c'était donc dans le hall d'entrée - pour fumer, parler de leurs affaires, de la politique, pendant que ces dames papotaient des petites nouvelles mondaines, des histoires de domestiques, des recettes, des choses familiales. Ensuite les messieurs revenaient avec les dames et on finissait la soirée par des conversations générales, en général assez gaies." On retrouve exactement les principes que César Daly édictait pour les appartements de la bourgeoisie ³¹⁵

d. Rue Duquesne : l'évolution du bâti

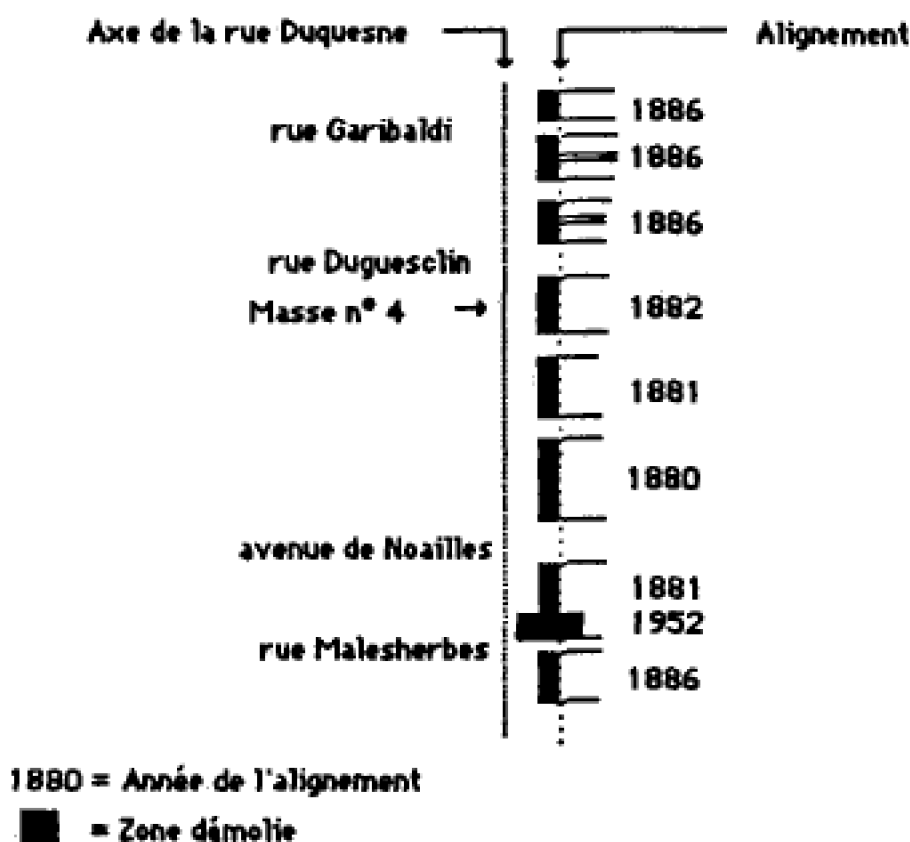
Afin de bien percevoir au niveau des masses ce que fut la transformation des Brotteaux, je prendrai l'exemple de la masse n° 4 de la rue Duquesne, suivant en cela les recherches des architectes Dambrin, Reynaud et Zol qui ont reconstitué l'évolution du bâti, du milieu du XIX^e siècle à l'époque actuelle, à l'aide des archives des Hospices civils de Lyon. Cette masse, l'une des plus vastes du quartier, est située entre la rue Duquesne au Nord, la rue de Créqui à l'ouest, la rue Duguesclin à l'est, et la rue Montgolfier au Sud. C'est un vaste quadrilatère de 83 m sur 118 m. A l'origine, sur les plans de Morand et Decrénice, il s'agit d'une masse de catégorie C, dont la destination n'est ni la résidence de l'aristocratie ni celle des grands marchands. En fait, il s'agit d'un espace réservé à des constructions précaires vouées à l'industrie. Cette typologie a été reprise par les Hospices civils de Lyon qui distinguent trois catégories parmi les propriétés des Brotteaux. La masse n° 4 fait initialement partie de la troisième catégorie mais une décision des propriétaires va transformer la destination des espaces situés en bordure de la rue Duquesne.

Le 2 août 1839, les Hospices civils de Lyon font don à la ville de tous les terrains qui leur appartiennent rue Duquesne afin de porter la largeur de cette voie de 12,5 m à 25 m.

³¹⁵ Daly César, *L'architecture privée au XIX^e siècle sous Napoléon III*, tome 1, *Hôtels privés*, Morel et Cie, 1864, p. 18

Ce projet d'élargissement resurgit en 1862 après l'ouverture du Parc de la Tête d'Or. Invoquant "l'augmentation sensible du mouvement de circulation vers les deux entrées principales", les Hospices relancent ce projet "d'embellissement général" dont on peut apprécier les conséquences foncières sur le croquis représentant l'élargissement de la rue Duquesne. Les Hospices mettent en avant un souci esthétique mais les objectifs réels sont peut-être tout simplement spéculatifs. Elargir la rue, la planter d'arbres, n'est-ce pas tout simplement permettre une augmentation de la valeur des terrains, transformer des masses de troisième catégorie en masses de deuxième ou même de première catégorie³¹⁶ ? Quoi qu'il en soit, cette évolution n'intervient pas avant le début des années 1880.

L'élargissement de la rue Duquesne



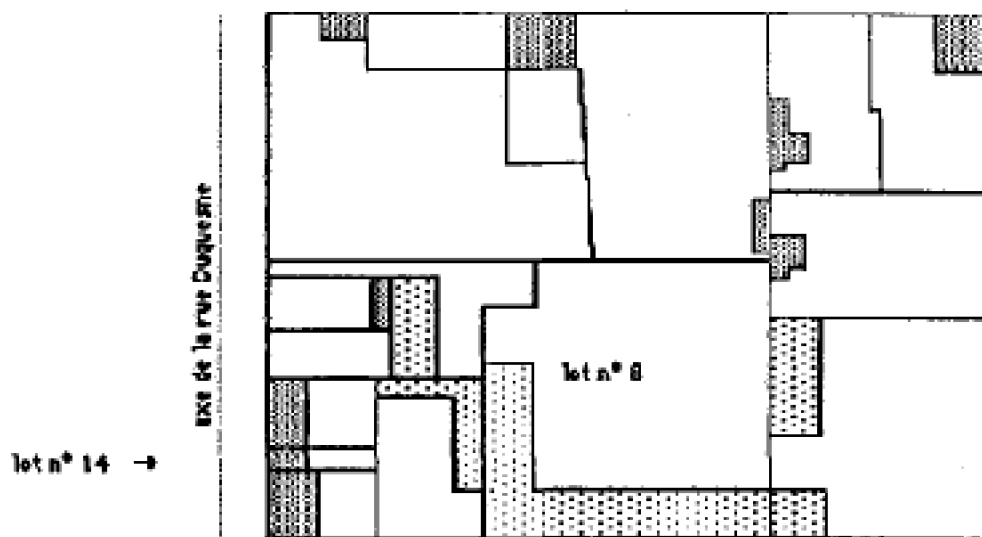
Croquis n° 20 :

Au début du Second Empire, en 1854, l'occupation au sol est faible et les constructions destinées aux activités industrielles prédominent nettement. La masse est divisée en 15 parcelles de dimensions très diverses. Le découpage des parcelles par les Hospices civils est effectué à la demande selon les besoins des locataires. La plus grande, le lot n° 8, mesure 1970 m². Elle est occupée par un maître charpentier qui y a installé ses chantiers. La plus petite, le lot n°14, ne mesure que 77 m². Elle appartient à

³¹⁶ Dambrin, Reynaud, Zol, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*, p. 143-145

un compagnon charpentier qui y a établi sa maison, au demeurant fort modeste puisque sa surface au sol est inférieure à 23 m² et que nous savons, par ailleurs, que ces maisons dépassent rarement un étage.

Le bâti de la masse n° 4 en 1854



Croquis n° 21:

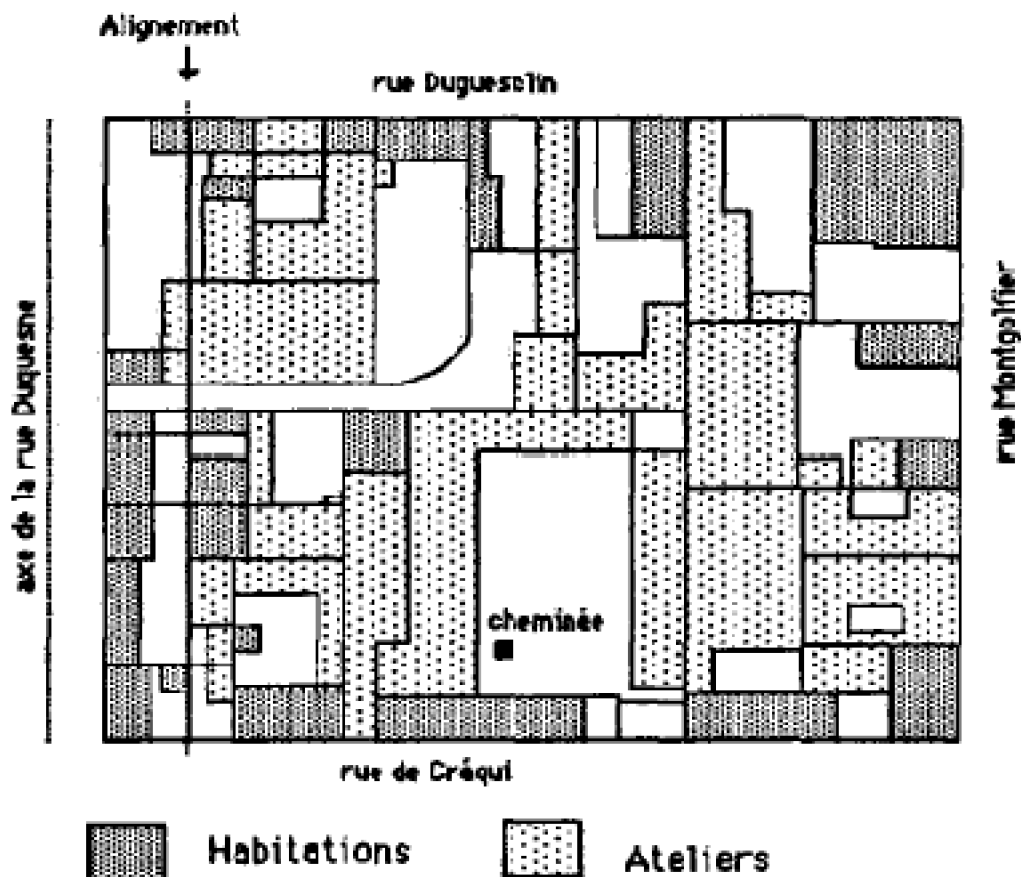
Les autres locataires sont un maître charpentier, deux maîtres menuisiers, un entrepreneur de bâtiment, un tourneur sur cuivre, un teinturier-épiciier, un tailleur, un rentier, qui occupe l'angle de la rue de Créqui et de la rue Duquesne, un négociant qui ne réside pas dans cette masse, un artiste musicien ... Cette liste de professions souligne la prédominance de travailleurs manuels qualifiés et de petits patrons.

A cette date les Brotteaux, à l'exception des quais, sont un quartier populaire, encore faiblement urbanisé dont les anciennes fonctions festives, naguère très importantes, ont pratiquement disparu. A la fin du second Empire, les salles de la Rotonde et de l'Alcazar - cette dernière est à proximité immédiate de la masse n° 4 puisque située à l'angle de la rue de Créqui et de la rue Montgolfier - sont les hauts lieux de l'agitation ouvrière³¹⁷. Le caractère frondeur des Brotteaux va cesser avec les débuts de la Troisième République. La construction de l'église de la Rédemption, de 1867 à 1877, à l'emplacement même de l'Alcazar, en est un symbole évident.

En 1881, comme le montre le croquis, la densification du bâti et l'extrême divisions des parcelles en lots de tailles diverses, ont fortement augmenté. De plus les cours, initialement ouvertes, sont maintenant closes par des constructions ou par des murs. Si la surface des ateliers, usines et entrepôts a connu une importante augmentation, celle des habitations, essentiellement sur le pourtour de la masse, a été sensiblement plus faible.

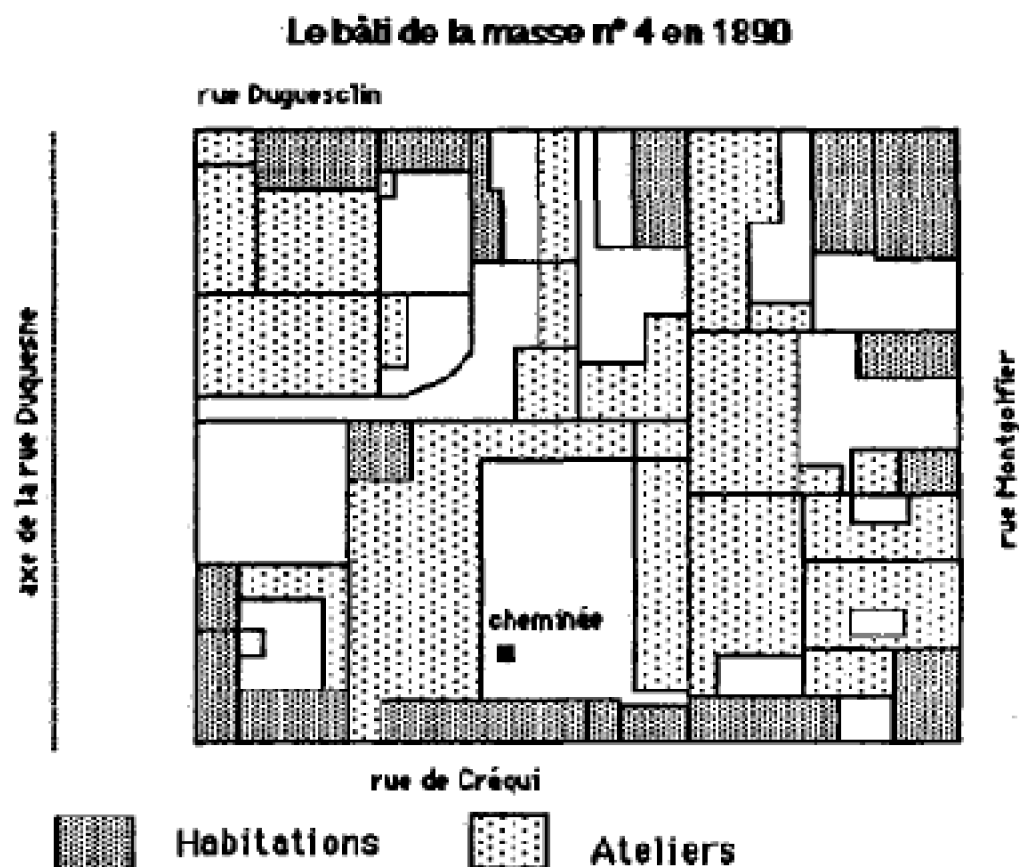
³¹⁷ Kleinclausz, A., Lyon, Lyon des origines à nos jours. p. 327-328.

Le bâti de la masse n° 4 en 1881



Croquis n° 22 :

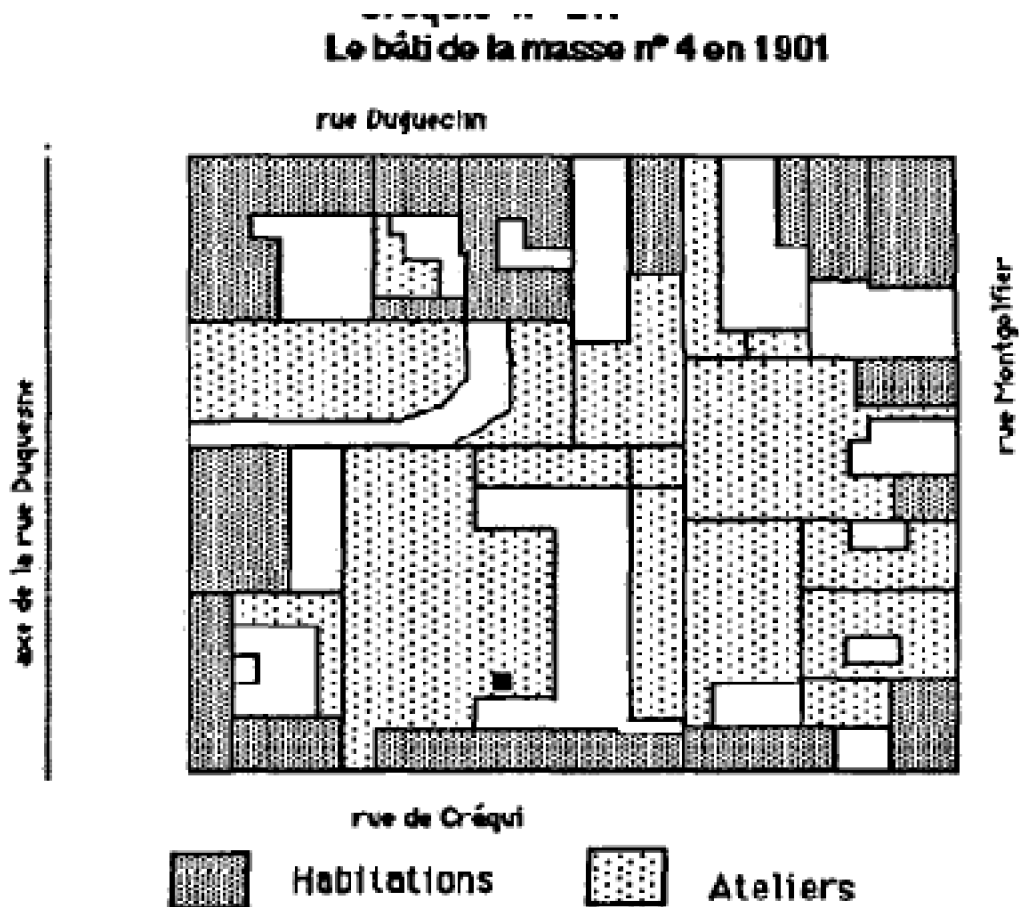
En 1882, la masse n° 4 est modifiée pour correspondre aux futures dimensions de la rue. Les constructions situées en bordure de la rue Duquesne sont détruites. En fait l'élargissement complet de la rue ne sera complètement achevé qu'en ... 1952, lors de l'ouverture du tunnel de la Croix-Rousse construit dans le prolongement de la rue. En effet, ce n'est que sous la Quatrième République que la parcelle, située à l'angle de la rue Malesherbes, parcelle qui avait été vendue et non pas louée par les Hospices civils de Lyon, sera détruite afin de faire sauter ce goulot d'étranglement qui gênait la circulation. En 1890, la densification atteint son point culminant. La masse a été remodelée en fonction des nécessités de l'alignement mais toutes les parcelles n'ont pas été reconstruites. En particulier, une parcelle carrée, en bordure de la rue Duquesne, est complètement non-bâtie. En 1887, tenant compte de cette situation, les Hospices civils prennent la décision de créer une cour centrale au centre de la masse. Cette politique est conforme à celle qu'ils appliquent alors dans le quartier de la Préfecture. Les acheteurs des parcelles ne peuvent construire qu'en périphérie des masses, sur une profondeur de 15 à 16 m. Cette décision est essentielle pour l'urbanisme de la rive gauche. Pour la masse n° 4, sa mise en oeuvre sera lente et imparfaite.



Croquis n° 23:

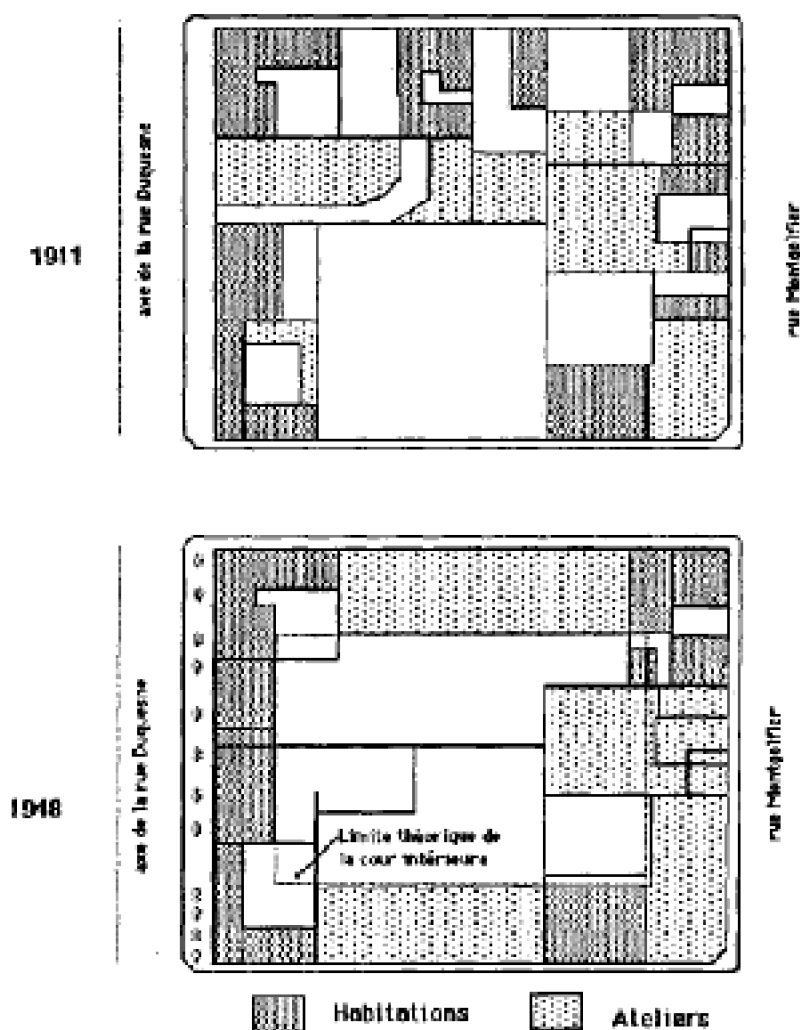
C'est également en 1890, que, grâce à l'élargissement de la rue, la C.L.T., compagnie de tramways concurrente de l'O.T.L., utilise la rue Duquesne pour installer une ligne de tramway à vapeur qui va contribuer à changer le caractère du quartier. Une ligne circulaire, au parcours assez insolite, relie la gare de Perrache au centre ville et à Saint-Jean en passant par la rive gauche et les Brotteaux³¹⁸. La rue Duquesne devient par là même une voie de communication importante. La bonne desserte du quartier par les transports en commun, le déplacement de certaines activités industrielles vers les Charpennes modifie la physionomie d'un quartier dont la fonction résidentielle progresse au détriment des fonctions industrielles.

³¹⁸ Dambrin, Reynaud, Zol, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux*, p. 149 et sq.



Croquis n° 24:

En 1901, la surface occupée par les locaux d'habitations a fortement progressé sur le pourtour de la masse et la surface consacrée aux activités secondaires commence à décroître. En 1911, la tendance s'est encore accentuée et la démolition de l'usine installée sur le lot n°8, a permis la libération de 2000 m². A cette date, les habitations sont installées sur le pourtour et leur profondeur ne dépasse qu'exceptionnellement 15 à 16 m, mais ce n'est qu'en 1948 que l'espace destiné à la cour intérieure, souhaitée dès 1887 par les Hospices civils, est à peu près dégagé. Après la seconde guerre mondiale l'occupation du sol est beaucoup plus faible qu'au début du siècle. Surtout, les espaces voués aux fonctions non résidentielles ne sont plus utilisés par des entreprises du secteur secondaire mais par des entreprises du secteur tertiaire. Les bureaux ou locaux commerciaux ont succédé aux ateliers et aux entrepôts.



Croquis n° 25:

Cette évolution de la masse n° 4 est assez représentative de ce quartier des Brotteaux dont la fonction résidentielle n'a cessé de s'affirmer au XX^e siècle. Le quartier populaire du milieu du XIX^e siècle est devenu un quartier huppé. Est-il concevable, dans ces conditions, d'étudier la mobilité résidentielle des individus en postulant³¹⁹, que les caractéristiques sociales de l'espace urbain sont assez stables pour être considérées comme constantes ? Je répondrai oui pour plusieurs raisons. D'abord, les principales transformations urbaines, tant pour la masse n° 4 - élargissement de la rue, passage du tramway - que pour l'ensemble du quartier ou même de Lyon, se situent avant la période étudiée. L'électrification de la ligne de tramway en 1906, la plantation des arbres sur les trottoirs de la rue Duquesne ne sont que de simples inflexions qui n'ont pas la portée des décisions antérieures. Enfin, l'étude des indices de dissimilarité qui mesurent la distance sociale entre les différents espaces urbains confirme la validité du postulat. A l'échelle

³¹⁹ Voir troisième partie, chapitre 4, une échelle de la hiérarchie sociale.

retenue pour l'étude de la mobilité résidentielle, échelle qui correspond à un découpage de la ville en treize zones distinctes, le postulat est acceptable pour la période 1896-1936.

e. Hôtels particuliers en bordure du Parc de la Tête d'Or

A la suite du déclassement des fortifications de la rive gauche du Rhône, l'Etat et la ville de Lyon ont conclu un traité le 6 juillet 1895. Un traité supplémentaire est passé entre le préfet et le maire de Lyon, Gailleton, en avril 1897. Ce traité supplémentaire concerne les terrains contigus au Parc de la Tête d'Or³²⁰. L'article 8 en fixe les servitudes. "Il ne pourra être édifié sur les dits terrains que des hôtels particuliers, villas d'agrément, ou maisons pour habitations bourgeoises, sans qu'il ne puisse jamais y être créé aucun genre de commerce ou d'industrie, ni y être placé aucune indication ou enseigne. Ces bâtiments ne devront en aucun cas, comporter plus de trois étages au dessus du rez-de-chaussée.... Les propriétaires ou locataires des maisons établies comme il vient d'être dit auront le droit de vue et un accès libre et direct sur le Parc, à pied, à cheval et en voiture ; mais il est bien entendu que ce droit d'accès ne pourra s'exercer que pendant le temps où le Parc est ouvert au public...³²¹" Ainsi sont définies les avantages de ce qui allait devenir la résidence préférée d'une partie de la bourgeoisie lyonnaise, le côté impair du boulevard du Nord, devenu boulevard des Belges en 1916.

En traversant le parc, les habitants des nouveaux hôtels particuliers peuvent se rendre au Grand Camp, en bordure du Rhône, où se trouve l'hippodrome et le tout nouveau Tennis Club de Lyon. Le comte Raoul Baguenault de Puchesse habite 7 boulevard du Nord. Presque tous les matins, il galope dans le Parc de la Tête d'Or avec ses fils : les écuries de son hôtel donnent directement sur les allées cavalières du parc³²².

L'éducation des enfants n'est pas oubliée et, à l'emplacement de la lunette des Charpennes, les fortifications déclassées sont remplacées par le lycée du Parc. Pour les jeunes filles, les petites sœurs de l'Assomption possèdent un établissement place d'Helvétie, au début du boulevard du Nord. Après la fermeture de l'établissement en 1906, une école privée, le cours Diot, ouvre ses portes place Morand. Ainsi se constitue, en quelques années, un nouveau quartier résidentiel, situé à quelques minutes de la presqu'île, et disposant d'atouts importants : un cadre de vie, assez exceptionnel, la proximité de terrains de sports à la mode, d'établissements scolaires ...

f. Habiter un numéro impair du boulevard du Nord

³²⁰ Fortifications déclassées de la rive gauche du Rhône, Création de voies publiques sur les terrains militaires déclassés, Cession de terrains par l'Etat à la ville de Lyon, Lyon, Association typographique, 1898, 28 p.

³²¹ Ces avantages ne vont donc pas jusqu'à l'utilisation privée d'un parc public comme ce fut le cas dans le Londres Victorien. Hamilton Gardens étaient séparés par des grilles métalliques du reste de Hyde Park et seuls les résidents de Mayfair en possédaient la clef. Il s'agissait donc d'un terrain de jeux privé, inclus dans un parc public, et réservé aux enfants de la haute bourgeoisie. Voir Davidoff Leonore, *The Best circles*, p. 31

³²² Témoignage oral.

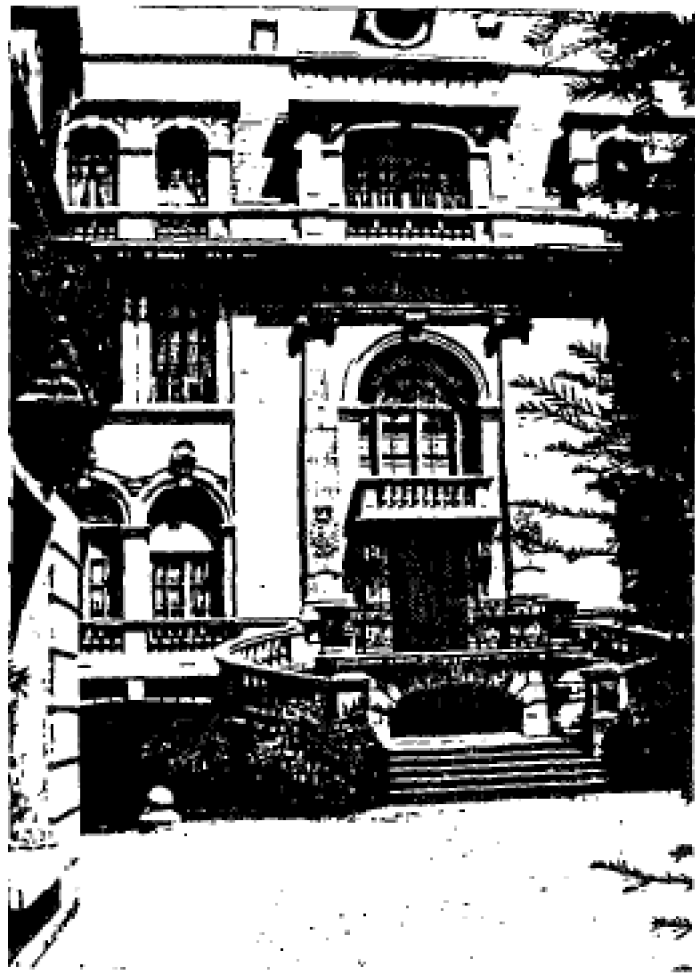
En dépit des avantages évidents de ce petit Neuilly Lyonnais, la bourgeoisie lyonnaise s'est montrée très réticente et a hésité à abandonner le centre de la presqu'île. Habiter les Brotteaux, c'était un peu déchoir. L'expression revient souvent dans la bouche d'habitants dont les parents, ou les grands parents ont été les premiers à "traverser l'eau". Parmi les premiers à s'installer en bordure du Parc de la Tête d'Or se trouve Edouard Aynard³²³. Il représente parmi les bourgeois catholiques lyonnais un cas assez unique. Ayant pris ses distances avec les catholiques conservateurs et la droite conservatrice - il fut Dreyfusard - pour s'allier aux républicains progressistes, ce banquier libéral a été élu député du Rhône en 1889³²⁴. Président de la chambre de Commerce, il a été réélu député jusqu'à sa mort, en 1913.

Son ouverture d'esprit dans le domaine politique l'a-t-elle incité à dépasser les préjugés traditionnels de la bourgeoisie lyonnaise pour qui le seul quartier résidentiel convenant à son rang était le quartier d'Ainay ? En 1906, Edouard Aynard habite 31 boulevard du Nord, un de ses fils habite 29 et un autre 42 boulevard du Nord. Et c'est Edouard Aynard qui a incité son ami, Auguste Isaac, ami qui partage ses idées religieuses, politiques et sociales, à construire une belle demeure pour ses enfants au numéro 33 du boulevard du Nord³²⁵. J'ai choisi ici de suivre l'hôtel situé au 29 Boulevard du Nord. Comme le montre les photos, il s'agit d'un hôtel d'allure classique

³²³ Voir Jean-Marie Mayeur, "Les catholiques dreyfusards", *Revue Historique*, n° 530, p. 337-360. Edouard Aynard joua un rôle décisif lors du vote pour le cabinet de défense républicaine de Waldeck-Rousseau, en 1899. Léon Blum a gardé le souvenir de son attitude au moment de l'affaire Dreyfus (*art. cit.* p. 357-358)

³²⁴ Christian Ponson, *Les catholiques lyonnais...*, p. 50.

³²⁵ Témoignage oral.



Hôtels du Boulevard des Belges



29 Boulevard des Belges



29 Boulevard des Belges

g. Une grande famille

Il n'est pas nécessaire de présenter un tableau des caractéristiques démographiques de cet hôtel car les ménages sont peu nombreux et d'une grande stabilité. L'hôtel comporte deux ailes et elles sont occupées par deux ou par un seul ménage de maîtres, et l'on compte de surcroît un ménage de jardinier. Les listes nominatives ne sont pas affectées par des falsifications nombreuses mais il y a cependant deux ménages fictifs³²⁶, l'un en 1926 et l'autre en 1931. La population totale de l'hôtel est toujours d'une vingtaine de personnes, une fois éliminés les deux ménages fictifs de cinq personnes. Le croquis de deux des familles principales permet de bien comprendre les caractéristiques de ce type de familles.

Une famille occupe de 1906 à 1936 cet hôtel particulier, celle de Francisque Aynard, fils d'Edouard³²⁷. En 1906, le banquier est âgé de 37 ans. Il a épousé Lucie Balourdet, dont la famille figure dans les annuaires du *Tout-Lyon*. En 1906, ils ont six enfants qui vivent avec eux, trois fils et trois filles³²⁸. Ces six enfants, toujours vivants en 1906, sont nés entre 1897 et 1905, preuve de la brièveté des intervalles intergénéraliques. La taille de

³²⁶ D'autres hôtels particuliers voisins, tels celui du 19 boulevard du Nord, sont beaucoup plus affectés par la présence de ménages fictifs.

³²⁷ Des descendants y habitent toujours en 1987.

³²⁸ Quelques erreurs dans la transcription des prénoms ont été rectifiées. Le second enfant, né en 1898, est en 1906 appelé Marie, mais à partir de 1921 il s'avère qu'il s'agit d'un garçon nommé Marc.

la famille et la régularité des naissances sont tout à fait similaires aux caractéristiques démographiques des familles bourgeoises du Nord à la même époque³²⁹.

Six domestiques, quatre femmes et deux hommes sont à leur service. A cette date, comme son père et son frère qui habitent aussi boulevard du Nord, Francisque Aynard est membre du Jockey-Club³³⁰. La sociabilité des grands cercles n'est pas étrangère au nouveau quartier mais sous une variante qui n'est pas celle rencontrée à Ainay : neuf membres des grands cercles habitent le boulevard du Nord en 1906, quatre sont au Jockey-Club, quatre au Cercle du Commerce et un seul au Cercle du Divan, le comte Baguenault de Puchesse.

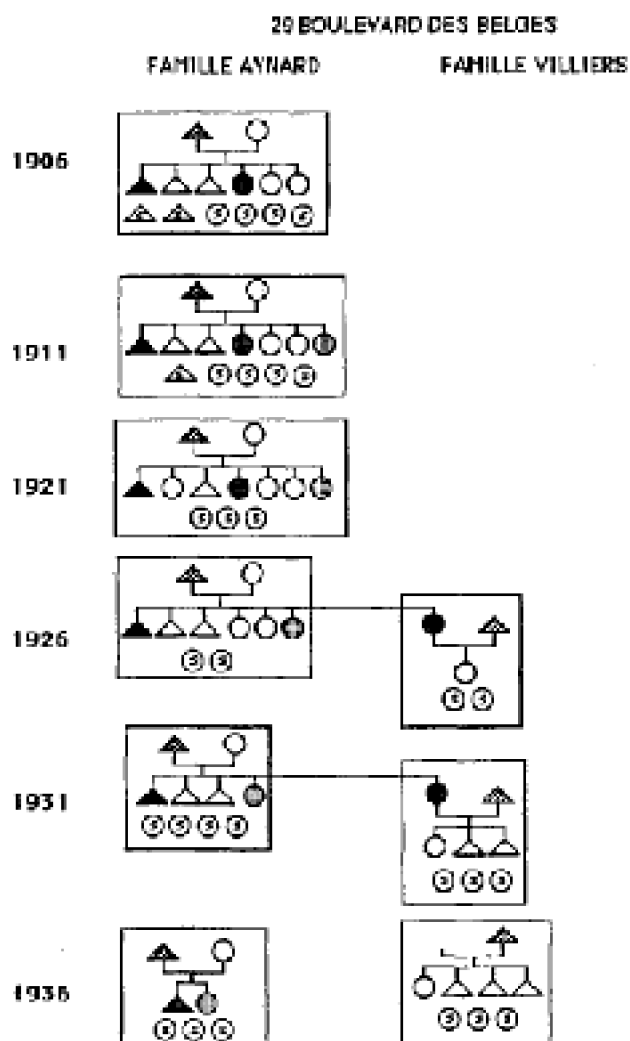
Le seul autre ménage à être recensé dans l'hôtel en 1906 est celui d'un jardinier, de son épouse et de leurs deux enfants. Cinq ans plus tard, ils sont toujours là et l'épouse est recensée comme concierge. En 1911, la famille de Francisque Aynard compte une fille de plus, née en 1908. Le ménage emploie quatre domestiques, dont un homme, et une gouvernante³³¹. Aucun de ces domestiques n'était présent en 1906. On retrouve quelques unes des caractéristiques repérées dans l'hôtel de Varey : différenciation des appellations professionnelles des domestiques et fort taux de rotation. Après la guerre, en 1921, Francisque Aynard est toujours recensé comme banquier et une appellation professionnelle concerne chaque enfant. Les deux fils aînés sont banquiers, le troisième est employé, sans doute dans l'affaire familiale. Le ménage ne compte que trois domestiques³³².

³²⁹ Smith Bonnie G., *Ladies of the Leisure Class, the Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton University Press, 1981. Voir le chapitre 4, Domesticity : the rhetoric of reproduction p. 54-92

³³⁰ Voir *Annuaire du Tout-Lyon*, 1906.

³³¹ En 1911, outre le ménage du jardinier et de la concierge, l'hôtel accueille une autre grande famille, sans doute apparentée à celle de Francisque Aynard. Aucune profession n'est indiquée pour le chef de ménage mais toutes les autres caractéristiques soulignent la proximité sociale de ce ménage et de celle de Francisque Aynard : huit enfants vivent avec leurs parents et le ménage emploie trois domestiques et une institutrice.

³³² Il y a en outre un ménage non nucléaire (une veuve, son fils et un cousin), sans doute au service de la famille Aynard. Ce ménage occupe le logement du jardinier.



Croquis n° 26

h. Liens matrimoniaux

En 1926, la famille Aynard commence à enregistrer le départ des enfants. La fille aînée, Nicole, n'est plus recensée mais surtout, la seconde, Florence est mariée. Elle habite le même hôtel que ses parents. Son époux est Georges Villiers, le futur fondateur du Centre National du Patronat Français, à la Libération³³³. Avant la guerre et dans les années vingt, la famille de Georges Villiers résidait dans un immeuble cosu de Vaise, quai Pierre Scize³³⁴. Son père et son oncle Prosper de Lachomette vivaient ainsi à proximité de

³³³ Il se trouve que Georges Villiers fait partie de la seconde cohorte de Lyonnais dont j'ai reconstitué la carrière, le hasard fait parfois bien les choses ... Il s'agit effectivement du hasard car en 1921, date à laquelle j'ai choisi un électeur sur cinq né en 1899 ou 1900, Georges Villiers est inscrit sous le nom de René. Ce n'est qu'ensuite que les listes portent René Georges puis Georges.

³³⁴ Voir la photo de cet immeuble page suivante.

l'usine à gaz qu'ils dirigeaient³³⁵. L'oncle et le père de Georges Villiers, industriels dont la fortune et l'autorité reposaient en grande partie sur leur savoir technique - ils sont ingénieurs - étaient membres du Cercle du Commerce.



L'immeuble où est né Georges Villiers, A Vaise

Georges Villiers est un héritier et la stratégie familiale en terme de choix de carrière entre l'aîné, Gabriel, et le cadet, Georges, est bien expliquée par le futur patron des patrons. "Mon frère Gabriel, de deux ans mon aîné, s'était engagé en 1916 alors que, du fait de mon âge, je pouvais continuer mes études de préparation aux grandes écoles. Il se trouvait, à la même époque, sous-lieutenant de réserve et diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon et de l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris, écoles où il venait de terminer ses études. Nous étions donc placés en même temps devant le choix d'une carrière. Mon père et ses deux beaux-frères de Lachomette, gérants de la Compagnie du Bourbonnais - affaire familiale propriétaire d'une vingtaine d'usines à gaz et électriques en France et en Algérie- s'étaient mis d'accord pour que chacun laisse sa place à l'un de ses descendants.

Il était normal que mon frère, mon aîné et ayant souffert dans ses études, entrât dans l'affaire familiale. Nous en sommes ainsi convenus.

³³⁵ Il est à noter qu'à la veille ou au lendemain de la première guerre mondiale, quelques patrons habitent encore Vaise, le plus souvent sur les quais, telle la famille de Georges Villiers ou une partie de la famille Gillet. On les retrouve le plus souvent aux Brotteaux dans les années 1930. Au XIX^e siècle, il est fréquent que l'industriel habite à proximité immédiate de son usine. Au long du siècle, le processus de séparation usine/résidence de l'industriel se développe. Les années 1930 marquent l'aboutissement de ce processus. Il faut cependant noter qu'en 1901, le père d'Auguste et de Louis Lumière fait construire à côté de son usine son "château" de Montplaisir. Dans d'autres villes françaises, à Lille par exemple, la création de boulevards et de parcs dans l'ouest de la ville, semble avoir amorcé le processus plus tôt qu'à Lyon. Dès les années 1840, les Scrive quittent leurs demeures de Marquette pour s'installer dans les nouveaux quartiers. voir Smith Bonnie G., *Ladies of the Leisure class, the Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth Century*, p. 31-32.

Pour ma part, je suis entré comme ingénieur d'études dans la Société de Constructions métalliques " Derobert et Cie". M. Derobert n'avait pas une bonne santé et en 1926 (au moment de la crise grave subie par l'économie française), s'inquiétant du sort de son entreprise qu'il ne pouvait suivre que de loin, il m'a proposé de prendre sa suite en lui rachetant ses actions. D'accord sur le principe mais pour éviter toute discussion sur la valeur des titres, j'ai préféré liquider la société et en créer une nouvelle dénommée "Constructions Métalliques et Entreprises". Mon oncle Prosper de Lachomette a bien voulu accepter d'en être le premier président, moi-même assumant la fonction d'administrateur délégué ³³⁶ ."

Lorsqu'il est recensé en 1926, 29 boulevard des Belges, Georges Villiers est inscrit comme chef de service et son employeur est Derobert. Cette indication, parfaitement exacte, est immédiatement suivie de la description d'un ménage fictif de cinq personnes ! Le ménage de Georges Villiers est recensé à la même adresse jusqu'en 1936.

En 1931, la famille de Francisque Aynard s'est encore réduite alors que celle de Georges Villiers, maintenant recensé comme ingénieur, compte déjà trois enfants. Les trois fils Aynard sont toujours présents ainsi que la plus jeune des filles. Les trois fils sont recensés comme employés de banque alors que dix ans plus tôt, les deux aînés étaient banquiers. En 1936, seul le fils aîné et la dernière des filles de Francisque Aynard vivent avec leurs parents. La famille occupe alors deux femmes de chambres et une cuisinière. L'évolution du nombre des domestiques entre 1906 et 1936 est assez complexe. Il y a une tendance à la diminution mais elle est modérée. De plus, il est possible que la famille ait recours pour le jardinage, par exemple, à des domestiques qui n'habitent pas l'hôtel.

Le ménage de Georges Villiers s'est modifié. Le ménage compte un enfant de plus et surtout le chef de ménage, maintenant administrateur de société, est recensé comme veuf. Ses *Témoignages* nous donnent une explication. A l'occasion des mouvements sociaux du Front Populaire, le patronat lyonnais se réorganisa et Georges Villiers devint le président de l'association des patrons de la métallurgie lyonnaise. Evoquant cette nouvelle responsabilité, il écrit "Si j'ai accepté cette responsabilité c'est en partie parce que frappé un an auparavant par un deuil cruel, j'avais senti la nécessité de me plonger dans l'action pour retrouver mon équilibre." et il ajoute en note "Au mois d'août 1935, au cours d'une ascension dans le Massif du Mont-Blanc, pendant le retour, alors que, d'accord avec notre guide, nous venions de nous désencorder, ma femme, glissant sur une plaque de glace, a fait une chute mortelle. Ce fut pour moi un terrible choc, car notre ménage était particulièrement uni ³³⁷ ."

i. La sociabilité

En 1936, Francisque Aynard, Georges Villiers, Henry Villiers, son père qui habite 39 boulevard des Belges, et son frère, Gabriel, demeurant dans le même quartier, rue Malesherbes, sont tous membres du Cercle de l'Union résultat de la fusion du Jockey-Club, du Cercle du Divan et du Grand Cercle de Lyon. La famille Villiers, liée avant guerre au Cercle du Commerce, est désormais intégrée à un autre réseau de sociabilité. Mais la sociabilité de ces différents cercles est-elle en 1936 aussi différente

³³⁶ Georges Villiers, *Témoignages*, Paris, Editions France-Empire, 1978, p. 12

qu'avant la première guerre mondiale ?

Célébrer la vie mondaine : Notre Carnet

Une part importante de la vie mondaine des grandes familles relève de l'informel et les réceptions et jours de visite, part essentielle de la sociabilité féminine, en sont l'un des éléments essentiels. L'annuaire du *Tout-Lyon* fournit tous les ans les renseignements indispensables à la pratique de cette sociabilité, donnant les adresses des résidences de vacances, indiquant titres et adhésions aux grands Cercles, précisant les jours de visite des épouses ... De plus, à partir de 1924, une nouvelle revue, *Notre Carnet*, créée sous l'égide de l'éditeur Noirclerc rencontré au 46 quai Saint-Vincent, s'ajoute aux publications du *Tout-Lyon*. Bien qu'il contienne tous les éléments qui caractérisent les chroniques princières destinées à faire rêver le bon peuple, *Notre Carnet* n'a pas cet objectif. *Notre Carnet* est plutôt le miroir que la bourgeoisie lyonnaise se tend à elle même. Acteur et auteur principal du spectacle, elle s'abonne à cette chronique mondaine qui lui renvoie sa propre image. En tant que groupe social, la bourgeoisie lyonnaise, du moins une partie d'entre elle, a un comportement narcissique et introverti. *Notre Carnet*, c'est l'auto-célébration de l'art d'être lyonnais. Ces objectifs sont d'ailleurs explicites dès le premier éditorial de la revue : "...à Lyon, plus que partout ailleurs, la vie sociale revêt un caractère d'intimité, dégage un parfum de politesse qui nous pousse les uns vers les autres, dans nos maisons aux murs sévères, mais aux intérieurs luxueux et accueillants, parmi des meubles de hauts styles et de bons rires cordiaux. Ici chacun vit un peu de la même vie intellectuelle - l'élément cosmopolite faisant défaut - des mêmes goûts, des mêmes affaires et de la même formation spirituelle. On ne parle bien que de ce que l'on aime, et comme chacun aime les mêmes idées, on éprouve une grande volupté intérieure à se retrouver dans nos salons identiques où tout le monde se connaît, récite des généalogies compliquées, narre les mêmes histoires gaies ou méchantes." Cette déclaration d'intention repose sur le postulat d'une élite fermée, unanime et consensuelle. En fait l'image que cette revue donne de la bourgeoisie lyonnaise, et que peut-être la bourgeoisie lyonnaise a d'elle-même, est assez conforme à l'image que les observateurs non-Lyonnais ont décrite ou décrivent dans les mêmes années. N'en citons qu'un exemple emprunté à la *Revue des Deux Mondes* à l'occasion d'une enquête sur la presse de province. "Le Lyonnais de qualité ne confie pas plus à un inconnu la garde de ses traditions que la gestion de ses pensées. S'il cherche un appui, une aide, ce sera auprès de ses pairs, qu'il a coutume de fréquenter sans rien risquer de la considération, qui, avec la fortune, demeure son bien le plus précieux. A Lyon, les jardins sont clos de hauts murs

³³⁷ Georges Villiers, *Témoignages*, p. 14. Par delà le drame personnel, notons la pratique de l'alpinisme. Il y a d'ailleurs dans les années vingt, à Lyon comme ailleurs, une interconnection assez forte entre les membres de l'Automobile Club, du Club Alpin et du Tennis Club. Ces liens peuvent recouvrir la sphère des loisirs mais aussi des activités plus sociales, voire politiques. Le Club Alpin a souvent été dans les années vingt, et l'exemple semble venir de Genève, un des lieux informels de l'organisation de la défense sociale face à l'agitation ouvrière consécutive à la première guerre mondiale. Voir Maurice Moissonnier et André Boulmier, *La bourgeoisie lyonnaise aux origines de l'Union Civique de 1920*, Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes, n° 1, 1981, p. 106-136. Pour ce qui concerne Genève voir Willeumier M. et autres, *La grève générale de 1918 en Suisse*, Grounauer, Genève, 1977. C'est le Club Alpin qui a pris, en novembre 1918, l'initiative de la réunion qui est à l'origine de l'Union civique genevoise (cité in Moissonnier, *art. cit.* p. 122)

comme les âmes, mais derrière les façades sans caractère que de splendeurs se dévoilent à ceux qui parviennent dans ces refuges intimes ! " Et évoquant les "dynasties lyonnaises", André Demaison d'expliquer : "Si j'emploie le mot "dynastie"", c'est qu'à Lyon, on ne compte pas seulement sur l'individu, trop vite périssable, mais sur la famille dont le nombre est aussi garant de continuité, de durée prospère ³³⁸ ".

Une réception ordinaire

Notre Carnet rend compte d'une réception au 29 boulevard des belges. Elle a eu lieu la même semaine que l'anniversaire de la fille aînée de Maurice Noirclerc, déjà évoqué lors de la présentation de l'immeuble du 46 quai Saint-Vincent ³³⁹ . On retrouve d'ailleurs dans les deux compte-rendus des expressions communes.

"Le 12 janvier dernier, M. Francisque Aynard et Mme recevaient en leur bel hôtel du boulevard des Belges. Deux cents personnes environ, représentant l'élite de la société lyonnaise se pressaient dans la salle qui offrait un coup d'œil splendide. De fort jolies toilettes ; beaucoup de robes rouge foncé, remplaçant le vert de l'année dernière, quelques jaunes mordorés. Remarqué les toilettes de Mmes [suit une liste de noms]... Reconnu [suit une liste de noms]... parmi les jeunes filles en toilettes claires [suit une liste de noms] ... Fox-trot, tangos, shimmy se succédèrent seulement interrompus par un souper des plus gais".

On saisit bien les différences à la lecture des deux descriptions. Ce n'est pas exactement le même milieu. Ici, le nombre et les noms des invités sont indiqués alors qu'ils ne l'étaient pas pour l'autre réception. Et il y a plus qu'une nuance entre "en ses salons du quai Saint-Vincent", formule élégante pour ne pas dire appartement et "leur bel hôtel du boulevard des Belges."

La réception du boulevard des Belges est assez peu exceptionnelle pour que les invités nous renseignent sur la sociabilité d'une grande famille lyonnaise. N'ayant pour objet ni un anniversaire, ni des fiançailles ni un mariage, cette soirée peut être considérée comme normale et habituelle, comme une simple obligation mondaine. Les invités appartiennent au premier cercle de relations de la famille où se mêlent relations familiales, professionnelles et de voisinage. En cas de mariage ou de fiançailles, les invités appartiendraient à des cercles différents, cercle des relations proches mais aussi cercles extérieurs des relations plus éloignées, conviées seulement pour les occasions exceptionnelles qui scandent la vie bourgeoise ³⁴⁰ .

L'étude des invités doit tenir compte du fait que le chroniqueur mondain ne retient par

³³⁸ Demaison André, "Visites à la presse de province, V, Bourgogne et région lyonnaise", *Revue des Deux Mondes*, septembre-octobre 1929, p. 866-882, citation p. 869-870

³³⁹ Voir plus haut, la réception chez Mme Noirclerc, 46 quai Saint-Vincent.

³⁴⁰ Frykman Jonas and Löfgren Orvar, *Culture Builders, an Historical Anthropology of Middle-Class Life*, New Brunswick and London, Rutgers University Press, 1987.. Les auteurs insistent (p. 32) sur les différentes occasions de festivités et en particulier sur la place centrale des anniversaires dans la culture bourgeoise

tous les noms puisqu'il dit que quelques deux cents invités sont présents et qu'il n'indique que quelques trente cinq noms de famille. Mais un même nom de famille peut correspondre à plusieurs invités. D'autre part, s'il veut que sa chronique mondaine bénéficie des faveurs, et des abonnements de la bourgeoisie³⁴¹, il n'a pas intérêt à omettre beaucoup de monde. En conséquence, la liste fournie, même si elle est incomplète, peut être considérée comme assez sûre.

Parmi les invités se trouvent les comtesses de Germiny et d'Hennezel, la famille Brac de la Perrière, la famille Isaac dont les liens d'amitié avec la famille Aynard sont connus, la famille Perrin, vieille famille catholique liée avant guerre au catholicisme de défense sociale qui peut-être invitée à plusieurs titres : cette famille est alliée à la famille Isaac et de plus elle habite au 33 boulevard des Belges. On trouve également des représentants de la banque comme ceux de la famille Schulz, une famille protestante associée aux Saint-Olive, des industriels et des membres de conseils d'administration qui siègent aux côtés de Francisque Aynard tels les Testenoire, Descours, Baboin, Balaÿ ...

Tous les invités figurent dans l'annuaire du *Tout-Lyon* et nombreux sont les membres des grands cercles, mais le cercle de l'Union est un peu plus représenté que celui du Commerce. Il est intéressant de remarquer que de nombreux invités appartiennent à la "société de Bellecour", tels la famille Baboin, déjà rencontrée rue Auguste-Comte.

La sociabilité des années vingt, si elle repose encore sur des réseaux distincts, ne correspond plus à une logique des relations sociales fondées sur les zones de résidence. Habiter Ainay ou les Brotteaux était avant-guerre la marque de l'appartenance à un réseau de sociabilité mais cela ne semble plus être le cas après. En ce sens, la description classique de Jean Dufourt qui oppose la société d'Ainay à celle des Brotteaux, dont "les mœurs seraient moins pures" et qui a une "tendance fâcheuse à s'écarter des traditions"³⁴² date déjà un peu au moment où le livre est publié en 1926.

Les espaces privilégiés des Brotteaux ne sont séparés des quartiers neufs de la rive gauche que par la voie ferrée Lyon-Genève mais cette faible distance spatiale s'accompagne d'une très grande distance sociale.

5 Les quartiers neufs de la rive gauche

Ces espaces sont les plus récemment urbanisés. Ils sont situés à l'est ou au sud de la voie ferrée Lyon-Genève qui suit le tracé des anciennes fortifications. Les visitant en 1896, Ardouin-Dumazet, en donne une description assez peu flatteuse. Evoquant cette masse confuse de quartiers nés spontanément qu'il oppose à la "ville américaine", comprenez les Brotteaux, qui s'est développée à l'ouest de la voie ferrée, il évoque "cet océan de cailloux", où se sont installées quelques "campagnes"³⁴³. Et de continuer : "O cette campagne ! Bouts de jardinets remplis de cailloux enrobés dans une terre rougeâtre,

³⁴¹ Il ne faut pas oublier que ce numéro de *Notre Carnet* est le premier numéro de la revue.

³⁴² Jean Dufourt, *Calixte*, p. 12-13

³⁴³ C'est à dire des maisons de campagne.

enclos de murs en pisé gris, avec, au milieu, une tonnelle de treillage, contre laquelle grimpaient sans entrain, les haricots rouges et les capucines! ... Lorsqu'on passait par là, juché sur les diligences de Crémieux ou de Grenoble, les réminiscences de lectures sur l'Afrique affluaient à l'esprit ; on se croyait en plein Sahara, dans ces plaines mornes, que le cri des grillons et le vol lourd des sauterelles, aux ailes bleues ou rouges, ne pouvaient suffire à animer. Le paysage n'a guère changé, m'a-il paru, quand, à trente ans de distance, j'ai voulu parcourir de nouveau cette Arabie Pétrée des étés lyonnais, ces steppes glacées des hivers...³⁴⁴ ". Au-delà de ces images d'un exotisme exagéré, se lit la réalité de la naissance d'une banlieue.

A vrai dire, le territoire qui s'étend de Gerland au sud à Villeurbanne au nord, en passant par Montchat et les Maisons Neuves est assez diversifié. On peut y distinguer différents types de paysages de banlieue, depuis les lotissements planifiés et encouragés par des grands propriétaires fonciers du XIX^e siècle dont le Montchat de Richard-Vitton est un exemple caractéristique, jusqu'aux bourgs digités édifiés le long des voies de communication tel Montplaisir, en passant par l'agglomération désordonnée de maisons ouvrières autour de grandes usines. Il est cependant possible de discerner un certain nombre de points communs.

Cette zone a un réseau viaire encore inachevé et les conditions d'hygiène y sont souvent des plus précaires, ce d'autant plus qu'en dépit de la construction de la digue du Grand Camp en 1857, les inondations ne sont pas rares. Certains quartiers, comme le quartier Saint-Jean, à Villeurbanne, sont d'ailleurs construits de l'autre côté de la digue ! Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les espaces agricoles se mêlent aux usines et à l'habitat tant dans l'ouest villeurbannais que dans la zone qui s'étend entre le sud de la Guillotière et Vénissieux³⁴⁵ . D'autre part, même à la fin de la période étudiée, l'habitat est essentiellement constitué par des maisons basses, souvent construites en pisé. Cette faible hauteur des maisons est d'ailleurs caractéristique des zones situées à l'est de la voie ferrée. Le commissariat général du plan³⁴⁶ , a cartographié les immeubles de plus de quatre étages aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Cette enquête souligne que Lyon est l'une des villes les plus "hautes" de France. Sur la rive gauche du Rhône, dans les quartiers situés à l'ouest de la voie ferrée, plus de 25%, et souvent plus de 50% des immeubles ont plus de quatre étages mais dans ceux situés à l'est et au sud, moins 25 % et souvent moins de 12,5% des immeubles ont plus de quatre étages³⁴⁷ . Même si

³⁴⁴ Ardouin-Dumazet, *Voyage en France, 7e série, La région lyonnaise*, Paris, Berger-Levrault, 1896, p. 96-97.

³⁴⁵ Le caractère agricole de maintes parcelles est attestée par la couverture aérienne, réalisée en août 1934 par le service photographique de l'armée. Ce document est conservé aux archives municipales de Lyon. Il existe une collection de photos et un montage figurant une vue aérienne au 1/10000. AML 2PH7.

³⁴⁶ Commissariat général du Plan, *Etude sur le programme de modernisation, Lyon, Le logement*, volume 1. La carte utilisée se trouve entre les pages 19 et 20. Voir annexe n° 23.

³⁴⁷ J'utilise cette enquête de 1954, un peu tardive, car c'est, à ma connaissance, la seule du genre. De plus, les transformations urbaines importantes qui caractérisent la seconde moitié du XX^e siècle n'ont pas encore commencé et l'on peut considérer que la situation de 1954 est peu différente de celle des années 1930.

les Gratte-ciels de Villeurbanne et le quartier des Etats Unis, les deux principales opérations d'urbanisme de l'entre-deux-guerres sont des immeubles de plus de quatre étages, ils demeurent l'exception qui confirme la règle. En fait seule la zone ancienne du bourg de Villeurbanne et Gerland dépassent le seuil de 12,5 %.

La dernière caractéristique de cette zone est sa relative homogénéité sociale. S'il s'agissait d'étudier la formation de la banlieue, il serait possible de distinguer différents types de quartiers, fondés sur les secteurs d'emplois et la variété des traditions ouvrières, mais à l'échelle retenue, l'opposition entre ces quartiers neufs et les zones urbanisées antérieurement, l'homogénéité l'emporte sur les nuances de détail³⁴⁸. Zone de forte surreprésentation des ouvriers et des manœuvres, elle s'oppose à la ville plus ancienne par son tissu urbain.

a. La croissance de la population

Zone d'accueil des migrants, située en dehors des limites de l'octroi, la banlieue mi-rurale mi-industrielle est responsable d'une part importante de la croissance démographique. Sur la rive gauche du Rhône, le contraste entre l'évolution démographique des quartiers situés à l'est et au sud de la voie ferrée et ceux situés à l'ouest est très sensible.

Nombre d'électeurs sur la rive gauche du Rhône³⁴⁹ (sondage au 1/100)

Année	Ouest	Est et Sud
1896	312	93
1911	342	192
1921	399	217
1936	405	413

A l'exception de la période de la guerre, la population située à l'ouest de la voie ferrée stagne alors que les quartiers de l'est enregistrent une très forte croissance. A l'ouest, le taux de croissance moyen annuel est de 0,61% de 1896 à 1911, de 1,53% de 1911 à 1921 et de 0,09% de 1921 à 1936. Pour les mêmes périodes, ce taux est à l'est de 4,95%, 1,23% et 4,38%. A la fin du XIX^e siècle, la partie ancienne est trois fois plus peuplée que la banlieue mais à la veille de la seconde guerre mondiale, les deux zones ont la même population³⁵⁰

b. Route de Vaulx : une population en mutations

L'immeuble que j'ai choisi pour représenter cette zone se trouve 113 route de Vaulx, en

³⁴⁸ J'aurais aimé pouvoir distinguer des quartiers tel celui de Montchat, mais vu la taille des échantillons, les résultats auraient été trop aléatoires. Cf. infra la discussion sur la construction du code spatial, troisième partie, chapitre 4.

³⁴⁹ **Pour la critique des sources et les méthodes d'enquête voir la seconde partie.**

³⁵⁰ En fait, l'Est est certainement plus peuplé mais les listes électorales tenant à l'écart les étrangers, particulièrement nombreux à Villeurbanne, n'en rendent pas compte.

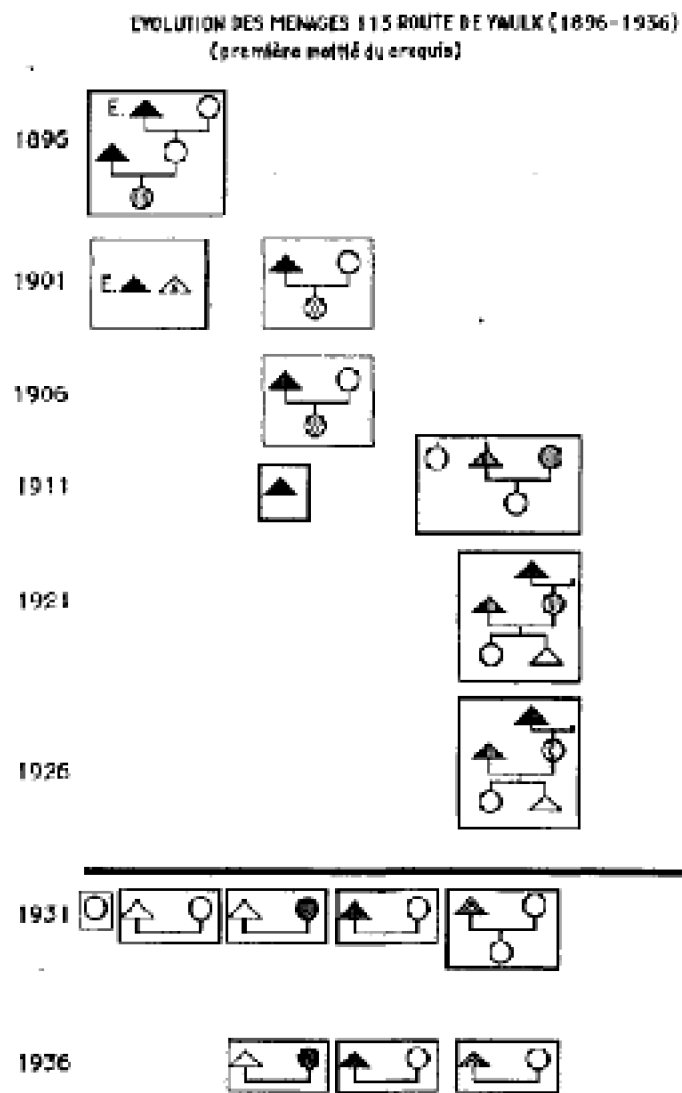
bordure de l'actuel campus de la Doua. Situé à l'extrémité nord de Villeurbanne, il se trouve dans la partie inondable de la commune, même après la construction des égouts en 1925-1930. Cette situation peu enviable a d'ailleurs inspiré les chansonniers locaux :

"Route de Vaulx, Route de Vaulx On fait mieux qu'à Venise Je dis : ne fais pas de bêtises Prends le tramway pour Vaulx Tu t'y gondoleras à ta guise A travers les flots et les flots ³⁵¹ ".

La maison étudiée a été détruite. Elle n'était sans doute pas différente de ces maisons basses et des fermes en pisé que l'on peut encore voir aujourd'hui dans le bas-Dauphiné. La totalité des habitants figurant sur les listes nominatives des huit recensements utilisés sont représentés sur le graphique présentant l'évolution des ménages ³⁵². Jusqu'en 1926, il n'y a jamais plus de trois ménages recensés au même moment. A partir de 1931, la situation est différente et tout laisse supposer, même si je n'en ai pas trouvé la preuve dans les archives, que la ferme initiale a été remplacée par une maison pouvant accueillir la nouvelle population migrante. En 1931, on compte huit ménages et, en 1936, six .

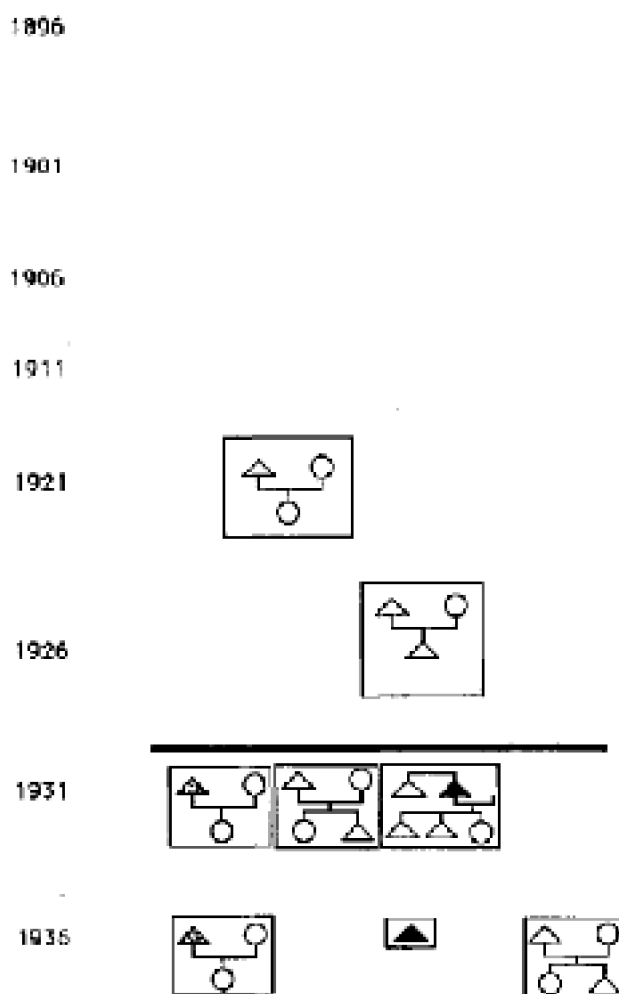
³⁵¹ Voir comité des quartiers Croix-Luizet-les Buers, *Naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière, 1976, 137 p. multigraphié. Cette étude a été réalisée par des urbanistes, des sociologues et des géographes. La chanson évoquée est citée p. 136.*

³⁵² Ce graphique, dont les éléments sont toujours construits à partir des pictogrammes de Peter Laslett, permet, de plus, de suivre la stabilité des ménages : lorsqu'un chef de ménage est présent à deux recensements successifs, il est représenté dans la même verticale. Ainsi pour le premier, ménage situé dans le coin supérieur gauche, le chef de ménage, Etienne (noté E), est d'abord à la tête d'un ménage complexe de cinq personnes, puis il est recensé en 1901 comme un isolé occupant un domestique. Le croquis n°27 est séparée en deux parties.



Croquis n° 27

EVOLUTION DES MENAGES 113 ROUTE DE VAULX (1896-1936)
(seconde moitié du croquis)



Croquis n° 27

L'évolution de 1896 à 1926 illustre parfaitement les mutations d'une banlieue maraîchère en une banlieue plus intégrée à l'économie de marché. Lors du premier recensement cinq personnes sont présentes. Un cultivateur et sa femme, sa fille et son gendre, sa petite fille. Le cultivateur, Etienne Gremeret, est né sous la Monarchie de Juillet, il a cinquante-neuf ans en 1896, son gendre, François Berne, sans doute agriculteur³⁵³, est né au milieu du Second Empire, il a trente huit ans. Avec sa fille, Françoise, alors âgée de dix ans, il reste 113 route de Vaulx jusqu'en 1926.

Cinq ans plus tard, François Berne et son beau-père, sans doute veuf, sont recensés dans deux ménages différents. Tous deux sont agriculteurs. Un domestique les aide. En 1906, seul le ménage de François Berne est recensé. C'est un ménage nucléaire classique composé du chef de ménage, de son épouse et de leur fille. A la veille de la guerre, la situation est toute différente. François Berne est veuf, il est toujours recensé

³⁵³ C'est sous cette appellation qu'il est recensé cinq ans plus tard.

comme cultivateur. Il est maintenant âgé de 53 ans. Un autre ménage habite 113 route de Vaulx. C'est celui de son gendre Adrien Petit et de sa fille Françoise. Ce ménage est complexe. Outre la petite fille du jeune ménage, il compte une belle-sœur d'Adrien Petit. Ce dernier est né à Lyon en 1880. Il est recensé comme mécanicien et les listes nominatives précisent qu'il est patron.

Au sortir de la guerre, en 1921, Adrien Petit est désormais recensé comme voiturier mais il travaille toujours à son compte. Son beau-père est maintenant recensé dans son ménage. Un autre ménage est recensé la même année au 113 route de Vaulx. C'est celui d'un ouvrier. Comme sa femme, il est né dans l'Isère mais avant de s'installer à Lyon, il a résidé un temps au Creusot, où est né son fils. On retrouve là un exemple d'un segment de ces itinéraires de métallurgistes qu'Yves Lequin a mis en évidence. pour la période antérieure à la guerre mais qui ne cessent pas avec elle ³⁵⁴.

En 1921, Françoise Berne, fille et petite fille de cultivateur, est donc maintenant l'épouse d'un voiturier dont on sait l'importance dans l'économie lyonnaise. Mais l'évolution professionnelle, et sans doute la réussite, de son mari n'est pas terminée. En 1926, il est recensé comme commerçant en matériaux et il emploie deux autres voituriers : son beau-père et un jeune chef de ménage originaire de Gap. Parfaite illustration des changements professionnels survenus en trois générations : passage de l'agriculture, et vraisemblablement du jardinage, au transport de produits pondéreux mais dans le même cadre géographique. La propriété de l'exploitation agricole initiale explique cet enracinement : tous les individus qui sont liés à la famille Gremeret-Berne sont natifs de Villeurbanne, de Vaulx en Velin, de Genas ou de Lyon. Leur faible mobilité contraste avec les familles de l'ouvrier de 1921, né dans l'Isère ou du voiturier de 1926, né dans les Hautes-Alpes.

En 1931, la maison a été reconstruite et les habitants sont beaucoup plus nombreux. Ils sont surtout très différents des précédents. Aucun chef de ménage n'est né à Lyon ou à Villeurbanne, différence remarquable avec la période antérieure. Croix-Luizet et la zone située à l'est de la voie ferrée sont vraiment devenues, pendant les années trente, la zone de prédilection de nombreux migrants, tant nés en France que hors de France ³⁵⁵. Quatre chefs de ménage sont nés en Italie. Onze habitants sur 22 vivent dans ces quatre ménages. Les chefs de familles ou leurs fils sont maçons, plâtriers, manoeuvres... Le quartier de Croix-Luizet est, dans les années trente, l'un de ceux où les Italiens sont les plus concentrés. La visibilité de cette communauté ³⁵⁶ est particulièrement forte à l'occasion des fêtes religieuses. La plus importante d'entre elles se déroule le 16 août, c'est la Saint-Roch. "Ce jour-là, l'honneur de porter la statue du saint, commandée spécialement en Italie, est disputé, aux enchères, par les différentes équipes. Cette

³⁵⁴ Voir Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise...*, tome 1, p. 533-537

³⁵⁵ Voir à ce propos la carte des originaires de Lyon, complémentaire de celle des migrants in Pinol Jean-Luc, *op. cit.* p. 111.

³⁵⁶ Sur la notion de visibilité des communautés de migrants, voir Chudacoff Howard P., "A New Look at Ethnic Neighborhoods : Residential Dispersion and the Concept of Visibility in a Medium-Size City", *The Journal of American History*, vol. LX, n° 1, juin 1973, p. 76-93.

tradition des enchères, comme l'ensemble du déroulement des festivités, n'ont qu'un but : faire que pour les italiens de Croix-Luizet, ce jour-là, tout se déroule comme chez eux³⁵⁷ ". Outre ces ménages italiens, on compte un ménage suisse. Dans les années trente, les travailleurs, sans ou avec faible qualification, les migrants, deviennent l'une des composantes essentielles de la banlieue industrielle.

En 1936, cinq des huit ménages de 1931 sont toujours présents. Un seul nouveau ménage, composés d'originaires de l'Ain, est recensé. Cette arrivée ne modifie pas les caractéristiques de l'immeuble. la composition sociale demeure identique malgré le déclin de la communauté italienne. qui ne compte plus que deux ménages de trois personnes. Le premier est celui d'un manœuvre, âgé, maintenant isolé. Il vivait auparavant avec son frère et ses trois enfants. Le second est composé d'un épicier à son compte et de son épouse. En 1931, il était menuisier et salarié d'une entreprise Villeurbannaise. Sur la ligne concernant son épouse, les employés municipaux avaient indiqué commerce. Sans doute faut-il voir là une des explications de la stabilité de ce ménage qui semble avoir occupé une position légèrement plus avantageuse que celle des autres ménages italiens.

Jusqu'ici, l'unité d'observation a été l'immeuble, ou plus précisément l'adresse. Une même adresse peut servir de résidence à des hommes de niveau social très différent , surtout lorsque certains résident sur cour et d'autres sur rue. De même en franchissant quelques centaines de mètres, on peut passer du bas de l'échelle sociale aux sommets du patriciat urbain. La rénovation urbaine accentue ces clivages mais elle est de peu d'ampleur pendant la période étudiée.

Cette promenade dans les traboules de la société lyonnaise a mis en lumière la tonalité des divers quartiers de la ville. Elle a montré aussi les nuances qui traversent le patriciat urbain. Pour les approfondir, il faut changer d'optique, réduire la focale, élargir le champ de vision, passer de l'immeuble au bloc d'immeubles.

II. L'espace des élites dans une grande ville

Pour l'essentiel, cette recherche est une recherche statistique. Les coupes transversales qui vont être utilisées pour mesurer les différences de l'espace social, les suivis longitudinaux qui vont fournir la base des itinéraires résidentiels et sociaux, ne sont pas des coupes ou des suivis exhaustifs pour des raisons évidentes de temps et de moyens. Coupes transversales et suivis longitudinaux ont été faits par sondages³⁵⁸ , ce qui implique que la marge d'erreur n'est pas identique pour les catégories massives et pour les catégories les plus fines de la société urbaine. En particulier, il est clair que les résultats concernant les élites de la société lyonnaise, portent sur de faibles effectifs. Aussi était-il nécessaire d'approfondir la présentation des élites par une approche

³⁵⁷ Jouve Raymond, *La conquête d'une banlieue : Croix-Luizet*, Paris, Bloud et Gay, 1931. Voir le chapitre Italia fara da se, p.168-180.

³⁵⁸ Je reviens dans la seconde partie sur les aspects techniques de ces deux démarches.

complémentaire.

A. L'Espace des élites

Ce chapitre est consacré à des individus qui, par leur comportement social, spécifique et repérable, se distinguent de l'ensemble des Lyonnais. Les élites, constituent un groupe numériquement faible mais socialement très visible. L'un des moyens de cette visibilité est précisément l'annuaire des élites destinés à faciliter leur sociabilité. Ces annuaires se développent à la fin du XIX^e siècle, et à Lyon, c'est en 1902, date relativement tardive, que paraît le premier annuaire du *Tout-Lyon*³⁵⁹. Ces annuaires, voués à faciliter les relations entre les familles qui se considèrent elles-mêmes comme des familles appartenant à l'élite Lyonnaise, indiquent l'adresse principale, souvent celles des résidences de vacances, mais aussi d'autres renseignements permettant de situer socialement le chef de famille. Est en particulier indiquée l'appartenance aux grands cercles³⁶⁰. Pour l'annuaire du *Tout-Lyon*, il est évident qu'il y a cercle et cercle. On ne saurait confondre le cercle des Joyeux amis, ou le cercle des travailleurs du 5^e arrondissement avec le cercle du Commerce ou le Jockey-Club. Seuls ont droit au qualificatif de grand, les cercles dont les membres sont dignes de figurer dans l'annuaire du *Tout-Lyon*.

J'ai sélectionné les individus qui affichaient deux attributs manifestes de leur appartenance aux élites : l'inscription sur l'annuaire du *Tout-Lyon* et l'adhésion à un grand cercle³⁶¹. Ces individus, par leur sociabilité manifestent leur appartenance aux sommets de la hiérarchie urbaine. Procéder de la sorte revient très certainement à privilégier les hommes d'affaires par rapport aux autres catégories des élites. En effet, Christophe Charle note qu'au plan national et au tout début du XX^e siècle, 16% des hauts fonctionnaires appartiennent à un club mais 42% des hommes d'affaires³⁶². Par ailleurs les grands cercles sont peut-être plus prisés des membres du patronat traditionnel que

³⁵⁹ Christophe Charle, *Les élites de la République, 1880-1900*, Fayard, 1987. Sur les annuaires en France voir p. 11-17. Du même auteur, "L'image sociale des milieux d'affaires d'après Qui êtes-vous ? (1908)", in Maurice Levy-Leboyer, *Le patronat de la seconde industrialisation*, p. 278-291. Voir aussi Davidoff Leonore, *The Best Circles*, op. cit.. Les annuaires se généralisent dans la "Société" anglaise dans les années 1880. Ils sont la preuve indirecte de la fluidité des hiérarchies. (p. 47) C'est au nom de leur ancienneté, et donc de leur notoriété qui ne saurait être notifiée par un simple annuaire, que certaines grandes familles lyonnaises ont refusé de figurer dans l'annuaire du *Tout-Lyon* (voir Yves Grafmeyer, travaux en cours). Le *Tout-Lyon* est créé en 1894, bien avant la création des annuaires. Ce périodique mondain rend compte des soirées et autres activités des élites.

³⁶⁰ Voir surtout Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, A. Colin, 1977 Voir Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen*, 1982, p. 211 ; Adeline Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, 1987, p. 222-223 ; Alain Corbin, *Archaïsmes et modernité en Limousin au XIX^e siècle*, 1975, tome 1, p. 406-409. Benoit Lecoq, "Du cercle bourgeois aux sociétés de loisirs populaires", *Lectures et lecteurs au XIX^e siècle. La bibliothèque des Amis de l'instruction*, Paris, Bibliothèque des Amis de l'instruction du 3^e arrondissement, multigraphié, 1985, p. 47-51. Je n'ai pas consulté la thèse de Benoit Lecoq *Cercles et sociétés de loisir à Paris au temps de la République*, Ecole des Chartres, 1985.

³⁶¹ Est donc étudiée ici l'intersection de deux ensembles, celui des membres des grands cercles et celui des inscrits sur l'annuaire, et non de la totalité de chaque ensemble

des nouveaux venus. C'est du moins ce que suggère Maurice Lévy-Leboyer dans son étude du patronat français³⁶³



La couverture du premier annuaire du Tout-Lyon

Tant les romanciers et essayistes lyonnais que les observateurs étrangers à la métropole rhodanienne se sont interrogés sur l'homogénéité des élites lyonnaises. Se fondant sur un certain symbolisme spatial, les Brotteaux contre la presqu'île³⁶⁴, sur l'évolution économique, la soie contre les secteurs plus récents de l'industrie, ils ont

³⁶² Voir Christophe Charle, *Les élites de la République*, *op. cit.* p. 394. Sur l'adhésion des hommes d'affaires américains, et en particulier des maîtres de forges, aux clubs, voir les tableaux très précis qui figurent dans John N. Ingham, "Rags to Riches Revisited : the Effect of City Size and Related Factors on the Recruitment of Business Leaders", *The Journal of American History*, 1976, p. 615-637

³⁶³ Voir Maurice Lévy-Leboyer, "Le patronat français, 1912-1973", in Maurice Lévy-Leboyer, *Le Patronat de la seconde industrialisation*, 1979, p. 137-188

répondu, le plus souvent, par la négative. L'une des questions sous-jacentes à ce chapitre sera donc de savoir s'il y a homogénéité des élites lyonnaises ou, au contraire, si l'on peut repérer, en se fondant sur l'analyse de la sociabilité formelle, des clivages pertinents. Dans l'affirmative, il faudra alors en étudier l'évolution.

1 Les grands cercles

Les grands cercles sont au nombre de quatre avant la première guerre mondiale, le cercle du Commerce, le Jockey-club, le cercle de Lyon et le cercle du Divan. Après la guerre, le cercle du Commerce existe toujours mais les trois autres ont fusionné pour constituer le cercle de l'Union³⁶⁵.

Le plus ancien renseignement trouvé sur le cercle du Commerce concerne... sa dissolution. Elle date de 1817. Le cercle se reconstitue dès 1818. Installé initialement dans la rue Puits-Gaillot, il occupe, à partir de 1861, l'hôtel du Parc, construit en 1778 par Toussaint Loyer et Bal de Verrière. Cet immeuble, propriété des Hospices civils de Lyon, se trouve rue d'Algérie. Enfin, après le krach de l'Union Générale, en 1882, le cercle s'installe dans les locaux de l'ancienne banque, qu'il occupe encore aujourd'hui, 16 rue de la République, à la limite du premier et du deuxième arrondissement³⁶⁶. Les adresses successives du cercle sont assez révélatrices. La rue du Puits-Gaillot et la rue d'Algérie débouchent toutes deux sur la place des Terreaux, où fut dressée la guillotine après la reconquête de Lyon par les troupes de la Convention. Pour une partie de la bourgeoisie, dont des membres sont morts, victimes de la Terreur, la place des Terreaux serait un lieu impensable. Un cercle, avec ses salons, ses salles de billard, ses bibliothèques y serait inconcevable. Qu'il n'en aille pas de même pour les fondateurs du cercle du Commerce,

³⁶⁴ Au début du XIX^e siècle le symbolisme spatial oppose plutôt Bellecour au quartier Saint-Clair. Voir l'ouvrage paru, en 1833, sous la direction de Léon Boitel, *Lyon vu de Fourvières, esquisses physiques, morales et historiques*. "La vie de la noblesse bellecourienne se concentre de la rue Saint-Dominique (la rue Emile Zola) à la rue Sala... Le seul tort réel que l'on puisse leur reconnaître, c'est le mépris qu'ils affectent pour le commerce". (p. 188-189) A Saint-Clair, au contraire, "la haute finance a fait élection de domicile. Banquiers, fabricants, agents de change, tout est là. On n'entend que le son des écus, on ne rencontre que des hommes riches..." (p. 194-195) Cité d'après Bernard Poche, *Localité et construction langagière du sens, pour une sociologie cognitive des groupes sociaux*, 1987, p. 375-376

³⁶⁵ Les archives départementales du Rhône ne possèdent pas une documentation très abondante sur les cercles. L'essentiel de l'information se trouve dans les dossiers 4M 499, 500, 637. Une partie des informations a été glanée dans les différents annuaires administratifs du XIX^e siècle. Le dossier 4M 499 contient un état daté du 9 octobre 1879 présentant la liste des cercles existant à Lyon. La liste ne contient que le nom et l'adresse du siège. A cette date 34 cercles sont recensés. Cinq ont été inscrits puis rayés avec la mention "n'existe plus". Les autorités semblent surtout attentives à la répression des jeux illicites. C'est ce qui provoque la fermeture le 4 mars 1874 d'un cercle de l'Union, sans rapport avec celui qui sera constitué après la première guerre mondiale. Ce cercle ne s'est pas limité aux jeux de commerce mais a laissé ses membres pratiquer des jeux de hasard, illicites. Les statuts-modèles pour les Associations dites "Cercles", envoi du 13 décembre 1890 (ADR 4M 500) donnent la liste des jeux illicites : "le baccara, le lansquenet, le trente-un, le trente et quarante, les dés, le chemin de fer, le quinze, le vingt-un, le derby ou steeple-chase, le pharaon, le passe-dix, la roulette et jeux similaires."

³⁶⁶ Ces informations sont contenues dans une brochure du cercle déposée aux archives municipales de Lyon. *Centenaire du Cercle du Commerce de Lyon, 1850-1950*, Lyon, 1950, 32 p.

qu'aucun interdit spatial ne pèse sur leur sociabilité, peut laisser entrevoir leur orientation. La dissolution du cercle au temps de la Terreur Blanche pourrait bien confirmer cette hypothèse.

Le Jockey-Club s'est constitué en 1839 et il s'est réorganisé sur de nouvelles bases en 1865. Il semble avoir toujours eu son siège dans le second arrondissement, 19 rue de Lyon, devenue en 1878, ainsi que la rue Impériale, rue de la République. Ses origines sont identiques à celles du Jockey-Club parisien³⁶⁷. Il allie snobisme anglophile et passion des courses de chevaux, le riding comme l'on disait... là le gentleman pouvait être fashionable et le clubman se doubler d'un sportsman... Le succès du Jockey à Paris s'explique par la rareté des cercles vraiment fermés, des clubs mondains "à l'anglaise". L'influence anglaise n'est pas inexistante à Lyon³⁶⁸. Ce sont deux anglais, H.P. Sturgess et M. Chandler, sans doute des industriels, qui sont les deux premiers dirigeants, en 1864, du Cricket-Club de Lyon, l'ancêtre du Tennis Club de Lyon. Les terrains situés au Grand Camp, en bordure du Rhône, servaient d'ailleurs aussi bien aux courses de chevaux qu'au Cricket. Une famille de soyeux, les Tresca, influents dans le milieu des courses hippiques, a joué un rôle important lors de la transformation des activités du Cricket-Club en Tennis Club³⁶⁹.

Le cercle du Divan³⁷⁰, autorisé par le ministre de l'Intérieur le 8 mai 1843, d'abord situé 64 rue de Lyon, s'installe place Bellecour entre 1875 et 1879³⁷¹. La localisation à proximité de Bellecour - place que certains de ses membres, bien après le changement d'appellation, en 1871, nomment toujours place Louis le Grand - n'est pas sans signification³⁷². Dès sa première installation, mais surtout avec la seconde, au débouché de la rue Boissac sur la place Bellecour, le cercle s'adosse au quartier d'Ainay, asile de

³⁶⁷ Le Jockey-Club s'est constitué à Paris en juin 1834. Voir baron de Tully, *Annuaire des grands cercles*, 1901, p. 65. Voir également Boulenger Jacques, *Les dandys*, Paris, 1932, 216 p. qui contient de bonnes pages sur les débuts du Jockey-Club, p. 162-172.

³⁶⁸ L'église anglicane de Lyon est bâtie à la fin du Second Empire. Voir Gilbert Gardes, *Lyon, l'art, la ville, op. cit.* tome 1, p. 157.

³⁶⁹ *Centenaire du Tennis Club de Lyon, 1864-1964*, 40 p. Un document date cette création de 1899-1900. C'est celui qui est repris par Richard Holt, *Sport and Society in Modern France*, 1981, p. 178. En fait comme le montre la brochure précitée, il y a eu glissement du Cricket Club au Tennis Club.

³⁷⁰ C'est peut-être le règlement du cercle du Commerce en 1853 qui fournit l'explication du terme divan. L'article 20 précise : "Par suite de l'ouverture d'un divan attenant au Cercle, mais desservi par une entrée spéciale, il est expressément interdit de fumer dans toutes les autres parties du Cercle ; il est en conséquence défendu d'entrer dans l'ancien vestibule avec un cigare ou une pipe allumée, et de l'y allumer en sortant". Par ailleurs le Littré donne parmi d'autres la définition suivante pour divan : "salon garni de coussins".

³⁷¹ Voir *Annuaire administratif de Lyon et du département du Rhône, 1875*, p. 463 et ADR 4M 499, état du 9 octobre 1879.

³⁷² Dans les annuaires du *Tout-Lyon*, des membres de la "société" utilisent assez systématiquement les anciennes appellations, certains disent encore habiter place Louis le Grand ou rue Saint-Joseph, devenue rue Auguste-Comte, bien après le changement d'appellation.

l'aristocratie lyonnaise.

Les trois cercles précédents sont régulièrement indiqués dans les différents annuaires de la ville, de même, les annuaires du Tout-Lyon précisent qui, parmi la bonne société lyonnaise en fait partie. Il en va tout autrement pour le cercle de Lyon. Bien qu'il ait été autorisé dès le 18 avril 1872³⁷³, l'annuaire administratif de 1875 n'en dit mot. De plus, bien que son adresse et les noms des membres de son bureau figurent dans les Annuaires du *Tout-Lyon*, rien ne permet de repérer ses membres³⁷⁴. Domine l'impression d'un cercle qui, à la différence des autres grands cercles, se veut un cercle discret sinon secret. Dès l'origine, le cercle de Lyon est installé 27 place Bellecour, dans le même immeuble que le cercle du Divan, à proximité immédiate du quartier d'Ainay.

En raison même de sa discrétion, les informations sur ce cercle sont limitées. Un annuaire du cercle de Lyon, daté de 1894, existe aux archives municipales de Lyon. A cette date, le cercle compte 119 membres et 86 d'entre eux habitent entre la place Bellecour et la place Perrache (place Carnot actuelle). Nombreux sont ceux qui habitent autour de la cathédrale Saint-Jean. La lecture des adresses des membres du cercle de Lyon révèle leur concentration extrême mais aussi l'homologie de l'espace résidentiel des membres de ce cercle et de la géographie catholique de Lyon. Immeubles habités par les membres du cercle et établissements religieux sont étroitement enchevêtrés : leur espace est celui des établissements de Jésuites, de la Faculté catholique et de l'archevêché. Les noms des membres confirment cet engagement religieux. Le président du cercle est, en 1894, Lucien Brun. Cet avocat lyonnais, alors âgé de 72 ans, est le porte-parole d'un légitimisme de combat, attaché à la défense religieuse et à la restauration monarchique. A l'époque de l'Ordre moral, il a participé aux négociations entre les familles des deux prétendants au trône et il a animé, sa vie durant, l'Association des juriconsultes catholiques³⁷⁵. Plusieurs de ses fils, très actifs dans la mouvance conservatrice et monarchiste du catholicisme, sont membres du cercle de Lyon. La personnalité du vice-Président, Charles Jacquier, autre avocat fidèle du comte de Chambord, confirme s'il en était besoin l'orientation monarchiste et contre-révolutionnaire des membres de ce cercle. Parmi les hommes d'affaires qui en font partie se trouvent les Gindre et leur parent Cyrille Cottin, cet homme d'œuvre qui rappelle l'Oscar Thibault de Roger Martin du Gard³⁷⁶. Enfin, dans la liste des noms, on repère plusieurs anciens ou futurs préfets de la Congrégation des Messieurs de Lyon, organisation catholique secrète liée aux disciples de Saint-Ignace de Loyola³⁷⁷, lointaine héritière de la Congrégation qui avait fait la force

³⁷³ ADR 4M 500, liste des cercles existant à la date du 1er juin 1882. Cette liste indique la date des arrêtés d'autorisation.

³⁷⁴ Pour les autres membres des grands cercles, les initiales du cercle auquel ils appartiennent suivent leur nom.

³⁷⁵ Ponson Christian, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, p. 26-27.

³⁷⁶ Pansu Henri, "L'analyse de la fortune et des livres de comptes d'un grand bourgeois lyonnais à la fin du XIX^e siècle", *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n°3, 1973, p. 15-79. Cyrille Cottin est né en 1838. Il est mort en 1905. A sa mort, sa fortune dépasse les 4 millions de francs or (30009467 F pour le mobilier et 1368847 pour l'immobilier) *art. cit.* p. 26. Cette année là, il y a eu 385019 successions en France, 49 étaient supérieures à 5 millions et 150 avaient un montant compris entre 2 et 5 millions de francs or. (Séailles J., *La répartition des fortunes en France*, Paris, Félix Alcan, 1910, p.45)

des Ultras sous la Restauration, tel Charles Jacquier lui-même, ou René de Prandières, Alexandre Poidebard... L'hypothèse que je formulerai pour expliquer le goût du secret que développe, à l'évidence, ce cercle est la suivante : encadré, sinon contrôlé par la Congrégation dont la puissance découle de l'organisation secrète, le cercle pratique la discrétion afin d'assurer l'efficacité de son influence. Il est l'une des multiples facettes du réseau de la défense catholique dont la panoplie embrasse tous les types d'organisation : secrète avec la Congrégation, visible avec le *Nouvelliste* ou les écoles religieuses et discrète avec le cercle de Lyon.

Plusieurs grands cercles donc mais dont cette brève présentation suffit à mettre en relief les clivages. Clivages dont sont d'ailleurs conscients les contemporains et qu'illustre une revue satyrique, jouée dans les locaux du Cercle du Commerce, en 1907. Un des premiers tableaux de cette revue offre un panorama des grands cercles lyonnais

Les Cercles de Lyon Depuis quelques temps j'hésitais Pour poser ma candidature Entre le Commerce et le Jockey ! C'est très ennuyeux, je vous l'assure, J'ai la sainte horreur des tripots, Du Casino, je crains la fumée. Des théâtres ! J'en ai plein le dos. Je ne sais où passer la soirée. Le Divan, m'a dit un ami, C'est le cercle des personnes bien nées, Il faut même pour y être admis Descendre des fenêtres par les croisées. Là se trouve le dessus du gratin. Toutes les têtes blasonnées, Il y a même aussi quelques purotins, Tout le monde peut être dans la purée ! Comme tous mes ancêtres portaient Mon nom sans aucune parti ... cule, Je me suis rebattu sur le Jockey Et le commerce son émule. Au Jockey, m'a-t-on affirmé, Vivent en bonne compagnie Des aristos, des roturiers Qui ne craignent pas une partie. Il paraît même qu'assez souvent On y prend de fortes culottes, Culottes de cheval sûrement, C'est la seule qu'au Jockey l'on porte. Le commerce me tente énormément Il n'y a qu'un point noir qui me tracasse : Il paraît que c'est pas gai souvent, On l'a même surnommé Loyasse !³⁷⁸

Après ces couplets qui soulignent les différences avec le cercle du Divan, asile de la noblesse soupçonné de cléricisme³⁷⁹, les tableaux suivants de la revue entendent démontrer que la réputation peu enviable du Commerce (Loyasse !) n'est que médisance...

2 Recrutement et activités

Comment devient-on membre d'un grand cercle ? La cooptation est la règle mais les modalités varient. Les différences portent essentiellement sur la manière dont l'opposition à un nouveau candidat peut se manifester. Au cercle du Commerce, "chaque membre du

³⁷⁷ Le livre de Christian Ponson, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, fournit une bonne présentation de cette Congrégation des Messieurs de Lyon, fondée au même moment que la Congrégation de la foi par les descendants de Bertier de Sauvigny. Christian Ponson donne une liste des préfets de la Congrégation p. 341.

³⁷⁸ *Un nouveau membre ! revue satyrique représentée au Cercle du Commerce le 2 mars 1907 avec le concours des artistes du théâtre des Célestins, 41 p. Loyasse est le nom du cimetière du 5^e arrondissement.*

³⁷⁹ Notons qu'il n'y a aucune allusion au cercle de Lyon.

Cercle a le droit de présenter des candidats ; cette présentation est faite par une lettre datée contenant les noms, prénoms, domicile et qualités du candidat présenté. Cette lettre est signée par deux sociétaires et adressée au président, qui fait afficher au Cercle les noms des candidats et de ses parrains. Cet affichage dure dix jours, pendant lesquels les membres du Cercle qui auraient à faire des objections à l'admission du candidat peuvent déposer dans une boîte à cet effet, leurs observations sous forme de lettre au Président. Après dix jours d'affichage, le Président réunit le bureau, lui communique les objections qui ont pu être faites, et le Bureau statue sur l'admission ou le rejet du candidat³⁸⁰ ".

A en croire la revue déjà citée dont le prétexte est l'adhésion d'un nouvel adhérent, tout cela ne serait que simple formalité³⁸¹ :

Deuxième tableau, intérieur du Cercle ***Le compère déclare vouloir adhérer, il inscrit noms et adresse*** ***Le gérant Bien. Maintenant, le nom de vos parrains ?*** ***Le compère Ah ! c'est que je ne connais personne*** ***Le gérant ça n'a pas d'importance : nous allons inscrire M. Machin et M. Chose.*** ***Le compère Mais que sont ces Messieurs ?*** ***Le gérant Ce sont les membres éminents de la commission secrète (le gérant colle la carte au mur)*** ***Le compère Comment, me voilà membre du Cercle sans autres formalités ?*** ***Le gérant Si, il y en a encore une, et c'est la plus importante. C'est 260 F*** ***Le compère ... C'est vraiment cher*** ***Le gérant Ce n'est pas de notre faute, monsieur ; Le Cercle ne prélève que quelques centimes sur cette somme. La plus grosse part est prélevée par l'Etat, le départ-ement et la commune. C'est l'impôt qui nous tue, surtout depuis la suppression de l'octroi.***

Au cercle du Divan, la sélection est plus sévère. Toute personne qui désire faire partie du Cercle doit être présentée par un membre permanent. Puis, les noms, prénoms, domicile et qualité du candidat présenté, ainsi que le nom du sociétaire qui le présente, sont affichés au cercle pendant huit jours. Pendant cette période, se déroule le scrutin dont le mode est particulièrement sévère puisque "un vote négatif annule quatre bulletins affirmatifs"³⁸². Cette dernière modalité assure, à l'évidence, une homogénéité plus forte au Divan qu'au Commerce, en particulier dans le domaine politique.

Ces modes de sélection plus ou moins sévères - je n'ai trouvé aucun renseignement concernant les deux autres cercles concernant ce point - recouvrent-ils des modes de sociabilité différents ? Je ne fournirai que quelques éléments de réponse. D'une part, mon propos n'est pas d'étudier la sociabilité pour elle-même mais plutôt d'utiliser une forme de la sociabilité organisée comme un indicateur des clivages des élites. D'autre part, mes tentatives pour obtenir des archives privées des grands cercles n'ont pu aboutir. Enfin, une telle étude donnerait matière à des développements qui ne relèvent pas, *stricto*

³⁸⁰ Le règlement de 1853 et celui de 1902 se trouvent à la bibliothèque municipale de Lyon.

³⁸¹ *Un nouveau membre !* revue satyrique représentée au Cercle du Commerce le 2 mars 1907 avec le concours des artistes du théâtre des Celestins, 41 p.

³⁸² Un exemplaire de l'annuaire de 1895 du cercle du Divan se trouve aux Archives départementales du Rhône (ADR 4M 637). Il contient le règlement du cercle.

, d'une étude générale des mobilités. Je me limiterai donc à quelques indications succinctes.

Qu'est ce qu'un cercle ? "...une oasis où les pèlerins du travail, sinon ceux de la méditation, ont plaisir à se retrouver dans la claire lumière du sentiment qui les unit. Pour des hommes obligatoirement soumis au fardeau des contingences quotidiennes dans leurs affaires, et quelquefois dans leur famille, il est sain, il est nécessaire de connaître un havre paisible où trouver un moment d'oubli. Et quelle satisfaction pour ces hommes de se retrouver entre eux et chez eux, d'âges différents peut-être, mais tous bardés de cette qualité insigne faite de politesse et de correction à quoi se reconnaît un homme de bonne compagnie, un gentleman³⁸³ ." Telle est la définition que donne le cercle du commerce. On peut retenir les expressions pèlerins du travail et fardeau des affaires qui marquent la distance avec les oisifs ou du moins avec ceux qui affectent de ne pas avoir d'activité commerciale. Pour se délasser, le gentleman dispose des salles de lecture, de la bibliothèque du cercle³⁸⁴, et des jeux licites. Ces derniers sont souvent un attrait important et ils occupent une place importante dans la revue du cercle du Commerce qui n'hésite pas à faire dans la gaudriole. Tous les jeux pratiqués au cercle sont interprétés par des actrices des Célestins et les couplets en sont assez lestes, dans la droite ligne du théâtre de boulevard. Voici par exemple le couplet consacré à un nouveau jeu qui fait fureur, "le jeu de Rockefeller" :

La chanson du poker Vous admirerez mes dessous. De mes charmes vous aurez les mains pleines Si ça vous coûte quelques sous Vous verrez si j'en vaudrais la peine. J'ai beaucoup de tempérament. Inconstante comme la fortune, Il me faut deux paires très souvent Je méprise ceux qui n'en ont qu'une

Le cercle du Commerce correspond au cercle bourgeois alors que le cercle du Divan semble être plus directement lié à la sociabilité des salons et des sociétés de lecture du XVIII^e et du XIX^e siècle et ce n'est sans doute pas un hasard que l'un de ses membres soit un descendant direct de Mme Yéméniz. Autre indice de cet état d'esprit, une revue donnée en 1891 dans les salons du cercle. Le fait n'est pas exceptionnel mais à la différence de ce qui se passe au cercle du Commerce, ce sont les membres du cercle eux-mêmes qui réalisent le spectacle non des acteurs professionnels³⁸⁵. D'autre part, les femmes qui interprètent la saynète ne semblent pas être des actrices mais des amies - leur nom est tu - des membres du cercle, dernier vestige d'une sociabilité de salon où les sexes ne sont pas séparés comme dans le cercle bourgeois dont l'univers est exclusivement masculin ? Quoi qu'il en soit, le Divan ne le cède en rien au Commerce pour ce qui est de l'allusion salace... Ecrite par le vicomte de Launay, *Divan-Revue* est interprétée par le Baron de Polinière, P. de Luvigne et L. Morel de Voleine, le Vicomte de Bellecombe, le vicomte Palluat du Besset, F. Balaÿ et trois jeunes femmes. Le prétexte de la revue est mince et les calembours construits à partir des noms de sociétaires³⁸⁶. On

³⁸³ Centenaire du Cercle du Commerce de Lyon, 1850-1950, Lyon, 1950, 32 p

³⁸⁴ En marge de la brochure consacrée au Centenaire du Cercle du Commerce de Lyon, 1850-1950, se trouve une note manuscrite (et rageuse !) indiquant qu'en 1907 le cercle aurait eu une bibliothèque de 4 à 5000 volumes mais vendus avec les archives de la société "au vieux papier" en février 1950. Il est de fait que le cercle du Commerce est c'est le seul cercle cité dans l'*Armorial des bibliophiles du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, 1907., 774 p.

aura une idée de l'ensemble en lisant le tableau consacré à l'expropriation. Pour bien saisir les allusions, il faut se souvenir que c'est l'époque de la rénovation du quartier Grôlée³⁸⁷.

Le citoyen, continuant à prendre des mesures Vingt-deux !... Trois cent sept ! ... Quatre-vingt-dix !... Guignol Qu'est-ce que vous faites donc là ? Le citoyen Moi !... Rien !... J'exproprie ... Ondine Oui, et c'est nous qui Peillon. Mais vous n'allez pas m'exproprier, je suppose ? Couplets de l'expropriation Monsieur seriez-vous donc méchant ? Quel mal ai-je bien pu vous faire ! Allez-vous sans autre argument Expulser les propriétaires. Exproprier, c'est fort joli, Mais je vous prévient, mon bonhomme Qu'on ne peut me percer ici Qu'en aboulant la

³⁸⁵ Les soirées théâtrales étaient fréquentes dans les salons. Théâtre et chants ne se pratiquent pas que parmi les élites. Des entretiens réalisés auprès de vieux Croix-Roussiens m'ont permis de saisir la véritable passion pour le théâtre et l'opéra qui existait dans certains milieux populaires. Des troupes d'amateurs jouaient essentiellement pour des amis dans des soirées privées. Les soirées mondaines et théâtrales sont évoquées dans le *Tout-Lyon*. En voici une en 1907 (n° 8, 24 février 1907) "Très joli bal blanc chez M et Mme Louis Manhès, dimanche dernier, dans leur appartement de la rue Sala.[dans le quartier d'Ainay] Vers trois heures de l'après midi, devant un nombreux public, deux très jolies comédies, la Main leste comédie en un acte de Labiche [comédie vaudeville à cinq personnages et un seul décor, un salon. La pièce est une série de quiproquos provoqués par Mme Legrainard qui a la fâcheuse habitude de souffleter fréquemment les ouvrières de son époux - ce qui a provoqué une grève - ou les voyageurs de l'omnibus, ce qui va provoquer ... le mariage de sa fille] et la Lune Rousse comédie en deux actes de Joséphin Soulayr, [jouée pour la première fois en 1879, la comédie de l'auteur lyonnais met en scène un couple de jeunes mariés qui s'installe dans sa maison de campagne. La pièce retrace les démêlés d'un gendre et de sa belle-mère. Le voisin, M. Dupistil, passionné par l'horticulture, poursuit de ses assiduités la jeune épousée. Il se cache dans l'alcôve d'une chambre qu'il croit être celle de la jeune femme mais qui est en fait celle de sa mère. Après quelques quiproquos, il se résout à épouser la belle-mère] ont été jouées avec énormément de fini d'exécution et de gaieté par Mlles Prunier, Girerd, Vial, Séjalon et MM Girerd, Varagnat, Vial, Archinard, Laurent Manhès. Vers cinq heures, les couples ont commencé à bostonner, valser, jusque vers huit heures du soir où, après un excellent et joyeux souper, M Laurent Manhès et Mlle Vial conduisirent avec beaucoup d'entrain le cotillon, dont danseurs et danseuses emportèrent le souvenir de figures charmantes et variées Nous avons reconnu [suit une centaine de noms]. Cette soirée est assez caractéristique de la sociabilité informelle des élites à la veille de la guerre. Il faut rappeler la passion du théâtre qui dévore le père de Simone de Beauvoir. voir *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Le portrait qu'elle en fait (p. 46-47 de l'édition de poche) l'apparente, à mon sens à un adhérent du Jockey Club plus que du Cercle du Divan ou du Commerce : "A mi-chemin entre l'aristocrate et le bourgeois, entre le propriétaire foncier et le fonctionnaire, respectueux de la religion sans la pratiquer, il se sentait ni solidement intégré à la société ni chargé de sérieuses responsabilités : il professait un épicurisme de bon ton". Notons aussi que les quelques lignes (p. 23-24) où elles évoquent Lyon et ses lointains cousins laissent supposer que ces derniers habitent près du Parc de la Tête d'Or, dans ces Brotteaux que comme beaucoup de Lyonnais d'alors elle nomme un faubourg.

³⁸⁶ De Launay, vicomte A., *Divan-Revue*, représentée les 9 et 11 mars 1891, au Cercle du Divan, Lyon, 1891, 78 p.

³⁸⁷ Sur cette rénovation du quartier, voir Félix Rivet, *Une réalisation d'urbanisme à Lyon à la fin XIX^e*, *l'aménagement du quartier Grôlée, 1887-1908*, 1955 et Gilbert Gardes, *Lyon, l'art et la ville*, tome 1 p. 87-91. Henri Béraud a donné une très vivante description du chantier qui fut le terrain de jeu de son enfance. "A l'autre bout de la rue Ferrandière, vers les quais du Rhône, il y avait encore une chose admirable : un quartier en démolition, ah ! mais tout un quartier, une entière paroisse, grande comme un chef-lieu de canton. Il n'en restait qu'un vaste éboulis. Des ouvriers à ceinture rouge se découpaient sur le ciel, dans une poussière de tremblement de terre. C'était magnifique. ... Je n'ai vu du quartier Grôlée que ses ruines ... Peu à peu, des maisons neuves s'alignaient sur les beaux vestiges du quartier Grôlée. Il en résulta une avenue si large et si claire que les lyonnais ne se décidèrent jamais à y passer". *La gerbe d'Or*, p. 104-106

forte somme. Le citoyen Et puis après ! Si j'ai envie de vous percer, moi ! de vous agrandir, moi ! ça me regarde ... on est maçon ou on ne l'est pas ... je le fais bien à la rue Grôlée ... Ondine Mais je n'en suis pas ! Le citoyen C'est bon ! ... je vous connais ... on vous fera votre affaire un de ces jours ... cours toujours, la Belle, cours !

Cette revue illustre, par son existence même, les différences de tempérament entre le cercle du Divan et le cercle de Lyon. Tout semble rapprocher les membres de ces deux cercles. On serait même tenté de conclure à un recoupement des deux organisations que laisserait supposer leur installation dans le même immeuble et la similarité de la géographie résidentielle de leurs membres. Pourtant, les différences existent bel et bien, et cette revue en est la preuve tangible.

Jouée dans les salons du cercle du Divan en mars 1891, quelques semaines à peine après le lancement de la politique de ralliement par le cardinal Lavignerie, occasion de déchirements pour tant de catholiques, ce genre de saynète ne pouvait convenir aux membres du cercle de Lyon, adeptes d'une religion plus austère. La différence essentielle entre les deux cercles ne me semble pas être une différence sociale mais plutôt une différence d'attitude face aux impératifs du catholicisme. A un tempérament mondain, bon vivant sinon libertin et viveur, s'oppose une conception plus stricte et plus intransigeante de la défense religieuse qui ne saurait s'accommoder de la frivolité des salons.

La comparaison des annuaires des deux organisations - 1894 pour le cercle de Lyon, 1895 pour celui du Divan - confirme cette interprétation³⁸⁸. Si les mêmes noms sont présents dans les deux organisations, il ne s'agit pas des mêmes individus car prénoms et adresses sont différents : les clivages se situent au sein des mêmes familles. Seul le comte de Leusse est membre des deux cercles. De nombreux membres du cercle de Lyon sont présents dans des organisations catholiques - Congrégation des Messieurs mais aussi oeuvre de la Propagation de la foi, commission de Fourvière...- alors que les membres du cercle du Divan, pour être catholiques ne semblent pas être aussi militants. Là réside tout le clivage. Tous sont conservateurs et monarchistes mais pour les uns le combat religieux, la défense des valeurs traditionnelles leur fait mépriser la vie mondaine et ses frivolités alors que les seconds n'y sont pas insensibles.

S'il est possible de distinguer des nuances dans les activités des cercles et plus encore dans les tempéraments qui s'y expriment avant le conflit mondial, les choses deviennent plus floues après et les nuances discernées entre les deux cercles de la place Bellecour ne sont plus perceptibles. Tous deux ont fusionné avec le Jockey-Club pour donner naissance au cercle de l'Union³⁸⁹.

³⁸⁸ L'annuaire du cercle de Lyon se trouve aux archives municipales, celui du Divan est dans le dossier ADR 4M 637. Alors que de nombreux membres du cercle de Lyon sont regroupés autour de la cathédrale Saint-Jean, les membres du Divan sont pratiquement absents du cinquième arrondissement. Inversement, alors qu'ils sont dix-huit à être installés dans les nouveaux quartiers du sixième arrondissement, un seul membre du cercle de Lyon y habite.

³⁸⁹ Le cercle de l'Union est le plus ancien cercle de Paris. D'après le baron de Tully, op. cit. p. 37, il a été créé en 1828. Il précise : "L'Union, par sa constante tradition, par le choix de ses présidents successifs [Duc de Luxembourg, Duc de Rohan], par son recrutement extrêmement sévère, est peut-être le plus aristocratique de tous les grands cercles ; appartenir au cercle de l'Union est dans la haute société, un honneur des plus recherchés..." On trouve un cercle de l'Union à Berlin, à Bruxelles, à New York ...

Les effectifs des cercles semblent avoir diminué pendant la période étudiée. Au milieu du XIX^e siècle, les effectifs prévus par le règlement du cercle du Commerce étaient de 400 membres, sous le Second Empire, il y aurait eu 500 membres actifs. En 1902, le règlement avait porté les effectifs prévus à 800 membres - ce qui ne nous renseigne pas sur les effectifs réels - et en 1949, les effectifs réels étaient de 279 membres³⁹⁰. Pour ce cercle il semblerait donc que l'apogée ait été atteinte au tournant du siècle. Les autres organisations ont enregistré elles aussi une diminution de leurs effectifs. Le cercle du Divan avait, selon son annuaire, 139 membres en 1895 et le cercle de Lyon 118. En 1944, le cercle de l'Union, qui regroupe ces deux cercles plus le Jockey-Club ne compte que 224 membres³⁹¹. L'année est exceptionnelle mais tout semble confirmer une perte de vitalité de cette forme de sociabilité pendant la première moitié du XX^e siècle. Les saynètes qui donnaient lieu à des soirées - sans doute exceptionnelles - pour lesquelles elles étaient spécialement écrites semblent avoir disparu pendant l'entre-deux-guerres. En tout cas, je n'en ai pas retrouvé trace dans les dépôts d'archives lyonnais. La perte de vitalité semble probable. A quoi est-elle due ? A une mutation de sociabilité, au recul relatif des élites traditionnelles et de leur sociabilité, à l'émergence de nouvelles élites qui se préféreraient de nouveaux lieux de sociabilité tel l'Automobile Club, le Rotary-Club, voire le Club Alpin comme le suggère Maurice Levy-Leboyer³⁹² ? Questions sans réponse.

B. Géographie et sociologie des élites

1 La Belle Epoque : des clivages tranchés

La comparaison porte sur les membres des trois grands cercles qui sont également inscrits dans l'*Annuaire du Tout-Lyon* en 1906³⁹³. A cette date, ils sont au nombre de 463 mais seuls 425 d'entre eux indiquent une adresse dans les arrondissements lyonnais ou à Villeurbanne. Ce sont essentiellement les membres du cercle du Divan, souvent propriétaires de châteaux tel qui résident hors de Lyon³⁹⁴ comme le montre le tableau suivant.

Tableau n° 19 : Arrondissements de résidence des membres des grands cercles en 1906

³⁹⁰ Tous ces renseignements proviennent de la brochure du centenaire déjà citée.

³⁹¹ *Cercle de l'Union, Liste des membres, année 1944*, 26 p. Le cercle de l'Union compte en 1944, 224 membres permanents et 67 membres forains, souvent apparentés aux membres permanents. Cet annuaire indique la date d'adhésion au cercle de l'Union. Les membres les plus anciens sont Alphonse et Henri Damour, autrefois au cercle de Lyon.

³⁹² Voir Maurice Levy-Leboyer; "Le patronat français, 1912-1973", Maurice Levy-Leboyer(ed.) *Le patronat de la seconde industrialisation*, p. 137-188. L'appartenance à des cercles est évoquée p. 149-150.

³⁹³ L'annuaire apparaît pour la première fois en 1902 mais avant 1906, le nombre d'abonnés répertoriés est faible.

Résid.	Commerce	%	Jockey	%	Divan	%	Total	%
1 arr.	31	12	6	6	1	1	38	8
2 arr.	77	30	34	33	71	70	182	39
3 arr.	27	10	6	6	1	1	34	7
4 arr.	4	2	4	4	0	0	8	2
5 arr.	6	2	1	1	0	0	7	2
6 arr.	93	36	43	42	10	10	146	32
7 arr.	7	3	0	0	1	1	8	2
Vill.	2	1	0	0	0	0	2	0
hors aggl.	12	5	8	8	18	18	38	8
total	259	100	102	100	102	100	463	100

A la lecture de la dernière colonne du tableau, on retrouve aisément les zones de résidence des élites lyonnaises. Deux arrondissements, le deuxième et le sixième regroupent plus des deux tiers - et même les trois quarts si l'on ne tient compte que des adresses lyonnaises - des membres des grands cercles³⁹⁵. Le second arrondissement, équivalent du VII^e arrondissement parisien, a encore la primauté en 1906, alors que le sixième arrondissement, équivalent du XVI^e arrondissement, ne réussit pas à attirer les vieilles élites.

On retrouve là les deux espaces évoqués dans Calixte : il est patent que les membres des trois cercles ne se répartissent pas de la même manière dans l'espace lyonnais³⁹⁶. Alors que le cercle du Divan est tout entier concentré dans le second arrondissement, les membres du cercle du Commerce, et surtout ceux du Jockey-Club, donnent leur préférence au sixième arrondissement, au quartier des Brotteaux, où commencent à s'édifier, en bordure du Parc de la Tête d'Or, de luxueux hôtels particuliers. Le cercle du Commerce se distingue par une diffusion plus accentuée des lieux de résidence de ses membres : 10 % d'entre eux habitent le troisième arrondissement³⁹⁷ et le premier arrondissement. Leur implantation dans cet arrondissement, essentiellement sur les quais de la Saône ou sur ceux du Rhône, est tout à fait originale. On peut y voir le souvenir des premières installations du cercle, à proximité de la place des Terreaux mais

³⁹⁴ L'annuaire du *Tout-Lyon* de 1906 a permis d'identifier 102 membres du cercle du Divan, or ce cercle comprenait 134 membres selon son annuaire de 1895. Il n'est pas certain que tous les membres du cercle figurent dans l'annuaire du *Tout-Lyon* ou que tous indiquent leur appartenance au cercle. Néanmoins, le rapprochement des chiffres, 102 et 134, - ce nombre pourrait avoir changé en 1906- laisse supposer que la source utilisée ne déforme pas trop le phénomène. Mes tentatives auprès des présidents actuels des cercles pour obtenir les anciens annuaires n'ont pas abouti.

³⁹⁵ Si les adresses des membres du cercle de Lyon étaient connues à cette date, la suprématie du deuxième arrondissement serait certainement encore plus forte.

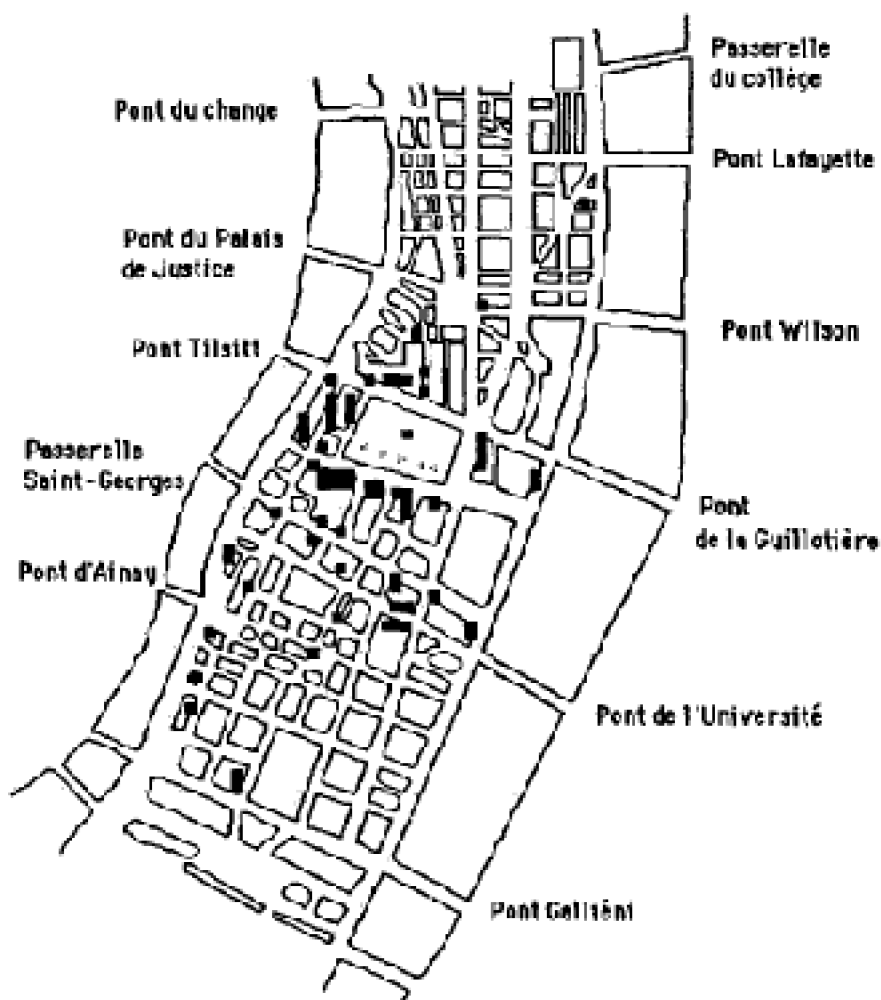
³⁹⁶ Villeurbanne ne compte pas comme le montre le tableau.

³⁹⁷ Les quais situés au sud du pont Lafayette ont les mêmes caractéristiques sociales que ceux situés au nord, dans le sixième arrondissement. C'est pourquoi j'ai inclus cette partie du troisième arrondissement - correspondant au cinquième bureau de vote en 1936- dans la partie huppée du sixième arrondissement pour les analyses statistiques.

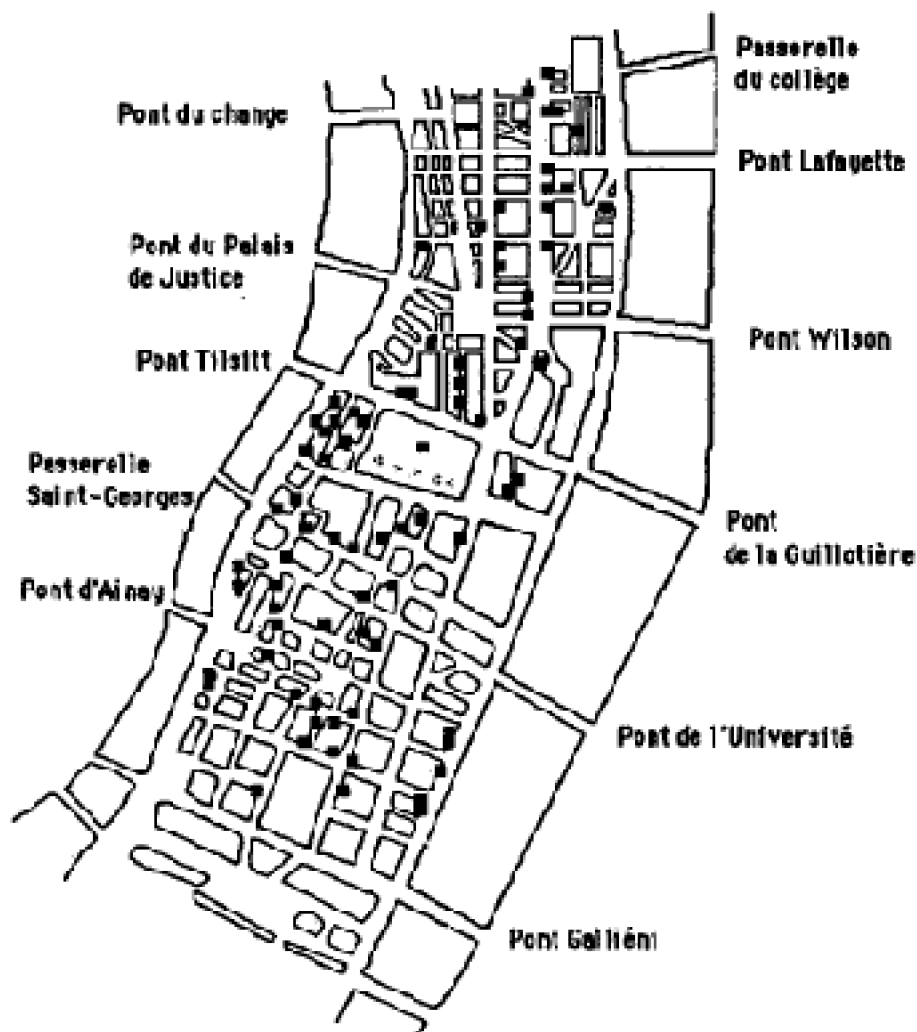
aussi les traces du quartier négociant de Saint-Clair.

a. Divan et Commerce dans le 2e arrondissement

J'ai cartographié les adresses des membres des deux cercles les plus représentés dans le 2e arrondissement : 71 membres du cercle du Divan y habitent, 77 du cercle du Commerce. La comparaison des deux cartes soulignent bien les différences d'implantation : à la très forte concentration des uns s'oppose la dispersion des autres. Les membres du Divan qui habitent le deuxième arrondissement - ils représentent 85% des membres qui habitent Lyon - résident souvent dans des immeubles mitoyens et souvent dans les mêmes immeubles. Le phénomène est patent pour la place Bellecour où sont installés 26 d'entre eux, soit plus du tiers. Si la place Bellecour attire, elle est aussi frontière : seuls trois membres du Divan ont une résidence au Nord de Bellecour.



Carte n° 3 : Les membres du cercle du Divan dans le second arrondissement en 1906

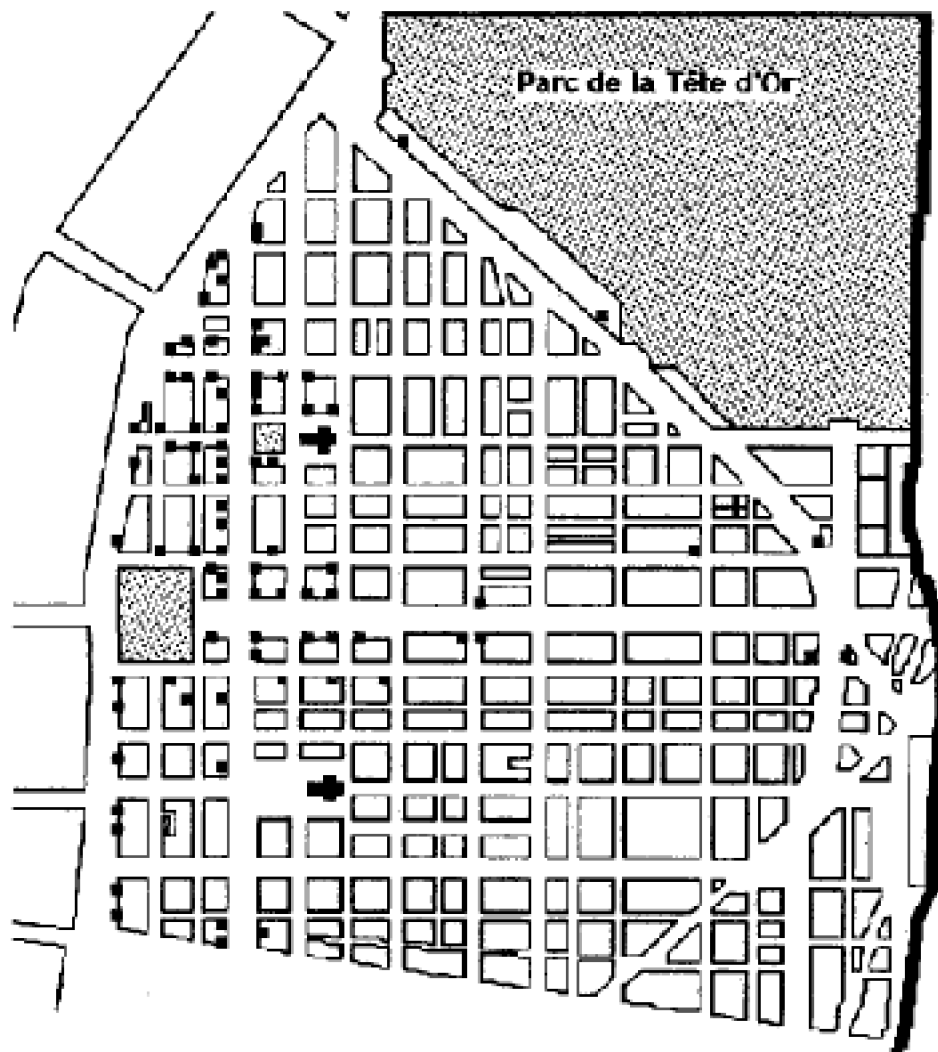


Carte n° 4 : Les membres du cercle du Commerce dans le second arrondissement en 1906

Toute différente est la géographie des membres du cercle du Commerce. D'une part, ceux qui habitent le 2^e arrondissement représentent moins du tiers des membres lyonnais mais surtout, ils sont tout autant dispersés dans le second arrondissement que dans le cadre de la ville. Ici, très rares sont les membres qui habitent des immeubles mitoyens et tous les espaces sont occupés, à condition qu'ils offrent des conditions confortables d'habitation. Si seuls quatre d'entre eux habitent, *stricto sensu*, place Bellecour, ils sont nombreux à Ainay, autour de la place Carnot, mais aussi au nord de Bellecour, rue de la République, place de la Bourse, dans toute la zone qui a été remodelée par l'Haussmanisation. Il y a, à l'évidence, deux logiques résidentielles, résultantes de l'ancienneté du patrimoine foncier, des différences d'activités professionnelles et des modes de recrutement des cercles.

b. Commerce et Jockey-Club aux Brotteaux

La comparaison des adresses des membres du Jockey-Club et du cercle du Commerce dans le 6e arrondissement est plus délicate car les chiffres ne sont pas de même niveau. Les Brotteaux accueillent relativement moins de membres du cercle du Commerce que de membres du Jockey-club (36% contre 42%) mais, en chiffres absolus, les premiers sont néanmoins les plus nombreux (93 contre 43).



Carte n° 5 : Les membres du cercle du Commerce dans le 6e arrondissement en 1906



Carte n° 6 : Les membres du Jockey-Club dans le 6e arrondissement en 1906

L'examen des cartes souligne la prééminence des quai ou des grandes avenues, débouchant sur la place Morand (aujourd'hui place Lyautey), centre du projet d'urbanisme de la fin du XVIIIe siècle. Cartographe à très grande échelle les résidences de la bourgeoisie lyonnaise met en évidence les localisations les plus prestigieuses du parcellaire : la prédilection pour les places, les quai mais aussi les angles de rue souligne le rôle de la lumière dans le choix d'une résidence. En 1906, les deux espaces du 6e arrondissement appelés à accueillir une grande partie de la bourgeoisie, le boulevard du Nord et le nouveau quartier de la gare ne sont encore que des potentialités. Cela est très visible sur les cartes.

Les membres du Jockey-Club habitent plus souvent dans des immeubles ou des hôtels mitoyens, voire communs que ceux du cercle du Commerce. Cette concentration n'a pas l'intensité de celle atteinte par le cercle du Divan dans le 2e arrondissement mais elle existe cependant. Les numéros impairs du boulevard du Nord, directement attenants au Parc de la Tête d'Or sont, en ce sens, exemplaires. Les deux membres du cercle du

commerce qui y résident sont respectivement aux numéros 7 et 49 alors que les trois membres du Jockey-Club sont installés aux 27, 29 et 31.

La répartition des membres des cercles dans l'espace urbain confirme les grandes lignes de ce que nous savions sur l'implantation des élites mais elle met en lumière les clivages de leur espace résidentiel. En 1906, la "société de Bellecour" et celle des Brotteaux sont distinctes. Cette opposition a-t-elle des conséquences dans les relations entre familles ? L'appartenance à un cercle est-elle un élément important pour comprendre les réseaux des différentes élites ? Nous avons vu que nombreux sont les noms de familles communs au cercle du Divan et au cercle de Lyon. Mais en va-t-il de même entre tous les cercles ? Pour répondre à cette question, il faudrait faire une étude systématique des réceptions dont le *Tout-Lyon* fournit le compte-rendu. Je me suis contenté d'un coup de sonde. J'ai comparé deux de ces réceptions, l'une chez des membres du cercle du Commerce, l'autre dans un château appartenant à un membre du cercle du Divan. Voici le compte-rendu d'un mariage dans le *Tout-Lyon* :

"Mardi dernier, en l'église de l'Annonciation, au milieu d'une élégante et très brillante assistance, a été célébré le mariage religieux de Mlle Laure de Lachomette, fille de M. de Lachomette, ingénieur estimé de notre ville, avec M. Georges Mulsant, ingénieur des Arts et Manufactures, fils de M. Benoit Mulsant, Président du Conseil d'administration de la caisse d'Epargne, vice-président de la chambre de commerce de Villefranche sur Saône... Le service d'honneur était fait par Mlles M. Villiers, Collard, Marcelle et Blanche Mulsant, délicieuses en leurs toilettes blanches, avec chapeaux gar-nis de rubans roses, accompagnées par MM. Tauzin, Maillart, Prosper et Louis de Lachomette..."³⁹⁸

Puis l'article décrit le lunch, les toilettes et surtout fournit le nom de quarante-sept participants au mariage. J'en ai retrouvé trente deux dans l'annuaire du *Tout-Lyon*. Les ingénieurs sont relativement nombreux et les intérêts du groupe de Lachomette et Villiers dans les compagnies de gaz et d'électricité³⁹⁹ expliquent certainement la présence de l'un d'eux, directeur de la Compagnie du gaz de Villefranche, ville dont est originaire le marié. Sur ces trente deux individus identifiés dans l'annuaire du *Tout-Lyon*, douze sont enregistrés comme membres du cercle du Commerce, comme le père de la mariée. Un seul est membre du cercle du Divan. Voici, a contrario, un dîner de contrat dans le milieu du cercle du Divan :

Samedi dernier brillante réception au château de la Chassagne, à l'occasion du dîner de contrat de Mlle Bault de la Morinière avec le vicomte de Bellescize. Autour des petites tables décorées avec un soin tout particulier et très bien servies par les soins de la maison Wattebled, reconnu au hasard du monocle : Mme Le Bault de la Morinière en dentelles noires, Mlle Renée Le Bault de la Morinière, en crêpe de Chine mauve; Mme de Lestapes en toilette Pompadour, M et Mme Paul Dugas, en blanc, comtesse Raoul de Bellescize, toilette bleu Nattier; Mlle Elizabeth de Bellescize, ravissante toilette de mousseline ciel; baron et

³⁹⁸ *Tout-Lyon*, 26 novembre 1905.

³⁹⁹ Sur le groupe de Lachomette, voir Bonzon Alfred, avec la collaboration de J.-J. Girardet, *Manuel des sociétés par actions de la Région Lyonnaise*, Lyon, 1901, p. 555.

baronne de Gonzague de Bellescize, en tulle rose et galons or ... A mentionner tout particulièrement la superbe exposition de cadeaux : objets d'art, fourrures, bijoux et argenterie, etc..., ainsi que la ravissante décoration tout en fleurs naturelles dissimulant un entraînant orchestre. Le mercredi précédent, un déjeuner très bien servi par les soins de MM. Berrier et Milliet , réunissait la plupart des invités dans les magnifiques salons, décorés avec un goût parfait, du château du Chatelard-les-Marlieux, chez le vicomte et la vicomtesse Fernand de Bellescize⁴⁰⁰ . Les différences constatées au plan résidentiel se doublent de clivages dans la vie mondaine.

c. Sociologie des grands cercles

Les annuaires du *Tout-Lyon* ne fournissent pas d'indications sur les activités professionnelles de leurs abonnés. Indiquer une profession précise serait de mauvais goût et les rares allusions autorisées signalent plutôt des positions honorifiques (administrateur des hospices civils, juge au tribunal de commerce, voire titre d'ingénieur,...). Ces indications sont essentielles à l'insertion mondaine mais elles sont insuffisantes pour connaître les activités socio-professionnelles de l'élite. Or délimiter les appellations des groupes supérieurs de la hiérarchie sociale est essentiel à toute étude de la mobilité sociale. Pour pallier les lacunes des annuaires, j'ai recherché, dans les listes électorales de 1906, les membres des trois grands cercles⁴⁰¹ .

La première constatation qui s'impose à l'issue de ce travail est que l'inscription sur les listes électorales est loin d'être générale : sur les 423 personnes qui sont à la fois, inscrites sur les annuaires du *Tout-Lyon*, membres d'un cercle et qui résident à Lyon, seuls 264 ont été retrouvés sur les listes électorales lyonnaises soit 62,4 %. Le taux d'inscription le plus élevé, 69 %, est celui du cercle du Commerce. Au Jockey-Club, ce taux n'est que de 56 % et au cercle du Divan, il est de 50 %. La possession de résidences, souvent des châteaux, hors de Lyon, pourraient expliquer la faiblesse générale du taux d'inscription. J'ai procédé à un sondage pour vérifier si les absents des listes électorales lyonnaises n'étaient pas inscrits dans les communes de ces résidences, où leur qualité de notables pourraient leur donner plus de poids que dans la métropole rhodanienne dont la vie politique est contrôlée par les radicaux. Tout confirme une nette différence entre les membres du Divan et ceux des deux autres cercles. Par exemple Edouard Aynard, habitant 31 boulevard du Nord, membre du Jockey-Club, est inscrit à Charnay, où il possède le château de la Bayère. Au contraire le comte de Lacroix-Laval, membre du Divan, n'est inscrit ni à Lyon ni à Charbonnières, où il possède un château. Le fait qu'il soit membre du bureau du comité royaliste de Lyon n'est sans doute pas étranger à cette absence des listes électorales⁴⁰² . Au contraire, Edouard Aynard est député

⁴⁰⁰ *Tout-Lyon*, 27 octobre 1907

⁴⁰¹ Le recours aux listes électorales est dans la perspective qui est la mienne particulièrement utile pour me permettre de comparer les élites repérées par l'enquête complémentaire et les élites directement sélectionnées dans les listes électorales.

⁴⁰² Sur le mépris que les nationalistes intégraux professaient pour les élections, voir Eugen Weber, *L'Action française*, Fayard, n. ed. 1985, p. 149-152

progressiste de la huitième circonscription de l'arrondissement de Lyon depuis 1889 et son château est situé à proximité immédiate.

Le taux d'inscription sur les listes électorales n'est pas la seule différence entre les membres des grands cercles. Grâce aux listes électorales, j'ai pu dresser une liste des appellations professionnelles des individus appartenant aux élites urbaines, connaître leur âge et leur commune de naissance. L'âge moyen ⁴⁰³ confirme l'existence de réels clivages qui renvoient sans doute à l'ancienneté de l'entrée dans l'élite lyonnaise. Alors que les membres du Commerce ont, en moyenne, 56 ans, ceux du Jockey n'ont que 48 ans et ceux du Divan 51 ans. Les premiers ont-ils eu besoin de plus de temps pour réussir leur carrière et atteindre la respectabilité que confère l'acceptation dans un grand cercle ? Pour les seconds, au contraire, plus souvent des héritiers, l'accès aux meilleurs cercles de la société a nécessité moins de temps et d'efforts. Quelles sont les professions des membres des grands cercles ? Le tableau ⁴⁰⁴, souligne bien les clivages professionnels des trois grands cercles.

Tableau n° 20 : professions des membres des grands cercles en 1906

prof	Divan	Jockey	Commerce
AVOCAT	12	11	4
BANQUIER	2	6	2
DOCTEUR EN MEDECINE	2	0	2
EMP	2	6	5
ETUDIANT	2	4	1
FBT SOIERIE	2	4	2
INDUSTRIEL	2	2	0
INGENIEUR	2	0	4
NEGOCIANT	12	19	21
NOTAIRE	0	2	2
PROPRIETAIRE	5	8	4
RENTIER	21	6	8
SP	17	0	2
Echantillon	42	53	169

La comparaison des trois séries souligne les différences entre les trois cercles. Alors que le poids des inactifs, inscrits comme rentiers ou "sans profession" sur les listes électorales, dépasse un tiers des effectifs au cercle du Divan, il n'atteint pas un dixième dans les deux autres cercles. Alors que les avocats sont relativement nombreux au cercle du Divan et au Jockey-Club, les avoués n'apparaissent qu'au cercle du Commerce. Le tableau met en évidence le faible nombre des individus inscrits comme industriels avant la

⁴⁰³ L'âge moyen est calculé sur les seuls membres retrouvés dans les listes électorales.

⁴⁰⁴ En annexe figure la liste complète des professions des membres des grands cercles d'après les listes électorales de 1906. Cette liste fournit une nomenclature que j'utiliserai lors de la construction du code socio-professionnel. Voir annexe n° 5. Ce tableau est un condensé de celui publié en annexe. Sont sélectionnées les seules appellations qui, soit en 1906 soit en 1936, représentent plus de 5% des effectifs pour au moins un des cercles.

première guerre mondiale et l'importance des négociants d'ailleurs très inégalement répartis entre les trois cercles. Significative aussi est la répartition des ingénieurs : alors que l'on en compte huit au cercle du Commerce, il n'y en a qu'un au cercle du Divan. Selon la brochure éditée pour le centenaire du cercle du Commerce, "son recrutement fut toujours assuré par l'élite de la société lyonnaise, professions libérales, grands industriels et notables commerçants, membres aussi très souvent de la Chambre et du Tribunal de Commerce et du Corps Consulaire" mais, en 1906, il semble particulièrement accueillant à des professions et des milieux jamais rencontrés dans les deux autres cercles : marchands, fabricants et même des professions que l'on ne classerait pas spontanément parmi les élites, telles maître-serrurier ou tailleur. Pour les marchands, une spécification est toujours indiquée, et l'on trouve marchand de farines, de laine, de cuirs... Au contraire, l'appellation fabricant se suffit parfois à elle-même⁴⁰⁵.

Dans la même manière, il faut noter que les employés, bien que peu représentés, ne sont pas totalement absents. Les employés que l'on rencontre dans les grands cercles sont souvent les "fils de leur père", - ils appartiennent souvent à une grande famille⁴⁰⁶ - et il est fort probable que l'on soit là en présence de phénomènes de retard d'enregistrement souvent caractéristique des listes électorales⁴⁰⁷. Il faut noter enfin que le cercle du Commerce est le seul à accueillir de nombreux fonctionnaires et il n'est sans doute pas fortuit que les deux seuls retraités⁴⁰⁸ soient membres de ce cercle.

Conclusion

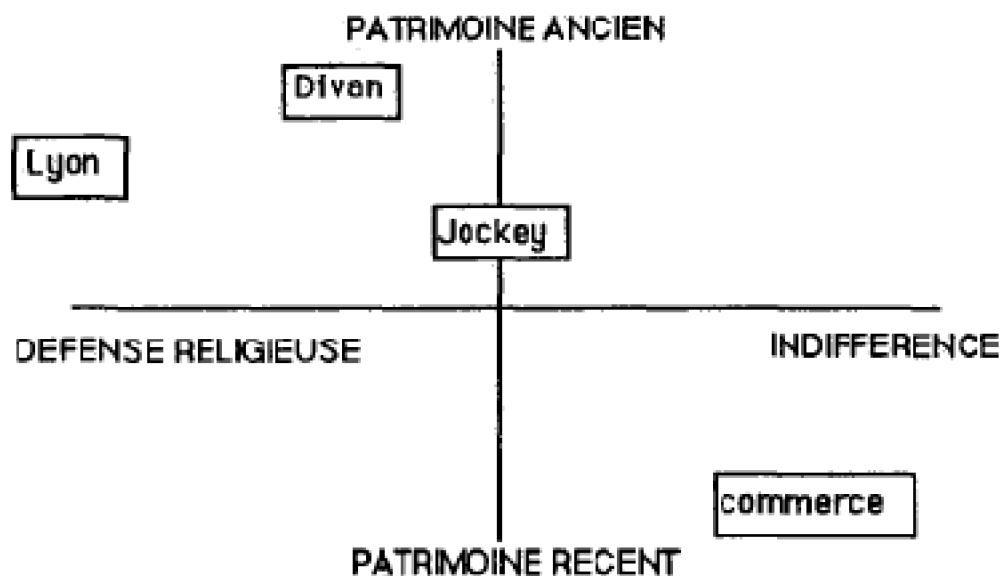
Le croquis suivant, en partie intuitif, schématise bien les clivages que l'on peut discerner entre les grands cercles lyonnais à la veille de la guerre. Les deux éléments qui me semblent alors les plus déterminants sont l'ancienneté de la fortune et l'attitude à l'égard de l'Eglise.

⁴⁰⁵ Classer ces appellations dans telle ou telle catégorie socio-professionnelle ne va pas de soi, elles sont à la charnière du négoce et du petit commerce, de la production industrielle et artisanale. Lors de la construction de la nomenclature générale, il faudra trancher mais le fait qu'elles soient utilisées par des membres d'un grand cercle, certes le plus ouvert, donne une indication utile pour la construction de la nomenclature.

⁴⁰⁶ C'est le phénomène rencontré dans l'étude de l'immeuble du 29 boulevard des Belges.

⁴⁰⁷ Voir infra chapitre 4.

⁴⁰⁸ L'un est inscrit comme retraité et le second comme percepteur retraité. Voir annexe n° 5.



Croquis n° 28 : Les cercles avant la guerre, patrimoine et religion

2 L'Entre-deux-guerres : diminution des oppositions ?

Quels sont, à la fin de la période étudiée, les arrondissements de résidence des membres des grands cercles ?

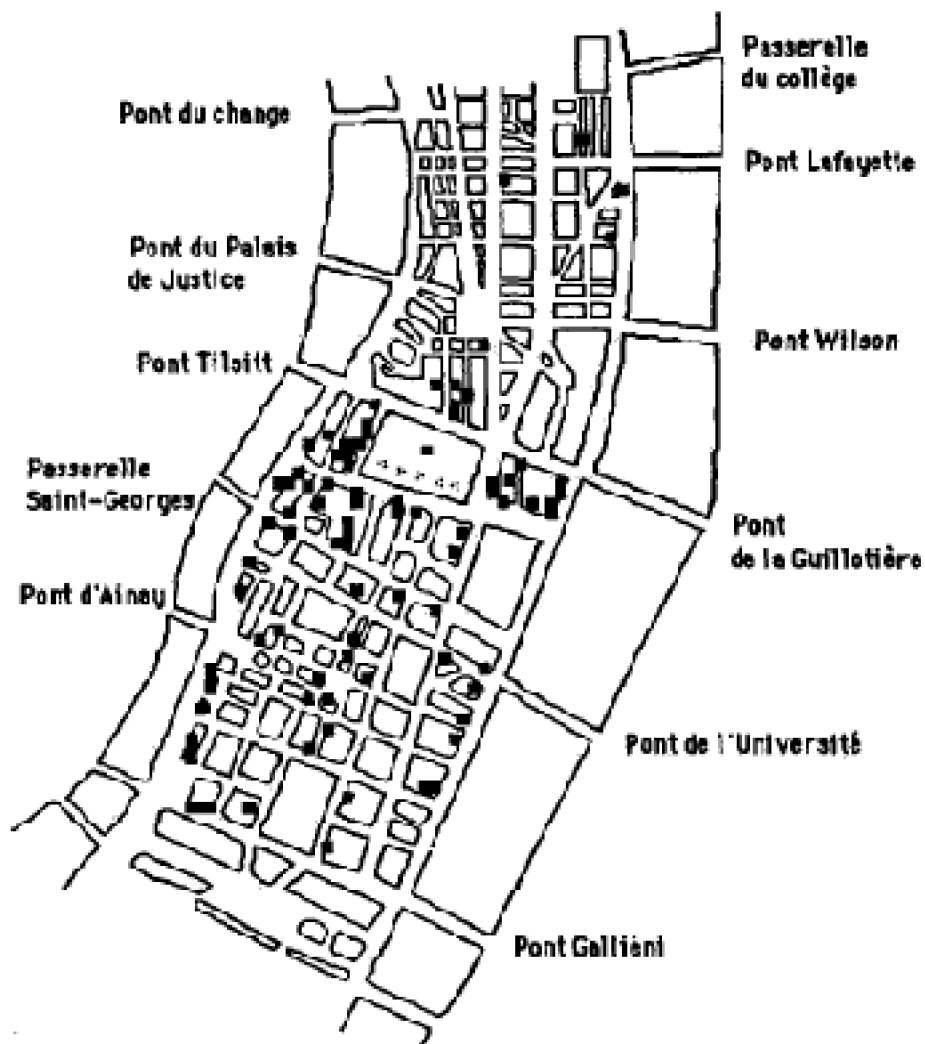
Tableau n° 21 : Arrondissements de résidence des membres des grands cercles en 1936

Résid.	Commerce	%	Union	%	Total	%
1 arr.	23	10	5	2	28	6
2 arr.	47	20	87	42	134	30
3 arr.	30	13	8	4	38	9
4 arr.	1	0	6	3	7	2
5 arr.	11	5	9	4	20	5
6 arr.	90	38	65	31	155	35
7 arr.	5	2	6	3	11	2
Vill.	2	1	0	0	2	0
hors aggl.	26	11	21	10	47	11
%	235	100	207	100	442	100

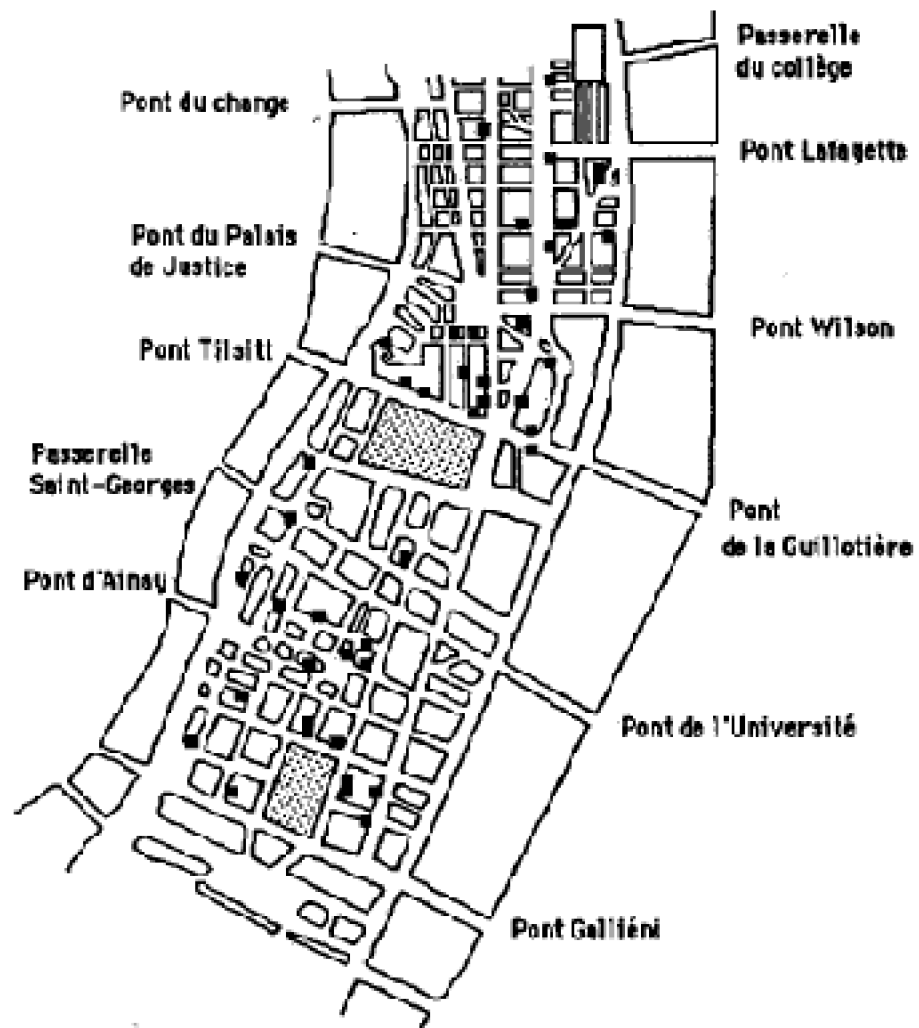
Les individus inscrits sur l'annuaire du *Tout-Lyon* et membre d'un grand cercle sont légèrement moins nombreux que trente ans plus tôt. Surtout, on aurait pu s'attendre à des effectifs plus élevés du cercle de l'Union -réunion de trois cercles dont les effectifs conjugués auraient dû dépasser les trois cents membres. Globalement la géographie des élites n'a guère varié : Brotteaux et presqu'île qui rassemblaient 71% des effectifs en 1906, en rassemblent 65%. en 1936 Certes, le 6^e arrondissement a quelque peu amélioré sa position et le second a un peu régressé mais sur trente ans, et à cette échelle, l'évolution est mince. Le cercle du Commerce est toujours surreprésenté aux Brotteaux et

son poids a diminué dans la presqu'île. Pour le cercle de l'Union, les caractéristiques sont exactement inverses mais l'opposition est maintenant moins tranchée entre les deux rives du Rhône du fait de la fusion en un même ensemble de populations autrefois séparées.

Comment a évolué l'implantation des cercles dans le cadre de ces deux arrondissements où sont toujours concentrées les élites lyonnaises ?



Carte n° 7 : Les membres du cercle de l'Union dans le second arrondissement en 1936

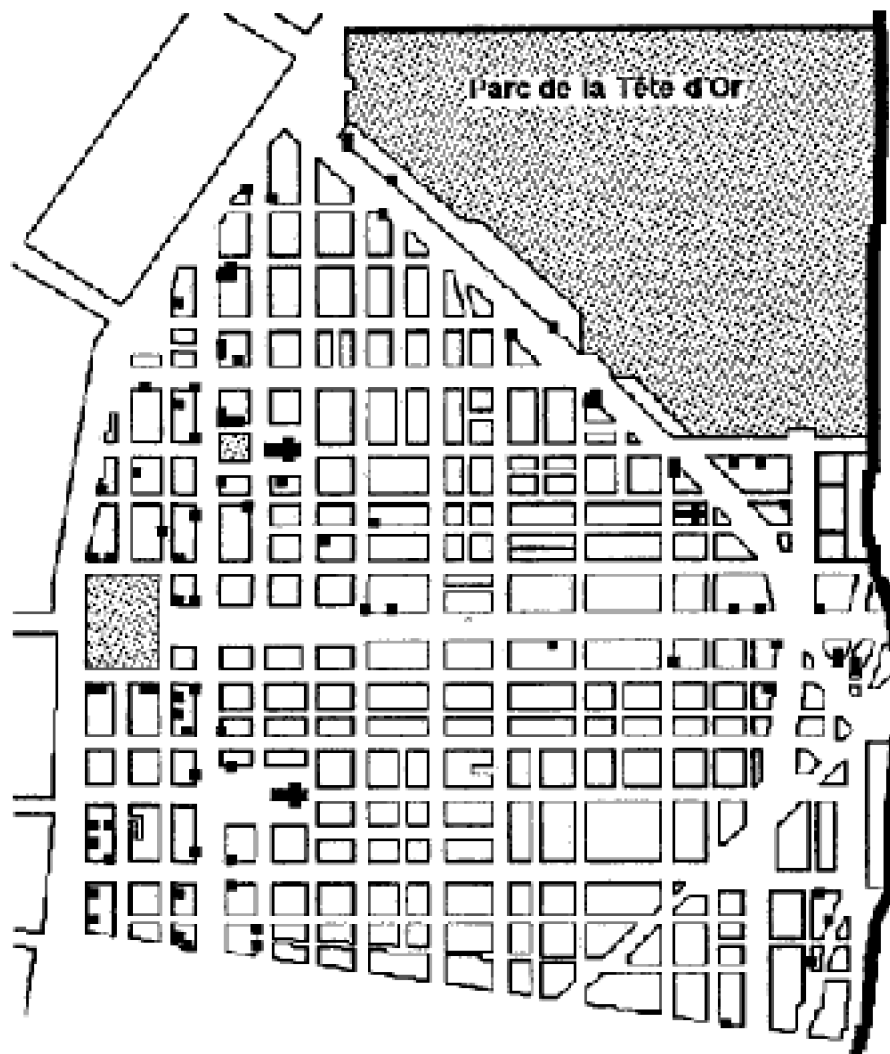


Carte n° 8 : Les membres du cercle du Commerce dans le second arrondissement en 1936

L'observation des adresses des membres du cercle de l'Union ne surprend guère tant elle rappelle celle du Divan avant la guerre de 1914-1918 mais la concentration est un peu atténuée du fait de la présence d'anciens membres du cercle de Lyon et du Jockey-Club. La présence de ces derniers explique la seule nouveauté - fort limitée - de la carte : quelques membres de l'Union habitent quai Gailleton, en bordure du Rhône, au sud du pont de l'Université. Mais dans cet arrondissement l'ossature du cercle de l'Union reste constituée par les anciens membres du cercle du Divan.

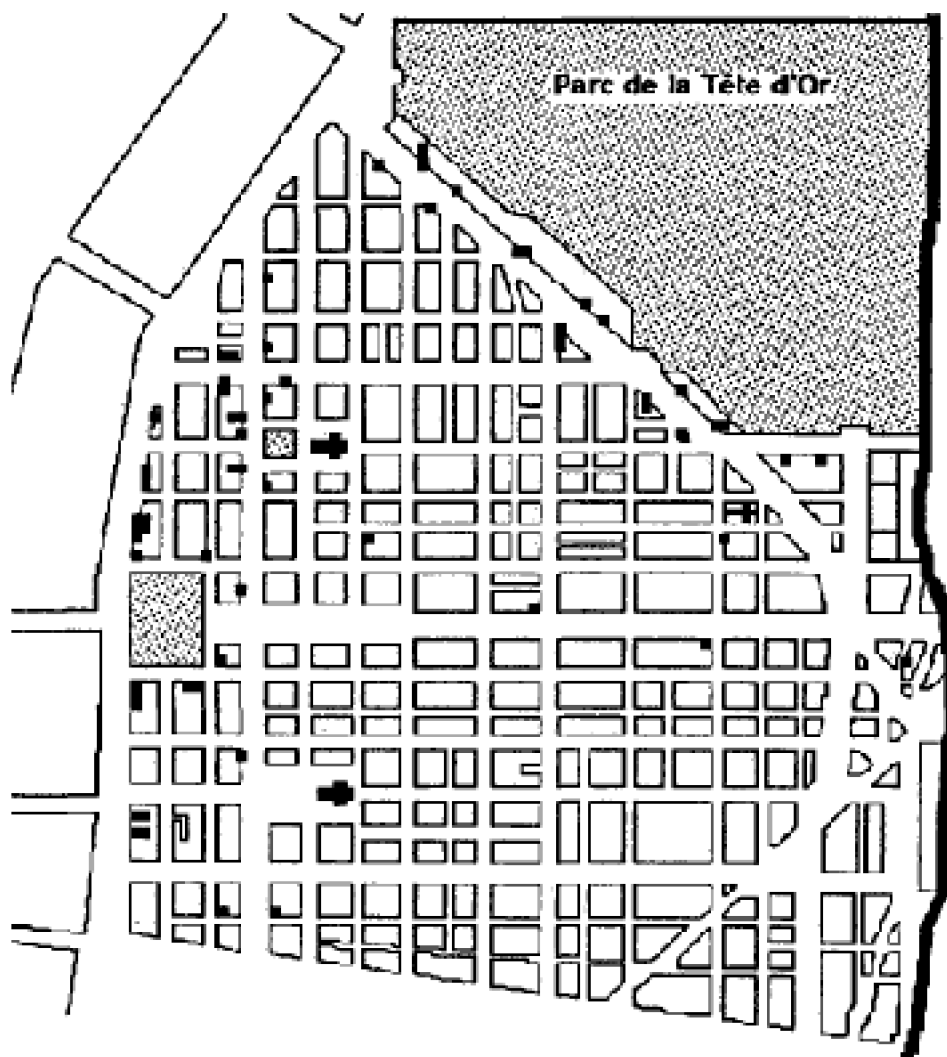
Bien moins nombreux que trente ans auparavant, les membres du cercle du Commerce sont toujours aussi dispersés dans la presqu'île et leur accès aux immeubles de la place Bellecour est toujours aussi limité. Au contraire, dans le 6^e arrondissement, les immeubles où ils résident sont plus dispersés qu'en 1906 : leur nouvelle géographie reflète la restructuration du quartier à la veille et aux lendemains de la guerre. Significative est leur implantation autour du nouveau quartier de la gare des Brotteaux qui connaît

dans les années 1930 une nouvelle vague d'urbanisation, avec la construction d'un ensemble homogène Art Déco, rue Waldeck-Rousseau ou de l'un des premiers gratte-ciel français à ossature métallique, boulevard Jules Favre ⁴⁰⁹. Mais s'ils investissent ces nouveaux espaces, ils ne peuvent s'implanter très nettement boulevard des Belges, surtout du côté impair. Ils ne sont que huit à avoir un accès direct au Parc alors que les membres du cercle de l'Union, bien que moins nombreux dans l'arrondissement, sont onze à bénéficier de cet avantage. Tel est le cas en particulier du président du cercle de l'Union, autrefois membre du Divan, le comte Raoul Baguenault de Puchesse.



Carte n° 9 : Les membres du cercle du Commerce dans le 6^e arrondissement en 1936

⁴⁰⁹ Dominique Bertin et Anne-Sophie Cléménçon, *Lyon guide*, op. cit. p. 175-176



Carte n° 10 : Les membres du cercle de l'Union dans le 6e arrondissement en 1936

De même que le Divan forme l'ossature du cercle de l'Union dans la presqu'île, sur la rive gauche du Rhône, ce rôle semble dévolu à l'ancien Jockey-club dont on retrouve l'implantation de 1906 sur les quais et autour de la place Morand. Par ailleurs, les membres de ce cercle ont vraiment colonisé le côté impair du Parc de la Tête d'Or.

Au total, la géographie des élites a assez peu évolué pendant les trente années qui séparent les deux coupes et si les espaces se sont dans l'ensemble rapprochés, c'est surtout parce que le cercle de l'Union a agrégé deux types d'élites séparées avant la guerre et concentrées dans des arrondissements différents.

3 Sociologie des grands cercles à la fin des années trente

Comme pour la première coupe, j'ai recherché les individus sur les listes électorales de Lyon. Je n'ai retrouvé que 50% des membres résidant à Lyon alors que 30 ans plus tôt, ce taux était de 62%. Il y a donc une baisse sensible, sans doute liée à l'inscription de

plus en plus fréquente dans les résidences hors de la ville. Surtout, alors qu'en 1906, les membres du cercle du Commerce étaient inscrits à 69% et ceux du Divan à 50%, il n'y a pas, en 1936, de différence significative entre les deux grands cercles : 50% pour le commerce et 49% pour le cercle de l'Union. De même, l'écart d'âge moyen a complètement disparu : 58 ans pour les deux cercles. Y-a-t-il eu homogénéisation des appellations professionnelles ?

Tableau n° 22 : Principales professions ⁴¹⁰ des membres du cercle de l'Union et du cercle du Commerce en 1936 (en %)

prof	Union	Commerce
AVOCAT	4	1
BANQUIER	1	0
DOCTEUR EN MEDECINE	2	10
EMP	4	4
ETUDIANT	8	3
FBT SOIERIE	4	6
INDUSTRIEL	12	4
INGENIEUR	8	4
NEGOCIANT	9	8
NOTAIRE	6	2
PROPRIETAIRE	1	2
RENTIER	0	2
SP	7	3
Echantillon	90	104

Ce tableau suggère deux commentaires. Au niveau global tout d'abord, il est clair que les professions des membres des grands cercles ont beaucoup évolué entre la première coupe, en 1906, et la seconde en 1936. Les sans profession, propriétaires et rentiers, nombreux avant la guerre, ont enregistré une évidente diminution. Par ailleurs, le barreau qui avait une place de choix n'est plus aussi important. Au contraire, les médecins progressent. Enfin les industriels et les ingénieurs deviennent prépondérants alors que les négociants qui occupaient la première place reculent. Dans le même temps, on décèle une progression des membres qui sont inscrits sur les listes électorales comme étudiants ⁴¹¹. Ces mutations des élites témoignent des transformations survenues dans deux générations, dont l'une est grosso modo née au début du Second Empire et la seconde au début de la Troisième République. A comparer les profils sociaux des deux cercles, il est clair que les deux cercles ne recrutent pas dans les mêmes milieux. A l'Union, les industriels et sont les plus nombreux, les négociants n'arrivent qu'ensuite et les ingénieurs sont pratiquement aussi nombreux. Le nombre des étudiants, probablement de futurs

⁴¹⁰ Je rappelle que sont sélectionnées les seules appellations qui, soit en 1906 soit en 1936, représentent plus de 5% des effectifs pour au moins un des cercles. Voir annexe annexe n° 5.

⁴¹¹ Ils ne le sont certainement plus au moment de l'observation mais la liste électorale retarde souvent sur la réalité. Je reviens sur ce point dans la seconde partie.

ingénieurs, est remarquable. Au Commerce, ce sont les médecins, les négociants et les négociants en soierie qui occupent le devant de la scène. Le commerce semble, en matière économique, correspondre à un milieu plus traditionnel, moins engagé dans les mutations technologiques du XIX^e siècle. Les soyeux, somme toute assez peu nombreux, sont au Cercle du Commerce et c'est ce cercle qui accueille les trois négociants en soierie et les quatre employés de soierie repérés parmi les membres des grands cercles en 1936. Au contraire, l'Union accueille le seul industriel en soierie

Toutefois les différences semblent moins tranchées qu'avant la guerre. Le rapprochement des profils sociaux, des âges, des origines géographiques et dans une moindre mesure des lieux de résidence, des membres des grands cercles tendrait à suggérer une cohésion plus forte des élites lyonnaises à la fin de la période étudiée, voire même à l'émergence d'une communauté d'opinions beaucoup plus marquée désormais par la crainte des bouleversements sociaux que par les divisions nées des conflits religieux du début du siècle. La bonne société lyonnaise, où les hommes avaient la haute main sur le monde économique et social faute de pouvoir contrôler la vie politique locale aux mains des radicaux, où les femmes présidaient au bon fonctionnement de la vie familiale, recrutant la domesticité, recevant à leur jour, organisant leçons de danse ou réceptions, animant sociétés charitables et œuvres diverses, était, avant la guerre, assez nettement divisée en fonction des différences d'attitudes religieuses et de l'ancienneté de la respectabilité. Au contraire, à la veille de la seconde guerre mondiale, nombre d'anciens membres du cercle du Commerce sont passés au cercle de l'Union et surtout les différences entre les deux cercles se sont atténuées. Les cercles n'ont pas d'orientation politique, et encore moins d'affiliation, bien que situées dans la mouvance de la droite parlementaire⁴¹².

En 1906, le cercle du Commerce apparaissait comme plus accueillant, plus ouvert, celui où la réussite sociale était, sinon l'unique critère de sélection, du moins le critère primordial. Celui où l'ancienneté et la respectabilité de la famille semblaient secondaires. Or en 1936, il se révèle aussi fermé que l'autre grand cercle, héritier des cercles plus traditionnels moins aptes à accueillir des nouveaux venus dans la bonne société. Ce point est manifeste à l'examen des origines géographiques des adhérents.

Origine géographique des membres des grands cercles, 1906-1936

⁴¹² Il n'est pas possible d'assimiler les membres des cercles à un sous ensemble de la droite lyonnaise. En particulier, on ne trouve pas de militants des deux organisations les plus actives telles le PPF et le PSF. Il est évident qu'un ingénieur tel Beugras, (voir le témoignage de sa fille, Chaix Marie, *Les lauriers du lac de Constance, Chronique d'une collaboration*, Paris, Seuil, 1974, réédition en livre de poche, 1985) d'origine modeste, et véritable nouveau venu, socialement et géographiquement, ne saurait être à l'aise en compagnie de notables de la Fédération républicaine ou de l'Alliance démocratique. Edmond Weitz, président de l'Alliance Démocratique dans le Rhône et membre éminent du patronat métallurgique, est longtemps membre du cercle du Commerce pendant l'entre-deux-guerres mais il ne l'est plus en 1936. Sur la droite lyonnaise, on attend la thèse de Kevin Passmore, en cours d'achèvement.

	Echantillon	% originaires du Rhône	% natifs de Lyon
Divan 1906	42	71	62
Jockey 1906	53	79	66
Commerce 1906	169	62	55
Union 1936	71	72	61
Commerce 1936	83	76	71

Cette fermeture du cercle qui jusque là marquait la première étape dans la marche vers la respectabilité peut avoir plusieurs significations. Elle peut résulter d'une volonté sélective plus grande des membres du cercle dont les critères de sélection deviendraient plus stricts ou de la raréfaction des candidats potentiels, c'est à dire des mobiles ascendants. Mais il ne faut pas négliger non plus l'attrait exercé par les nouvelles sociabilités sur les nouveaux venus dans le monde du patronat. Un Berliet n'est pas membre d'un grand cercle mais, on le comprend, il est passionné par l'Automobile Club ...

Après cette incursion dans les élites lyonnaises et la visite des différents espaces urbains, il faut quitter ce cadre d'analyse et aborder des zones plus austères. La ville se définit par ses habitants mais aussi par les conditions générales de logement et d'emploi. Le chapitre suivant est consacré à l'approche globale, c'est à dire statistique, de ces deux secteurs.

III. Les conditions générales de la vie urbaine, le logement et l'emploi

A. Le parc immobilier à Lyon et Villeurbanne

L'étude du parc immobilier lyonnais n'est pas facile. Les falsifications qui ont affecté les recensements rendent douteuses l'ensemble des informations. De plus, alors qu'à la fin du XIX^e siècle, les services statistiques de la municipalité fournissaient nombre de renseignements, cette source se tarit lorsque les falsifications se généralisent. Connaissant la "qualité" des recensements, les services de la municipalité ont, sans doute, jugé plus prudent de ne pas publier trop de tableaux statistiques dont la faible cohérence aurait pu surprendre. On est réduit à utiliser deux recensements extrêmes dont la fiabilité n'est pas mise en cause. Celui de 1896, pour lequel les services municipaux ont publié des renseignements précis et celui de 1954. Ce dernier recensement est très précis en matière de logement et il a été utilisé dans une étude du commissariat général du plan pour faire l'inventaire des besoins en logements aux lendemains de la seconde guerre mondiale⁴¹³. Mais est-il légitime de l'utiliser pour avoir un panorama à la veille de la seconde guerre mondiale ? Les logements construits depuis la guerre ne risquent-ils

⁴¹³ Commissariat général du plan d'équipement et de productivité, *Etude sur le programme de modernisation et d'équipement du groupement d'urbanisme de Lyon, Le logement*, 1961, 2 volumes multigraphiés, 133 p. et 173 p.

pas de biaiser le tableau ? Et d'autre part, Les destructions dues au conflit ne sont-elles pas trop importantes ? On peut répondre non à ces deux questions. Sur les 195441 logements existant à Lyon et Villeurbanne en 1954, seuls 8503 ont été construits après 1940, soit 4,3%. Pour la seule ville de Lyon, le pourcentage est encore plus faible : 3,9%⁴¹⁴ .. Par ailleurs, les bombardements de mars, avril, mai et août 1944 ont été très localisés et ce sont plutôt les banlieues qui en ont souffert. Si l'architecture publique a beaucoup souffert -lors de leur retrait, les troupes allemandes détruisent 24 ponts- le parc immobilier a été relativement moins atteint. Selon Bernard Aulas, "les destructions ont été sévères à Vénissieux, Saint-Fons et Neuville. Dans ces localités, de 3 à 12% des logements ont été détruits... le chiffre pour Lyon est inférieur à 2%"⁴¹⁵ . Eu égard à cette situation, il est concevable d'utiliser le recensement de 1954 pour cette présentation générale du logement lyonnais.

1 Le surpeuplement

Les recensements de 1896 et de 1954 fournissent des indications sur la répartition des pièces par logement à Lyon⁴¹⁶ . Certes, il y a pièce et pièce et pour être longue la définition de la *Statistique Générale de la France* ne résout pas tous les problèmes. "Constitue une pièce et doit être compté comme telle tout compartiment d'une maison destiné à l'habitation, séparé des autres par des cloisons, allant jusqu'au plafond et assez grande pour contenir un lit d'adulte (comprendre la salle à manger, l'antichambre, la cuisine, les cabinets de toilettes assez grands pour contenir un lit, les chambres de domestiques, même séparée du logement, mais non les lieux d'aisance ; ne comprendre les boutiques, magasins, ateliers, écuries, etc., que lorsqu'une ou plusieurs personnes y passent habituellement la nuit"⁴¹⁷ . Aucune allusion n'est faite à la superficie des pièces ou au cubage d'air, notion si chère aux observateurs sociaux et aux hygiénistes du XIX^e siècle⁴¹⁸ . La superficie des pièces, à en croire une enquête du B.I.T. de 1934, serait en moyenne de 12 m² à Lyon mais seulement de 8 m² à Paris. Selon cette enquête, les logements urbains français seraient légèrement moins spacieux que les logements anglais -à l'exception de Londres où la superficie moyenne est, selon la même enquête, de 10 m²- et nettement moins que les logements italiens où cette superficie varierait de 14 m² à Gênes à 21 m² à Milan⁴¹⁹ . Comment a évolué, en un demi-siècle, le nombre de

⁴¹⁴ Voir annexe n° 6.

⁴¹⁵ Aulas Bernard, *Vie et mort des Lyonnais en guerre, 1939-1945*, Roanne, Horvath, 1974, p. 33-34

⁴¹⁶ La commune de Villeurbanne n'est pas incluse dans cette comparaison.

⁴¹⁷ Cité in Claude Olchanski, *Le logement des travailleurs français*, Paris L.G.D.J., 1946, p. 35 36. Comment compter au vu d'une telle définition les alcôves, si nombreuses à Lyon ? Sont-ce des pièces à part entière ? A suivre la définition, non. Mais comment les recenseurs ont-ils appliqué ces règles ?

⁴¹⁸ Le type de ces maniaques du cubage d'air est incarné par le docteur Asclépias qui, armé de son décamètre mesurait le volume des logements du vieux Paris. Asclépias est le double romancé de son auteur Gallus. Voir, Gallus, *La marmite libératrice*, Paris, Balland France Adel, 1978, 248 p. et plus spécialement le savoureux chapitre sur les logements du vieux Paris.

pièces des logements lyonnais ?

Tableau n° 23 : Nombre de pièces par logements à Lyon, en 1896 et 1954

Logements	1896	1954	% 1896	% 1954
1 pièce	42261	46028	30	28
2 pièces	30796	60414	22	36
3 pièces	27377	37317	19	22
4 pièces	20272	14226	14	9
5 pièces et +	20167	8919	14	5
Total	140873	166904		

Le nombre des logements lyonnais a assez peu progressé⁴²⁰ et en raison du faible renouvellement du parc immobilier, certaines évolutions surprennent. Non pas celle des logements de une pièce - dont 19% sont en 1896 des logements en garnis, en hôtels ou en maisons meublées - mais plutôt celle des autres logements. La forte diminution des grands appartements est difficilement explicable. Est-elle réelle ou résulte-t-elle d'un changement dans la manière de comptabiliser les pièces ? Des alcôves ont-elles été comptées comme des pièces à part entière en 1896 ? Ou y-a-t-il eu un redécoupage de grands appartements en appartements plus modestes ? Il est impossible d'apporter des réponses fermes à ces questions. Force est de constater qu'à ce niveau d'analyse, vouloir aller plus loin serait s'exposer à des risques d'erreur importants.

On peut cependant constater que Lyon est, au moins à la fin de la période, une ville de petits logements comme le constate l'étude du Commissariat général du plan⁴²¹. Ces petits logements ont la caractéristique d'être les plus densément peuplés. Même s'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les résultats obtenus à partir des recensements douteux de 1911 et 1926, il semble que sur ce point les tableaux comparatifs de Claude Olchansky ne soient pas trop controuvés lorsqu'il compare la part des logements surpeuplés ou insuffisants dans les grandes villes françaises.

La statistique générale de la France considère qu'un logement suffisant est un logement qui comporte une pièce par personne. A partir de ce postulat, a été construite

⁴¹⁹ *Revue Internationale du Travail*, novembre 1936, p.735-752, Les logements ouvriers dans différentes villes (un enquête sur la qualité, les loyers et conditions d'habitation des logements ouvriers). Voir aussi Robert Guye, "Nouvel essai de comparaison internationale des loyers", *Revue Internationale du Travail*, Novembre 1936, p. 609-635

⁴²⁰ D'après les résultats du recensement de 1954, il y aurait à cette date près de 130000 logements construits avant 1915. Je n'ai pas utilisé les résultats de 1911 et de 1926 en raison des falsifications. Selon ces deux recensements, la part des logements de une pièce aurait chuté à 16 et 13% du parc immobilier, ce qui est assez peu cohérent avec l'évolution que que suggèrent les deux recensements fiables de 1896 et de 1954. Les recensements douteux sont utilisés par l'ouvrage de Claude Olchanski, *Le logement des travailleurs français*, Paris L.G.D.J., 1946. et pour certaines comparaisons de la *Revue Internationale du Travail*. Ces résultats doivent être pris avec prudence.

⁴²¹ Commissariat général du plan d'équipement et de productivité, *Etude sur le programme de modernisation et d'équipement du groupement d'urbanisme de Lyon, Le logement*, 1961, 2 volumes multigraphiés, 133 p. et 173 p. Ce point est développé p. 7

Mobilitéset immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

une échelle différenciant cinq catégories et les villes de France ont été classées en fonction de ces catégories. Ces critères sont simples mais assez imprécis comme le montre ce tableau.

	personne par pièce	pièce par personne
surpeuplé	plus de 2	moins de 0,5
insuffisant	plus de 1	moins de 1
suffisant	1	1
large	moins de 1	plus de 1
très large	moins de 0,5	plus de 2

Voir Claude Olchanski, *Le logement des travailleurs français*, Paris L.G.D.J., 1946. L'auteur critique cette échelle p. 35 et sq.

Tableau n° 24 : Proportion de logements surpeuplés et insuffisants dans les grandes villes françaises ⁴²²

1911	%	1926	%
Saint-Etienne	70	Saint-Etienne	67
Le Havre	58	Lyon	56
Nantes	57	Le Havre	53
Lyon	56	Nantes	50
Lille	53	Marseille	45
Nancy	51	Paris	42
Reims	50	Lille	41
Marseille	49	Rouen	39
Toulon	46	Reims	39
Rouen	44	Nancy	39
Paris	43	Nice	39
Toulouse	43	Toulon	38
Nice	43	Clermond-Ferrand	38
Roubaix	30	Toulouse	38
Bordeaux	20	Strasbourg	36
		Bordeaux	33
		Roubaix	22

Les classements établis avant comme après le premier conflit mondial ne sont guère différents. Saint-Etienne, est par deux fois la ville la moins bien partagée : plus des deux tiers des logements y sont insuffisants ou surpeuplés. Lyon n'est pas loin derrière. Si l'on se fie aux chiffres, Lyon est même l'une des rares villes où les conditions de logement ne s'améliorent pas entre 1911 et 1926. Dans la cité rhodanienne, plus d'un logement sur deux est insuffisant ou surpeuplé et ce, tant en 1911 qu'en 1926. Il est certain que les falsifications des recensements ont faussé les chiffres mais au vu de ce double classement, Lyon est dans une position incontestablement défavorable si on la compare à

⁴²² Ce tableau est construit à partir des tableaux dressés par Claude Olchanski, *Le logement des travailleurs français*, p. 52 et p.63

Marseille, sa rivale, qui, elle aussi multiplie les faux habitants ⁴²³, ou à Paris, Toulouse ou Bordeaux. Claude Olchanski souligne d'ailleurs que c'est à Lyon, Saint-Etienne et Le Havre que les difficultés de logement sont les plus aiguës.

2 La construction immobilière

Si l'on retient les chiffres du recensement de 1954, la période 1871-1914 aurait enregistré, à Lyon stricto sensu, la construction de quelques 74400 logements soit, en moyenne, 1690 par an. De 1915 à 1939, ont été bâtis soit 1795 par an. Ces chiffres sont très approximatifs et reposent sur de nombreux postulats. Ils soulignent cependant qu'à ce niveau d'analyse, il n'y a pas eu chute brutale de la construction pendant l'entre-deux-guerres et que ce n'est pas tant la chute de la construction qui est à l'origine de la crise du logement mais bien plutôt la crise des loyers ⁴²⁴.

Pour préciser le rythme de la construction à Lyon, il n'est pas possible d'utiliser les statistiques de l'octroi comme l'a fait Michel Lescure pour Paris ⁴²⁵. En effet, Lyon est la première grande ville à supprimer cet impôt dès 1901 ⁴²⁶. Pour le remplacer, plusieurs taxes ont été instituées dont une taxe sur les constructions neuves. Chaque année, le bulletin municipal dresse le bilan des finances municipales et publie le montant de cette taxe. La série est homogène pour la période de l'entre-deux-guerres et comme le montre la courbe dressée à partir des moyennes mobiles, calculées sur trois ans, on retrouve le rythme très contrasté de l'activité du bâtiment, en France, pendant cette période ⁴²⁷.

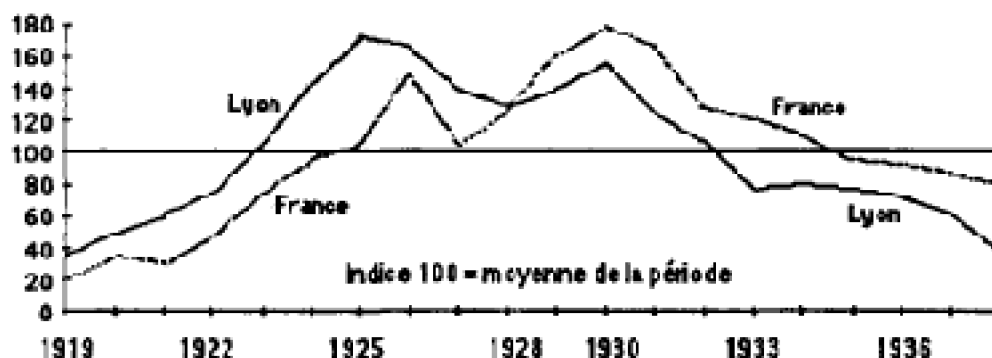
⁴²³ Sur Marseille, voir Marcel Roncayolo, *Croissance et division sociale de l'espace urbain, essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris 1, 1981, dactylographié, tome 1, p.137, 138 et 146. L'auteur estime que 20% des marseillais sont inventés de toute pièce. Les techniques de falsifications sont d'ailleurs assez comparables à celles utilisées à Lyon, mais les familles fictives sont un peu plus nombreuses. En 1936, la famille fictive type compte 5 personnes dans la cité rhodanienne mais 6 dans la cité Phocéenne.

⁴²⁴ Voir Anita Hirsch, "Le logement", Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, tome 3, p. 81

⁴²⁵ Lescure Michel, *Les sociétés immobilières en France au XIX^e siècle, contribution à l'histoire de la mise en valeur du sol urbain en économie capitaliste*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980, 86 p. Voir le graphique p. 6

⁴²⁶ Sur l'octroi à Lyon, voir Callet P., Fiscalité et société : la suppression de l'octroi à Lyon, *Cahiers d'histoire*, VII, 1962, p. 85-113

⁴²⁷ Pour la courbe de l'activité du bâtiment en France, j'ai utilisé les chiffres que fournit Alfred Sauvy dans son *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, tome 1 p. 465 et tome 2 p. 532. Ces chiffres indices sont donnés sur deux bases différentes bien que très voisines, 1913 et 1928. Le mois de septembre 1931 est à l'indice 121 selon la première base et à 125 selon la seconde. J'ai donc rendu la série homogène et j'ai repris comme base 100 la moyenne de la période



Croquis n° 29 : Taxe sur les constructions neuves à Lyon et activité du bâtiment en France

La courbe lyonnaise atteint son apogée en 1925, plafonne, recule légèrement, retrouve un niveau élevé en 1928 et plonge enfin de manière brutale après 1930. En 1938, le niveau est celui de 1919. Donc un mouvement très contrasté, peu original bien que légèrement décalé par rapport à la courbe nationale et dont le mérite principal est de souligner le caractère assez général de l'évolution. Au regard de ces deux courbes, la spécificité lyonnaise paraît très limitée même si la courbe nationale semble un peu plus favorable en fin de période.

3 L'hygiène des logement

Les documents administratifs et statistiques de 1896 fournissent un tableau sur l'hygiène des maisons et des logements lyonnais. Cette statistique porte sur les six arrondissements d'alors ⁴²⁸. Les résultats distinguent les cabinets d'aisance à usage particulier et ceux à usage commun, les maisons ayant une concession d'eau, celles ayant un puits et celles qui n'ont ni l'une ni l'autre. A cette date, Lyon comptent quelques 144 000 logements dépendant de 17 000 maisons. 39 000 cabinets d'aisance à usage particulier ont été recensés, ce qui signifie que environ 27% des appartements en ont un ; par ailleurs, 55% des maisons ont une concession d'eau, 16% seulement un puits et mais près de 30% n'ont aucun point d'eau. Le tableau suivant souligne les très fortes inégalités entre arrondissements.

Tableau n° 25 : Le Logement et l'hygiène en 1896

	Logements	Cabinets d'aisance	%	Maisons	Concessions d'eau	%
1 arr.	21038	5060	24,05	2007	925	46,09
2 arr.	20999	13038	62,09	1782	1559	87,49
3 arr.	46217	15059	32,58	6451	3728	57,79
4 arr.	13427	261	1,94	1423	256	17,99
5 arr.	13878	2373	17,10	3154	1855	58,81
6 arr.	28854	3861	13,38	2878	1436	49,90
Ensemble	144413	39652	27,46	17695	9759	55,15

⁴²⁸ Le troisième arrondissement sera découpé en troisième et septième après la première guerre mondiale.

L'arrondissement le plus défavorisé est le quatrième, c'est à dire le plateau de la Croix-Rousse. Les cabinets d'aisance à usage particulier y sont très rares⁴²⁹ et la situation est d'autant plus précaire que dans cet arrondissement les cabinets d'aisance à usage commun sont très rares : pour l'ensemble de la ville, il y en a, en moyenne, près de deux par maisons alors que sur le plateau de la Croix-Rousse, il n'y en a moins d'un par maison. La même pénurie existe pour les points d'eau. Au contraire, le second arrondissement est le mieux pourvu. Les autres arrondissements se situent entre ces deux extrêmes. Si le sixième arrondissement est dans une situation assez peu favorable, c'est parce qu'à cette date, les classes supérieures n'y sont pas encore fortement surreprésentées. Le lotissement du boulevard du Nord, les transformations de la rue Duquesne, comme je l'ai indiqué précédemment, n'ont pas encore eu d'effets sur la nature du parc immobilier des Brotteaux. Comment ont évolué, cinquante ans plus tard, les conditions d'hygiène des logements lyonnais ? L'enquête du commissariat général du plan sur le recensement de 1954 permet de mesurer l'évolution⁴³⁰.

Tableau n° 26 : Eléments de confort par arrondissement en 1954 (en %)

Arr.	Logements	Eau courante	Wc intérieur	Installation sanitaire
1	18941	94,24	38,22	14,99
2	19217	91,70	55,77	27,18
3	34559	92,52	52,79	17,42
4	11974	100,00	35,54	15,22
5	18093	100,00	44,50	14,61
6	27464	92,59	55,99	26,22
7	36076	91,77	56,72	16,30
Villeurbaine	28697	86,86	49,10	11,02
Ensemble	195021	92,80	50,47	17,84

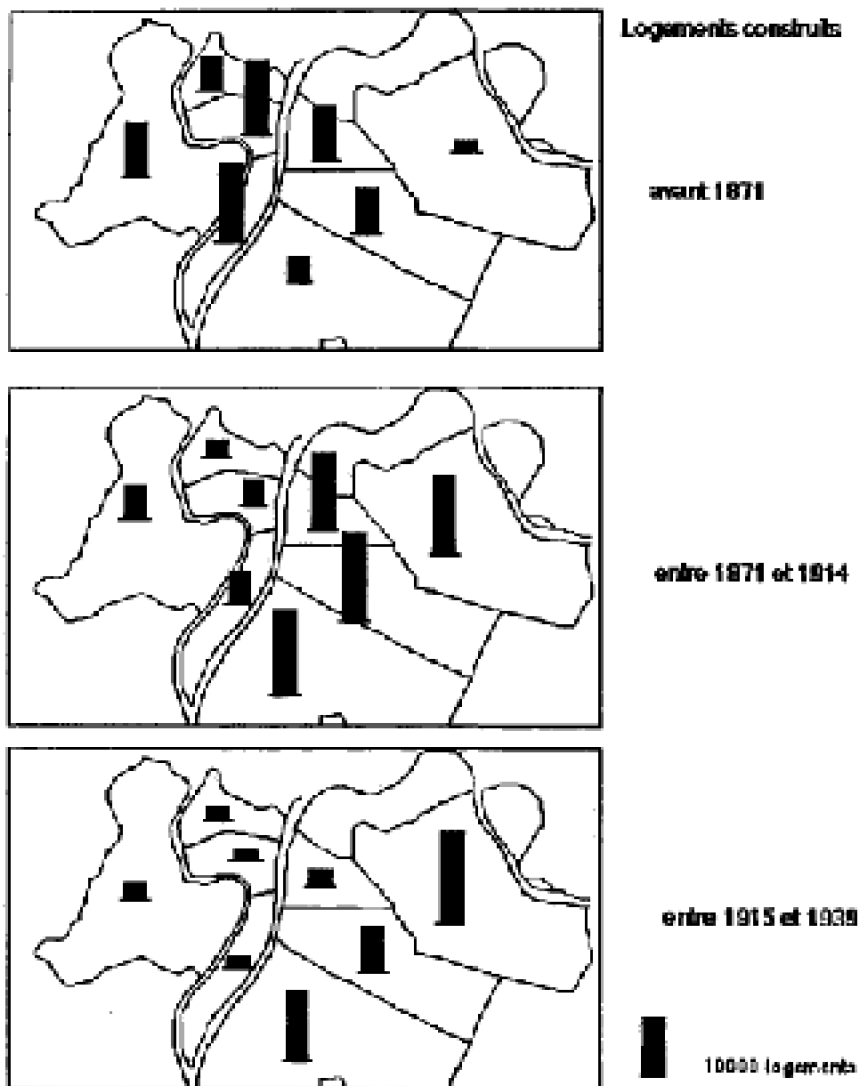
La situation s'est incontestablement améliorée. Alors que à peine un peu plus d'un quart des logements avaient des cabinets d'aisance en 1896, la moitié des logements possède maintenant un WC intérieur. De même pour l'eau courante maintenant généralisée mais les différences entre les arrondissements demeurent très marquées même si elles ne portent plus sur les mêmes éléments. Le confort des appartements du deuxième ou du sixième arrondissement est bien supérieur à celui des logements villeurbannais. Proportionnellement les installations sanitaires y sont deux fois plus nombreuses.

4 L'ancienneté du bâti

⁴²⁹ A vrai dire, ce chiffre me paraît même anormalement faible mais je n'ai pu ni le valider ni l'invalider par un recoupement avec une autre source.

⁴³⁰ Commissariat général du plan d'équipement et de productivité, *Etude sur le programme de modernisation et d'équipement du groupement d'urbanisme de Lyon, Le logement*, 1961, le tableau est extrait du tableau X du volume 2, p. 109.

Si l'on accepte certains postulats, le rythme de construction du parc immobilier et la taille des logements qui le compose peuvent être étudiés, grâce au recensement de 1954. Une question concernait la date de construction des immeubles. Les logements sont répartis en cinq catégories : ceux construits avant la Troisième République, ceux édifiés de 1871 à 1914, puis de 1915 à 1939. Ceux enfin bâtis entre 1940 et 1949 ou entre 1950 et 1954. J'ai reporté sur les cartes suivantes les trois premières catégories, en chiffres absolus.



Carte n° 11 : Rythme de construction des logements

Dresser cette série de cartes n'est pas totalement rigoureux : c'est faire l'impasse sur les immeubles détruits pendant la période d'observation. Mais vu la faiblesse des destructions opérées à Lyon sous la Troisième République, et spécialement pendant l'entre-deux-guerres, une telle approximation n'est pas injustifiée. Une fois achevées les grandes opérations d'Haussmanisation menées pour la régénération du centre de Lyon par le préfet Vaïsse⁴³¹, les opérations de rénovation de la fin du XIX^e ou au tout début du XX^e siècle sont d'ampleur limitée telles le percement de la rue Président-Carnot dans le quartier Grôlée qui entraîne la destruction de l'ancien Mont-de-Piété ou les opérations de

la Martinière ou du quartier Saint-Paul évoquées lors de la présentation des immeubles. Ces opérations sont trop limitées pour pouvoir remettre en cause la répartition générale des 3497 de la période 1871-1914. Pour l'entre-deux-guerres, Marie-Madeleine Pitance a recensé les taudis démolis entre 1918 et 1939. Beaucoup étaient situés sur des terrains appartenant aux Hospices civils⁴³². Une centaine d'immeubles ont été détruits, occupant 28 650 m². Les destructions les plus nombreuses ont été faites dans le quartier Saint-Jean où un glissement de terrain avait rendu obligatoire la démolition de 40 d'immeubles et autour du quartier Moncey où 37 maisons incluses dans des îlots insalubres ont disparu sous la pioche des démolisseurs. 56 immeubles bâtis sur les terrains des Hospices ont été détruits entre 1919 et 1928 et 16 entre 1929 et 1938. Ces destructions ne représentent à peine 3% du parc immobilier de la période considérée.

Connaître le rythme de construction des différents quartiers de la ville n'est pas possible à partir de telles cartes mais elles peuvent cependant donner des tendances nécessaires à la compréhension de la répartition de la population. A Lyon et Villeurbanne, et en excluant les immeubles bâtis après 1940, 7% des immeubles ont été bâtis avant la Troisième République, 45% entre 1871 et 1914 et 48% après le déclenchement du premier conflit mondial. Les différences entre les différents arrondissements sont très tranchées : si 79% des immeubles du premier arrondissement et 71% de ceux du second datent d'avant la Troisième République, seuls 7% de ceux de Villeurbanne, 15% de ceux du septième arrondissement et 25% de ceux du troisième arrondissement sont dans ce cas. En fait, en 1871, moins d'un immeuble sur cinq de ceux que comptera la rive gauche du Rhône en 1939 est construit. Les immeubles construits avant 1871, essentiellement dans le centre, sont des immeubles élevés ayant près de neuf logements en moyenne. Dès la période suivante, le nombre moyen de logements par immeubles tombe à 4,3 et après la guerre, période où se bâtissent les zones périphériques au-delà des voies ferrées, ce nombre est inférieur à 4. Cela explique que Lyon, qui est globalement l'une des villes les plus hautes de France associe des paysages urbains très variés dont la logique est globalement concentrique comme le montre la carte du nombre moyen d'étages par immeubles qui révèle fort bien la frontière franche qu'introduisent les voies ferrées de la rive gauche dans ces paysages⁴³³.

Pendant la période 1871-1914, près de 10000 des 12000 immeubles construits le sont sur la rive gauche et à la période suivante ce sont près de 7300 des 8300 immeubles construits qui le sont sur cette même rive gauche où le poids de Villeurbanne et du 7e arrondissement ne cesse de s'affirmer. Ces cartes, même si le découpage spatial n'est pas identique -je n'ai pas pu distinguer, sur la rive gauche, les immeubles construits à l'est et à l'ouest des voies ferrées- sont totalement cohérentes avec les cartes de l'évolution de la population⁴³⁴.

⁴³¹ Gardes Gilbert, *Lyon, l'art et la ville*, Editions du CNRS, 1988, tome 1, 188 p., tome 2, 254 p. Voir le chapitre la ville régénérée tome 1, p. 73-86 et Bruston André, "La "régénération" de Lyon 1853-1865, l'intervention de l'Etat et le manifeste urbain de la bourgeoisie", *Espaces et Sociétés*, avril 1975, n°15, p.81-103.

⁴³² Marie-Madeleine Pitance, *La crise de la construction d'habitation*, p. 27-28.

⁴³³ Voir annexe n° 23.

5 Taille des logements et arrondissements

Les seuls résultats que j'ai pu retrouver ventilant la taille des logements par arrondissements sont ceux de 1954. Ils figurent dans l'étude du commissariat général du plan⁴³⁵.

Les seuls résultats disponibles ventilant la taille des logements par arrondissements sont ceux du recensement de 1954. Le tableau suivant présente la manière dont se répartissent les différents types de logements dans les arrondissements lyonnais et à Villeurbanne.

Tableau n° 27 : Types de logement et arrondissements

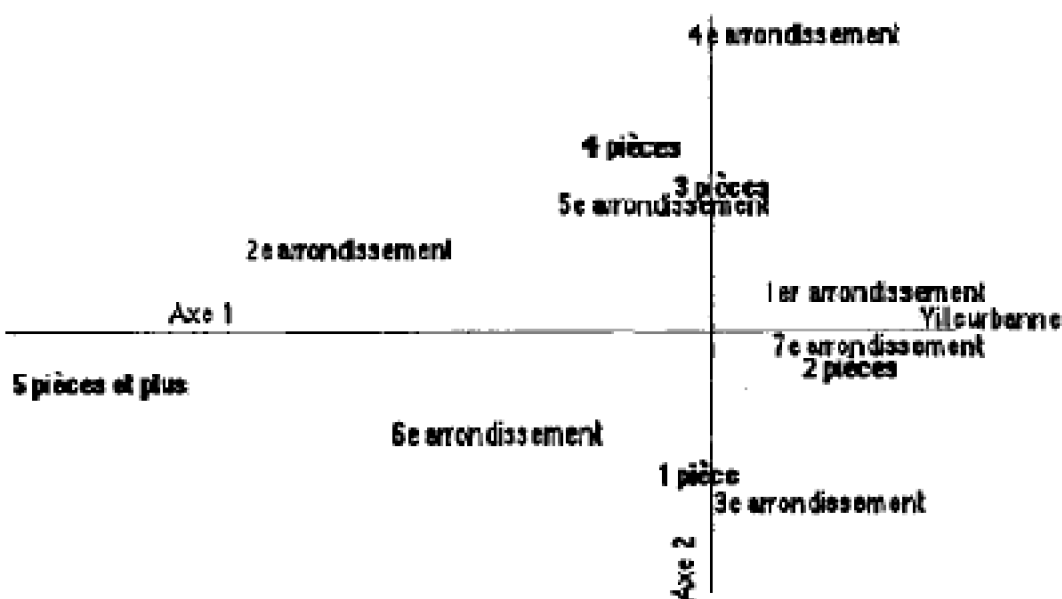
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et plus
1 ^{er} arrondissement	27,86	36,86	23,85	7,76	3,67
2 ^{eme} arrondissement	26,32	31,62	23,31	9,85	8,91
3 ^{eme} arrondissement	30,29	36,57	21,09	7,10	4,95
4 ^{eme} arrondissement	22,95	36,41	26,20	10,40	4,04
5 ^{eme} arrondissement	25,12	36,15	24,34	9,02	5,37
6 ^{eme} arrondissement	28,88	35,55	20,06	8,48	7,02
7 ^{eme} arrondissement	27,49	38,36	21,59	8,67	3,89
Villeurbanne	25,83	41,52	20,66	8,45	3,54
Ensemble	27,32	36,97	22,11	8,51	5,08

Ce tableau permet de repérer les types de logements sous-représentés ou sur-représentés dans chaque arrondissement. Ainsi, les logements de une pièce sont surtout sur-représentés dans le troisième arrondissement alors que ceux de deux pièces sont sous-représentés dans le deuxième arrondissement. De même les logements de 4 pièces sont beaucoup plus nombreux que la moyenne dans le 4^e arrondissement.... Pour mettre en évidence les logiques de la répartition de l'ensemble des logements, j'ai procédé à une analyse factorielle des correspondances du tableau initial en chiffres absolus⁴³⁶. Comme il s'agit d'un tableau assez simple, je présenterai les règles générales de lecture de ce type d'analyse que je vais utiliser fréquemment par la suite. Je pourrai ainsi souligner les avantages et les limites d'une technique qui pour n'être pas une panacée n'en demeure pas moins d'une grande utilité. Le graphique représente la répartition des types de logement, des arrondissements lyonnais et de Villeurbanne sur

⁴³⁴ voir les cartes de la population électorale, cartes n° 16, 17, 18, 19.

⁴³⁵ Commissariat général du plan, *Le logement*, annexes, tableau VIII, p. 103

les deux premiers axes de l'analyse ⁴³⁷.



Croquis n° 30 : Taille des logements et arrondissements

Le premier axe oppose très nettement les appartements de 5 pièces et plus à ceux de 2 pièces. Il hiérarchise les appartements en fonction de leur nombre de pièces mais les logements de une seule pièce ne sont guère pris en compte par ce premier axe. Au contraire, ils sont déterminants sur le second de même que les appartements de 3 et 4 pièces. Sur ce second axe, au contraire, les appartements de 5 pièces ou plus et de 2 pièces n'interviennent pas, car le premier axe a rendu complètement compte de leur inscription dans l'espace urbain. On saisit là l'une des règles principales de lecture des analyses factorielles : chaque axe doit être lu indépendamment de l'autre et il faut se défaire des habitudes de lecture acquises sur les graphiques cartésiens.

Revenons un peu en arrière. Sur l'axe 1, les logements de 2 et 5 pièces sont déterminants mais nous savons que leur poids dans l'ensemble des logements est très différent : les premiers constituent 37% du parc immobilier, les seconds, seulement 5%, soit sept fois moins. Comme cette opposition structure l'axe 1, il faut que ces deux forces s'équilibrent. Pour cela, par effet de levier, les logements de 5 pièces sont fort éloignés du centre du graphique alors que ceux de 2 pièces sont beaucoup plus proches : *grosso modo*, leur distance à l'origine est dans un rapport de 1 à 7, identique au rapport qui existe entre leur poids respectif ⁴³⁸. Au contraire, sur l'axe 2, les logements de 1 et 3 pièces, qui structurent l'axe et "pèsent" approximativement le même poids, sont situés à

⁴³⁶ Ce tableau est publié en annexe n° 6. Procéder à l'analyse sur les chiffres bruts plutôt que sur les pourcentages permet de tenir compte du poids différent des arrondissements. Si l'analyse portait sur le tableau de pourcentages, le quatrième arrondissement qui rassemble 6,5% des logements et Villeurbanne, qui en compte 14,6% pèseraient de la même manière... L'analyse porte donc au total sur les 195441 logements dont le nombre de pièces était connu.

⁴³⁷ Le premier axe explique 63% de la variance totale et le second 28%.

égale distance de l'origine.

Comment se répartissent les arrondissements lyonnais en fonction de la taille des logements ? Le second arrondissement est, sur l'axe 1, très proche des logements de 5 pièces et plus, alors que, au contraire, Villeurbanne, le 1^{er} et le 7^e arrondissements voisinent avec les appartements de 2 pièces. Que signifie la proximité d'un type de logement et d'un arrondissement ? Une forte sur-représentation de ce type de logement dans cet arrondissement. Alors que les logements de 5 pièces représentent 5% du parc immobilier, ils sont près de 9% dans le second arrondissement, c'est à dire presque deux fois plus que dans l'ensemble. De même à Villeurbanne, les appartements de deux pièces sont plus nombreux, près de 42% contre 37%, que dans l'ensemble Lyon-Villeurbanne. Bien entendu, cela ne signifie nullement qu'il n'y a que des appartements de ce type à Villeurbanne ou dans le second arrondissement. Ce que met en évidence l'analyse factorielle, ce sont les écarts à l'indépendance, ou pour le dire autrement, les spécificités. Dans ce cas précis, un arrondissement dont le parc immobilier correspondrait aux caractéristiques de l'ensemble -27% de logement de 1 pièce, 37% de 2 pièces, 22% de 3 pièces...- se retrouverait au centre du graphique. D'ailleurs, le 1^{er} et le 7^{eme} arrondissement dont la structure des parcs immobiliers est très proche de la moyenne sont les moins éloignés du centre du graphique.

Comment interpréter cette analyse factorielle ? A l'évidence, la répartition des logements selon leur taille n'est pas homogène dans l'espace urbain. Ce point serait encore plus évident si le découpage spatial était plus fin. Dans la présentation des immeubles, j'ai déjà insisté plusieurs fois sur ce l'importance de l'échelle de l'observation. Mais il est tout à fait remarquable que, en dépit de ce découpage administratif peu adéquat, qui mêle des zones très diverses -que l'on songe par exemple au 3^e arrondissement qui agrège les petits pavillons de Montchat et les garnis de la Part-Dieu- la structure soit aussi nette et rende si bien compte de l'histoire du logement à Lyon et Villeurbanne.

Les deux arrondissements où demeure l'essentiel de l'élite lyonnaise -le deuxième et le sixième arrondissement- sont ceux où les appartements de grande taille sont les plus sur-représentés⁴³⁹.

Tableau : Les logements de standing, Presqu'île et Brotteaux

⁴³⁸ Cela est une approximation car ces deux variables ne sont pas seules à intervenir dans la détermination de l'axe. Ce serait vrai si elles étaient les deux seules variables prises en compte.

⁴³⁹ Arrêtons nous un instant sur ces grands appartements. Ils sont très souvent l'apanage des catégories aisées de la population. A l'aide des indication sur l'ancienneté du parc immobilier de chaque arrondissement, et en admettant que les grands appartements ont été construits au même rythme que l'ensemble des immeubles, il est possible d'affiner les logiques résidentielles des élites entre presqu'île et Brotteaux. Le tableau suivant indique quel a été le rythme de la construction dans les deux arrondissements et les résultats obtenus en appliquant les taux aux seuls grands logements. Au vu des résultats, l'hypothèse ne paraît pas totalement absurde et les chiffres absolus précisent l'histoire du logement des classes supérieures, le progressif déplacement de la presqu'île vers les Brotteaux. Si l'on se souvient de la géographie résidentielle des membres des grands cercles, cette évolution explique parfaitement les différences observées entre le cercle du Divan et le cercle du Commerce, dont le patrimoine immobilier semblait le plus récent et donc principalement situé aux Brotteaux.

date de construction	Avant 1871	1871 - 1914	1914 - 1939	5 p. et plus
6 ^e arrondissement	37 %	50 %	13 %	1903
2 ^e arrondissement	71 %	24 %	6 %	1692
6 ^e arrondissement	696	958	249	
2 ^e arrondissement	1198	400	94	

Ces grands appartements sont aussi ceux que les statistiques officielles qualifient de larges ou très larges car le nombre moyen de personnes par pièce y est inférieur à un, tant en 1896 qu'en 1926. Si la spécificité de la presqu'île est bien marquée, celle des Brotteaux l'est moins, d'une part parce que les grands appartements y sont moins sur-représentés qu'entre Rhône et Saône mais aussi parce que les logements de une seul pièce y sont aussi plus nombreux que dans l'ensemble de l'agglomération. Ces logements de une pièce sont, nous l'avons vu, les plus surpeuplés -près de deux personnes par pièce en 1896 et 1,7 en 1926. Que ces petits logements et que les grands appartements caractérisent le parc immobilier des Brotteaux confirme l'ambivalence de cet arrondissement dont il faudra s'efforcer de tenir compte lors du découpage spatial.

A l'autre extrémité de l'axe 1 se trouvent les logements de 2 pièces et la commune de Villeurbanne. A la veille de la seconde guerre mondiale, cette commune compte plus de 26 000 logements dont près de 13000 ont été construits après le déclenchement du premier conflit mondial ⁴⁴⁰. Ce chiffre est important. Il signifie que sur les 45 000 logements construits entre 1915 et 1939 à Lyon et Villeurbanne, près du tiers a été construit à Villeurbanne. Il est certain que ce fait ne sera pas sans influence sur les itinéraires résidentiels.

Entre 1924 et 1934, on observe un véritable boom de la construction. Il est facilité par les initiatives de la municipalité qui, derrière Lazare Goujon, organise l'expansion du parc immobilier de la commune ⁴⁴¹ en favorisant la reconversion de terrains agricoles ou industriels. La construction des Gratte-ciel, achevée en 1934, est l'opération la plus visible. Elle symbolise la volonté d'autonomie dont le nouvel Hôtel de ville et le monumental Palais du Travail sont les signes architecturaux mais en dépit des 1450 logements construits dans des immeubles qui atteignent 19 étages, ce n'est pas ce chantier qui entraîne la plus forte progression du parc immobilier de la commune. Les maisons individuelles construites sur les différents lotissements sont 2200, les logements construits, entre 1926 et 1937, dans des immeubles collectifs par les différents offices de H.B.M. sont 550 et ceux édifiés, entre 1926 et 1936, par des organismes patronaux sont 437 ⁴⁴². En 1954, 42% des logements villeurbannais sont des logements de deux pièces

⁴⁴⁰ D'après l'enquête du commissariat général au plan, 26 779 logements ont construits à Villeurbanne avant 1939 et 48% d'entre eux l'ont été entre 1915 et 1939. Pour Lyon et Villeurbanne, le nombre des logements construits avant 1939 est de 188 166 et 24% ont été édifiés entre 1915 et 1939.

⁴⁴¹ Voir Bonneville Marc, *Villeurbanne, naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière, processus et formes d'urbanisation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, spécialement les chapitres 3 et 4. Voir également Meuret Bernard, *Le socialisme municipal, Villeurbanne 1880-1982*, Presses Universitaires de Lyon, 1982, p. 148-172

alors que ces logements ne représentent dans l'ensemble que 37% du parc immobilier. Le nombre moyen d'habitants par pièce dans ces logements est, à Lyon⁴⁴³, de 1,3. Il s'agit donc de logements qualifiés d'insuffisants par la statistique générale. Et le B.I.T. d'ajouter que ce type de logement est, avec les trois pièces, le type le plus fréquent dans les familles ouvrières. La lecture de l'axe un est donc simple : il renvoie aux clivages sociaux et oppose les arrondissements où prédominent les logements larges des classes supérieures aux espaces de la classe ouvrière la plus récente qui habitent de petits logements.

Sur l'axe 2, ce sont les logements de 3 pièces et de une seule pièce qui conditionnent la répartition des espaces urbains. La prédominance des logements de une pièce dans le troisième arrondissement n'est pas pour surprendre. Ils constituent le logement type des nombreux garnis dont l'immeuble de Georges Navel a fourni un exemple. En 1896, les services statistiques de Lyon ont distingué les logements en garnis et les logements privés. A cette date, 75% des logements en garnis sont des logements de une pièce et 20% des logements de une pièce sont des logements en garnis⁴⁴⁴. Il est à prévoir que cet arrondissement et en particulier sa partie la plus ancienne soit un quartier de fort turnover, abritant une main-d'œuvre très fluide. A l'autre extrémité de l'axe se trouve au contraire des logements plus spacieux, qualifiés de suffisants par les statistiques officielles. En 1926, les logements de 3 pièces ont en moyenne 1,1 habitant par pièce et ceux de 4 pièces, tout juste 1. Deux arrondissements dont plus de la moitié des logements ont été bâtis avant la Troisième République, le quatrième et le cinquième, enregistrent une surreprésentation de ces logements mais cette surreprésentation est beaucoup prononcée sur le plateau de la Croix-Rousse que sur les bords de la Saône. La Croix-Rousse est l'espace privilégié de l'atelier familial et de la fabrique traditionnelle. Pour être, à la fois, habitation et lieu de travail, le logement se doit d'avoir des dimensions suffisantes. Les statistiques de 1896 aident, une fois encore, à saisir la logique de cette surreprésentation. A cette date, les locaux "qui servent à l'habitation et à l'exercice d'un commerce ou d'une industrie" représentent 12% des locaux lyonnais mais 25% des locaux du quatrième arrondissement⁴⁴⁵.

Le 3^e et le 4^e arrondissement sont exactement antinomiques : les types de logement surreprésentés dans un arrondissement sont nettement sous-représentés dans l'autre. Les seuls appartements proportionnellement aussi nombreux dans l'un et l'autre cas sont les appartements de deux pièces ou de cinq pièces et plus, précisément ceux qui n'interviennent pas, ou très peu, sur l'axe 2.

Je pense que sur cet exemple, on saisira assez facilement le principe de lecture des analyses factorielles où le premier axe confirme le plus souvent des clivages attendus

⁴⁴² Voir Bonneville Marc, *op. cit.* p. 97-98

⁴⁴³ L'enquête du B.I.T. ne donne aucune indication sur Villeurbanne.

⁴⁴⁴ *Documents administratifs et statistiques*, Lyon, 1896, p. 354 et sq.

⁴⁴⁵ En 1896, 189187 locaux servant à l'habitation ou servant d'atelier, de magasin ou de boutique ont été recensés. 22 89 servaient, à la fois, d'habitation et d'atelier ou de boutique.

mais où les axes suivants permettent de nuancer des conclusions ou de découvrir de nouvelles pistes de recherche. Ici, le deuxième axe oppose une ville bâtie pour le travail à domicile à des quartiers dont les habitants ont d'autres habitudes de travail. Surtout, il montre comment cette opposition se traduit dans le domaine du logement.

De ce rapide survol des conditions de logements, retenons quelques idées essentielles pour bien saisir les trajectoires résidentielles. Bien que cela ne soit pas facile à établir en raison de la falsification des recensements, croissance démographique et développement du parc immobilier sont *grosso modo* parallèles. La principale conséquence en est un déplacement progressif du centre de gravité lyonnais vers l'Est. D'autre part, les caractéristiques sociales des logements sont nettement tranchées, et le lieu de résidence peut être considéré comme un indice de la place dans la hiérarchie sociale.

B. Emploi et conjoncture

Etudier le logement n'était pas facile mais en matière d'emploi, la tâche est encore plus périlleuse. L'étude des secteurs d'emplois de l'économie lyonnaise est rendue particulièrement délicate du fait des falsifications qui ont affectées les listes nominatives des recensements lyonnais de 1911 à 1936. En effet, les falsifications des bulletins individuels se sont répercutées au niveau parisien, où sont élaborées les statistiques de la population active depuis 1896⁴⁴⁶. Les effectifs lyonnais représentent environ 50% de la population départementale. Du fait des falsifications, les totaux départementaux sont controuvés. La situation est la même à Marseille où, selon Marcel Roncayolo, le dopage des recensements empêche toute connaissance fine de la population active. D'où l'obligation de "se contenter de bricolages statistiques et de ne pas trop s'attacher au détail⁴⁴⁷". J'en suis, hélas, réduit au même point... et apprécier l'évolution de l'économie lyonnaise, dégager les tendances générales des secteurs d'emplois industriels ou commerciaux, nécessaires à la compréhension des opportunités professionnelles qui s'ouvrent ou se ferment, relève, dans ces conditions de la conjoncture acrobatique.

Avant d'observer les différents secteurs de la population active masculine, il est

⁴⁴⁶ Voir Marcel Croze, "Les statistiques démographiques", INSEE, *Pour une histoire de la statistique*, tome 2, p. 21-34. Voir, en particulier, l'annexe sur les recensements avant 1946. On peut y lire : "Alors qu'auparavant les tableaux statistiques, aussi bien pour la population légale que pour la population présente, étaient établis à l'échelon local et récapitulés aux échelons géographiques supérieurs, la partie du bulletin individuel relative à la situation professionnelle est centralisée et exploitée par des machines à cartes perforées, pour obtenir la statistique de la population active par branche d'activité économique et situation dans la profession, et celle des établissements par branche d'activité économique et nombre de salariés. Pour réaliser cette dernière statistique, les bulletins individuels des personnes actives sont rassemblés manuellement avec la feuille de leur établissement de travail. Le recensement de 1896 marque une date dans l'histoire des recensements, par la première expérience de centralisation du dépouillement et par le développement des statistiques de la population active, qui allait faire pendant longtemps du recensement l'unique source statistique en ce domaine."

⁴⁴⁷ Roncayolo Marcel, *Croissance et division sociale de l'espace urbain, essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, tome 1, p. 214

indispensable d'estimer l'importance du gonflement des effectifs de la population lyonnaise. Officiellement, la population lyonnaise, qui était de 466 000 personnes en 1896 est de 459 000, en 1901, de 472 000 en 1906 et, en 1911, avec presque 524 000 habitants officiellement recensés, Lyon franchit le seuil du demi-million que la ville ne retraversera, en sens inverse, que le jour où les opérations de recensement échapperont aux services municipaux, en 1946. Pendant l'entre-deux-guerres, les chiffres officiels sont les suivants : 561 000 en 1921, 570 000 en 1926, 579 000 en 1931 et 570 000 en 1936. Dès le recensement de 1936, les services parisiens mettent en doute les résultats. L'introduction du volume 2 des résultats du recensement de 1936 le précise. Evoquant la valeur des résultats, les auteurs de l'introduction soulignent l'importance de l'écart entre population légale et population présente pour certains départements et en particulier pour le Rhône. Cet écart qui s'élevait à 36 969 individus en 1931, passe à 138 609 personnes en 1936⁴⁴⁸. Et les auteurs d'expliquer : "Dans certaines grandes villes, à Lyon par exemple, on a trouvé des milliers de bulletins établis à deux ou même à plusieurs exemplaires. Ces bulletins étaient inutilisables ; lorsqu'on a procédé à leur dépouillement, il n'était plus possible de savoir, étant donné le temps écoulé depuis le dénombrement, s'ils avaient été rédigés par les agents recenseurs pour des personnes réellement présentes le jour du recensement, ou bien au contraire pour des personnes supposées. Trop souvent en outre, sur d'autres bulletins, les réponses faisaient défaut pour certaines questions, celles relatives à la nationalité et à l'adresse de l'établissement de travail. On a dû se résoudre à éliminer les bulletins doubles ou insuffisamment remplis. Il en résulte une différence sensible entre les effectifs des populations légale et présente pour le département du Rhône, qui provient d'une mauvaise conduite des opérations locales dans la ville de Lyon."⁴⁴⁹

Aucune évaluation précise n'est fournie. Trente ans plus tard, l'annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E de 1966, précise au détour d'une note "la population de la ville de Lyon, et par suite, celle du département du Rhône a été surévaluée d'environ 64 000 habitants en 1911, 102 000 en 1921, 110 000 en 1931 et 111 000 en 1936⁴⁵⁰." La logique de l'estimation de la surévaluation est évidente : pour l'I.N.S.E.E. de 1911 à 1936, la population lyonnaise est restée stationnaire, au niveau de 460 000 individus, ce qui est le chiffre du recensement de 1946.

Cette parfaite stabilité est gênante. Outre qu'elle est peu probable, elle empêche de discerner une quelconque évolution dans le niveau de l'emploi dans le département du Rhône de 1911 à la seconde guerre mondiale. Il y a vingt ans, Jean Bienfait avait proposé une estimation de la surévaluation lyonnaise, en se fondant soit sur les taux de mortalité des départements de la Loire et de l'Isère soit sur les listes électorales⁴⁵¹. J'ai

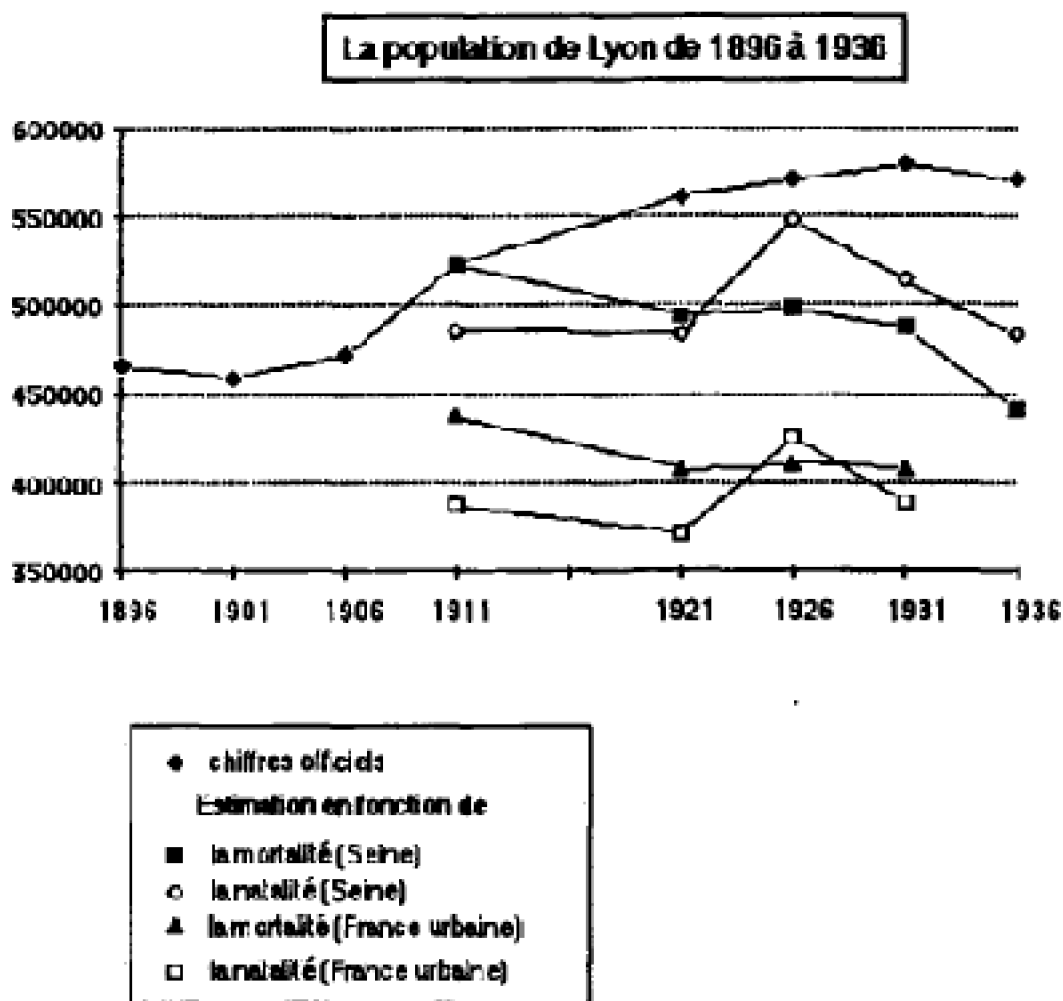
⁴⁴⁸ En 1931, la population légale est de 1 046 028 personnes et la population présente totale de 1 009 059. En 1936 les chiffres sont respectivement de 1 028 379 et 889 770.

⁴⁴⁹ *Recensement de 1936*, tome 2, introduction, p. VII

⁴⁵⁰ INSEE. *Annuaire statistique de la France. Résumé rétrospectif. 1966*, note 15, p. 32

⁴⁵¹ Jean bienfait, *art. cit.*

personnellement essayé une autre méthode qui donne des résultats assez proches. Disposant du chiffre des naissances et des décès domiciliés de Lyon ⁴⁵², j'ai calculé la population correspondante en utilisant soit les taux de natalité et de mortalité de la population urbaine fournis par la statistique générale de la France de 1904 à 1931, soit les taux correspondants pour le département de la Seine. Le graphique suivant montre les résultats obtenus.



Croquis n° 31

L'estimation du gonflement des effectifs varie beaucoup selon les indicateurs retenus. Elle est toujours plus forte si la base de l'estimation sont les chiffres de la France urbaine. Elle atteindrait près de 200 000 personnes en 1926 et 1931, ce qui est excessif et qui supposerait une forte diminution de la population lyonnaise. Les chiffres obtenus à partir des taux de la Seine me semblent les plus vraisemblables. Les comportements

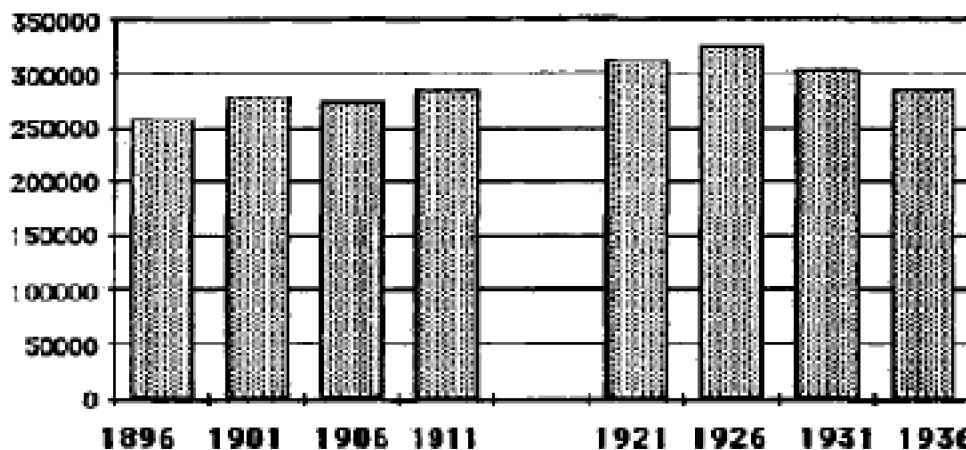
⁴⁵² Le comble de l'ironie est atteint lorsque les documents statistiques lyonnais constatent avec satisfaction que Lyon est la grande ville qui a le taux de mortalité le plus faible de toute la France !

démographiques de Lyon sont certainement plus proches de ceux de la Seine que de l'ensemble de la population urbaine où sont prépondérantes les petites villes. De plus les taux bruts de reproduction du Rhône et de la Seine sont fort voisins. Voici ces taux (d'après Yves Tugault, *Fécondité et urbanisation*, PUF, 1975, p.24-25)

Taux brut de reproduction	Seine	Rhône
1860 - 1862	152	148
1890 - 1892	120	106
1910 - 1912	86	84
1930 - 1932	77	91

Que le gonflement n'ait pas toujours eu la même ampleur est particulièrement gênant. Impossible dans ces conditions d'apprécier la fiabilité des variations de la population active : une surestimation quasi-constante serait plus facile à intégrer au raisonnement.

Encore limitées en 1911, les falsifications deviennent plus importantes pendant l'entre-deux-guerres, dépassant certainement les 100 000 individus en 1936. C'est précisément le moment où les services centraux éliminent les bulletins individuels douteux avant de s'atteler à l'établissement des statistiques de l'emploi. A quel niveau le dopage lyonnais se répercute-t-il sur la population active masculine départementale ? Sans doute entre 20 et 35000 individus. De ce fait il est très difficile de savoir si le graphique suivant traduit, de 1926 à 1936, une réelle diminution de la population active masculine du Rhône ou s'il ne s'agit que d'un plus faible prise en compte de la fraude : en 1926, tous les bulletins individuels ont été dépouillés mais en 1936, des milliers d'entre eux n'ont pas été pris en compte.



Croquis n°32 : Evolution de la population active masculine dans le Rhône

La population active masculine totale compte 258 000 individus en 1896. Elle progresse assez nettement en 1901, atteignant 280 000 personnes mais enregistre un léger recul des 1906, redescendant à 275 000. La part de la population active masculine résidant à Lyon et Villeurbanne doit, grosso modo, représenter la moitié de cet effectif, c'est à dire 120 à 130 000 hommes. A la veille de la guerre, l'enquête de l'Office du

Travail effectuée auprès des organisations professionnelles⁴⁵³ avale cette estimation. Au delà de 1906, on entre dans l'inconnu. Dès 1911, la population lyonnaise est systématiquement surestimée et il est impossible de démêler la manière dont les chiffres lyonnais falsifiés sont interprétés par les services parisiens. En 1911 la population active masculine serait de 286 000. A vrai dire, en raison de la spécificité du recensement de 1911, ce recensement est de faible utilité pour le suivi des secteurs d'emploi. Dans la série homogène, du point de vue des modes de classement des professions des individus, des recensements 1896-1936, il revient à une pratique antérieure à 1896. En 1911, les individus sont classés en fonction de leur métier - profession individuelle comme dit le recensement- et non de la branche ou du secteur - groupe professionnel pour le recensement- comme c'est le cas pour tous les autres recensements de la période⁴⁵⁴.

Même sans tenir compte du recensement de 1911, la pesée globale de l'économie lyonnaise avant la première guerre mondiale est possible. Les travaux de Yves Lequin et Pierre Cayez fournissent un tableau précis⁴⁵⁵, les recensements de 1896, 1901 et 1906 sont fiables et ils peuvent être complétés par l'enquête de l'Office Municipal du Travail. Au contraire, pendant l'entre-deux-guerres, période pour laquelle une pesée globale serait beaucoup plus indispensable les chiffres sont beaucoup plus controuvés et la seule population active masculine, par ses fluctuations erratiques obvie à toute approche fiable. Officiellement la population masculine active du Rhône serait de 313000 en 1921, 326000 en 1926, 303000 en 1931 et 285000 en 1936. La chute est nette entre 1926, vraisemblablement l'année où la population de Lyon atteint son point culminant, et 1936. Mais il ne faut pas oublier que seuls les chiffres de 1936 ont été révisés par les services centraux. Le recul de l'emploi est probable mais il n'atteint certainement pas l'ampleur que suggèrent les chiffres : plus de 40000 emplois disparus en 10 ans ! A ce rythme, la population active masculine française aurait perdu plus d'un million et demi d'emplois entre 1926 et 1936. Or, elle n'en a perdu que 600000⁴⁵⁶.

1 Les grandes tendances de l'emploi masculin

Vu la qualité des sources, je ne vais indiquer ici que le poids relatif de quelques secteurs

⁴⁵³ Office municipal du Travail, *Statistiques et renseignements sur diverses questions ouvrières et sociales, année 1913-1914*. Cet ouvrage exceptionnel est le résultat d'une grande enquête auprès des diverses organisations syndicales. Pour chaque profession, on dispose ainsi des renseignements patronaux et ouvriers sur les salaires, les conditions d'apprentissage, les effectifs, la durée du travail...J'ai en vain chercher l'équivalent pour l'entre-deux-guerres. En l'absence de cet équivalent, je ne peux pas en faire l'exploitation systématique que j'aurais souhaitée.

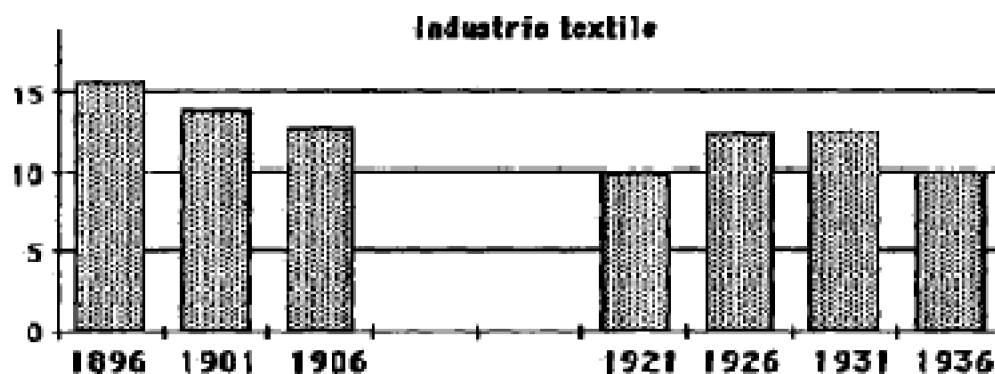
⁴⁵⁴ Voir Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, tome 1, p. 115-118

⁴⁵⁵ Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise, op. cit.* et Pierre Cayez, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Editions du C.N.R.S., 1980, 357 p.

⁴⁵⁶ J'ai calculé ces chiffres d'après Jean-Claude Toutain, *La population de la France de 1700 à 1959*, Cahiers de l'I.S.E.A., n° 133, janvier 1963, 252 p. Le tableau de la population active masculine totale est le tableau 58. En France, la chute de l'emploi la plus brutale a lieu entre 1931 et 1936. Elle est de 772000 emplois.

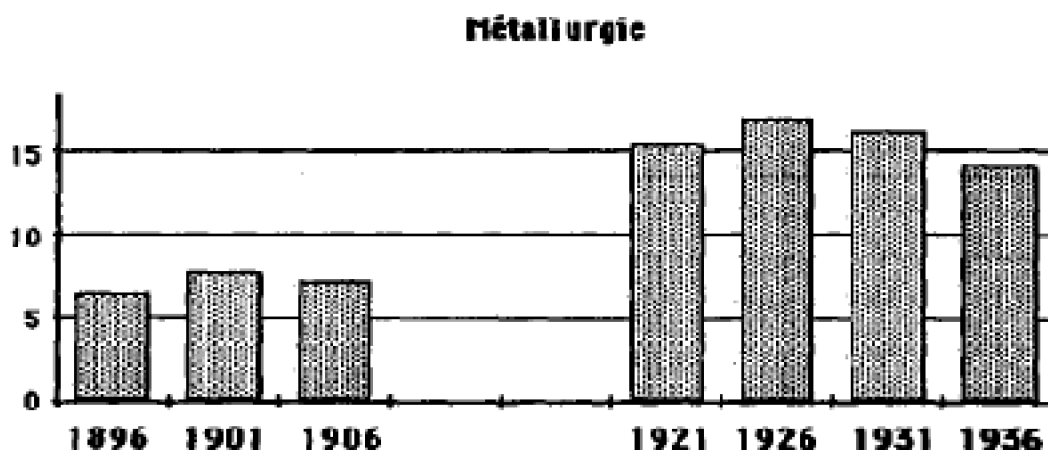
d'emploi par rapport à la population active masculine départementale. Les chiffres des recensements sont publiés en annexe ⁴⁵⁷. L'évolution du secteur agricole est sans doute la plus fiable - 58000 agriculteurs en 1896, 39000 en 1936- mais la surestimation de l'emploi industriel et commercial tend à minorer sa part relative, 22% en 1896 et moins de 14% en 1936. Au demeurant, ce secteur est négligeable pour la présente étude. Dans le secteur industriel, le chassé-croisé majeur s'opère, et ce n'est pas une surprise, entre textile et métallurgie comme le montrent les deux graphiques suivants.

Sur la longue durée, l'évolution de l'emploi masculin dans le textile est conforme à ce que l'on sait de ce secteur on observe une reprise surprenante en 1926 et 1931. En fait l'examen attentif des chiffres montrent que la falsification porte essentiellement sur le tissage de la soie (4Ff2 selon la nomenclature des recensements). En 1921, ce secteur compte officiellement 4841 hommes actifs sur les 24246 employés dans les industries textiles (4F). En 1926, le secteur textile emploierait 32646 hommes dont 7504 dans le tissage de la soie ! Le nombre des tisseurs est inférieur d'un tout petit millier à ce qu'il était en 1901 ! Et pendant toute la période de l'entre-deux-guerres, le tissage de la soie est un secteur qui progresse en chiffres absolus, puisqu'il y aurait encore 5413 tisseurs en 1936. Les falsifications sont évidentes. Cette croissance insoupçonnée de la fabrique renvoie sans doute aux mécanismes mentaux qui animent les employés municipaux. Lyon, c'est la soie et au moment où l'on se désole sur les derniers canuts, rien de plus simple que d'en créer à tour de bras ! L'attitude est d'ailleurs très voisine pour les apprêteurs et les teinturiers. Il est probable que les secteurs les plus traditionnels de l'industrie sont ceux dont les chiffres ont été les plus falsifiés.



Croquis n° 33

⁴⁵⁷ Voir annexe n° 7.



Croquis n° 34

Les chiffres de la métallurgie semblent au contraire plus fiables. Si le détail est douteux, la tendance est nette. La désindustrialisation de la région et en particulier le recul de la métallurgie a été évoqué par un article du journal du syndicat CGT des métaux, *Le Métallurgiste*⁴⁵⁸. Cet article de l'automne 1938, est assez alarmiste. Il cite les chiffres de la chambre patronale de la métallurgie. En 1923, les effectifs de ce secteur auraient été de 40163, en 1930, la métallurgie occuperait 44466 personnes mais dès 1932, la chute serait brutale : 28261 actifs seulement. En 1934, les effectifs seraient stabilisés à 27643 actifs. Et le journal de citer les commentaires alarmistes de Weitz, l'ancien président et ceux de Georges Villiers⁴⁵⁹ qui expliquent que la crainte des nationalisations a entraîné le désinvestissement. Les chiffres des recensements pour la branche des métaux ordinaires (4L) sont les suivants pour population masculine⁴⁶⁰ : en 1921 46341, en 1926, 53268, en 1931, 47091 et 38766 en 1936. Au delà des différences, la tendance semble bien être la même... un net recul mais dont on ne peut apprécier l'ampleur exacte, sans doute entre un cinquième et un quart des effectifs des années vingt.

Les mutations des autres secteurs industriels n'ont pas la même ampleur. Dans le secteur chimique, c'est essentiellement dans l'avant-guerre que s'opère le décollage mais l'entre-deux-guerres n'enregistre pas de nouveau bond en avant. Pendant toute la période, les travailleurs de la chimie représentent 3% de la population active masculine départementale, c'est à dire 4 à 5 fois moins que ceux employés dans la métallurgie. Dans les cuirs et peaux, la tendance est à la diminution : les effectifs ont diminué de

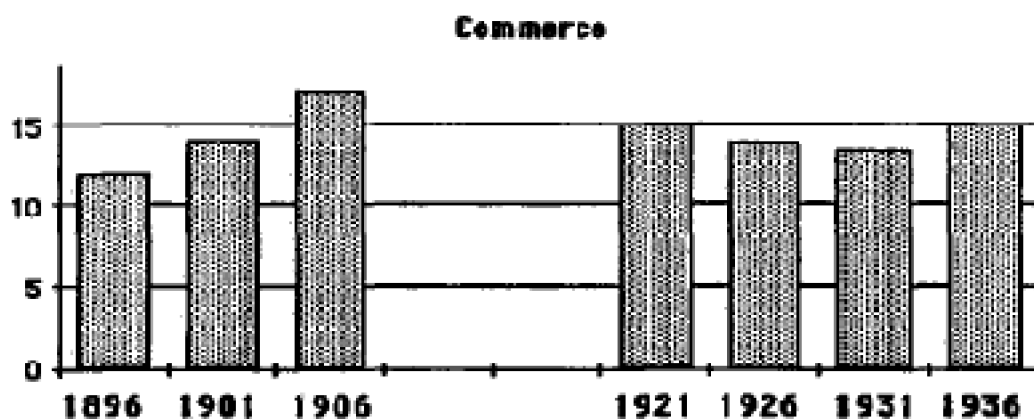
⁴⁵⁸ ADR 548, *Le Métallurgiste*, Octobre Novembre 1938,

⁴⁵⁹ Dans ses *Témoignages*, Georges Villiers évoque (p. 14) le climat dans la métallurgie lyonnaise. "A Lyon, comme ailleurs, les organisations patronales vivaient dans une douce quiétude et leur rôle était purement administratif. Le rôle du président consistait à présider des séances mensuelles plutôt formelles. Dans la métallurgie, devant les troubles qui venaient de se produire, un besoin de sang nouveau s'est fait sentir et le président Weitz ayant donné sa démission, on a cherché parmi les plus jeunes ; et c'est ainsi que, pour le remplacer, le choix s'est porté sur mon nom."

⁴⁶⁰ Les recensements distinguent métallurgie, (4K), métaux ordinaires (4L), de loin la branche la plus importante, et les métaux fins (4M)

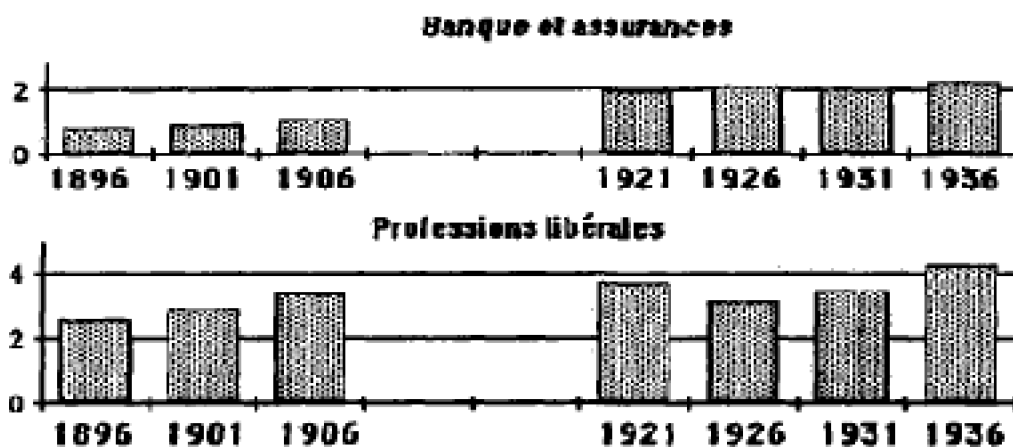
moitié entre la fin du XIX^e siècle et la veille de la seconde guerre mondiale, où ils ne représenteraient plus que 1,6% de la population active. Les entreprises de construction emploient entre 4 et 6% de la population active. L'un des secteurs les plus dynamiques est sans doute celui des transports dont les effectifs doublent pratiquement pendant la période étudiée passant de 11000 en 1896 à 19000 en 1936. Les chiffres de ce secteur demeurent assez stables pendant l'entre-deux-guerres aussi bien lorsque les bulletins individuels fictifs sont comptabilisés que lorsqu'ils ne le sont pas, ce qui inciterait à les tenir pour proches de la réalité.

Le principal secteur d'emploi, en dehors de la métallurgie, du textile ou des transports est le commerce. Le graphique montre que le poids de ce secteur a fortement progressé dans l'avant-guerre mais qu'il serait resté stable entre 1921 et 1936.



Croquis n° 35

Au niveau départemental, pendant l'entre-deux-guerres, il y a sensiblement autant d'hommes dans le commerce que dans la métallurgie. L'examen des chiffres détaillés de 1921 et de 1936 suggère une grande stabilité interne : les bouchers et tripiers regroupent 5% de la catégorie, les épiciers 13%, les débitants de boissons 6%, les marchands de combustibles 5%... Si ce secteur semble stable, il en va tout différemment pour le secteur de la banque et des assurances dont le poids augmente nettement.



Croquis n° 36

En 1896, le chiffre (sûr) est de 2023 hommes actifs dans ce secteur et pendant toute la période qui suit la guerre, le chiffre est aux environs de 6000, 6337 exactement en 1936. Le phénomène est encore plus accentué pour les professions libérales (professions judiciaires, experts, techniciens, professions médicales, cultes⁴⁶¹) dont les effectifs passent de 6604 en 1896 à 12119 en 1936, soit de 2,5% à 4,2% de la population active masculine. Il est certain que pour ces dernières catégories, la majeure partie des actifs sont installés à Lyon. Tel est sans doute aussi le cas pour les actifs des services publics dont la progression est du même ordre.

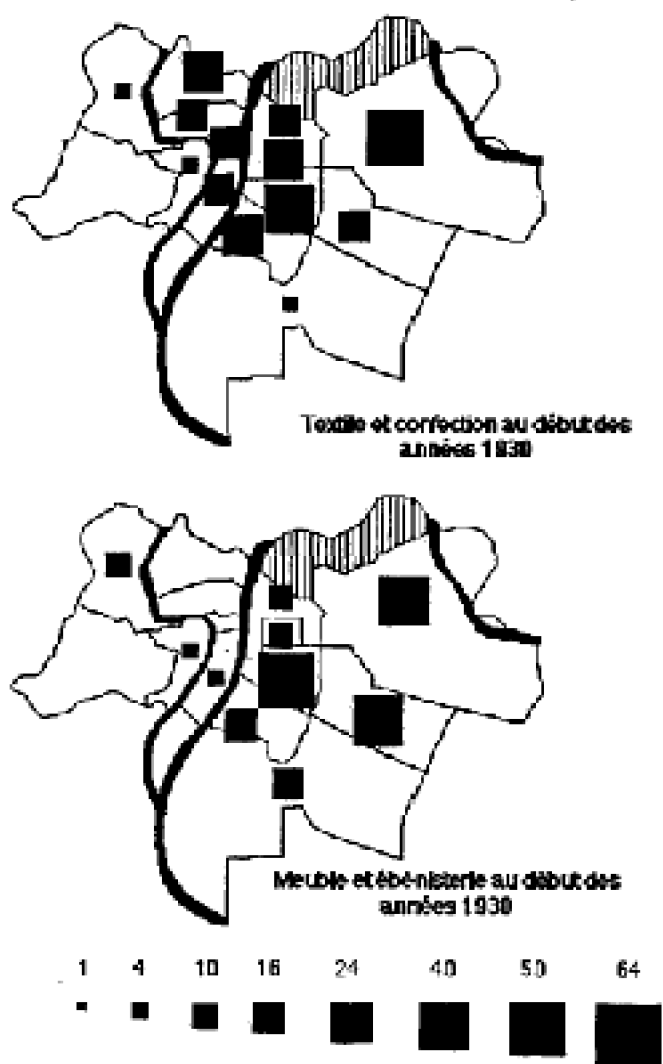
2 La carte industrielle de Lyon

Autre approche imparfaite mais qui permettra de mieux saisir la réalité de l'industrie lyonnaise, les cartes que j'ai dressées, dans le cadre du découpage urbain que je justifierai dans la seconde partie, à partir de la carte industrielle de 1932. Ce qui est cartographié, c'est le nombre d'entreprises non le nombre d'ouvriers et d'employés, et c'est la limite de ces documents. Néanmoins, ces six cartes familiariseront le lecteur avec la géographie industrielle lyonnaise, dans le cadre des unités servant à l'analyse des mobilités.

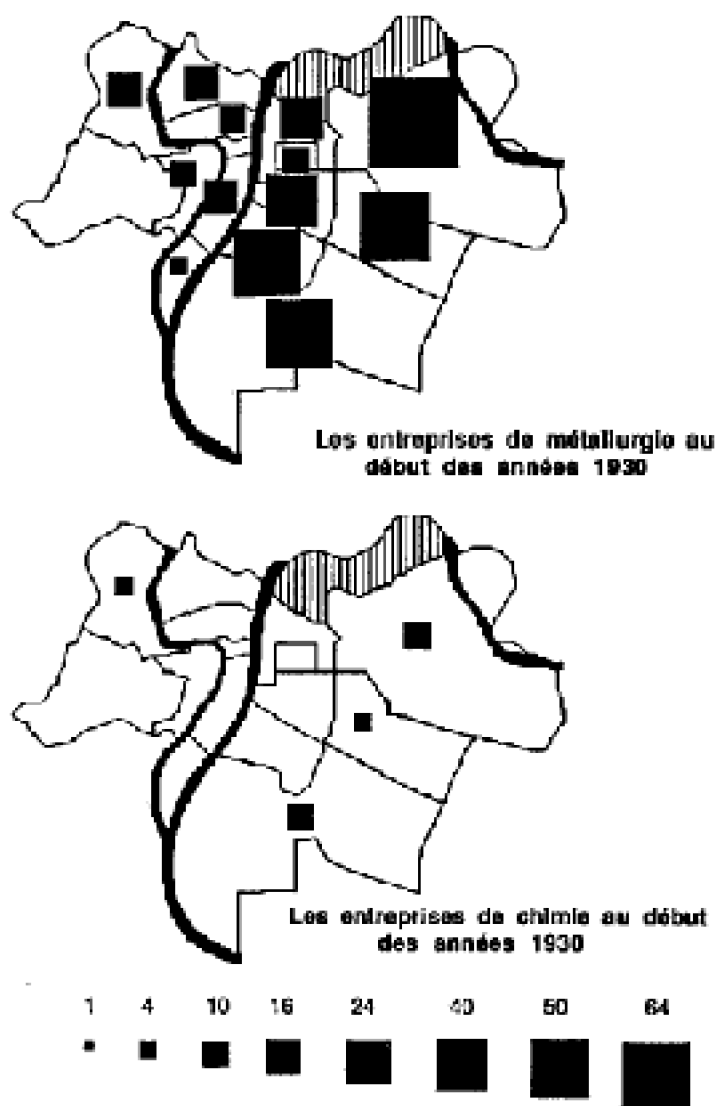
⁴⁶¹ Jusqu'en 1901, le clergé est classé parmi les actifs des services publics, après il est intégré aux professions libérales.



Carte n° 12



Carte n° 13



Carte n° 14

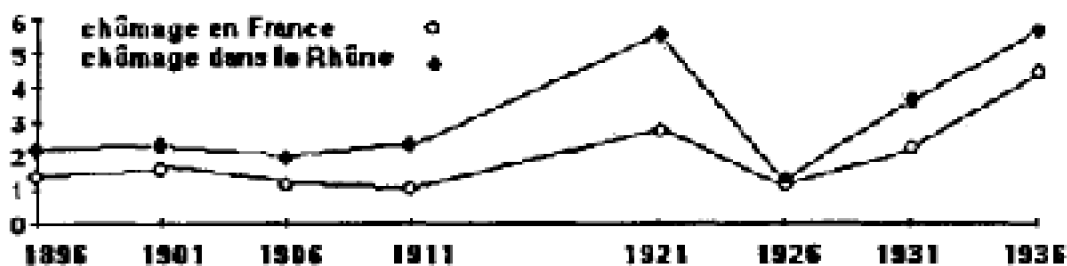
3 La conjoncture : de la Belle époque à la Crise

Le but n'est pas de donner une image exacte du chômage, d'ailleurs difficile sinon impossible à atteindre en raison même de "l'élasticité du mot" que notait Alfred Sauvy dès 1938⁴⁶². Il s'agit de percevoir les grandes inflexions de la conjoncture de l'emploi dans la capitale rhodanienne dans le cadre de l'étude de la mobilité professionnelle et sociale. Pour cela j'ai utilisé les résultats des recensements dans le cadre départemental, avec tous les imperfections déjà signalées, et les statistiques du bureau municipal de placement de Lyon.

a. Le chômage dans les recensements

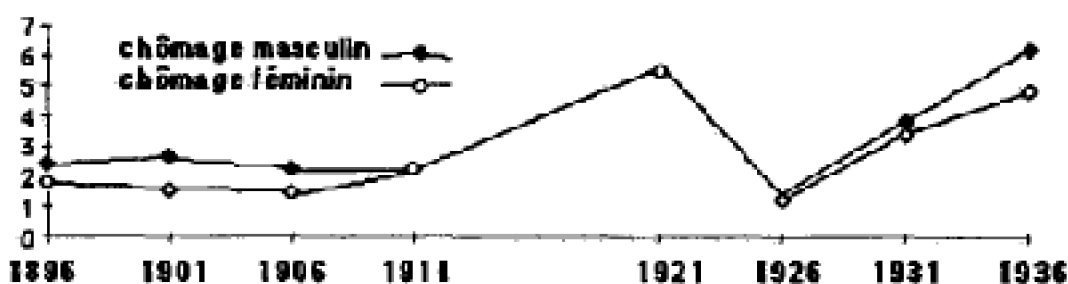
⁴⁶² Alfred Sauvy dans l'Europe Nouvelle du 7 janvier 1938, cité par Jean-Charles Asselain, "La semaine de 40 heures, le chômage et l'emploi", Mouvement Social, n° 54, 1966, p. 183-204.

Les résultats départementaux du recensement isolent, à partir de 1896, la catégorie des sans-emploi d'où émerge progressivement, en fonction de la durée de la suspension du travail et de l'âge, les chômeurs. Cette "invention", qui coïncide avec la période que j'étudie, a été analysée par Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud. Ils montrent bien l'ambivalence de la norme retenue et l'ambiguïté qui règne dans le domaine des représentations sociales⁴⁶³. Sans revenir sur le flou de ces notions, et en se réduisant ici à une lecture prudente -non pas en raison du flou de la notion mais des falsifications⁴⁶⁴ - et positiviste des résultats, on peut remarquer que le Rhône se situe toujours au-dessus de la moyenne nationale.



Croquis n° 37 : Le chômage dans le Rhône et en France d'après les recensements

Les différences sont trop nettes entre l'avant-guerre et l'après-guerre pour être le seul résultat de falsifications. De plus, l'écart est déjà net avant 1911 alors que les recensements de Lyon ne sont pas falsifiés. Pendant l'entre-deux-guerres, les années les plus difficiles sont 1921 et 1936 alors qu'au contraire, en 1926, la situation serait plus favorable qu'avant-guerre. L'absence d'écart cette année là entre le niveau national et le niveau du Rhône est-elle due à une conjoncture particulièrement favorable ou à l'influence des falsifications. En dépit de ces dernières, les chiffres relatifs me semblent grosso modo recevables. Cela est confirmé par l'examen du chômage masculin et féminin.



⁴⁶³ Salais Robert, Baverez Nicolas, Reynaud Bénédicte, *L'invention du chômage, histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, PUF, 1986, 271 p. Voir en particulier les pages consacrées à la mesure du chômage dans les recensements de 1896 à 1936, p. 31-42

⁴⁶⁴ Ces falsifications ne sont pas évoquées dans *L'invention du chômage*

Croquis n° 38 : Chômage féminin et masculin dans le Rhône

Le chômage masculin et le chômage féminin s'établissent à des niveaux très voisins. Cela renvoie essentiellement à la structure de l'emploi dans le Rhône et à Lyon en particulier mais aussi à l'influence de la conjoncture. Commençons par cette dernière. L'année 1921 est une année très délicate pour les femmes au travail, nécessaires pendant le conflit, la concurrence masculine s'exacerbe au début des années vingt. C'est l'année où le chômage féminin et le chômage masculin sont exactement au même niveau (5,5% selon les résultats officiels des recensements), c'est aussi l'année où le chômage féminin est le plus élevé (5,5 en 1921 contre 4,8 en 1936). Mais si dans le Rhône, les taux sont si proches, c'est avant tout parce que s'y conjuguent les deux pôles du chômage telles que les définissent les analyses factorielles dressées par les auteurs de *L'invention du chômage* pour 1896 : l'organisation duale du travail du travail associant travail à domicile et travail dans l'établissement et l'organisation unique du travail dans l'établissement⁴⁶⁵ .. La première est le fait des femmes actives dans le secteur textile et dans l'habillement et la seconde caractérise les hommes employés dans la métallurgie, l'alimentation, la manutention.

Au total, les chiffres des recensements, en dépit des falsifications, sont en ce domaine, globalement fiables. Quelles en sont les conséquences pour l'étude de la mobilité professionnelle et sociale ? Sur les huit dates d'observation, cinq correspondent à une conjoncture relativement favorable et trois à une conjoncture franchement mauvaise. Le contexte général de l'avant-guerre est incontestablement meilleur que celui de l'après-guerre. L'étude du bureau de placement de Lyon, même s'il ne s'agit pas d'un observatoire totalement pertinent permet d'affiner ces constations.

b. Le bureau de placement municipal

Les bureaux de placement sont soumis à autorisation depuis le décret du 25 mars 1852. Ce décret a été modifié par la loi du 14 mars 1904. Aux termes du décret et de cette loi, il existe deux types de bureaux de placement : les bureaux payants et les bureaux gratuits. Parmi les seconds se trouvent les bureaux municipaux qui ne sont pas soumis à autorisation. L'existence de bureaux de placements municipaux a été rendus obligatoire par la loi dans les communes de plus de 10000 habitants⁴⁶⁶ . Les demandes d'emplois adressées aux bureaux municipaux ne correspondent pas à la totalité des demandes d'emploi non satisfaites mais l'avantage essentiel de ce type de séries est d'être continu. Si l'image de la réalité est globalement correcte lorsque l'emploi n'est pas particulièrement

⁴⁶⁵ Voir Salais Robert, Baverez Nicolas, Reynaud Bénédicte, *L'invention du chômage, op. cit.* p. 54 et sq. En 1896, chômage féminin et masculin ont des positions fort différentes sur les axes des AFC -voir *op. cit.* p. 56- le premier est à proximité du travail domestique, des femmes de situation inconnue, du textile alors que le second voisine avec le travail en établissement de 11 à 100 salariés. En 1936, alors que la catégorie est mieux cernée, chômeurs et chômeuses ont la même position sur le plan factoriel, à proximité immédiate de manutention. Dans le Rhône, en 1936, 88% des hommes de la manutention et 95% des femmes n'ont pas d'emploi !

⁴⁶⁶ Voir sur ces points, G. Frèrejean du Saint, *Code annoté de législation ouvrière*, Paris, Sirey, 1908. Décret, loi et commentaires se trouvent p. 69-75.

menacé, elle se dégrade en période de crise. L'écart entre les demandes d'emplois non satisfaites et le chômage devient alors très important : à Lyon, les demandes d'emplois non satisfaites enregistrées par le bureau de placement municipal s'élèvent à 3912 en 1931 et le nombre de chômeurs secourus ⁴⁶⁷ se situe dans une fourchette dont le minimum est 3329 et le maximum 3887 mais dès 1932 les deux séries divergent, les demandes d'emploi tombent à 2771 et le nombre des chômeurs se situe entre 7691 et 8217.

Les chiffres des demandes d'emploi correspondent à la moyenne mensuelle calculée sur un an.

Le nombre des chômeurs secourus par les différents services lyonnais est fourni par deux graphiques. Le premier est un très grand graphique hebdomadaire -un graphique multicolore de plus d'un mètre- classé dans un dossier sur les problèmes d'emploi aux archives municipales. Le second est un graphique mensuel. Le nombre des chômeurs secourus est indiqué en différenciant le minimum et le maximum mensuel. Le graphique débute en janvier 1931 et s'achève en décembre 1939. Figure également sur ce graphique, depuis l'année 1930, le nombre des demandes d'emploi. En 1930 et 1931, elles sont inférieures aux statistiques du bulletin municipal, après elles sont souvent très supérieures. A l'évidence, il ne s'agit pas des statistiques du bureau municipal de placement mais j'ai été incapable de trouver l'origine exacte de cette série. Le tableau suivant permet de saisir l'ampleur des distorsions.

⁴⁶⁷

Les chiffres des demandes d'emploi correspondent à la moyenne mensuelle calculée sur un an. Le nombre des chômeurs secourus par les différents services lyonnais est fourni par deux graphiques. Le premier est un très grand graphique hebdomadaire -un graphique multicolore de plus d'un mètre- classé dans un dossier sur les problèmes d'emploi aux archives municipales. Le second est un graphique mensuel. Le nombre des chômeurs secourus est indiqué en différenciant le minimum et le maximum mensuel. Le graphique débute en janvier 1931 et s'achève en décembre 1939. Figure également sur ce graphique, depuis l'année 1930, le nombre des demandes d'emploi. En 1930 et 1931, elles sont inférieures aux statistiques du bulletin municipal, après elles sont souvent très supérieures. A l'évidence, il ne s'agit pas des statistiques du bureau municipal de placement mais j'ai été incapable de trouver l'origine exacte de cette série. Le tableau suivant permet de saisir l'ampleur des distorsions. Année

Demands	emploi	Document	chômeurs	minimum	chômeurs
1930	1431	1931	1391	2369	13329
1932	2771	15948	7691	8217	1933
2511	5721	16010	6343	1934	24896
3505	5893	6219	1935	2266	7026
6214	6596	1			

le voit le seul mérite de la série du bureau municipal est d'être continue. Notons enfin que le mouvement mensuels des chômeurs secourus à Lyon est tout à fait comparable au mouvement mensuel national reconstitué par Jean Charles Asselain. *art. cit.* p. 188.

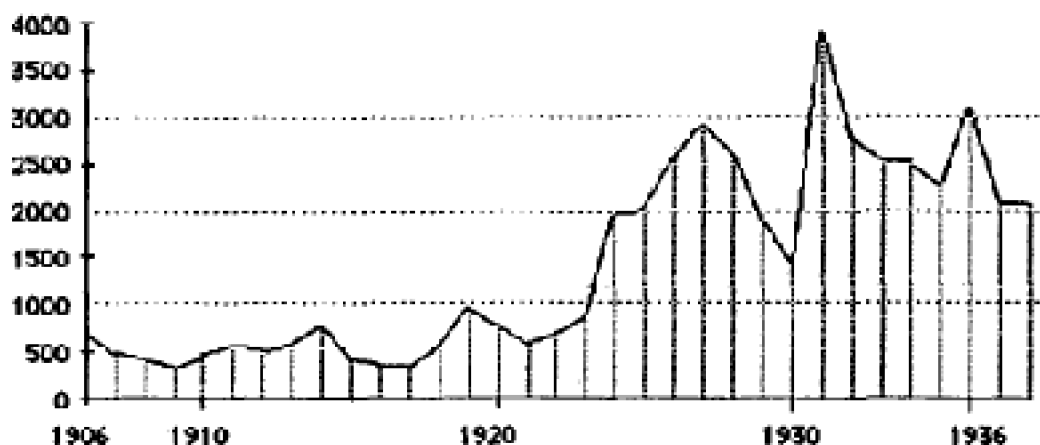
Mobilitéset immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

Année	Demandes emploi Bureau placement	Demandes emploi Document	chômeurs minimum	chômeurs maximum
1930	1431	193	/	/
1931	3912	3691	3329	3887
1932	2771	5948	7691	8217
1933	2511	5721	6010	6343
1934	2489	6350	5893	6219
1935	2266	7026	6214	6596
1936	3095	6715	5611	5890
1937	2072	6132	4692	4931
1938	2054	7737	5110	5402

On le voit le seul mérite de la série du bureau municipal est d'être continue.

Notons enfin que le mouvement mensuels des chômeurs secourus à Lyon est tout à fait comparable au mouvement mensuel national reconstitué par Jean-Charles Asselain. *art. cit.* p. 188.

Les statistiques du bureau municipal de placement. sont publiées mensuellement dans les bulletins municipaux à partir d'avril 1905, leur présentation est plus précise après le conflit mondial. A partir de 1918, il existe un tableau des demandes d'emploi par catégories professionnelles. Le graphique suivant donne une première indication de l'enregistrement des demandes d'emplois par le bureau municipal de placement avant et après la guerre.



Croquis n° 39 : Les demandes d'emploi enregistrées par le bureau municipal de placement de Lyon, 1906-1938⁴⁶⁸

Le niveau global des demandes d'emploi est sans commune mesure avant et après la guerre. Dans le faible niveau de l'avant-guerre - les demandes d'emploi dépassent rarement 500 - se lisent sans doute deux phénomènes conjoints : une situation de l'emploi

⁴⁶⁸ Les statistiques sont mensuelles. J'ai représenté la moyenne annuelle des demandes.

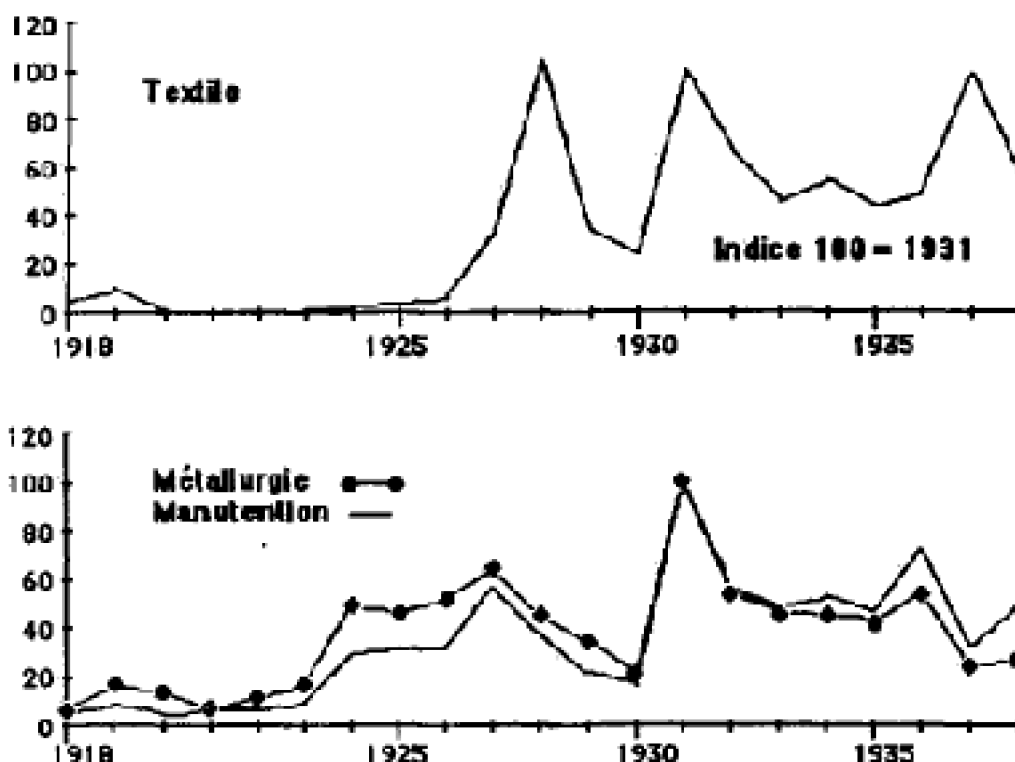
assez favorable mais aussi la nouveauté du bureau municipal de placement. Au contraire pendant l'entre-deux-guerres le niveau est incomparablement plus élevé. La conjoncture y est pour beaucoup mais la conception même de l'emploi et du chômage se transforme, et s'inscrire au bureau municipal de placement devient sans doute une pratique plus courante. Les grèves de 1936 sont l'occasion de constater la dilatation de la notion de recherche d'emploi : alors que les demandes s'élevaient à 2408 en juin 1936, elles bondissent à 10059 en juillet et redescendent dès août à 1747. Et l'on peut remarquer que la progression des demandes entre juin et juillet n'est pas la même dans toutes les catégories : les demandes d'emplois sont multipliées par 4 dans le textile et la métallurgie, par 3 dans les professions libérales et par 7 dans la manutention.

Sur la courbe, la crise de 1921 n'est pas perceptible mais la détérioration de la situation dans les années suivantes est parfaitement lisible. Après 1924, les demandes d'emploi sont toujours supérieures à 2000, sauf en 1930. Une fois la France entrée dans la crise, la courbe s'affaisse progressivement tout en demeurant à un niveau élevé. Le bureau de placement municipal est, à l'évidence, relayé par d'autres institutions. Au total, la signification globale de la série n'est pas très satisfaisante.

Textile, métallurgie, manutention et professions libérales n'utilisent pas les services du bureau municipal de la même manière. Sur l'ensemble de la période, les demandes du groupe manutention représentent 29% de l'ensemble des demandes d'emploi, la métallurgie 15%, le textile 6% et les professions libérales seulement 1%. Etre membre d'une profession libérale et s'adresser aux services municipaux est sans doute difficilement concevable. De plus, les réseaux de relations ouvrent d'autres horizons que les services municipaux. Néanmoins, il y a une différence entre les années vingt et les années trente. Dans la première période, rares sont les mois où les demandes d'emploi adressées par des professions libérales dépassent la dizaine : avant janvier 1930, la moyenne est de 7 demandes par mois, après elle est de 37, preuve que la détérioration de l'emploi se répand au-delà de l'emploi industriel. D'après les statistiques du bureau de placement, la plus mauvaise année, et de loin, pour les professions libérales est l'année 1936. La moyenne mensuelle est à 125 demandes et l'on ne peut seulement invoquer les inscriptions supplémentaires pendant les grèves : en juillet les demandes atteignent 345 mais en février et mars, en septembre octobre, en décembre elles sont au-delà de la centaine. Outre les raisons idéologiques qui vont d'ailleurs inciter les professions libérales à renforcer leurs organisations professionnelles, l'année du Front Populaire peut bien être regardée comme une année noire pour les professions libérales.

Dans le secteur industriel, le niveau des demandes est très supérieur. Afin de comparer, l'impact de la conjoncture sur le textile, la métallurgie et la manutention, j'ai utilisé une comparaison indiciaire ⁴⁶⁹. Les deux graphiques ci-dessous soulignent les déphasages de conjoncture entre les deux grands secteurs de l'économie lyonnaise.

⁴⁶⁹ J'ai pris comme base 100, l'année 1931 pour les trois groupes.



Croquis n° 40 : Les demandes d'emploi par secteurs

Ces trois courbes montrent bien que le secteur le moins qualifié suit, globalement le rythme de la métallurgie. Le textile, au contraire, semble avoir une conjoncture spécifique. Ce qui marque ce secteur c'est le fort contraste entre les années vingt et les années trente. Les demandes d'emploi atteignent trois sommets, en 1927, en 1931 et 1937. Au contraire dans la métallurgie, les difficultés semblent plus chroniques : dès le début des années vingt, les demandes sont relativement nombreuses. L'année 1931 est l'unique sommet de la courbe. Au total, l'intérêt du suivi du bureau de placement municipal se situe davantage dans les différences qu'il permet de mettre en lumière, en particulier entre manutention, textile et métallurgie que dans l'appréciation globale du rythme des demandes d'emploi.

IV. Conclusion

Lyon est une grande ville dont on ignore le nombre des habitants mais plus que le nombre des hommes sont essentielles pour l'étude des mobilités et des immobilismes urbains, la diversité des fonctions, la complexité des stratifications. On a pu en saisir cette diversité en pénétrant dans les immeubles lyonnais.

Les opportunités étaient assez nombreuses sur place pour que des hommes aient pu avoir le projet de se hisser dans l'échelle sociale sans pour autant quitter la ville. Les

trajectoires prestigieuses s'achèvent souvent à Paris - que l'on pense à un Henri Germain ou à un Jean-Marie Bonnardel - mais il demeure une réelle élite locale, jalouse de ses privilèges et soucieuse de marquer son rang. Sa sociabilité est active et les grands cercles le manifestent. A les observer à la loupe, on peut discerner des clivages mais pour une étude globale des mobilités le plus important est la visibilité du patriciat urbain. Au contact des diverses strates de la société, conscients des hiérarchies, les hommes peuvent concevoir des projets de carrière, pour eux ou pour leurs descendants. La grande ville leur donne des chances de pouvoir réaliser ces ambitions même si sa conjoncture, à l'image de la conjoncture nationale, n'offre pas toujours des chances égales à toutes les générations qui en constituent la population.

PARTIE 2 : PROBLEMATIQUE ET MISE EN ŒUVRE

Maintenant que la ville est mieux connue, il faut présenter les objectifs de l'enquête et les sources utilisées pour les atteindre. Dans un premier chapitre, j'exposerai les grandes lignes de l'enquête menée. Elle associe une démarche assez classique, la coupe transversale, et une approche moins fréquente, le suivi longitudinal de générations. Pour reconstituer les itinéraires individuels, j'ai utilisé une source pour laquelle les réticences sont nombreuses, les listes électorales. Elles sont la base même de toute la recherche. J'expliquerai pourquoi et comment. Je montrerai aussi comment, après l'emploi des listes électorales, il devenait possible d'interroger d'autres sources

Ensuite, je décrirai par le menu comment, par les diverses opérations de codage, ces sources sont devenues des données. Passer des sources aux données imposait de résoudre l'une des difficultés les plus délicates de l'histoire sociale, la construction d'une nomenclature professionnelle. Cette construction, passage obligé de toute recherche, ne doit pas être escamotée. Il faut lui accorder toute la place qu'elle mérite. Cette étape de la recherche conditionne tout le reste et le lecteur doit pouvoir juger par lui-même les choix opérés.

IV.L'ENQUETE

A. Approche longitudinale et coupe transversale

Marc Bloch, aux sombres jours de l'occupation, prédisait au concept de génération un bel avenir. "La notion de génération, écrivait-il dans la clandestinité, est donc très souple, comme tout concept qui s'efforce d'exprimer, sans les déformer, les choses de l'homme. Mais elle répond aussi à des réalités que nous sentons très concrètes (...) Elle semble destinée à fournir, de plus en plus, à une analyse raisonnées, des vicissitudes humaines, son premier jalonnement⁴⁷⁰." En cela, il prenait ses distances avec Lucien Febvre qui avait rejeté quelques années plus tôt ce concept aux oubliettes de l'école historique française, considérant qu'il s'agissait d'une "notion confuse", "mal définie", "inutile" et même "parasite"⁴⁷¹

Le concept de génération est de plus en plus utilisé dans les sciences humaines et en histoire après être passé par un véritable purgatoire dans les années 1950⁴⁷². Très souvent, on s'attache à construire une génération autour d'un événement politique, culturel ou intellectuel, sans référence directe à l'âge des membres de la génération même si cette dimension n'est pas totalement absente de cette conception. C'est le cas lorsque l'on parle de la génération de la Grande Guerre. Avoir fait la guerre est une expérience traumatisante mais avoir eu 35-36 ans en 1914, c'est avoir de fortes chances de ne pas monter en première ligne alors qu'avoir eu 20 ans à la même date implique une autre expérience du conflit. On pourrait prendre d'autres exemples telle la génération de 1830, de la guerre d'Algérie ou de 1968. Pendant longtemps l'utilisation du concept de générations en histoire a été cantonné à l'histoire philosophique et réservé au domaine des idées. C'est cette approche spéculative, très présente jusqu'au années 1920 qui a valu aux générations la volée de bois vert de Lucien Febvre⁴⁷³.

Mon approche est strictement pragmatique. Je me suis attaché à la stricte acceptation démographique du concept. Lorsque je parle de générations, ou mieux de cohortes, je fais référence à des individus nés, au plus, à deux ans d'intervalle⁴⁷⁴. Mon objectif a été de reconstituer des cohortes successives de Lyonnais - la première cohorte

⁴⁷⁰ Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin, 3e édition, 1959, 112p., p. 95.

⁴⁷¹ Febvre Lucien, "Génération", in "Projets d'article et de vocabulaire historique". *Bulletin du Centre international de synthèse*, t. 7, juin 1928, p. 37-43. Cité d'après Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988, p.68

⁴⁷² Voir "Génération intellectuelles", sous la direction de Jean-François Sirinelli, *Cahiers de l'IHTP*, n° 6, novembre 1987. Voir aussi l'orientation bibliographique parue sur le même sujet dans le *Bulletin de l'IHTP*, n° 31, mars 1988. Charles Tilly aborde le problème des biographies collectives et de la prosopographie, "multiple-career-line analysis", dans son article "The Old New Social History and the New Old Social History", *Review*. VII3, hiver 1984, p. 363-406

⁴⁷³ Voir Claudine Allias-Donfut. *Sociologie des générations*, l'empreinte du temps, p. 15-75, Génération et histoire.

⁴⁷⁴ Pour des raisons de clarté, je réserverai dans la suite de ce travail, le mot cohorte aux individus dont j'ai reconstitué la carrière. Bien sûr. ils font partie intégrante des hommes nés au même moment et pour lesquels, j'utiliserai le mot génération.

est celle des hommes nés en 1872-1875, la seconde est celle de ceux qui ont vu le jour en 1899-1900 - afin de comparer, à âge égal, les mêmes phénomènes - mobilité résidentielle, mobilité professionnelle et mobilité sociale - dans ces deux cohortes.

Pour cela, il fallait trouver une source. Les listes nominatives du recensement n'étaient pas utilisables en raison des falsifications nombreuses mais, même sans ce lourd handicap, je n'aurais pas pu y avoir recours comme source de base. En effet leur utilisation aurait nécessité des moyens informatiques dont je ne disposais pas : les listes nominatives sont organisées par rues et il n'est pas possible de retrouver un habitant mobile sauf à saisir l'ensemble des individus et à mettre en œuvre un programme de repérage patronymique⁴⁷⁵.

J'ai alors imaginé une autre solution. Sélectionner un échantillon et le suivre dans les listes électorales. Ces dernières sont loin d'être une source parfaite - j'en fais la critique ci-dessous - mais les individus sont classés par ordre alphabétique et même s'il n'y a pas une liste unique, on peut suivre un individu mobile dans le cadre de la commune. Restait à déterminer la périodicité du suivi. Il fallait définir un maillage ni trop lâche ni trop fin. Pas trop lâche afin de saisir les étapes d'une mobilité éventuelle et pas trop fin pour être opérationnel. Si un intervalle d'un an entre deux observations pourrait se justifier en début de carrière, cette périodicité trop serrée est inutile lorsque l'immobilité l'emporte. Surtout cette solution eût été trop coûteuse en temps. La périodicité de dix ans a été très souvent retenue outre-Atlantique mais cette intervalle d'observation eût été trop lâche en début de carrière. J'ai opté pour une solution moyenne, cinq ans. Cet espacement entre deux observations avait l'avantage de coïncider avec les recensements. Je pouvais ainsi, disposant des adresses des individus, réutiliser le recensement pour certains d'entre eux.

J'ai sélectionné l'échantillon de la première cohorte à partir des listes électorales de 1896. A la fin de la liste générale des électeurs, se trouve la liste militaire. En 1896, elle portait sur les individus nés en 1872, 1873, 1874 et 1875⁴⁷⁶. Les électeurs étant classés par ordre alphabétique, j'ai constitué la première partie du fichier en sélectionnant un électeur sur dix - le premier, le onzième, le vingt-et-unième... - dans chaque arrondissement et à Villeurbanne. Puis j'ai dressé la liste des électeurs nés ces mêmes années mais inscrits sur la liste générale et j'ai, à nouveau, sélectionné un individu sur dix. Telle est la manière dont j'ai construit l'échantillon initial. Il est de 761 individus. 573 choisis dans la liste militaire et 184 dans la liste générale⁴⁷⁷.

⁴⁷⁵ Voir Patrice Bourdelais, "L'industrialisation et ses mobilités", *Annales ESC*, n° 5, 1984, p. 1009-1019 pour un exemple français. Pour les Etats-Unis, on peut citer la monumentale entreprise de T. Hershberg, *The Philadelphia Social History Project. A Methodological History*, Thèse de Phd, Stanford, 1973. Les travaux de Gérard Bouchard et de son équipe sur la vallée de la Saguenay à Chicoutimi sont de nature comparable.

⁴⁷⁶ Il y avait aussi quelques individus nés en 1871. Je les ai d'abord sélectionnés et j'ai reconstitué leur itinéraire mais je les ai ensuite éliminés car ils étaient trop peu nombreux.

⁴⁷⁷ Ainsi, je ne perdais pas les individus qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas fait leur service national au même moment que les autres hommes de leur classe ou qui y ont complètement échappé ou qui ont été classés dans la liste générale alors qu'ils auraient dû figurer dans la liste militaire.

Une fois constitué l'échantillon initial, j'ai recherché ces électeurs dans les listes électorales de 1901. Je les ai d'abord recherchés dans leur arrondissement d'origine, et, s'il n'y étaient plus inscrits, dans tous les autres arrondissements et à Villeurbanne. Je les ai également recherchés dans les communes limitrophes mais j'ai ensuite abandonné cette recherche car elle entraînait une multiplication des manipulations de listes électorales et je n'y ai retrouvé que très peu d'individus qui ne figuraient plus sur les listes de Lyon et de Villeurbanne. Vu le temps consacré à ces dépouillements, j'ai renoncé à utiliser les listes électorales des communes de banlieue. J'ai recommencé cette opération en 1906, 1911, 1921, 1926, 1931 et 1936. A partir de 1921, je n'ai plus recherché les individus pour lesquels j'avais perdu la trace depuis 1896. Telle a été la technique suivie pour construire la première cohorte.

Le fichier ainsi constitué, une fois préparé et recodé, est à la base de l'étude de la mobilité professionnelle et de la mobilité géographique. Pour constituer le fichier servant à l'étude de la mobilité sociale, j'ai sélectionné les individus qui dans la cohorte étaient présents pendant quinze ans à Lyon et qui étaient natifs du département du Rhône⁴⁷⁸. J'ai alors recherché les actes de naissances de ces électeurs afin de connaître la profession de leur père à la naissance⁴⁷⁹.

Une fois reconstitué le canevas de ces vies - je n'ose employer le terme de biographie qui supposerait une densité humaine et psychologique totalement absente des résultats obtenus - j'ai procédé de même pour une autre cohorte, celle qui est arrivée à l'âge adulte juste après le premier conflit mondial. Les hommes de la seconde cohorte sont potentiellement les fils de ceux de la première cohorte puisqu'ils ont séparés 28-30 ans d'écart

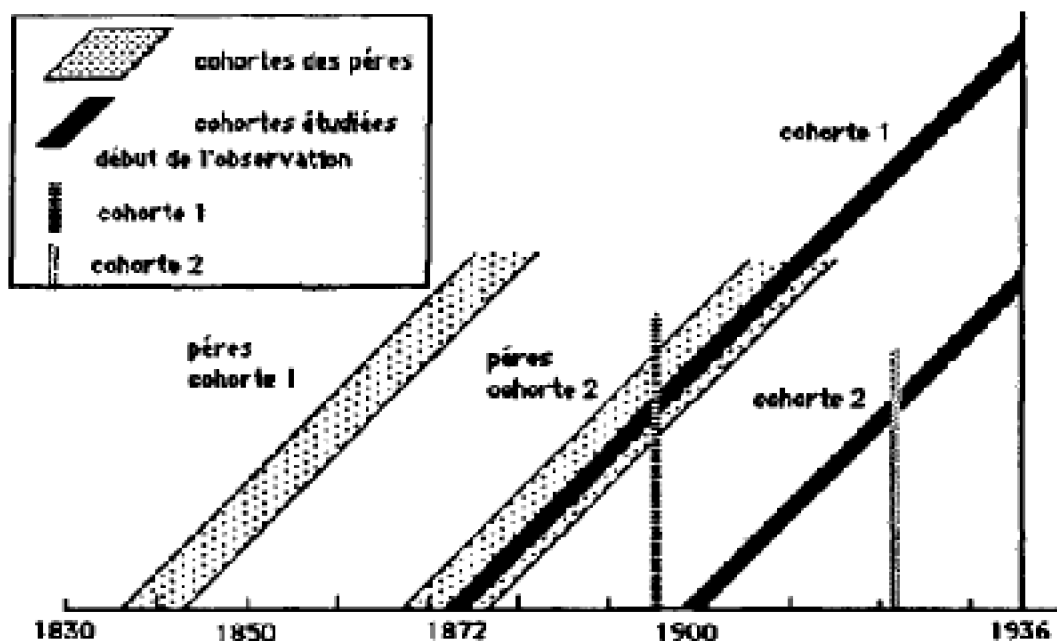
Les listes électorales de départ sont celles de 1921 La liste militaire porte sur les hommes nés en 1899 et 1900. Comme seules deux années de naissance servaient de base à l'échantillon, j'ai retenu un électeur sur cinq et non un sur dix. L'échantillon initial compte 737 électeurs, 661 sont extraits de la liste militaire et 76 de la liste générale. Ensuite, j'ai procédé comme pour la première cohorte, en 1926, 1931 et 1936. Pour étudier la mobilité sociale, j'ai recherché les actes de naissance des électeurs présents à Lyon et Villeurbanne de 1921 à 1936 et qui de plus étaient nés dans le Rhône.⁴⁸⁰ Telle sont les étapes rapproche longitudinale qui ont abouti à la reconstitution de l'écorce des existences des individus des deux cohortes. Le croquis suivant schématise l'enquête

⁴⁷⁸ Dans ce sous-échantillon de la première cohorte, les natifs du Rhône représentent 71%. Si j'ai décidé de travailler uniquement sur les natifs du Rhône, c'est uniquement pour des raisons de commodités. Les non-natifs du Rhône étaient fortement dispersés. Les 105 individus de la première cohorte qui sont présents à Lyon de 1896 à 1911 et qui ne sont pas natifs du Rhône, sont originaires de 34 départements différents et de trois pays (essentiellement Italie et Suisse). Seuls le département de l'Isère envoie un contingent assez important.

⁴⁷⁹ Je ne donne ici que les grandes lignes. Je reviendrai plus en détail sur certains points lors de l'étude de la mobilité sociale. Voir chapitre XIU.

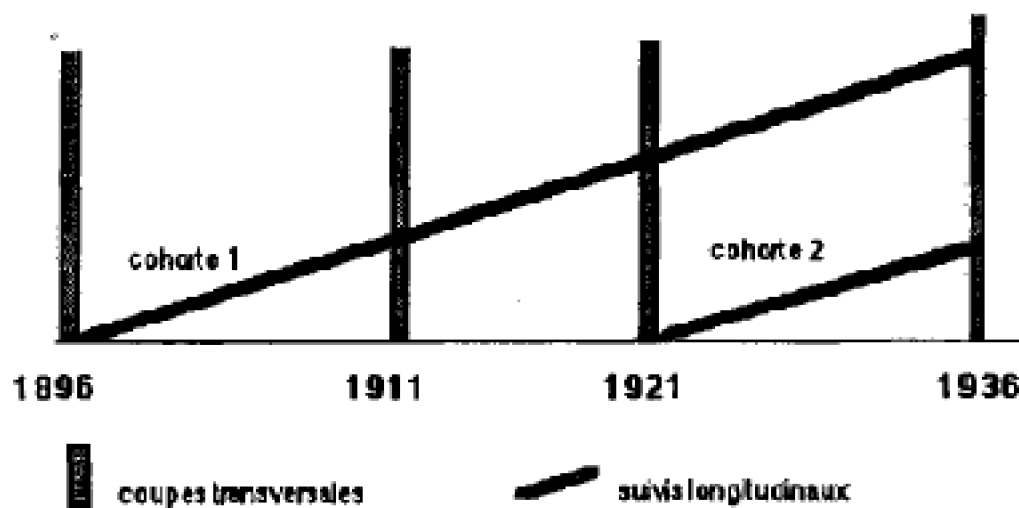
⁴⁸⁰ Ces natifs du Rhône représentent 75% des électeurs restés à Lyon pendant quinze ans. Les 63 individus de la seconde cohorte présents de 1921 à 1936 et non natifs du Rhône sont originaires de 26 départements différents.

menée.



Croquis n° 41 : L'enquête longitudinale

Pour avoir une vue d'ensemble de l'évolution sociale de Lyon et Villeurbanne, j'ai effectué quatre coupes transversales. Afin que les résultats soient cohérents avec ceux des deux suivis longitudinaux, j'ai utilisé les mêmes sources, les listes électorales. J'ai procédé par sondages au 1/100. Quatre fichiers d'environ mille individus ont été construits. Les deux démarches de l'enquête statistique sont résumées par le schéma suivant.



Croquis n° 42 : L'enquête : coupes transversales et suivis longitudinaux

B. La source-pivot : les listes électorales

Comme je l'ai indiqué, ce sont les listes électorales qui constituent la base de l'enquête statistique. Elles sont le pivot de toutes les reconstitutions d'itinéraires et les autres documents - listes nominatives du recensement, actes d'Etat civil, indicateurs et annuaires divers - n'ont été utilisés que pour compléter, préciser, enrichir les renseignements fournis par les listes électorales.

Des listes électorales, on sait qu'elles sont incomplètes⁴⁸¹ - J'ai déjà évoqué ce point à propos des membres des grands cercles - qu'elles ne tiennent compte ni des jeunes, ni des femmes⁴⁸², ni des étrangers⁴⁸³... Ces limites sont réelles et je ne prétendrai jamais que les résultats sont représentatifs de l'ensemble de la population. Le point déterminant pour la qualité de l'enquête - dont la logique est avant tout comparative - est de pouvoir établir qu'il n'y a pas eu de ruptures brutales dans la manière dont les listes électorales ont été tenues. A la limite, une source dont le biais serait constant serait une bonne source....

Rares sont les indicateurs qui permettraient - en l'absence d'une impossible comparaison entre électorat potentiel et électorat inscrit - d'apprécier la manière dont les listes électorales lyonnaises s'écartent de la réalité dont elles sont censées rendre compte. Comparer l'âge de l'électorat lyonnais à l'âge de la population nationale masculine adulte me semble correspondre aux exigences requises. J'ai comparé les classes d'âge de cette population lors des recensements de 1896, 1911, 1921 et 1936 aux classes d'âge de l'électorat telles que les révèlent les quatre coupes transversales puis j'ai calculé les indices de dissimilarité correspondant aux quatre observations⁴⁸⁴. En 1896, l'indice est de 6,8, en 1911 il est de 6,3, en 1921 de 6,1 et en 1936 de 5. Trois remarques : primo, ces indices sont très faibles, cela n'a, en-soi, que peu d'importance pour l'objectif poursuivi mais révèle que la structure d'âge de l'électorat lyonnais est voisine de la structure d'âge de la population masculine adulte ; secundo, et c'est

⁴⁸¹ A Lyon, en raison des falsifications des listes nominatives du recensement, il n'est pas possible de se livrer à la comparaison de l'électorat potentiel et de l'électorat inscrit. Voir Marcel Massard, *Attitudes politiques et sociales dans la région du Creusot au début du XX^e siècle*, Thèse de 3^e cycle, s.d., dactylographié. D'après les tableaux établis par Fauteur (p. 269) au Creusot, l'électorat inscrit équivaut à 81% de l'électorat potentiel, mais dans les communes limitrophes, l'électorat inscrit est souvent supérieur à l'électorat potentiel.

⁴⁸² Sur les oppositions au droit de vote des femmes, en particulier pendant l'entre-deux-guerres, voir Steven C. Hause et Anne R. Kenney, *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton University Press. 1984,382p.

⁴⁸³ Les naturalisés peuvent s'inscrire sur les listes électorales et il semble qu'ils le fassent avec une grande promptitude, voir Jean-Charles Bonnet, "Naturalisations et révisions des naturalisations de 1927 à 1944 : l'exempte du Rhône", *Mouvement Social*, n° 98. janvier-mars 1977, p. 43-75. L'auteur constate (p. 50) que : "67% des naturalisés lyonnais de 1936 s'étaient fait inscrire dès 1937."

⁴⁸⁴ Voir annexe n° 3, le tableau qui permet ces comparaisons. Pour le calcul de l'indice de dissimilarité, voir annexe n° 9. L'indice de dissimilarité peut varier de 0 à 100.

l'essentiel pour la démonstration, les écarts entre les quatre indices sont minimes et l'on peut conclure que les listes électorales ont toujours été tenues de la même manière, ni mieux ni plus mal au début ou à la fin de la période⁴⁸⁵ ; tertio, la valeur des indices diminue régulièrement, preuve du rapprochement des structures d'âge, conséquence de l'urbanisation qui progresse pendant les quarante années d'observations.

Ce point établi, il ne faut cependant pas perdre de vue que les listes électorales ne peuvent rendre compte, au mieux, que des individus les plus intégrés à la société urbaine. Leur inscription même sur les listes électorales est la preuve qu'ils ne sont en aucune manière des oiseaux de passage⁴⁸⁶. Les électeurs sont certainement plus stables que la partie non inscrite de l'électorat potentiel⁴⁸⁷. Ce qui signifie que tous les taux de mobilité calculés à partir des listes électorales ont de forte chance d'être des minima plus que des maxima.

Afin de connaître les procédés concrets de tenue des listes électorales, j'ai essayé de retrouver les employés de mairie qui en avaient la charge mais, malgré de multiples démarches auprès de la municipalité, je n'ai pas pu en retrouver. La responsable du service des élections, Mme Tairraz, qui a eu l'occasion de travailler sur les fichiers d'avant-guerre et qui a connu les employés qui en étaient responsables m'a fourni des renseignements utiles. Avant la liste électorale, il y avait les fiches individuelles. Ces dernières étaient remplies par un employé municipal au moment où le futur électeur venait se faire inscrire, muni des pièces nécessaires à son inscription (loyer, pièce d'identité). Il indiquait oralement sa profession que l'employé reportait sur la fiche. Ce point est ambigu. En effet, le formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale reproduit dans le manuel électoral de 1904 est expressément rempli par le demandeur ou par la personne qui demande son inscription⁴⁸⁸. Au demeurant, cette divergence n'a que peu d'importance, car avant rétablissement de la liste, il y a une autre étape où seuls interviennent les services municipaux et dont les implications sur la production du document sont vraisemblablement plus déterminantes.

Tous les ans, les fiches individuelles sont mises à jour. Celles des décédés, des migrants, des faillis ... sont retirées et celles des nouveaux électeurs sont ajoutées. Puis le

⁴⁸⁵ Evoquant la tenue des listes électorales. Georges Dupeux estime, *Le Front Populaire et les élections de 1936*, p. 146, : "Nous ne sommes pas éloignés de croire que la proportion relativement élevée d'abstentions dans des villes comme Marseille et Lyon s'explique en partie par le fait que ces listes n'avaient pas soigneusement été mises à jour."

⁴⁸⁶ Lors du 4e colloque national de démographie, *Migrations intérieures, méthodes d'observation et d'analyse*, CNRS, 1975, A.M. Faidutti constatait (p. 168) : "le refus de modifier son domicile électoral lors d'une migration correspond souvent au sentiment d'une migration non définitive."

⁴⁸⁷ Sur la nature des non-inscrits dans les années 1970, on peut consulter l'article de Jean Peneff, "Abstention ouvrière et participation bourgeoise aux élections à Nantes en 1977 et 1978", *Mouvement Social*, n° 115, avril-juin 1981, p.3-25 Voir aussi Bréchon Pierre et Cautrés Bruno, "L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation", *RFSP.*, vol. 37, n° 4, août 1987, p. 502-525

⁴⁸⁸ Beurdeley Paul et Benâtre Edouard, *Nouveau manuel électoral*. Paris, Librairie de la société du recueil général des lois et arrêtés, 1904,244 p. Le formulaire est reproduit p. 197-198.

fichier est classé par ordre alphabétique et les employés établissent la liste électorale annuelle. De même les fiches retirées sont répertoriées pour constituer la liste des radiations et les fiches ajoutées sont prises en compte dans la liste des additions. Afin de faciliter le suivi des fiches individuelles, les mêmes employés municipaux sont toujours chargés des mêmes secteurs, arrondissement ou partie d'arrondissement.

Ces renseignements sont précieux et l'on peut en déduire quelques conclusions sur la manière dont est établi le document final qui constitue la source principale de la connaissance de la position sociale ⁴⁸⁹. D'une part, si la base du document est l'autodéclaration de l'électeur, les services municipaux ont une, voire deux - si la demande n'est pas rempli directement par le demandeur - occasions de filtrer, modifier, simplifier l'information, lors de la constitution de la fiche individuelle et lors de la constitution de la liste. Les modifications sont d'ailleurs certainement plus nombreuses lors de cette seconde étape qui occupe les employés municipaux à plein temps pendant le premier trimestre de chaque année civile ⁴⁹⁰. Pendant cette opération longue et fastidieuse de report du fichier sur la liste, il est certain que la tentation des abréviations doit être forte et les transactions fréquentes. Pourquoi écrire représentant de commerce lorsque l'on peut se contenter de représentant ou ouvrier boulanger quand boulanger, ou ouvrier, peuvent paraître suffisants...

Le mode de constitution des listes électorales explique l'une de leurs caractéristiques essentielles lorsqu'on les utilise pour une étude sociale : le décalage chronologique entre la situation d'un électeur et la transcription du phénomène sur les listes électorales tant il est vrai que certains changements ne sont signalés qu'avec retard. Et l'on peut ainsi découvrir des électeurs qui sont étudiant en médecine alors qu'ils sont médecins depuis longtemps... Il ne faut donc pas attendre des listes électorales un tableau précis et strictement daté. Utilisons une métaphore photographique : un instantané, pris à grande vitesse, donne une image nette du sujet mais son environnement est flou mais si l'on diminue la vitesse, la profondeur de champ augmente, le sujet perd en netteté mais l'environnement devient plus visible. Les listes électorales ne relèvent pas de l'instantané mais de la photographie à fort temps de pause...

Connaître les principes qui président à la construction d'un document est indispensable pour l'utiliser mais il faut tenir compte également de sa matérialité et de sa conservation, même pour des documents du XX^e siècle. La présentation matérielle des listes électorales a eu une incidence directe sur la reconstitution des itinéraires individuels. Avant la guerre, le nom des parents de l'électeur est le plus souvent indiqué, ce qui permet de multiplier les vérifications. Après la guerre, les formulaires des listes électorales changent et on ne dispose pour identifier un individu que de son nom, de son prénom -mais l'ordre peut varier- de sa date de naissance ⁴⁹¹. D'où l'importance de la

⁴⁸⁹ La transcription de l'année de naissance et de la commune de naissance peut être l'objet d'erreurs mais elle ne peut, comme celle de la profession, faire l'objet d'une transaction entre la déclaration, la fiche individuelle et la liste électorale proprement dite.

⁴⁹⁰ Les listes sont closes le 31 mars.

⁴⁹¹ Signalons une pratique que je n'avais pas comprise initialement : 12 8tre 1874 signifie 12 octobre 1874 et non pas 12 Août...

qualité de réécriture des employés municipaux... Avant 1930, les listes sont tenues par arrondissement, c'est à dire que les électeurs sont classés par ordre alphabétique pour l'ensemble de l'arrondissement. En tête des registres se trouvent la liste générale, de loin la plus importante, suivie de la liste militaire où figurent les jeunes effectuant leur service national; ils sont également classés par ordre alphabétique. Après 1930, la même structure se retrouve, mais les services municipaux ne classent plus les électeurs par arrondissement mais par bureau de vote dans le cadre de l'arrondissement. Avant 1930, pour le 1^e arrondissement, par exemple, il n'y a qu'une seule liste à consulter pour repérer les électeurs de cet arrondissement, après il y en a 9. Pour l'ensemble de Lyon et de Villeurbanne, on passe de 8 listes alphabétiques à 90... Cette transformation dans la tenue des listes m'a permis d'étudier naguère l'espace urbain lyonnais de manière fine puisque chaque bureau correspond à une surface restreinte et stable de l'ensemble de la ville⁴⁹² mais elle a multiplié les manipulations pour la reconstitution des itinéraires individuels. Cette transformation dans la tenue des listes s'est accompagnée d'une évolution dans la technique même de leur préparation : les listes ne sont plus manuscrites mais dactylographiées et reproduites par l'utilisation de carbones.

Les listes de 1921 sont les plus difficiles à lire. En effet les registres sont, pour six arrondissements sur sept (le cinquième faisant exception) écrits sur du papier pelure qui boit une encre très claire qui a souvent pâli. De plus, certaines feuilles ont fortement jaunies en vieillissant et pour aggraver le tout certains registres paraissent parfois avoir été mouillés, ce qui a contribué à dissoudre l'encre ! Pour traquer l'information, il faut souvent utiliser des feuilles intercalaires opaques pour éliminer la transparence des feuillets, ce qui ne pose guère de problèmes mais souvent, même en s'armant de loupe et de miroir (pour tenter de lire à l'envers lorsque l'encre a traversé le papier pelure) il a été impossible de déchiffrer telle ou telle rubrique.

Le papier pelure ne permet pas d'écrire sur les deux pages des feuilles et certaines pages sont mal coordonnées en raison de l'inversion de cahiers au moment de la reliure. La non-coordination des pages peut entraîner, faute d'attention suffisante, des erreurs importantes, car la page où figurent nom, prénom, âge, commune de naissance, ne correspond pas à celle où sont inscrits arrondissement, département de naissance, profession et adresse⁴⁹³. Outre cette mauvaise coordination des pages spécifique aux listes de 1921, les inversions de cahiers bouleversent l'ordre alphabétique des électeurs⁴⁹⁴. Ces inversions n'ont pas de conséquences lorsque l'on procède à un sondage pour une coupe transversale, puisque le sondage n'est pas fondé sur la liste alphabétique des électeurs mais sur leur nombre, en revanche, lors de la reconstitution de cohortes ce point est très ennuyeux puisque l'ensemble de la recherche repose justement sur l'ordre alphabétique. Dans ce cas là, seule la vigilance peut pallier cette faiblesse de la source mais il serait audacieux de prétendre qu'elle n'est jamais prise en défaut.

⁴⁹² A la Libération, pour tenir compte de l'inscription des électrices, les bureaux ont été divisés en bureau bis et bureau ter mais les services municipaux n'ont pas mis en cause la logique du découpage spatial. Par exemple, le second bureau du 1^{er} arrondissement est divisé en trois, mais les électeurs de ces trois bureaux votent tous au même endroit, au groupe scolaire Victor Hugo, impasse Flesselles. Aujourd'hui le découpage spatial des bureaux de vote de Lyon correspond toujours, dans l'ensemble, à celui de la fin des années 1930. Voir Jacques Le Baron *La vie politique à Lyon aux lendemains de la Libération : le tournant de 1946*. Thèse de 3^e cycle. Université Lyon 2. 1985. Dactylographiée; 2 volumes 186 et 132 p.

Maintenant que les listes électorales sont mieux connues ⁴⁹⁵, il est temps de présenter le passage de la collecte de l'information à la construction des données. Cette opération qui consiste à transformer les informations brutes, nom, date de naissance, lieu de naissance, appellations professionnelles, saisies en alphanumérique, aux données numériques est une étape fondamentale. Le codage des âges, la construction des classes d'âge, celui des lieux de naissance ne pose pas de problèmes trop délicats. En revanche la construction de la nomenclature socio-professionnelle est une étape décisive surtout pour une recherche dont la mobilité professionnelle et la mobilité sociale sont les objectifs essentiels. Le chapitre suivant est entièrement consacré à cette construction.

V. DES SOURCES AUX DONNÉES

Pour passer des sources aux données, il faut coder quatre variables : les âges, les lieux de naissance, les professions et les zones de résidence. Coder les âges, construire les classes d'âge, ne pose aucun problème et je n'en dirais rien ⁴⁹⁶. Je vais exposer dans le présent chapitre les solutions retenues pour le codage des lieux de naissance et des professions, reportant à la troisième partie la justification du découpage résidentiel. En effet, sa présentation se conjugue avec la présentation des résultats des coupes

⁴⁹³ Dans le registre, ADR 3MP 569, on peut repérer pour l'électeur n° 7801, un lieu de naissance Paris qui correspond au département de Savoie ! Dans ce registre, les pages concernant les électeurs 7801 à 7901 ne sont pas coordonnées. Les listes de 1921 ont une autre particularité : figurent à la fin de la liste générale des listes de présumés disparus où les individus sont rayés lorsque la preuve de leur décès a été apportée. Ces listes disent directement la saignée subie par les générations du feu : dans le troisième arrondissement, qui compte alors 18300 électeurs, on en dénombre 497, soit près de 3%. Je n'ai pas retenu ces électeurs lors du sondage effectué dans les listes électorales de 1921. Ces listes de présumés disparus n'existent que dans le troisième et le quatrième arrondissements, ce qui montre, une fois encore, que la tenue des listes n'est pas homogène sur l'ensemble de l'agglomération

⁴⁹⁴ Lorsque l'erreur porte sur un individu qui a été malencontreusement oublié par l'employé, souvent une marque et une note indique à quel endroit de la liste figure l'électeur oublié. Lorsque le problème porte sur plusieurs dizaines d'électeurs, il s'agit le plus souvent de l'inversion de deux cahiers mais il peut aussi s'agir de l'oubli pur et simple d'un ou plusieurs cahiers : tel est le cas dans le registre villeurbannais de 1911 : 1000 électeurs ont disparu ! (ADR3MP413) Un exemple d'inversion : dans les listes du VII^e arrondissement en 1921, on saute de l'électeur n° 7250, Gagnepain Georges, à l'électeur n° 7376, Gauliet Isidore, puis de l'électeur n° 7500, Gaudin Isidore, à l'électeur n° 7251, Gagnepain Pierre, pour revenir enfin de l'électeur n° 7375, Ganivet Eugène, à l'électeur n° 7501, Gaudin Jean-Marie

⁴⁹⁵ Les listes d'additions et de radiations aux listes électorales de 1937 que j'ai utilisées pour la coupe transversale sur les migrations ont les mêmes caractéristiques que les listes électorales de la fin de la période, c'est à dire qu'elles sont tenues par bureaux de vote et dactylographiées. Simplement les employés indiquent la raison de l'addition ou de la radiation. Elles sont présentées plus en détail dans la troisième partie. Voir VIII.B.1 et 2.

⁴⁹⁶ Pour le traitement des coupes transversales, j'ai construit des classes d'âge dont l'amplitude est de cinq ans mais je les ai ensuite regroupées deux par deux pour ne pas trop émettre l'information.

transversales.

A. Lieu de naissance et entrée dans la ville

La taille du lieu de naissance est un indicateur social puissant⁴⁹⁷. Dans mes premières recherches sur Lyon, j'avais distingué quatre types d'habitants. Ceux qui n'étaient pas nés en France métropolitaine, ceux qui étaient nés dans l'agglomération lyonnaise, ceux nés dans des communes rurales et ceux nés dans des communes urbaines. Le critère de distinction des deux dernières catégories était la taille de la commune de naissance. Celles dont la population agglomérée au chef-lieu était inférieure à 2000 habitants en 1896 étaient considérées comme rurales, les autres étaient urbaines⁴⁹⁸.

Pour la présente recherche, j'ai procédé différemment. Le nom des communes de naissance a été saisi en clair puis j'ai recherché la taille de la population des communes effectivement présentes dans les fichiers. Les électeurs sondés de 1896 à 1936 sont nés dans plus de 2600 communes de France⁴⁹⁹. J'ai conservé comme référence la date de 1896 car ce n'est qu'à partir de 1876 qu'est disponible, avec la distinction entre population agglomérée et population éparses, la population de l'ensemble des communes de France⁵⁰⁰. Disposant de cette information pour les communes répertoriées, j'ai ensuite pu distinguer les communes de naissance des non-natifs de Lyon et de Villeurbanne en communes du rural profond (moins de 500 habitants agglomérés au chef-lieu), en communes rurales (de 501 à 1000 habitants agglomérés au chef-lieu), en bourgs ruraux (de 1001 à 2000), en villes (de 2001 à 10000) et en grandes villes⁵⁰¹. Le tableau suivant indique la répartition lors des quatre coupes transversales des communes de naissances

⁴⁹⁷ Voir Alain Girard, *La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets*. PUF, 1961, 335 p. L'auteur remarque la prépondérance des habitants de grandes villes parmi les "personnalités" françaises. Selon le tableau p. 73. dans les communes de moins de 2000 habitants, le taux de "personnalités", est de 1,5 pour 100 000 ; il est de 3,7 pour les communes de 2000 à 20000, de 9,3 pour les communes de 20000 à 100000, de 11,1 pour celles de plus de 100000 et de 18,4 pour Paris. Voir tableau *op. cit.* p. 73.

⁴⁹⁸ J'avais retenu cette date de 1896 car elle correspondait à l'année de naissance moyenne des électeurs de 1936.

⁴⁹⁹ Seules 2553 ont été identifiées avec précision. Il m'a fallu retrouver des lieux-dits qui n'existaient plus en tant que communes. Tel électeur de la Loire dit être né à Valbenoite, tel autre à Charonne dans la Seine alors que ces anciennes communes sont depuis longtemps intégrées à Saint Etienne et à Paris. Soit en raison de la mauvaise lisibilité, d'erreur orthographique ou de risques d'erreur d'identification - il peut y avoir plusieurs Saint-Martin ou Saint-Pierre dans le même département - je n'ai pas pu connaître la population agglomérée au chef-lieu d'une soixantaine de communes. Ces communes constituent l'essentiel des non-réponses. Les électeurs sondés nés hors de la France métropolitaine sont nés dans 110 villes ou villages différents.

⁵⁰⁰ L'âge moyen des électeurs étant 40-42 ans, j'aurais voulu utiliser les résultats du recensement de 1856 pour les électeurs de 1896, ceux de 1872 pour les électeurs de 1911, ceux de 1881 pour 1921 et ceux de 1896 pour 1936. Au demeurant, je ne pense pas que ce raffinement, superflu et impossible à mettre en œuvre, aurait beaucoup changé les choses. Les sondages auxquels je me suis livré entre 1881 et 1896 pour 200 communes de naissance réparties sur l'ensemble du territoire montre que moins d'une dizaine de communes auraient changé de catégorie. Pour les électeurs nés en Alsace-Lorraine, j'ai utilisé les chiffres du recensement de 1921. Les lieux de destination ou d'origine signalés dans les listes d'additions et de radiations aux listes électorales de 1937 ont été codés selon la même méthode mais j'ai utilisé les résultats du recensement de 1936.

des électeurs sondés.

Tableau n° 28 : Taille des communes de naissance des électeurs de 1896 à 1936 (chiffres absolus et pourcentages)

	1896	1911	1921	1936	1896	1911	1921	1936
Non-réponse	14	9	12	6	1,59	0,90	1,12	0,45
Rural profond	236	248	259	292	26,88	24,90	24,27	21,69
Communes rurales	92	97	83	102	10,48	9,74	7,78	7,58
Bourgs ruraux	65	74	82	100	7,40	7,43	7,69	7,43
Villes	69	75	94	124	7,86	7,53	8,81	9,21
Grandes villes	95	100	125	180	10,82	10,04	11,72	13,37
Lyon	297	383	396	493	33,83	38,45	37,11	36,63
Hors-France	10	10	16	49	1,14	1,00	1,50	3,64
Total	878	996	1067	1346	100	100	100	100

Je ne ferai ici qu'un bref commentaire de ce tableau, me proposant de revenir sur le problème après avoir dégagé les grandes caractéristiques de la population lyonnaise. Il faut cependant dès maintenant souligner l'importance des électeurs nés à Lyon et de ceux nés dans de toutes petites communes rurales, de moins de 500 habitants agglomérés au chef-lieu. De manière générale, parmi les non-natifs de Lyon, le rapport entre ruraux et urbains est de l'ordre de 2 pour 1. Ce n'est pas une surprise en un temps où la population urbaine est minoritaire mais il est essentiel de garder en mémoire que les habitants des villes sont souvent nés à la campagne. Leur origine rurale pèse sur leur entrée dans la ville.

B. Les appellations professionnelles et leur classement

Classer les appellations professionnelles, en analyser les régies d'apparition et de disparition en liaison avec les mutations technologiques et les usages sociaux afin de pouvoir construire un code socio-professionnel à la fois précis et utilisable, tels sont les objectifs. La construction du code socio-professionnel est rendue plus ardue par l'impact que la chronologie a sur la sémantique de la langue socio-professionnelle. La dimension temporelle vient compliquer l'ambiguïté qui caractérise toute langue et il est difficile de se montrer, pour reprendre les expressions de Claude Hagège, cryptologue assidu et maître déchiffreur⁵⁰².

Je me propose de décrire par le menu les professions déclarées pour expliciter les raisons des choix effectués, de souligner aussi les cas où j'ai dû trancher sans être certain

⁵⁰¹ J'ai bien entendu distinguer également les électeurs nés à l'étranger et les natifs de Lyon et Villeurbanne. Pour certaines analyses, j'ai regroupé les communes rurales (de 501 à 1000 habitants agglomérés au chef-lieu) et les bourgs ruraux (de 1001 à 2000)

⁵⁰² Voir Claude Hagège, *L'Homme de paroles, contribution linguistique aux sciences humaines*. Fayard 1985. Cité d'après l'édition de poche de 1986. Le problème de l'ambiguïté est abordé p.337 et sq.

d'avoir levé toutes les ambiguïtés. Cette étape de la recherche doit être la plus explicite possible. En effet, ces discussions, hésitations ou interrogations pourront paraître longues, austères et même ennuyeuses - c'est le côté bénédictin du métier d'historien - mais elles doivent être transparentes pour le lecteur⁵⁰³. Cette démarche relève de la critique interne des sources, elle illustre et renseigne sur les usages de la langue socio-professionnelle et souvent, les fréquences d'utilisation des appellations révèlent, par delà les biais afférent à la source, la soudaineté d'une mutation sociale. Ainsi n'est ce pas seulement aux usages de la langue socio-professionnelle que l'on peut attribuer la disparition des électeurs rentiers après le premier conflit mondial⁵⁰⁴, ou celle des électeurs propriétaires⁵⁰⁵ ou bien encore la brusque diminution des tisseurs entre 1896 et 1911, ou au contraire, la nette émergence des électriciens⁵⁰⁶.

De ces mutations, les témoins et les acteurs sont parfois conscients. Ainsi, Emmanuel Vingtrinier, après avoir évoqué les tisseurs de Lyon qui considèrent le vieux mot de canut comme un terme de mépris⁵⁰⁷, annonce, en 1896 : "Dans peu d'années, le dernier canut ... aura disparu."⁵⁰⁸ Les opportunités nouvelles du marché du travail attirent parfois les jeunes mais à l'âge de l'apprentissage, leur père, leur famille, n'acceptent pas toujours, que leurs fils s'engagent dans ces voies nouvelles. Telle est l'expérience vécue par Gaston Lucas. A treize ans, en 1920, le jeune Gaston rêvait d'électricité, essayant même avec ses copains de fabriquer un poste T.S.F. mais son père ne voyait aucun avenir dans cette branche. "Electricien ! Tu te rends compte, mais ce n'est pas un métier

⁵⁰³ Voir à ce propos l'article important de Gérard Bouchard, "L'utilisation des données socio- professionnelles en histoire : le problème de la diachronie", *Histoire sociale-Social History*, vol.XVI,n°32, novembre 1963, p.429-442. L'auteur évoque les ambiguïtés qui pèsent souvent sur les codes empiriques construits par les historiens et plaide pour une utilisation de la Classification canadienne descriptive des professions, l'équivalent de notre code IINSEE. Cet article se caractérise par une vigueur de ton assez peu commune, il en précise les enjeux p.430-431 : "Le problème de l'évaluation scientifique du contenu des professions anciennes à des fins de classement est crucial et on doit se surprendre qu'il n'ait pas fait l'objet de recherches plus approfondies parmi les historiens. Le plus grand nombre d'entre eux en effet donnent leur classement comme allant presque de soi, une fois énoncées les diverses catégories entre lesquelles les professions doivent se répartir. C'est ainsi qu'on aura, par exemple pour le XIXe siècle, les catégories socio-professionnelles "spécialisées", "semi- spécialisées" et "non-spécialisées" : il est bien évident qu'à moins de pouvoir s'appuyer sur des critères et des échelles d'évaluation assez fines (contemporaines ou non), le chercheur est forcément livré à des procédés incertains où entre une part considérable d'intuition, d'improvisation, voire de contradiction. Ces trois catégories appellent en effet une connaissance des métiers anciens qui paraît impossible à reconstituer avec une précision suffisante, comme le sait quiconque s'est livré à ce genre d'exercice... Tout ceci fait douter à bon droit des résultats ainsi fondés..."

⁵⁰⁴ Comme on peut le voir dans le dictionnaire des professions, publié en annexe n° 27, on compte 12 rentiers (groupe 11, code 35) en 1896, 11 en 1911, 3 en 1921 et un seul en 1936

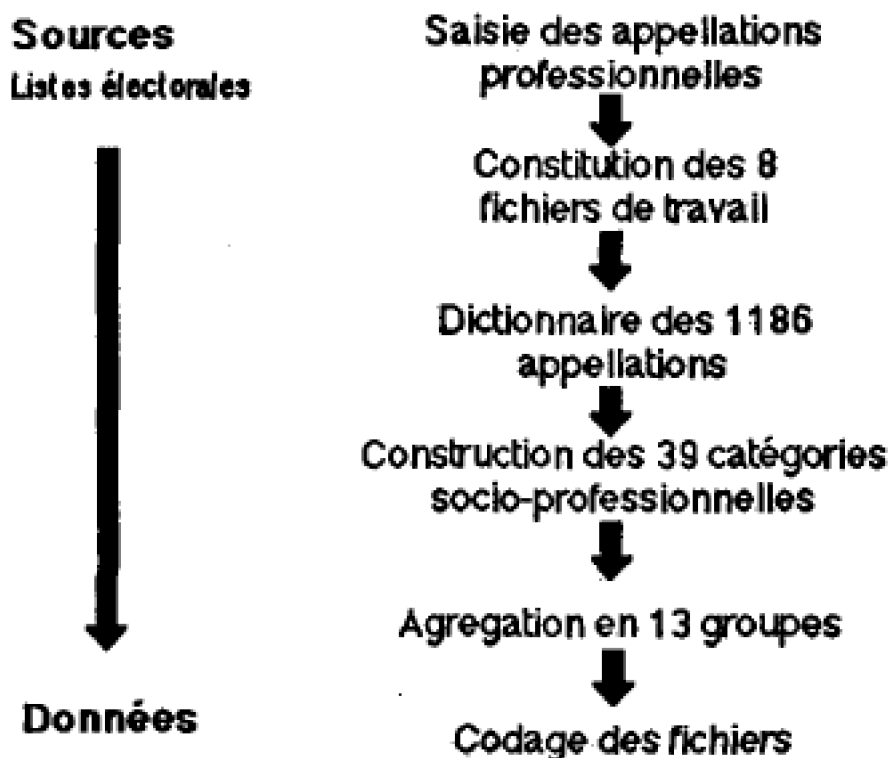
⁵⁰⁵ Les propriétaires (groupe 11, code 35) sont au nombre de 6 en 1911 et de 2 en 1921

⁵⁰⁶ Les tisseurs (groupe 7, catégorie 25) passent de 56 à 14 entre 1896 et 1911. Aux mêmes dates.les électriciens passent de 1 à 7.

⁵⁰⁷ Cette appellation n'est pas attestée dans les listes électorales

!" et il devint apprenti dans un atelier de serrurerie.⁵⁰⁹

Le code socio-professionnel est ici construit a posteriori, en fonction des appellations effectivement rencontrées. Le croquis suivant précise les étapes successives de ce passage des sources aux données.



Croquis n° 43 : Des sources aux données : les étapes du codage social

Dans ma thèse de 3^e cycle je n'avais pu procéder de la sorte et le dictionnaire des professions avait été construit à priori. Grâce aux possibilités qu'offre la micro-informatique, j'ai suivi une démarche différente. L'établissement des listes, les hésitations de codage, les multiples essais grèveraient énormément le budget d'une recherche qui utiliserait les services d'un centre de calcul, mais cela devient relativement facile grâce à la micro-informatique. Les hésitations, tâtonnements et interrogations d'un chercheur en sciences humaines, souvent mal perçues par un analyste programmeur et

⁵⁰⁸ Emmanuel Vingtrinier, *La vie Lyonnaise, Autrefois-Aujourd'hui*, circa 1896 réédition 1983, Les éditions du Lyon, Lyon. p. 217. Voir aussi G.d'Avenel, *Le mécanisme de la vie moderne*, A.Colin, 1900. Dans le chapitre consacrée à la soie, l'auteur emploie systématiquement le terme canut. Il souligne aussi la fin prochaine de la fabrique. "Cette organisation défectueuse, dont je parle au présent, ne sera bientôt plus du reste qu'un souvenir" (p. 247) Le même auteur donne, p. 264-265, une bonne description de l'activité du liseur de dessins; Dans *Espace social...op. cit.*, l'échantillon portait sur 15502 électeurs et le terme canut ne fut attesté qu'une seule fois

⁵⁰⁹ Gaston Lucas, *serrurier*, p. 25-26

de surcroît coûteuses (multiples lectures du marne fichier), deviennent désormais possibles, les coûts se réduisant au temps du chercheur⁵¹⁰. Cette conquête de l'autonomie permet d'affiner sa connaissance du sujet. Aujourd'hui l'historien doit compter sur ses propres octets !

1. Le dictionnaire

Le dictionnaire des professions publié en annexe permet l'étude de l'apparition et de l'amenuisement des appellations professionnelles. Ce tableau est entièrement construit à partir des sondages effectués dans les listes électorales ou dans les documents annexes, listes de radiations et listes d'additions de 1937, qui enregistrent les mouvements survenus au cours de l'année 1936. Les quatre premières colonnes sont le résultat des coupes transversales effectuées par sondage au 1/100 dans les listes de 1896, 1911, 1921 et 1936. Elles concernent toute la population électorale de Lyon et Villeurbanne, tous âges confondus. La colonne suivante est également le résultat d'une coupe transversale et concerne les électeurs rayés des listes électorales soit à la suite de leur changement résidentiel intra-urbain soit en raison de leur départ de l'agglomération. Se trouve ensuite la colonne symétrique de la précédente mais consacrée aux électeurs ajoutés sur les listes électorales soit en raison de leur changement résidentiel intra-urbain soit en raison de leur arrivée à Lyon ou Villeurbanne⁵¹¹. Le statut des quatre premières colonnes est tout à fait similaires. Le caractère permanent des listes électorales intervient dans la manière dont sont déclarées et enregistrées les appellations professionnelles. Il en va différemment pour les résultats obtenus à partir des listes de radiations et surtout des listes d'additions, plus strictement datées. Il semble clair que l'électeur qui est rayé par les services municipaux à la demande d'une autre municipalité conserve dans la liste de radiations la profession sous laquelle il était inscrit auparavant, souvent depuis de nombreuses années. Ainsi, lorsque Marcel Allagnat, né à Dolomieu dans l'Isère, en 1909. quitte son logement du 10 rue Jean Jullien dans le quatrième arrondissement, il est inscrit comme lithographe mais lorsqu'il s'inscrit sur les listes électorales du premier arrondissement, il habite désormais 7 rue Diderot, il déclare être peintre⁵¹². De même, lorsque Michel Francisque Masson quitte le quatrième arrondissement, il est inscrit comme garçon de peine mais c'est en tant que concierge qu'il devient électeur dans le premier arrondissement⁵¹³. Au contraire, celui qui se fait ajouter, doit lui-même, par une démarche volontaire demander son inscription sur les listes et la profession qu'il indique

⁵¹⁰ Le même sentiment est partagé par les historiens qui utilisent la micro-informatique plutôt que les services d'un centre de calcul. Martine Acerra en témoigne dans sa contribution à la table ronde d'octobre 1984, "Le vaisseau de guerre, objet prosopographique et informatique" (in *Informatique et Prosopographie*, CNRS, 1985) lorsqu'elle évoque p.232 "la micro-informatique permet de tâtonner, de tester une sortie, de recommencer en cas d'erreur ou d'insatisfaction ... le tout à peu de frais"

⁵¹¹ Dans les listes de radiations ou d'additions, le sondage n'a pas porté sur les électeurs dont la présence sur la liste correspondait à l'enregistrement du mouvement naturel (décès pour les listes de radiations, arrivée à l'âge adulte pour les listes d'additions) ou à des motifs liés au droit électoral (naturalisations, faillites,...). Le sondage n'a porté que sur les électeurs mobiles. C'est un sondage au 1/5.

⁵¹² Listes de radiations, quatrième arrondissement ; Listes d'additions, premier arrondissement, troisième bureau.

alors est celle du moment. Les appellations les plus "à jour" sont celles que fournit cette sixième colonne à partir des listes d'additions.

Les colonnes suivantes indique la fréquence des appellations dans les listes électorales pour les électeurs de la première et de la seconde cohorte présents aux dates indiquées. Il est ainsi possible de suivre l'émergence ou la disparition d'appellations dans ces deux générations mais je n'utiliserai ces informations que de manière complémentaire fondant l'essentiel de mes remarques sur les six premières colonnes. Les professions sont classées par groupe professionnel, catégories socio-professionnelles (CSP) et à l'intérieur de chaque CSP, par ordre alphabétique.

Pesée globale et évolution de la langue socio-professionnelle

Tableau n° 29 : Effectifs et nombre d'appellations par groupes professionnels ⁵¹⁴

Nombre d'individus						
groupe prof.	L 1896	L 1911	L 1921	L 1936	RAD	ADD
agriculteurs	19	19	9	11	9	7
négociants, indust.	32	29	38	35	28	29
cadres supérieurs	25	46	55	79	69	74
techniciens, c.mov.	38	47	57	100	107	120
employés	136	220	221	229	187	176
petits commerçants	84	85	81	117	74	110
ouv ou artisans	214	196	167	202	119	122
ouvriers	164	173	247	339	240	275
manœuvres	44	38	58	63	53	70
services publics	32	50	61	94	72	95
service	31	48	31	38	36	53
retirés	26	25	10	21	20	33
divers	33	17	32	18	27	21
total	878	996	1067	1346	1041	1185

⁵¹³ Listes de radiations, quatrième arrondissement ; Listes d'additions, premier arrondissement, huitième bureau.

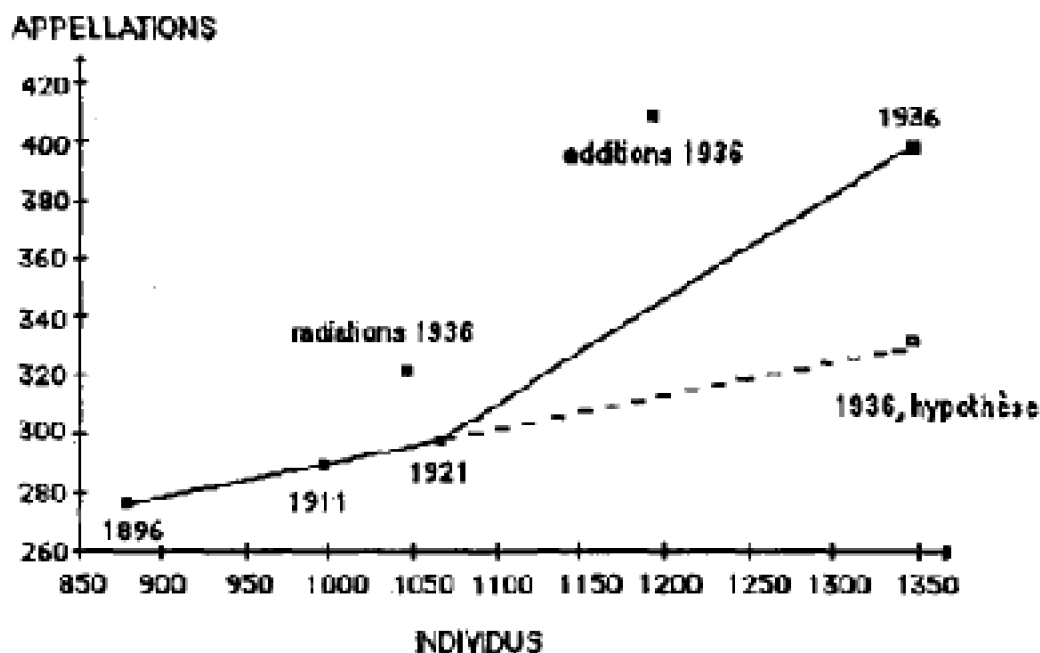
⁵¹⁴ La logique de la délimitation de ces groupes professionnels est explicitée ci-après.

Nombres d'appellations						
groupe prof.	L 1896	L 1911	L1921	L 1936	RAD	ADD
agriculteurs	3	4	2	6	4	2
négociants, indust.	12	16	18	19	13	17
cadres supérieurs	11	23	16	41	19	34
techniciens, c.moy.	19	21	20	39	37	47
employés	22	22	20	26	36	45
petits commerçants	31	33	32	42	28	35
ouv ou artisans	58	54	56	56	42	43
ouvriers	79	71	86	100	87	102
mancœuvres	7	4	7	8	4	11
services publics	12	16	15	23	21	20
service	4	9	8	10	5	17
retirés	8	10	7	17	14	25
divers	11	6	11	10	11	13
total	277	289	298	397	321	411

L - Listes électorales, RAD » listes de radiations, ADD - listes d'additions

Le tableau rassemble les individus classés dans les différents groupes professionnels et le nombre d'appellations effectivement rencontrées lors du dépouillement des listes électorales.

Quelques 1200 appellations différentes ont été recensées. Dans les quatre coupes, 59 à 61% des appellations ne sont utilisées qu'une seule fois, ce qui souligne l'importance du travail d'agrégation dans la constitution de la nomenclature socio-professionnelle. Le nombre d'appellations différentes déclarées passe de 277 en 1896 à 397 en 1936. Le graphique suivant met en évidence les relations qui existent entre le nombre d'individus sondés et le nombre d'appellations différentes rencontrées.



Croquis n° 44 : Nombre d'appellations et nombre d'Individus sondés

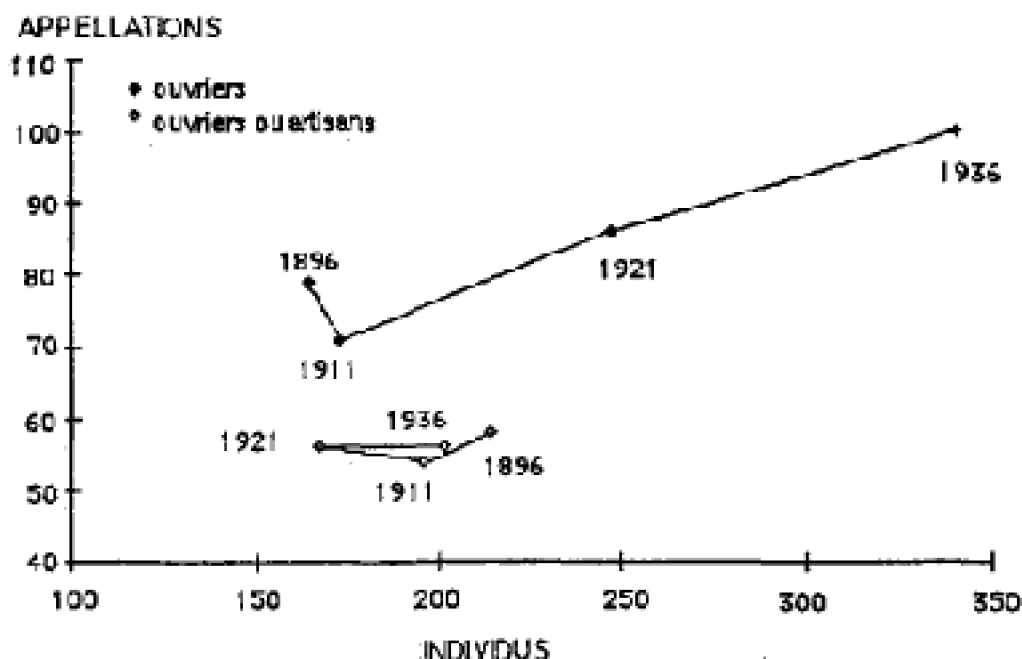
Le simple rapport entre nombre d'appellations et nombre de sondés - il est de 3,1 en 1896, de 3,4 en 1911, de 3,5 en 1921 et de 3,4 en 1936 - ne permet pas de mettre en évidence une quelconque évolution. En revanche, le graphique montre bien la relation linéaire qui existe entre le nombre d'individus sondés et le nombre d'appellations rencontrées en 1896, 1911 et 1921. Dans l'hypothèse de la poursuite de cette relation, il aurait dû y avoir en 1936, 330 appellations différentes correspondant aux 1346 électeurs sondés, or il y en a 397. Cette nette différence signifie que les électeurs utilisent des appellations de plus en plus spécifiques pour se définir.

Les listes de radiations et surtout les listes d'additions confirment cette forte progression du nombre des appellations utilisées. Si la même relation avait été respectée, il y aurait eu 295 et non 321 appellations pour les 1041 électeurs radiés et 305 et non 411 appellations pour les 1185 électeurs ajoutés. Ces comparaisons entre chiffres hypothétiques et chiffres réels soulignent et démontrent le caractère plus "à jour" des listes d'additions.

Il est donc clair que les années trente marquent une rupture dans la manière de se dire, les individus usent d'appellations plus spécifiques pour se définir et nous verrons que les appellations les plus indéterminées enregistrent un net recul.

La richesse sémantique des appellations est très différente d'un groupe professionnel à l'autre. Peu nombreuses chez les employés, les appellations sont très diverses dans le monde du travail manuel ou chez les cadres. Les groupes qui connaissent une expansion constante pendant toute la période enregistrent, conjointement à leur progression numérique, une augmentation du nombre des appellations, signe d'une complexité accrue de la manière de se dire, liée, sans doute, à la complexité croissante du secteur concerné. Anticipons un peu sur la définition du groupe ouvrier et du groupe ouvrier ou artisan et

observons la relation entre appellations et individus dans ces deux groupes.



Croquis n° 45 : Appellations et individus dans deux groupes professionnels

Les relations sont à l'évidence opposées dans les deux groupes. Chez les ouvriers, le nombre d'appellations progressent en même temps que le nombre d'individus alors que chez les ouvriers et artisans, le nombre d'appellations est pratiquement indépendante du nombre d'individus observés⁵¹⁵. Bien entendu, je n'ai pas construit la nomenclature pour arriver à des types de relations aussi opposés, ce qui m'a guidé, c'est une logique sémantique et technologique : les ouvriers ou artisans correspondent aux appellations des métiers traditionnels - type serrurier - où l'individu peut travailler à son compte ou être l'employé d'autrui. Au contraire, les ouvriers rassemblent les appellations correspondant à des activités salariées, effectuées dans des ateliers ou des usines, type ajusteur. A l'évidence, les critères de sélection des deux groupes ont bien fonctionné...

2. La construction de la nomenclature socio-professionnelle

La liste des professions déclarées m'a servi à construire la nomenclature socio-professionnelle. Les professions sont classées par groupes et par CSP. Les 39 catégories socio-professionnelles (CSP) reprennent, dans l'ensemble, les CSP définies par le code socio-professionnel de l'INSEE, elles ont servi à établir une première classification, puis elles ont été regroupées en 13 groupes distincts. En pratique, je n'ai utilisé, sauf exception, que les groupes pour la suite de cette recherche.

La présence, l'absence, l'apparition ou la disparition d'appellations professionnelles peuvent être utilisées non pas comme l'indicateur d'une chronologie précise des façons

⁵¹⁵ Pour les ouvriers la relation est du type $y = ax + b$ alors que pour les ouvriers ou artisans elle est du type $y = k$.

de se dire ou des innovations techniques et organisationnelles mais plutôt comme le signe de leur généralisation ou de leur déclin. En effet pour qu'une nouvelle appellation ait des chances d'être repérée dans un sondage, il faut que quelques centaines d'électeurs l'utilisent⁵¹⁶.

Ce corpus peut aussi permettre de distinguer les appellations utilisées par les observateurs sociaux et celles qu'emploient les intéressés eux-mêmes, ou du moins après filtrage par les services municipaux. Ce point est délicat, mais l'absence complète dans les listes électorales d'appellations telles que canut ou soyeux, pourtant maintes et maintes fois utilisées dans les descriptions lyonnaises de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e ne relève pas du hasard.

3. Les agriculteurs

Le premier de ces groupes renvoie à deux catégories et ne pose guère de problèmes, il rassemble les agriculteurs et les salariés de l'agriculture. Deux appellations sont particulièrement usitées : agriculteur et jardinier. L'appellation peut-être plus valorisante d'horticulteur n'apparaît qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, ainsi que celle de rosieriste⁵¹⁷. Ce groupe enregistre un déclin constant mais ce phénomène ne doit pas masquer le caractère rural d'une grande partie de l'espace urbain, surtout sur la rive gauche du Rhône où les jardins voisinent avec les quelques grandes opérations de construction qui surgissent dans les années 1930, les Gratte-ciel de Villeurbanne et le Quartier des Etats-Unis, dû à Tony Garnier, dans la partie sud-est de Lyon.

4. Négociants et industriels

Composé de la catégorie industriels et de la catégorie négociants et gros commerçants, il constitue le sommet de la hiérarchie sociale et son rôle est important dans une étude de la mobilité professionnelle et sociale. Ce groupe est délicat à délimiter car les frontières entre petit et grand commerce, commerce et négoce, petite industrie et artisanat sont fluides, évolutives, difficiles à cerner de manière incontestable. La difficulté de ces distinctions est d'ailleurs soulignée dans le code INSEE. Afin de pallier ces difficultés, les rédacteurs de ce code indiquent qu'il convient d'utiliser une information supplémentaire, le nombre de salariés de l'employeur⁵¹⁸. Il ne m'est pas possible de connaître ce nombre et donc la classification ne repose ici que sur la seule appellation.

⁵¹⁶ La marge d'erreur des quatre sondages n'est pas constante puisqu'elle dépend des effectifs sondés mais ses variations sont très limitées car l'augmentation des effectifs entre chaque sondage n'est pas très forte. *Grosso modo*, si une appellation compte un seul individu, cela signifie que l'effectif dans la population sondée varie entre 0 et 300, si l'effectif dans le sondage est de 10, cela signifie que l'effectif dans la population sondée varie entre 500 et 1500... cela revient à dire qu'en présence d'une appellation usitée une seule fois, il faut se montrer très prudent. Le repérage d'une appellation telle que "curé au Prado" ou "concierge au bon lait" relève du hasard.

⁵¹⁷ Dans le *Dictionnaire des professions* publié sous la direction d'Edouard Charton, Hachette, 3^e édition, 1880, 557 p, on trouve l'appellation horticulteur avec les précisions suivantes "la profession d'horticulteur comprend : le jardinier potager, le jardinier maraîcher, le jardinier fleuriste, le jardinier pépiniériste." p.254. En fait si jardinier est fortement usité, horticulteur est beaucoup plus rare et tardif. Il faut distinguer les usages extérieurs aux professions des appellations utilisées par les intéressés eux-mêmes.

La catégorie des industriels, telle que je l'ai définie, se distingue de toutes les autres catégories par la dispersion de ses appellations. J'ai indiqué précédemment, qu'il y avait en moyenne dans les coupes transversales effectuées par sondage, une appellation professionnelle pour trois individus. Pour les industriels, il y en a pratiquement une pour chaque individu avant le premier conflit mondial et une pour deux après⁵¹⁹. La manière de se dire apparaît pour ces électeurs, très particulière. Chaque patron a tendance à individualiser son activité, à ne pas employer une appellation générale mais à la préciser. Comment interpréter ce fait ? Est-il dû à l'étroitesse de l'échantillon ? La chose est possible mais elle n'explique pas tout. Le fait se retrouverait pour les négociants, or il n'en est rien. Cette multiplicité des appellations spécifique est-elle un comportement social ? La manifestation de l'extrême spécialisation de la production fondée sur un savoir technique familial ? Ou la volonté consciente de chaque individu de s'extraire d'un groupe et de marquer son indépendance ? Impossible de trancher. Il est, cependant, notable que l'appellation fabricant, très souvent usitée dans les journaux, dans les ouvrages d'époque, n'est jamais employée seule, elle est toujours suivie du nom du produit fabriqué et le terme générique d'industriel ne se développe qu'après le premier conflit mondial⁵²⁰.

Cette dispersion des appellations souligne l'importance du travail d'agrégation dans la construction de la catégorie. J'ai pris pour règle de considérer comme industriels tous les fabricants, indépendamment du produit fabriqué. Cette règle est critiquable. Des artisans sont certainement classés dans cette catégorie mais en l'absence d'autres critères, se fonder sur le produit fabriqué aurait conduit à un flou résultant de ma seule appréciation. Corsets, cravates, soierie, chapeaux, limes, gants, jouets, boutons, bronze d'église, galoches, navettes, peignes (pour le tissage), eaux minérales, chaises en rotin, ornements en zinc ... comment fonder une hiérarchie sociale sur un tel inventaire ? Mais entre un fabricant de chapeaux et un chapelier (classé dans le groupe ouvrier ou artisan), entre un fabricant de navettes et un navetier, un fabricant de peignes et un peignier, les différences sont sans doute ténues et les limites fluides.

Le même type de difficultés existe pour la catégorie du négoce mais à un degré moindre car la dispersion des appellations est ici beaucoup plus faible. En 1896, il y a une seule appellation pour près de cinq électeurs, une pour trois en 1911 et 1921, et une pour deux en 1936. La tendance est exactement inverse à celle constatée pour la catégorie précédente. Cette évolution s'explique uniquement par la présence d'un terme générique, négociant, le plus souvent employé sans autre spécification. Alors que la dispersion des activités caractérise les fabricants, le seul critère du négociant, critère ancien, c'est de

⁵¹⁸ INSEE, *Code des catégories socio-professionnelles*, 135 p. Imprimerie Nationale, 6^e édition, 1977. Ces développements se trouvent p. 24. Pour l'INSEE, un industriel emploie plus de 5 salariés, un artisan moins.

⁵¹⁹ Dans la liste des appellations professionnelles des membres des grands cercles, celles des industriels sont moins dispersées que dans les sondages généraux. Il y a une appellation pour deux individus en 1906 et une pour trois en 1936. La diminution du nombre d'appellations dans le groupe industriel est due précisément à la généralisation du terme industriel après la première guerre mondiale.

⁵²⁰ La liste des appellations des grands cercles confirme tous ces points. Fabricant utilisé seul n'a été repéré que 2 fois sur 458 observations. Voir annexe n° 5.

manier l'argent. Cette vieille tradition lyonnaise, née aux temps où les Lombards avaient pignon sur rue, à quelques pas des quais de Saône, au pied de la colline de Fourvière, s'évanouit au XX^e siècle. En effet, l'appellation négociant très fréquente au début de la période est beaucoup plus rare à la veille de la seconde guerre mondiale d'où la dispersion plus grande à la fin de la période.

J'ai également décidé de classer dans cette catégorie courtiers et commissionnaires⁵²¹, marchands en soie ou en soierie et quelques marchands dont le titre était suivi de "en gros", tels les marchands de vins en gros. Un cas m'a beaucoup retenu et souligne les difficultés d'une telle classification. Il s'agit des fourreurs. Pour le Littré, fourreur signifie marchand de fourrures, mais les autres dictionnaires du XIX^e et en particulier le Larousse⁵²², donnent une définition plus ambiguë : "celui qui achète, vend ou apprête les peaux garnies de poil", et le Robert conserve pour le XIX^e siècle le double sens de confection et de vente. Cette ambiguïté existe aussi dans l'ouvrage de Barberet sur le travail en France. Ce dernier différencie huit catégories ouvrières (tireurs de peaux, dérayeurs, fourreur-découpeurs...) et six catégories de patrons (apprêteurs de pelleteries, négociants fabricants, lustreurs ...) et dans toutes les pages, fort précises, qu'il consacre à ce sujet, confection et vente sont constamment entremêlées⁵²³. Vu le faible nombre de fourreurs, étant donné aussi que lorsque j'ai pu comparer pour le même individu l'appellation dans les listes nominatives du recensement et celle des listes électorales, il y avait correspondance entre fourreur et marchand de fourrures, j'ai décidé de classer ces individus dans la catégorie des négociants.

Aujourd'hui encore, la perception des fourreurs est ambiguë et liée à la visibilité de cette activité, visibilité accentuée par la publicité hivernale qui s'affiche sur les murs des grandes villes, où un nom de personne est suivi de fourreur (très rarement de marchand de fourrures). J'ai d'ailleurs observé, à Lyon, sur la porte d'un magasin luxueux, à l'évidence propriété d'un gros commerçant, l'inscription artisan fourreur. A deux pas de là, se trouve un magasin beaucoup plus modeste. Le propriétaire travaille cuirs et peaux dans son arrière-boutique, mais sur sa devanture, on peut lire fabricant... Certes, l'attrait du travail à l'ancienne peut expliquer le terme artisan mais ce n'est que souligner à nouveau la fluidité d'une langue marquée par le prestige associé à certaines appellations et l'utilisation commerciale qui en est faite indépendamment de sa signification initiale. Le

⁵²¹ Les ambiguïtés de la langue socio-professionnelle et les connotations que peuvent apporter une apposition apparaissent bien avec cette appellation. Commissionnaire utilisé seul renvoie à une sorte de commis subalterne et le code INSEE le classe dans la catégorie "autre personnel de service" (code 72) à l'égal du coursier. Mais suivi de bestiaux ou de soierie, la connotation est différente et j'ai classé ces appellations dans la catégorie négociants. Il y a parmi les professions des membres des grands cercles des commissionnaires en marchandises, en soie. Voir annexe n° 5. Notons également que commissionnaire-messager signifie alors transporteur.

⁵²² Larousse du XIX^e. tome 8. p.685

⁵²³ Joseph Barberet, *Le travail en France*, tome 1. p. 68-78. Selon l'auteur, les fourreurs étaient autrefois " d'une saleté repoussante" mais cela a disparu dans les années 1880. A cette date, on travaille, en France, le lapin, la fouine, le putois, le renard et la loutre de rivière en particulier dans le Rhône, la Manche, les Landes et la Bretagne ; en 1880 il y aurait 6000 ouvriers de la pelleterie en France dont 4000 à Paris et 2000 répartis entre Lyon, Bordeaux. Marseille, Troyes et Sens.

même type d'ambiguïté existe pour diamantaire ou lapidaire, à la fois tailleur et vendeur de diamants. Si la vente est ancienne, la taille est très récente en France. "Il n'y a guère qu'une trentaine d'années que la taille du diamant fut introduite en France... En 1872, un seul français connaissait la taille du diamant et en 1885, nous pouvons en compter plus de quatre cents ⁵²⁴ ." Mais le poids des diamantaires est si faible que l'influence d'une erreur de codage serait nulle. Il en va différemment dans le secteur de la bijouterie. S'il est marchand, le code INSEE, classe le bijoutier dans la catégorie des gros commerçants mais, en fonction du statut, le bijoutier peut être petit commerçant, lorsqu'il est en même temps horloger, mais il peut également être classé comme industriel, artisan, ouvrier et même manœuvre ⁵²⁵ .

J'ai là aussi été obligé de trancher. J'ai choisi de classer les bijoutiers parmi la catégorie ouvriers ou artisans me fondant sur le témoignage d'un bijoutier actuel qui évoque le travail de son grand-père dans les années 1900. "Mon grand-père est natif du Bugey; il s'est installé à la Croix-Rousse avec une gérance de magasin. Il a commencé à être gérant. Quelque temps après, il a créé son fonds dans une toute petite boutique. Il était exclusivement artisan..., c'est à dire qu'il faisait des réparations de montres et, comme bijoux, il avait les bijoux de sa mère en vitrine. Il se procurait des bijoux à la demande de ses clients. En écartant les bras, il touchait les murs du magasin. Il avait une soupente et il travaillait en haut." Après un passage à la Guillotière, il se réinstalle à la Croix Rouse. "Il s'est installé ici autour de 1920, par là... Le magasin était divisé en deux : ma grand-mère faisait la coiffure d'un côté et mon grand-père toujours ses réparations et un peu de vente de l'autre côté." ⁵²⁶

Le groupe des négociants et industriels tel qu'il vient d'être défini est un groupe peu nombreux, environ 3% des électeurs. Si la légère tendance à la diminution n'est pas absolument certaine, vu la marge d'erreur qui pèse sur les sondages, il est sûr en revanche que l'évolution de la composition interne du groupe s'est transformée ⁵²⁷ . En 1896, on compte *grosso modo un* industriel pour deux négociants, à la veille et au lendemain de la guerre, les deux catégories s'équilibrent mais en 1936, on compte désormais deux industriels pour un négociant. Cette émergence des industriels, cette différenciation progressive du milieu flou du négoce, n'est pas un phénomène spécifiquement lyonnais mais semble se retrouver dans l'ensemble des grandes villes Françaises ⁵²⁸ .

5. Cadres supérieurs et professions libérales

⁵²⁴ J Barberel, *op. cit.* tome 1, p. 193 et sq.. Le premier français, tailleur de diamants, serait Ch. Roulina, qui avait été l'apprenti d'ouvriers hollandais à la fin du Second Empire

⁵²⁵ INSEE, code *socio-professionnel*. *op. cit.* p. 121.

⁵²⁶ Chantal Rittaud-Hutinet, *Mémoire vivante de la Croix-Rousse*. CNRS, 1982, p.90-91. Pour les bijoutiers, je n'ai pas pu, comme pour les fourreurs, m'appuyer sur le résultat du flou d'appellation.

⁵²⁷ L'enquête complémentaire sur les grands cercles confirme la même tendance : la diminution des négociants et la forte progression des industriels.

Le troisième groupe est celui des cadres supérieurs. Aux catégories que le code INSEE range dans le groupe des professions libérales et cadres supérieurs (professions libérales, professeurs, professions littéraires et scientifiques, ingénieurs, cadres administratifs supérieurs), j'ai ajouté les étudiants⁵²⁹ ..

Ce qui caractérise ce groupe pris dans son ensemble, c'est sa forte progression. En chiffres absolus, son effectif triple, passant de 25 individus en 1896 à 79 en 1936, et en chiffres relatifs, il passe de 3% des électeurs à 6%. Les incertitudes de classification sont plus faibles que pour les négociants et industriels dans un groupe où chaque appellation est portée en moyenne par deux électeurs durant toute la période considérée mais derrière cette moyenne apparaît en filigrane, à la fin de la période, une tendance à la reconnaissance de la spécificité liée à la conquête du titre. Le fait semble clair pour les ingénieurs dont on sait le rôle central dans l'émergence du groupe cadre.

Pour les ingénieurs, cette conquête de la précision est provoquée par les conséquences de "l'inflation d'ingénieurs" pour reprendre l'expression de Liouville, centralien et président de l'Union Sociale des Ingénieurs Catholiques (USIC)⁵³⁰. Cette inflation, un autre ingénieur devenu romancier, Marcel Prévost, la fait commencer à la fin les années 1880 lorsqu'il évoque "le titre d'ingénieur, aujourd'hui tellement vulgarisé qu'on cherche à en réglementer le sens et l'usage"⁵³¹. Ce souci de contrôle aboutit à la loi du 10 juillet 1934 qui met en place une commission des titres qui dresse la liste des 88 écoles qui délivrent les diplômes exigés pour bénéficier de l'appellation ingénieur. Cette tendance à la fermeture du groupe n'est d'ailleurs pas spécifique à la France⁵³².

Les résultats enregistrés par les sondages donnent la mesure de cette inflation d'ingénieurs. Aucun électeur ne se dit tel en 1896, mais ils sont quatre en 1911 (soit 0,4%) neuf en 1921 (soit 0,8%) et 16 en 1936 (soit 1,2%)⁵³³. Par ailleurs, les ingénieurs sont particulièrement nombreux parmi les électeurs mobiles (16 sont rayés et 27 sont ajoutés).

⁵²⁸ Voir Yves Lequin in *Histoire de la France urbaine*. tome 4, p. 485 et sq. Adeline Daumard, *Les bourgeois de Paris au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1970, p. 48-49, constate qu'à Paris, en 1847 : "La titulature désignait plus de négociants que d'industriels, mais elle était parfois trompeuse : les deux types d'activité étaient souvent confondus."

⁵²⁹ Le poids des étudiants ne devra pas être oublié lors de la lecture de certains traitements statistiques.

⁵³⁰ cité in Luc Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*. 1982, p.122

⁵³¹ Marcel Prévost. *Polytechnique*, roman paru en 1931 est cité in *Clefs pour l'histoire du syndicalisme cadre* sous la direction de Marc Descotes et Jean-Louis Robert, p. 17

⁵³² Voir sur ce point la comparaison internationale à laquelle se livre André Grelon, "L'évolution de la profession d'ingénieur en France dans les années 1930, André Grelon (ed.) *Les ingénieurs de la crise, titre et professions entre les deux guerres*, Paris. Editions de l'EHESS, 1986, p. 7- 32. L'auteur écrit p. 21 : "Finalement, le principal point commun de ces techniciens qualifiés est qu'ils sont touchés par la crise économique et qu'il leur faudra obtenir, de leurs gouvernants, des moyens de protection. Ces moyens diffèrent selon les caractéristiques nationales, mais ils visent au même but : restreindre l'accès, sinon à la profession, du moins au titre : en Angleterre, c'est l'octroi de la Charte pour les sociétés d'ingénieurs, en Belgique, c'est la loi du 11 septembre 1933, en Espagne, le décret du 14 mars 1933, en Italie, la loi Gentile... Partout des modalités législatives ou administratives entraînent un repli sur soi."

Parallèlement à cette progression numérique, l'utilisation du titre complet devient plus fréquente l'apparition, surtout parmi les électeurs mobiles. Ces nouvelles appellations, plus précises, font directement référence à l'école suivie, par exemple l'Ecole Centrale de Lyon (ingénieurs ECL). Si la remarque du dictionnaire de professions - "le public français est habitué à voir le titre d'ingénieur suivi d'une qualification qui précise sa carrière spéciale"⁵³⁴ - ne semble pas confirmée avant le premier conflit mondial, la situation change pendant les années 1930. Les effets de la loi du 10 juillet 1934 qui postule que -"Les personnes qui s'intituleront ingénieur diplômé devront faire suivre immédiatement cette mention d'un des titres d'ingénieurs créés par l'Etat ou reconnus par l'Etat...Le titre sera désigné en entier ou à l'aide d'abréviation officiellement admises"⁵³⁵ sont perceptibles en 1936 mais les listes électorales sont lentes à enregistrer les nouveautés : plus des deux tiers des électeurs sont toujours inscrits comme ingénieur sans aucune précision. Cette tendance, liée à l'exigence du diplôme, n'entre réellement dans les faits, et dans le droit, qu'avec la publication des arrêtés Parodi-Croizat en 1946 qui établissent des classifications destinées au calcul des salaires de chaque catégorie professionnelle⁵³⁶.

Le seul goût de la précision, mais peut-être s'agit-il d'une imitation du modèle ingénieur, explique que l'on abandonne souvent en 1936, le terme générique d'étudiant pour des formules plus précises telles qu'étudiant en lettres, étudiant en sciences, étudiant en médecine, étudiant en chimie... Cette recherche de la précision peut éventuellement se doubler de la recherche d'une gratification symbolique. Tel est peut-être le cas des professeurs. Alors que jusqu'en 1936, l'appellation professeur est la seule usitée, apparaissent dans les listes électorales et dans les listes d'additions et de radiations les expressions "professeur au lycée", et plus encore "professeur au lycée du Parc" et "professeur au lycée Ampère"...

6. Techniciens et cadres moyens

J'ai repris la définition de ce groupe telle qu'elle figure dans le code INSEE, associant instituteurs, services médicaux et sociaux, techniciens⁵³⁷ et cadres administratifs moyens.

⁵³³ Notons, sans en tirer de conclusions trop optimistes, que la progression observée entre 1921 et 1936 dans les deux sondages de 9 à 16, est du même ordre que celle observée au plan national, 55000 ingénieurs en 1920, 83000 en 1930 et 99000 en 1940 (chiffres cités par L. Boltanski, *op.cit.* p.121)

⁵³⁴ E. Charton.*Dictionnaire des professions*, p.285

⁵³⁵ Cité in *Larousse de l'industrie et des arts et métiers*, 1935, p.725. On y trouve la liste officielle des appellations avec en particulier ingénieur ECL et ingénieur chimiste, titre que peut délivrer l'Université de Lyon.

⁵³⁶ Michel Cézard, "Les qualifications ouvrières en question", *Economie et Statistique*, n° 110, avril 1979, p.15-36. L'auteur précise (p. 16) la présentation de ces arrêtés : "Dans chaque branche professionnelle, des listes de métiers sous forme de simples intitulés, sans définition détaillée, furent annexées aux niveaux de qualification retenus."

⁵³⁷ Tous les dessinateurs sont classés sous cette rubrique bien qu'un dessinateur en soierie et un dessinateur industriel ne soit pas strictement comparable. La majorité des dessinateurs se définit simplement par l'appellation dessinateur.

Comme le groupe des cadres supérieurs, celui des cadres moyens connaît une croissance relative et absolue, passant de 4% des effectifs à plus de 7%, et de 38 individus à 100. Le nombre d'appellations par individu est globalement stable mais avec une légère tendance à l'augmentation passant d'une appellation pour deux individus avant guerre à deux pour cinq après, avec là encore une tendance à voir la précision augmenter pendant les années 1930. Les deux appellations les plus usitées sont celles de comptable et de représentant de commerce⁵³⁸. Dans l'ensemble la définition des catégories et du groupe n'ont pas présenté de difficultés majeures.

7. Le monde des employés

Par rapport au code INSEE, j'ai défini quelques catégories spécifiques afin de tenir compte de la réalité lyonnaise, telle la catégorie des employés de soierie mais les employés sans autre spécification, les employés de bureau, les employés de commerce et les employés de soierie figurent tous dans le même groupe. En sont exclus les employés de chemin de fer, de l'OTL (Office des Transports Lyonnais) et les employés de postes, classés avec les gardiens de la paix un groupe nommé "services publics et assimilés".

Le groupe employés connaît une évolution complexe caractérisée jusqu'en 1911 par une augmentation relative et absolue, puis après la guerre par une stabilité en chiffres absolus et un déclin relatif. Au sein de ce groupe, l'appellation employé sans autre spécification joue un rôle-clé. Si l'on calcule la part que représentent les électeurs qui se déclarent employés sans autre précision par rapport à l'ensemble de ceux qui utilisent l'appellation employé avec ou sans précision, l'évolution est particulièrement nette. En 1896, 70% des électeurs qui se disent employés ne donnent aucune autre indication. A la veille du premier conflit mondial, en 1911, cette tendance atteint son acmé : 86% des électeurs qui se disent employés n'ajoutent aucune autre précision. En 1921, 84% des électeurs sont dans ce cas. Ensuite les appellations plus spécifiques se généralisent et en 1936, seuls 64% des électeurs qui se disent employés ne donnent aucune autre précision⁵³⁹. Qu'est-ce qui fait courir les employés ? La réponse des auteurs du dictionnaire des professions est claire. "On doit attribuer cet empressement, pour une grande part à la sécurité qu'offrant les emplois subalternes, où l'on n'est pas soumis aux chances nombreuses d'insuccès ou de désastres attachées aux professions libres, et où un avancement graduel et régulier permet d'espérer qu'on atteindra avec le temps une position honorable. La moyenne des émoluments est peu élevée. Mais pour déterminer le choix d'une profession, ce n'est pas sur une pareille moyenne que l'on raisonne⁵⁴⁰." La

⁵³⁸ J'ai suivi les indications du code INSEE concernant le classement des représentants de commerce (cadre moyen) et des voyageurs de commerce (employé)

⁵³⁹ Si l'on calcule ce pourcentage par rapport à toutes les appellations qui commencent par le terme employé, c'est à dire même pour les professions que j'ai regroupé au sein du groupe "service publics", employé PLM ou employé PTT..., les pourcentages sont les suivants, 60%, 78%, 70% et 48%. En d'autres termes, l'usage des appellations débutant par employé mais accompagnées de précision se développe plus vite dans le groupe "services publics" que dans le groupe employé.

⁵⁴⁰ E. Charton, *Dictionnaire des professions*, p.1

croissance des employés et surtout le gage de sécurité qu'induit le terme expliquent l'usage généralisé de cette appellation dont le succès même a provoqué la dévalorisation. La rareté d'une profession, la faible utilisation de l'appellation qui la désigne en font souvent la valeur. A l'engouement initial de l'appellation employé a succédé, par une sorte d'effet pervers, la recherche d'une plus grande précision. Alors que l'usage des appellations employé sans autre précision et employé de commerce⁵⁴¹ décline, celui de l'appellation employé de bureau, jusque là sans réalité statistique, progresse nettement à la veille de la seconde guerre mondiale. C'est également, à cette date, que s'enfle la catégorie des employés de soierie.

8. Les petits commerçants

Le sixième groupe correspond à une seule catégorie, celle des petits commerçants. Ce groupe connaît une grande stabilité tant dans le domaine du poids relatif, de 9 à 10% des effectifs selon les dates, que dans le domaine du nombre des appellations, de l'ordre de une appellation pour moins de trois individus⁵⁴². Notons cependant certaines particularités dans les appellations de cette catégorie. Le terme commerçant, par exemple, ne devient véritablement usité qu'à la fin de la période alors qu'il figure dans le dictionnaire des professions de 1880. De même que fabricant, le terme marchand n'est pratiquement jamais utilisé seul, il est toujours associé à la désignation du produit vendu⁵⁴³. Dans le domaine du commerce d'alimentation, aux bouchers, charcutiers, boulangers, épiciers, marchands de vins s'ajoutent quelques petits commerçants dont les appellations sinon l'activité ont aujourd'hui disparu tels les coquetiers (volaillers) ou les vermicelliers. Si un marchand de fromages est attesté en 1896, c'est un fromager qui l'est en 1936. Hasard ou signe de modernité ?

9. Le monde du travail manuel

Avec les quatre groupes suivants est abordé le monde du travail manuel. Qualification du

⁵⁴¹ Remarquons que l'appellation calicot qui sert souvent au XIX^e siècle à désigner les employés de commerce n'est jamais attestée. Sans doute en raison de sa connotation péjorative.

⁵⁴² J'ai classé, sans grande conviction, dans ce groupe les deux armuriers rencontrés, faisant l'hypothèse qu'ils vendaient et ne fabriquaient pas les armes. Il est certain qu'une étude sur la société stéphanoise ne pourrait être fondée sur de telles approximations mais à Lyon, cela n'a aucune réelle conséquence : un seul cas en 1921 et un dans les listes d'additions. A propos des armuriers stéphanois, Jean Paul Burdy considère que cette appellation désigne deux réalités professionnelles différentes, soit une minorité d'armuriers qualifiés travaillant à domicile ou en atelier, soit des métallurgistes sans spécialité particulière de la Manufacture nationale qui est équipée de machines outils pour absorber les fortes variations de cette main d'oeuvre non qualifiée. (Burdy Jean-Paul, *Le soleil noir, Formation sociale et mémoire ouvrière dans un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Thèse, Université Lyon 2, 1986, p. 142)

⁵⁴³ On trouve un commerçant parmi les membres du cercle du Divan en 1906. Parmi les membres du cercle du Commerce en 1906, on compte 6 marchands mais ils ne sont pas engagés dans le petit commerce alimentaire. Ces appellations sont rares parmi les membres des grands cercles et rien ne justifiait vraiment leur classement dans un autre groupe que celui des petits commerçants.

travail, distinction entre travailleurs indépendants et salariés sont des questions délicates, la question du statut est même accentuée lorsque l'on utilise les listes électorales qui ne fournissent aucun renseignement sur le statut à la différence des listes nominatives du recensement⁵⁴⁴.

Le problème de la qualification ouvrière est un problème difficile. Je ne crois pas que mes données permettent de distinguer ouvriers qualifiés et semi-qualifiés comme cela est souvent fait dans les études nord-américaines, solution qui a d'ailleurs été critiquée⁵⁴⁵. En effet cela supposerait une connaissance précise de l'évolution du procès de travail des diverses entreprises, de l'employeur de chaque individu, toutes choses que j'ignore. Un exemple et un témoignage viennent d'ailleurs souligner l'ambiguïté de certaines appellations et les divergences sur leur niveau de qualification. L'appellation chauffeur, sans autre indication, est particulièrement floue. Cette appellation désigne-t-elle un homme qui entretient le feu d'une forge ou d'une machine à vapeur ou un homme qui conduit un véhicule. Le premier sens est celui du XIX^e siècle, le second est plus récent et une appellation chauffeur-conducteur est attestée dans les listes d'additions. Mais même si on ne retient que le premier sens, les études internes aux entreprises, montrent que la complexité est plus grande encore. Ainsi, chez Trayvou, entreprise de matériel de pesage, installée à Oullins, dans la banlieue Lyonnaise, on peut distinguer les chauffeurs de chaudière, les chauffeurs à la forge et les chauffeurs de clou, ces derniers chauffant à blanc les clous ou rivets nécessaires aux frappeurs. Concernant la qualification du chauffeur de chaudière, des entretiens réalisés auprès d'un directeur de fabrication ou d'un ouvrier donnent des résultats totalement divergents. Pour le premier, charger en charbon une chaudière et la maintenir à une certaine pression est un travail peu qualifié, mais pour le second il s'agit d'une véritable qualification, et l'ouvrier, ouvrier hautement qualifié, de conclure : "Vous savez, pour maintenir une chaudière sous pression, il faut être du métier, moi j'aurais pas pu le faire⁵⁴⁶." Cet exemple montre également que si les appellations de métier sont nombreuses dans les listes électorales, elles le sont moins que celles utilisées dans les fichiers d'entreprises. La présentation de soi à l'extérieur, dans les listes électorales ou dans les listes nominatives du recensement ne correspond pas à la manière dont l'administration d'une entreprise désigne les diverses qualifications ouvrières.

Les appellations trouvées dans les listes électorales sont plus générales que celles usitées dans les nomenclatures internes au monde du travail⁵⁴⁷. Les appellations afférentes à des professions aussi diverses que celles de la chapellerie ou de la verrerie le montrent bien. Le monde de la chapellerie foisonne d'appellations spécifiques. Joseph Barberet ou le dictionnaire des professions en dénombrent un grand nombre, caractérisées par la matière travaillée, feutre, soie ou paille, par la place dans la division du travail, (le galettier fait la forme du chapeau (soie), le monteur le garnit et le tournurier

⁵⁴⁴ En fait les listes nominatives lyonnaises ne donnent pas de manière très régulière, les renseignements concernant l'employeur.

⁵⁴⁵ Voir Gérard Bouchard, *art. cit.* p. 432 qui met en cause l'utilisation de ces catégories.

⁵⁴⁶ François Robert, *Trayvou 1909-1939, Qualification, rationalisation et mobilité ouvrière*. Mémoire de maîtrise Université Lyon 2, 1986, dactylographié. Voir p. 83 et 69.

le termine) mais dans les listes électorales seule est attestée l'appellation générale de chapelier. Une seule fois apparaît une appellation plus spécifique, interne à la profession, celle de coupeur de poils⁵⁴⁸. De même dans la verrerie, où les hiérarchies fonctionnelles et les appellations sont multiples, seul verrier est usité, et ne se retrouvent pas les multiples appellations qu'utilise cette profession à la sociabilité si spécifique, fondée sur une forte cohésion du groupe⁵⁴⁹. Mais peut-être est-ce dû au fait que la profession est déjà en partie déqualifiée à la suite de la mise au point, à la fin du XIX^e siècle, de machines semi-automatiques ou automatiques⁵⁵⁰.

Dans l'impossibilité de distinguer les niveaux de qualification et pour tenir compte de l'inconnue qui pèse le plus souvent sur le statut de celui qui exerce le métier, j'ai retenu la solution suivante : les électeurs exerçant des métiers qui correspondent, généralement, à un travail qui n'est qu'une étape dans la fabrication du produit ont été classés dans la catégorie "ouvriers" alors que ceux exerçant des métiers qui renvoient à des productions qui peuvent être le fruit d'un travail effectué isolément ont été classés dans la catégorie "ouvriers ou artisans". Cette distinction renvoie d'ailleurs à une perception qui n'est pas étrangère aux travailleurs eux mêmes si l'on en croit Georges Navel qui vit à Lyon au début des années 1920. "Le travail ne justifie rien. Le travail justifie le charron dans un village. Il justifie l'artisan, le menuisier, le plombier, l'ébéniste qui voient la tête de leur client. Il ne justifie pas le travailleur de la grande industrie qui... produit une pièce en ignorant où elle va dans l'ensemble de la machine."⁵⁵¹

⁵⁴⁷ Adolphe Landry, *Traité de démographie*, 1949, p. 246, a attiré l'attention sur les différentes manières dont sont enregistrées les professions dans les recensements et sur les registres d'état civil. Il conclut que l'enregistrement est meilleur dans les recensements car "à l'état civil, la profession est le plus souvent indiquée sous une forme très vague : industriel, négociant, ouvrier d'usine, etc. ou bien on dit chapelier, sans préciser s'il s'agit d'un fabricant ou d'un commerçant." En fait, à Lyon, j'ai plutôt l'impression que c'est l'inverse qui se produit.

⁵⁴⁸ J. Barberet, *Le travail en France*, tome 3, p. 51 Avant l'invention de la machine à couper le poil, ce genre de travail était fait à la main, "l'ouvrier ou l'ouvrière coupeuse procédait comme il suit : la peau était placée sur un petit établi, le poil en dessus. A la tête de la peau, tournée vers l'ouvrier, était attaché un poids de 6 ou 4 livres, de manière à maintenir la tension lorsque cette peau était tirée de l'autre bout, avec la main gauche. Puis, avec un couteau spécial, l'ouvrier traçait sur la racine du poil préalablement lissé et couché à la brosse, des lignes parallèles, sortes de distances graduelles pour dégager la peau du poil que la main gauche faisait glisser au fur et à mesure de la coupe, sur un plaque de zinc, de manière que la parure de la peau, débarrassée de son cuir, conservât la même physionomie. "

⁵⁴⁹ Voir Scott Joan, *The glassworkers of Carmaux*, Cambridge (Mass.).Harvard University Press, 1974 ; Hanagan Michael P., *The Logic of Solidarity, Artisans and Workers in Three French Towns, 1871-1914*, Urbana, University of Illinois Press, 1980 et Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, tome1, carte p. 530-532.

⁵⁵⁰ Voici comment le *Larousse de l'industrie*, *op.cit.* p.1262, décrit révolution de la fabrication des bouteilles : "En 1894, Claude Boucher, verrier français installé à Cognac, fait breveter une machine semi-automatique munie de deux moules, l'un ébaucheur, l'autre finisseur. L'ouvrier mouleur façonne le verre apporté du four par le cueilleur. Le soufflage à la bouche est remplacé par le soufflage à air comprimé Par la suite Owen, en 1899, réalisa le cueillage automatique par feeder.

⁵⁵¹ Georges Navel, *Travaux*, Stock. 1945. Réédition de poche, 1979. Voir p.76-77.

a. Le groupe ouvrier ou artisan

La catégorie ⁵⁵² ouvrier ou artisan, semi-indéterminée ⁵⁵³, traduit assez bien la réalité d'une époque où la stabilité du statut n'est pas la règle, où le même individu peut successivement pratiquer son métier à façon, aidé ou non par quelques compagnons, s'embaucher dans un petit atelier, et retrouver un peu plus tard son autonomie. Ce genre de cycle a été soigneusement décrit par les études de Frédéric Le Play et son existence perdure au XX^e siècle. Dans la partie consacrée au suivi longitudinal des carrières individuelles, de multiples exemples viendront le confirmer. En fait, les deux catégories ouvriers ou artisans et ouvriers distinguent aussi petit atelier traditionnel et usine même si la frontière n'est pas toujours facile à établir. Le groupe ouvrier ou artisan correspond à la catégorie du même nom augmentée de la catégorie artisan à vrai dire bien maigre numériquement. En fait cette catégorie regroupe essentiellement les appellations dont le premier terme est maître, telles maître tisseur ou maître cordonnier. Si ces appellations qui témoignent du vocabulaire du compagnonnage sont encore repérables en 1896 -on en compte sept à cette date- elles reculent rapidement et ont pratiquement disparu après le premier conflit mondial. En 1936 ne subsiste qu'un seul cas, sans rapport avec la tradition compagnonnique, celui d'un maître de platte, forme lyonnaise du maître de bateau lavoir, activité témoin d'un temps où le linge était lavé directement dans l'eau des fleuves, et en particulier dans la Saône.

J'ai également rangé parmi les artisans, mais cela n'a aucune conséquence statistique, les mécaniciens dentistes dont Barberet explique que les contours professionnels sont le résultat d'une lutte avec les dentistes qui firent campagne dans les années 1880 pour interdire l'exercice de l'odontologie aux individus non-médecins ⁵⁵⁴. Cet exemple annonce en filigrane la distance qui sépare, aujourd'hui, médecins et "paramédicaux". Il montre aussi comment les appellations professionnelles résultent des rivalités entre les diverses professions, de leur volonté, souvent explicite, de marquer leur différence, d'affirmer leur identité en excluant les intrus ou supposés tels.

Comme je l'ai montré précédemment ⁵⁵⁵, le nombre des appellations demeure d'une

⁵⁵² Le terme catégorie renvoie au classement initial à 39 positions, le terme groupe au classement effectivement utilisé et qui n'a que 13 positions.

⁵⁵³ Cette solution est préconisée par Gérard Bouchard, *L'utilisation des données... art. cit.* p.432. "Nous nous abstenons de classer dès que la désignation d'une profession n'indique pas clairement que son titulaire est un travailleur indépendant ou un salarié : c'est exactement la fonction des catégories semi-indéterminées de ne pas forcer le classement dès qu'on est en présence d'une incertitude sous un aspect ou sous un autre"

⁵⁵⁴ J. Barberet, op. cit. p. 122-127. Après le décret du 19 ventôse an XI et jusqu'en 1827 il est nécessaire d'avoir un titre de médecin pour exercer l'odontologie mais après cette date, un jugement consécutif à un procès concernant la veuve d'un dentiste qui avait repris le cabinet l'officine de son époux, entraîna une libéralisation et l'afflux dans la profession de dentistes non médecins. Dans les années 1880, deux sociétés rivales se constituèrent, l'une dominée par des diplômés, l'autre par des mécaniciens. "Les dentistes non diplômés s'émurent de ces démarches actives et réitérées. Ils se groupèrent à leur tour pour résister au mouvement qui avait pour but de leur enlever le libre exercice de leur profession."

grande stabilité dans ce groupe, ne variant que de quelques unités, alors que le nombre des individus qui y sont rangés enregistre des variations importantes en chiffre absolu et un déclin relatif permanent de 1896 à 1936, chutant de 24% à 15% des effectifs. Cette évolution reflète le devenir d'une catégorie traditionnelle, où la langue socio-professionnelle est presque figée, ne nécessitant pas de termes nouveaux pour décrire des activités nouvelles puisque précisément c'est la tradition et non la novation qui sourd de ce groupe.

Afin de diviser les professions manuelles en ouvriers et ouvriers ou artisans, j'ai utilisé comme critère le montant du capital nécessaire à l'établissement. Le dictionnaire d'Edouard Charton et de ses collaborateurs, dont le titre complet vaut d'être cité, Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état, indiquant les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir, les aptitudes et les facultés nécessaires pour réussir, les moyens d'établissement, les chances d'avancement et de succès, les devoirs, indique le niveau des salaires et le capital nécessaire à l'établissement⁵⁵⁶. Ces indications m'ont servi de guide pour différencier les professions où l'établissement était facile, classées en ouvriers ou artisans et celles où l'accès à l'indépendance était difficile, classées en ouvriers.

Dans les cas d'établissement facile, les estimations du dictionnaire ne sont pas strictement chiffrées mais donnent un ordre de grandeur. Voici quelques descriptions fournies par ce dictionnaire "Faut-il parler du capital nécessaire à celui qui veut s'établir ? Pour un petit cordonnier dans un quartier modeste, quelques centaines de francs suffisent."⁵⁵⁷ "Pour fonder une maison, il n'est pas besoin d'un grand capital. Souvent un apiéceur, qui travaille à façon pour un grand tailleur, fait quelques vêtements qui lui sont commandés par des voisins ou des amis. Si ces premiers clients sont satisfaits, ils en amènent d'autres. Ainsi, le jeune tailleur étend peu à peu ses affaires, sans courir aucun risque, car il continue à travailler comme apiéceur. Enfin, quand il s'est assuré une clientèle suffisante, il s'établit maître tailleur : quelques milliers de francs lui suffisent et il a des chances sérieuses de succès."⁵⁵⁸ "Peu de professions offrent autant de facilité que celle de relieur pour s'élever de simple ouvrier, à ta position de patron. L'outillage indispensable n'est pas coûteux. Les fournitures peuvent se prendre sinon au détail, du moins en quantités peu considérables. On n'a besoin que d'une boutique modeste ; à la rigueur une installation en chambre suffit."⁵⁵⁹. Et Ton pourrait ajouter à cette liste, tapissiers, peintres décorateurs... Ces citations montrent comment le travail à façon et la sous-traitance, peuvent être le premier pas vers l'indépendance, réduire les risques que peut représenter l'accès à une "profession libre". Le cas le plus typique est celui de

⁵⁵⁵ Voir le Croquis n° 45.

⁵⁵⁶ L'ouvrage date de 1880 et les renseignements chiffrés renvoient à 1877 ou 1878, mais je n'ai pas trouvé de dictionnaires ou d'ouvrages donnant des renseignements similaires pour une période postérieure.

⁵⁵⁷ Edouard Charton, *Dictionnaire des professions*, p. 187

⁵⁵⁹ Edouard Charton. *Dictionnaire des professions*, p.482

Papiéceur dont on a dit le caractère indépendant et l'absence de sujétion vis à vis d'un patron ou d'un établissement⁵⁶⁰. Mais dans certains cas, le travail à façon ne permet pas pour autant de s'établir ultérieurement. Si un bijoutier "peut facilement s'établir chez lui et y travailler à façon pour des fabricants ou marchands qui lui fournissent les matières premières", les chances d'établissement "sont généralement assez restreintes, et dans la bijouterie plus que dans beaucoup d'autres industries, le capital doit entrer en première ligne⁵⁶¹." Pour les horlogers ces chances sont plus grandes, surtout s'ils se consacrent au "rhabillage", réparation des montres et pendules. Après bien des hésitations, j'ai d'ailleurs classé horlogers et bijoutiers dans la catégorie ouvriers ou artisans bien que l'aspect commercial ne soit pas absent ce qui amène le code INSEE à les ranger, en particulier les horlogers-bijoutiers, parmi les petits commerçants.

Pour les professions du bâtiment, l'établissement est plus coûteux mais relativement aisé. "Pour s'établir, un peintre en bâtiment a besoin d'un capital de 7 à 8000 francs au moins ; l'entrepreneur doit fournir à ses hommes les échafauds volants , les échelles, les camions, seaux, brosses, éponges⁵⁶²." Il en va de même pour les maçons qui ont besoin "d'un capital une quinzaine de mille francs pour une petite entreprise". Cependant, comme "beaucoup d'entre eux possèdent dans leur pays natal quelques parcelles de terre", la propriété foncière facilite leur établissement urbain. Parfois l'établissement est facile mais il ne signifie pas pour autant aisance. A en croire Edouard Charton et ses collaborateurs, tel est le cas de l'ébéniste. "La spécialisation de tous les genres permet à un ouvrier de s'établir assez facilement; mais il faut bien le dire, la condition d'un petit patron ébéniste est souvent plus dure que celle d'un ouvrier. Pour lui les commandes sont rares ; le plus souvent, son meuble fini, il est obligé d'aller l'offrir de marchand en marchand, c'est ce qu'on appelle troler, en termes du métier⁵⁶³." Enfin dans certaines professions, le capital nécessaire est tel que l'installation à son compte est très difficile sinon impossible. Dans ces cas là, ces professions ont été classées parmi les ouvriers. En voici deux exemples. "Il est rare qu'un ouvrier orfèvre puisse s'établir à son compte ; l'outillage nécessaire à

⁵⁵⁸ Edouard Charton, *Dictionnaire des professions*, p.514 Le travail des apiéceurs a été particulièrement bien étudié puisque une description fort précise des comportements des apiéceurs parisiens est donnée en 1896 dans une enquête sur *Le vêtement parisien*, p. 168 "Ici le contrôle s'évanouit, la fantaisie régnait en souveraine. Le caractère indépendant de rapiéceur se donne libre carrière ; telle nuit est passée ; telle journée commencée avec l'activité la plus fébrile s'arrête après une descente en "riolle" au café voisin ; (...) les deux vastes salles restent ouvertes même la nuit : le gaz toujours allumé invite à reprendre les tâches subitement abandonnées : une commande survient, (...) l'apiéceur tenu en réserve pour les labeurs inopinés, (...) se met à l'œuvre : les vingt-quatre heures, trente-six heures nécessaires s'écoulent sans repos. Puis le calme se produit, pénible pendant les "mortes" que le travail de confection adoucit dans une large mesure." [Cité in Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud, *L'invention du chômage*, p. 62]

⁵⁶⁰ Voir Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud, *L'invention du chômage*., p. 62-63

⁵⁶¹ Edouard Charton, *Dictionnaire des professions*.p. 92

⁵⁶² Edouard Charton, *Dictionnaire des professions* p.395

⁵⁶³ Edouard Charton, *Dictionnaire des professions*, p.204

l'exercice de cette profession est très compliqué et fort coûteux, et de plus le travail à façon n'existe guère dans cette industrie", "le compagnon [charpentier] qui veut s'établir a besoin d'une plus grande avance de fonds que dans les autres corps de métiers du bâtiment. Un local assez vaste est nécessaire pour emmagasiner le bois. Il est difficile de s'établir si on n'a pas un capital de 40 à 50000 F⁵⁶⁴ ." Cette somme est énorme, elle correspondrait au salaire de plus de dix années de travail. Pour un cordonnier, au contraire, s'établir signifie être capable d'économiser l'équivalent d'une année de travail. J'ai classé parmi les ouvriers ou artisans de nombreux métiers traditionnels qui peuvent être exercés avec un outillage restreint qui est souvent la propriété personnelle des salariés. Un serrurier, né en 1903, s'installe à son compte à la Croix-Rousse dans les années trente après avoir travaillé chez divers artisans. Il décrit son atelier et son outillage, particulièrement restreint. 'Finalement, j'ai trouvé une espèce de local dans la rue d'Austerlitz, au numéro 11, où j'ai installé mon atelier. J'ai débuté avec - fallait voir ça- une enclume.... Je n'avais rien, quoi⁵⁶⁵ ."

J'ai également classé dans cette catégorie un métier nouveau, électricien, pour lequel le capital nécessaire à l'établissement était assez faible même si certains d'entre eux travaillaient dans de grandes usines. En 1912, l'usine Berliet de Montplaisir qui occupe 1260 ouvriers compte 23 électriciens⁵⁶⁶ . Gaston Lucas, qui fut tenté par cette profession, définit ainsi ce nouveau métier : "le métier d'électricien consistait à clouer des moulures, à percer des trous dans les murs et à y passer des fils⁵⁶⁷ ."

L'examen des diverses appellations montre que les métiers les plus représentés dans ce groupe ouvriers ou artisans sont ceux qui ont fait la fortune de Lyon, aux heures de gloire de la fabrique, les tisseurs, tullistes, passementiers mais ils sont en déclin dès le premier conflit mondial et ce sont plutôt des métiers du bois, de la chaussure, du vêtement qui regroupent l'essentiel des ouvriers ou artisans dans les années 1930, tout un monde de métiers semi-artisanau, liés à l'industrie du bâtiment et à l'entretien.

b. Le groupe ouvrier

Le groupe ouvrier réunit la catégorie des contremaîtres et celle des ouvriers, mais si les ouvriers sont nombreux, les contremaîtres⁵⁶⁸ dont la fonction est l'encadrement des travailleurs manuels - leur rôle dans l'embauche et le renvoi des ouvriers est souvent essentiel - n'ont quasiment pas d'existence statistique, ne regroupant que quelques

⁵⁶⁴ Edouard Charton, *Dictionnaire des professions*, p.105

⁵⁶⁵ Chantal Rittaud-Hutinet.*op.cit.* p.61.

⁵⁶⁶ Alain Pinol, *Travail, travailleurs et production aux usines Berliet (1912-1947)*, approche du procès de rationalisation. Mémoire de maîtrise. Université Lyon 2.1980.232 p.

⁵⁶⁷ *Gaston Lucas serrurier* p. 26

⁵⁶⁸ Si le *Dictionnaire des professions* l'orthographe encore contre-maître, cette forme n'a été rencontrée ni dans les listes électorales ni dans les listes nominatives du recensement.

électeurs. Cette rareté de ceux que l'INSEE inclura ultérieurement dans les 'professions intermédiaires⁵⁶⁹ " ne doit pas surprendre. Même s'il n'est pas possible de connaître, au plan national, le nombre des contremaîtres pendant la période étudiée, la situation au début des années 1950 peut fournir une indication. En 1951, lorsqu'est publiée la première édition du code des CSP, la catégorie alors intitulée maîtrise regrouperait 170000 personnes, soit 0,9 % de la population active. En 1952, lors de la deuxième édition du code des CSP, la catégorie des contremaîtres et assimilés, désormais intégré au groupe des ouvriers, rassemblerait 250000 personnes, soit 1,2 % de la population active. Ces estimations sont données comme grossières mais elles confirment la faiblesse statistique de la catégorie⁵⁷⁰. Il est cependant possible que le nombre des contremaîtres soit sous-estimé dans les coupes effectuées en raison de l'utilisation d'appellations se référant à des métiers et non à une position hiérarchique. L'étude du flou d'appellation (cf. infra) montre que dans les cas qui permettent une comparaison, des mêmes individus inscrits comme contremaîtres dans les listes électorales sont recensés, à la même date, comme chaudronnier, traceur Mais le cas inverse se produit aussi. Les possibilités de comparaison sont trop peu nombreuses pour autoriser une conclusion ferme. Notons cependant que les listes d'addition aux listes électorales semblent indiquer une progression du nombre des contremaîtres en fin de période mais, même à cette date, le rapport entre le nombre d'ingénieurs et le nombre de contremaîtres me paraît particulièrement bas. Dans les années 1950, il sera en France, *grosso modo* . de un ingénieur pour deux contremaîtres alors qu'à Lyon, ce rapport serait plutôt, à la fin des années trente, de deux ingénieurs pour un contremaître⁵⁷¹. J'ai également rangé dans cette catégorie des contremaîtres des appellations dont le premier terme est chef, à l'exception de chef de bureau, chef de service ou chef de dépôt⁵⁷². Ces composés de chef sont assez rares et sont surtout usités après le premier conflit mondial. Ils sont surtout fréquents parmi les électeurs mobiles qui enregistrent mieux les nouvelles tendances. Chef est assez rarement associé à un nom de métier (tel cordonnier) et renvoie plutôt à des fonctions hiérarchiques. Il est notable que l'appellation chef d'atelier qui désignait, à Lyon, au XIX^e, les canuts propriétaires de métiers à tisser ne soit jamais attestée avec cette signification mais n'apparaisse qu'après la première guerre mondiale dans son acception courante. Par ailleurs, il faut noter que l'appellation "agent de

⁵⁶⁹ C'est le terme retenu dans le nouveau code établi par l'INSEE pour le recensement de 1982. Alors que les contremaîtres étaient jusqu'à cette date inclus dans le groupe ouvrier, ils sont désormais membres de ces professions intermédiaires.

⁵⁷⁰ Alain Desrosières, "Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles", INSEE, *Pour une histoire de la statistique*, Imprimerie Nationale, les tableaux utilisés se trouvent tome 1 p. 213 et p.215

⁵⁷¹ C'est pour ces professions peu nombreuses que l'utilisation des sondages est la plus délicate. Notons aussi que l'appellation contremaître peut être portée par de futurs ingénieurs. C'est le cas d'Ernest Mattem, élève de l'École des Arts et Métiers, qui dirigera ensuite une usine Peugeot. Voir Yves Cohen, "La pratique des machines et des hommes, une pensée technique en formation", Laurent Thépot (ed.) *L'ingénieur dans la société française*, Editions ouvrières, 1985, p. 61-70.

⁵⁷² Ces professions sont classées dans les catégories cadres moyens, cadres supérieurs et ingénieurs. Chef de dépôt est assimilé à ingénieur dans le code INSEE. C'est aussi le sommet de la carrière du père de Paul Nizan qui a débuté comme conducteur de locomotive après son passage aux Arts et Métiers d'Angers. Voir Prologue.

maîtrise" n'est jamais attestée dans les sondages bien que l'expression se répande dans les années trente et qu'existé en 1936 une Fédération des Syndicats Chrétiens d'Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise affiliée à la C.F.T.C.

La catégorie ouvriers est celle qui augmente le plus en poids absolu passant de 164 individus à 339. L'importance du phénomène est sans doute sous-estimée du fait du classement d'ouvriers dans le groupe semi- indéterminé des ouvriers ou artisans. Si l'on additionne l'évolution des deux groupes, il est clair qu'il n'y a pas augmentation mais au contraire léger tassement du nombre des travailleurs manuels déclarant un métier entre 1896 et 1936, et surtout redistribution interne entre, pour parler simple, le monde de l'atelier et celui de l'usine comme le montrent les chiffres suivants.

	1896	1911	1921	1936
% des ouvriers ou artisans	24	20	16	15
% des ouvriers	19	17	23	25
Total	43	37	39	40

Parmi les appellations de la catégorie ouvrier, l'appellation ouvrier sans autre précision n'est jamais attestée (un seul cas en 1936)⁵⁷³. Les appellations composées du type ouvrier + nom de métier⁵⁷⁴, fréquentes au début de la période, diminuent ensuite passant de 41 individus en 1896, soit le quart des individus de la catégorie à cette date, à 16 en 1911, soit moins de 10% de la catégorie, 11 en 1921, soit moins de 5% de la catégorie, et 5 en 1936, soit à peine plus de 1% de la catégorie. Il y a là une mutation importante mais aucune explication simple ne rend compte de cette évolution. Pourquoi se dire ouvrier avant d'annoncer son métier à la fin du XIX^e siècle, et ne déclarer que son métier après la première guerre mondiale ? L'évolution est trop nette pour être le fruit du hasard ou d'un biais provoqué par les aléas des sondages effectués. Comment l'expliquer ? Est-ce le résultat de changements dans la représentation de la structure sociale ? Ou de changements dans la pratique de agents municipaux chargés de constituer les listes électorales ? Les années 1890 sont pour le monde ouvrier français, et le phénomène est particulièrement net dans la région Lyonnaise, des années de très forte mobilisation syndicale d'où, peut-être, une certaine fierté à se dire d'abord ouvrier, signe d'adhésion au groupe social par delà les différences introduites par le métier, c'est le temps où dans l'imagerie ouvrière le prolétariat est symbolisé par un ouvrier athlétique, offrant fièrement sa poitrine nue, prêt à briser ses chaînes....⁵⁷⁵ Mais la géographie de l'appellation ne semble pas confirmer cette seule interprétation. En effet, un net contraste oppose les espaces les plus ouvriers du Lyon d'alors, Vaise et la Guillotière. En 1896, une forte

⁵⁷³ J'avais déjà noté ce phénomène lors de mes recherches sur la société Lyonnaise en 1936, où trois ouvriers sans autre précision avaient été retrouvés à l'occasion d'un sondage au 1/10 dans les listes électorales.

⁵⁷⁴ Dans le dictionnaire, ces appellations sont notées O. + nom de métier. Exemple O. SERRURIER pour ouvrier serrurier. Voir annexe n° 27.

⁵⁷⁵ Eric Hobsbawm, "Sexe, symbole, vêtements et socialisme", *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n° 23, septembre 1978, p.2-19.

concentration de ces appellations existe sur la rive droite de la Saône, et en particulier dans le vieux faubourg de Vaise⁵⁷⁶ alors que, sur la rive gauche du Rhône, elles sont pratiquement inusitées. J'en ai rencontré quelques unes aux Brotteaux, dans le 6^e arrondissement mais une seule à la Guillotière et aucune à Villeurbanne⁵⁷⁷. Cette répartition spatiale n'obéit pas à une logique sociale mais à une logique administrative ; les limites d'arrondissements sont celles qui rendent le mieux compte de cette répartition. Si ces appellations sont très nombreuses dans le 5^e arrondissement, elles sont pratiquement absentes (un seul cas) dans le 3^e arrondissement, beaucoup plus peuplé. Cela pourrait accréditer l'idée suivante : dans un cas, les employés municipaux, qui sont affectés à la tenue des listes électorales de tel ou tel arrondissement, transcrivent telle quelle la déclaration des électeurs, dans l'autre, ils ne transcrivent pas le mot ouvrier qui leur semble implicite. Mais il ne s'agit là que de conjectures difficilement démontrables. La difficulté à faire le départ entre différents niveaux d'explication, les uns se référant aux mutations sociales, les autres à révolution de la représentation des structures sociales, d'autres enfin essayant de dégager ce qui relève de la pratique des responsables de la production des documents, parfois simples copistes mais souvent médiateurs, contribue à compliquer la lecture du document.

Au sein de la catégorie ouvrier, l'examen des appellations les plus fréquentes traduit bien l'évolution économique. En 1896, les teinturiers devancent les mécaniciens et les apprêteurs. Quinze ans plus tard, en 1911, ce sont les trois mêmes professions mais leur ordre a changé, les mécaniciens devancent les apprêteurs et les teinturiers. Dès le lendemain du premier conflit mondial, en 1921, les mutations se lisent nettement : les mécaniciens devancent toujours les apprêteurs mais les teinturiers ont cédé la place aux ajusteurs. En 1936, enfin, les mécaniciens devancent les ajusteurs et les tourneurs, apprêteurs et teinturiers, venant loin derrière. Ces palmarès ne sont pas des indicateurs d'une grande finesse mais leur logique est claire et souligne la vigueur des mutations de l'économie lyonnaise où l'automobile et les industries métallurgiques deviennent le secteur dominant⁵⁷⁸. Ils montrent aussi comment deux professions sans réelle existence statistique à la fin du XIX^e siècle, les ajusteurs et les tourneurs, se développent à l'issue du premier conflit mondial. L'émergence de ces professions témoigne des transformations technologiques en cours. Une rapide comparaison de la géographie des mécaniciens et des ajusteurs, étudiés de manière plus détaillée ultérieurement, montre que les deux espaces ne sont pas superposables. Alors que les mécaniciens sont inscrits dans des quartiers les plus anciens, les ajusteurs sont concentrés à Villeurbanne et dans les

⁵⁷⁶ Notons qu'à Vaise le second terme n'est pas toujours un nom de métier. Sont présents un ouvrier au cirage et un ouvrier aux aiguilles. Le second terme ne renvoie ici à aucun métier mais au lieu de travail, la Société Générale des Cirages Français et la Fabrique d'aiguilles de la rue de la Claire qui fonctionna longtemps avec une main d'oeuvre d'enfants assistés. Voir Y. Lequin, *Les ouvriers ...op. cit* tome 1, p. 196

⁵⁷⁷ On pourrait considérer, en accord avec l'hypothèse précédente, que Vaise est plus ouvrier que la Guillotière, ce qui permettrait de rendre compte de ces différences spatiales, mais je ne pense pas que cela soit vraiment pertinent.

⁵⁷⁸ Il est assez normal que les appellations professionnelles figurant dans les listes électorales de Lyon et Villeurbanne ne donnent pas à la chimie toute son importance : cette industrie se développe surtout dans la banlieue Sud. Voir la carte n° 14.

quartiers neufs le la rive gauche, au sud et à l'est des voies ferrées.

L'apparition des nouvelles appellations n'est pas un indicateur de la date de l'invention de tel ou tel procédé, de telle ou telle machine, mais un indicateur de leur généralisation. Rappelons à nouveau que pour qu'une nouvelle appellation ait des chances d'être *repérée* dans un des sondages, il faut que quelques centaines d'électeurs l'utilisent. Quelques exemples. Des typographes sont attestés dans chaque coupe mais le terme linotypiste ou linotypiste-typographe n'est attesté que dans les documents annexes des listes électorales alors que la première linotype est inventée en 1886 par Mergenthaler⁵⁷⁹. Dans un autre domaine, les soudeurs apparaissent tardivement, à la fin de la période⁵⁸⁰ et l'on pourrait faire la même remarque avec l'apparition des monteurs ou des outilleurs.

c. Les ouvriers non-qualifiés

L'apparition de termes nouveaux à la fin de la période est aussi la règle pour les ouvriers non qualifiés. L'appellation de manœuvre spécialisé apparaît dans les listes d'addition aux listes électorales, document où sont également attestés nombre d'appellations composées à partir de manœuvre (manœuvre-cordonnier, manœuvre-maçon...).

Si l'étude des appellations de ce neuvième groupe peut être riche d'enseignements, l'évolution numérique des manœuvres n'est pas bien retracée. La stabilité d'ensemble du groupe, aux environ de 5% des électeurs pendant la période étudiée, masque une sous estimation de deux ordres. Tout d'abord, Lyon et Villeurbanne ne regroupent qu'une faible proportion des manœuvres de l'agglomération lyonnaise. En effet les manœuvres sont concentrés, surtout à la fin de la période, dans les banlieues Est et Sud⁵⁸¹. De plus, les étrangers, absents des listes électorales, sont nombreux parmi les manœuvres⁵⁸². C'est là, l'une des limites importantes de la source utilisée.

Par ailleurs, certaines appellations que l'on considérerait, de prime abord, comme synonymes et qui sont agrégées dans la même catégorie s'avèrent en fait correspondre à

⁵⁷⁹ L'article Typographie du *Larousse de l'industrie et des arts et métiers*, 1935, présente un bon historique des techniques de composition et d'impression mais ne fournit aucune indication sur le nombre de linotypes recensés en France après le premier conflit mondial. De plus, les ouvriers du livre lyonnais sont bien organisés et cela leur permet de résister aux innovations techniques et aux innovations sociales. Leur caractère conservateur est bien apparu lors de l'affaire Couriau. En avril 1913, non seulement, ils refusèrent d'employer Emma Couriau mais ils expulsèrent aussi de leur syndicat, son mari Louis Couriau parce qu'il l'autorisait à travailler. Voir Charles Sowerwine, "Workers and Women in France before 1914 : The debate over the Couriau Affair, *The Journal of Modern History*, volume 55, n°3, september 1983, p.411-441. Voir aussi Paul Chauvet, *Les ouvriers du Livre et du Journal, la fédération française des travailleurs du Livre*, Paris, Editions ouvrières, 1971, 346 p. et Madeleine Rébérioux, *Les ouvriers du Livre et leur fédération, un centenaire, 1881-1981*, Messidor, 1981, 239p.

⁵⁸⁰ A l'usine Trayvou (François Robert, *op.cit.* p. 83) le premier soudeur est embauché en 1929. Son travail est de souder les bâtis que rivetaient auparavant chauffeurs de clous et frappeurs.

⁵⁸¹ Voir Jean-Luc Pinol, *Espace social et espace politique*, carte p. 95.

⁵⁸² Voir Philippe Videlier et Bernard Bouhel, *Vénissieux de A à V, 1921-1931*, Presses Universitaires de Lyon. 296 p., p.199-205..

des situations différentes. Cela ne remet pas en cause le bien fondé de cette agrégation mais souligne que l'on doit garder présent à l'esprit, la simplification, au demeurant indispensable, qu'impliqué toute construction d'un code socio-professionnel. Voici l'exemple de trois appellations voisines - manœuvre, journalier et garçon de peine - en 1896.

A cette date, onze électeurs sont inscrits comme garçons de peine, dix comme journaliers et dix-huit comme manœuvres. Avec un codage a priori, tous ces électeurs auraient immédiatement été classés dans la catégorie manœuvres (code 27)⁵⁸³ mais la saisie en clair des appellations professionnelles autorise une approche plus fine. Le tableau suivant présente les caractéristiques de ces trois appellations en 1896.

Tableau n° 30 : Les caractéristiques des garçons de peine, manœuvres et Journaliers en 1896

⁵⁸³ Voir Maurice Garden, *Lyon et les lyonnais, op. cit.* qui évoque le cas des affaneurs et des journaliers p.235 et sq. Les travaux de Jacques Rossiaud permettent également de suivre la géographie des appellations professionnelles dans le Lyon du Moyen-Age où l'utilisation de l'appellation gagne-deniers renvoie aux caractéristiques sociales, et en particulier à l'origine géographique, de la population des divers quartiers. Signalons la présence d'une appellation fossile : on trouve un crocheteur en 1896. Voir annexe n° 27.

arrondissement	n° électeur	rue	date de naissance	Commune de naissance	département de naissance
les garçons de peine					
1	02101	Pouteau	1860	Clavières	15
1	03301	Pénitents	1863	Clavières	15
1	03401	St Vincent	1866	Cevzérieu	01
1	07001	Pizay	1856	Lyon	69
1	07601	Terraille	1833	Bagnols	30
1	08301	Alsace	1827	Villeurbanne	69
1	09101	Imbert Colomès	1832	Autun	71
1	09201	St Clair	1848	Chavanay	42
3	15001	Guillotièrè	1833	Moulins	03
4	03001	Bonafous	1838	Champfronnier	01
5	06001	Boeuf	1861	Pont d'Ain	01
les journaliers					
1	02201	Sathonay	1836	Lyon	69
1	05201	Chartreux	1839	St Léger des Bruyères	03
3	12501	Heyrieux	1864	St Bonnet	38
3	17601	Heyrieux	1843	Lyon	69
5	04001	Grenouilles	1809	Mogneneins	01
5	08701	StCvr	1837	St Etienne	42
5	09501	St Pierre de V	1849	Lyon	69
5	13101	Gourguillon	1872	Lyon	69
5	13501	Chapeau rouge	1872	St Alban	73
les manœuvres					
1	06701	Fantasques	1858	Chatillon/ Chalaronne	01
1	09001	T. Claudiennes	1861	Lyon	69
2	00801	Perrache	1861	Sangano Turin	Italie
3	06701	Vienne	1830	Foix	09
3	13401	Béchevelin	1851	Claix	38
3	16501	Béchevelin	1850	Beauchastel	07
3	17101	Capitaine	1858	Lyon	69
3	18001	Lafayette	1830	St Merd	19
4	01801	Serin	1852	St Etienne	42
4	05001	Serin	1861	Lyon	69
5	01101	Pierre Scize	1855	Marseille	13
5	03801	Docks	1852	Bourges	18
5	08801	Juiverie	1825	Vaulx Milieu	38
5	09301	Loiselière	1863	Challonges	74
5	12401	St Cyr	1855	Bédarrides	84

6	00301	Genas	1836	St Offenge	73
6	10701	Boileau	1839	Lyon	69
6	13501	Robert	1874	Lyon	69

Si la différence d'âge n'est très nette (l'âge moyen des garçons de peine est de 49 ans, celui des journaliers de 47 et celui des manœuvres de 45) celle des lieux de résidence l'est beaucoup plus. Les adresses des garçons de peine sont toutes situées dans la partie la plus ancienne de Lyon et surtout une nette concentration apparaît sur les pentes de la Croix Rousse, dans le quartier du Griffon où se trouvaient les maisons de soierie. L'espace des garçons de peine recoupe celui de la vieille fabrique et cette appellation n'est attestée qu'une seule fois sur la rive gauche du Rhône, grande rue de la Guillotière.

Toute différente est l'insertion urbaine des journaliers, peu nombreux dans l'espace de la vieille fabrique, trois d'entre eux sont domiciliés sur la rive gauche du Rhône mais surtout, une certaine concentration est perceptible à Vaise, le vieux faubourg ouvrier où se trouvent des abattoirs⁵⁸⁴ et la gare d'eau, débarcadère de nombreuses péniches apportant à la ville les matériaux de construction. Cet environnement favorable aux travaux occasionnels explique que 4 journaliers habitent à proximité immédiate des abattoirs et de la gare d'eau⁵⁸⁵. Cet enracinement vaiss des journaliers se retrouvent avec les manœuvres dont trois habitent le quartier. On peut leur ajouter les deux manœuvres du 4e arrondissement installés sur le quai de Serin et qui n'ont que le pont Masaryk à traverser pour se retrouver au coeur de Vaise. Mais ce qui caractérise avant tout les manœuvres, c'est leur domiciliation sur la rive gauche du Rhône (8 sur 18), nouvel espace du développement industriel lyonnais en cette fin de XIX^e siècle. Ainsi la première appellation (garçon de peine) renvoie à l'activité traditionnelle de Lyon, déjà en net déclin en 1896, la seconde (journalier) à des activités indifférenciées de manutention liées à la présence de produits pondéraux, et la troisième (manœuvre) est liée à l'émergence des nouvelles formes industrielles et au développement de l'usine. L'espace des appellations est donc le reflet assez précis des activités économiques. En 1936, on compte 51 manœuvres, trois garçons de peine et seulement deux journaliers. Ces observations vont dans le sens des remarques de Gérard Bouchard : "la langue socio-professionnelle possède en quelque sorte des mécanismes de défense, d'ajustement, de correction."⁵⁸⁶

⁵⁸⁴ Les abattoirs de Vaise (ainsi que ceux de Perrache) seront fermés en 1930 lors de l'ouverture des abattoirs de La Mouche construits par Tony Garnier. Certains charcutiers et bouchers se sont plaints de ce qu'ils nommaient "la mafia des abattoirs de Vaise". accusant les patrons tueurs de procéder de manière illicite à des prélèvements en nature sur les animaux abattus. Voir Claudius Reynon, *Le fils du charcutier*. Imprimerie générale Lyonnaise 1984, p.45 et sq.

⁵⁸⁵ Il s'agit de quatre des cinq adresses sises dans le cinquième arrondissement d'alors. La montée du Gourguillon est la seule à se trouver dans le Vieux Lyon, correspondant au 5^e arrondissement actuel. Les quatre autres se trouvent dans le 9^e arrondissement actuel.

⁵⁸⁶ G. Bouchard, *l'utilisation des données... art. cit.* p.441

10. Les autres groupes professionnels

Les quatre derniers groupes, "services publics", retirés des affaires, personnel de service et divers ne rassemblent que des effectifs relativement faibles et leur homogénéité est moins forte que celle des groupes précédemment présentés.

Le groupe "services publics" rassemble quatre catégories, les employés des postes, les employés de chemin de fer, les employés des transports lyonnais et les gardiens de la paix, policiers et assimilés. Si ces catégories ne sont pas toutes, au sens strict, des services publics, elles ont en commun une certaine sécurité de l'emploi, des revenus qui, s'il ne sont pas très élevés, sont réguliers et payés mensuellement, et pour trois d'entre elles, un avancement et une carrière scandée par des examens et des mutations assez fréquentes. Le cas des postiers est l'un des plus typique "Cette administration forme une véritable armée qui a ses soldats, ses sous-officiers, ses lieutenants, ses capitaines et son état-major. Mais il faut bien le dire, là comme ailleurs, l'état-major est relativement peu nombreux : le gros de l'armée des employés ne dépasse pas les situations modestes... Avec des aptitudes moyennes, de l'exactitude, de l'assiduité, l'employé des postes et télégraphes obtient lentement, mais régulièrement les avancements que lui confèrent les règlements. Il ne peut compter, ni sur le hasard, ni sur les efforts tardifs pour voir sa situation augmenter au delà d'une certaine mesure. Lorsqu'il a atteint un maximum, il se heurte à une barrière infranchissable, à moins qu'il n'ait subi l'examen supérieur." ⁵⁸⁷

L'agrégation des diverses appellations qui constituent ces catégories n'a pas posé de difficultés particulières. Trois éléments peuvent être remarqués. D'une part, dans ce groupe en expansion constante, plus de 60% des électeurs utilisent comme appellations des composés d'employés mais en 1911, on constate une chute très nette de ces appellations due à l'apparition de sigles à la place des appellations traditionnelles. Si l'on ne compte qu'un seul PTT, on dénombre 5 OTL (Office des Transports Lyonnais) ⁵⁸⁸ et surtout 14 PLM. Cette utilisation des sigles dépend sans doute, mais rien ne permet de le prouver, de la manière dont les employés municipaux enregistrent ces électeurs par ailleurs très mobiles. Cette mobilité explique sans doute la fréquence des changements formels sinon sémantiques des appellations qui les désignent.

Une nette évolution dans la manière de se dire caractérise les cheminots. En 1896, 13 d'entre eux se disent employés de chemin de fer et 4 employés PLM, mais dès 1911, la situation est inversée en 1936 on compte 39 employés PLM pour un seul employé de chemin de fer. Le PLM est hégémonique à Lyon même si certains cheminots sont employés par les lignes d'intérêt local mais cela ne peut expliquer le renversement qui s'opère entre 1896 et 1911. D'une appellation générale, se référant à une technique, symbole de l'expansion du XIX^e siècle, on passe à une appellation faisant directement référence à un réseau. Est-ce la manifestation, dans la façon de se dire, de "l'esprit de famille" et du paternalisme de réseau, est-ce le sentiment d'appartenir au réseau avant

⁵⁸⁷ Edouard Charton, *Dictionnaire des professions*.p.432

⁵⁸⁸ L'office des transports lyonnais a été constitué en 1879.

d'être membre d'une profession ? La grève de 1910 peut-elle être invoquée ? Ou n'est ce, encore, que le reflet des pratiques des employés municipaux, employé (et plus souvent "emp") PLM s'écrivant plus vite que employé de chemin de fer ?

Le groupe des retirés des affaires rassemble diverses catégories : les retraités du public et du privé, divers inactifs. J'ai déjà signalé l'évolution significative des rentiers et des propriétaires. Ils sont avec la catégorie des sans professions (notés SP par les agents municipaux) la catégorie la plus nombreuse. Ce groupe est assez hétérogène socialement puisqu'il rassemble des électeurs de situations très différentes, du retraité PLM au rentier, mais il n'était pas possible pour les traitements ultérieurs de ne pas réunir tous les inactifs en un seul groupe.

Le personnel de service réunit des appellations très disparates où l'on repère des évolutions attendues, la diminution du nombre des cochers, et d'autres qui semblent plus aléatoires comme celles des valets de chambre ou des concierges. Quoi qu'il en soit ces diverses appellations ne rassemblent que des effectifs restreints et leur influence statistique est faible.

Le groupe divers réunit aussi bien les quelques professions qui témoignent du rôle portuaire de Lyon, les artistes, le clergé dont les appellations sont relativement nombreuses (prêtre, mais aussi missionnaire, frère hospitalier et ecclésiastique) et les électeurs sous les drapeaux qui sont inscrits sous l'appellation militaire, c'est à dire en fait sans profession déclarée. Cette dernière appellation est liée à la pratique des employés municipaux. Dans certains arrondissements, les jeunes effectuant leur service national sont tous inscrits comme militaires, c'est le cas du 3e et du 4e arrondissements alors qu'ailleurs cette appellation est exceptionnelle.

Après cette longue mais indispensable présentation de la nomenclature professionnelle, il convient d'aborder les variations d'appellations qui peuvent concerner le même individu en fonction de la source utilisée.

C. Le flou d'appellation

Un banal fait divers, rapporté par Emmanuel Vingtrinier souligne les difficultés que le flou d'appellation fait peser sur tout code socio-professionnel. A la suite d'un banal accident entre deux tramways, le Perrache-Brotteaux, hippomobile, et le tramway à vapeur venant de Bron, une "discussion entre les employés des deux voitures rivales et un gardien de la paix complaisant" s'est engagée : " M'sieu l'agent, rabâche le mécanicien du tramway à vapeur, à ma place qu'auriez vous fait Tais toi ! riposte violemment le cocher..."⁵⁸⁹ . Le mode de traction explique l'usage de mécanicien et cocher mais plus gênant pour la construction d'un code socio-professionnel est leur assimilation commune à employés. Encore faudrait-il savoir si cette assimilation est partagée par les intéressés eux mêmes ou si elle propre au narrateur⁵⁹⁰ . Quoi qu'il en soit, ces ambiguïtés dans l'usage des appellations provoquent un flou néfaste et je me propose ici d'en mesurer l'importance et d'en analyser les conséquences.

⁵⁸⁹ Emmanuel Vingtrinier, *op.cit.* p.16

La pratique sociale des enquêteurs-chiffreurs donne lieu à un flou supplémentaire qui s'ajoute à ce flou d'appellation et que Laurent Thévenot définit comme un flou de chiffrement, c'est à dire le chiffrage dans des catégories différentes d'appellations identiques⁵⁹¹. Je n'évoquerai que brièvement ce type de flou. En effet, toutes les déclarations ont été saisies en clair et le chiffrage a été fait de manière mécanique par l'ordinateur : la même appellation est toujours chiffrée de la même manière, sans aucune variation d'un fichier à l'autre. C'est là un des avantages de ce codage a posteriori que d'éliminer toutes les variations qui peuvent survenir avec la durée.

Ayant commencé ce travail sur un gros ordinateur ancien, un Iris 80, j'avais commencé à chiffrer a priori les fiches manuelles et j'ai pu constater certaines variations pour les mêmes appellations/En effet, ce genre de travail ne se fait pas en un jour et même en travaillant de manière rigoureuse, il arrive un moment où l'on pense connaître le code par coeur que certaines erreurs se produisent introduisant ce flou de chiffrage⁵⁹². Quoi qu'il en soit, ce phénomène a disparu lorsque j'ai procédé à une nouvelle saisie sur micro- ordinateur : toutes les appellations ont alors été saisies en clair et le chiffrage ou codage a été fait à posteriori, après l'établissement du dictionnaire des professions.

Afin de mesurer ce que Laurent Thévenot nomme le flou d'appellation, j'ai comparé la profession déclarée au même âge dans deux sources différentes pour les mêmes individus. Ces individus sont les 127 individus dont j'ai pu reconstituer la carrière de 1896 à 1936. Ils ont été observés huit fois, j'aurais donc dû pouvoir comparer 1016 couples de professions mais en raison des non-réponses dans l'un ou l'autre document, il n'a été possible de comparer la profession figurant dans les listes électorales et celle inscrite sur les registres des listes nominatives du recensement que 661 fois. Le taux global d'électeurs non-retrouvés dans les listes nominatives du recensement, tous âges confondus, est de 35%. Dans le cadre d'une démarche transversale, couplant listes électorales et listes nominatives de 1936, le taux global des non-retrouvés s'élevait à 34,5%⁵⁹³. La parfaite similitude de ces taux obtenus par deux démarches totalement différentes, 127 individus du même âge suivis pendant 40 ans, 15500 individus de tous âges sondés à la même date, laisse supposer que ce taux mesure un décalage assez

⁵⁹⁰ Il est frappant que dans les années 1900, alors que la fabrique est en train de mourir, une multitude d'observateurs utilisent le terme canut bien qu'aucun tisseur ne l'emploie. Très souvent les termes véhiculés par la littérature ou la presse diffèrent de ceux des intéressés eux-mêmes.

⁵⁹¹ Laurent Thévenot, "Le flou d'appellation et de chiffrement dans les professions de santé", *Archives et documents* n°38, décembre 1981, p.254-263. C'est également sur ce point que porte en partie l'article de Dominique Merlié, "Une nomenclature et sa mise en oeuvre, les statistiques sur l'origine sociale des étudiants", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 50, septembre 1983, p.3-47.

⁵⁹² Dans son article, Dominique Merlié évoque les "négociations de classement" entre chiffreurs et déclarants à propos de professions litigieuses, *art. cit.* p.39. En voici un exemple. L'objet du chiffrage est la profession du père de l'étudiant; La réponse écrite est conducteur de travaux. Le vacataire consulte son code et propose : - On va le mettre technicien, non ? ou cadre moyen ? - Oui... c'est vraiment important ? - C'est pour les statistiques... Elle chiffre 43 (technicien).

⁵⁹³ Jean-Luc Pinol, *Espace social... op.cit.* p. 16 et sq.

constant des deux types de sources, l'une, les listes électorales, n'enregistrant qu'avec retard les changements de résidence particulièrement fréquents avant 35 ans. De plus, démarche longitudinale et démarche transversale révèlent que les caractéristiques des non-retrouvés sont exactement les mêmes dans les deux cas : plus l'électeur est âgé et plus son niveau social est élevé, plus les chances de le retrouver sont grandes.

En se fondant sur ces 661 couples d'appellations, on peut distinguer les professions à forte stabilité d'appellation et celles à faible stabilité. Il faut cependant souligner que cette démarche n'est pas strictement comparable à celle utilisée par Laurent Thévenot. Dans le cas de l'enquête qu'il a menée en 1975, il pouvait être vérifié que l'individu n'avait effectivement pas changé de situation, ce qui n'est pas le cas ici. En effet, les professions figurant dans les listes électorales ne sont pas forcément celles du moment car la liste est permanente alors que les listes nominatives du recensement correspondent à une situation plus strictement datée. Ainsi lorsque l'on constate qu'un électeur est inscrit comme employé de commerce alors qu'il est recensé comme négociant, cela ne relève pas forcément du flou d'appellation mais du retard de la liste électorale qui n'a pas encore enregistré un changement de situation, déjà pris en compte par les listes nominatives.

Ce cas est typiquement celui de André Gourd dont la fiche professionnelle établie à partir des listes électorales et des listes nominatives se présente ainsi :

	listes électorales	listes nominatives
1896	employé de commerce	non-réponse
1901	employé de commerce	commerçant
1906	employé de commerce	négociant
1911	négociant	négociant
1921	négociant	négociant
1926	négociant	négociant
1931	négociant	négociant en tissus
1936	négociant	non-réponse

Il paraît clair que la divergence constatée entre les deux sources jusqu'en 1911 ne relève pas du flou d'appellation mais d'un changement réel non encore enregistré par le document électoral. Malheureusement toutes les situations ne sont pas aussi claires et il n'est pas possible de mesurer avec précision ce phénomène.

Par ailleurs, le critère que j'ai retenu pour mesurer le flou d'appellation est beaucoup plus restrictif que celui retenu par Laurent Thévenot. Alors qu'il a calculé le taux d'instabilité en fonction des rubriques de la nomenclature des métiers⁵⁹⁴, je n'ai considéré comme équivalentes que les appellations strictement identiques⁵⁹⁵. En conséquence, les taux d'instabilité que j'obtiens sont beaucoup plus élevés que ceux calculés par Laurent Thévenot. Le taux global d'instabilité est de 66%. Cela signifie que, dans deux cas sur trois, le même individu n'a pas la même appellation dans les deux

⁵⁹⁴ Sont considérées comme équivalentes des appellations telles que ajusteur calibre, ajusteur fraiseur, ajusteur ouilleur, mécanicien ouilleur, mécanicien, tourneur fraiseur ... toutes regroupées dans la rubrique 20.15 du code des métiers. INSEE, *Code des métiers, Index alphabétique détaillé*, 1975, 132 p.

documents mais comme on le voit, même avant toute agrégation des appellations professionnelles, les différences sont très nettes entre les appellations bien délimitées (coiffeur, docteur, verrier...) et celles où domine le flou (négociant, employé...)

Tableau n° 31 : Taux d'instabilité d'appellation pour certaines appellations professionnelles

Professions	Taux d'instabilité	Echantillon
paveur	0	5
café/cafetier	0	6
coiffeur	0	9
chaudronnier	0	6
docteur	0	6
ébéniste	8	12
serrurier	8	12
verrier	13	8
clerc d'avoué	17	6
graveur	29	7
dessinateur	33	15
typographe	36	11
comptable	39	18
apprêteur	40	20
boucher	40	10
pâtissier	43	7
cordonnier	45	11
passementier	47	15
tulliste	50	8
ferblantier	50	6
fabricant (+ produit)	55	22
employé	59	126
représentant	60	10
épicier	60	10
mécanicien	63	24
négociant	82	34
ajusteur	100	6
employé de commerce	100	19
ensemble des professions	66	661

1. Catégories sociales et flou d'appellation

⁵⁹⁵ Les seules approximations autorisées ont été celles apportant une précision sur le lieu de travail (par exemple "employé" et "employé + nom de l'employeur). Mais "employé" et "employé de commerce" ou "employé de soierie " n'ont pas été considérés comme équivalents

Afin de mesurer l'impact du flou d'appellation sur le chiffrage, j'ai codé les 661 couples d'appellations à l'aide du code socio-professionnel présenté dans la première partie de ce chapitre, seule la catégorie divers étant différente, en raison de la faiblesse des effectifs de certains groupes⁵⁹⁶. La concordance entre les codifications effectuées à partir des deux listes d'appellations s'élève à 66%, c'est à dire que le taux d'instabilité, une fois les données agrégées dans les groupes professionnels a diminué de moitié. Voici comment se répartissent les taux de concordance par groupe, calculés par rapport aux effectifs de chaque groupe dans les listes électorales. Sur le tableau figure le taux de concordance global, mais également le taux avant 40 ans (les couples d'appellations observés entre 1896 et 1911) et celui après 40 ans (les couples d'appellations observés entre 1921 et 1936)

Tableau n° 32 : Concordance de classement dans les groupes professionnels

groupe	Taux de concordance			Effectif dans les l. elec.	
	A	B	C	D	E
Manœuvres	78%	100%	100%	7	2
Services Publics	75%	100%	50%	2	2
Ouvriers ou artisans	72%	81%	65%	64	80
Ouvriers	68%	71%	65%	45	69
Petits commerçants	68%	83%	61%	18	38
Techniciens/cadres	67%	68%	67%	25	42
Négociants/Industriels	65%	57%	67%	14	49
Cadres supérieurs	63%	60%	67%	10	6
Employés	60%	63%	57%	75	93
Divers	45%	38%	50%	8	12

A = taux de concordance général ; B= taux de concordance avant 40 ans ; C = taux de concordance après 40 ans ; D = effectif avant 40 ans ; E = effectif après 40 ans

a. Négociants et industriels : la domination du flou

Soixante trois couples de professions sont observables et ils concernent les itinéraires professionnels de 18 individus. Parmi les 63 couples de professions, peu nombreux (14 sur 63) sont ceux qui concernent ces électeurs avant l'âge de 40 ans. En effet le nombre de ces appellations, souvent liées à une mobilité professionnelle ascendante, augmente avec l'âge. La comparaison des appellations met en lumière deux phénomènes. D'une part, les appellations usitées dans les listes électorales sont moins nombreuses que dans les listes nominatives. Les 63 cas correspondent à 13 appellations différentes pour les listes électorales mais à 35 pour les listes nominatives. Cela renvoie bien entendu au mode d'établissement de ces listes. Les listes nominatives sont par nature beaucoup plus sensibles à la conjoncture et l'image de la mobilité professionnelle qu'elles donnent d'un individu est plus mouvante que celle proposée par les listes électorales qui surévaluent la

⁵⁹⁶ Outre le groupe divers tel que je l'ai défini précédemment, le groupe ici utilisé comprend trois groupes particulièrement faibles, agriculteurs, personnel de service et retirés des affaires.

stabilité. D'autre part, si la stricte similarité des appellations figurant sur les listes électorales et sur les listes nominatives atteint un niveau beaucoup plus bas que pour l'ensemble du fichier comme le montre le taux d'instabilité de l'appellation négociant (tableau n° 31), le taux de concordance au niveau du groupe (tableau n° 32) est comparable à la moyenne : dans 65% des cas, le flou d'appellation ne provoque pas de changement de groupe socio-professionnel.

Six individus enregistrent des discordances d'appellations. Le suivi de leur itinéraire selon les listes électorales et selon les listes nominatives des recensements permet de comprendre la logique de certains glissements d'appellations comme le montre le tableau suivant.

Prost Georges, 40		Plancher Jean, 67		
L. Elec	L. Nominat.	L. Elec	L. Nominat.	
1896	fbls(garris)	négociant	fbl(tambours)	musicien
1901	négociant	sp	fbl(tambours)	néant
1906	négociant	assurances	fbl(tambours)	jouets
1911	négociant	industriel	fbl(tambours)	fbl tambours
1921	négociant	constructeur patron	fbl(tambours)	ouvrier
1926	négociant	industriel	café	café patron
1931	négociant	mécanicien façon	café	café patron
1936	négociant	industriel	café	café patron
Duprat Arsène, 70		Gros Jean-Claude, 100		
L. Elec	L. Nominat.	L. Elec	L. Nominat.	
1896	coupeur gantier	nr	peignier	nr
1901	emp. commerce	gantier	peignier	peignier
1906	employé	gantier	peignier	nr
1911	emp. commerce	nr ²	nr	peignier
1921	négociant	commerçant	fbl de peignes	ajusteur
1926	négociant	fbl gants	fbl de peignes	peignier patron
1931	négociant	commerçant patron	fbl de peignes	fbl de peignes
1936	négociant	commerçant patron	fbl de peignes	peignier patron
Nord Pierre, 118		Breton Louis, 15		
L. Elec	L. Nominat.	L. Elec	L. Nominat.	
1896	employé	nr	négociant	chaudronnier
1901	employé	nr	négociant	chaudronnier
1906	employé	nr	négociant	nr
1911	emp. commerce		emp soierie	négociant fbl titres
1921	emp. commerce		emp soierie	négociant employé
1926	négociant	tendé de pouvoir	1931 négociant	comptable
1931	négociant	employé	négociant	comptable chômage
1936	négociant	représentant	négociant	nr

Tableau n° 33 : Les appellations discordantes chez les négociants ⁵⁹⁷

Les deux premiers itinéraires, celui de Georges Prost et de Joseph Plancher, renvoient à la même évolution générale mais avec un décalage temporel dû au mode de tenue des listes électorales. Si l'appellation mécanicien à façon retrouvée pour Georges Prost en 1931 est éloignée de celle de négociant, son itinéraire professionnel, bien que simplifié par les listes électorales, respecte bien le profil donné par les recensements.

⁵⁹⁷ Les numéros qui figurent après les noms (fictifs) des individus correspondent au numéro d'ordre dans le fichier.

Pour Joseph Plancher, le flou d'appellation dont on peut saisir la logique (tambours, musicien, jouets) disparaît à la veille de la guerre. Après le conflit mondial, Jean Joseph Plancher, si l'on en croit le recensement, perd son autonomie et devient ouvrier⁵⁹⁸. De cela les listes électorales ne rendent pas compte. Au contraire, l'évolution ultérieure, la reconquête de l'indépendance à un niveau peut-être moindre est bien enregistrée par les listes électorales puisque les trois dernières observations (café et cafetier) sont complètement assimilables. Le phénomène est enregistré mais il l'est avec retard et de manière simplifiée. Voilà donc deux exemples dont la logique va dans le même sens : plus que le flou d'appellation, ce qui est en cause c'est le décalage temporel provoqué par le mode de tenue des listes. Ce décalage va de pair avec une simplification des itinéraires.

Avec les cas d'Arsène Duprat et de Jean-Claude Gros, les itinéraires révélés par les deux sources divergent davantage et soulignent la marge parfois étroite qui sépare négoce, commerce et artisanat dans le premier cas et entre artisanat, petit patronat, et direction d'entreprise industrielle dans le second⁵⁹⁹. Dans les deux derniers cas, celui de Pierre Nord et de Louis Breton, la distance entre les itinéraires fondés sur les deux sources différentes s'élargit encore. Le cas de Pierre Nord est également une illustration des liens qui existent, pour les listes électorales, entre changement de domicile et changement de l'appellation professionnelle. Seuls ses parents sont présents jusqu'au recensement de 1906 à l'adresse indiquée par les listes électorales, puis il est recensé comme employé de soierie en 1911 et 1921. fondé de pouvoir (patron) en 1926, employé en 1931 et enfin représentant en 1936. Il est significatif que l'année où il est recensé comme indépendant, en 1926, bien que son adresse ne change pas, son appellation professionnelle change dans les listes électorales. Fréquemment les appellations professionnelles se modifient au rythme des changements d'adresse qui sont l'occasion d'une mise à jour des listes électorales. Tel fut le cas pour Pierre Nord en 1911, lorsqu'il cessa d'être inscrit comme employé et fut inscrit comme employé de commerce. Mais, en 1926, ce n'est pas le cas. Il s'agit donc d'une démarche volontaire pour faire enregistrer un nouveau statut. Peut-être n'est-il pas sans signification que la démarche n'ait pas eu lieu en 1931 alors que, selon les listes nominatives, sa situation professionnelle était redevenue moins enviable. Il est évident que dans un cas la démarche était valorisante et dans l'autre elle était plutôt dévalorisante. Faut-il en conclure que la mobilité ascendante est plus facilement réparable que la mobilité descendante ?

⁵⁹⁸ C'est la seule fois où l'appellation ouvrier sans autre précision a été rencontrée dans les listes nominatives.

⁵⁹⁹ Faut-il coder de manière identique un chapelier et un fabricant de chapeaux. Pour la première appellation, Littré donne la définition suivante : "celui qui fait ou vend des chapeaux", pour la seconde, à fabricant, où il prend comme exemple fabricant de chapeaux, Littré donne la définition suivante : "celui qui fabrique ou qui fait fabriquer" et il ajoute ensuite "particulièrement, le chef d'un établissement manufacturier". Fabricant implique une notion de taille qui n'est que rarement présente dans la première appellation, mais cela n'est sans doute pas une règle absolue. J'ai cependant suivi la règle suivante même si elle n'est pas totalement satisfaisante : dans le cas d'un nom de métier forgé sur la même racine que l'objet fabriqué, j'ai considéré qu'il s'agissait d'un métier artisanal. Au contraire pour tous les appellations commençant par fabricant suivi d'un nom d'objet, j'ai considéré qu'il s'agissait d'une situation d'employeur. En toute logique il faudrait connaître le nombre d'ouvriers employés et donc le montant du capital nécessaire à la production...

Telle pourrait être la conclusion à la lecture du dernier itinéraire. Aux huit dates retenues, Louis Breton, est selon les listes électorales négociant. Au huit mêmes dates, il est recensé comme chaudronnier, chaudronnier, aucune précision, fabricant de filtres, employé, comptable, non retrouvé, comptable en chômage et non retrouvé. La profession initiale, chaudronnier, s'explique : les parents possèdent une entreprise de chaudronnerie et les fils sont recensés comme chaudronniers. A la veille de la guerre, Louis est devenu fabricant de filtres mais après le premier conflit mondial il cesse de travailler à son compte et après avoir été employé et comptable, les difficultés des années trente provoquent le chômage d'un travailleur déjà âgé. L'itinéraire individuel que révèlent les listes nominatives se caractérise par une mobilité professionnelle descendante évidente même si le niveau réel du déclin peut difficilement être apprécié en raison de l'ambiguïté de l'appellation "fabricant de filtres"⁶⁰⁰. Sur cette évolution, les listes électorales sont absolument muettes, et elles donnent une image de parfaite stabilité, ce qui entraîne une erreur d'appréciation complète.

Quel est le bilan de cet examen du flou d'appellation et de ses conséquences sur la codification pour le groupe négociants et industriels ? Lorsque l'on s'intéresse aux appellations à une date précise, le flou d'appellation entraînant un changement de codification est de 35%. A l'occasion des coupes, démarche transversale, les erreurs consistant à surestimer le niveau social de certains individus qui devraient être classés comme employé, cadres moyens ou ouvriers et non comme négociants est compensé par la présence dans ces groupes, comme nous le verrons, de négociants dont le niveau social est sous-évalué. En revanche lorsqu'il s'agit du suivi d'un itinéraire, démarche longitudinale, le risque essentiel n'est pas le risque de mauvaise codification mais plutôt celui d'une datation tardive de l'évolution.

b. Le flou d'appellation des employés

L'appellation employé sans autre précision est une de celles qui a le taux d'instabilité le plus élevé et son analyse est importante car il s'agit de l'appellation la plus répandue. Globalement, sur les huit dates retenues, la stricte similarité d'appellation est de 41 % et le flou d'appellation est de 59%. Etant donné le nombre relativement élevé des couples d'appellations, il est possible de mesurer une éventuelle liaison entre le flou d'appellation et l'âge. En fait, si l'on regroupe les données en deux périodes, l'une précédant le premier conflit mondial, l'autre le suivant, il est clair que l'instabilité est plus forte une fois que les individus ont dépassé 40 ans. Cela est évidemment dû au fait que la mobilité professionnelle qui se produit après cet âge est moins bien enregistrée que celle qui a lieu avant. Et ce pour une raison simple : très souvent la mobilité professionnelle est enregistrée à l'occasion d'un changement résidentiel. Or nous savons que la stabilité résidentielle augmente après 40 ans et cela provoque donc un retard ou une absence d'enregistrement des changements professionnels dans les listes électorales, et par conséquent une augmentation des discordances entre listes électorales et listes

⁶⁰⁰ Le repérage de cet électeur s'est toujours avéré difficile car son adresse se trouvant à un coin de rues, il est parfois recensé dans l'une et parfois dans l'autre. De plus, la structure familiale est toujours complexe et semble avoir réellement fonctionné comme cellule de production. Il n'est pas impossible, par exemple, que l'employeur de Louis Breton, en 1921, soit l'un de ses parents.

nominatives.

	1896	1901	1906	1911
employés (l. élec.)	5	14	17	15
employés (rec.)	2	8	7	6
% stabilité	40,00	57,14	41,18	53,33
	soldal	aide-compl.	comptable	comptable
	soldal	comptable	emballeur	comptable
	tisseur	coutelier	emp. PLM	domestique
		rentier	emp. soierie	emp. soierie
		sans prof.	emp. soierie	négociant
		sans prof.	gantier	représentant
			mécanicien	ss chef bureau
			représentant	
			sans prof.	
			voyageur com.	
	1921	1926	1931	1936
employés (l. élec.)	21	20	18	16
employés (rec.)	6	8	5	6
% stabilité	38,10	40,00	27,78	37,50
	comptable	commerçant	caissier	chômeur
	emballeur	comptable	chef de serv.	comptable
	emp. banque	courtier	commerçant	emballeur
	emp. phar.	emp. banque	comptable	emp. soierie
	emp. soierie	emp. phar.	emp. phar.	fabricant
	fumiste	emp. soierie	emp. soierie	forain
	industriel	industriel	emp. soierie	garçon peine
	manœuvre	industriel	emp. soierie	négociant
	marchand	manœuvre	labricant	négociant
	négociant	negociant	industriel	sans prof.
	négociant	negociant	égiste	
	polisseur	retrate	négociant	
	sculpteur		sans prof.	

Tableau n° 34 : Le flou d'appellation des employés (stricto sensu) aux différentes observations

Le tableau ci-dessus montre bien la faiblesse de la mobilité professionnelle ascendante, passage de la situation d'employé à celle de négociant, jusqu'en 1911 (un seul cas en 1911), alors qu'elle devient plus fréquente après : trois cas en 1921, 1931 et 1936, quatre en 1926. Mais cela vaut aussi en sens inverse même si le phénomène est alors moins accentué. Un seul cas de net déclin professionnel (emballeur), se produit jusqu'en 1911⁶⁰¹, cinq après cette date (2 cas d'emballeur, 2 cas de manœuvre, et un cas de garçon de peine⁶⁰²).

Se pose alors la question de la précision de l'appellation employé. Est-elle une

⁶⁰¹ En fait il y a aussi un cas de domestique mais il semble s'agir d'un mauvais enregistrement dans le recensement comme tendrait à le prouver l'itinéraire de l'électeur concerné qui reste tout le temps au service du même employeur.

⁶⁰² Il est à noter que dans les coupes effectuées dans les listes électorales, cette appellation, assez fréquente à la fin du XIX^e siècle, est très peu usitée à la veille du second conflit mondial. Les trois cas repérés dans le sondage de 1936 concernent des individus âgés de 27, 62 et 74 ans.

appellation fourre-tout qui ne recouvre aucune réalité précise ou au contraire désigne-t-elle une position précise? Dans 19 cas, l'appellation retrouvée dans les listes nominatives est assimilable (employé de soierie...), dans 11 cas l'appellation professionnelle renvoie à une appellation de cadre moyen (comptable...), dans 15 cas l'appellation est une appellation classée parmi les négociants ou industriels, dans 9 cas il s'agit de professions manuelles renvoyant à un métier et dans 6 cas de professions manuelles non-qualifiées.

A l'examen des itinéraires des individus pour lesquels les listes nominatives du recensement indiquent une profession manuelle non-qualifiée, il apparaît évident que le phénomène se produit pour des travailleurs âgés qui subissent de plein fouet la crise des années trente et qui pour tenter d'échapper au chômage - tous ne réussissent pas comme le montre le tableau pour 1936 - acceptent des emplois déqualifiés, parfois dans la même entreprise. Tel est le cas de Claudius Michel., n° 84, qui employé chez un marchand de soie, Chavanis, est garçon de peine à la fin de sa vie. Et une fois encore on pourrait citer Navel qui évoque "la silhouette usée du vieux manoeuvre qui balaie."

Le flou d'appellation des professions manuelles qualifiées:

179 couples d'appellations correspondent aux métiers de la métallurgie, du textile et du vêtement, du livre et de la gravure. Dans 96 cas l'appellation portée par les deux documents est exactement la même. Dans ces professions, le taux d'instabilité est de 46%. Il est donc inférieur de 20 points au taux moyen de 66%. La différence avec les professions non-manuelles est vraiment significative. Il est intéressant de noter que pour chaque secteur le taux d'instabilité varie assez sensiblement. De 42% pour les professions du textile, le taux est de 44% pour les professions de l'impression mais il est de 53% pour les professions de la métallurgie. Au sein même des métiers de la métallurgie, des différences existent entre les types d'appellations qui mettent en relief certaines régions qui régissent le flou d'appellation.

Comparons l'appellation ajusteur et l'appellation mécanicien. La première est relativement récente et rare au début de notre étude alors que la seconde est fréquente⁶⁰³ ; il n'est donc pas surprenant qu'en 1896, aucun électeur de la première cohorte ne soit recensé comme ajusteur⁶⁰⁴ et que 13 le soient comme mécaniciens⁶⁰⁵. Alors qu'aucun des six couples dont le premier terme est ajusteur n'a pour second terme ajusteur, on

⁶⁰³ Un seul ajusteur figure dans le sondage au 1/100 effectué dans les listes électorales de 1896, mais 12 mécaniciens.

⁶⁰⁴ Il est possible que certains électeurs inscrits comme militaires en 1896 soient en fait ajusteurs mais même en 1901, où cela ne se produit pas (les électeurs de la cohorte ont dépassé l'âge du service militaire), un seul électeur est ajusteur.

⁶⁰⁵ Il y a donc une surreprésentation de cette profession dans la cohorte. Notons que les chiffres publiés dans l'annexe sur les professions permettent de constater que la surreprésentation des ajusteurs dans la première cohorte est plus faible que celle des ajusteurs dans la seconde. Dans la première cohorte, les mécaniciens sont 13 sur 761 en 1896, alors qu'à cette date ils sont 12 sur 878 dans le sondage au 1/100. Dans la seconde cohorte, les ajusteurs sont 25 sur 737 en 1921, alors qu'à cette date ils sont 15 sur 1067 dans le sondage au 1/100. On pourrait faire la même remarque pour la profession de tourneur dont l'évolution numérique est très proche de celle d'ajusteur.

trouve 9 couples mécanicien/mécanicien sur les 24 couples dont le premier terme est mécanicien. Peut-on en conclure que les métiers connus et reconnus, à la qualification précise et ancienne, dont l'image sociale est bien identifiée tant par les organisations ouvrières que patronales enregistrent un flou d'appellation plus faible que les professions récentes, en voie d'émergence et aux contours mal définies ?

Dans son étude sur le flou d'appellation L Thévenot conclut que les emplois dont les dénominations sont les plus fluctuantes sont des emplois "où les processus de production ont été profondément transformés entraînant une diminution de l'intervention individuelle et manuelle de l'ouvrier, et une mise en cause de la délimitation des tâches par l'incorporation d'une large part de cette intervention dans des installations automatisées⁶⁰⁶ ." Et l'auteur de citer les secteurs de la sidérurgie, des matières plastiques..., secteurs bien éloignés de la situation lyonnaise d'avant la seconde guerre mondiale.

On pourrait cependant *mutatis mutandis* faire le même type d'analyse dans la métallurgie lyonnaise. Notons qu'ajusteur ne figure pas dans le Littré même si on y trouve ajustage mais la première définition de ce terme renvoie au poids légal d'une pièce de monnaie et ce n'est qu'ensuite qu'est évoquée l'action d'ajuster ensemble les différentes pièces d'une machine. Au contraire le terme mécanicien est toujours défini dans les dictionnaires du XIX^e siècle. Les définitions évoquent l'ouvrier qui dirige les machines et plus particulièrement l'ouvrier employé sur les locomotives de chemin de fer. C'est d'ailleurs le sens qu'il a chez Zola où il est rapproché d'ajusteur. "Ceux qui conduisent les machines (les locomotives). Une machine est montée par un mécanicien et un chauffeur. Le plus souvent, le mécanicien est *fait* dans la Compagnie même. On prend un ouvrier ajusteur dans un atelier, et on en fait un élève mécanicien. Ouvrier un ou deux ans, élève mécanicien ou chauffeur autant, et mécanicien vers vingt-quatre ans. Plus rarement le mécanicien vient d'une école d'arts et métiers."⁶⁰⁷

L'appellation ajusteur est fréquente dans la grande usine, celle de mécanicien beaucoup plus rare. Les ajusteurs représentent, en 1912, 47% des 1260 ouvriers de l'usine Berliet de Montplaisir⁶⁰⁸ . A la même date, aucun ouvrier ne porte l'appellation mécanicien dans cette usine. C'est également chez Berliet que travaille le jeune Georges Navel, mais à Vénissieux et au sortir de la guerre, et lui qui n'a que l'expérience des petits ateliers de mécanique connaît là son premier contact avec la grande usine et se rend compte immédiatement des différences. "Mon apprentissage dans l'atelier archaïque ne m'avait pas rendu familier l'usage des machines qu'utilisent les ajusteurs⁶⁰⁹ ."

La profession d'ajusteur se modifie pendant la période étudiée. Le Larousse de

⁶⁰⁶ L Thévenot, *art. cit.* p.27

⁶⁰⁷ Emile Zola, *Carnets d'enquête, une ethnologie inédite de la France*. Pion. 1987,687 p. Voir p. 505 et sq. Les notes datent de 1889. Le père de Nizan, le modèle d'Antoine Bloyé correspond exactement à la dernière catégorie évoquée par Zola, les élèves des arts et métiers, ceux qu'il définit comme ambitieux.

⁶⁰⁸ Alain Pinol, *Travail, travailleurs et production aux usines Berliet (1912-1947), approche du procès de rationalisation.*, p. 27

⁶⁰⁹ Georges Navel. *Travaux*, Stock. 1945. Cité d'après l'édition de poche p. 63.

l'industrie décrit bien cette évolution et la relative déqualification du travail des ajusteurs liée à la généralisation de machines outils. "On désigne plus particulièrement sous le nom d'ajustage, l'ensemble des opérations effectuées à la main. Ces opérations sont aujourd'hui... réduites au minimum, et comprennent des travaux de retouche, de polissage faits au cours du montage de l'ensemble. Longtemps il n'en fut pas ainsi; l'ajustage comprenait le travail essentiel de la fabrication. Des pièces brutes de fonderie ou de forge, ou ébauches au burin et au bédane, l'ajusteur tirait la pièce demandée sans autre outillage que des limes, des grattoirs et une perceuse à volant ; il l'ajustait dans l'ensemble à réaliser, retouchant jusqu'à obtenir le fonctionnement de la machine, en modifiant les dimensions si le besoin s'en manifestait. Aujourd'hui l'ajustage constitue un ensemble d'opérations de finition, qui succèdent au travail de dégrossissement exécutées sur des machines outils puissantes, avec un outillage à grand rendement, sans exiger une main d'oeuvre spéciale ⁶¹⁰." Mais même alors l'ajusteur a pu conserver sa qualification car "Les travaux d'ajustage sont aujourd'hui seulement utilisés pour les fabrications unitaires, et, dans la grande industrie pour la réalisation des outillages nécessaires à la fabrication en série ⁶¹¹." Ainsi la même appellation peut désigner un ouvrier sans qualification ou un professionnel exécutant des fabrications unitaires, c'est dire le flou qui entoure cette appellation. Que constatons nous à l'examen des flous d'appellation ? La profession la plus récente, celle qui va connaître de multiples redéfinitions pendant la période étudiée est aussi celle qui enregistre une absence complète de stabilité d'appellation alors que la profession de mécanicien, moins touchée par les mutations technologiques enregistre une stabilité d'appellation plus élevée, de l'ordre d'un tiers.

Cette hypothèse se confirme à l'examen d'autres professions, possédant une longue tradition et souvent un savoir technique bien défini. Le flou d'appellation est minime voire nul chez les verriers, les serruriers, les graveurs, les ébénistes, les tonneliers, les chaudronniers et les cordonniers ⁶¹². Le flou d'appellation est déjà plus important chez les passementiers, tullistes, teinturiers et apprêteurs. On retrouve en fait les régies que dégage Laurent Thévenot dans son étude du flou d'appellation en 1975. Il est cependant plausible que la précision des appellations professionnelles soit plus forte aujourd'hui en raison de la liaison étroite qui existe, depuis la mise en place des conventions collectives, entre dénomination, qualification et niveau de salaire ⁶¹³. Quoi qu'il en soit, les niveaux relatifs entre les différentes professions restent les mêmes. L'instabilité d'appellation est beaucoup plus forte pour les ajusteurs-outilleurs ou pour les lamineurs, étireurs et tréfileurs que pour les compositeurs typos ou les ouvriers de la menuiserie ⁶¹⁴.

⁶¹⁰ Larousse de l'industrie, p.42

⁶¹¹ Larousse de l'industrie, p.47

⁶¹² On pourrait rajouter à cette liste le cas des peintres à condition d'accepter l'équivalence avec peintre-plâtrier.

⁶¹³ Laurent Thévenot, *art. cit.* p.35 et surtout Michel Cézard, "Les qualifications ouvrières en question", *Economie et statistique* n°110, avril 1979, p.15-35. Voir en particulier l'encadré des pages 16 et 17 qui donne un historique de l'évolution des classifications liées aux qualifications depuis la période du Front Populaire et la mise en place des premières conventions collectives dans la métallurgie parisienne.

De même que dans l'enquête de 1975, ce sont les professions liées au commerce qui présente le flou d'appellation le plus faible. Pour les 42 professions que l'on peut regrouper sous cette rubrique, le taux de stabilité est de 70%. Il est de 60% chez les bouchers, de 100% chez les coiffeurs⁶¹⁵ ou chez les cafetiers⁶¹⁶, 57% chez les pâtisseries, 50% chez les épiciers... Enfin les professions libérales que l'on peut assimiler à l'exercice d'un art et qui sont sanctionnées par des diplômes présentent des taux d'instabilité très faibles⁶¹⁷.

2. Bilan global du flou d'appellation

Afin de mesurer les conséquences de ce flou d'appellation sur le codage des professions, j'ai tout d'abord codé avec le même dictionnaire les professions déclarées par les mêmes individus et au même moment dans les listes électorales et dans les listes nominatives. J'ai ensuite regroupé les différentes CSP, non pas en 13 groupes comme je l'ai fait pour la nomenclature retenu dans l'ensemble des analyses de cette recherche mais en 10 groupes. En fait la réduction de 13 à 10 groupes s'imposait en raison des données disponibles : trois groupes que j'utilise normalement ne représentent pour la population considérée que des effectifs beaucoup trop faibles (les agriculteurs, les services et les retirés) et j'ai donc agrégé ces quelques cas au groupe divers. Après ce travail de codage, j'ai procédé à une série d'analyses des correspondances multiples portant sur les 661 couples de professions et sur l'âge auquel le couple était enregistré. Dans ces analyses, l'individu statistique est le couple de professions. Chaque individu est défini par trois variables : la profession déclarée dans les listes électorales, celle déclarée dans les listes nominatives, l'âge de la déclaration⁶¹⁸. L'objectif de ces analyses n'est pas de découvrir la logique de l'espace social mais d'observer comment les diverses professions se répartissent sur le plan factoriel, et en particulier de mesurer la distance qui sépare sur le plan factoriel les mêmes professions selon l'origine de leur déclaration (listes électorales ou listes nominatives). Si cette distance est faible, cela signifiera que par delà les remarques faites précédemment sur le flou d'appellation, ce flou n'a pas de conséquence grave sur le codage, et qu'il n'entraîne pas, *une fois les professions agrégées*, de distorsion importante. Enfin un tel résultat, une distance minimale entre la même catégorie professionnelle enregistrée pour le même individu au même âge, impliquerait que les

⁶¹⁴ Laurent Thévenot, *art. cit.* voir tableau p. 22

⁶¹⁵ Cette appellation est celle qui en 1975 a le taux d'instabilité d'appellation le plus faible.

⁶¹⁶ Si l'on considère café comme équivalent de cafetier

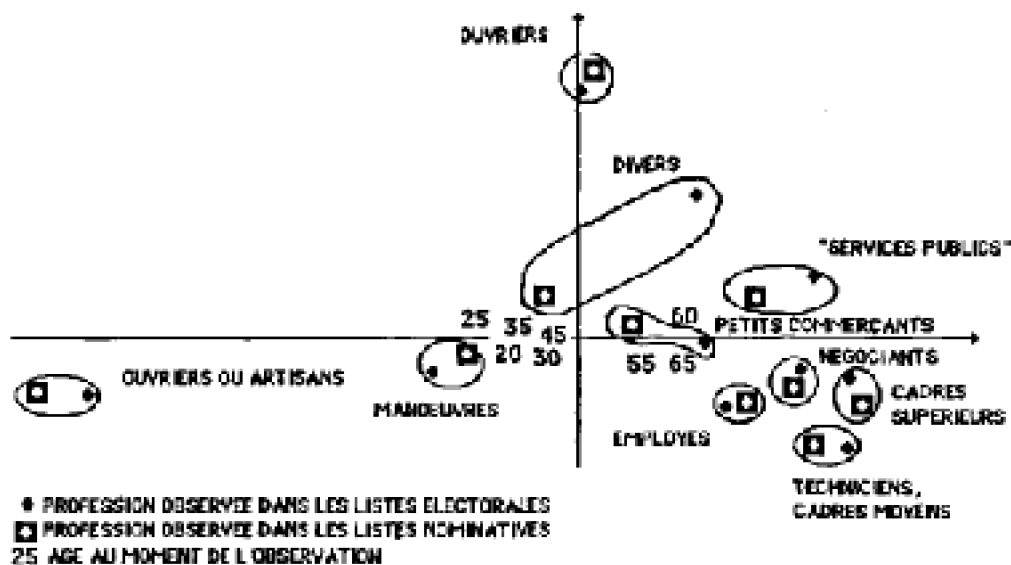
⁶¹⁷ L. Thévenot, *art. cit.* p. 32 établit que le degré de solidification d'une appellation de métier constitue une caractéristique importante du métier considéré et il établit un "rapprochement entre cette forme de capital que représente le nom de métier pour le travailleur(...) et le capital fixe immobilisé par l'entreprise, ce sont en effet, les ouvriers des branches où l'intensité capitalistique est la plus faible... qui ont les noms de métier les plus assurés."

⁶¹⁸ Les professions sont codées de 1 à 10, les âges d'observation de 1 à 8.1 = observation en 1896, 2= observation en 1901 ... 8 = observation en 1936.

résultats sont en grande partie indépendants de la source utilisée, en l'occurrence ici, les listes nominatives et les listes électorales. Ce point pourrait paraître anodin à quiconque ne s'est pas directement confronté au couplage de sources mais pour tous ceux qui ont expérimenté ce genre de recherche, il apparaîtra comme essentiel.

La première de ces analyses des correspondances multiples porte sur les variables professionnelles et sur l'âge à l'observation. Comme le montre à l'évidence le plan factoriel défini par l'axe 1 et l'axe 2, la proximité des professions identiques mais enregistrées dans les deux sources différentes est avérée. Les distances observées pour toutes les catégories sont minimales, et à l'exception de la catégorie divers, composite par construction, les coordonnées sur les deux premiers axes, mais aussi sur les deux suivants, sont quasiment identiques pour les diverses catégories, quelle que soit la source. Dans cette première analyse, la date de l'observation a été intégrée comme variable active. L'âge (tous les individus appartiennent à la même cohorte et la date de l'observation donne donc leur âge) est une variable mal expliquée par l'axe 1 et l'axe 2 et qui s'éloigne beaucoup moins de la situation d'indépendance (l'origine des axes) que les variables socio-professionnelles. Le début de carrière est cependant légèrement négatif sur l'axe 1, se situant dans l'espace des professions manuelles, alors que les âges supérieurs à 50 ans, occupent des positions légèrement positives sur ce même axe ; cela est la manifestation du lien qui existe entre la maturité et certaines catégories

professionnelles telles que négociants, cadres supérieurs



Croquis n° 46 : ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES : PROFESSIONS ET AGES

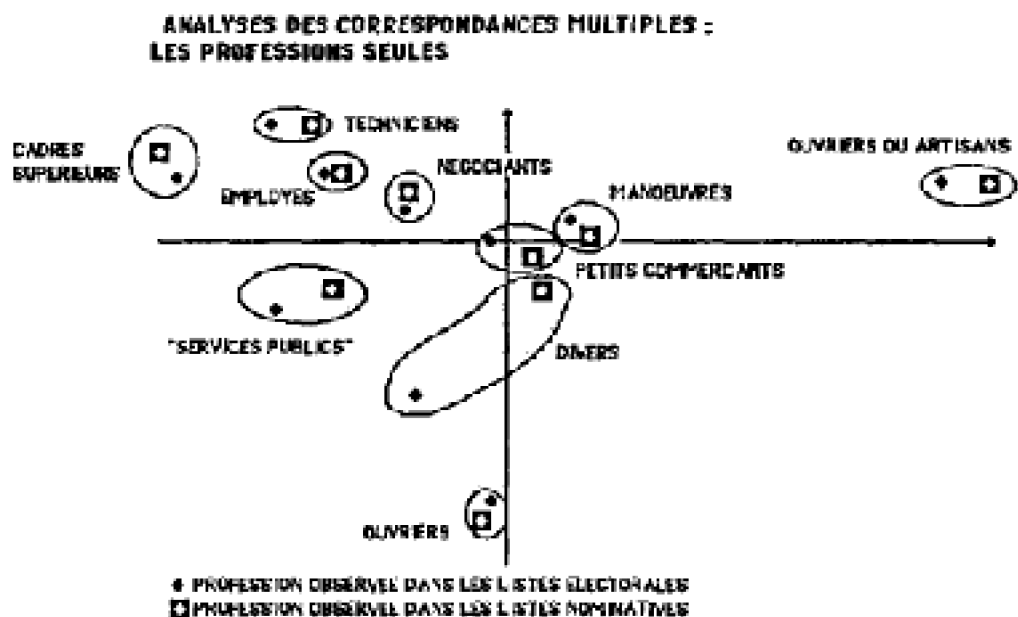
Afin de mieux mesurer l'influence de l'âge dans la distorsion de codage qu'induit l'utilisation de l'une ou de l'autre source, j'ai calculé l'indice de dissimilarité entre les distributions dans l'une et l'autre source avant et après 45 ans. Cet indice, défini comme la demi somme des écarts absolus des deux distributions, est faible pour la totalité du fichier, il n'est que de 10 pour les 661 couples, mais surtout, il n'est que de 9,8 avant 45 ans mais de 13 après.

L'examen des distributions permet d'observer quels sont les groupes où se situent les écarts maximums.

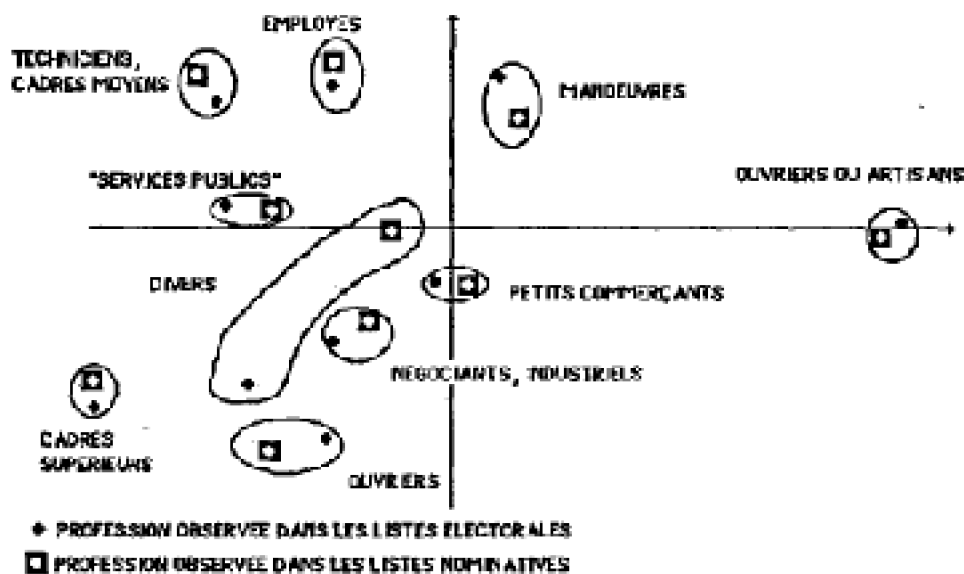
groupe professionnel	jusqu'à 45 ans		après 45 ans	
	% élec	% rec	% élec	% rec
services publics	0,5	0,8	0,7	1
négociants, industriels	6,8	8,5	13	17
cadres supérieurs	3,3	2,5	1,4	1,7
petits commerçants	6,6	9,3	11	10
techniciens, c. moyens	9,6	8,7	11	13
employés	28	22	23	20
ouvriers ou artisans	24	22	19	14
ouvriers	17	17	17	13
manoeuvres	1,9	3,8	0,7	4,7
divers	2,5	5,7	3,7	5,1

D'une part, les listes électorales surestiment les employés et diminuent le poids des négociants et industriels, et ce avant comme après 45 ans et d'autre part, elles sous-enregistrent les manoeuvres surtout après 45 ans. Ce dernier point est particulièrement aigu pour cette cohorte qui est une cohorte de travailleurs déjà âgés lorsque la crise arrive et qui, pour résister à la conjugaison du chômage conjoncturel et structurel des années 1930, doit parfois accepter une déqualification qui échappe aux listes électorales.

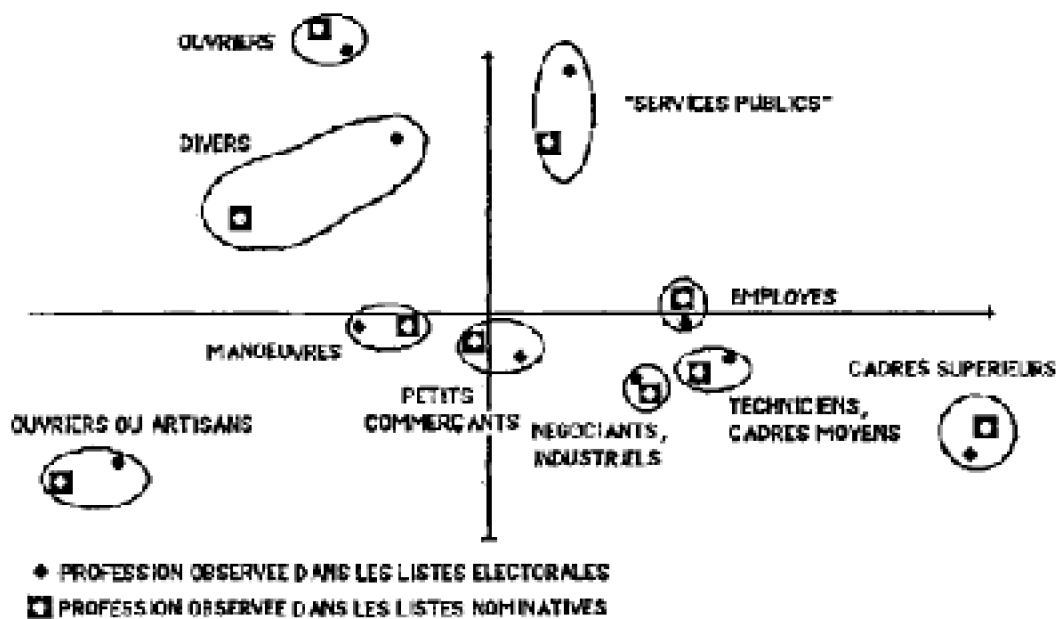
L'examen de cette première analyse conforte de manière assez probante l'hypothèse d'une absence d'impact du flou d'appellation, une fois les données agrégées. Ce résultat infirme toute une série de méfiances sur la qualité des sources et en particulier réduit la portée de toutes les réserves que j'ai pu faire sur le caractère conservateur des listes électorales par rapport aux listes nominatives. Il n'est pas question d'ignorer ce caractère conservateur, indubitable, mais il faut se garder d'en surestimer la portée.



Croquis n° 47 : ANALYSES DES CORRESPONDANCES MULTIPLES : LES PROFESSIONS SEULES



Croquis n° 48 : ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES : LES PROFESSIONS OBSERVEES DE 1896 A 1911



Croquis n° 48^{bis} : ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES : LES PROFESSIONS OBSERVEES DE 1921 A 1936

J'ai procédé à trois autres analyses. La première est identique à la précédente mais n'intègre pas la date de l'observation⁶¹⁹. La seconde porte sur les 268 couples de professions observés avant la guerre (c'est-à-dire avant que les individus n'aient atteint l'âge de 36/39 ans), la troisième sur les 368 couples observés après la guerre. Les trois plans factoriels obtenus confirment avec force la validité des résultats précédents. Cette série d'analyses permet de dégager quelques conclusions générales sur l'organisation de l'espace social. Pour l'ensemble de cette recherche, une catégorie joue un rôle central, la catégorie des employés, véritable carrefour social. Cette catégorie est située à proximité de la catégorie des techniciens et cadres moyens, de celle des négociants et industriels, de celle des cadres supérieurs enfin, suggérant la fréquence des échanges au sein de ce groupe. Mais surtout ces analyses qui se confortent l'une l'autre soulignent la solidité de cette conclusion essentielle : l'homogénéité et la similarité de l'espace social n'est pas remis en cause par la source qui sert à le construire. Une fois agrégés, les résultats professionnels sont pour l'essentiel indépendants de la source (listes électorales ou listes nominatives du recensement) et le flou constaté ne remet pas en cause la validité d'ensemble des résultats. Cette conclusion ne doit pas alimenter des dérives positivistes mais elle montre tout autant qu'une attitude hypercritique n'est pas plus justifiée.

CONCLUSION

⁶¹⁹ La taille de la matrice à diagonaliser passe donc de 28 (10 modalités professionnelles observées dans les listes nominatives, plus 8 dates d'observation) à 20

Les sources sont maintenant connues. Chemin faisant, nombre d'éléments ont été mis en lumière qu'il faut garder en mémoire au moment de passer à l'analyse des résultats. D'une part, les listes électorales si elles ne sont pas une source reflétant la totalité d'une population urbaine ne méritent pas d'être trop sévèrement jugées. A Lyon, l'image qu'elles donnent de la population masculine, adulte, française offre à coup sûr des contours plus fidèles que toute autre source massive, et en particulier que les listes nominatives des recensements. De plus, dans la perspective qui est la mienne, la reconstitution des itinéraires individuels, elles autorisent le repérage des individus sélectionnés à différentes étapes de leur vie. Cette reconstitution n'est pas facile mais, à force de patience, elle n'est pas impossible comme le démontrera la quatrième partie. En fait, dans la perspective de l'étude de la mobilité, la lacune essentielle de ce document est l'absence des femmes. En effet, on peut apprécier la place que jouent les étrangers dans le fonctionnement d'une structure sociale, aux nouveaux venus échoient souvent les positions sociales les plus basses, et de ce fait, les nationaux qui "naturellement " auraient dû occuper ces positions se voient donc artificiellement propulsés vers les positions immédiatement supérieures. Il est fort probable que ce modèle ait fonctionné à Lyon. Plus gênant est au contraire l'absence des femmes. Le mariage joue un rôle central dans les arcanes de la mobilité. Le choix du conjoint, même si la place du sentiment ne doit pas être ignorée au plan individuel, est un indicateur puissant de l'insertion sociale des individus et des possibilités de promotion. De ce jeu complexe, je ne pourrais rien dire et c'est là une limite importante de ce travail.

PARTIE 3 : LES STRUCTURES D'UNE GRANDE VILLE

Ce chapitre présente les résultats obtenus à partir de la démarche transversale. Il repose sur l'exploitation des données de six fichiers, ceux des quatre coupes au 1/100 effectuées en 1896, 1911, 1921 et 1936 et ceux opérés au 1/5 dans les listes d'additions et de radiations aux listes électorales en 1937 qui portent sur les mouvements survenus en 1936. Ces fichiers fournissent une base statistique à la connaissance de la société lyonnaise de la fin du XIX^e siècle à la veille de la seconde guerre mondiale.

Avant de donner une vision globale de l'évolution de la société lyonnaise, il faut préciser les règles suivies pour le découpage spatial de la ville, dernière étape du passage des sources aux données. Cette opération est inséparable de la présentation des résultats et je l'ai donc intégrée à cette troisième partie plutôt qu'à la seconde. Dans un deuxième temps, des analyses des correspondances sur les données de 1896, 1911, 1921 et 1936 permettront de dégager les grandes lignes d'une société urbaine que de 1896 à 1936 corsètent maintes pesanteurs. Derrière la permanence de certaines structures, l'analyse des relations entre les professions, leur hiérarchie, leurs relations à l'espace résidentiel et à l'espace régional mettront en évidence les inflexions que révèlent une première approche générationnelle effectuée à partir des coupes transversales.

Enfin la réalité du bassin démographique lyonnais sera examiné à la veille de la seconde guerre mondiale grâce aux listes d'additions et de radiations. Je broserai le tableau de l'immigration dans une grande ville et surtout j'aborderai un sujet moins exploré

par la recherche, l'émigration, le départ de la ville

VI. L'ESPACE SOCIAL D'UNE GRANDE VILLE

L'étude de l'espace des élites dans Lyon a fourni de nombreuses indications concernant l'utilisation de l'espace. Il faut maintenant changer d'échelle, et de méthode, afin de procéder à une approche plus statistique et plus globale, de la manière dont les groupes sociaux se répartissent dans l'espace urbain. Pour ce faire, il faut, au préalable, procéder au découpage de la ville en différentes unités spatiales⁶²⁰.

Le suivi des d'immeubles, maisons et hôtels particuliers, a mis en évidence la complexité de la trame sociale, la multiplicité des espaces urbains et de leurs images. Cependant une telle approche ne saurait suffire pour étudier les logiques de la mobilité résidentielle et sociale dont seule peut rendre compte, même si elle ne l'épuisé pas, une approche quantitative⁶²¹. Pour ce faire, il faut construire un instrument de mesure des espaces sociaux. Une telle construction présente certaines difficultés qui seront abordées ultérieurement mais il en est une qui doit être traitée auparavant.

A. Le découpage de l'espace urbain

Pour l'étude de la société lyonnaise à l'époque du Front Populaire, j'avais retenu le découpage élaboré par les services municipaux de Lyon et de Villeurbanne au début des années 1930⁶²². Chaque unité administrative a alors été découpée en un certain nombre de bureaux de vote, allant de huit bureaux pour le 4^e arrondissement à dix huit pour le 7^e

⁶²⁰ J'emploie le mot unités spatiales en raison de sa "neutralité". Je ne pense pas qu'il s'agisse de véritables quartiers. Sur ce point, voir Garden et Lequin Yves (sous la direction). *Habiter la ville*, Presses Universitaires de Lyon, 1985, 316 p. L'échelle de l'étude présente ne permet pas une étude de la "vie de quartier" telle qu'elle a été envisagée au début des années 1980. Il ne s'agit pas ici d'études de micro-histoire mais d'une tentative d'approche statistique plus générale. Si parfois, au fil de la plume, j'emploie le mot quartier, le lecteur voudra bien se souvenir qu'il s'agit d'une commodité d'écriture pour unité spatiale.

⁶²¹ Voir Lawrence Stone et Jeanne C. Fawtier-Stone, *An Open Elite ? England 1540-1880*. Oxford University Press, 1986.p. 42 : "... the only way to test the traditional beliefs about the degree of mobility in and out the English landed elite is by rigorous use of quantification." A dire vrai, la position de Lawrence Stone en matière de quantification et d'approche statistique est complexe, et, pour le moins, évolutive. Voir à ce propos l'article de Charles Tilly, *The Old New Social History and the New Old Social History*, *Review*. VII. hiver 1984. p. 363-406. Charles Tilly y oppose les propositions de Lawrence Stone en 1972 -*Prosopography dans Historical Studies Today* (Félix Gilbert & Stephen Graubard eds)- qu'il approuve à celles de 1979 -"The revival of Narrative : Reflections on a New Old History", *Past and Present*- qu'il réprovoque. L'article de *Past and Présent* a été repris dans *Urbi* en 1981.

⁶²² En fait ce découpage a été légèrement modifié après les élections de 1932 dans deux arrondissements de Lyon, le 3^e et le 7^e, et à Villeurbanne. A Lyon, les modifications se limitent aux bureaux de ces arrondissements situés à l'est de la voie ferrée. A Villeurbanne, la construction des gratte-ciels et de la nouvelle mairie provoque, un redécoupage complet des bureaux de vote qui s'organisent désormais autour du nouveau centre. Pour le découpage des bureaux de vote en 1936, voir annexe n° 22.

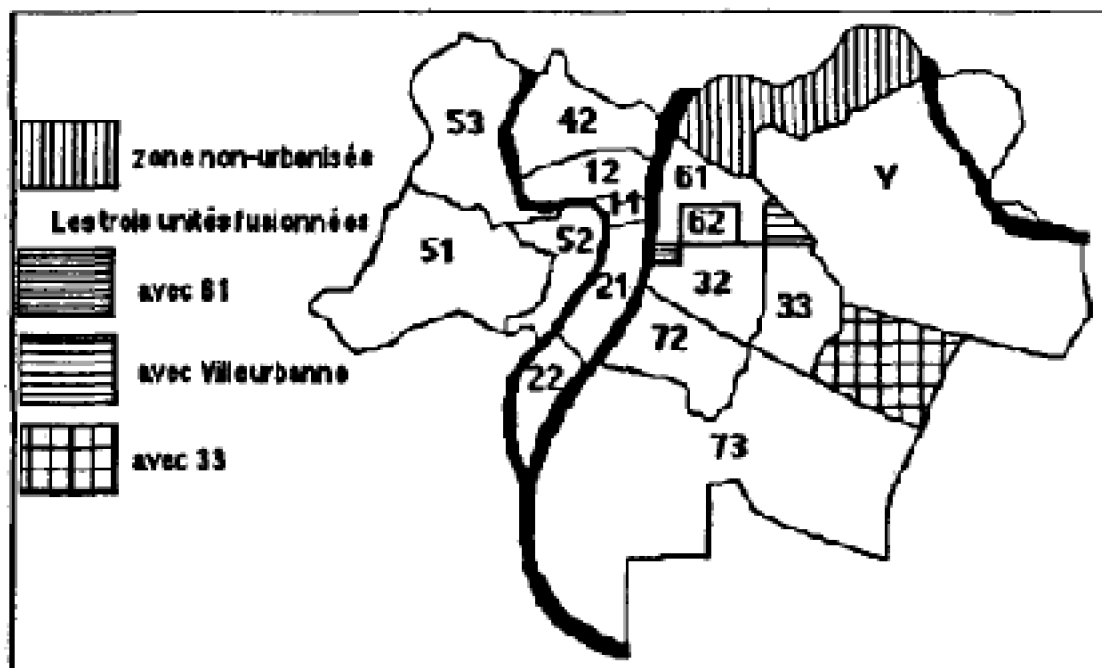
arrondissement. En 1936. Lyon compte 81 bureaux et Villeurbanne 14 bureaux. Leur superficie est très variable. Les zones les plus peuplées ont des bureaux dont la surface est de 20 à 30 hectares alors que les bureaux les moins peuplés, dans les zones les plus récemment urbanisées, peuvent avoir des superficies de 100 à 200 hectares. Ce découpage tient compte des principales césures de l'espace urbain. Sur la rive gauche du Rhône, il respecte en particulier l'emprise ferroviaire qui marque la limite entre les espaces anciennement urbanisés et ceux qui ne se sont développés qu'au XX^e siècle. Malgré son intérêt, il n'était pas possible de le conserver pour la recherche présente. En effet, les effectifs retenus tant pour la démarche transversale que pour la démarche longitudinale - environ 1000 individus par fichier- étaient incompatibles avec une ventilation dans les 95 bureaux de Lyon et Villeurbanne. J'ai donc regroupé les bureaux de vote en zones plus étendues. Pour les définir, j'ai combiné limites administratives (les arrondissements et Villeurbanne) et caractéristiques sociales des différents espaces telles qu'elles apparaissaient à la lumière des recherches faites sur la société lyonnaise au milieu des années 1930.

Les méthodes de typologies automatiques m'avaient permis de dégager une dizaine de types d'espaces sociaux que l'on peut aisément regrouper en trois⁶²³. A l'époque du Front Populaire, deux d'entre eux se caractérisent par une forte surreprésentation d'un groupe de catégories socio- professionnelles, les catégories aisées dans le premier type et les catégories défavorisées dans le troisième. Enfin, dans le second type, aucune surreprésentation particulière n'est repérable, toutes les catégories sociales ont une représentation très voisine de celle obtenue dans l'ensemble de l'agglomération⁶²⁴. Cette simplification aboutit à une représentation ternaire de l'espace social⁶²⁵ qui distingue ville des catégories aisées ou ville patricienne, ville des catégories défavorisées, ou ville périphérique et populaire, et ville des classes moyennes. Ces trois types, combinés aux limites administratives, permettent de définir un découpage spatial de Lyon et Villeurbanne organisé en 18 zones différentes. La carte suivante en présente les limites.

⁶²³ Jean-Luc Pinol, *op.cit* p.104 et sq.

⁶²⁴ J'ai retenu pour cela les chiffres 1 pour les zones où prédominent les catégories aisées en 1936. 3 pour celles où les catégories défavorisées sont surreprésentées et 2 pour les quartiers intermédiaires.

⁶²⁵ J'emploie généralement l'expression espace social comme synonyme d'insertion spatiale des catégories sociales, c'est à dire qu'espace est directement lié à sa signification géographique. Dans la littérature sociologique espace social a souvent le sens de système des classes sociales ou de hiérarchie sociale, c'est la signification que lui donne par exemple Pitirim Sorokin qui oppose même l'espace géographique, qu'il appelle espace géométrique, à l'espace social, postulant l'absence de liaison entre eux, ce que je pense erroné. Pitirim Sorokin, *Social and cultural mobility*, p.3 et sq., chapitre 1, social space, social distance and social position, le premier paragraphe de ce chapitre est intitulé significativement "geometrical and social space".



Carte n° 15 : le découpage des unités spatiales

B. La mise en œuvre du découpage spatial

Est-il vraiment légitime d'utiliser pendant quarante ans le même découpage alors que la ville voit sa population augmenter et surtout l'espace urbain se transformer ? Un espace social à géométrie variable serait peut-être mieux adapté à l'étude des comportements sociaux liés à la mobilité résidentielle. Pour répondre à cette question, j'ai vérifié après avoir codé les diverses zones que leur connotations sociales étaient restées semblables de 1896 à 1936 et que, surtout, les relations entre les diverses zones ne s'étaient pas modifiées pas de manière radicale⁶²⁶.

Pour être opérationnel, le découpage spatial ne devait pas aboutir à des partitions trop dissymétriques. Aussi ai-je été amené, afin de tenir compte de ces exigences et après avoir essuyé quelques déconvenues, à regrouper les zones les moins peuplées à d'autres. Les 18 zones initiales ont été ramenées à 15. Ces regroupements ont concerné trois zones. Le cinquième bureau du 3^e arrondissement, dont l'habitat et la population ne se distingue pas de l'habitat et de la population de la zone patricienne du 6^e arrondissement, a été agrégé à la zone 61. Le premier bureau du 6^e arrondissement, situé derrière la voie ferrée, a été réuni à Villeurbanne dont il est un prolongement⁶²⁷. Enfin, en dépit de mon souhait de distinguer le quartier Montchat⁶²⁸ de la partie la plus récemment urbanisée du 3^e arrondissement, j'ai dû me résoudre, vu la faiblesse des effectifs, à l'intégrer à la zone 33, la Vilette.

⁶²⁶ Voir ci-dessous les groupes sociaux et l'espace.

⁶²⁷ De nombreuses rues de Villeurbanne commencent ou finissent dans cet appendice du sixième arrondissement, telles l'avenue Thiers ou la rue des Charmettes.

1 Les rues et le découpage spatial

Certaines rues traversent des zones socialement différenciées et le numéro dans la rue devient alors un élément essentiel du codage. Ce phénomène est surtout fréquent sur la rive gauche du Rhône. Certaines rues, la rue de Créqui par exemple, commencent à proximité immédiate du Parc de la Tête d'Or, dans un quartier huppé, se poursuivent dans des quartiers du sixième ou du troisième arrondissements aux immeubles moins cossus et se terminent à la Guillotière, plus populaire. Cette difficulté est encore aggravée lorsqu'il y a réorganisation de la numérotation au sein de la même rue. Jusqu'en 1931, par exemple, l'avenue de Noailles (devenue avenue Foch après la guerre), et l'avenue de Saxe sont numérotées de manière continue, l'avenue de Saxe commence au numéro 64 ! Ce n'est qu'après 1931 que les deux numérotations sont disjointes et que le premier numéro de l'avenue de Saxe est effectivement le numéro 1.

De plus, nombre de rues changent de nom pendant ces quarante ans et j'ai dû construire une table de correspondances entre les différentes appellations. Les annuaires Henry donnent la liste de ces changements de dénominations qui sont souvent très révélateurs des combats idéologiques, des changements politiques et des phénomènes majeurs de l'histoire, souvent immédiate⁶²⁹. Conscient de disposer avec le nom des rues d'un "beau sujet" tant il est difficile de résister au charme des chaînes dénominatives - "tous ceux qui ont écrit sur les noms de rue ont succombé à ces aspects anecdotiques, ... accumulant les cas "intéressants" sans trop s'occuper de leur signification ni de leur représentativité⁶³⁰" - mais soucieux avant tout de souligner les conséquences de ces changements sur les problèmes de classification, je n'évoquerai ici que l'un des projets dont l'objectif était de débaptiser massivement les mes de Lyon.

Le rapport de Laurent Chat a été commencé en 1904, sous la magistrature d'Augagneur, dans une ambiance de militantisme anticlérical agressif, mais n'e fut publié qu'en 1907, alors qu'Edouard Herriot, préconisait une politique d'apaisement⁶³¹. Tout en félicitant, comme il se doit, les auteurs du rapport, le nouveau maire ne retint que les

⁶²⁸ Le quartier Montchat a été le théâtre, à la fin du Second Empire et au tout début de la Troisième République, d'une expérience assez originale de lotissements conduite par la famille Richard-Vitton qui souhaitait faire de cet univers pavillonnaire une zone d'habitat populaire, échappant à l'immoralité de la grande ville. Voir Michel Rohart, *Montchat, un quartier lyonnais (1858-1914)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2.1980.

⁶²⁹ Le changement Saint-Joseph/Auguste-Comte, en 1902, est un exemple éloquent des combats idéologiques du moment, même si des traditionalistes catholiques, tel Bourget, se réclament alors de Comte. Voici un autre exemple lié à l'histoire immédiate et à ses drames : en 1916, la rue de la Belle Allemande, à la Croix Rousse, devient la rue d'Ypres, évocation sinistre des gaz de combat. Voir annexe n° 28 la table de correspondance des rues sous la Troisième République.

⁶³⁰ Daniel Mito, "Les noms de rues", Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 2, vol. 3, p. 285-315

⁶³¹ Ville de Lyon, conseil municipal. *Révision des noms de rues*, rapport de la commission spéciale, Lyon. 1907.80 p. Sur les noms de rue à Lyon, on peut consulter, entre autres, les chroniques de Mr Vanario dans la revue *d'histoire de la rive gauche*, Maynard L *Histoires, légendes et anecdotes à propos des rues de Lyon*, 1922,198 p.

propositions techniques⁶³² du rapport et il ne donna pas suite aux propositions les plus provocatrices. La commission municipale entendait éliminer les noms injustifiés tels "les noms de saints ainsi que ceux de couvents ou de recluseries disparus", enfin "les noms offensants ou odieux, soit à raison de leur signification, soit à raison des souvenirs qu'ils évoquent". Et de prendre comme exemple la rue Mascrany, Mascrany "dont le seul droit à la reconnaissance publique paraît résulter de l'acte consulaire vouant Lyon à Marie".

Parmi les noms les plus directement inspirés par l'anticlérisme et par rattachement à la révolution jacobine⁶³³, figure le changement de nom de la rue Sainte-Catherine qui porterait désormais le nom de Joseph Chalier, "trop souvent présenté comme un sanguinaire", la rue Royale deviendrait la rue de la Convention, la place des Pénitents-de-la-croix, deviendrait la rue Michel-Servet et la place Saint-Nizier deviendrait celle de la Libre-Pensée, la rue Sainte-Hélène, enfin, deviendrait la rue Jules Ferry. A propos de cette dernière proposition, le rapport note "on conçoit que nous ayons réservé le nom de l'illustre homme d'Etat de la troisième République pour cette rue où se trouve toujours - pour combien de temps encore, hélas ! un établissement de Jésuites⁶³⁴."

C. Homogénéité de la classification

Après la définition des unités spatiales, deux questions demeurent. La première renvoie à l'homogénéité de chaque unité spatiale, la seconde à celle de la ville patricienne, de la ville populaire et de la ville des classes moyennes⁶³⁵. La première question peut être formulée comme suit : "dans une unité considérée, toutes les rues, tous les immeubles, possèdent-ils les mêmes caractéristiques sociales ?" La seconde, au contraire, consiste à savoir si les critères sociaux qui définissent, par exemple Vaise (53), soit une zone où

⁶³² La commission fut suivie dans son souhait de suppression des anomalies résultant de l'emploi du même nom pour deux voies différentes. On trouvait un cours Suchet dans le deuxième arrondissement et une rue Suchet dans le sixième arrondissement.

⁶³³ Le même type de politique est pratiquée, au même moment à Limoges par la municipalité socialiste. Voir Merriman John M. *The Red City. Limoges and the French Nineteenth Century*, Oxford University Press, 1985, 332 p. Les changements de noms de rue sont évoqués p. 204. A Marseille, au contraire, la municipalité socialiste refuse, après de longs débats de 1896 à 1903, de changer le nom de la rue Saint-Ferréol pour celui d'un communard, arguant du fait que le nom est indissociable de l'image de cette rue du commerce de luxe. Voir Marcel Roncayolo. *Croissance et division sociale de l'espace urbain, essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Thèse de doctorat d'Etat, tome 1. p. 104.

⁶³⁴ On se souvient que le professeur qui habite 2 rue Auguste-Comte enseigne précisément à l'externat Saint-Joseph, rue Sainte-Hélène.

⁶³⁵ Cette question de l'homogénéité des unités spatiales est classique. Voir à ce sujet Emmanuel Todd et Hervé Lebras, *L'invention de la France*, Paris, Hachette, 1981. En dépit des précautions initiales sur les problèmes de cartographie, les auteurs tombent parfois dans la tromperie écologique (ecological fallacy). Voir aussi Derivry Alain et Dogan Mattei, "Religion, classe et politique en France, six types de relations causales". *RFSP*, 1986, n° 2, p.157-181. Les auteurs ont calculé la variance qui existe entre les cantons d'un même département pour des variables sociales et ils établissent que très souvent, le département n'est pas une unité spatiale pertinente car trop hétérogène. Voir aussi Michel Demonet. Paul. Dumont et E.Leroy-Ladurie, *Anthropologie du conscrit : une cartographie cantonale (1819-1830)*. *Annales ESC*, n°4. juillet-août 1976, p. 700-760.

prédominent les catégories populaires, sont les mêmes que ceux qui se dégagent de l'étude de Villeurbanne (V). de Gerland (73) ou de Montchat et la Villette (33).

A la première question, la description d'immeubles voisins très différents, tel celui de la rue Tavernier et celui du quai Saint-Vincent, la concentration des membres des grands cercles sur les quais, les places, ou les grandes artères, ont montré qu'il n'était pas possible de répondre par l'affirmative. Il existe une hétérogénéité interne des zones géographiques⁶³⁶. Il faudra garder cette idée à l'esprit lors de l'étude statistique de la mobilité résidentielle. Certaines trajectoires ne pourront être comprises que par l'examen des adresses car l'unité spatiale ne rend pas toujours compte avec pertinence de la diversité des conditions de logement.

Pour répondre à la seconde question et tester la pertinence des regroupements opérés en fonction de la partition ternaire de la ville, j'ai calculé les indices de dissimilarité dans le cadre des unités spatiales par rapport aux groupes professionnels. Ces indices montrent qu'une assez forte homogénéité existe et qu'elle a tendance à se renforcer. L'indice de dissimilarité, comme son nom l'indique, sert à mesurer la ressemblance et la dissemblance entre deux unités statistiques⁶³⁷. Les tableaux présentant tout les indices de dissimilarité entre toutes les unités spatiales pour 1896, 1911, 1921 et 1936 figurent en annexe⁶³⁸. Fort de ces résultats, j'ai testé l'homogénéité interne des trois grands types urbains.

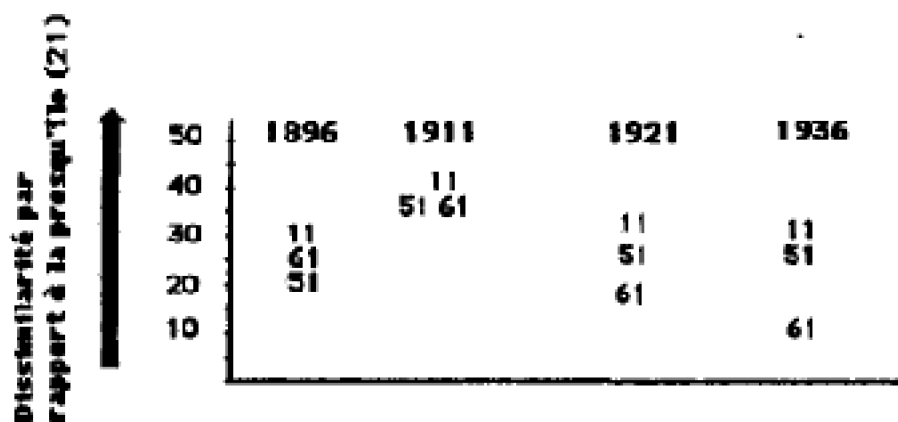
1 La ville patricienne

⁶³⁶ Cette hétérogénéité existe même dans le cadre des bureaux de vote puisque certains d'entre eux associent des portions de quais habités par les classes aisées à des petites rues parallèles, voire à des Impasses, dont les habitants appartiennent souvent à des catégories particulièrement déshéritées, voir Jean-Luc Pinol, *Espace social et espace politique*. Sur le même sujet voir Olivier Zunz, *Détroit en 1880, espace et ségrégation*, Annales ESC, n° 1, janvier-février 1977. p. 106-136.

⁶³⁷ Pour une présentation détaillée de cet indice, voir l'annexe méthodologique qui figure dans l'ouvrage de Karl Taueber et Alma Taueber, *Negroes in Cities. Residential Segregation and Neighborhood Change*. New-York, Atheneum, 1969. 284 p. Il s'agit ici de l'indice de dissimilarité relatif. Pour ce qui est de l'indice de dissimilarité absolu, ou indice de ségrégation, cf infra. Pour un exemple de calcul, voir annexe n° 9. Les tableaux des groupes professionnels dans l'espace urbain de 1896 à 1936 sont publiés en annexe n° 8.

⁶³⁸ Voir annexe n°9/2.

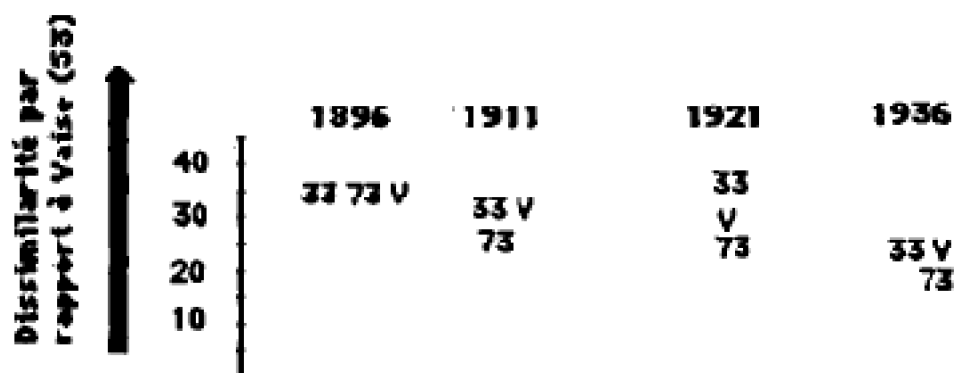
Croquis n° 49 : Dissimilarité Interne des unités spatiales "patriciennes"



Croquis n° 49 : Dissimilarité Interne des unités spatiales "patriciennes"

Le croquis montre comment évolue la dissimilarité entre les quatre zones où sont surreprésentées les catégories aisées, les Terreaux (11), Fourvière (51), les Brotteaux (61) et le centre de la presqu'île (21). Les trois premières zones sont très proches de la dernière en 1896, s'en éloignent en 1911 et s'en rapprochent après le premier conflit mondial. Alors que ces trois zones ont, par rapport à la presqu'île, des indices très comparables avant guerre, ils se différencient après le conflit, essentiellement en raison de la proximité de plus en plus prononcée qui caractérise Brotteaux et presqu'île : l'indice de dissimilarité de ces deux zones passe de 25 à 35 entre 1896 et 1911, pour redescendre ensuite à 19 en 1921 et enfin à 10 en 1936, signe d'une très forte similarité. On retrouve par des méthodes statistiques portant sur l'ensemble de la population électorale, un évolution que l'étude des grands cercles, limitée aux strates supérieures de l'élite, avait laissé subodorer. A la veille de la seconde guerre mondiale, la "société de Bellecour*" et la "société des Brotteaux" se sont rapprochées, conséquences de l'installation rive gauche du Rhône de certaines familles qui autrefois refusaient de "traverser l'eau". Le croquis illustre aussi la distance sociale qui sépare, tant avant la guerre qu'après et en dépit de leur contiguïté spatiale, les Terreaux (11) du centre de la presqu'île (21). Cela n'est guère surprenant. C'est la simple confirmation statistique d'une situation mise en lumière par le suivi des immeubles : dans le labyrinthe de petites rues qui courent aux pieds des pentes de la Croix-Rousse, l'habitat, et les habitants, sont très hétérogènes.

2 La ville populaire

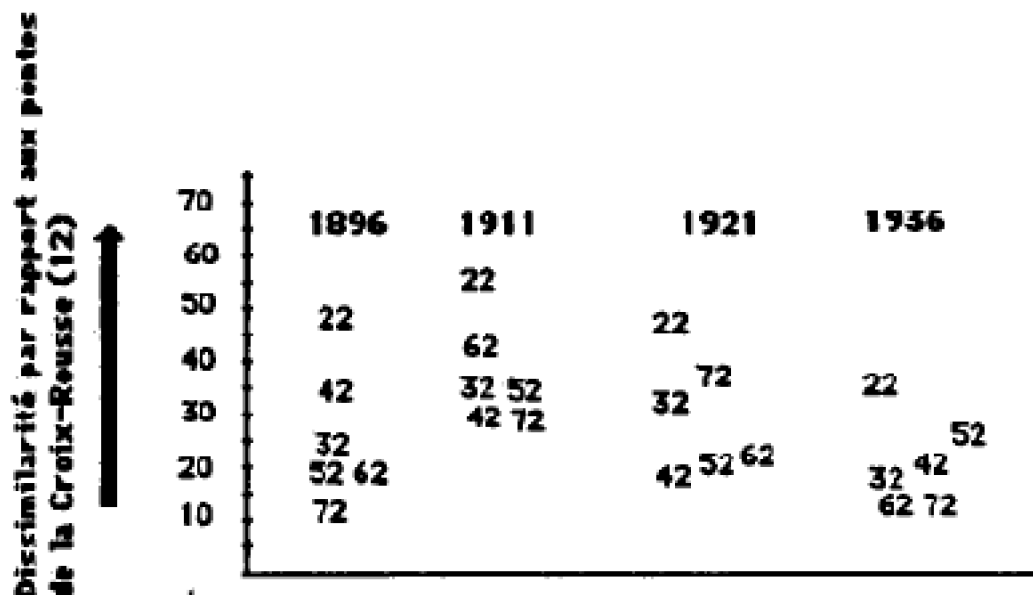


Croquis n° 50 : Dissimilarité Interne des unités spatiales populaires

Le croquis présente l'évolution des indices de dissimilarité par rapport à Vaise (53), retenu comme exemple de quartier périphérique à forte concentration ouvrière. Trois zones de la rive gauche sont concernées : Villeurbanne (V), Montchat (33), Gerland et les Etats-Unis (73). Leur homogénéité est forte : les indices sont, à chaque date, très voisins.

En 1896, les indices sont de 27,33 et 33. De plus cette homogénéité de la ville périphérique a tendance à s'accroître en fin de période : l'amplitude des indices diminue. En 1896, l'indice le plus élevé du groupe par rapport à Vaise est 33, il est de 31 en 1911, 33 en 1921. et 24 en 1936. En fait, ce resserrement des indices en 1936 est assez naturel : c'est la typologie de 1936 qui a servi de base au découpage des différentes zones et elles sont donc mieux adaptées à l'espace social de 1936 qu'à l'espace social antérieur.

3 La ville des classes moyennes



Croquis n° 51 : Dissimilarité interne des unités spatiales moyennes

Pour les zones de la ville moyenne, l'homogénéité interne est moins affirmée. Ce sont

les pentes de la Croix-Rousse (12) qui servent de référence. Cinq zones, pourtant spatialement éloignées, sont toujours très groupées et une seule, toujours la même, se différencie : la zone de Perrache située derrière les voûtes (22). La spécificité "ferroviaire" de cette zone suffit à la distinguer, tant avant la première guerre mondiale qu'après. Néanmoins, pour ces zones de la ville moyenne, l'amplitude des indices diminue : l'indice maximal, celui de la zone 22, passe de 47 à 55 pour redescendre à 48 et à 34.

D. La population dans l'espace urbain

Après avoir recomposé, de 1896 à 1936, à partir des adresses des électeurs ⁶³⁹, le découpage spatial et testé sa validité globale, je peux observer l'évolution générale de la répartition résidentielle des Lyonnais et des villeurbannais.

	Code ²	1896	1911	1921	1936	1896	1911	1921	1936
Terreaux	11	24	27	21	29	3	3	2	2
Pentes Croix-Rousse	12	96	86	91	116	11	9	9	9
Presqu'île	21	110	110	109	103	13	11	10	8
Perrache	22	14	28	18	30	2	3	2	2
Part-Dieu	32	71	97	119	107	8	10	11	8
Montchat	33	27	50	51	102	3	5	5	8
Plateau Croix-Rousse	42	91	75	77	98	10	8	7	7
Fourvière	51	21	29	26	33	2	3	2	2
Vieux-Lyon	52	68	45	48	52	8	5	4	4
Vaise	53	49	62	63	87	6	6	6	5
Brotteaux	61	106	111	127	121	12	11	12	9
Brotteaux populaires	62	44	39	34	47	5	4	3	3
Guillotière	72	91	95	119	130	10	10	11	10
Gerland-Etats-Unis	73	21	49	49	114	2	5	5	8
Villeurbanne	V	45	93	117	187	5	9	11	15
Total		678	896	1067	1346	100	100	100	100

Tableau n° 35 : Evolution de la répartition résidentielle des Lyonnais de 1896 à 1936 (chiffres absolus et pourcentages)

Dans son ensemble, la croissance moyenne annuelle de la population électorale a été de 0,84 % entre 1896 et 1911, de 0,69 % entre 1911 et 1921 et de 1,56 % entre 1921 et 1936. Les différences de rythmes sont nettes et le dynamisme de l'après-guerre est beaucoup plus prononcé. Le rythme de croissance de la population électorale de Lyon et Villeurbanne, n'est pas sans rappeler celui de l'ensemble de la population urbaine en France : de 1896 à

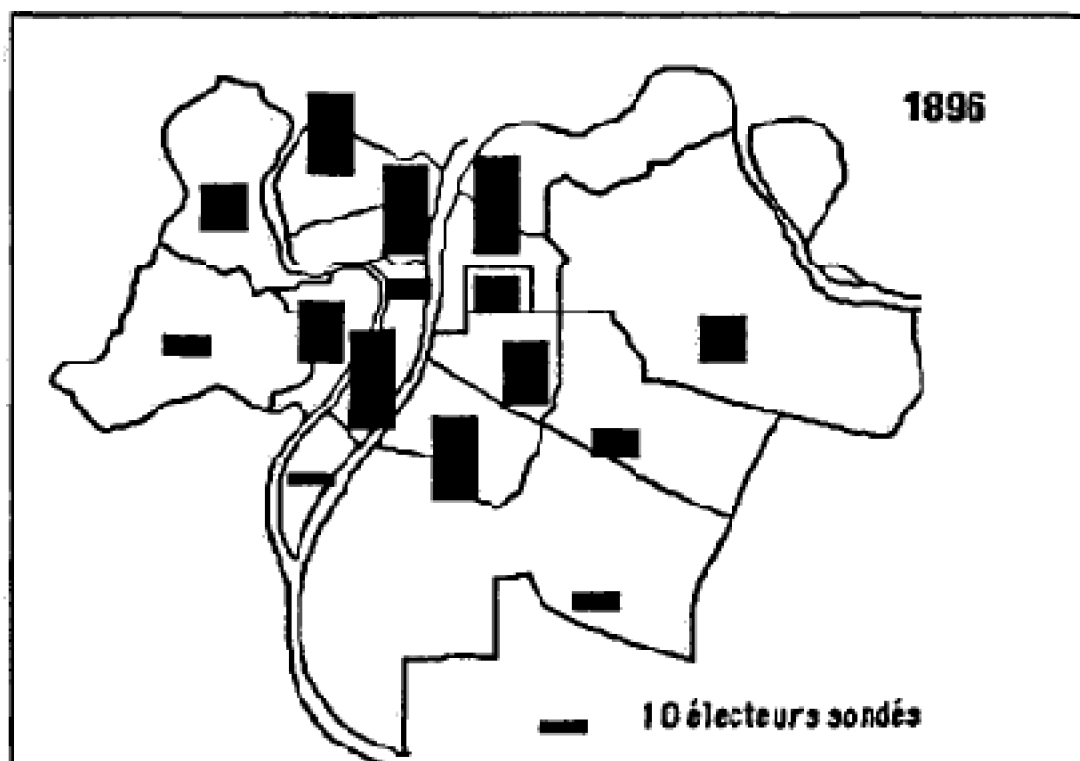
⁶³⁹ Pour appliquer, de manière automatique, l'ensemble de ces changements aux différents fichiers d'électeurs, il aurait fallu construire un dictionnaire très volumineux, se référant à la fois au nom de la rue et au numéro dans la rue. J'ai préféré coder manuellement les zones de résidence en utilisant les multiples possibilités de classement que peut apporter un micro-ordinateur. Les listes électorales de 1936, les seules à associer adresses et bureaux de vote m'ont servi à dresser la nomenclature initiale. Les rues qui apparaissaient dans les coupes précédentes et qui n'étaient pas répertoriées en 1936 ont été recherchées dans les différents indicateurs et la modalité voulue leur a été attribuée. Lorsque l'ensemble de l'opération de codage a été achevée pour l'ensemble des fichiers, j'ai contrôlé automatiquement la cohérence interne du travail effectué afin de vérifier qu'en aucun cas, la même rue et le même numéro n'avaient pu être codés différemment.

1911, sont taux de croissance moyen annuel est de 1 %. il diminue à 0,37 % entre 1911 et 1921 et remonte à 1,17 % de 1921 à 1936⁶⁴⁰. La hiérarchie qui s'établit entre les trois périodes retenues est la même dans les deux cas et, même si les valeurs ne sont pas comparables, les inflexions sont parallèles. Apparaît nettement le dynamisme de l'entre-deux-guerres, période d'ailleurs très contrastée où s'opposent les taux très élevés des années vingt et ceux très faibles des années trente⁶⁴¹, contraste dont les coupes retenues pour la population lyonnaise ne permettent pas de rendre compte.

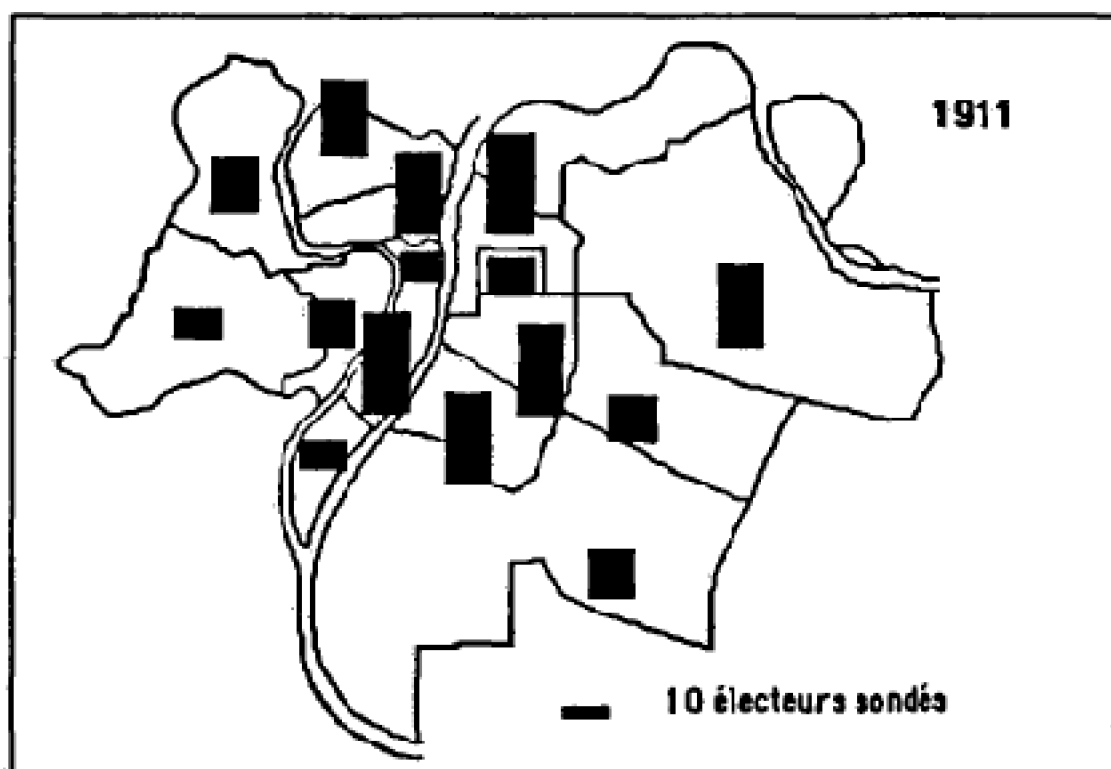
Si l'on examine, dans le cadre du découpage spatial retenu, les rythmes de la croissance de la population, les différences observées confirment, dans l'ensemble, l'adéquation entre croissance de la population et développement de l'urbanisation, adéquation qui n'existe guère lorsque l'on utilise comme sources les recensements. Même si elles ne concernent pas toute la population, les listes électorales, en raison des fraudes qui ont affecté les listes nominatives donnent une image plus fiable de l'évolution démographique de la population française. La différence est patente pour le deuxième arrondissement qui enregistre, d'après les listes électorales, une stagnation de sa population absolue alors que les listes nominatives du recensement enregistrent une augmentation bien improbable : en 1906, dernier recensement fiable la population y est de 73851 habitants mais dès 1911, elle bondit à 77974. Au sortir de la guerre, elle a encore progressé, 78449 habitants, et en 1931, année où le dopage du recensement est sans doute le plus fort, elle atteint 79699 I

⁶⁴⁰ Les taux sont calculés d'après les chiffres fournis dans les *Cahiers Français*, "Lemonde urbain". n° 203, octobre-décembre 1981. Le tableau utilisé se trouve p. 19 : la définition retenue pour la population urbaine est la définition traditionnelle (plus de 2000 habitants agglomérés au chef lieu de la commune

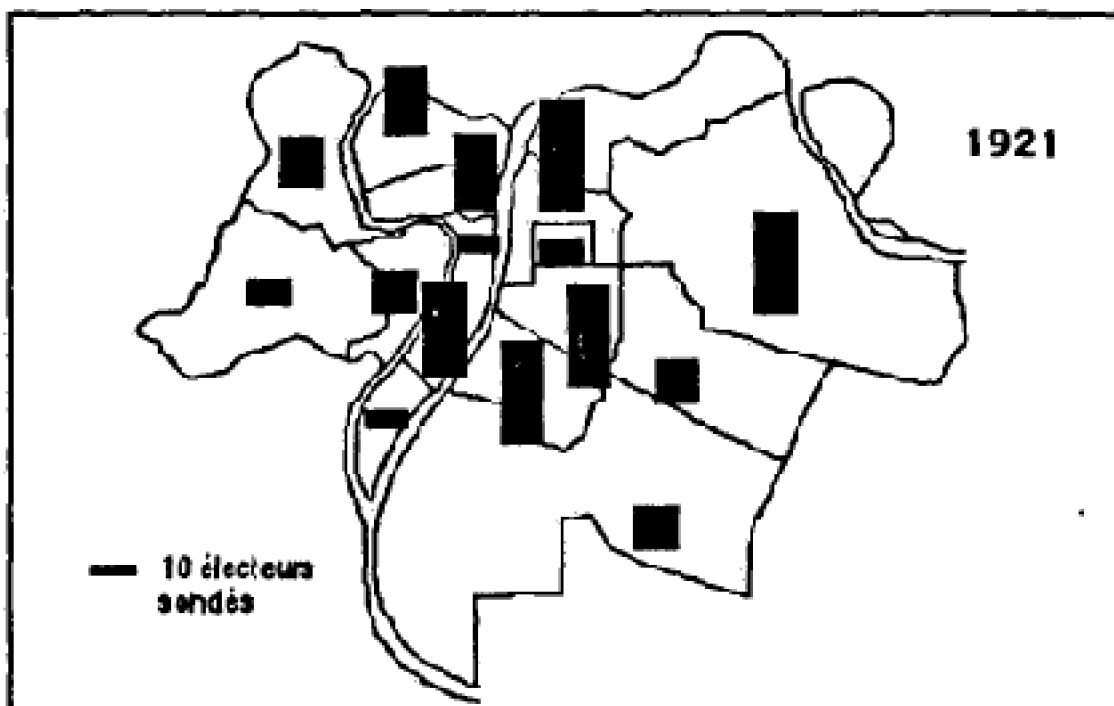
⁶⁴¹ Voir le graphique p. 30 in *Histoire de la France urbaine, op. cit.* tome IV.



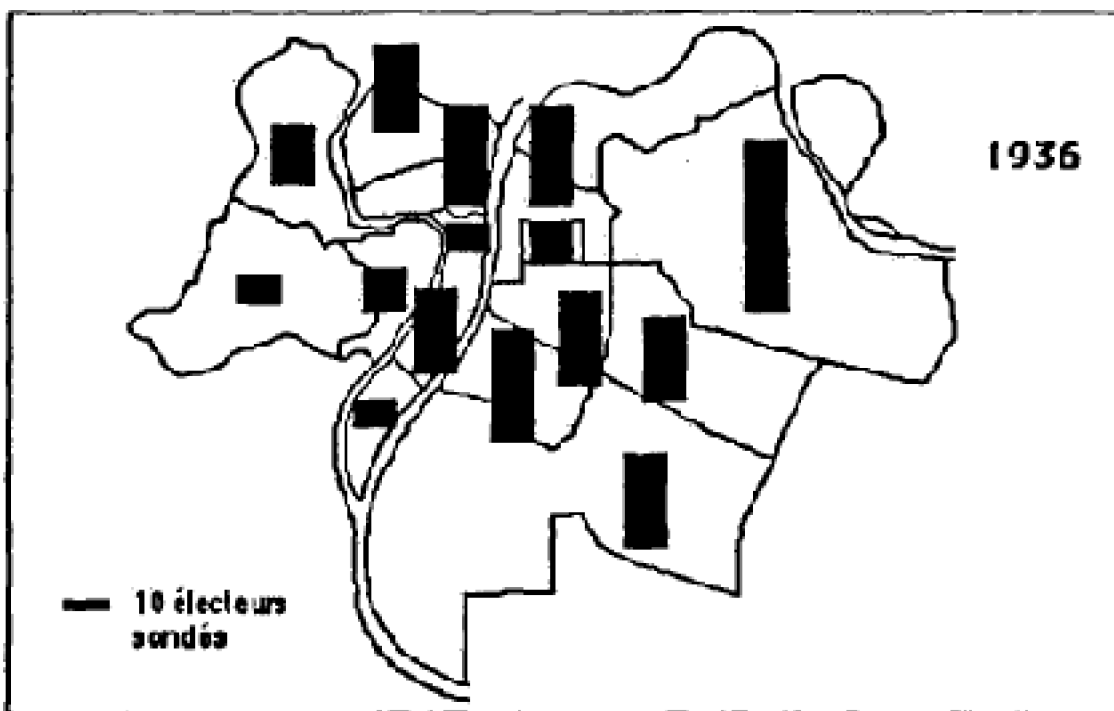
Carte n° 16 : La population électorale en 1896



Carte n° 17 : La population électorale en 1911



Carte n° 18 : La population électorale en 1921



Carte n° 19 : La population électorale en 1936

1896-1911

Pendant cette première période, quatre zones perdent une partie de leur population, le plateau et les pentes de la Croix-Rousse (42 et 12), le vieux Lyon (52) et une partie du 6^e

arrondissement (62). Cette dépopulation est imputable au déclin de la fabrique, le phénomène est essentiel pour la Croix- Rouse. On peut aussi y voir le souci, chez certains habitants, de s'installer dans des quartiers moins vétustés, c'est le cas du Vieux-Lyon. Certains auteurs ont d'ailleurs souligné le déclin de ce quartier au début du XX^e siècle. "Un mouvement important de population" en direction de la rive gauche du Rhône s'est dessiné alors car "l'aspect des logements y était plus tentant"⁶⁴²

Les deux autres quartiers anciens de Lyon, le bas des pentes de la Croix-Rousse (11) et surtout le centre de la presqu'île (21) connaissent une grande stabilité de leur population électorale. La rive gauche progresse globalement mais ce sont les zones situées à l'est de la voie ferrée qui absorbent la plus grande part de la croissance démographique (Villeurbanne, Montchat, Gerland, 33 et 73)

1911-1921

Pendant cette période, la croissance se ralentit mais elle est à Lyon beaucoup plus vigoureuse que pour la France entière. La place occupée par Lyon pendant la guerre explique le phénomène.

L'opposition entre la rive droite de la Saône et la presqu'île où la progression est nulle et la rive gauche du Rhône, beaucoup plus dynamique, est évidente. Rive gauche, ce sont les espaces les plus anciennement bâtis qui enregistrent la progression la plus nette, telle la vieille Guillotière et la Part-Dieu (72 et 32) alors que les zones récemment urbanisées marquent le pas : même Villeurbanne n'enregistre pas une forte augmentation du nombre de ses électeurs.

1921-1936

Toute différente est la période de l'entre-deux-guerres. La progression de la population est vigoureuse. Au sein de l'agglomération, toutes les unités spatiales enregistrent une augmentation de leur population à l'exception du centre de la presqu'île (21), de la partie huppée des Brotteaux (61) et de la Guillotière-Part-Dieu (32) mais les rythmes de progression sont très différents d'une zone à l'autre : les zones périphériques de la rive gauche absorbent la majeure partie de la croissance. A Villeurbanne la population électorale double presque en quinze ans et le dynamisme est plus net encore pour La Villette-Montchat (33) et pour Gerland-Les Etats-Unis (73). Ces chiffres soulignent l'explosion de la banlieue, explosion dont les chiffres ne donnent qu'une idée tronquée puisque ne sont pas pris en compte Saint-Fons, Vénissieux, Bron, Vaulx -en-Vélin...⁶⁴³

E. Espace urbain et groupes socio-professionnels

⁶⁴² Alfred Rosier, *op. cit.* p.404.

⁶⁴³ Sur la banlieue, voir Philippe Videlier, *Banlieue Sud*, Vénissieux entre les deux guerres, thèse de 3^e cycle. Université Lyon 2, 1982, dactylographié, 622 p. Voir aussi l'ouvrage collectif (sous la direction d'Annie Fourcaut) à paraître à l'automne 1988 aux éditions L'Harmattan, *Un siècle de banlieue parisienne*, 1859-1964.

Quelle ont été, pour la répartition des groupes professionnels, les conséquences de l'évolution du poids démographique des unités spatiales ? Deux aspects seront successivement envisagés. Tout d'abord celui de la ségrégation sociale et ensuite celui de l'espace résidentiel comme indicateur de la place dans la hiérarchie sociale.

1 La ségrégation sociale

Etudier la ségrégation sociale à partir du seul espace résidentiel, c'est donner de la ségrégation une vision tronquée, voire schématique, mais c'est la pratique la plus fréquente car la plus aisée et je n'échapperai pas à la règle. Mais c'est négliger la dimension mentale du phénomène avec son cortège de stéréotypes, de connaissances sélectives de la ville et de véritables trous noirs sociaux. Tout le monde a en mémoire ces parcours de la jeune fille du XVI^e arrondissement de Paris dont Henri Chombart de Lauwe a cartographié les itinéraires que balisaient les leçons de pianos et les cours rue Saint-Guillaume⁶⁴⁴. A la fin de la période étudiée. Maurice Halbwachs publiait sa *Morphologie sociale*. La ségrégation y est analysée : "En fait, comme les membres d'une même classe se fréquentent, et vont les uns chez les autres, on peut dire qu'à chacune d'elles correspond une partie de l'espace, qui comprend l'ensemble des locaux qu'ils habitent, ensemble mal défini dans la pensée de leurs membres, mais qui n'en est pas moins une réalité. Autrefois, plus sans doute qu'aujourd'hui il fallait y ajouter les lieux plus ou moins publics, magasins, salles de spectacles, promenades, jardins et parcs, stations estivales, hôtels où ils avaient plus de chances de se rencontrer avec des hommes de leur classe qu'avec d'autres. En tous cas, aujourd'hui encore, il y a des régions et des villes nettement caractérisées à cet égard, quartiers et rues de luxe, ville et quartiers et faubourgs ouvriers. Ces distinctions s'obscurcissent parfois mais elles existent. Il y a des riches, surtout des enfants de riches, qui ignorent totalement les lieux habités par les ouvriers, et des pauvres qui ne se sont jamais aventurés dans les quartiers riches. Les classes ont bien au moins une tendance à se séparer l'une de l'autre dans l'espace⁶⁴⁵". M. Halbwachs suggère une diminution de la ségrégation à l'époque où il écrit. Qu'en est-il à Lyon pendant la période étudiée ?

L'indice de dissimilarité peut être utilisé comme un indice relatif - c'est ce que j'ai fait ci-dessus - mais on peut aussi l'utiliser d'une autre manière et opposer un élément à tous les autres. Dans ce cas, on parle souvent d'indice de ségrégation. Au lieu d'étudier les négociants par rapport aux petits commerçants, puis aux employés, aux ouvriers... (cas de l'indice relatif), on mesure la ségrégation des négociants par rapport à tous les autres, à tous les non-négociants. Le tableau suivants présente l'évolution de cet indice de ségrégation pour les principaux groupes professionnels.

⁶⁴⁴ Chombart de Lauwe Paul Henri et autres, *Paris et l'agglomération parisienne*, PUF, 1952, tome 1, p. 106 : trajets pendant un an d'une jeune fille du XVI^e arrondissement.

⁶⁴⁵ Maurice Halbwachs, *Morphologie sociale*, première édition en 1938. A. Colin, 1970, 190 p. La citation se trouve p. 44.

	1896	1911	1921	1936
négociants	52	20	44	29
cadres sups.	49	45	51	29
techniciens, c. moy	30	27	18	24
employés	17	20	20	14
petits commerçants	11	20	15	13
ouvriers ou artisans	25	25	16	11
ouvriers	19	23	25	22
manceuvres	41	37	32	23
agriculteurs	62	52	61	61
services publics	49	44	31	27
retirés	35	27	32	36
divers	39	41	33	29

Tableau n° 36 : Evolution des Indices de ségrégation de 1896 à 1936

Compte tenu des marges d'erreur qui pèsent sur les effectifs utilisés pour le calcul de ces indices, il faut se montrer prudent dans l'interprétation de ces variations et s'attacher surtout à la tendance. Elle semble claire : jusqu'à la seconde guerre mondiale, toutes choses égales par ailleurs, la concentration des groupes sociaux diminue à Lyon et Villeurbanne. Entre 1896 et 1936, neuf indices régressent et trois augmentent. De manière générale, l'évolution et le niveau des indices absolus de chaque catégorie s'explique assez facilement. Il est tout à fait significatif que l'indice des petits commerçants soit toujours parmi les plus faibles : le petit commerce se doit d'être une activité de proximité et l'indice en rend parfaitement compte. De même le haut niveau de l'indice des agriculteurs souligne la marginalité numérique d'un groupe toujours concentré à la périphérie où les jardiniers profitent des espaces peu urbanisés qui s'ouvrent sur la plaine dauphinoise. La forte diminution de l'indice des ouvriers ou artisans renvoie aux mutations internes qui caractérisent ce groupe. Sa composition initiale doit beaucoup aux tisseurs concentrés sur le plateau de la Croix-Rousse, mais au fil des ans, la composition du groupe devient plus complexe et la diffusion des différents corps de métiers dans toutes les zones de la ville entraîne une nette diminution de l'indice.

En fait, un seul groupe enregistre une évolution complexe et difficilement explicable, celui des négociants et industriels. L'indice chute de 52 en 1896 à 20 en 1911 pour remonter à 44 en 1921 et enfin redescendre à 29 en 1936. L'indice de dissimilarité d'un groupe d'effectif faible peut être artificiellement élevé si aucun individu de ce groupe n'est présent dans une zone, ce qui est le cas pour les négociants dans 8 unités spatiales en 1896 mais dans deux seulement en 1911⁶⁴⁶.

Le groupe ouvrier, eu égard à son importance numérique, mérite un examen attentif. L'indice passe de 19, en 1896, à 22. en 1936, mais révolution la plus nette se produit à la veille et au lendemain du premier conflit mondial, lorsque l'indice atteint 23 et 25. Le changement le plus net (passage de 19 à 23) se situe entre 1896 et 1911. Pendant cette période, le groupe ouvrier augmente un peu moins vite que l'ensemble de la population

⁶⁴⁶ Voir les tableaux des groupes professionnels dans l'espace urbain en annexe n° 8. Voir aussi la carte des travailleurs manuels, annexe n° 26.

mais surtout sa répartition dans la ville se transforme : le nombre des ouvriers diminue dans les vieux quartiers du centre ancien et progresse dans les zones récemment urbanisées. Ce double mouvement, qui amplifie l'évolution démographique globale, entraîne une augmentation de la concentration. Elle demeure cependant à un niveau faible. Entre 1911 et 1921, période de forte croissance du groupe ouvrier, le centre-ville conserve ses effectifs ouvriers mais l'essentiel de la croissance bénéficie aux espaces de la rive gauche situés à l'est des voies ferrées. La diminution de l'indice entre 1921 et 1936, nouvelle période de forte croissance du groupe ouvrier, s'explique par la présence dans le centre ville de nombreux ouvriers⁶⁴⁷. Le phénomène, très net sur les pentes de la Croix-Rousse, ne remet pas en cause l'augmentation du nombre d'ouvriers dans les quartiers neufs de la rive gauche. Après quarante ans de croissance du groupe, marqués par des évolutions contradictoires, où les phases de croissance au bénéfice exclusif des espaces périphériques alternent avec des phases de croissance plus équilibrée entre centre et périphérie, le niveau global de concentration du groupe ouvrier demeure pratiquement identique.

Afin de préciser les niveaux de la ségrégation des ouvriers à Lyon, j'ai comparé les résultats lyonnais à ceux qu'obtient Michael Hanagan pour trois communes de la Loire, Le Chambon Feugerolles, Rive de Gier et Saint-Chamond, en 1891⁶⁴⁸. Saint-Chamond permet la comparaison la plus complète. La ville est divisée en 8 zones distinctes et les indices sont les suivants pour diverses professions

tourneurs	13,9
métallurgistes	16,3
ouvriers du textile	17,3
plâtriers	17,3
ajusteurs	19,3
maçons	34

Les catégories retenues sont plus fines que la catégorie ouvrier que j'ai utilisée mais, si l'on excepte les maçons, les ordres de grandeur sont tout à fait comparables. Cela étant, il ne faut pas oublier que l'indice de dissimilarité n'est pas normalisé et qu'il dépend du nombre d'unités définies. Deux indices similaires mais correspondant à des découpages différents ne signifient pas forcément la même chose.

Reste un fait. A la lecture des indices de ségrégation, cette dernière semble avoir diminué de 1896 à 1936. Comment interpréter ce phénomène ? Curieux de tester les caractéristiques de l'indice de ségrégation, j'ai calculé son évolution dans différentes

⁶⁴⁷ Sur la présence des ouvriers dans le centre ville, voir Gribaudo Maurizio. *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1987, 266 p. A Turin, en 1931, 44% des ouvriers vivent dans les quartiers du centre et l'auteur de dénoncer le mythe des quartiers périphériques prolétariens qui seraient censés accueillir la totalité de la classe ouvrière... *op. cit.* p. 85.

⁶⁴⁸ Hanagan Michael P., *The Logic of Solidarity, Artisans and Workers in Three French Towns, 1871-1914*. Urbana, University of Illinois Press, 1980. 262 p.

villes. Je n'évoquerai ici que deux cas. Celui de Londres et celui de Marseille. Gareth Stedman Jones donne la répartition professionnelle de la population masculine adulte en 1861 et 1891 dans les cinq grands districts londoniens⁶⁴⁹. Cette population passe en trente ans de 720 000 personnes à 1 500 000. J'ai calculé les indices de ségrégation. Leur diminution est forte. Pour les banquiers, propriétaires, financiers divers, bref pour les milieux dirigeants, l'indice passe de 20 à 14. Si pour les employés et ouvriers qualifiés, il reste stable et bas -respectivement 8 et 7- il diminue très sensiblement pour les ouvriers semi-qualifiés et pour les ouvriers non-qualifiés, passant de 15 à 6 pour les premiers et de 10 à 7 pour les seconds. L'augmentation de la population n'entraîne-t-elle pas, automatiquement, une diminution de l'indice de ségrégation, toujours calculé dans le même cadre géographique ?

Qu'en est-il à Marseille ? Les chiffres établis par William Sewell autorisent les mêmes calculs⁶⁵⁰. La ville de Marseille est découpée en 13 unités distinctes. L'indice de ségrégation de la bourgeoisie est de 39 pour la période 1846-1851 et de 26 pour 1869. Dans le même temps, l'indice des ouvriers recule de 30 à 18. La diminution de la concentration de ces deux groupes sociaux dans l'espace marseillais semble donc établie pendant le Second Empire, ce qui irait à rencontre de ce que l'on dit habituellement de cette période, identifiée à l'Hausmannisation et à l'augmentation de la ségrégation sociale. A Lyon comme à Marseille et à Londres, les indices de ségrégation diminuent lorsqu'augmente la population. N'en concluons pas cependant que la ségrégation, notion plus vaste que ce que mesure l'indice du même nom, régresse pour autant tant la dimension subjective d'un tel phénomène est essentielle

2 Une échelle de la hiérarchie sociale

Je pensais fonder l'échelle hiérarchique des groupes sociaux nécessaire à l'étude de la mobilité sociale et de la mobilité professionnelle sur une échelle des fortunes et des revenus. Les historiens américains qui ont traité ces sujets ont utilisé les indications que donnent certains des recensements américains. C'est par exemple ce qu'ont fait Stephan Thernstrom pour Newburyport ou Stuart Blumin pour Philadelphie. Ce dernier a calculé, et classé, les fortunes moyennes des différentes catégories professionnelles présentes lors du recensement de 1860 afin de construire une échelle sociale fondée sur la hiérarchie des fortunes. Tout au sommet se trouvent les négociants dont la fortune moyenne est supérieure à 50000\$, suivis des avocats (35000\$), des industriels (17000\$) . des marchands.... Cinquante catégories professionnelles sont ainsi classées en fonction de leur richesse. Au bas de l'échelle se trouvent les passeurs (boatman) dont la fortune moyenne ne dépasse pas 50\$⁶⁵¹ .. Comparant ensuite ces résultats à ceux obtenus pour 1820, Stuart Blumin conclut que la hiérarchie sociale a été assez stable pendant les quarante ans que couvre son étude et que l'utilisation d'une seule nomenclature des

⁶⁴⁹ Gareth Stedman Jones. *Outcast London. A Study in the Relationship between Classes in Victorian Society*, Pantheon Books, 1971 et 1984.424 p.. Voir les tableaux p. 388 et 389.

⁶⁵⁰ William Sewell. *Structure and Mobility*. op. cit. Les tableaux, p. 136 et 137, sont dressés à partir de la profession des nouveaux mariés.

professions est donc entièrement justifiée.

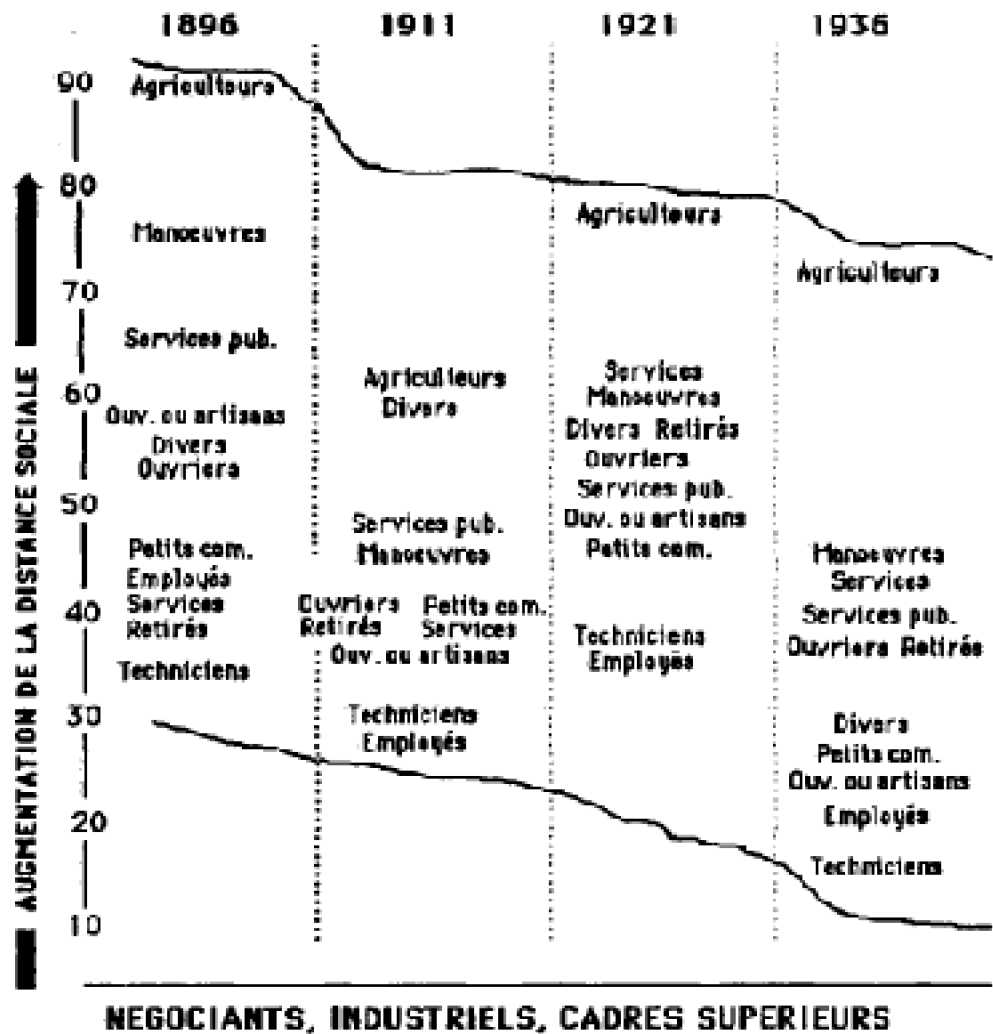
Les listes nominatives des recensements Français ne fournissent pas de renseignements équivalents. Les sources fiscales auraient pu me permettre de construire une telle échelle mais, aux Archives départementales du Rhône, elles n'ont pas été systématiquement conservées et classées. Après le premier conflit mondial, les rôles d'impôts sur le revenu sont assez facilement utilisables pour certaines petites communes du Rhône mais les documents équivalents n'existent pas pour Lyon et Villeurbanne. Dans l'impossibilité d'avoir recours à une échelle sociale fondée sur les revenus, j'ai utilisé les zones de résidence comme indice de la hiérarchie sociale.

Je suis parti du postulat suivant : l'inscription dans l'espace géographique urbain est une indication de la hiérarchie sociale. Partant de là, j'ai utilisé l'indice de dissimilarité comme indice de la hiérarchie sociale⁶⁵². Le graphique montre comment se constitue la hiérarchie sociale à partir des élites lyonnaises⁶⁵³. Plus la distance spatiale entre un groupe et les négociants/cadres supérieurs est grande, plus l'indice de dissimilarité relative est élevé.

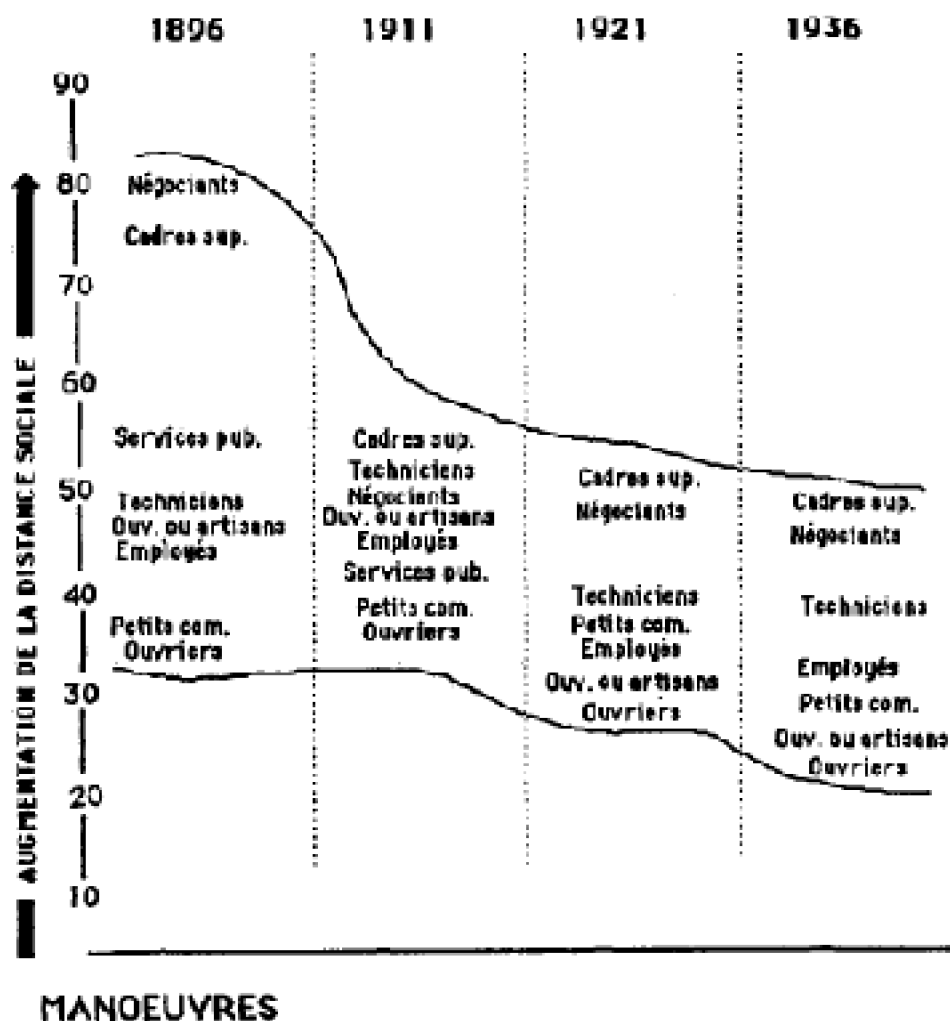
⁶⁵¹ Stuart Blumin. "Residential and occupational mobility in antebellum Philadelphia", Edward Pessen(ed.). *Three centuries of social mobility in America*, 1974, p. 59-92. Notons que dans le tableau que publie Stuart Blumin, les tisseurs sont au bas de l'échelle sociale avec une fortune moyenne de 106 \$, loin derrière les forgerons, maçons ou peintres (respectivement 2089, 1150 et 1788\$)

⁶⁵² Cette procédure m'a été suggéré par Charles Tilly. Voir Charles Tilly, "Occupational Rank and Grade of Residence in a Metropolis". *American Journal of Sociology*. Vol. LXVII. n° 3. 1961, p 323-330

⁶⁵³ Compte tenu de la faiblesse des effectifs de négociants et industriels, les indices de dissimilarité relative ont été calculé en regroupant cadres supérieurs et négociants en une seule et même catégorie. Voir en annexe les résultats de ces calculs, annexe n° 9/3.



Croquis n° 52 : La distance sociale par rapport aux négociants et aux cadres supérieurs



Croquis n° 53 : La distance sociale par rapport aux manoeuvres

L'examen du graphique construit par rapport au sommet de la hiérarchie sociale met en évidence deux éléments. Le premier n'est que la conséquence de la diminution de la ségrégation sociale. Elle se traduit par la baisse du niveau de l'indice de dissimilarité relative le plus élevé aux quatre dates, celui des agriculteurs. Il passe de 88 en 1896 à 70 en 1936. Le second point mis en évidence est plus intéressant : la hiérarchie sociale mesurée à travers le prisme de la proximité spatiale se révèle être d'une grande stabilité pendant la période étudiée.

Par rapport aux négociants et cadres supérieurs, trois situations caractérisent les autres groupes professionnels, proximité permanente, éloignement durable ou, au contraire, évolution de la distance sociale. La proximité est l'apanage des techniciens, cadres moyens et des employés. Au contraire, les agriculteurs, sans influence numérique véritable, et les travailleurs manuels, qui rassemblent une part essentielle de la population, sont toujours parmi les plus éloignés. Avec le groupe des ouvriers et artisans, apparaît une certaine évolution, qui modifie, dans le détail, la hiérarchie : plus éloignés

que les ouvriers en 1896, ils sont plus proches en 1936. Cette évolution traduit les mutations internes d'un groupe où la fin de la primauté des tisseurs est allée de pair avec la dispersion spatiale des ouvriers ou artisans. Le groupe des services et celui des retraités des affaires enregistrent eux aussi une évolution, mais alors que les ouvriers ou artisans, en terme de distance spatiale, se rapprochent de l'élite, ces deux groupes s'en éloignent. Là aussi, les mutations internes de ces deux groupes, à effectifs faibles donc sensibles aux variations, expliquent l'évolution. Avant le premier conflit mondial, le groupe des services est surtout constitué de domestiques, à la veille du second conflit mondial, les gens de maison ont cédé la place à un personnel de service qui assure la surveillance ou l'entretien d'entreprises ou d'administrations⁶⁵⁴. Au sein du groupe des retraités des affaires, les rentiers et propriétaires s'effacent devant les retraités, ce qui explique aisément leur recul dans une échelle sociale qui se fonde sur la distance à l'élite.

Dans cette échelle sociale, un groupe occupe toujours la même position, entre la troisième et cinquième place, celui des petits commerçants. Mais plus que leur position, au demeurant sans surprise, le niveau de l'indice souligne que la distance entre les petits commerçants et l'élite est supérieure à celle qui sépare les petits commerçants des autres groupes professionnels. Le commerce de proximité n'est pas aussi indispensable lorsqu'existe une domesticité nombreuse. Le fait est connu. Il a été confirmé pour l'une des avenues les plus prestigieuses du quartier des Brotteaux, dans le 6e arrondissement, l'avenue de Noailles, devenue l'avenue Foch⁶⁵⁵.

Le croquis n° 53, construit depuis le bas de la hiérarchie sociale, représente les indices de dissimilarité relative calculés par rapport aux manœuvres⁶⁵⁶. Dans l'ensemble, l'image est l'inverse exact de la hiérarchie précédente. On constate également le resserrement des indices entre 1896 et 1936 mais surtout la hiérarchie sociale reste très stable. Les indices manœuvres/négociants et manœuvres/cadres supérieurs montrent, que dans trois cas sur quatre, les cadres supérieurs sont plus éloignés des manœuvres que les négociants et industriels. De plus, à l'exception de 1911, une assez nette césure sépare ces deux groupes de celui qui les suit immédiatement, les techniciens, manifestation d'une rupture de la hiérarchie sociale. Dans l'ensemble, la hiérarchie sociale, telle qu'elle apparaît aux termes des calculs d'indices de dissimilarité n'est pas très surprenante. Construite depuis le haut ou depuis le bas, elle enregistre les marches paliers et les mêmes ruptures.

Au vu de ces résultats, deux conclusions s'imposent. La première concerne la construction des outils mis en œuvre pour étudier la société lyonnaise, la seconde, plus fondamentale et plus générale, renvoie à la conception même de la société urbaine. La croissance de la population n'a pas bouleversé la hiérarchie sociale et je conserverai

⁶⁵⁴ Cela ne signifie pas que tout service domestique ait alors disparu, mais les femmes jouent un rôle sans doute plus important qu'avant la première guerre mondiale et les listes électorales ne permettent pas de le saisir.

⁶⁵⁵ Corinne Leclerc, *L'avenue de Noailles. une avenue bourgeoise de la rive gauche du Rhône (1851-1896)*. Mémoire de maîtrise, Centre Pierre Léon, Université Lyon 2. dactylographié. 1985.

⁶⁵⁶ Seules les principaux groupes figurent sur le graphique.

donc, pendant toute la période étudiée, non seulement la même nomenclature socio-professionnelle mais aussi les mêmes définitions de mobilité professionnelle et de la mobilité sociale. La seconde conclusion est plus essentielle. Toute étude de la mobilité bute sur le problème des employés. Quitter le travail manuel, devenir employé, est-ce là une ascension ? N'est-ce pas échanger contre une certaine sécurité une médiocrité de tous les instants ? Médiocrité financière mais aussi intellectuelle ? Telle est l'image brossée par le dictionnaire des professions à l'article consacré aux employés d'administration. "Une foule d'employés s'arrêtent à l'emploi d'expéditionnaire... Quelques-uns n'ont pas l'ambition de s'élever au delà : ils ne se destinent qu'à copier, ils ne prétendent qu'au mérite d'une belle écriture et d'une scrupuleuse attention ; mais la plupart ne restent à ce degré qu'en dépit de leur désir. Ce résultat est dû le plus souvent à la conduite même de l'employé, et à cette tendance chagrine, trop contagieuse dans les bureaux, qui pousse l'employé à se plaindre sans cesse des lenteurs de sa carrière, à se lamenter sur l'exiguïté de son salaire, à accuser la parcimonie de l'administration et à s'en autoriser pour travailler le moins possible. On le paye peu : il s'ingénie tous les jours à abrégé sa tâche. Il n'est pas de petites ruses d'économie qu'il n'emploie pour arriver un peu plus tard, pour quitter le bureau un peu plus tôt, pour prolonger indéfiniment le moindre travail, pour multiplier les intervalles et les moments perdus. L'habitude de la paresse est bientôt contractée ; et pour avoir trouvé qu'il gagnait trop peu, il s'est fermé tout avancement et tout moyen d'arriver à gagner davantage." ⁶⁵⁷ En dépit de cette description du terne univers des "ronds de cuir", la conclusion du dictionnaire est plus nuancée : "Ce chemin n'est pas brillant sans doute ; mais tout bien considéré, l'employé ne doit pas se plaindre. Toute proportion gardée, il est relativement à son travail et au capital dépensé pour constituer sa profession, aussi bien et souvent mieux rétribué que ne le sont la plupart des hommes dans les autres professions."

Les graphiques précédents ont montré que les zones de résidence des employés ressemblaient davantage à celles de l'élite qu'à celles des travailleurs manuels. Au sein de ces derniers, les manœuvres sont toujours les plus éloignés des employés, ils sont suivis des ouvriers et enfin des ouvriers ou artisans ⁶⁵⁸. Lorsqu'il est possible d'avoir une vision globale de la richesse d'une société urbaine, cette position centrale des employés est d'ailleurs confirmée. Etudiant les fortunes rouennaises, Jean-Pierre Chaline, montre bien que les employés occupent une position intermédiaire dans la hiérarchie des fortunes. L'étude de la fortune médiane des divers groupes socio-professionnels de la fin du Premier Empire à la veille de la première guerre mondiale, donne toujours le même résultat : la fortune médiane des employés est toujours très supérieure à celle des ouvriers mais légèrement inférieure à celle des artisans. Surtout la part des décès donnant lieu à une déclaration de succession est très différente selon les trois groupes. Elle est de une sur deux pour les employés, de une sur trois pour les artisans et de une sur vingt-cinq pour les ouvriers. Evoquant les employés, Jean-Pierre Chaline souligne

⁶⁵⁷ Edouard Charton, op.cit.p.3

⁶⁵⁸ Ce classement est stable. Une seule exception, en 1696. A cette date, l'ordre des ouvriers et des ouvriers ou artisans est inversé, effet de la forte concentration des ouvriers ou artisans sur le plateau de la Croix-Rousse. Cette concentration est, à elle seule, responsable de 11 points de l'indice de dissimilarité relative employés/ouvriers ou artisans qui s'élève à cette date à 26.

"leur rôle d'élite populaire, transition entre couches moyennes et travailleurs manuels"⁶⁵⁹ .

Les recherches de Pierre Léon sur les fortunes lyonnaises confirment indirectement cette position médiane. La fortune moyenne des employés en 1911, telle qu'elle peut être calculée à l'occasion des déclarations de succession, se situe à 10950F. A cette date, elle est de 25421F pour les artisans, de 19026F pour les artisans en soie, de 5338F pour les ouvriers en soie et de 4870F pour les ouvriers⁶⁶⁰ . Mais ces fortunes moyennes ne concernent que les successions effectives. Leur part par rapport aux décès par groupes professionnels n'est pas indiquée. On peut se livrer à une approximation en comparant le poids des successions de ces divers groupes à leur poids dans l'électorat en 1911. Parmi les successions enregistrées en 1911, 17% sont des successions d'employés et 18,4% des successions de travailleurs manuels⁶⁶¹ . Dans les listes électorales de 1911, les employés sont 17,5% et les travailleurs manuels⁶⁶² 43%. Ces approximations sont très grossières et les biais nombreux ; en particulier la structure par âges des décédés et celle des électeurs ne sont pas identiques, mais les différences sont trop patentes pour n'être que le fruit du hasard. Il est évident qu'à Lyon comme à Rouen, seule une faible minorité des travailleurs manuels a une fortune suffisante pour ouvrir droit à succession alors que le phénomène est beaucoup plus fréquent chez les employés. Ce modèle est confirmé par l'étude des décès et des successions, par catégories socio-professionnelles à Paris et Bordeaux⁶⁶³ .

Ainsi, tant les calculs effectués sur la société lyonnaise que les comparaisons faites avec d'autres grandes villes de France confirment la discontinuité qui distingue travailleurs manuels et employés. En dépit du flou d'appellation de ce groupe, lié à l'ambiguïté de l'appellation elle-même, les employés représentent la part numériquement la plus importante de ces classes moyennes où pénétrer est souvent la promesse d'une mobilité future. Ce groupe charnière enregistre une forte turbulence sociale que la démarche longitudinale mettra en évidence.

VII. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ

⁶⁵⁹ Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen, une élite urbaine au XIX^e siècle*. FNSP, 510 p., 1982. Voir les figures 8.19 et 2 et la citation p. 135

⁶⁶⁰ Pierre Léon, *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIXe siècle*, tableau p. 398.

⁶⁶¹ Voir Pierre Léon. *Géographie de la fortune*, p. 68, Sont regroupés parmi les travailleurs manuels les artisans en soie, les artisans divers, les ouvriers en soie et les ouvriers divers.

⁶⁶² C'est à dire les ouvriers ou artisans, les ouvriers et les manœuvres.

⁶⁶³ Daumard Adeline (sous la direction), *Les fortunes françaises au XIX^e siècle, Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris, La Haye, Mouton, 1973, 604 p.

LYONNAISE

Afin de dégager les caractéristiques générales de la société lyonnaise, j'ai procédé à quatre analyses factorielles des correspondances multiples (ACM) portant sur chaque coupe transversale. Dans un second temps, après avoir dégagé les grandes lignes de l'évolution, l'analyse portera sur les relations que les variables entretiennent entre elles. En effet l'analyse multivariée ne permet pas toujours, et cela est bien le cas ici, de bien dégager la nature de certaines relations et il est nécessaire de procéder à des analyses bivariées⁶⁶⁴. Il demeure cependant que les ACM sont les seules aptes à saisir, de manière synthétique, les tendances générales.

Les quatre analyses des correspondances multiples (ACM) utilisent exactement les quatre mêmes variables. La variable groupe professionnel comprend 12 modalités. La variable zone de résidence en comprend 15. Six classes d'âges constituent la variable âge et la variable commune de naissance regroupe 6 modalités⁶⁶⁵. Au total, les quatre analyses portent donc sur les quatre mêmes variables et sur trente neuf modalités (12+15+6+6). ce qui revient à dire que l'inertie des tableaux analysés est toujours la même⁶⁶⁶. L'intérêt de procéder de la sorte est de pouvoir vérifier si, pendant quarante ans, l'organisation des variables reste toujours la même et, si ce n'est pas le cas, d'en mesurer les variations éventuelles. C'est utiliser l'analyse factorielle, ou plus exactement une série d'analyses, comme un outil dont l'objectif n'est pas uniquement la découverte de relations mais plutôt la mesure de la permanence des relations⁶⁶⁷.

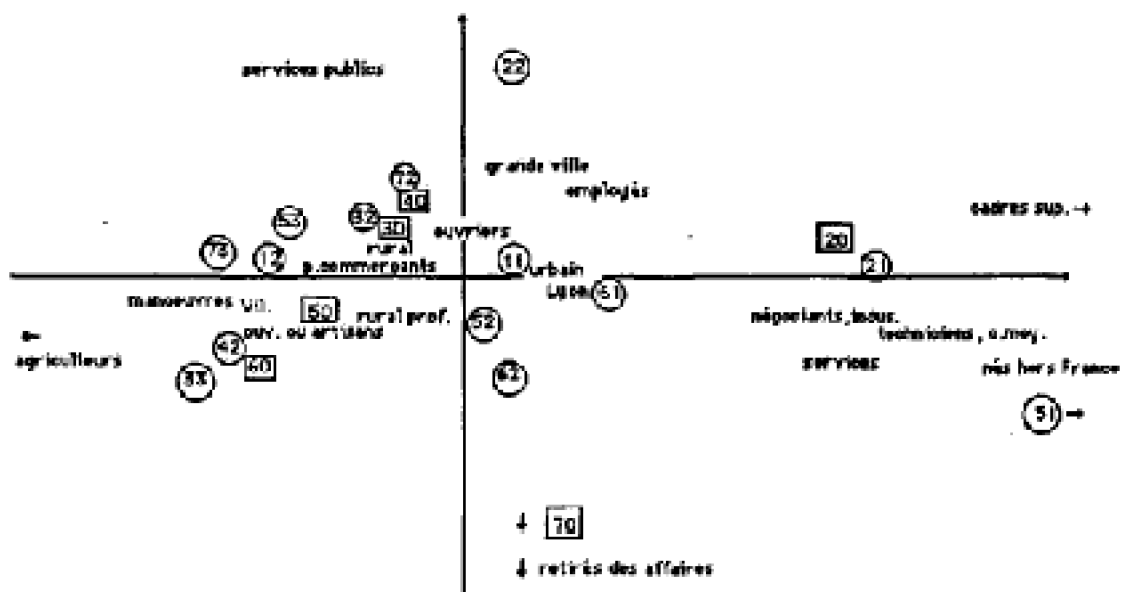
⁶⁶⁴ Philippe Cibois insiste sur ce point dans ses études sur l'analyse multivariée.

⁶⁶⁵ Ce sont celles qui ont été définies précédemment mais communes rurales et bourgs ruraux ont été regroupés. Le rural profond correspond donc aux communes de moins de 500 habitants agglomérés au chef-lieu et le rural à celles comprises entre 501 et 2000 habitants. J'ai éliminé les individus dont on ignorait la taille de la commune de naissance du fait des non-réponses qui, surtout à l'occasion des trois premières coupes, comprenaient une majorité de jeunes soldats. Cela contribuait à perturber le premier axe des analyses et mettait en évidence une relation triviale : le lien entre les électeurs les plus jeunes et les non-réponses.

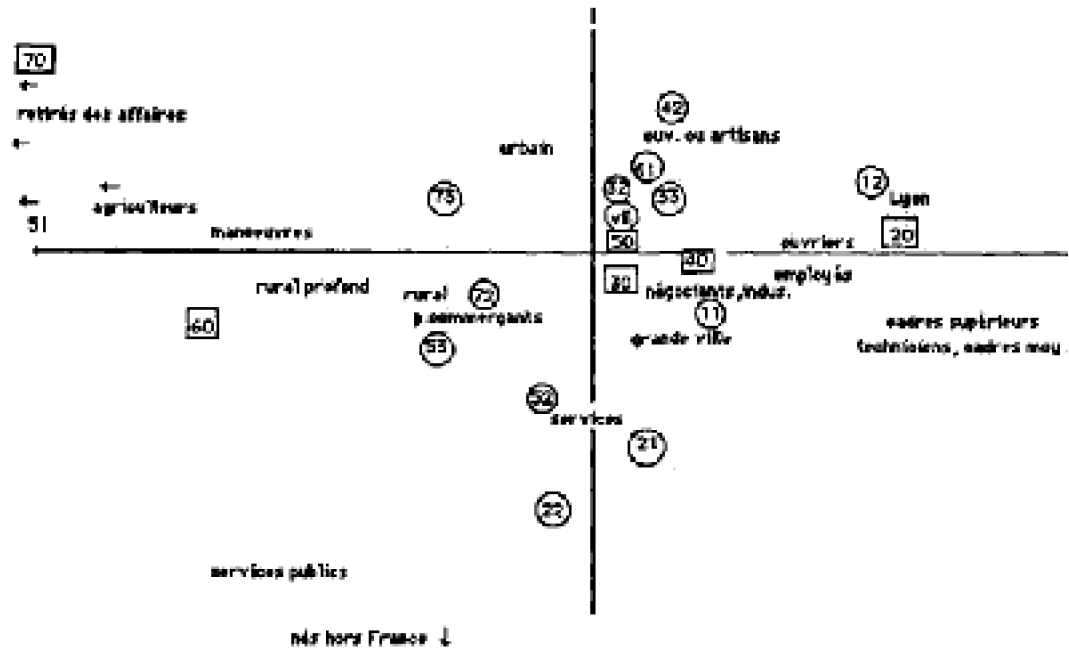
⁶⁶⁶ Cette inertie est égale au nombre de modalités divisé par le nombre de variables moins 1, soit ici (39/4)-1. c'est à dire 8.75. Les quatre ACM portent sur des tableaux qui ont autant de lignes que d'individus actifs (845 en 1896. 979 en 1911, 1041 en 1921 et 1327 en 1936) et trente neuf colonnes où ne figurent que des 0 ou des 1.

⁶⁶⁷ Cette manière de procéder m'a été suggérée par les séminaires sur l'analyse des données organisés par l'Ecole d'été de Grenoble (1979-1980) animée par Frédéric Bon, Guy Romier. François d'Aubigny et Bernard Bouhet. Les analyses de Frédéric Bon afin de tester la solidité des axes gauche-droite ou libéral-autoritaire dans la structuration des données électorales étaient très éclairantes.

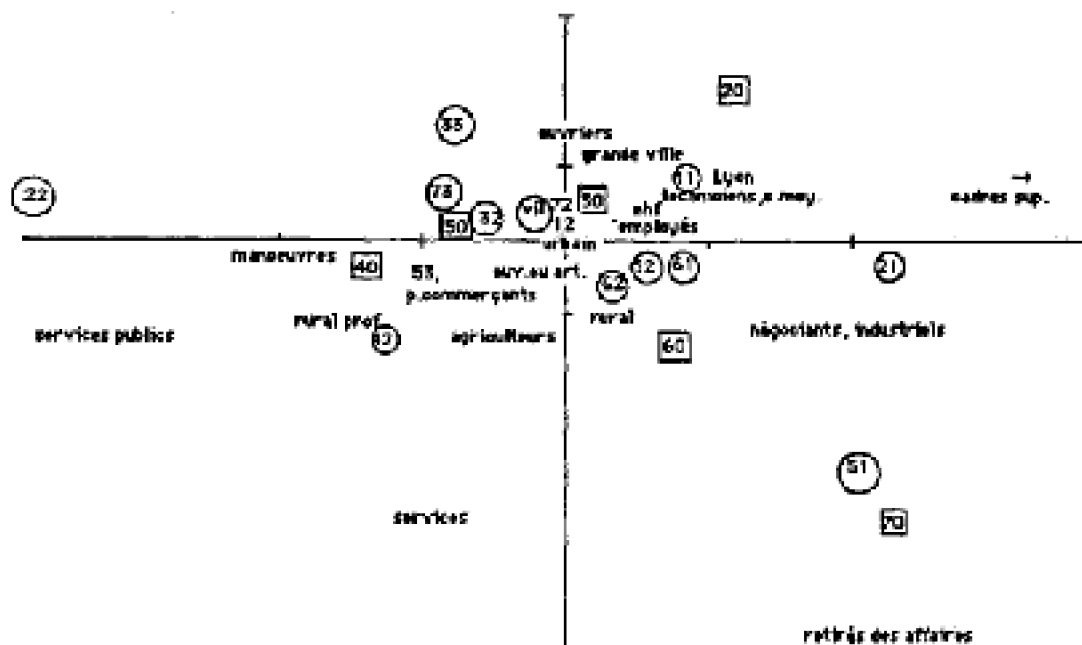
Mobilité et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale



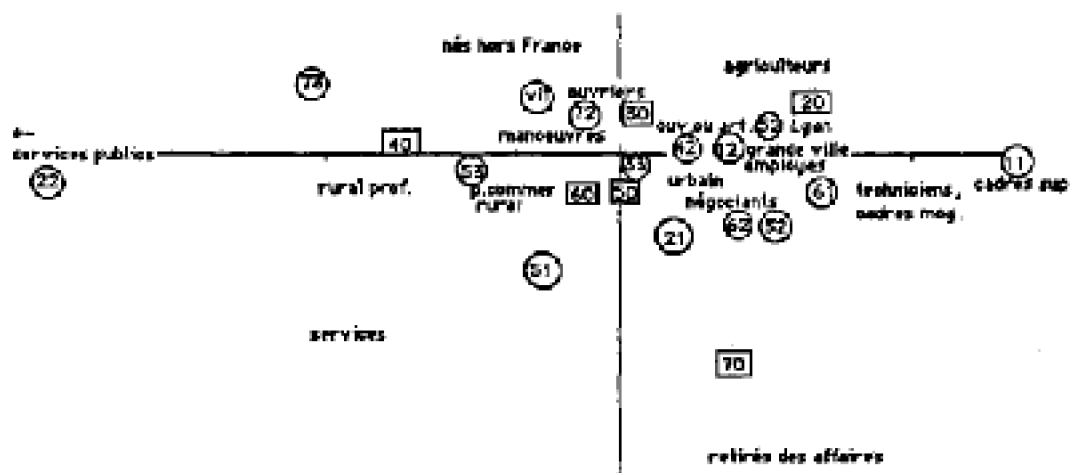
Croquis n° 54 : ACM, données de 1896



Croquis n° 55 : ACM, données 1911



Croquis n° 56 : ACM, données 1921



Croquis n° 57 : ACM, données 1936

Examinons les valeurs propres, correspondant aux quatre premiers facteurs⁶⁶⁸ des quatre analyses différentes. En cas d'indépendance des variables retenues, les trente neuf valeurs propres auraient toutes la même valeur, égale à l'inertie totale (ici 8,75) divisée par le nombre de valeurs propres (ici 39) soit 0.224⁶⁶⁹.

Les valeurs propres des quatre analyses

	1896	1911	1921	1936
Valeur propre 1	0,378	0,391	0,376	0,369
Valeur propre 2	0,373	0,362	0,367	0,354
Valeur propre 3	0,348	0,346	0,347	0,318
Valeur propre 4	0,342	0,341	0,328	0,308

Globalement les quatre séries sont comparables : les niveaux sont identiques, toujours supérieurs au niveau d'indépendance calculé ci dessus. La diminution des valeurs propres de la première à la quatrième n'est pas très rapide. Cela signifie qu'aux

⁶⁶⁸ Le nombre de facteurs dépend directement de la taille de la matrice. D'une matrice de 39 colonnes (correspondant aux 39 modalités), 39 facteurs peuvent être extraits. Il est évident que seuls les premiers sont les plus importants pour l'analyse. Leur extraction se fait dans l'ordre décroissant : le premier est plus important que le second, le second que le troisième ...

⁶⁶⁹ Par exemple en 1896. (valeur propre/inertie totale)*100, (0,378/8,75)*100 » 4.32 Que signifient-ils ? On sait que dans le cas des ACM. la part d'inertie expliquée par les premiers facteurs est, en raison même du codage logique.- c'est à dire n'utilisant qu'un code binaire, 0 ou 1 - beaucoup plus faible que dans les analyses factorielles des correspondances portant sur des tableaux de contingence. Sur ce point voir L.Lebart, A.Morineau, N. Tabard, *Techniques de la description statistique, méthodes et logiciels pour l'analyse des grands tableaux*, Dunod, 1977, particulièrement chapitre IV, p. 123 et sq (Analyse des correspondances multiples) et chapitre VI, p. 216 et sq. Les auteurs soulignent p. 130 que "l'analyse des tableaux sous codage disjonctif conduit toujours à des taux d'inertie faible, qui donnent une idée beaucoup trop pessimiste de la part d'information extraite." Voir aussi Philippe Cibois, *l'analyse des données en sociologie*, PUF. 1984, p.111 et sq.

quatre dates, il y a une liaison entre les quatre groupes de modalités mais que cette liaison n'est pas exceptionnellement forte, ou pour le dire autrement, que chaque modalité, un groupe professionnel ou une zone de résidence par exemple, se caractérise par rapport aux modalités des autres variables par une certaine hétérogénéité. Par exemple, au sein du groupe ouvrier, certains sont nés dans des minuscules communes rurales, d'autres dans des petites villes, d'autres dans des grandes villes, d'autres à Lyon, tous n'habitent pas le même quartier et bien sûr, tous n'ont pas le même âge. La position de la modalité ouvrier tient compte de cette hétérogénéité et sa proximité avec une autre modalité ne signifie pas que les deux modalités se recoupent mais qu'il y a de grandes chances pour que la première modalité soit surreprésentée dans l'univers de la seconde, ou inversement. Par exemple, si l'on observe une nette proximité entre les hommes de 41-50 ans et la modalité rural profond (c'est à dire hommes nés dans les communes de moins de 500 habitants agglomérés au chef lieu), ce qui est le cas en 1921, cela ne signifie pas, à l'évidence, que tous les quadragénaires soient nés dans ce type de communes mais que ces deux modalités ne sont pas indépendantes. En 1921, 81 quadragénaires sont nés dans ce type de communes. Si les deux modalités étaient indépendantes, il n'y en aurait que 67. Ce que signale la proximité, c'est cette surreprésentation de 14 individus.

A. Une grande stabilité d'ensemble

Pour mettre en évidence la grande stabilité de l'organisation générale des données, et donc de la société lyonnaise, il convient d'examiner le tableau des modalités qui rendent le mieux compte des premiers axes des quatre analyses factorielles ⁶⁷⁰.

⁶⁷⁰ La somme des contributions est de 100. Si toutes les modalités "contribuaient" de la même manière à la construction de l'axe, tous les pourcentages seraient de 100/39, soit 2,56%. Ne figurent dans le tableau que les modalités dont les contributions sont très supérieures à cette moyenne.

côté négatif des axes	côté positif des axes
1896 cadres supérieurs, 21-30 ans, Fourvière (51) Presqu'île (21) techniciens, c. moy.	1896 ouvriers ou artisans, agriculteurs, Plateau de la Croix-Rousse 61-70 ans
1911 retirés des affaires 70 ans et + Fourvière (51) rural profond 61-70 ans	1911 natifs de Lyon 21-30 ans
1921 services publics rural profond 41-50 ans manœuvres Perrache (22)	1921 cadres supérieurs presqu'île (21) 70 ans et + retirés des affaires Fourvière (51) 21-30 ans
1936 services publics rural profond Perrache (22) Gerland Etats-Unis (73)	1936 natifs de Lyon cadres supérieurs 21-30 ans Techniciens, c. moyens Brotteaux (61)

Les modalités les plus déterminantes sur les premiers axes des ACM

En 1896, les cadres supérieurs, où sont inclus les étudiants, sont surreprésentés dans le centre de la presqu'île (21) et sur la colline de Fourvière. Au contraire, à la Croix-Rousse sont surreprésentés les ouvriers ou artisans et les personnes âgées⁶⁷¹. Telle est l'opposition dominante à la fin du XIX^e siècle la colline qui travaille opposée à la colline qui prie. Si c'était là le seul apport de l'analyse, on serait tenté de dire que la "plaisante sagesse lyonnaise" le savait depuis des lustres ... En 1911, se dégage un pôle qui associe les retirés des affaires, les personnes âgées, les natifs de petites communes rurales (moins de 500 habitants agglomérés au chef-lieu), et dont Fourvière est une des résidences privilégiées à un autre pôle où prédominent natifs de Lyon et électeurs les plus jeunes. Donc un premier axe structuré par des groupes d'âge et des lieux de naissance :

⁶⁷¹ Conclure immédiatement que les ouvriers ou artisans sont âgés ne serait pas licite. Ce qu'indique l'analyse, c'est d'une part la surreprésentation des ouvriers ou artisans à la Croix-Rousse et d'autre part la surreprésentation des personnes âgées. Un retour aux données permet de constater que ce sont les mêmes individus qui sont à la fois artisans et âgés. L'analyse factorielle est un outil puissant mais l'interprétation doit en être systématique, pas uniquement intuitive.

la proximité entre natifs de Lyon et électeurs de moins de trente ans renvoie à l'inscription différentielle sur les listes électorales des natifs et des migrants. En 1896, la conjonction cadres supérieurs (et étudiants) / Fourvière est directement liée à la présence du Grand Séminaire. En 1911, la conjonction Fourvière / personnes âgées est le résultat de la construction de l'Hôtel des Invalides du Travail en 1906 et de l'hôpital Debrousse en 1909 où sont domiciliés plusieurs électeurs⁶⁷².

En 1921, le premier axe oppose des pôles qui ne sont pas absolument identiques à ceux de l'avant guerre. On retrouve les retirés des affaires et les électeurs les plus âgés mais figurent dans le même espace les cadres supérieurs associés à la presqu'île et à Fourvière. Au contraire du côté négatif, se trouvent les services publics, associés à l'extrême sud de la presqu'île, derrière les voûtes de Perrache, les manœuvres, les électeurs de 41-50 ans et les natifs du rural profond. Si les pôles ne sont pas organisés autour des mêmes modalités, ils opposent toujours des classes d'âge et des lieux de naissance.

Terminons cette approche globale avec la présentation des contributions les plus fortes en 1936. Du côté positif se retrouvent à nouveau les services publics, le rural profond, les 41-50 ans, le sud de Perrache (22) mais aussi Gerland et Etats-Unis (73) ; et côté négatif toujours les natifs de Lyon, les cadres supérieurs, les 21-30 ans mais aussi les techniciens, cadres moyens et les Brotteaux (61). On retrouve donc des modalités déjà plusieurs fois rencontrées. D'une part, les services publics associés communes du rural profond, aux électeurs de 41 -50 ans, au sud de la presqu'île et à la zone récente du 7^e arrondissement où viennent d'être édifiés les immeubles du quartier des Etats Unis (73). A ce pôle, s'opposent les modalités suivantes : natifs de Lyon, cadres supérieurs, jeunes électeurs, le quartier huppé des Brotteaux (61) et les techniciens, cadres moyens. Alors que jusqu'en 1921, ces modalités étaient associées à Fourvière et au centre de la presqu'île, elles sont maintenant plus fortement associées au quartier des Brotteaux qui, non sans résistances, devient depuis le début du siècle le quartier de prédilection des classes aisées.

Les faibles variations qui séparent les valeurs propres des premiers et des seconds axes des analyses factorielles laissaient présager des chasses-croisés fréquents entre les modalités qui structurent ces axes. Le fait est confirmé par l'examen du tableau suivant où l'on retrouve nombre de modalités déjà rencontrées lors de l'observation du tableau précédent.

⁶⁷² Fabien Genêt. *L'Hôtel des Invalides du Travail de Lyon*. 37 p. Imprimerie Rey, Lyon, 1913 Anonyme. *La Fondation Debrousse de Lyon*.66 p.,Barger-Levrault,Paris, 1910.

côté négatif des axes	côté positif des axes
1896 70 ans et plus retirés des affaires 61-70 ans	1896 services publics 41-50 ans grande ville employés Guillotière (72)
1911 services publics Presqu'île (21) nés hors France Ferrache (22) Vieux-Lyon (52)	1911 ouvriers ou artisans 70 ans et plus Croix-Rousse (42) retirés des affaires Lyon
1921 retirés des affaires 70 ans et plus rural profond Vaise (51) rural	1921 21-30 ans ouvriers grande ville Lyon (lieu de naissance)
1936 retirés des affaires 70 ans et plus Presqu'île (21) services Fourvière (51)	1936 ouvriers 21-30 ans Villeurbanne (résidence) Gerland (73) nés hors France

Les modalités les plus déterminantes sur les seconds axes des ACM

B. Les modalités structurantes

A la lecture des modalités qui contribuent le plus à la structuration des deux premiers axes de ces quatre analyses factorielles, il apparaît clairement que sur les 39 modalités retenues, seules quelques unes sont fréquemment citées, soit à propos de l'axe 1 soit à propos de l'axe 2. Cela indique d'ailleurs qu'entre les deux premiers axes, la hiérarchisation n'est pas évidente d'où, d'une année à l'autre quelques glissements comme celui qu'enregistré, la modalité 70 ans et plus, initialement liée au second axe (1896) puis devenant prépondérante sur l'axe 1 en 1911, jouant un rôle important sur le premier et plus encore sur le second axe en 1921 pour enfin peser de manière décisive sur le second axe de l'analyse consacrée à 1936. Par ailleurs, la relative stabilité des modalités déterminantes souligne que, pendant la période étudiée, et pour parler sans nuances, les règles d'organisation de la société lyonnaise sont assez rigides.

Ce n'est pas la ville immobile mais les pesanteurs sont telles que, malgré les changements, se dégage une impression, sinon de pérennité, du moins de forte stabilité. Dans la mécanique sociale qui régit l'organisation des différentes pièces, tout n'est pas figé mais les Interstices où pourrait se produire un éventuel jeu des mécanismes, une possible inflexion des constantes sont peu nombreux.

En effet, les modalités le plus fréquemment rencontrées, celles qui contribuent le plus à l'inertie des quatre analyses opposent, sur l'un ou l'autre axe, les électeurs nés dans les communes de moins de 500 habitants agglomérés au chef lieu aux natifs de l'agglomération lyonnaise, c'est à dire essentiellement aux lyonnais de naissance. Le premier axe des analyses des correspondances multiples est la manifestation de l'effet-taille de la commune de naissance. L'impact de cet effet ne se dément pas de la fin du XIX^e siècle à la veille du second conflit mondial mais sa lisibilité sur les analyses est parfois légèrement brouillée : en 1896, l'opposition sur le premier axe est essentiellement une opposition rural/urbain - les coordonnées sur cet axe de rural et rural profond et de urbain grande ville sont proches - mais dès 1911 la progression des tailles est parfaitement respectée et la séquence rural profond, rural, urbain, grande ville, Lyon est parfaitement lisible. En 1921, l'image est un peu brouillée car la taille de la commune de naissance n'intervient pas seulement sur le premier axe mais aussi sur le second. La séquence repérée en 1911 sur le premier axe est plus visible sur le second dix ans plus tard. En fait, l'année 1921 marque une rupture dans l'organisation générale de la société. Les constantes établies à la fin du XIX^e siècle sont pour un temps bouleversées par les conséquences de la guerre. La mort a frappé inégalement les classes d'âge et les logiques migratoires en sont brouillées⁶⁷³. Quinze ans plus tard, le temps a fait son œuvre et les constantes ont repris leur droit : en 1936, l'effet-taille est parfaitement lisible sur le premier axe.

Les individus nés hors-France métropolitaine sont très peu nombreux mais une observation des quatre analyses indique bien le sens des transformations enregistrées par ce groupe. Alors qu'en 1896 et 1911, la faiblesse numérique du groupe contribue à ('éloigner du centre du graphique, la surreprésentation résultant de quelques individus, dès 1921 leur position sur le graphe se modifie, gagne le centre du graphe - preuve de la diversité interne du groupe - et en 1936, l'ancrage périphérique et en particulier la proximité de Villeurbanne est bien marquée. La progression des naturalisations d'italiens explique parfaitement cette "migration" de la variable sur le plan factoriel de 1896 à 1936.

Le lieu de naissance est bien l'un des déterminants essentiels du devenir des individus⁶⁷⁴ et sans doute le clivage le plus puissant d'une société urbaine, surtout à une époque où quatre urbains sur dix sont nés dans des communes rurales. Il n'est pas

⁶⁷³ L'analyse permet de repérer le phénomène. Il sera analysé plus en détail, chapitre 6.

⁶⁷⁴ Je n'ai insisté ici que sur l'effet-taille mais une autre méthode de classement des communes est possible, strictement géographique. J'ai procédé aux mêmes analyses en divisant les départements français en catégories : le Rhône, les départements de la première couronne (Ain, Isère, Loire et Saône-et-Loire), les départements de la seconde couronne (Jura, Haute Savoie, Savoie, Hautes Alpes, Drame, Ardèche, Haute Loire, Puy de Dôme, Allier, Nièvre et Côte d'Or) et les autres départements. Ce classement géographique est beaucoup moins discriminant que la taille de la commune de naissance.

nécessaire d'être devin pour en savoir beaucoup sur l'avenir d'un individu. En lui demandant son lieu de naissance, on a de fortes chances de savoir comment il entrera dans la vie et dans la ville...

Le second clivage, mis en lumière par les quatre analyses, oppose trois catégories d'âge : les moins de trente ans, les plus de 70 ans et de manière moindre les quadragénaires. La réalité des oppositions entre groupes d'âge se lit bien sur chaque analyse prise isolément mais sa permanence est moins visible d'une analyse à l'autre. Cela n'est pas un hasard. Les coupes transversales ne rendent qu'imparfaitement compte des phénomènes de générations et c'est bien de cela qu'il s'agit. Il faut donc reprendre ce problème en s'efforçant de suivre les cohortes d'une coupe transversale à l'autre. Le phénomène génération affecte les origines des nouveaux urbains, il intervient aussi dans la détermination de leur place sur l'échiquier des positions sociales mais la coupe transversale n'est pas le meilleur outil pour en dégager les logiques et le point n'est mis en évidence que pour les groupes professionnels très homogènes, tant du point de vue de l'âge que de l'origine, voire de la zone de résidence. Tel est le cas pour les retraités des affaires, les employés des "services publics" et les cadres supérieurs dont l'importance a été mise en évidence soit sur le premier soit sur le second axe. Les analyses des quatre coupes transversales ont mis l'accent sur les clivages, à la fois les plus prégnants et les plus constants dans l'organisation de la société d'une grande ville : l'effet-taille des communes de naissance et le phénomène génération. Il faut maintenant aborder ces deux paradigmes de manière plus analytique.

C. Effets d'Age et générations : le travail et l'entrée en ville

1 L'âge de la population électorale

La répartition par âge de l'électoral n'est pas le reflet parfait de la répartition par âges de la population. D'une part, la propension à s'inscrire sur les listes électorales varie aux différents âges de la vie et d'autre part, un certain temps s'écoule entre l'arrivée d'un électeur potentiel dans une ville et son inscription effective sur les registres électoraux. A Paris, sur 1000 migrants arrivés en 1950, il faut attendre 1955 pour que 531⁶⁷⁵ soient inscrits sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est la manifestation consciente de l'insertion dans la ville, la volonté affichée d'y demeurer pendant une période assez longue. Ainsi dans *Calixte* le héros ne s'inscrit sur les listes électorales qu'à la fin du roman, après avoir épousé une jeune lyonnaise de la meilleure société. Et le héros de prononcer, avec fierté, à la dernière ligne du livre, une variation lyonnaise de la devise romaine : "civis lugdunensis sum"⁶⁷⁶. Ce retard d'inscription explique la forte surreprésentation des lyonnais de naissance parmi les moins de trente ans, phénomène parfaitement mis en évidence par les analyses de correspondances multiples. Par ailleurs,

⁶⁷⁵ Guy Fourcher, *Le peuplement de Paris*. PUF, 1964, 310 p. Voir le diagramme de Lexis p. 66

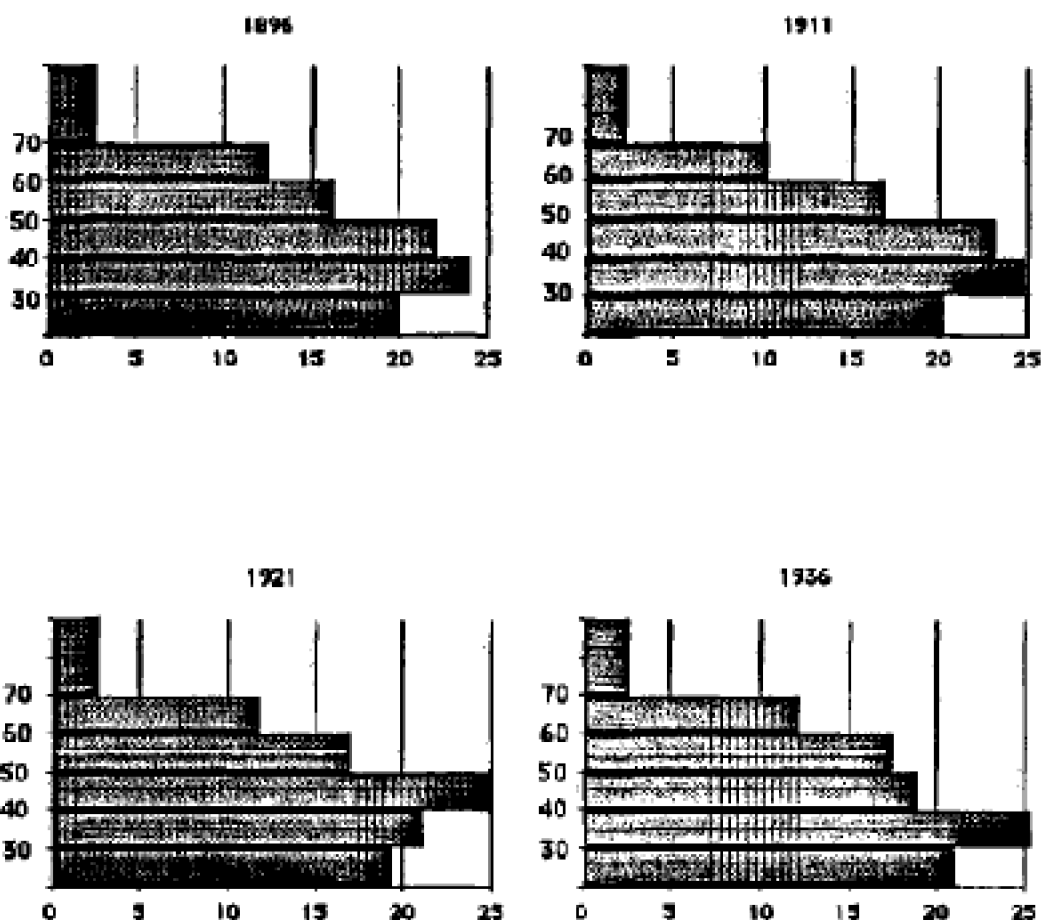
⁶⁷⁶ Voir en annexe comment Tancrède de Visan décline cette citation latine dans les années 1930. annexe n° 2. Cette prose reposera le lecteur après celle, plus aride, des analyses factorielles !

l'origine sociale et la position sociale des électeurs potentiels n'est pas sans lien avec leur inscription effective. L'examen des listes électorales suggère que les étudiants, dont le passage à Lyon n'excède pas, pour beaucoup, trois ou quatre ans, non seulement s'inscrivent sur les listes électorales mais veillent aussi à signaler leur arrivée à Lyon ou leur départ comme le montrera l'étude des listes d'additions ou de radiations aux listes électorales. Cela est avéré pour les étudiants de l'Ecole vétérinaire de Lyon, pour les séminaristes ou pour les futurs missionnaires qui viennent achever leur formation aux Missions Africaines de Lyon. On pourrait faire le même type de remarques pour les fonctionnaires.

L'âge moyen du corps électoral ne change pratiquement pas en quarante ans : 43,7 ans en 1896, 43,2 en 1911, 44,1 en 1921 et 43,5 en 1936. L'âge médian connaît des variations un peu plus fortes passant de 42,4 en 1896 à 42,1 en 1911, progressant jusqu'à 44 ans en 1921 mais diminuant jusqu'à 41,8 en 1936. Ces chiffres sont exactement parallèles à ceux qu'indiqué Michel-Louis Lévy dans son étude sur l'âge de l'électorat ⁶⁷⁷. Au plan national, l'âge médian reste stable, aux environs de 42 ans, de 1877 au premier conflit mondial, puis il progresse jusqu'à 44,2 aux lendemains du conflit, conséquence directe de la guerre qui entraîne une diminution de la part des électeurs de moins de 25 ans et une augmentation de celle des plus de 65 ans. Pendant toute la période de l'entre-deux-guerres, l'âge médian diminue et il atteint son point le plus bas de toute l'histoire française en 1936, 41,9 ans ⁶⁷⁸.

⁶⁷⁷ Michel Lévy, "Le corps électoral". *Population et sociétés*, n° 110, 1978.

⁶⁷⁸ A la suite de l'ordonnance du 21 Avril 1944 qui accorde aux femmes le droit de vote, l'âge médian atteint 45 ans et il ne cessera d'augmenter qu'après 1962. Michel Lévy, *art. cit.*



Croquis n° 58 : L'Age des électeurs en 1896, 1911, 1921 et 1936 (en pourcentages)

Les histogrammes des âges des électeurs lyonnais, construits à partir des résultats de 1896, 1911, 1921 et 1936 témoignent de permanences mais aussi d'évolutions, dues pour l'essentiel aux conséquences démographiques de la première guerre mondiale. Permanences : la prépondérance numérique des 30-49 ans. Trois fois sur quatre, les électeurs de 30-39 ans sont les plus nombreux et ils sont toujours suivis, sauf en 1921 où cette catégorie les précède, des électeurs de 40-49 ans. Ce poids des électeurs de 30 à 49 ans est caractéristique de la démographie urbaine marquée par l'arrivée d'hommes actifs. Ce sont ces mêmes classes d'âge qui sont les plus touchées par les conséquences du premier conflit mondial. Si les situations de 1896 et 1911 sont très voisines, on pourrait presque superposer parfaitement les histogrammes en pourcentages car la croissance de la population n'a pratiquement pas modifié la structure, il en va très différemment après guerre. Le recul relatif des 30-39 est directement lié à la très forte mortalité qui a atteint les hommes nés pendant les années 1880. La supériorité numérique des 40-49 ans en 1921, c'est à dire des hommes nés entre 1872 et 1881, est le résultat de la conjugaison

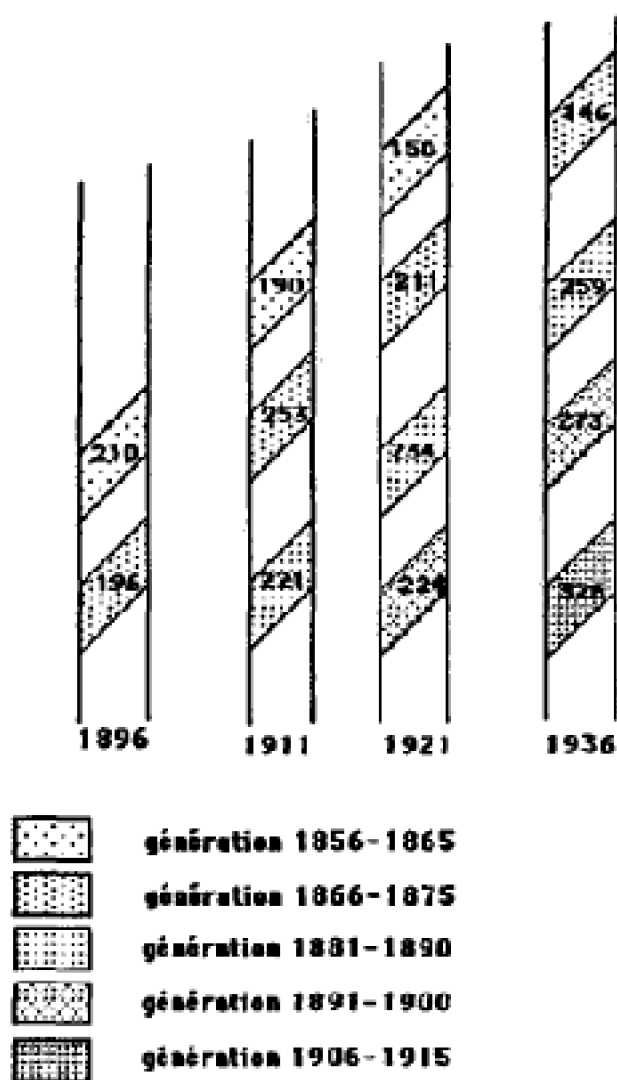
de deux phénomènes : leur cohorte a été moins touchée par les pertes militaires de la guerre et, de plus, elle a bénéficié, à Lyon, d'un apport migratoire net plus important que celui reçu par la génération 1882-1889. En fait, tout se passe comme si les vides creusés par la guerre avaient été comblés par un afflux de migrants des classes d'âge les moins atteintes par le conflit⁶⁷⁹.

Age et taille de la commune de naissance

Les analyses des correspondances ont mis en évidence les liens qui unissent les classes d'âge les plus élevées et les communes rurales, les classes d'âge les plus jeunes et les communes urbaines, et spécialement Lyon. Classes d'âge et générations interfèrent. Le diagramme de Lexis construit pour quelques générations met en évidence les permanences et les mutations du recrutement⁶⁸⁰.

⁶⁷⁹ Je n'ai pas reproduit les calculs qui permettent d'arriver à ces conclusions que confirment le suivi des générations.

⁶⁸⁰ Il ne s'agit pas d'un véritable suivi longitudinal mais d'une reconstruction des générations à partir des quatre coupes transversales. Les intervalles qui séparent ces dernières ne sont pas réguliers (15 ans, 10 ans, 15 ans) et pour de strictes comparaisons, à âge égal, il faut parfois sauter une génération. On ne peut comparer les 31-40 ans de la génération 1856-1865 qu'aux 31-40 ans de la génération 1880-1889, les 36-45 ans de la génération 1866-1875 aux 36-45 ans de la générations 1891-1900.



Croquis n° 59 : Générations et coupes transversales

La comparaison, à âge égal, des originaires du rural profond et des natifs de Lyon (tableaux ci-dessous) montre bien que derrière l'apparente stabilité globale, des variations notables apparaissent entre générations. On retrouve certes la sous-représentation des originaires du rural profond parmi les plus jeunes et leur maintien à un très haut niveau aux âges les plus élevés mais le phénomène ne se reproduit pas à l'identique dans toutes les générations.

Tableau n° 37 : Les originaires du rural profond par générations et âges, 1896-1936 (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	23	/	26	26	/
1866-1875	17	/	28	32	/	28
1881-1890	12	22	/	26	/	/
1891-1900	15	/	23	/	/	/
1906-1915	13	/	/	/	/	/

Tableau n° 38 : Les natifs de Lyon par générations et âges, 1896-1936 (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	39	/	39	35	/
1866-1875	50	/	36	27	/	29
1881-1890	56	38	/	26	/	/
1891-1900	53	/	35	/	/	/
1906-1915	51	/	/	/	/	/

Au plan de la méthode, ces variations importantes d'une génération à l'autre mettent à mal l'utilisation des cohortes fictives à partir des coupes transversales reposant sur le postulat, infirmé ici, de la permanence du même effet-âge à chaque génération. Ce biais méthodologique a été signalé par Robert Wells⁶⁸¹. On en a ici un exemple patent avec les mutations consécutives à la guerre : les hommes de 46-55 ans peuvent être observés dans trois générations, la génération 1856-1865 en 1911, la génération 1866-1875 en 1921 et la génération 1881-1890 en 1936. Le poids des Lyonnais y chute fortement passant de 39% à un peu plus du quart. Les conséquences de la guerre peuvent se lire et on en voit l'impact sur la démographie lyonnaise⁶⁸².

	Eff. 1911	Coef. ²	Estimation	Eff. 1921	Différence
1881-1890 Lyonnais	124	0,74	92	88	-4
1881-1890 non-Lyonnais	97	0,74	72	146	74
1866-1875 Lyonnais	92	0,84	78	56	-22
1866-1875 non-Lyonnais	181	0,84	136	155	19
1856-1865 Lyonnais	75	0,80	60	52	-8
1856-1865 non-Lyonnais	115	0,80	92	98	6

Tableau n° 39 : Le renouvellement de la population lyonnaise pendant la guerre dans diverses générations

Le tableau donne une idée du solde migratoire, non du renouvellement de la population. Les résultats soulignent le fort solde migratoire dans la tranche d'âge 31-55 ans. Mais il y a plus. Le déficit des lyonnais dans la génération 1866-1875, génération pour laquelle la guerre a été moins meurtrière que pour la suivante, est important et c'est de là que provient le changement d'équilibre dans cette génération entre natifs et non-natifs⁶⁸³. Il est plus probable que le brassage de population consécutif au conflit à donner l'occasion à ces hommes de s'installer ailleurs. Il est regrettable que l'on ne puisse pas vérifier ce point à l'aide de documents imprimés des recensements tels que ceux

⁶⁸¹ Voir Wells Robert V.. "On the Dangers of Constructing Artificial Cohorts in Times of Rapid Social change". *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 9. n° 1, été 1978, p. 103-110

⁶⁸² Pour estimer la mortalité, j'ai utilisé tes tables de mortalité par génération dressée par Jacques Vallin et j'ai estimé l'effectif que devrait avoir la cohorte en l'absence de tout mouvement migratoire. Jacques Vallin. *La mortalité par génération en France depuis 1899*, PUF. 1973, 484p. J'ai utilisé le rapport entre les survivants à l'âge atteint en 1911 et 1921 pour les différentes générations. J'ai utilisé les chiffres des générations 1860.1870 et 1885.

publiés en 1901 et 1911 concernant l'installation des natifs du Rhône hors de leur département de naissance⁶⁸⁴ .. Au total, les Lyonnais, qui en 1911 représentaient 44% de ces générations n'en représentent plus que 33% dix ans plus tard. Le phénomène est constaté dans chaque génération - il est signalé par les analyses factorielles - mais la guerre l'a accéléré.

Cette catalyse provoquée par la guerre explique le brouillage des résultats de l'analyse factorielle de 1921 par rapport aux trois autres. Il est important de remarquer que cette mutation fondamentale est complètement masquée lorsque l'on ne raisonne pas par générations puisque les chiffres globaux indiquent que les natifs de Lyon sont, proportionnellement, aussi nombreux en 1911 qu'en 1921.

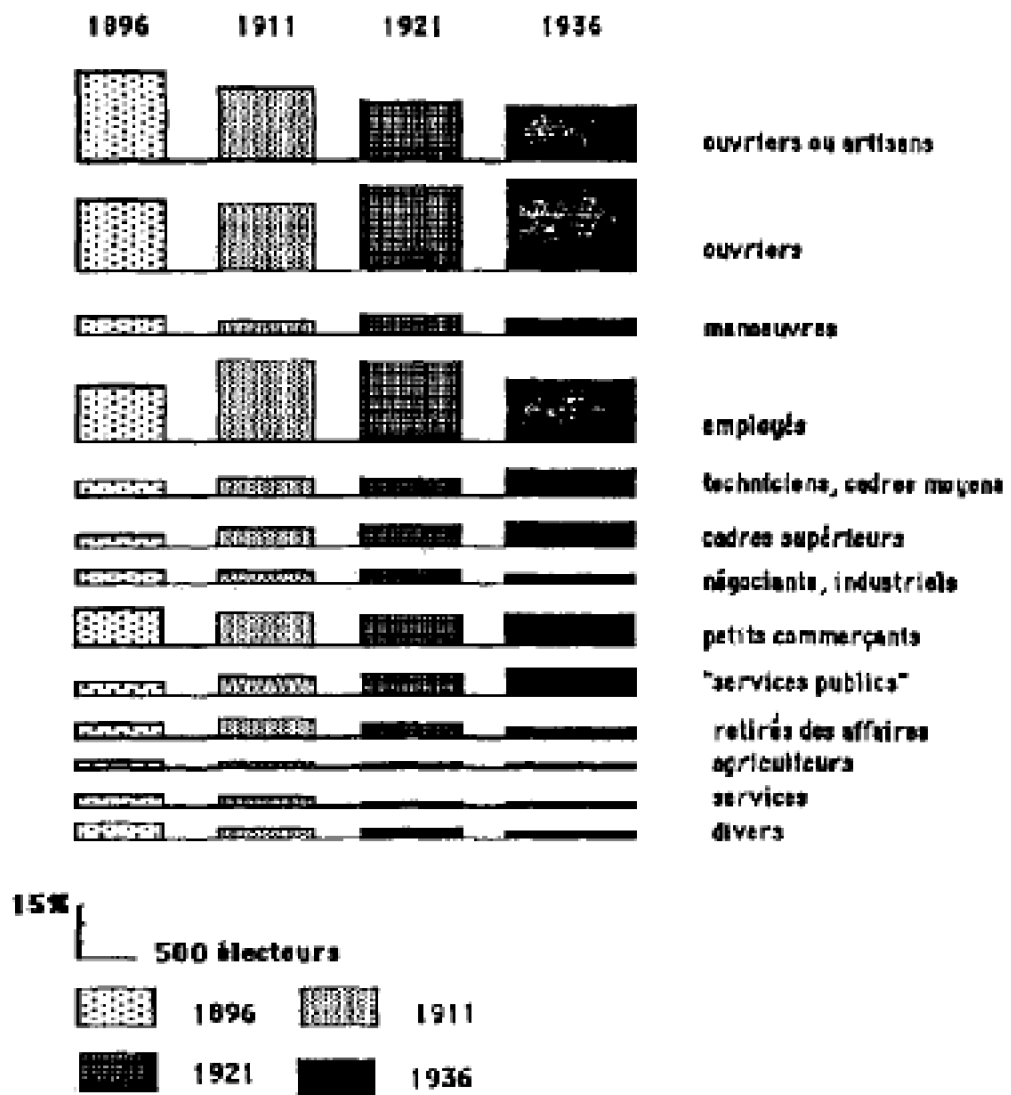
La démarche par générations s'avère donc fructueuse même s'il ne s'agit pas d'un véritable suivi longitudinal. La méconnaissance des mouvements migratoires réels et l'obligation de ne raisonner au mieux que sur des soldes rend hasardeux nombre d'hypothèses et les réduit trop souvent au rang de conjectures. J'en émettrai cependant une. Un faisceau d'indices la suggère à la lecture des ACM. Elle porte sur le processus migratoire des ruraux et des urbains. Les migrants ruraux arriveraient tard en ville, vers trente ans. Ils quitteraient leur village natal bien après la fin de leur socialisation et se stabiliseraient dans la ville d'accueil, ne la quittant de manière définitive que rarement. Installés en ville, ils continueraient à entretenir avec leur commune de naissance des liens étroits. La migration des urbains serait plus précoce mais ils ne resteraient pas longtemps dans la ville d'accueil. Intégrés dans l'univers mental urbain, ils s'y déplacent sans difficultés. L'univers des ruraux est régional et leur migration vers la ville s'intègre dans une stratégie, bornée par leur univers d'interconnaissances. Ils ne connaissent pas la Ville mais une ville, avec ses usages, ses repères, sa sociabilité, le tout alimenté par la mémoire familiale. De cet environnement, ils sortent peu. Pour les urbains, au contraire, l'échelle est différente. Leur mode d'entrée dans la ville découle d'une conception qui leur permet de s'adapter à Lyon, à Toulouse ou à Paris selon la nécessité. Pour le migrant rural, au contraire, son savoir urbain est difficilement transposable. Efficace dans sa région natale, il n'a plus d'utilité au-delà.

2. Les professions de la population Lyonnaise

La pesée globale est mise en lumière par le graphique suivant, construit avec les données des quatre coupes transversales. Il souligne les transformations survenues pendant les quarante années d'observations.

⁶⁸³ On pourrait arguer que l'utilisation d'une même table de mortalité pour les deux populations n'est pas justifié puisque c'est mettre sur le même plan des urbains et une population où les ruraux sont nombreux mais je ne crois pas que la différence constatée puisse être imputée totalement à une sous-estimation de la mortalité des Lyonnais. Dans une ville industrielle comme Le Creuset, les décès dus au premier conflit mondial ont été moins nombreux que pour la France entière. Voir Marcel Massard. "Syndicalisme et milieu social (1900-1940)", *Mouvement Social*, 1977, n° 99. p. 23-34. "Les générations masculines de vingt à quarante-cinq ans ne connurent que 14% de pertes contre 25% en moyenne pour la France entière" (p. 27)

⁶⁸⁴ Voir les cartes publiées de 1901 et de 1911, annexe n° 24.



Croquis n° 60 : L'évolution des groupes professionnels de 1896 à 1936

J'ai déjà évoqué, lors de la construction de la nomenclature professionnelle les glissements survenus au sein des travailleurs manuels dont le graphique montre bien le rythme. Très visible aussi est la grande stabilité de certains groupes tel celui des petits commerçants. L'évolution du groupe employé est la plus complexe. Il enregistre une forte progression puis il y a stabilisation en chiffres absolus et léger déclin en chiffres relatifs. Ce mouvement correspond-il aux tendances nationales? Jusqu'en 1911, les résultats globaux des recensements ne distinguent pas employés et ouvriers et la comparaison ne peut porter que sur les années 1921 et 1936. Pour ces deux dates, les chiffres rassemblés par Jean-Claude Toutain montrent une légère progression des employés tant dans les services (2,630 millions en 1921 et 2,684 millions en 1936) que dans l'industrie (0,406 million et 0,474) mais cela va de pair avec une diminution du poids relatif des employés par rapport à la population active masculine employée dans les services et l'industrie (37,7% en 1921 et 36,4% en 1936)⁶⁸⁵. Vu le niveau de comparaison, on conviendra, je pense, que l'exemple lyonnais n'est pas trop atypique... Néanmoins ce

traitement global ne permet pas de saisir des logiques que seule permet d'approcher l'examen génération par génération.

Les tableaux suivants permettent de suivre quelques professions dans les différentes générations retenues. Tout d'abord les négociants et industriels.

Tableau n° 40 : Les négociants et industriels par générations et âges, 1896-1936, (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	3,81	/	3,68	3,33	/
1866-1875	1,15	/	3,16	5,21	/	4,79
1881-1890	0,47	3,85	/	4,25	/	/
1891-1900	0,48	/	4,03	/	/	/
1906-1915	0,32	/	/	/	/	/

La progression de cette profession en fonction de l'âge est évidente dans toutes les générations sauf dans la première. Peut-être est-ce le signe d'un flou d'appellation plus prononcé au début de la période ? Quoi qu'il en soit, la progression nette en fonction de l'âge est la démonstration de l'existence de la mobilité professionnelle ou intra-générationnelle. Les négociants et industriels sont principalement des urbains et même des Lyonnais de naissance ⁶⁸⁶. Cette prépondérance des urbains est une constante visible sur les analyses factorielles ; elle s'accroît de 1896 à 1936 et logiquement, le poids des ruraux dans ce groupe professionnel décline pendant la période étudiée.

Les profils repérés pour la catégorie employés sont tout différents de ceux des négociants. Ici, l'avancée en âge est corrélée à un déclin du groupe, sauf à nouveau pour la première génération. C'est entre 1896 et 1911 que le poids du groupe employé devient prépondérant, toutes générations confondues, passant de 16% à 22%, et cette forte croissance a dû peser sur les destinées des individus de cette génération même si ce sont les jeunes hommes des deux générations suivantes qui se précipitent vers cette nouvelle profession aux contours flous dont on espère sortir vers le haut : devenir employé, c'est commencer à se construire une situation. Mais une fois passée le gonflement de la profession, les générations suivantes enregistrent un déclin de leur entrée dans ce groupe. Les aléas d'une position dont les effectifs globaux stagnent dès la veille de la guerre, explique la diversité des profils selon les générations. C'est bien sûr dans ce cas que la démarche longitudinale se révèle la plus indispensable, c'est la seule susceptible de dégager les logiques qu'une démarche transversale, tendrait à brouiller car mêlant des strates démographiques différentes.

Tableau n° 41 : Les employés par générations et âges, 1896-1936, (en pourcentages)

⁶⁸⁵ Jean-Claude Toutain. *La population de la France de 1700 à 1959*, Cahiers de l'I.S.E.A., n°133, janvier 1963. 252 p. Voir tableaux 58, 76 et 86.

⁶⁸⁶ Les tableaux présentant les résultats globaux des tris entre taille de la commune de naissance et professions se trouvent annexe n° 11.

Mobilitéset immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	17	/	21	22	/
1866-1875	23	/	23	18	/	16
1881-1890	26	/	/	17	/	/
1891-1900	21	/	14	/	/	/
1906-1915	19	/	/	/	/	/

Les mutations importantes d'une génération à l'autre du poids des employés s'accompagnent de mutations dans les lieux de naissance des employés mais ce groupe, même si les urbains y sont plutôt surreprésentés, en particulier les natifs de Lyon, aux moins lors des coupes de 1911, 1921 et 1936, n'est pas celui où la taille du lieu de naissance est la plus discriminante. Pour les employés on a donc un modèle qui conjugue faible influence de l'effet-taille de la commune de naissance et forte importance du phénomène génération. Pour les petits commerçants le modèle est exactement inverse : forte influence de l'effet-taille de la commune de naissance et faible importance du phénomène génération. Cette dernière caractéristique est démontrée par le tableau suivant où les variations par générations sont très réduites

Tableau n° 42 : Les petits commerçants par générations et âges, 1896-1936, (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-55	61-70
1856-1865	/	14	/	11	9	/
1866-1875	5	/	11	10	/	12
1881-1890	8	9	/	12	/	/
1891-1900	6	/	8	/	/	/
1906-1915	6	/	/	/	/	/

La taille de la commune de naissance influe directement sur la propension à embrasser la carrière de la boutique. La surreprésentation des natifs du rural profond et des communes rurales en général est forte et constante. Au contraire, les natifs des grandes villes et de Lyon sont toujours sous-représentés dans ce groupe professionnel. Mais il y a plus. Au sein des petits commerçants, on discerne comme une division entre ceux qui sont engagés dans le petit commerce de bouche, bouchers, charcutiers, tripiers, boulangers, épiciers, et ceux spécialisés dans d'autres types de commerce tels les coiffeurs, les libraires, bouquinistes, papetiers... Les premiers sont, surtout au début des natifs du rural profond alors que les seconds sont le plus souvent des urbains.

Employés et boutiquiers sont souvent inclus dans les classes moyennes. Les modèles de fonctionnement de ces deux groupes sont pourtant opposés comme je viens de le montrer. Cela entraîne pour les recherches les concernant des conséquences importantes. J'ai déjà dit les risques d'utiliser des cohortes fictives pour étudier les employés. Leurs caractéristiques imposent un suivi longitudinal afin de ne pas risquer de mêler des strates différentes. C'est en fait d'appliquer les règles des archéologues dont le souci premier est de ne pas mélanger les couches d'âge différent, condition *sine qua non* de la compréhension d'un site. En période de mutations sociales, il faut se faire archéologue social car la coupe transversale devient à l'histoire sociale ce que la

pelleteuse est à l'archéologie, le plus sûr moyen de tout mélanger...

Pour le petit commerce, tout change. Pour un tel groupe social, en l'absence de gonflement ou de contraction brutale des effectifs, en l'absence de mutations technologiques majeures, la coupe transversale n'empêche pas de saisir les constantes d'une situation car l'effet-âge et le phénomène de génération s'annulent. Dans ces conditions, l'utilisation de cohortes fictives peut être une méthode d'approche correcte.

L'importance du phénomène génération est essentiel pour comprendre les relations qui existent entre le groupe ouvrier ou artisan et le groupe ouvrier. Je l'ai déjà indiqué, ce qui oppose ces deux groupes c'est essentiellement le type de travail et même s'il est difficile d'être rigoureux en ne se fondant que sur les appellations professionnelles l'opposition entre des métiers anciens et les nouvelles formes du travail usinier, les profils des lieux de naissance des deux groupes tant ils sont très tranchés renforcent la pertinence du découpage retenu. Alors que les ouvriers ou artisans se recrutent surtout parmi les natifs de Lyon, des petites villes ou des villages du rural profond⁶⁸⁷ - trois origines qui coïncident le plus souvent avec le milieu régional - ce sont les grandes villes qui font la spécificité des ouvriers, grandes villes souvent situées au-delà des limites régionales. L'opposition entre les deux groupes n'est pas moins évidente à l'examen des générations.

Tableau n° 43 : Les ouvriers ou artisans par générations et âges, 1896-1936, (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-55	61-70
1856-1865	/	20	/	26	23	/
1866-1875	22	/	19	20	/	16
1881-1890	18	14	/	14	/	/
1891-1900	12	/	11	/	/	/
1906-1915	17	/	/	/	/	/

Tableau n° 44 : Les ouvriers par générations et âges, 1896-1936, (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-55	61-70
1856-1865	/	23	/	13	21	/
1866-1875	24	/	21	23	/	23
1881-1890	22	21	/	22	/	/
1891-1900	34	/	27	/	/	/
1906-1915	29	/	/	/	/	/

A observer les deux tableaux, les différences sautent aux yeux tant les profils semblent complémentaires. Dans la génération 1891-1900 et parmi les moins de 30 ans, plus d'un individu sur trois est ouvrier. Si la génération des 1866-1875 a été la génération des employés, la génération de 1891-1900 est celle des ouvriers. Les deux cohortes que j'ai reconstituées et dont je vais suivre les itinéraires, celle des électeurs nés en

⁶⁸⁷ Sur la simplification de la structure sociale des villages à la suite du départ des artisans, voir Philippe Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*. Paris. A. Colin, 1957, p. 104

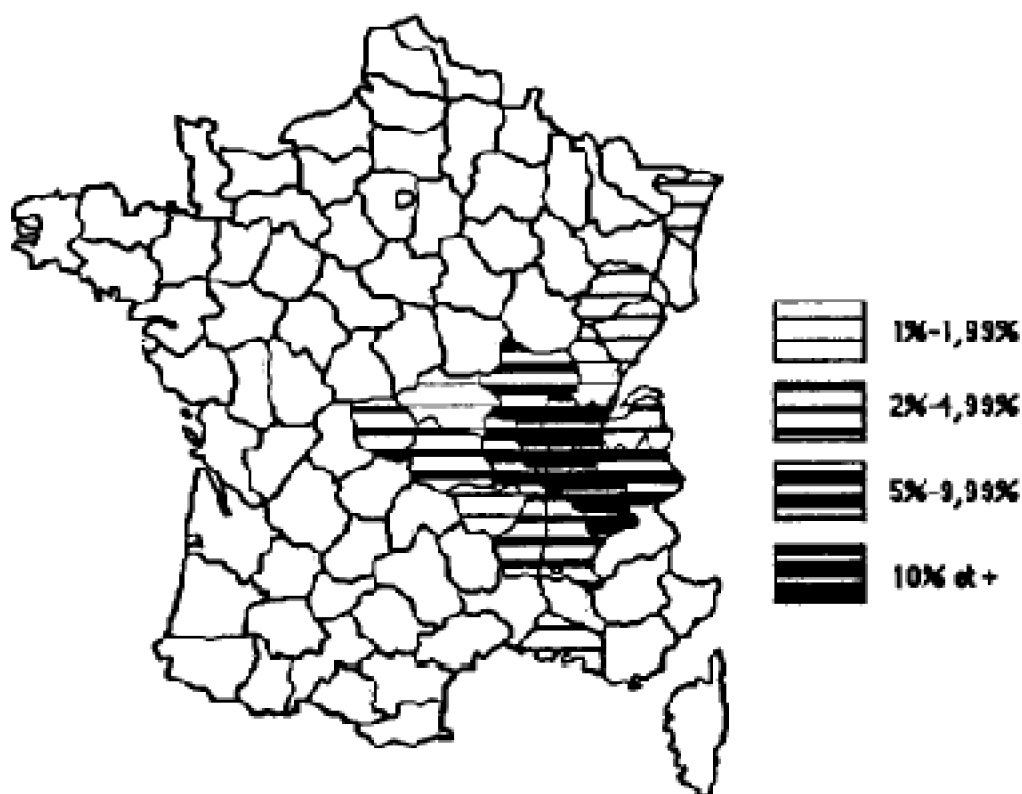
1872-1875 et celle de ceux qui ont vu le jour en 1899-1900, correspondent globalement à chacune de ces deux générations. Si l'immigration ne peut être prise en compte par le suivi, le départ de la ville pose lourdement sur la manière dont les itinéraires ont pu être reconstitués. Et il est donc indispensable d'en prendre la mesure.

VIII. LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

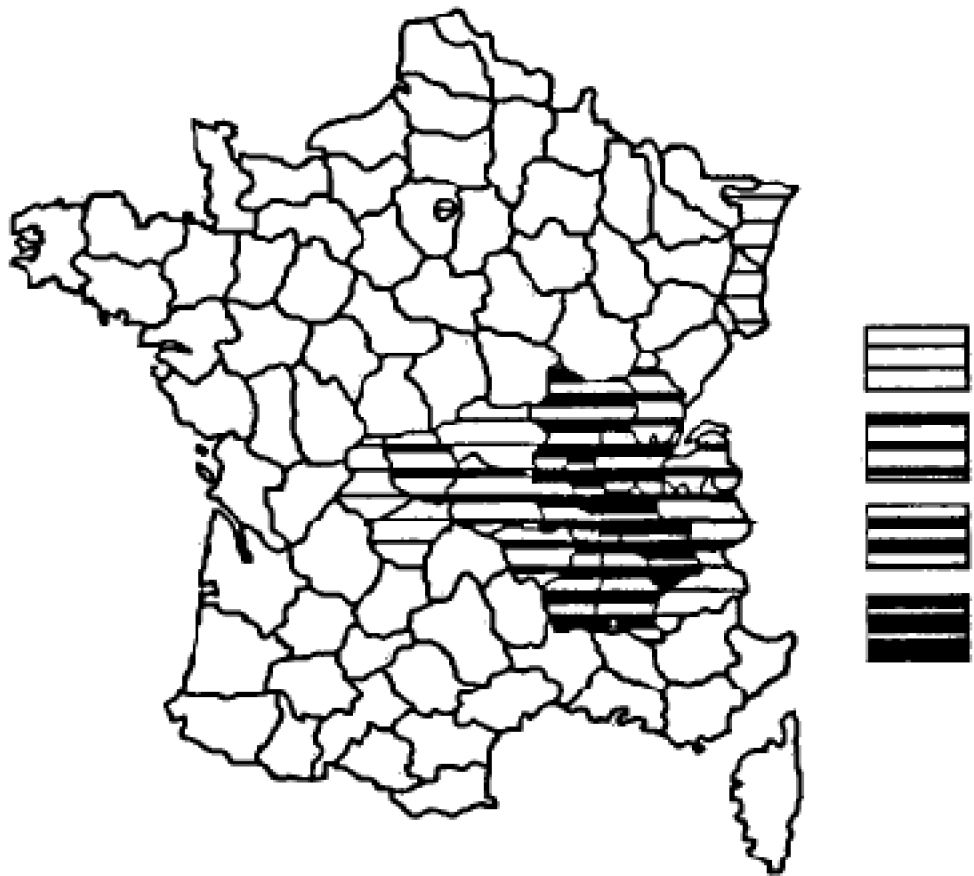
Pour étudier les mouvements migratoires, je dispose des quatre coupes transversales et des fichiers construits à partir des listes de retranchements et d'additions aux listes électorales. Avant d'examiner dans le détail les migrations à la veille de la seconde guerre mondiale, il faut analyser le bassin démographique lyonnais.

A. Le champ migratoire lyonnais

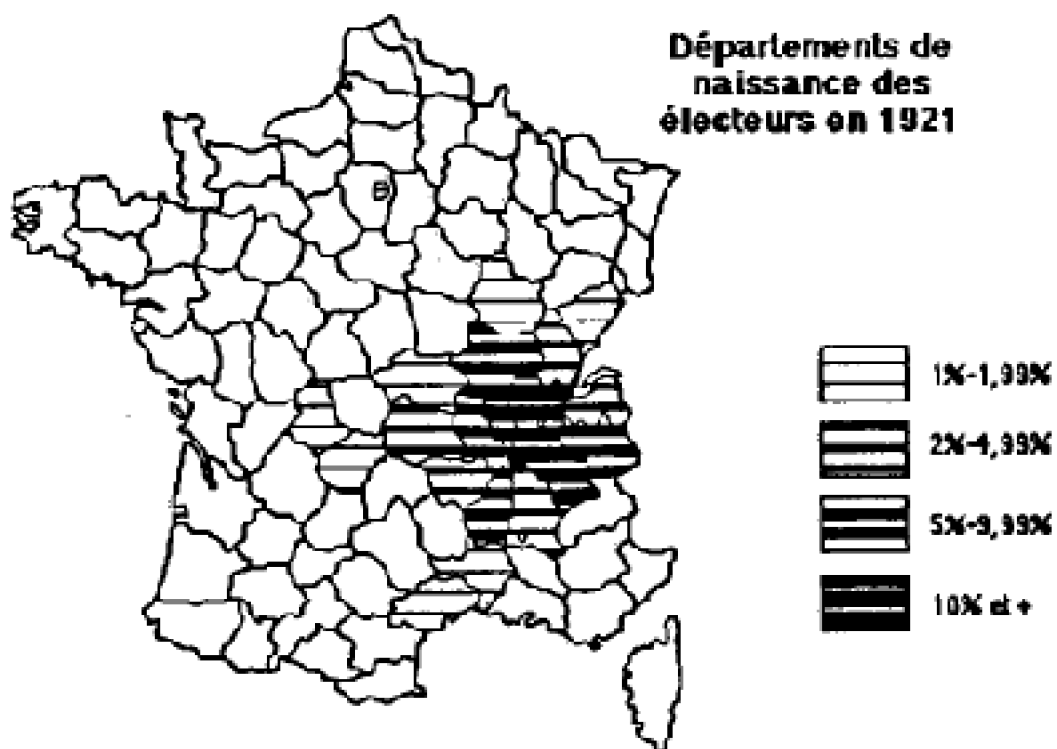
Observons les quatre cartes suivantes qui permettent d'étudier le bassin démographique de la capitale rhodanienne.



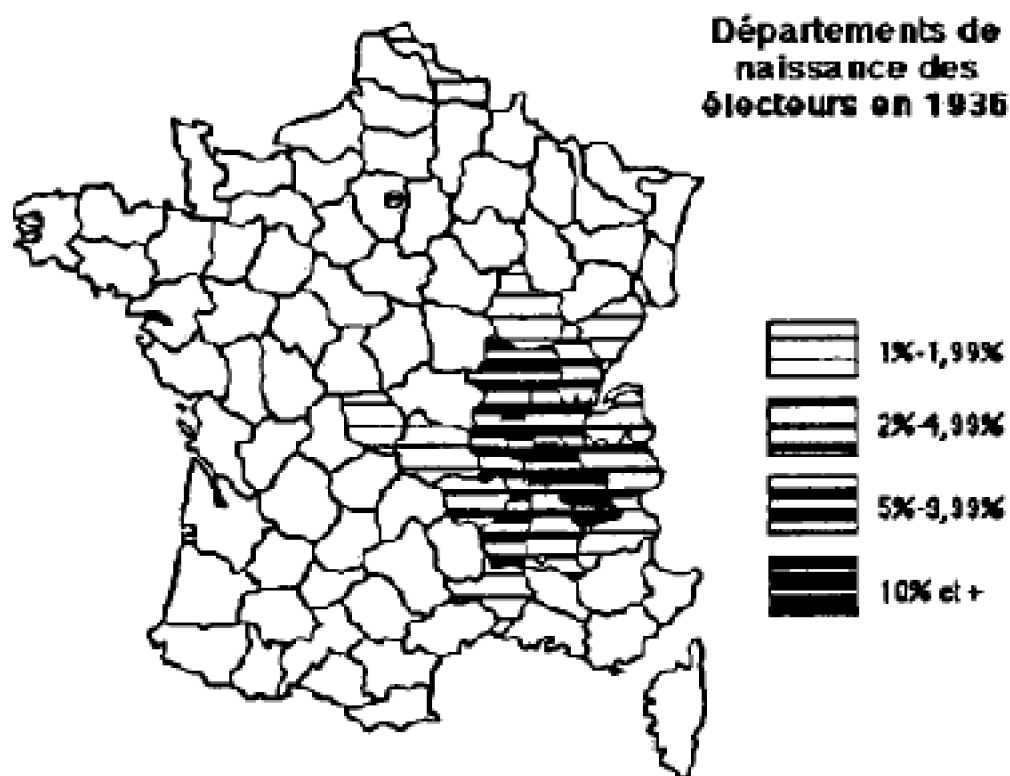
Carte n° 20 : Origine géographique des électeurs en 1896



Carte n° 21 : Origine géographique des électeurs en 1911



Carte n° 22 : Origine géographique des électeurs en 1921



Carte n° 23 : Origine géographique des électeurs en 1936

Le bassin démographique lyonnais est d'une grande stabilité : telle est la leçon qui ressort de l'observation des cartes des départements de naissance des électeurs lyonnais⁶⁸⁸. On retrouve une géographie bien connue, déjà repérée par Maurice Gardon⁶⁸⁹ au XVIII^e siècle et par Yves Lequin⁶⁹⁰ au XIX^e siècle. Cette géographie inclut les

⁶⁸⁸ Les pourcentages sont calculés par rapport à la population née en France métropolitaine, à l'exclusion des natifs de Lyon et de Villeurbanne. Dans le département du Rhône ne sont pris en compte que les électeurs nés hors de la capitale départementale. Cette forte stabilité n'est pas surprenante, elle est la règle pour l'ensemble des départements et en particulier pour les départements ayant un fort centre d'attraction (Rhône, Bouches-du-Rhône et Gironde). Voir Daniel Courgeau, *Les champs migratoires en France*. PUF, 1970, p. 53 et sq. Daniel Courgeau souligne que la présence d'un fort centre d'attraction accentue l'immigration en provenance des départements situés dans un rayon de 300 km environ entourant le département considéré. Ce modèle construit sur une stricte conception arithmétique de la distance à vol d'oiseau (une progression arithmétique de raison 60 km) n'est peut-être pas le mieux adapté à la région Rhône-Alpes... On constate d'ailleurs que pour le Rhône, une cassure des courbes s'opère autour du rayon 3,5, c'est à dire 210 km. Voir le graphe p. 59.

⁶⁸⁹ Voir Maurice Gardon, *Lyon et les Lyonnais*, op. cit., cartes p. 643-647. Le découpage administratif différent ne facilite pas la comparaison mais l'on retrouve les mêmes constantes, surtout pour les cartes des hommes dont l'espace est plus dilaté que celui des femmes.

⁶⁹⁰ Yves Lequin. *Les ouvriers de la région lyonnaise*, op. cit. tome 1, cartes p. 512 et 513

départements limitrophes et la "zone médioromane méridionale" qu'évoqué Pierre Bonnaud⁶⁹¹. Cette médioromanie méridionale part de la frontière italienne et prend la France en écharpe jusqu'aux confins occidentaux du Massif Central, intégrant Dauphiné, Auvergne et Limousin. Cette permanence de la zone de recrutement explique sans aucun doute la très grande stabilité des patronymes des Lyonnais⁶⁹².

L'espace lyonnais est pratiquement d'un seul tenant. En sont détachés trois régions : l'Alsace, le Nord et Paris. Avant la guerre, on retrouve à Lyon des natifs des départements alsaciens, conséquence directe de l'annexion. Ces alsaciens, relativement peu nombreux, jouent souvent un rôle moteur dans la cité rhodanienne. L'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon est créée en 1872 après la fermeture de celle de Mulhouse. Le fondateur de l'Ecole de Mulhouse, le docteur Penot et d'autres professeurs alsaciens forment le noyau initial de l'école lyonnaise⁶⁹³. Une fois les territoires annexés réintégrés à l'espace national, ces départements ne font plus partie de l'espace Lyonnais.

Le département de la Seine, et Paris, ne cessent de jouer un rôle croissant parmi les migrants : 0,8% en 1896, 1,5% en 1911, 2,1% en 1921 et 3,6% en 1936. De la même manière, le Nord qui ne comptait guère dans la formation de la population lyonnaise, envoie à la fin de la période un contingent non négligeable, plus important que celui du Puy de Dôme ou de la Creuse. Le poids démographique, leur rôle dans l'économie française expliquent la part croissante de ces deux départements.

Alors que se renforce la direction Nord-Sud du bassin démographique, la dorsale Est-Ouest perd de son importance. L'intégration du Limousin au champ migratoire lyonnais s'explique par les migrations des ouvriers du bâtiment particulièrement nombreux parmi les migrants de cette région. Les compagnons de Martin Nadaud sont nombreux à Lyon mais la participation du Limousin à la formation de la population lyonnaise s'amenuise progressivement en raison de l'établissement à Lyon des anciens migrants : leurs enfants naissent maintenant à Lyon et en 1936 seule la Creuse figure encore sur la carte alors qu'en 1911 étaient présentes la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne. Prenons les Creusois. En 1896, ils sont 13 dans le fichier, 6 sont maçons⁶⁹⁴, en 1911, ils sont 13 et 8 sont maçons. Après la guerre on n'en compte que 3 et aucun n'est maçon. Enfin en 1936, 8 électeurs originaires de la Creuse sont présents dans le fichier : 3 sont maçons. Le mouvement est très clair. Les migrations professionnelles traditionnelles s'amenuisent progressivement⁶⁹⁵.

⁶⁹¹ Pierre Bonnaud, *Terres et langages, Peuples et régions*, 1981 cité d'après Fernand Braudel, *L'identité de la France*, tome 1, p 85 et sq. La carte de P. Bonnaud est reproduite p. 86.

⁶⁹² Voir en annexe, l'analyse des patronymes rencontrés dans les listes électorales, annexe n° 4.

⁶⁹³ Association Française pour l'avancement des sciences, 35^{ème} congrès, *Lyon et la région lyonnaise en 1906*, p. 315-318

⁶⁹⁴ Ils sont inscrits soit comme maçons, soit comme ouvriers maçons soit comme maître-maçon.

⁶⁹⁵ On peut repérer dans les fichiers les signes de ces migrations professionnelles : les bonnetiers de Troyes, les horlogers de Besançon, les coupeurs de gants de Grenoble ... Même sur des effectifs restreints, ces migrations sont bien réparables avant la guerre.

La comparaison des cartes dressés à partir des sondages effectués dans les listes électorales et des cartes que l'on peut dresser pour le département du Rhône dans son ensemble à partir des recensements de 1901, 1911 et 1946⁶⁹⁶ confortent les conclusions. Bien que portant sur les hommes et les femmes, ce qui contribue à resserrer l'espace lyonnais vu le rayon toujours plus restreint des migrations féminines⁶⁹⁷, ces cartes donnent bien la même image que celles dressées à partir des listes électorales. Ces cartes mêlent toutes les générations. Comme je l'ai fait pour les groupes professionnels, j'ai essayé de reconstituer le film de ces migrations à partir des trois principaux départements pourvoyeurs et pour les cinq générations déjà étudiées.

L'Isère est le premier département à envoyer des migrants à Lyon. En 1896, 19% des électeurs non-natifs de Lyon en sont originaires, puis ce pourcentage ne cesse de diminuer : 16% en 1911, 14% en 1921 et 11% en 1936. Le suivi par génération confirme cette tendance mais les conséquences de la guerre attirent vers Lyon un contingent plus nombreux : les 31-40 ans de la génération 1881-1890 atteint 31-40 ans en 1921 et dans la génération suivante, le poids des natifs de l'Isère est également en augmentation dans l'immédiat après-guerre.

Tableau n° 45 : Les natifs de l'Isère par générations et âges, 1896-1936 (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	11	/	13	11	/
1866-1875	7	/	10	9	/	11
1881-1890	5	8	/	6	/	/
1891-1900	8	/	7	/	/	/
1906-1915	5	/	/	/	/	/

Le profil des natifs de l'Ain est tout différent. Ce département envoie régulièrement un fort contingent de ses fils vers la capitale régionale mais alors que les natifs de l'Isère semblent y rester une fois installés, cela est beaucoup moins évident pour les natifs de l'Ain, surtout dans la génération la plus ancienne. On retrouve chez eux aussi, l'appel de la ville dans les années vingt.

Tableau n° 46 : Les natifs de l'Ain par générations et âges, 1896-1936 (en pourcentages)

⁶⁹⁶ Voir ces cartes en annexe n° 24.

⁶⁹⁷ Toutes les cartes des lieux de naissances différenciant hommes et femmes mettent en évidence cette particularité des migrations féminines. Le fait est avéré pour le bassin démographique lyonnais (Voir les cartes déjà signalées, Maurice Garden, *op. cit.* p. 643-647 et Yves Lequin, *op. cit.* tome 1. p. 512 et 513). Pour Bordeaux, voir Pierre Guillaume, *La population de Bordeaux au XIX^e siècle*, A. Colin. 1972. p. 251-254.

Mobilitéset immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	8	/	5	3	/
1866-1875	4	/	5	6	/	5
1881-1890	3	7	/	5	/	/
1891-1900	5	/	7	/	/	/
1906-1915	4	/	/	/	/	/

Pour les natifs du Rhône, au contraire, faire souche dans la capitale Rhodanienne semble être la règle.

Tableau n° 47 : Les natifs du Rhône par générations et âges, 1896-1936 (en pourcentages)

	21-30	31-40	36-45	46-55	56-65	61-70
1856-1865	/	8	/	8	11	/
1866-1875	4	/	6	4	/	8
1881-1890	5	6	/	9	/	/
1891-1900	3	/	7	/	/	/
1906-1915	3	/	/	/	/	/

Et s'il sont aussi nombreux que les natifs de l'Ain, leur poids est très différent selon les âges. Le fait est très net chez les moins de trente ans où les natifs du Rhône sont assez nettement sous-représentés⁶⁹⁸. Sans doute est-ce la rançon de leur proximité géographique : ils ont moins de raison de régulariser immédiatement leur situation vis à vis de l'inscription électorale. De plus Lyon n'attire qu'une faible part des migrants du Rhône. Gilbert Carrier estime que "Lyon n'a pas attiré le quart du total des migrants du Rhône entre 1850 et 1914⁶⁹⁹". Ceux qui quittent leur commune d'origine ne s'en éloignent guère et s'installent le plus souvent dans des communes voisines. Ceux qui prennent le chemin de la cité rhodanienne sont plutôt des artisans que des paysans.

B. Entrer dans la ville, quitter la ville

En France, l'étude des mouvements migratoires est très difficile, faute de sources équivalentes aux documents disponibles en Belgique ou en Italie du Nord⁷⁰⁰. Les listes électorales, ou les listes nominatives des recensements, dont on sait la médiocre qualité pour l'enregistrement des lieux de naissance, ne permettent pas vraiment une étude de

⁶⁹⁸ Le fait est d'autant plus notable que ce sont surtout des jeunes de moins de trente ans qui quittent les communes du Rhône pour s'établir à Lyon. Voir Gilbert Carrier, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais. 1800-1970*. Presses Universitaires de Grenoble, 2 volumes, 1973, tome 2, p. 178

⁶⁹⁹ Gilbert Carrier, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais*, tome 1, p. 485.

⁷⁰⁰ Voir Olivier Faron, "l'Anagrafe milanaise de Napoléon à l'Unité, une source originale pour l'histoire sociale urbaine, in *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, tome 98, 1986-2, p. 1153-1176. Voir également les fiches individuelles utilisées par la mairie de Turin et reproduites (p. 244-245) dans Maurizio Gribaudi. *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*. Paris. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1987.264 p.

l'immigration urbaine mais plutôt une étude des lieux de naissance. En effet, nul ne connaît la date de l'installation en ville et tout aussi inconnues sont les étapes qui ont pu précéder cette installation. Mais si l'immigration peut être, en dépit de ces difficultés documentaires, approchée - nous verrons que la commune de naissance est souvent une bonne approximation de la commune de résidence qui précède immédiatement l'immigration vers Lyon - l'émigration, le départ de la ville, est vraiment impossible à appréhender.

Pour essayer de résoudre ces problèmes, j'ai utilisé des documents annexes aux listes électorales, les listes de retranchements et d'additions. Ces documents, qui ont dû exister pour toutes les années, n'ont pas été systématiquement conservés. Ceux qui l'ont été n'étaient pas répertoriés. J'ai trouvé, un peu par hasard, une liasse correspondant aux mouvements enregistrés entre janvier 1937 et mars 1937 pour Lyon et Villeurbanne. Elle est constituée par les listes de retranchements et par les listes d'additions aux listes électorales⁷⁰¹.

1. Listes de retranchements

Quelle est l'organisation des listes de retranchements ? Organisées par bureau de vote, dans le cadre des arrondissements, ces listes donnent les renseignements habituels des listes électorales - adresse, date et lieu de naissance, profession- et enregistrent trois types de mouvements : les retranchements pour causes naturelles, les décès, les retranchements pour causes juridiques, faillis, condamnés, et les retranchements pour changement d'adresse. Dans ce dernier cas, la destination de l'électeur est souvent indiquée. Ce dernier renseignement est particulièrement précieux. Le tableau suivant présente un bilan global des renseignements fournis par ces listes en 1937.

	janvier				février				mars			
	rel	dcd	rayés	mig	rel	dcd	rayés	mig	rel	dcd	rayés	mig
1	278	130	29	119	319	64	5	250	153	39	32	82
2	/	/	/	0	336	49	13	274	61	33	7	21
3	880	215	0	665	497	0	0	497	/	/	/	0
4	452	147	7	298	60	45	11	4	215	30	4	181
5	766	190	19	557	283	0	0	283	187	117	36	32
6	828	0	0	828	332	24	3	305	74	37	26	11
7	/	/	/	0	496	70	12	414	111	72	34	5
vill.	580	255	17	308	/	/	/	0	/	/	/	0

rel : retranchements totaux ; dcd : décès ; rayés : causes juridiques ;
mig : retranchements pour changement d'adresse

Tableau n°48 : Les listes de retranchements en 1937

Comme l'indique ce tableau, les opérations de retranchements se font en trois fois, afin de pouvoir tenir compte d'éventuelles réclamations. Le premier état est daté du 15 janvier, le second du 9 février et le dernier du 31 mars. Malheureusement tous ces états n'ont pas été retrouvés. Ces absences concernent le premier état du deuxième arrondissement, le dernier du troisième et le premier du septième et les deux derniers de Villeurbanne, donc des zones particulièrement peuplées, ce qui peut biaiser les résultats

⁷⁰¹ Les mêmes documents existent pour l'année 1938

obtenus car les diverses causes de retranchements ne semblent pas intervenir de la même manière dans les trois états. Pour les quatre arrondissements dont tous les états ont été retrouvés, 61 % des retranchements pour changements d'adresses ont été faites en janvier, 29 % en février et seulement 10 % en mars. Pour ces quatre arrondissements, le rapport entre les retranchements pour changements d'adresse et ceux pour cause de décos est de 3,58.

En fonction des listes de retranchements retrouvées, le nombre d'électeurs rayés pour changements d'adresse est de 5134, soit moins de 4% de l'ensemble des électeurs inscrits à Lyon et Villeurbanne en 1936. Même si l'on majore ce chiffre d'un, voire de deux milliers de déplacements supplémentaires pour compenser les états non retrouvés, on est loin des 18% de retranchements que repère Alain Faure pour le Paris de 1891. A cette date, Paris compte 470000 électeurs et 83000 ont été rayés des listes parce qu'ils avaient quitté leur quartier⁷⁰².

A quoi attribuer cette importante différence entre Paris et Lyon, le taux parisien étant le triple du taux lyonnais ? Trois explications viennent à l'esprit. Tout d'abord, il peut y avoir des différences dans la tenue des listes. Ensuite les différences chronologiques sont importantes et la fin du XIXe siècle a certainement été une période de mobilité plus intense que les années 1930 comme l'atteste l'étude de la mobilité de diverses générations pendant cette période⁷⁰³. Enfin, on pourrait invoquer une spécificité de la population parisienne ou lyonnaise... Mais entre ces explications, il est impossible de trancher.

2.Listes d'additions

Les Listes d'additions donnent les renseignements habituels des listes électorales - adresse, date et lieu de naissance, profession- et enregistrent quatre mouvements d'ampleur très diverse : l'inscription de la classe, c'est à dire l'arrivée à l'âge adulte de nouveaux électeurs, la réinscription d'anciens radiés pour causes juridiques, l'inscription des naturalisés et celle des électeurs nouvellement installés dans l'arrondissement. Pour ces derniers, leur dernière adresse, à Lyon ou ailleurs, est souvent indiquée. Le tableau suivant présente le bilan global des listes d'additions.

⁷⁰² Alain Faure."Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX^e siècle", Odile Benoit-Guilbot (sous la direction de) *Changer de région, de métier, changer de quartier. Recherches en région parisienne*. Nanterre, 1982, p. 103-119. Cette étude est la seule que je connaisse qui utilise les retranchements des listes électorales pour une grande ville française. Ajoutons qu'à Paris aussi certaines listes de quartiers peuplés, l'Arsenal et Clignancourt n'ont pas été retrouvés.

⁷⁰³ Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle", *Population*, n° 2,1966. p. 357-378

	Janvier					Mars				
	add	clas	rad	nat	mig	add	clas	rad	nat	mig
1	714	155	4	2	553	421	7	10	5	399
2	348	175	1	7	185	490	0	0	3	487
3	489	272	0	4	213	974	0	2	11	961
4	222	109	0	3	110	243	0	0	2	241
5	626	213	9	3	401	405	3	18	11	373
6	416	185	5	11	215	608	0	2	3	603
7	668	307	0	11	350	883	0	0	48	835
tot.	265	229	0	24	12	/	/	/	/	/
	3749	1645	19	65	2019	4024	10	32	63	3899

add : additions totales ; clas : classe ; rad : anciens radiés ; nat : naturalisés ; mig : électeurs nouveaux venus

Tableau n°49 : Les listes d'additions en 1937

Ces mouvements sont enregistrés dans deux états différents, le premier établi le 15 janvier, le second daté du 10 février. Seul n'a pas été retrouvé le second état de Villeurbanne, mais dans cette commune le premier état n'a pratiquement pas porté sur les nouveaux venus et le mouvement migratoire ne pourra donc pas y être étudié. Dans les arrondissements de Lyon, le rapport entre les électeurs ajoutés pour cause de changement d'adresse, le mouvement migratoire, et le mouvement naturel, les nouveaux électeurs arrivés à l'âge adulte, est de 4,1.

Pour les deux types de listes, il apparaît donc clairement que le mouvement naturel est infiniment plus faible que le mouvement migratoire. Afin de constituer des fichiers permettant l'étude de ce dernier, j'ai procédé à un sondage au 1/5 sur les seuls individus dont l'addition ou le retranchement avait été provoqué par un mouvement migratoire intra ou inter-urbain.

3. Les migrations Intra-urbaines :

Pour étudier les logiques de la migration intra-urbaine, je dispose de deux fichiers : celui des individus retranchés des listes électorales parce qu'ils s'installent à une nouvelle adresse lyonnaise et celui des individus ajoutés aux listes électorales parce qu'ils arrivent d'un autre immeuble lyonnais. Le premier est un sous-fichier des listes de retranchements, le second un sous-fichier des listes d'additions. En toute logique, les résultats obtenus à partir de ces deux sous-fichiers devraient être identiques puisqu'il s'agit des mêmes mouvements, effectués par les mêmes individus, saisis une première fois en fonction du point d'arrivée - les listes d'additions - et pour lesquels le point d'origine est connu, et enregistrés une seconde fois d'après leur point de départ - les listes de retranchements - et pour lesquels le point d'arrivée est indiqué.

J'ai procédé à deux analyses des correspondances multiples, une sur chaque sous-fichier, les mêmes variables étant retenues, à chaque fois, pour tous les individus. Pour chacun d'eux, le fichier contient la taille de la commune de naissance, la zone de destination ou d'arrivée⁷⁰⁴, la classe d'âge et le groupe professionnel⁷⁰⁵. Les résultats

⁷⁰⁵ En fonction des données, j'ai été amené à inclure les deux agriculteurs, un dans chaque fichier, dans la catégorie divers. Le code socio-professionnel est donc un code à 12 modalités et non à 13.

globaux de chaque analyse sont différents. Alors que pour l'analyse effectuée à partir du sous-fichier des listes d'additions, les axes sont bien hiérarchisés, preuve que les écarts à l'indépendance sont importants, celle effectuée à partir du sous-fichier des listes de retranchements montre que les axes sont pratiquement équivalents et interchangeables, c'est à dire peu à même de fournir une quelconque explication. Pourquoi cette distorsion entre ces deux analyses alors que les résultats devraient être comparables ? L'examen des deux analyses ne peut nous donner la réponse. Il faut chercher dans une autre direction, faire la critique externe et interne du document. N'oublions pas que les listes de retranchements sont incomplètes et que les documents manquant concernent à coup sûr un nombre important de migrants intra-urbains. dont la présence aurait pu aider à dégager une logique, c'est à dire jouer sur les écarts à l'indépendance, alors qu'en leur absence, le phénomène se rapproche davantage d'un mouvement brownien, aléatoire et désordonné⁷⁰⁶.

On peut émettre une hypothèse : les biais ne sont dus qu'aux lacunes documentaires. Pour en tester le bien-fondé, j'ai procédé à deux nouvelles analyses portant sur les seules zones dont tous les états, ceux des listes de retranchements et ceux des listes d'additions, étaient connus. Ces analyses sont assez proches mais non parfaitement comparables. Cela signifie que les lacunes documentaires qui affectent les listes de retranchements expliquent une partie, mais non la totalité, des distorsions observées entre les migrations intra-urbaines selon qu'elles sont étudiées à partir de l'une ou de l'autre des séries statistiques. Tout semble suggérer que, au moins dans le cas des migrations intra-urbaines, les listes d'additions sont mieux tenues que les listes de retranchements⁷⁰⁷. L'opération qui déclenche l'addition résulte le plus souvent, selon le manuel électoral, de la décision volontaire de l'électeur potentiel alors que le retranchement est très souvent une décision d'office de la commission administrative⁷⁰⁸ et les services municipaux ne semblent pas avoir appliqué cette obligation avec beaucoup de zèle.

Tenant compte de ces remarques, je ne commenterai, donc, ici que la seule analyse des correspondances multiples portant sur le fichier constitué à partir des listes

⁷⁰⁴ Pour le troisième arrondissement, il n'a été possible de distinguer les différents espaces sociaux car l'adresse précise n'est pas fournie, ni le bureau de vote. En conséquences, la zone 61 qui inclut, habituellement, le cinquième bureau du troisième arrondissement, ne l'inclut pas dans les analyses suivantes. De plus, Villeurbanne, en raison des lacunes qui affectent les listes de cette commune n'a pas été prise en compte. Les analyses des correspondances multiples portent donc sur 13 zones spatiales et non sur 15 comme au chapitre précédent.

⁷⁰⁶ Les biais provoqués par ces lacunes documentaires sont mesurables. Pour ce faire, j'ai calculé les indices de dissimilarité entre les différents tris à plat. Les différences sont surtout sensibles pour les zones de destination ou d'arrivée et pour les professions. En revanche, entre les lieux de naissances et l'âge des migrants, les distorsions sont beaucoup plus ténues.

⁷⁰⁷ La différence entre les taux de non réponses est tout à fait significative. Alors qu'on ignore le lieu d'origine des électeurs ajoutés dans moins de 2% des cas, le lieu de destination des électeurs radiés n'est pas signalé dans 25 % des cas.

⁷⁰⁸ Beurdeley Paul et Benâtre Edouard, *Nouveau manuel électoral*, Paris, Librairie de la société du recueil général des lois et arrêts, 1904. 244 p., voir p. 48-53.

d'additions.

a. Les migrants Intra-urbains

En quoi les Lyonnais qui déménagent diffèrent-ils de l'ensemble de la population électorale ? La composition sociale des migrants intra-urbains est très proche de celle de la population électorale totale ⁷⁰⁹, seules diffèrent, de manière significative, les structures d'âge : les migrants sont plus jeunes que l'ensemble des électeurs (39,8 ans d'âge moyen contre 43,5). Les moins de cinquante ans y sont nettement surreprésentés et les plus de cinquante ans sous-représentés comme le montre le tableau suivant.

	% Electeurs	% Migrants
21-30	21,06	26,06
31-40	25,22	32,45
41-50	18,90	20,04
51-60	17,49	11,70
61-70	12,13	6,03
> 70	5,21	3,72
N =	1346	564

Tableau n° 50 : Ages de la population électorale et des migrants Intra-urbains

La proximité sociale des deux populations signifie que, à elles seules, les migrations internes à la ville ne peuvent provoquer de mutations importantes dans l'espace social urbain. Ces migrations se coulent dans le moule général de la société urbaine et confortent donc les pesanteurs de l'espace social lyonnais comme le montre l'attraction différentielle des zones urbaines.

b.L'attraction des zones urbaines

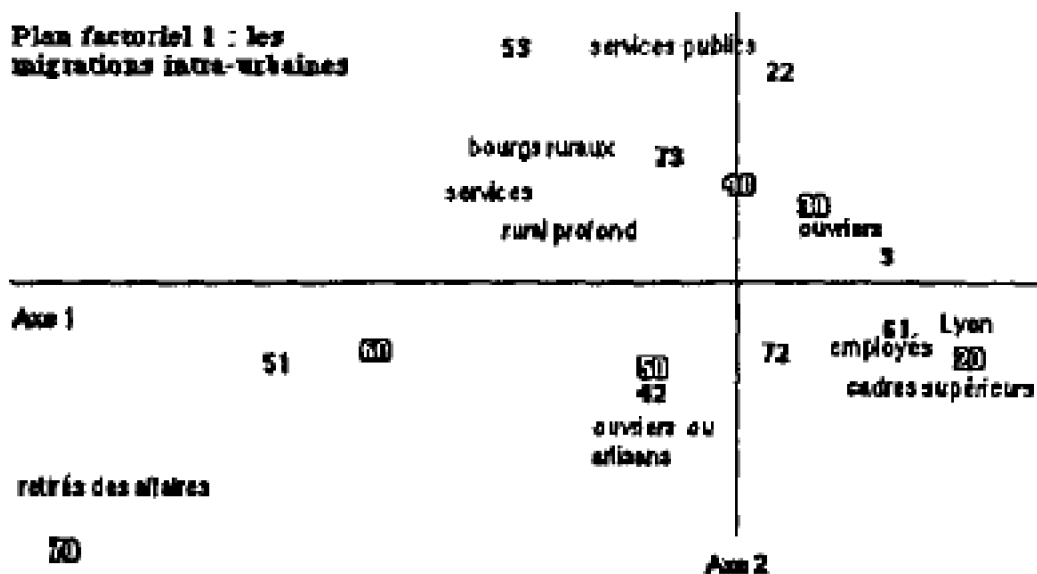
Les graphiques représentent le premier plan factoriel (axes 1 et 2) et le second plan factoriel (axe 3 et 4). Seules les variables qui sont bien corrélées à chaque plan factoriel sont indiquées ⁷¹⁰. Sur le premier axe ⁷¹¹, les migrants sont nettement classés en

⁷⁰⁹ L'indice de dissimilarité entre la distribution des migrants et celle de l'ensemble de la population électorale de 1936 est de 8, donc particulièrement faible. Les différences constatées ne sont pas interprétables : elles peuvent résulter de la marge d'erreur qui affecte les différents sondages.

⁷¹⁰ Les variables ont été classées par ordre croissant en fonction de la somme de la "qualité de la représentation" sur chaque axe. (la corrélation à chaque axe, au carré). Par exemple, la qualité de représentation sur l'axe1 de la zone urbaine 12 (les pentes de la Croix-Rousse) est de 0,002 et elle est de 0,021 sur l'axe 2. Cette zone n'est donc pas représentée sur le premier plan factoriel. Au contraire, la zone 53 (Vaise) est bien représentée : sur l'axe 1, la corrélation n'est que de 0,027 mais sur l'axe 2. elle atteint 0,109.

⁷¹¹ Les quatre premiers axes expliquent respectivement 5,1%, 4,6%, 4,2% et 4% de l'inertie totale. En cas d'indépendance complète, ces axes n'expliqueraient que 2,2% de cette inertie.

fonction de leur âge ⁷¹² et les natifs de Lyon se distinguent des originaires des autres communes. Sur le deuxième axe, ce sont surtout des groupes professionnels qui président à l'organisation des variables : les "services publics", avec les employés de chemin de fer, se distinguent nettement des ouvriers ou artisans, des employés et des retirés des affaires, entraînant, par là même, le placement des caractéristiques d'âge et d'origine géographique correspondantes. La combinaison de ces facteurs met en lumière les caractéristiques des migrants qui se dirigent de manière préférentielle vers huit zones urbaines.



Croquis n° 61

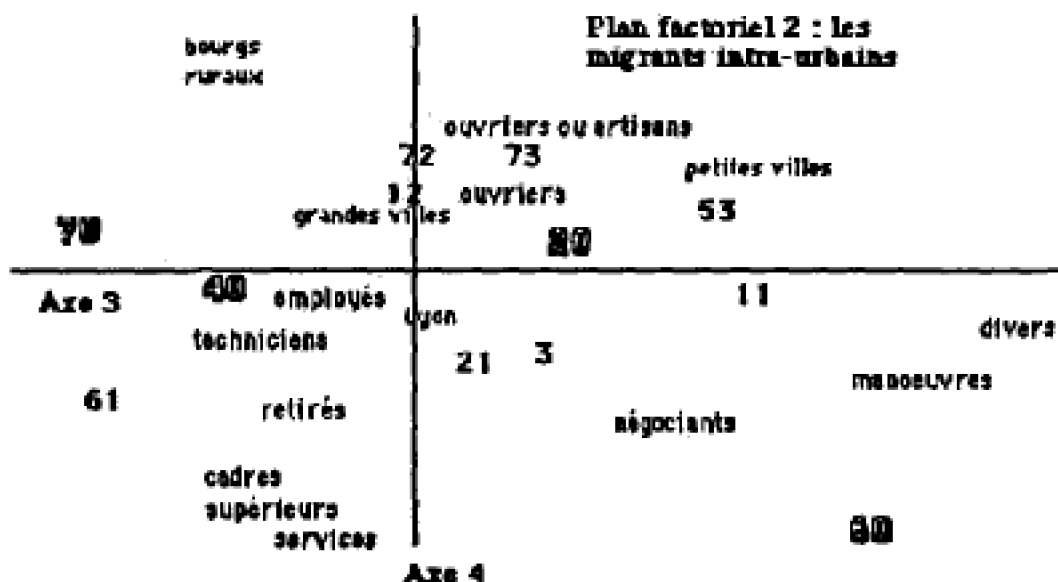
Alors que les Brotteaux (zone 61) attirent cadres supérieurs, employés, classes d'âge les plus jeunes et natifs de Lyon ⁷¹³, Fourvière (zone 51), en raison de la présence d'institutions hospitalières reçoit des migrants âgés, souvent retirés des affaires et/ou nés dans des communes rurales, confortant ainsi les caractéristiques mises en lumière lors des analyses transversales ⁷¹⁴. Vaise (zone 53) accueille des hommes nés dans des communes rurales, des employés des services publics et des hommes sans grande qualification, employés dans les services. La partie du deuxième arrondissement située derrière les voûtes de Perrache (zone 22) est très liée aux employés de chemin de fer. La partie du septième arrondissement située à l'Est et au Sud de la voie ferrée (zone 73) a des caractéristiques voisines mais moins tranchées, surtout les ouvriers s'y installent plus

⁷¹² Les classes d'âge 61 -70 et plus de 71 sont très éloignées du zéro car leur poids est faible.

⁷¹³ Rappelons une fois encore que cela ne signifie pas que les natifs de Lyon, de loin les plus nombreux parmi les migrants intra-urbains - ils représentent 43.4 % de l'ensemble de ces migrants - désertent les autres arrondissements, mais que par rapport à l'effectif théorique que laisse présager la matrice, ils y sont sous-représentés. Ce que met en lumière analyse des correspondances multiples, ce sont les écarts à l'indépendance.

⁷¹⁴ Voir croquis n° 54,55,56,57.

fréquemment ⁷¹⁵. Le plateau de la Croix-Rousse (zone 42) est la zone de destination d'électeurs encore plus âgés, ouvriers ou artisans. Sur l'axe 2, la partie la plus ancienne du septième arrondissement (zone 72) s'en distingue assez peu mais sur l'axe 1, elle est plus proche de la variable employés. Sur ce premier plan factoriel, les autres zones, à l'exception du troisième arrondissement, (zone 3), qui combine des zones socialement différentes, sont mal expliquées.



Croquis n° 62

Le second plan factoriel permet de dégager les caractéristiques d'autres zones urbaines ou de confirmer des éléments déjà présents sur le premier plan. Tel est le cas des Brotteaux (zone 61), particulièrement bien représentés sur ce plan et dont le lien privilégié avec les classes moyennes ou supérieures s'affirme. Si sur l'axe 4, le centre de la presqu'île (zone 21) et les Brotteaux sont presque au même niveau, sur l'axe 3, la presqu'île est beaucoup plus proche des négociants et industriels. Les pentes de la Croix-Rousse (zone 12) attirent ouvriers ou ouvriers ou artisans. Cette tendance a déjà été constatée lors de l'étude des listes électorales de 1936. Les pentes du premier arrondissement se distinguent peu, sur ce plan factoriel, de la partie la plus ancienne du septième arrondissement (zone 72). éloignée géographiquement mais socialement proche. Au contraire, les bureaux de vote qui entourent la place des Terreaux (zone 11) sont géographiquement proches et socialement plus éloignés puisqu'ils attirent tout autant des négociants que des manoeuvres. Cette attraction sociale ambivalente résulte de la coexistence dans ces bureaux de logements de standing très différents. La description de l'immeuble du 46 quai Saint-Vincent et celle de l'immeuble de la rue Tavernier en ont fourni un exemple concret.

Ces analyses révèlent un point essentiel : les zones urbaines attirent, parmi les

⁷¹⁵ Alors que l'effectif théorique des ouvriers qui s'installent dans cette zone devrait être de 8, il y en a 14, c'est à dire près du double.

migrants intra-urbains, ceux qui sont les mieux à même de s'adapter à leur nouvelle zone de résidence. Cette constatation revient à dire que les migrations internes, non seulement ne remettent pas en cause les logiques de l'organisation de l'espace urbain, mais que, au contraire, elles les renforcent. En accentuant les caractéristiques sociales dominantes de chaque zone urbaine, la mobilité résidentielle conforte les clivages traditionnels des espaces résidentiels.

4. Les relations ville-banlieue

Seuls 10% des électeurs portés sur les listes d'additions ou sur les listes de retranchements pour raison de mobilité résidentielle viennent de la banlieue ou s'y rendent⁷¹⁶. Cette faiblesse a d'ailleurs eu des conséquences sur la manière dont j'ai mis en oeuvre la démarche longitudinale : après quelques sondages, j'ai renoncé à rechercher dans les listes électorales de la banlieue les électeurs de la première et de la deuxième cohorte que je n'avais pas retrouvés à Lyon ou à Villeurbanne. J'avais, en effet, peu de chance de les retrouver en banlieue et cela eût entraîné la manipulation d'un grand nombre de listes électorales supplémentaires.

A l'examen des mouvements d'émigration vers la banlieue et de ceux d'immigration de la banlieue vers la ville, de nombreux points communs apparaissent mais aussi des nuances, voire des différences. L'âge moyen des immigrants de la banlieue est proche de 40 ans et celui des émigrants vers la banlieue est de 41 ans. Les communes de naissance des deux groupes sont également comparables mais les communes de destination ou d'origine, et leur hiérarchie relative, ne sont pas identiques. Parmi les 13 communes de banlieue, quatre viennent en tête dans les deux séries mais leur poids n'est pas le même.

	Part des immigrants	Part des émigrants
Caluire	22%	26%
Bron	12 %	14%
Tassin	10%	15%
Vénissieux	11%	8%
Autres	45%	37%

Il est clair que les trois premières communes jouent un rôle bien plus proéminent dans l'émigration que dans l'immigration. Lorsque Ton connaît les connotations sociales tranchées de Caluire au nord et de Vénissieux au sud on ne peut guère s'étonner des différences sociales qui apparaissent entre immigrants et émigrants. Alors que les travailleurs manuels (ouvriers ou artisans, ouvriers et manoeuvres) représentent 48 % des immigrants qui arrivent de la banlieue, ils ne sont que 37 % parmi les électeurs qui émigrent vers la banlieue. Au contraire, négociants et industriels, cadres supérieurs et techniciens, cadres moyens sont plus nombreux parmi les émigrants, 20 %, que parmi les immigrants, 11 %. L'émigration vers la banlieue se fait surtout en direction de la banlieue

⁷¹⁶ Le sondage effectué sur les listes de retranchements porte sur 1041 individus, 92 s'installent en banlieue. Celui effectué dans les listes d'additions porte sur 1185 individus. 105 viennent de banlieue.

Nord et de la banlieue Ouest, et elle est surtout le fait de groupes aisés.

Les effectifs sont faibles mais ces données éclairent les processus de croissance de la banlieue. Une partie de la banlieue grandit par apport cumulé des catégories dirigeantes lyonnaises - sur les quatre négociants qui quittent Lyon, trois s'installent à Caluire- et d'une immigration régionale qui se coule dans le moule social dominant. Tassin-la-Demi-Lune en est un bon exemple. Les deux seuls ingénieurs qui quittent Lyon pour s'installer en banlieue élisent résidence à Tassin. Et c'est là aussi que s'établit, la même année, un ingénieur chimiste qui vient de Péage-de-Roussillon, où il travaillait aux usines Rhône-Poulenc. Sa fille en porte témoignage. "Chemin des cerisiers, à Tassin-la-Demi-Lune. Albert a découvert une grande maison biscornue, petit manoir aux toits d'ardoise, aux balcons de bois contourné ⁷¹⁷". Albert Beugras est le responsable lyonnais du P.P.F. Ce n'est pas l'aspect politique qui m'intéresse ici mais la mise en évidence de la convergence des deux mouvements migratoires, l'un local et l'autre régional, qui contribuent à renforcer la surreprésentation des cadres supérieurs dans la banlieue Ouest.

Au contraire, les banlieues prolétariennes n'ont pas le même rôle dans le fonctionnement global des migrations intra-agglomération : elles envoient vers la grande ville des travailleurs manuels mais n'en accueillent que peu en provenance de la ville centre. La croissance de ce type de banlieue est essentiellement assurée par l'immigration régionale ou étrangère. Cette banlieue sert de sas pour l'apprentissage de la grande ville à la petite minorité ouvrière qui s'y installera ultérieurement.

Ces logiques fonctionnelles différentes peuvent, d'ailleurs, avoir une influence sur la démarche longitudinale : en ne suivant pas les électeurs en banlieue, je risque davantage de perdre des électeurs des catégories socialement élevées que des catégories socialement basses. En voici un exemple. Stéphane Germain de Montauzan est né en 1874 à Tassin ⁷¹⁸. Son père est négociant. En 1896, il est électeur dans le 5^e arrondissement et il est étudiant. En 1901, je ne l'ai pas retrouvé dans les listes électorales lyonnaises car il est domicilié à Tassin ⁷¹⁹.

5. Les migrations Inter-urbaines

a. Bilan global des mouvements migratoires

Distinguer les immigrants des électeurs qui se déplacent dans le cadre administratif

⁷¹⁷ Marie Chaix, *Les lauriers du lac de Constance, chronique d'une collaboration*. Seuil. 1974 et 1985. La citation se trouve p. 10 de l'édition de poche.

⁷¹⁸ Il appartient à la première cohorte.

⁷¹⁹ En 1906, il est à nouveau inscrit comme propriétaire dans le second arrondissement 29 quai de Tilsitt. A cette date il figure dans l'annuaire du *Tout-Lyon*. Il est membre du cercle du Commerce. C'est probablement un parent de Camille Germain de Montauzan, ingénieur civil des Mines et professeur à la Faculté des Lettres, longtemps président de l'Académie de Lyon, auteur, entre autres, du chapitre sur l'antiquité dans *l'Histoire de Lyon*, publiée, en 1939, sous la direction de A. Kleinclausz.

lyonnais ne pose pas de problèmes car les lieux d'origine des électeurs qui font l'objet d'une addition est indiqué dans plus de 98 % des cas. Au contraire, l'étude de l'émigration ne peut porter que sur un nombre restreint d'électeurs. En effet, dans les listes de retranchements, la destination n'est indiquée que dans 75 % des cas. Il n'est pas possible d'assimiler une absence de réponse à un départ de la ville ⁷²⁰. Considérer tous les électeurs sans destination précisée comme des émigrants provoquerait, à l'évidence, le mélange de deux populations, celle des migrants intra-urbains et celle des émigrants. Afin d'éviter ce biais, je ne considérerai comme quittant la ville que les électeurs pour lesquels un lieu de destination précis est indiqué. Ces électeurs sont 253. L'étude des destinations des émigrants ne portera que sur cette sous-population mais pour le bilan global du flux migratoire, il faut procéder différemment car ce choix entraîne la sous-estimation du flux d'émigration. Dans les listes de retranchements, les électeurs affectés par une absence de réponse concernant leur destination sont au nombre de 265. Si, parmi eux, les proportions sont identiques à ce qu'elles sont pour les autres électeurs, un tiers serait des émigrants, soit 90. Les émigrants seraient alors au nombre de 350. D'après le sondage effectué dans les listes d'additions, ceux qui immigreront sont plus nombreux ; ils sont 501. Le solde migratoire serait donc de 151.

En raison des lacunes documentaires qui affectent Villeurbanne, le bilan ne peut porter que sur Lyon *stricto sensu*. Les chiffres précédents proviennent de sondages au 1/5. Au total, le solde migratoire des électeurs serait donc de 151 X 5, soit 755 et l'ensemble des électeurs mobiles de (350 + 501) X 5, soit 4255. Le rapport du solde au turnover serait donc, *grosso modo*, de 1 à 5. La validité de ces chiffres est douteuse mais ils permettent de souligner que globalement, le mouvement migratoire renouvelle, chaque année, 3,6% du corps électoral et provoque un accroissement d'environ 0,65% par an ⁷²¹. Est-ce beaucoup ? Est-ce peu ? Difficile de répondre. Quel est, selon les mêmes sources, le mouvement naturel ? Les décédés lyonnais sont 1262 - chiffre sous-estimé en raison des lacunes documentaires - et les nouveaux électeurs, inscrits en raison de leur arrivée à l'âge adulte, sont 1426. Le solde est donc de 164. Ce chiffre est surestimé puisque les décès sont sous-estimés, mais retenons le ⁷²². Cela signifie que le mouvement naturel de la population entraîne un renouvellement de 2,3% par an du corps électoral et que le croît naturel n'est responsable que d'une croissance de 0,15 % par an. Ces chiffres concernent les seuls électeurs et ne peuvent être considérés comme représentatifs des flux naturels et migratoires globaux, incluant les femmes, les jeunes, les non-électeurs mais en l'absence de toute autre indication, ils fournissent un ordre de grandeur. Concernant la croissance de la population, le solde migratoire est, *grosso modo*, quatre fois supérieur au solde naturel. Si l'on accepte les chiffres précédents, le taux de croissance annuel du corps électoral lyonnais serait de 0,8 %, ce qui est inférieur au taux de croissance moyen

⁷²⁰ Dans le second arrondissement, cas exceptionnel, il faut le préciser, la destination n'est indiquée que pour 5 électeurs sur 571

⁷²¹ Ces taux ont été calculés par rapport à l'électorat lyonnais de 1936 (116000 électeurs)

⁷²² Lorsque je parle de sous estimation des décès, je ne fais pas allusion ici au sous enregistrement du phénomène, mais au fait que j'ai retrouvé plus de listes d'additions, qui enregistrent l'arrivée à l'âge adulte de la classe, que de listes de retranchements qui enregistrent les décès.

annuel de la période 1921-1936. Pendant cette période le taux de croissance moyen annuel a été de 1.25 %. La comparaison des deux taux montre que globalement, ils se situent dans les mêmes ordres de grandeur. Il n'est guère étonnant que le taux de l'année 1936-1937 soit plus faible que le taux moyen. D'une part, il n'est nullement évident que le rythme des migrations soit constant et qu'il ne se soit pas ralenti depuis le début des années trente⁷²³. D'autre part, il est certain que l'accroissement naturel diminue puis qu'arrivent à l'âge adulte les premières classes creuses.

Au terme de cette pesée globale, et malgré de fortes incertitudes statistiques, deux conclusions s'imposent. D'une part, la faiblesse de la croissance globale de la population est confirmée : avec un taux de croissance moyen annuel de 1 %, il faut près de 70 ans pour qu'une quantité double. Ce n'est pas une surprise, mais cela ajoute à la cohérence des chiffres fournis par les listes électorales, en contradiction complète avec ceux, fantaisistes, obtenus à partir des listes nominatives des recensements. D'autre part, cette faiblesse de la croissance s'accompagne d'un renouvellement qui est loin d'être négligeable, de l'ordre de 5,5 % par an si on inclut le renouvellement dû au mouvement naturel, de l'ordre de 3 % si on l'exclut.

b.L'espace migratoire lyonnais

Afin d'étudier l'espace d'immigration et l'espace d'émigration, j'examinerai d'abord les départements d'origine ou de destination des migrants puis la taille des communes de départ ou d'arrivée, en les comparant aux communes de naissance des migrants. Il faut tout d'abord étudier le premier cercle de la France lyonnaise, c'est à dire le département du Rhône et ses quatre départements mitoyens, l'Ain, l'Isère, la Loire et la Saône et Loire. Ce premier cercle a vu naître près de la moitié des électeurs qui s'installent à Lyon. Il est l'antichambre de la métropole rhodanienne pour plus de la moitié d'entre eux. Le tableau suivant permet d'affiner ces comparaisons. Il porte sur l'ensemble des électeurs inscrits à Lyon en 1936 mais non natifs de Lyon et sur les nouveaux venus repérés à partir des listes d'addition⁷²⁴.

⁷²³ Dans sa "Présentation d'une ville". *Littérature Internationale*, n° 4, 1934, republiée dans *Paul Nizan. intellectuel communiste*, tome 1, Paris, Maspero, 1979, Nizan décrit (p. 190) le phénomène migratoire dans la capitale bressane : "On commença à voir arriver par toutes les routes, par tous les trains des ouvriers de Lyon, de Grenoble qui cherchaient du travail dans les villes à demi-rurales et qui repartaient bientôt après avoir fait le tour des bureaux d'embauche vers les usines de celluloïd, du verre et du bois qui s'étagaient dans la montagne. Des hommes qui étaient nés dans la ville et qui l'avaient quittée du temps de la prospérité pour les entreprises des grandes villes revenaient vers elle : c'était un temps de grandes migrations intérieures dans la France, un temps qu'elle n'avait pas connu depuis des dizaines et des dizaines d'années."

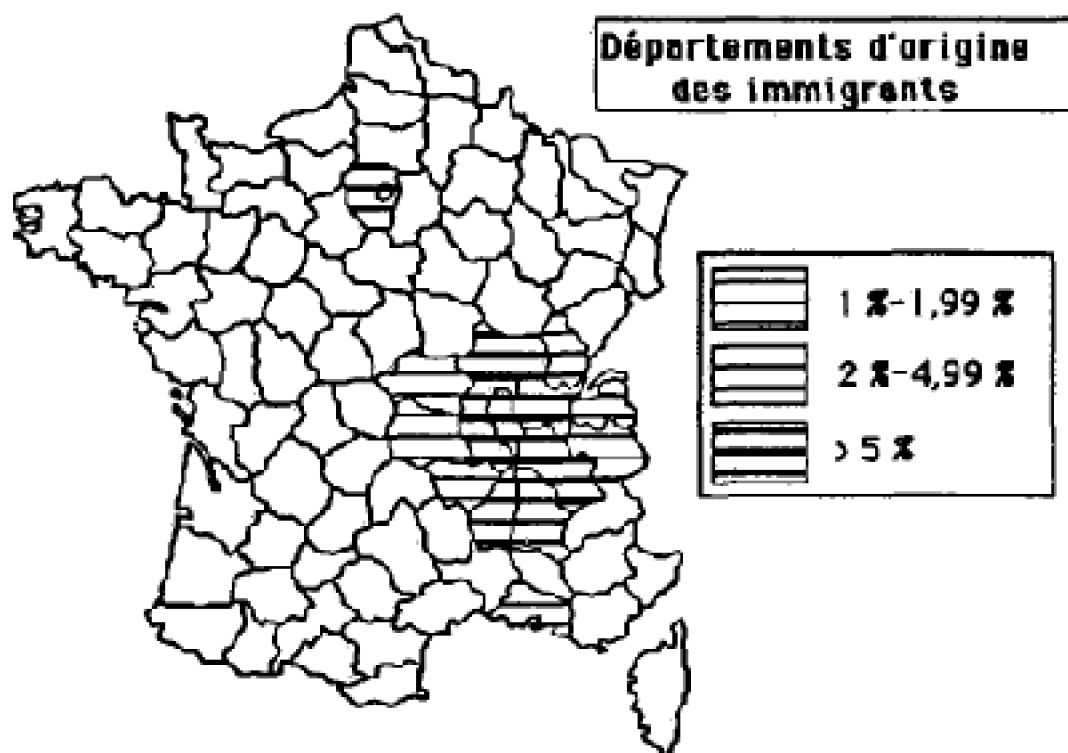
⁷²⁴ Il y a 501 nouveaux venus qui arrivent à Lyon de commune bien identifiées. Pour ces électeurs, je connais lieu de naissance et commune d'origine. Se pose le problème des natifs de Lyon qui ont séjourné dans une autre commune avant de revenir à Lyon. Ils sont au nombre de 44, soit 8,8% des nouveaux venus. Dans les analyses qui suivent, ces électeurs ne sont pas inclus. Ces analyses portent, donc, sur 457 électeurs.

Départements	Listes électorales		Listes d'additions			
	Naissance	%	Naissance	%	Origine	%
Ain	68	8,46	40	8,75	45	9,84
Isère	92	11,44	39	8,53	50	10,94
Loire	71	8,83	33	7,22	39	8,53
Rhône	87	10,82	47	10,28	74	16,19
Saône et Loire	57	7,09	42	9,19	33	7,22
Total 5 dpts	375	46,64	201	43,97	241	52,72
Autres	429	53,36	256	56,01	218	47,28
N=	804		457		457	

Tableau n° 51 : Départements de naissance et départements d'origine de la population électorale (1936-1937).

Le premier cercle de la France lyonnaise, le Rhône et ses quatre départements mitoyens, rassemble 47% des lieux de naissance des non lyonnais présents à Lyon et Villeurbanne en 1936 et 44% des lieux de naissance des nouveaux venus. De ces mêmes cinq départements arrivent également 53% de ces mêmes nouveaux venus. Ces cinq départements fonctionnent, donc, comme une sorte de sas pour des électeurs, nés au-delà du premier cercle de la France lyonnaise, qui, entre leur naissance et leur installation à Lyon, séjournent un temps plus ou moins long dans ces cinq départements avant de migrer vers la capitale régionale. Tel est le cas de Paul Pierron sellier bourrelier, né à Aubervilliers en 1895 qui a d'abord travaillé à Saint Pierre de Chandieu, dans l'Isère, avant de s'installer dans la presqu'île. Ou de Pascal Boiton, un manœuvre, natif de Pailhères dans l'Ardèche qui a d'abord vécu à Ampuis dans le Rhône avant de s'inscrire sur les listes électorales de Vaise. Ou encore ce cafetier restaurateur, né à Saint Amand dans le Cher qui tient un comptoir sur les pentes de la Croix-Rousse après avoir résidé à Civrieux, au nord de Lyon. Ou enfin, cet employé PLM, natif de Saint Victor sur Ouche, en Côte d'Or, qui n'arrive à Lyon qu'après un passage à la gare de Chalon-sur-Saône. A la lecture du tableau, il est évident que la fonction de sas est remplie par les cinq départements mais surtout par l'Isère et le Rhône. Ce dernier n'a vu naître que 10% des électeurs qui s'installent à Lyon mais 16% d'entre eux y ont séjourné avant de s'inscrire sur les listes électorales lyonnaises⁷²⁵. A l'exception du poids très différent du Rhône pour les deux populations, la zone de recrutement des nouveaux venus à Lyon se différencie assez peu de l'espace défini par les lieux de naissances de l'ensemble des électeurs de 1936. La comparaison de la carte n° 24 et de la carte n° 23 le démontre à l'évidence même si celle des origines ne prend en compte que seize départements qui dépassent le seuil de 1% alors que dix-neuf sont dans ce cas pour la carte portant sur l'ensemble des électeurs.

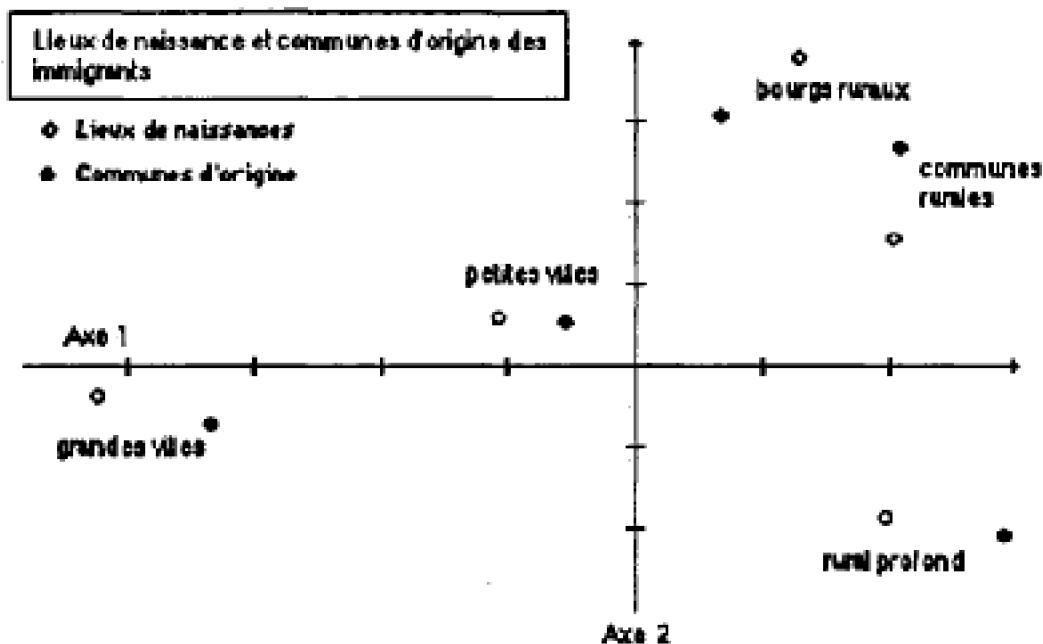
⁷²⁵ Lorsque je parle du Rhône, j'exclus les communes de l'agglomération lyonnaise proprement dite.



Carte n° 24

De cette comparaison des deux cartes, on peut conclure que l'approximation qui consiste à étudier le mouvement d'immigration à partir des lieux de naissance des électeurs n'introduit que des biais assez limités dans la répartition du phénomène. Ce qui est vrai au plan départemental se confirme-t-il lorsque la comparaison porte sur la taille des communes ?

Pour procéder à cette comparaison, j'ai effectué une analyse factorielle des correspondances sur le tableau de contingence croisant la taille des communes de naissance des immigrants et la taille des communes d'origine de ces mêmes immigrants. Le plan factoriel souligne le rapport direct que les deux niveaux entretiennent.

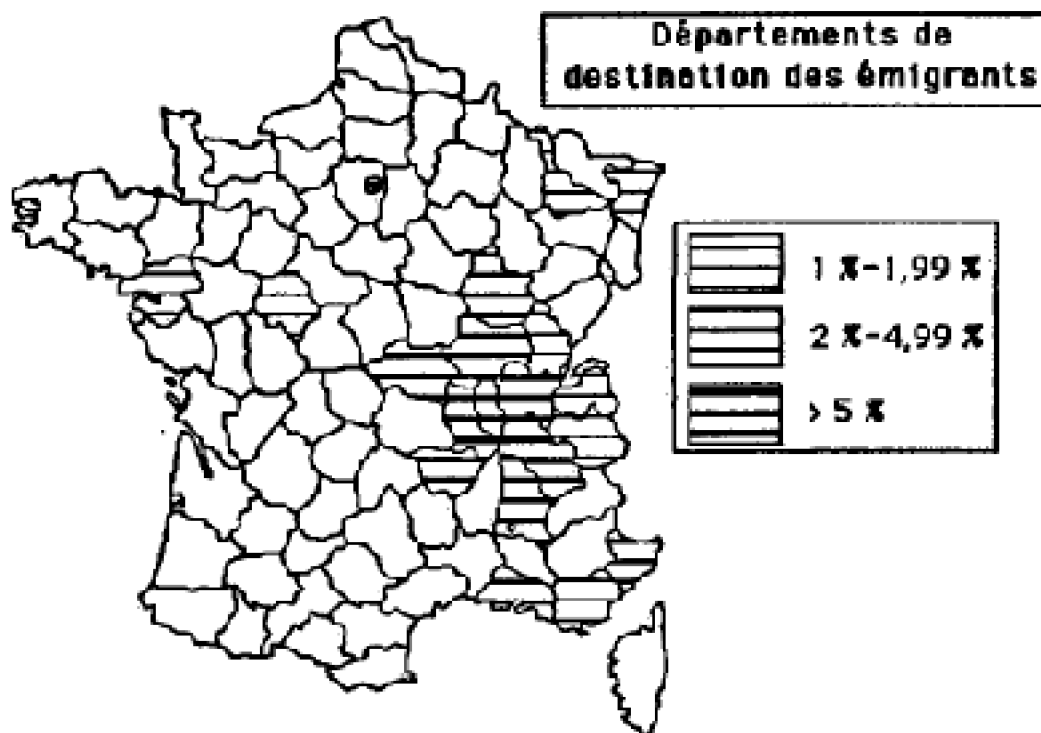


Croquis n° 63

Sur le premier axe, les communes sont classées en fonction de leur taille, différenciant l'urbain du rural, sur le second, les distinctions portent surtout sur les divers types de communes rurales. Alors que les différences entre petites villes et grandes villes sont minimales sur ce second axe, elles sont importantes entre les communes du rural profond et les autres communes rurales. Mais ce que met, surtout, en évidence cette analyse factorielle, c'est le très fort lien entre les deux séries de variables. Un natif d'une grande ville a souvent vécu dans une grande ville avant de venir à Lyon, un natif d'une commune rurale a souvent habité dans une commune de même type avant de migrer pour Lyon...

Cela ne provient-il pas de la confusion fréquente entre commune de naissance et commune d'origine, ce qui reviendrait à dire que la migration vers Lyon est la première ? J'ai vérifié cette hypothèse, elle n'est pas fondée : seuls 9 % des immigrants viennent directement de leur commune de naissance. Cela signifie que, pour plus de 90 % des immigrants, Lyon n'a pas été la première destination du migrant, mais au mieux, la seconde. Cela signifie aussi que la première migration s'opère, le plus souvent, dans le même espace socio-économique ou dans un environnement très proche de celui où le futur migrant est né. On retrouve là l'une des conclusions dont l'approche transversale a souligné la validité : la taille de la commune de naissance est un élément qui pèse fortement sur le devenir des individus.

La carte des départements de destination des émigrants s'inscrit toujours dans le même espace mais il est légèrement plus dilaté que celui des départements d'origine des immigrants puisque vingt départements accueillent plus de 1 % des émigrants alors que la carte des origines des nouveaux venus ne portait que sur seize départements.



Carte n° 25

Malgré cette légère dilatation de l'espace lyonnais, rien n'autorise à conclure que le séjour dans une grande ville provoque l'émergence d'une nouvelle conception de l'espace, le passage de l'échelle de la région à celle de l'hexagone. L'analyse des pourcentages inciterait même à la conclusion inverse : alors que le premier cercle de la France lyonnaise, le Rhône et ses quatre départements mitoyens, n'envoient que 53% des immigrants vers Lyon, ces mêmes départements accueillent 58,5% des émigrants qui quittent la capitale régionale. Cette différence est, d'ailleurs toute entière à attribuer au département du Rhône⁷²⁶ qui envoie 16 % des immigrants et reçoit 28 % des émigrants. Si le Rhône est l'antichambre privilégiée de Lyon, il est aussi la première zone d'accueil pour les habitants qui abandonnent la capitale régionale. Ce ne sont pas les villes, comme Villefranche, Givors ou Tarare qui attirent les émigrants mais les petits bourgs situés juste au delà de l'agglomération comme Craponne, Limonest, Fontaines, Saint-Genis-Laval ou Vourles... L'Ouest lyonnais joue un rôle décisif dans cette nouvelle géographie résidentielle. Faut-il y voir les premiers signes de l'inscription, dans la commune de leur résidence secondaire, d'électeurs qui travaillent et vivent à Lyon, phénomène aujourd'hui fréquent⁷²⁷. Le développement des transports dans l'Ouest lyonnais a-t-il favorisé ces installations dans les monts du Lyonnais, qui se sont

⁷²⁶ Sans Lyon et les communes de l'agglomération.

⁷²⁷ Voir sur ce point Dumolard Pierre et Pinol Jean-Luc, "Les élections municipales de mars 1983 dans la région Rhône-Alpes", *Cahiers d'Histoire*. 1984. n° 2. p. 9-34;

accompagnées de migrations pendulaires ?

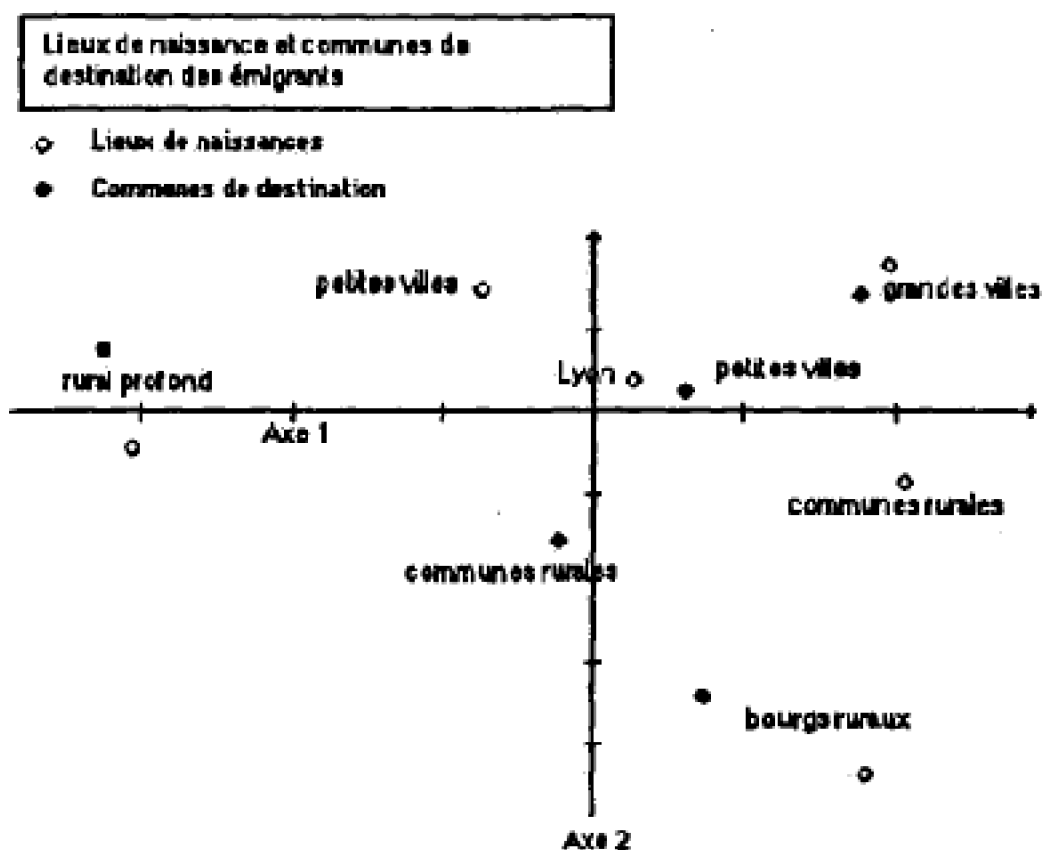
Une étude de géographie sociale de 1950 inciterait à choisir la seconde hypothèse "En 1886, la Compagnie de chemin de fer Fourvière- Ouest-Lyonnais construisit une voie ferrée qui, par Bel-Air, gagnait Craponne. Un embranchement se dirigeait ensuite sur Mornant par Brindas, un autre par Grézieu, sur le hameau de la Maison-Blanche, à Vaugneray. Un peu avant 1914, cette ligne fut électrifiée et prolongée jusqu'au bourg même de Vaugneray. Mais la lenteur des communications rendait bien difficile un aller et retour quotidien à Lyon, et l'installation du chemin de fer a d'abord

provoqué le développement du tourisme ou l'achat de maisons de campagne. C'est seulement après 1920, semble-t-il, que les habitants de la région descendirent travailler à Lyon pendant la journée. Au recensement de 1936, 35 personnes de Vaugneray prenaient le train chaque matin. Actuellement leur nombre a presque doublé : 61 habitués, en 1946, retrouvent en cours de route, 59 travailleurs de Grézieu et 260 de Craponne. Par ailleurs, 56 personnes de Brindas prennent les cars qui, de Mornant, de Thurins ou de Saint-Martin rejoignent Lyon chaque jour. Francheville, de son côté, est encore mieux équipée. Un tramway fort lent qui rejoignait le bourg du Haut à Lyon, est remplacé, en 1936, par un trolleybus. Ou coup, les travailleurs à Lyon deviennent légion. On en comptait 97 en 1936, ils sont près de 250 en 1946⁷²⁸ ."

La légère dilatation de la zone d'émigration au-delà des limites habituelles de l'espace lyonnais correspond à l'existence de logiques particulières à l'émigration. La présence d'un département comme celui des Alpes Maritimes annonce déjà les migrations du troisième âge encore ténues à l'époque : sur les six émigrants qui s'y rendent, trois ont plus de soixante ans, un médecin, un retraité et un électeur sans profession... Parallèlement, sur les trois migrants qui partent pour la Meurthe et Moselle, il y a deux Alsaciens-Lorrains qui ont, vraisemblablement, quitté cette région au début de la Troisième République. La présence de la Loire Atlantique et du Bas-Rhin est totalement liée à l'émigration d'ecclésiastiques ou d'étudiants des Missions Africaines. Seuls les émigrants qui se rendent dans l'Indre et Loire ne semblent pas obéir à une logique particulière.

Si l'on compare la taille des communes de naissance de ces émigrants à la taille des communes où ils s'installent, il apparaît que les émigrants ont, globalement, tendance à retourner dans des communes comparables à celles où ils sont nés.

⁷²⁸ De Farcy Henri. *Paysans du Lyonnais, la vie agricole dans la vallée de l'Yzeron*, Lyon, Audin, 1950,170p. La citation suivante se trouve p.126. Voir aussi Michel Serge, *Chemins de fer en Lyonnais, 1627-1957*, Presses Universitaires de Lyon, 1986,192 p.



Croquis n° 64

Sur l'axe 1, les communes de destination sont bien classées en fonction de leur taille mais non les communes de naissance. Ces dernières ne se différencient que sur l'axe 2, et même sur cet axe, si l'on repère une opposition rural/urbain, au sein de ces deux catégories, la hiérarchie des tailles est mal respectée. La présence des natifs de Lyon contribue à brouiller la netteté du modèle repéré pour les immigrants. En effet, lorsqu'ils quittent Lyon, les natifs de la capitale régionale s'installent dans des communes de taille diverse, leur position au centre du plan factoriel l'atteste, même si existe une propension à s'installer dans les petites villes. En dépit de ce brouillage, le modèle conserve sa netteté pour les natifs du rural profond, pour ceux des grandes villes ou des bourgs ruraux et la pertinence de la taille de la commune de naissance comme (acteur explicatif des mouvements migratoires ne peut être rejetée.

c.L'Immigration

Les Immigrants

Alors que les migrants intra-urbains ne se dirigent que très rarement vers les zones périphériques de la ville⁷²⁹, les immigrants s'y installent beaucoup plus fréquemment. Les

⁷²⁹ Pour ces calculs, j'ai dû éliminer le troisième arrondissement et Villeurbanne.

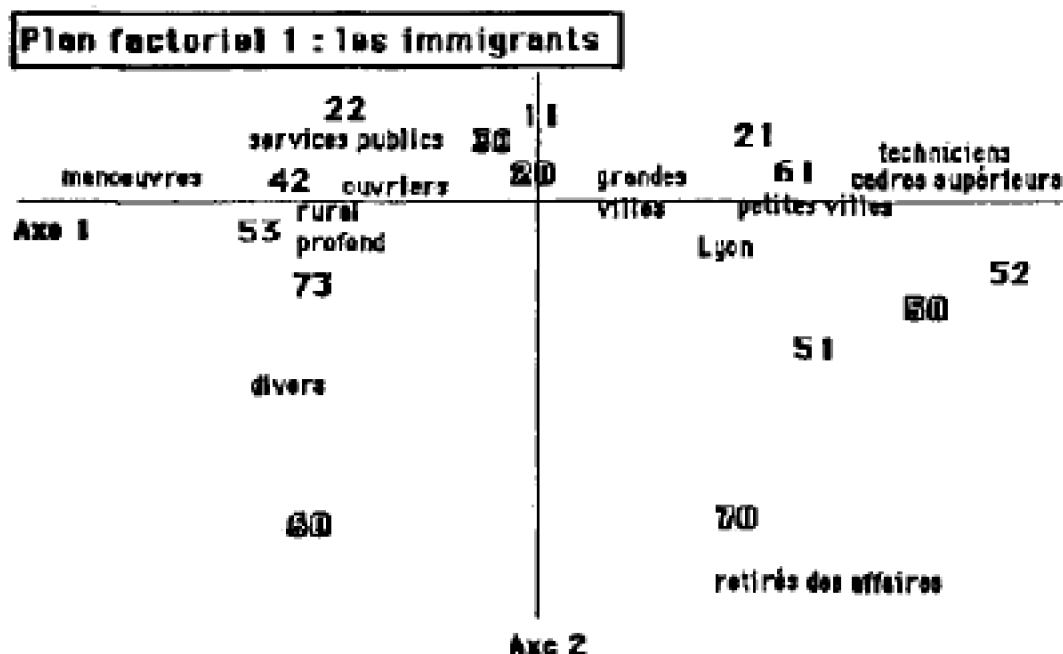
Lyonnais qui déménagent ont tendance à se rapprocher du centre urbain ancien alors que les immigrants se dirigent principalement vers les zones périphériques où l'offre de logements est plus forte, sans doute aussi plus libre car moins soumise, en raison même de la date plus tardive de construction, aux décisions qui ont frappé les loyers depuis la première guerre mondiale. Plus la part de logements neufs est grande - et tel est le cas des quartiers périphériques - plus la fluidité du marché du logement est forte. Les nouveaux venus, à la différence des Lyonnais qui déménagent, ne disposent pas toujours des réseaux nécessaires à une installation dans le centre ville et se retrouvent ainsi rejetés vers les quartiers les plus neufs. Les immigrants diffèrent également des Lyonnais en matière de composition sociale.

Groupe :	A-Électeurs	B-Migrants Intra-urbains	C-Immigrants
agriculteurs	0,82	0,18	0,80
négociants, industriels	2,60	3,19	1,60
cadres supérieurs	5,87	4,96	8,78
techniciens, cadres moy.	7,43	10,84	9,58
employés	17,01	17,55	11,78
petits commerçants	8,69	7,98	11,18
ouvriers ou artisans	15,08	11,17	8,78
ouvriers	25,11	23,58	21,56
manœuvres	4,88	6,03	5,99
services publics	6,91	6,56	9,98
services	2,75	4,79	4,19
retraités	1,83	2,13	3,39
divers	1,41	1,24	2,40
Echantillon	1346	564	501
Indice de dissimilarité A/B = 8			
Indice de dissimilarité A/C = 16			
Indice de dissimilarité B/C = 13			

Tableau n° 52 : Composition sociale des électeurs, des migrants Intra-urbains et des Immigrants.

Pour les migrants intra-urbains, la composition sociale est proche de celle de l'ensemble de l'électorat en 1936 comme le montre la faiblesse de l'indice de dissimilarité mais les immigrants se distinguent nettement de ces deux populations. Alors que les négociants et industriels sont, proportionnellement, plus nombreux parmi les habitants de Lyon, les cadres supérieurs sont, toujours proportionnellement, nettement plus nombreux parmi les nouveaux venus. Les techniciens et cadres moyens sont aussi nombreux dans les deux groupes. Parmi les nouveaux venus, trois catégories sont nettement sous-représentées : les employés, les ouvriers et artisans et les ouvriers. La distorsion est, d'ailleurs, beaucoup plus importante pour les employés et ouvriers ou artisans que pour les ouvriers. La tendance est exactement inverse pour les petits commerçants et surtout pour les services publics, proportionnellement deux fois plus nombreux parmi les migrants inter-urbains que parmi les migrants intra-urbains. Dans la population totale, la part des natifs de Lyon varie nettement d'un groupe professionnel à l'autre, nombreux parmi les employés, ils sont rares parmi les petits commerçants... Cela explique les distorsions constatées entre migrants intra-urbains qui comptent 43,4 % de natifs de Lyon et les immigrants qui n'en comptent que 10,5 %⁷³⁰. En fait se confirme, une fois encore, l'explication fondamentale de l'immobilisme structurel de la société lyonnaise. Cet

immobilisme n'est pas le résultat d'une société fermée démographiquement sur elle-même mais découle en fait de l'homogénéité globale de la zone de recrutement des nouveaux venus. Il existe des échanges entre la métropole rhodanienne et l'extérieur mais ils se développent toujours selon les mêmes logiques, assurant à la grande ville sa patine faite d'immutabilité et de permanence. Cependant, il serait hasardeux de déduire de cette stabilité structurelle une immobilité des individus.



Croquis n° 65

L'examen des zones de destination, dans Lyon, de ces nouveaux venus, en fonction de la taille de leur commune de naissance, de leur âge, de leur profession montre bien que les migrants inter-urbains ne peuvent remettre en cause les logiques de l'organisation sociale et spatiale de la ville. Sur le premier plan factoriel, tant les Brotteaux (zone 61) que le centre de la presqu'île (zone 21) apparaissent comme les zones de destination privilégiées pour les cadres supérieurs et les techniciens cadres moyens, pour les urbains ou pour les natifs de Lyon, qui y reviennent après un séjour, plus ou moins long, hors de leur ville de naissance. Fourvière (zone 51) n'est pas très éloignée mais sa position est différente sur l'axe 2, toujours conditionnée par les personnes âgées et/ou retirées des affaires. Encore une fois, Vaise, (zone 53), se distingue du reste du cinquième arrondissement, puisque, là, ce sont des ruraux, ouvriers ou manoeuvres, qui s'installent, accompagnés du traditionnel contingent d'employés de chemin de fer. Le même modèle se retrouve, mais à des degrés divers, à l'est et au sud du septième arrondissement (zone 73), au sud de la presqu'île (zone 22) ou sur plateau Croix-Roussien (zone 42).

Comme les migrations intra-urbaines, l'immigration n'est pas susceptible de bouleverser les structures sociales. Les mutations provoquées, même si elles portaient

⁷³⁰ Les natifs de Lyon qui ont quitté leur ville de naissance n'y reviennent que rarement. Bien que les individus dans ce cas ne soient que 44 individus, il est clair que, parmi eux, les non-manuels sont surreprésentés.

sur des effectifs plus nombreux, ne pourraient pas modifier l'organisation sociale de la ville car elles accompagnent, plus qu'elles ne contredisent, les lignes de force de la société lyonnaise.

d. L'émigration, le départ de la ville.

Les listes de retranchements se sont révélées peu fiables pour l'étude des migrations intra-urbaines mais elles semblent de meilleure qualité pour l'étude de l'émigration. J'ai pu, grâce à elles, repérer des mouvements migratoires que je n'aurai pas pensé pouvoir atteindre par un sondage. Ayant constaté que quatre émigrants se rendaient à Rezé, commune de la banlieue de Nantes, que trois autres se rendaient à Saint-Pierre, dans le canton de Barr, dans le Bas-Rhin, j'ai été intrigué par ces destinations qui ne pouvaient être le fait du seul hasard. Quatre de ces sept électeurs étaient inscrits comme étudiants et partaient, de surcroît, du même bureau de vote, dans le septième arrondissement, un cinquième étudiant du même bureau de vote se rendait au Dahomey. En fait, tous étaient liés aux Missions Africaines, installées 150 cours Gambetta. Toutes ces destinations ont un rapport direct avec cet ordre missionnaire et la géographie de cet ordre religieux explique les itinéraires d'électeurs inscrits comme missionnaires ou ecclésiastiques⁷³¹.

Dans ce cas, la source, les listes de retranchements, et le traitement par sondage, ne m'ont pas empêché de saisir des migrations spécifiques, s'insérant dans un réseau fermé, ici complètement déterminé par l'engagement religieux, mais qui pourrait l'être par d'autres particularités, tel un savoir technique. Ces migrations, complètement inscrites dans un réseau qui préexiste aux individus, étaient typiques des migrations de verriers, avant que les mutations technologiques de la fin du XIX^e siècle n'aient bouleversé cette profession, comme l'ont montré les travaux de Joan Scott ou ceux d'Yves Lequin. Cependant, il ne faudrait pas conclure, en fonction de ce seul exemple, que la source est d'une très grande qualité. D'une part, le monde ecclésiastique semble particulièrement attentif à l'enregistrement systématique de changements résidentiels, ce qui n'est sans doute pas le cas de toute la population électorale. D'autre part, mettre en évidence des migrations inscrites dans un réseau fermé et formel, où la liberté de déplacement des individus est pour le moins limitée, est beaucoup plus aisé que de dégager les logiques d'itinéraires individuels où l'aléatoire se mêle au déterminé.

Les émigrants

Les émigrants sont plus âgés que les immigrants. L'âge moyen des premiers est proche de 43 ans alors que les seconds ont en moyenne 38 ans. A la différence de celle des migrants intra-urbains ou de celle des immigrants, leur structure d'âge est assez proche de celle de la population totale.

Tableau n° 53 : Ages des électeurs et des émigrants

⁷³¹ Voir J. Tehlard de Chardin, *La Guinée Supérieure et ses Missions*, Collège apostolique des Missions Africaines, Keer-lez-Maastricht (Holland), sd. [1888], 238 p. La liste des établissements se trouvent p. 218-219. Parmi eux se trouvent deux écoles apostoliques fondées en 1886 et 1888 : celle de Pont-Rousseau, commune de Rezé, et celle d'Andlau, dans le canton de Barr.

	% Electeurs	% Emigrants
21-30	21,06	26,09
31-40	25,22	25,30
41-50	18,90	18,58
51-60	17,49	12,25
61-70	12,13	14,23
>70	5,21	3,56
N=	1346	253

La légère surreprésentation des émigrants avant trente ans vient souligner le rôle universitaire de Lyon qui enregistre un départ massif d'étudiants mais aucun déclin net n'est perceptible après cinquante ans, à la différence de ce qui a été constaté dans le cas de l'immigration ou du déménagement dans les limites communales de Lyon. On vient en ville en début de carrière, on déménage surtout avant 50 ans mais on quitte Lyon à tout âge. L'immigration et la mobilité intra-urbaine sont des mouvements d'hommes jeunes, l'émigration, au contraire, concerne toutes les classes d'âge, ou presque. Si la structure d'âge des émigrants est proche de celle de la population totale, en revanche, ils s'en distinguent socialement et la distorsion est encore plus marquée avec les immigrants.

Groupe :	Emigrants	Immigrants
agriculteurs	0,79	0,80
négociants, industriels	2,37	1,60
cadres supérieurs	11,07	8,78
techniciens, cadres moy.	9,49	9,58
employés	18,97	11,78
petits commerçants	8,70	11,18
ouvriers ou artisans	8,70	8,78
ouvriers	11,46	21,56
manœuvres	5,14	5,99
services publics	9,49	9,98
services	5,53	4,19
retirés	3,16	3,39
divers	5,14	2,40
Echantillon	253	501

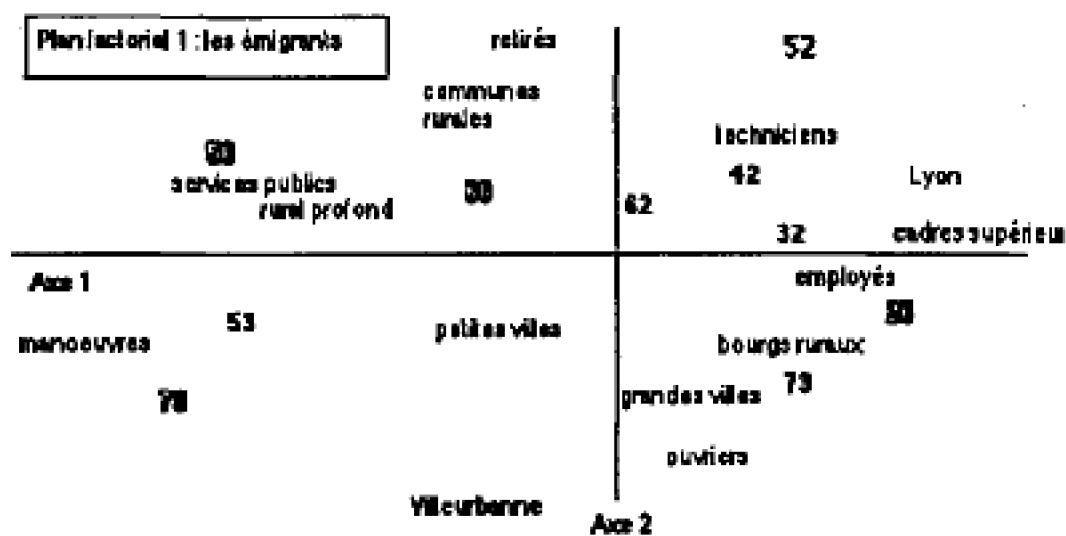
Tableau n° 54 : Composition sociale des émigrants et des immigrants

En raison des marges d'erreurs, différences et similitudes ne sont pas toutes significatives mais certaines sont importantes et méritent examen. Il est clair que si les cadres supérieurs sont nombreux à venir à Lyon, ils sont, proportionnellement, encore plus nombreux à en partir. Il faut cependant rappeler que sont classés, dans ce groupe professionnel, les étudiants et que cela accentue le phénomène. Au sein des classes moyennes, le poids des employés, des techniciens et des petits commerçants varie beaucoup selon que l'on observe les émigrants ou les immigrants. Alors que nulle différence n'apparaît pour les techniciens et cadres moyens, les divergences sont nettes

pour les employés et les commerçants. Lyon accueille de nombreux petits commerçants mais plus rares sont ceux qui quittent la cité rhodanienne. Est-ce le signe d'une réussite sociale ? A l'inverse, si la grande ville laisse partir de nombreux employés, elle en attire proportionnellement beaucoup moins. Faut-il y voir la manifestation d'une dégradation de la situation de l'emploi pour cette catégorie ou plutôt l'indication que la souche locale suffit et même dépasse les possibilités d'emploi, ce qui provoquerait le départ du surplus et le resserrement du recrutement extérieur ? Cette situation est totalement différente de celle qui prévaut parmi la catégorie des ouvriers : ici, le recrutement extérieur est fort et le flux de départ faible. Il s'agit effectivement du groupe qui progresse le plus entre 1921 et 1936 alors que les employés régressent légèrement. Pour les autres groupes, rien de saillant ne ressort de la comparaison des deux distributions mais il faut souligner la surreprésentation par rapport à la population totale, tant chez les immigrants que chez les émigrants, des employés de "services publics", mais cela n'est pas pour nous surprendre, tant les natifs de Lyon sont peu nombreux dans ce groupe professionnel.

6. Logiques du départ de la ville

L'analyse des correspondances multiples portant sur les émigrants repose sur les mêmes variables que celles utilisées précédemment, c'est à dire les zones urbaines de départ, les groupes professionnels, l'âge et la taille de la commune de naissance⁷³².



Croquis n° 66

Sur le premier axe⁷³³, l'opposition la plus nette est l'opposition entre les natifs du

⁷³² La matrice traitée correspond à une matrice de 37 variables binaires. Cette analyse ne peut nous renseigner sur la propension au départ de la ville puisqu'elle ne porte que sur les seuls émigrants. Elle ne peut mettre en lumière que les caractéristiques des différents types d'émigrants.

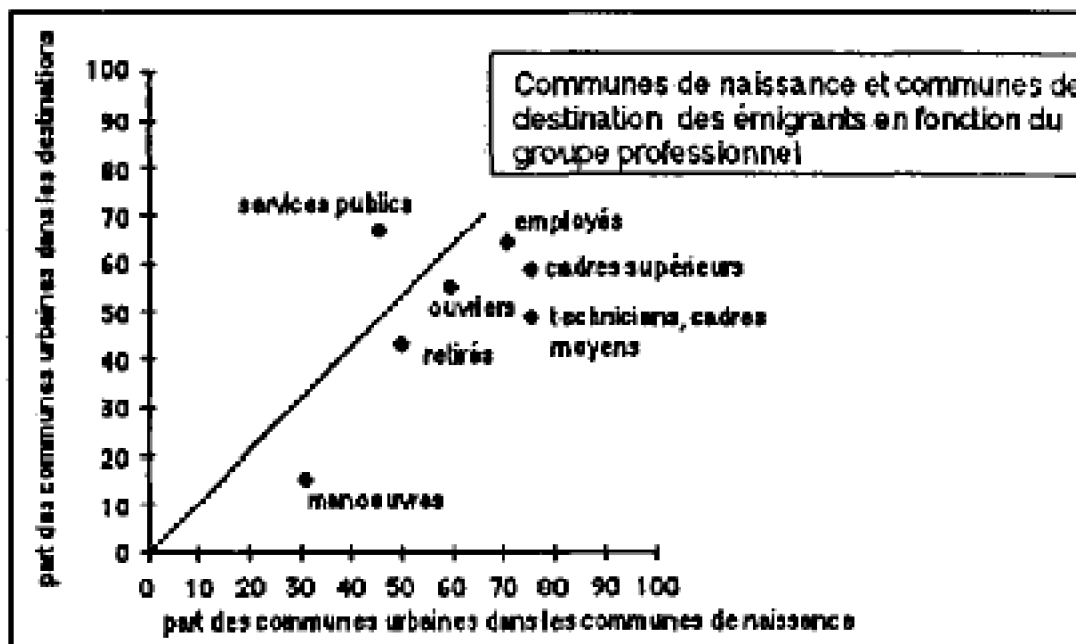
⁷³³ Il explique 5,46 % de l'inertie totale, soit exactement le double de la part d'inertie qui correspondrait à la situation d'indépendance ($100/37 = 2,70$).

rural profond - ils représentent 22,51 % des émigrants- et les natifs de Lyon qui ne représentent que 31,60 % des effectifs, soit sensiblement moins que parmi la population électorale totale ⁷³⁴. S'opposent également sur ce premier axe, les cadres supérieurs, les employés et les manoeuvres et les employés des services publics ainsi que les jeunes émigrants à ceux d'âge mûr. En effet, si l'influence de l'âge comme nous l'avons vu, n'est pas déterminante pour comprendre le phénomène dans son ensemble, il n'en demeure pas moins que cette composante permet de distinguer différents types d'émigrants. En revanche, les zones urbaines, à l'exception de Vaise (zone 53), ne sont pas très bien corrélées à cet axe. Au contraire, sur l'axe 2, les zones urbaines sont beaucoup mieux expliquées, en particulier Villeurbanne, la partie sud et est du septième arrondissement, (zone 73), et le vieux Lyon, (zone 52). Sont également bien corrélées à ce second axe, les natifs des grandes villes, les ouvriers et, de façon moindre, les retirés des affaires.

A l'examen du premier plan factoriel, il est possible de dégager quelques types d'émigrants dont le graphique suivant permet d'isoler les caractéristiques. Globalement, 58 % des émigrants sont nés dans des communes urbaines ⁷³⁵ et 51 % d'entre eux quittent Lyon pour se rendre dans des communes urbaines. De prime abord, ces chiffres pourraient surprendre : la population considérée serait plus rurale après son séjour dans une grande ville qu'avant... A vrai dire, le phénomène s'explique facilement. Les natifs de Lyon qui émigrent sont comptés, comme il se doit, parmi les urbains mais 45 % d'entre eux s'installent dans une commune de moins de 2000 habitants agglomérés au chef-lieu en 1936 et, donc, augmentent d'autant la part des ruraux. Cela explique que, sur le croquis suivant, tous les groupes sauf un, soient situés sous la bissectrice, ce qui indique que les communes de destination sont moins urbaines que les communes de naissance.

⁷³⁴ Les natifs de Lyon représentent 36,6 % de l'ensemble des électeurs en 1936. En fonction de la marge d'erreur, cela signifie que le pourcentage se trouve entre 34 et 39 %. La marge d'erreur est naturellement plus importante pour les émigrants dont l'effectif est beaucoup plus restreint. En fonction de cette marge, le pourcentage des natifs de Lyon parmi les émigrants est compris entre 25 et 37 %. Au strict plan statistique, on ne peut donc pas affirmer que les natifs de Lyon sont sous-représentés parmi les émigrants mais le suivi longitudinal des deux cohortes permet d'établir la moindre mobilité des natifs.

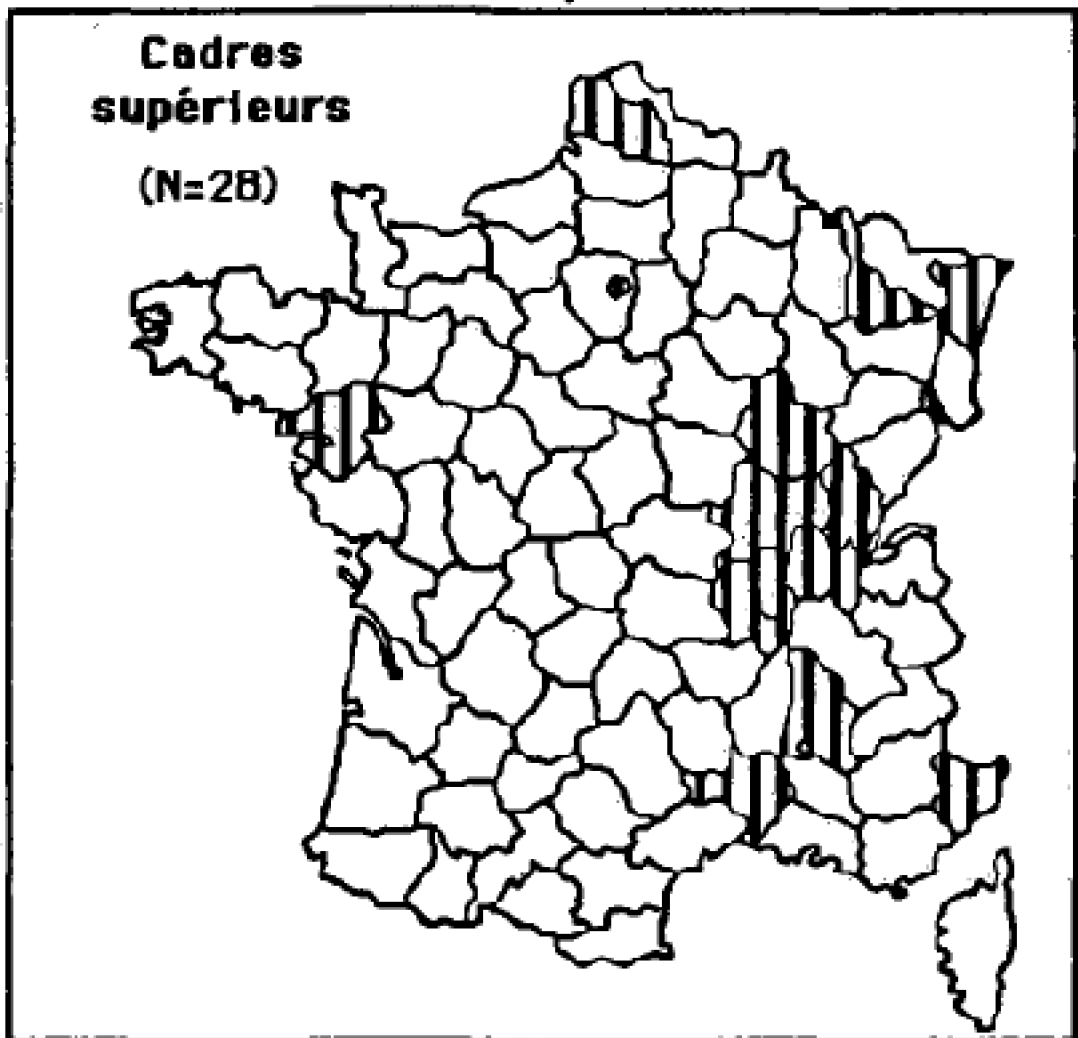
⁷³⁵ Je retiens ici la distinction classique entre rural et urbain, soit le seuil de 2000 habitants agglomérés au chef-lieu. Les natifs de Lyon sont inclus, bien sûr, parmi les urbains.



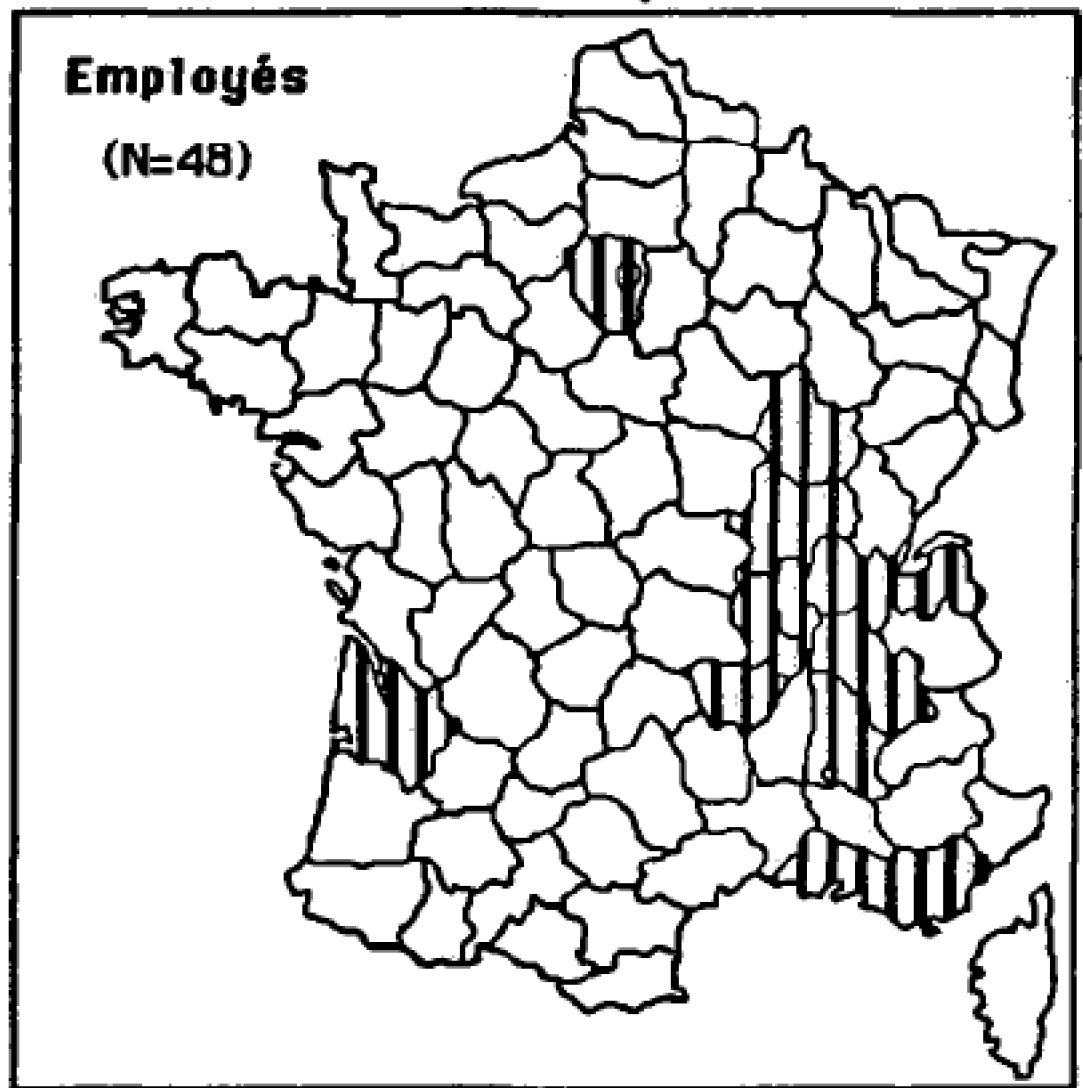
Croquis n° 67

Le premier type correspond à ce l'on pourrait appeler les jeunes diplômés ou assimilés, souvent natifs de Lyon, installés jusqu'à leur départ dans les zones les plus anciennes de la ville sinon les plus prestigieuses (zones 42, 32 voire 62). Leurs destinations, non étudiées à partir de l'analyse des correspondances multiples, sont significatives : les communes où ils émigrent sont surtout des grandes villes, Paris, Marseille, Grenoble, Bordeaux, Toulon... Même si la majeure partie des itinéraires s'inscrit dans un grand Sud-Est, il n'est pas rare que ces jeunes diplômés débordent ce cadre comme le montrent les cartes des destinations des techniciens, employés ou cadres supérieurs⁷³⁶.

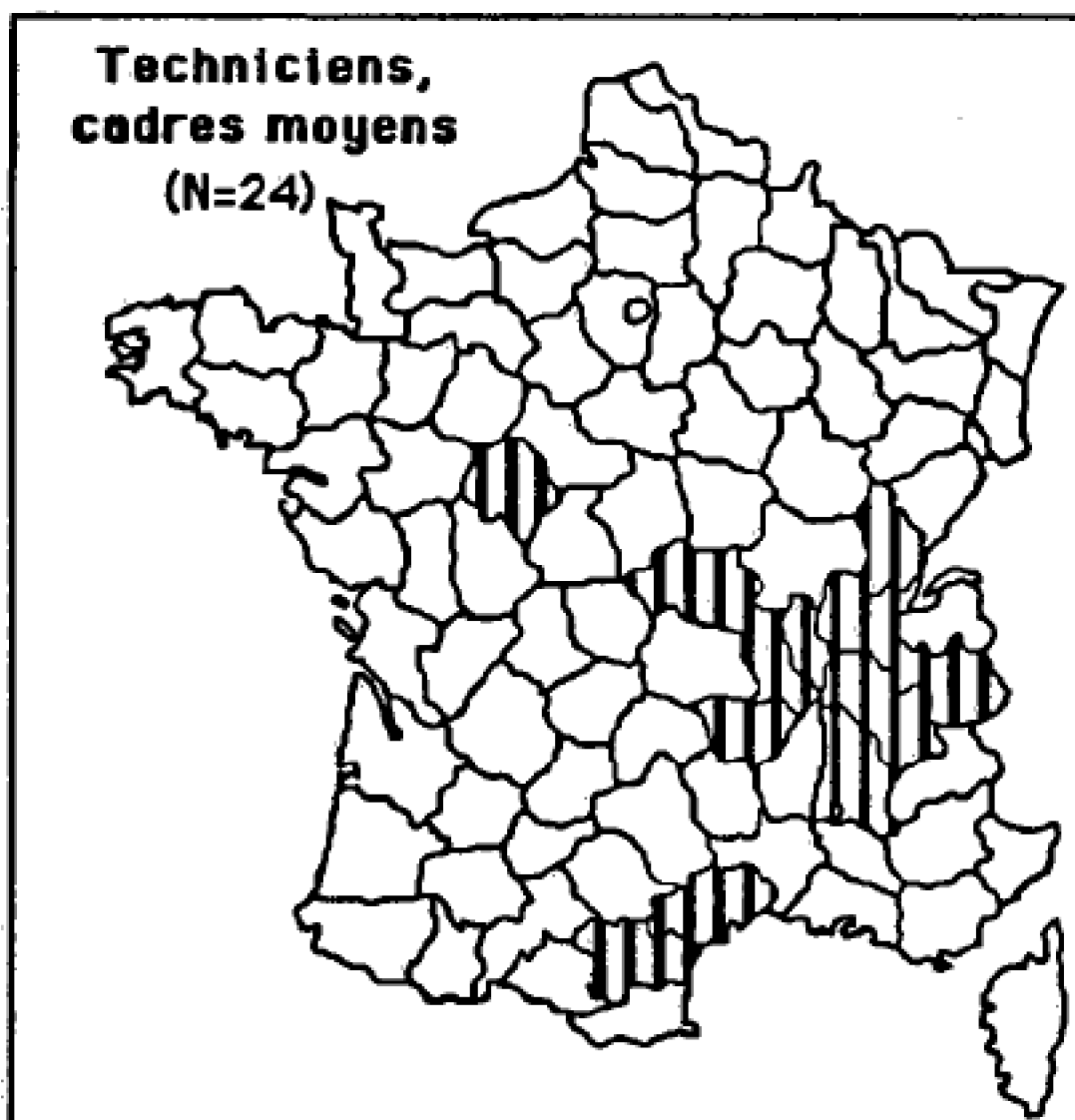
⁷³⁶ Les cartes suivantes reposent sur des effectifs faibles. Aucun pourcentage n'a donc été calculé. J'ai simplement hachuré tous les départements où se trouvait une commune de destination d'un émigrant du groupe considéré.



Carte n° 26 ; Départements de destination



Carte n°27 : départements de destination

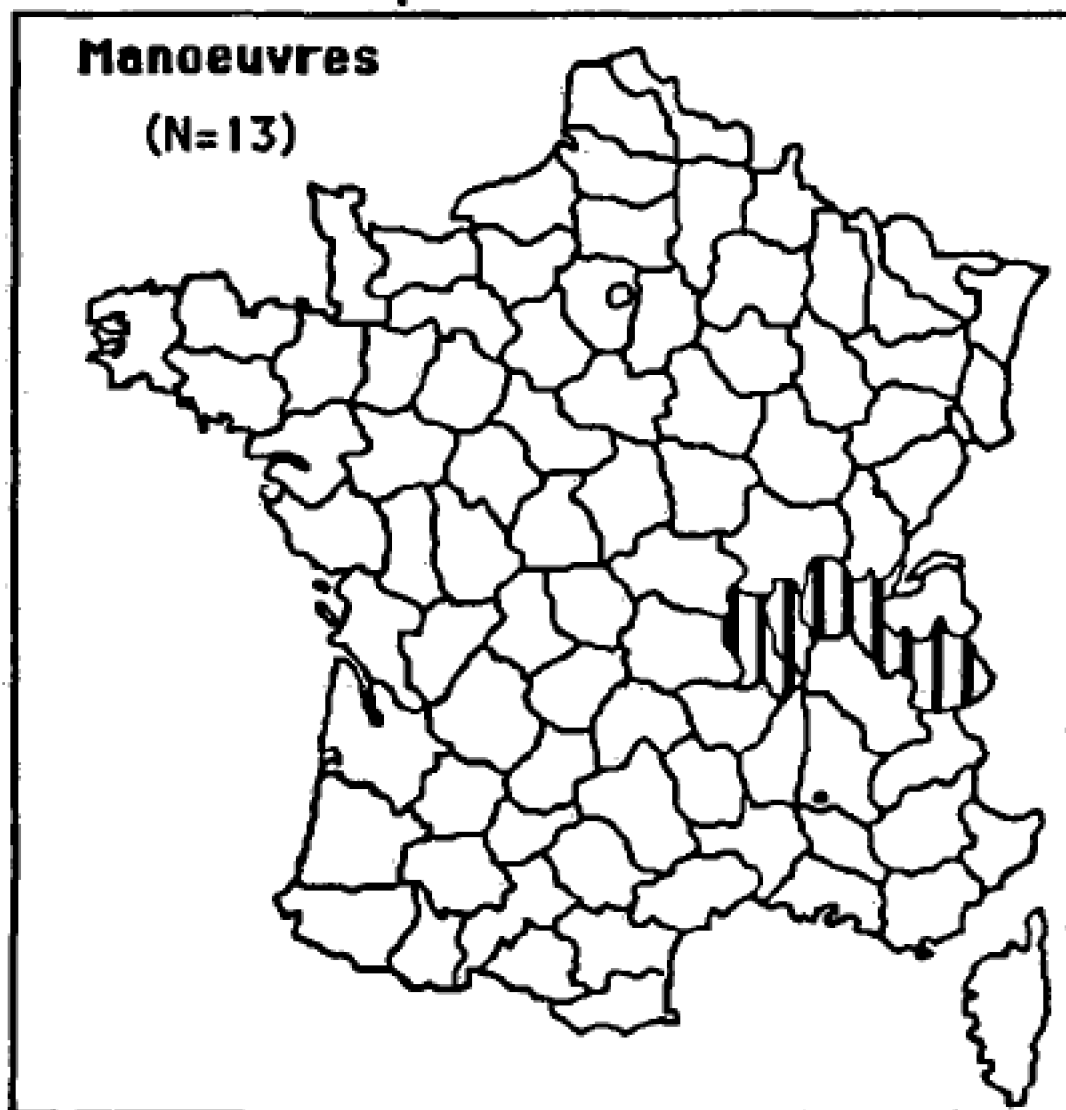


Carte n° 28

Un ingénieur chimiste, natif d'Ecully, la banlieue huppée de Lyon, part pour Paris, un médecin lyonnais s'installe à Nice, un chirurgien, également lyonnais, part pour Tournas, en Saône et Loire, un inspecteur d'assurances, natif de Pierrelatte, retourne dans la Drôme, à Donzère, un magistrat rejoint une nouvelle affectation à Dijon... Des employés partent pour Saint-Symphorien sur Coise, les Roches de Condrieu ou Blacé dans le Rhône, mais aussi pour Paris, Le Puy, Draguignan, Maçon ou Bordeaux... Un représentant part pour Tours, un autre pour Montpellier, un comptable s'installe à Lentilly, petite bourgade du Rhône, un autre à Beynost, dans l'Ain, un dessinateur, natif de Lyon, élit domicile dans le Jura, à Villers Fariay...

A ces jeunes diplômés et membres des classes moyennes s'opposent des employés des services publics en milieu de carrière ou des manoeuvres âgés. Les membres de ces deux catégories ont des points communs : ils sont le plus souvent nés dans de petites communes rurales et ils habitent à la périphérie de la ville. Vaise, (zone 53), est l'un des principaux quartiers d'immigration et d'émigration de ces catégories. Mais, en dépit de ces

points communs, les différences entre les deux groupes sont nettes. Rien ne ressemble moins à la zone de destination d'un employé des Postes ou du P.L.M. que la zone de destination d'un manoeuvre. Pour ce dernier, l'espace de destination se résume à quelques départements périphériques, très peu nombreux, et au sein de ces départements, ils s'installent essentiellement dans les communes du rural profond.



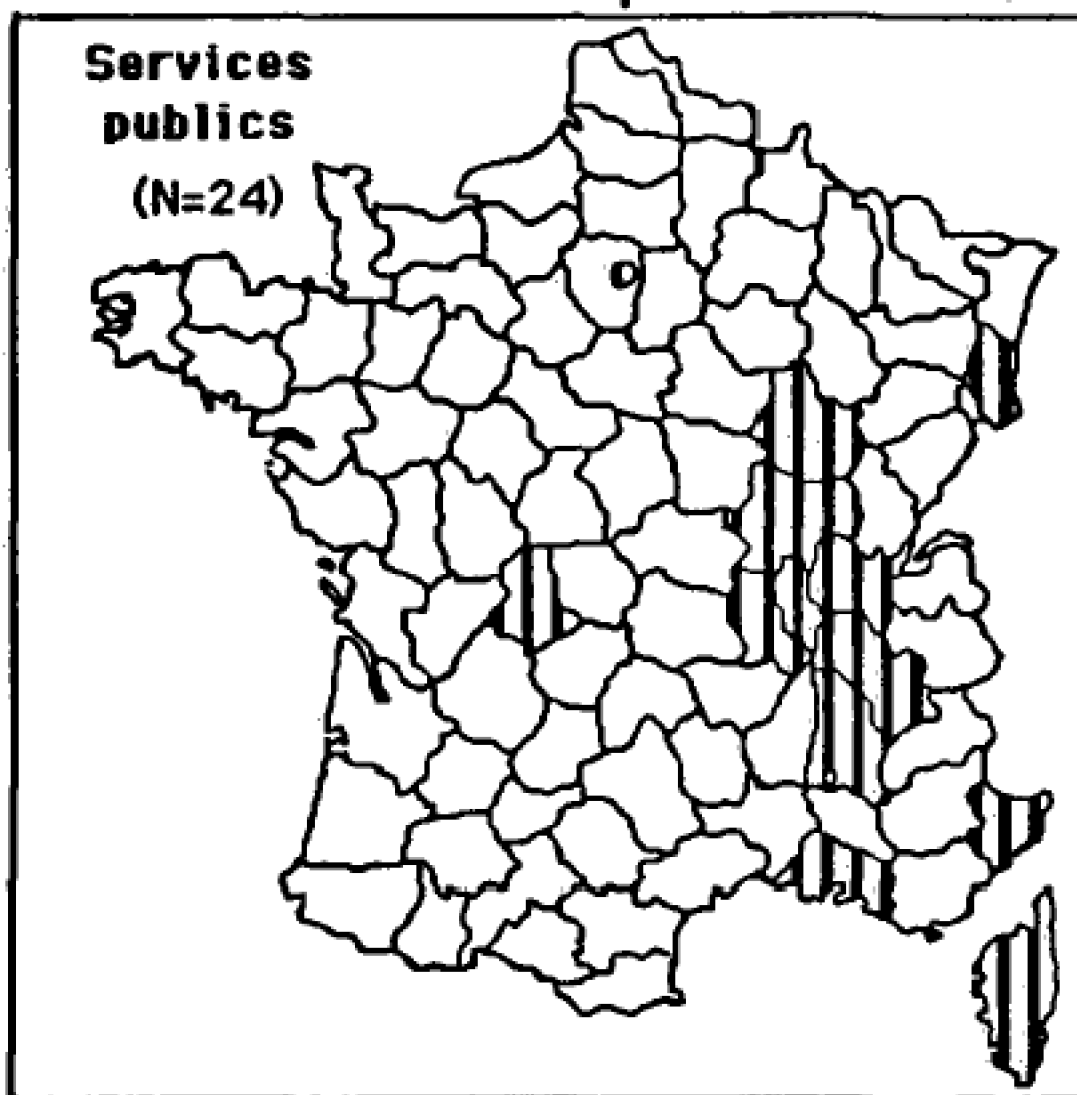
Carte n° 29 : départements de destination

Certes les effectifs sont faibles⁷³⁷, mais le fait que sur les treize manoeuvres pour lesquels la destination a été indiquée, douze aient déclaré se rendre dans des communes rurales dont huit ont moins de 500 habitants agglomérés au chef-lieu ne peut être le fait du seul hasard. Certains retournent dans leur commune de naissance. Les cantons ruraux de l'Ain semblent favoriser ce phénomène et ce d'autant plus que les distances

⁷³⁷ L'étude de l'inscription sur les listes électorales montrent que l'intégration à la société favorise cette inscription. Il est donc normal que des manoeuvres, surtout s'ils sont des difficultés d'emploi, ne soient pas les plus soucieux de signaler aux services municipaux, leur changement d'adresse.

sont faibles. Ainsi Pierre Guichard, un journalier né cinquante deux ans plus tôt. à Montanay, dans le canton de Trévoux, y retourne... Ces travailleurs sans qualification que la crise rejette hors du marché du travail sont âgés. L'âge moyen des manoeuvres qui quittent Lyon est de 54 ans alors que celui de ceux qui arrivent n'est que de 37 ans. En ces temps difficiles, les vieux manoeuvres ou journaliers n'ont d'autre issue que de quitter un marché du travail où ils sont en concurrence avec une main d'oeuvre plus jeune sinon plus qualifiée⁷³⁸.

Tout différent est l'espace de migration des employés de service publics. Comme les manoeuvres, ils sont souvent nés dans des communes rurales mais ils n'y retournent pas, ils se déplacent au sein du réseau urbain, et les grandes villes sont mêmes leur terrain de prédilection.

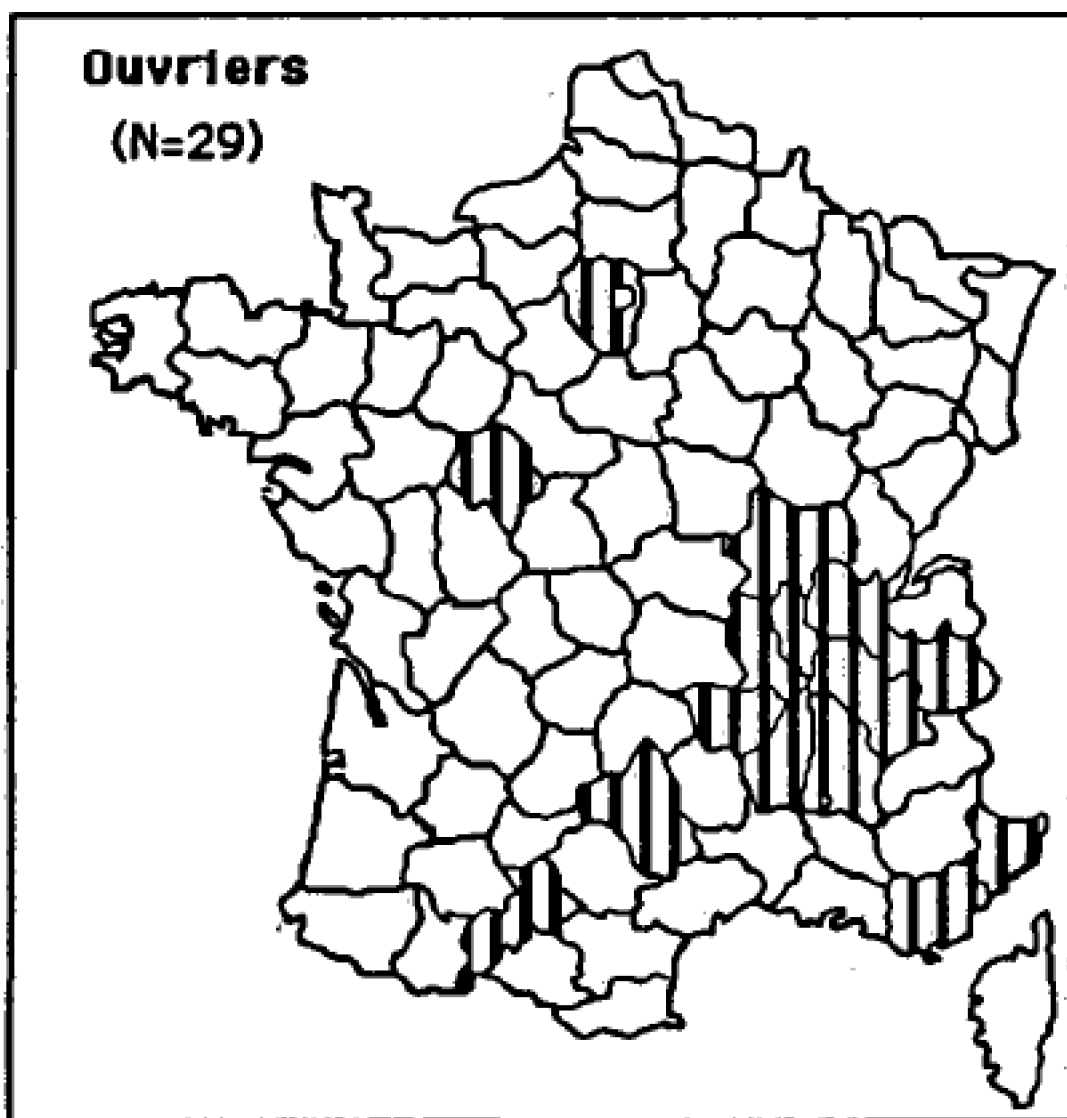


⁷³⁸ Le profil social des manoeuvres qui quittent Lyon au moment du Front Populaire correspond à celui des travailleurs rejetés du marché du travail par la crise. Voir Asselain Jean-Chartes, "La semaine de 40 heures, le chômage et l'emploi", *Mouvement Social*, n° 54, 1966, p. 183-204

Carte n° 30 : départements de destination

Sur les 24 employés de services publics qui quittent Lyon. 16 se rendent dans des villes. Le phénomène est patent pour les employés du P.L.M. qui suivent, à travers tout le Sud-Est, le réseau ferroviaire. En raison des règles de mutations, certains, après un passage dans une très grande ville, se rapprochent de leur région d'origine, tel cet employé P.L.M., Lucien Dumay âgé de 56 ans, né à Chatenoy le National, petit village situé à cinq kilomètres de Chalon sur Saône, qui retourne à Sennecey le Grand, gare P.L.M. au sud de Chalon. Pour les employés des Postes, plus souvent nés dans de grandes villes que les employés de chemin de fer, la zone de migration n'est pas limitée au Sud-Est puisqu'il s'agit d'un service public et non d'un réseau ferroviaire régional. Tel agent des P.T.T., natif de la Rochelle, quitte Lyon pour Limoges, tel autre, originaire de Montélimar, s'installe à Nice...

Le groupe des ouvriers possède des caractéristiques assez nettes. Nés dans des communes urbaines, et souvent dans des grandes villes, parfois aussi dans des bourgs ruraux, les ouvriers qui émigrent, ont souvent été domiciliés dans la partie sud et est du septième arrondissement (zone 73) ou à Villeurbanne, c'est à dire des zones qui ont connu une forte croissance pendant les années 1930. Si l'on compare l'âge moyen des ouvriers qui arrivent à Lyon et celui de ceux qui partent, on ne constate aucune différence significative : 38 ans contre 39 ans. Leur espace de migration est très différent de celui de manuels non qualifiés, à la fois par son échelle et par la taille des communes de destination dont 16 sur 29 sont des urbaines.



Carte n° 31 : départements de destination

Tel jeune mécanicien lyonnais, âgé de 23 ans, part pour Toulon, tel autre, parisien d'origine s'installe à Rive de Gier. Lorsque leur âge est plus avancé, ils retournent souvent dans leur commune ou leur département d'origine : un mécanicien natif de Tours repart pour Amboise, un charpentier de Saint-Affrique, dans l'Aveyron, y retourne et un contremaître toulousain reprend le chemin de la ville rosé...

Le dernier groupe bien représenté sur le plan factoriel est celui des retraités des affaires. Ce groupe rassemble en fait deux catégories assez différentes, les retraités, âgés et dont les itinéraires sont caractéristiques - un retraité né à Hayange part pour Nice, un autre regagne sa Lorraine natale, un instituteur, natif de la Loire, élit domicile dans la périphérie lyonnaise, aux Chères...

Au terme de cette analyse transversale des mouvements migratoires, plusieurs points méritent d'être soulignés. Premièrement, ces documents qui permettent de dater sinon parfaitement du moins grossièrement les mouvements migratoires confirment la permanence du bassin démographique lyonnais, dans des limites très voisines de celles

révélées par les seuls lieux de naissance des électeurs. Deuxièmement, ces mouvements migratoires s'inscrivent, et souvent renforcent, les logiques de l'espace social lyonnais. Non seulement, ils ne bouleversent pas les pesanteurs de l'insertion spatiale des groupes sociaux mais ils obéissent aux mêmes règles. Troisièmement, la propension à la mobilité varie d'un groupe professionnel à l'autre.

Je terminerai en essayant de montrer en quoi cette propension à la mobilité, mise en évidence à partir d'une démarche transversale, et en admettant qu'elle joue toujours dans le même sens, peut peser sur la mise en oeuvre de la démarche longitudinale. Pour calculer cette propension, j'utilise un indicateur simple : le rapport entre le poids d'un groupe parmi l'ensemble des électeurs en 1936 et le poids de ce même groupe dans une catégorie de migrants. Prenons comme exemple les ouvriers. Nous avons vu qu'ils représentent 25,11 % des électeurs, 23,58 % des migrants intra-urbains et 11,46 % des émigrants qui partent au-delà de la banlieue. Leur propension à déménager dans les limites de Lyon et de Villeurbanne atteint l'indice 94 et leur propension à quitter Lyon l'indice 45. Que signifient ces indices ? Les ouvriers déménagent dans Lyon à un niveau proche de la moyenne - si ce niveau était égal à la moyenne, l'indice serait exactement de 100 - mais leurs chances de quitter Lyon sont beaucoup plus faibles, deux fois moins importantes que la moyenne. Comme ces indices reposent sur des effectifs parfois faibles, je ne raisonne ici qu'en fonction des rangs relatifs mesurés par rapport à la propension à se déplacer dans Lyon, à s'installer en banlieue ou au delà de la banlieue lyonnaise⁷³⁹. Le schéma suivant présente les résultats de cette démarche.

Echelle de la mobilité

	Lyon	Banlieue	Au delà	Banlieue et au-delà
Propension à la mobilité	services	agriculteurs	divers	divers
	techniciens	services	services	services
	retraités	retraités	retraités	retraités
	manoeuvres	techniciens	cadres supérieurs	cadres supérieurs
	négociants	négociants	services publics	agriculteurs
	employés	employés	techniciens	techniciens
	services publics	ouvriers	employés	services publics
	ouvriers	services publics	manoeuvres	négociants
	petits commerçants	petits commerçants	petits commerçants	employés
	divers	ouvriers ou artisans	agriculteurs	manoeuvres
	cadres supérieurs	manoeuvres	négociants	petits commerçants
	ouvriers ou artisans	cadres supérieurs	ouvriers ou artisans	ouvriers ou artisans
	agriculteurs	divers	ouvriers	ouvriers

Croquis n° 68 : Groupes professionnels et propension à la mobilité

L'examen du graphique ci-dessus révèle que les logiques sociales des migrations décelées à la veille de la seconde guerre mondiale ne sont pas sans rapport avec celles mises en évidence, au plan national, par les travaux de l'INSEE à l'époque actuelle⁷⁴⁰. Ces travaux opposent l'ancrage des indépendants à la mobilité des salariés. Parmi ces

⁷³⁹ J'ai fait figurer sur le schéma les résultats de la classification portant sur l'ensemble des émigrants (colonne banlieue et au-delà). Les calculs ont été faits en additionnant les effectifs des électeurs partant vers la banlieue (92) et au-delà de la banlieue (253).

derniers, les cadres supérieurs sont ceux qui se déplacent le plus et qui changent le plus souvent de région

Dans Lyon, les catégories qui déménagent peu sont attachées à leur outil de travail : le jardin pour l'agriculteur, l'atelier pour l'ouvrier ou l'artisan et la boutique pour le petit commerçant. La présence, parmi eux, des cadres supérieurs s'explique par le classement dans ce groupe des étudiants, peu mobiles dans Lyon mais qui ont une forte propension à l'émigration. Au demeurant, les mouvements intervenus dans les limites de Lyon et Villeurbanne n'ont pas d'influence sur la démarche longitudinale. Il en va différemment pour tous les autres mouvements migratoires qui risquent de biaiser les résultats du suivi des individus.

Le premier rang des agriculteurs parmi les émigrants qui s'installent en banlieue est parfaitement logique : l'urbanisation provoque la raréfaction des terres cultivables d'où leur mouvement vers la périphérie. De même le premier rang de la catégorie divers parmi les émigrants qui s'installent au-delà de la banlieue renvoie à la présence des ecclésiastiques dans ce groupe. L'un comme l'autre de ces groupes ont des effectifs faibles. Au total, quels sont les groupes qui risquent d'être sous-estimés dans la démarche longitudinale en raison de la propension différentielle à la mobilité ? Les trois groupes qui arrivent en tête, divers, services et retirés ont des effectifs faibles et surtout, pour celui des retirés, peu susceptibles de biaiser une cohorte suivie à partir de 21 ans. Au total, il semble que les chances de perdre des catégories situées en haut de la hiérarchie sociale, négociants, cadres supérieurs, dont le rang élevé est lié à la présence des étudiants, techniciens et cadres moyens, sont supérieures à celles de voir disparaître les catégories nombreuses, situées au centre au bas de la hiérarchie (employés, petits commerçants, ouvriers, manœuvres...) et donc de sous-estimer les individus qui, au terme d'une mobilité professionnelle ascendante, atteignent les groupes élevés.

CONCLUSION

Les structures de la grande ville ne sont pas d'une grande souplesse. A les observer de manière massive, et par des coupes transversales, on serait facilement tenté de conclure à l'immobilisme. Les populations urbaines ne se déplaceraient que dans des espaces strictement balisés où la place de chacun serait strictement définie par ses antécédents. Le déterminisme serait maître absolu.

De l'analyse des coupes transversales, une lecture immédiate suggérerait l'existence de véritables populations préconstruites ou prédéterminées. C'est en partie cette vision trop figée que j'avais développée dans mon analyse de Lyon à l'époque du Front populaire. En rester là, serait trop schématique. Les phénomènes ne se reproduisent pas à l'identique d'une génération à l'autre même si le cadre général semble immuable. Pour pouvoir opérer ce passage d'un tableau absolument statique à une vision plus dynamique,

⁷⁴⁰ Voir en particulier Claude Tanin. "La mobilité résidentielle". *Données Sociales 1984*, p. 244- 252 et Claude Taffin. "La mobilité résidentielle entre 1979 et 1984". *Données Sociales 1987*, p. 269-275.

il faut abandonner le traitement global des coupes transversales et lui préférer des méthodes qui permettent de suivre les générations à différentes phases de leur existence. Mais cette archéologie sociale, qui déconstruit la sédimentation des diverses générations, n'est qu'un premier pas. La véritable solution est d'observer les individus, de les suivre année après année dans leur cheminements urbains, de procéder à un véritable suivi longitudinal.

PARTIE 4 : DEUX GÉNÉRATIONS DANS LA VILLE

"Dieu voulut que l'homme et l'animal aient la même longueur de vie, trente ans. Mais les animaux trouvèrent que cela était trop pour eux tandis que pour les hommes cela faisait trop peu de temps. Alors ils arrivèrent à un accord et l'âne, le chien et le singe donnèrent une partie de leurs années à l'homme qui obtint de cette façon soixante ans de vie. Les trente premiers, il les passe bien, il jouit de sa santé, s'amuse et travaille avec joie, content de son destin. Mais ensuite viennent les huit ans de l'âne et il doit supporter charge sur charge : il doit porter le grain qu'un autre mange et recevoir des coups pour ses bons et loyaux services. Viennent ensuite les douze années de la vie de chien : l'homme se met dans un coin, grogne et montre les dents, même s'il lui en reste peu pour mordre. Viennent ensuite les dix années du singe qui sont les dernières : l'homme devient bizarre et fait des extravagances, il a des manies ridicules, devient chauve et ne sert plus qu'à faire rire les enfants." Fable d'Esopé (rapportée par J. Ortega y Gasset, En tomo a Galleo, leçon III, cité d'après Claudine Attias-Dorfut. Sociologie des générations)

La première cohorte est forte de 761 individus nés entre 1872 et 1875. La seconde de 737 nés en 1899-1900. Au moment où commence l'observation, ils atteignent l'âge adulte mais beaucoup ont derrière eux une carrière professionnelle déjà longue de quelques années et il est certain qu'elle pèse sur leur univers des possibles. De cette réalité, j'ignore tout de même que je ne sais rien de leur vie d'écolier⁷⁴¹. Cette seconde lacune

est importante d'autant plus que l'école a été pensée comme instrument de la promotion républicaine et qu'elle a été une des filières de la mobilité professionnelle et sociale⁷⁴². On se souvient que Paul Lapie a voulu mesurer cette influence au début du siècle⁷⁴³. De plus, et c'est un point plus gênant dans la perspective comparative, le passé scolaire des membres des deux cohortes n'est probablement pas identique. Les premiers ont entre 7 et 10 ans au moment des lois Ferry, les seconds naissent pratiquement vingt ans plus tard. Pour ceux qui sont nés dans le Rhône, c'est à dire plus des deux tiers de chaque cohorte, la différence n'est peut-être pas si importante. L'école existe avant l'école publique et les statistique rassemblés dans l'article Rhône du dictionnaire pédagogique de Buisson soulignent bien que les lois républicaines ne bouleversent pas le paysage scolaire du département : en 1878-79, au moment où la première cohorte atteint l'âge scolaire, le département compte, toutes écoles primaires confondues, 83500 élèves dont 63% sont des élèves gratuits. En 1881-1882, au moment de la gratuité, il y a 93200 élèves. Si l'on observe les statistiques d'alphabétisation (conscrits, signature des actes de mariage), elles dépassent les 90% dès le début de la Troisième République, au moment où leurs pères arrivent eux-mêmes à l'âge adulte. Tout cela est grossier mais indique que le biais introduit par la différence de niveau scolaire entre les deux cohortes est sans doute limité⁷⁴⁴ ...

La première génération arrive à l'âge adulte en 1896. Les années 1890 sont particulièrement troublées sur le plan politique et la violence est souvent très présente dans la vie politique et sociale. Lyon est directement touchée par la vague d'attentats anarchistes... Sadi Carnot est assassiné. Puis c'est l'Affaire... Son impact est probablement plus fort dans les grandes villes que dans les campagnes mais les urbains sont majoritaires dans la cohorte⁷⁴⁵

⁷⁴¹ Peut-être pourrait-on envisager ultérieurement de coupler les données individuelles avec les archives du rectorat...

⁷⁴² Pour le rôle de l'enseignement secondaire voir Harrigan Patrick J.. *Mobility, Elites, and Education in French Society of the Second Empire*. Waterloo. Canada, Wilfrid Laurier University Press. 1980, 204 p. Utilisant l'enquête demandée par Victor Duruy en 1864 sur les origines familiales et les projets de carrière des élèves de l'enseignement secondaire, Patrick Harrigan a étudié le rôle joué par la profession du père, par le type d'éducation reçu, spécial ou classique. Sous le Second Empire, les élèves de l'enseignement secondaire se recrutent essentiellement dans le secteur tertiaire mais le milieu de recrutement bien que non représentatif de la structure sociale globale n'est pas limité aux couches supérieures de la société.

⁷⁴³ Voir Prologue.

⁷⁴⁴ Il n'en va peut-être pas de même dans le domaine de l'idéologie. L'exaltation de l'école républicaine et de sa fonction sociale sont peut-être plus prégnants pour la seconde cohorte qui arrivent dans la vie au moment de la séparation de l'Église et de l'État et au moment où a triomphé sur "l'école de la route, la route de l'école" pour reprendre Jacques et Mona Ozouf. Voir prologue p. 27, voir aussi les remarques acerbes de Béraud, note 4, p. 44.

⁷⁴⁵ Dans les campagnes l'Affaire Dreyfus est souvent bien lointaine. Voir M.-C Pingaud, "Chronologie et formes de pouvoirs à Minot (Côte d'Or) depuis 1769", *Études Rurales*. 1976, n° 63-64, p. 191-206) mais la cohorte étudiée est, par définition, présente à Lyon en 1896. Marc Bloch, né en 1886, se place lui-même "à la pointe dernière de ce que l'on peut appeler, je crois, la génération de l'Affaire Dreyfus" Et il ajoute : "L'expérience de ma vie n'a pas démenti cette impression." *Apologie*, p. 95

L'année 1896 est décisive pour le septième art et Lyon en est le centre. Béraud en est encore une fois le témoin mais il minimise l'impact du cinématographe des frères Lumière : " A la place d'un commerce de tentures et de lainages, vient de s'ouvrir le premier cinéma du monde, le premier cinéma public, payant, ouvrant chaque jour, formant spectacle. Les gens de Los Angeles que ces choses préoccupent, s'imaginent, bien sûr, que nos gens coururent rue Pizay, admirer cette glorieuse invention lyonnaise, et que l'on se battait aux portes de l'ancien magasin Chaîne et Cie ? Les Californiens ne connaissent pas les fils du brouillard ! Nous n'avons pas l'orgueil facile, nous autres, ni la curiosité impatiente." ⁷⁴⁶ Dans la même génération que les membres de la cohorte sont nés Emile Guillaumin, Daniel Halévy, Léon Blum, et... Edouard Herriot.

Pour la seconde cohorte, née en 1899-1900, l'enfance s'est déroulée au temps de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et certains en ont gardé une mémoire très vive. A Lyon, la séparation a été relativement violente et certains témoins se souviennent de la mobilisation de leurs parents ou de leurs grands parents, partis manifester contre l'expulsion des Dames de l'Assomption ⁷⁴⁷ . Puis vient la guerre. Ils ont quatorze ans quand elle éclate et ils vont participer aux derniers combats. Georges Villiers est de ceux là mais il n'est pas certain que son témoignage rende compte de l'état d'esprit le plus répandu... "Ayant reçu de mes parents une éducation assez rigoureuse dans ses principes, mes études secondaires se sont passées aux lycées Ampère et du Parc à Lyon, et je me trouvais à Paris au lycée Louis-le-Grand en deuxième année de mathématiques spéciales lorsque ma classe 1919 a été appelé sous les drapeaux....Mobilisé en mars 1918 au 84^e régiment d'artillerie lourde de Lyon, puis reçu à l'examen d'élève officier, j'ai choisi le 10^e régiment d'artillerie de campagne dont la base était à Dinan, pour y retrouver mon oncle Georges Mulsant, officier de réserve, qui commandait alors le deuxième groupe de ce régiment en Alsace. Le régiment venait d'être assez éprouvé en Champagne, mais les Bretons qui le composait étaient des gens solides dont le moral était excellent... Après quelques semaines nous somme partis pour le front, en avant de Saint Die ; j'étais heureux, espérant arriver à temps pour participer à la guerre avec mes deux galons rouges de brigadier élève aspirant. Le secteur était calme et, dans les jours qui suivirent, nous avons participé à des manoeuvres avec l'infanterie et des petits tanks Renault. C'était la préparation d'une offensive qui devait se déclencher le 12 novembre avec pour objectif, Strasbourg... Le 11 novembre, à l'annonce de l'armistice, les cloches ont sonné dans les villages, et les braves Bretons dans un état de joie la plus vive ont largement trinqué en l'honneur de ta victoire. Pour ma part, il était difficile, malgré tout, de cacher ma déception..." ⁷⁴⁸ "

Au retour du front, l'agitation sociale est vive. Les grèves de 1920 sont assez dures à

⁷⁴⁶ Henri Béraud, *La Gerbe d'Or*, p. 148

⁷⁴⁷ "Les Dames de l'Assomption avaient un pensionnat, [au début du boulevard du Nord], et avec les expulsions, elles ont été obligées de quitter la France, et alors deux professeurs, laïques disons, Mlle Diot et Mlle Dupont, ont ouvert un cours pour les petites filles place Morand...". Ce cours allait devenir l'asile préféré des jeunes filles des grandes familles du boulevard du Nord. Témoignage oral.

⁷⁴⁸ Georges Villiers, *Témoignages*, p. 9-10

Lyon où le patronat organise la riposte en mobilisant les élèves de l'ECL pour conduire trains et tramways. Là aussi les perceptions sont diverses. Une jeune fille du boulevard des Belges se souvient avec gaieté de cette époque : "oh ! on riait, on disait, ce sont nos danseurs qui conduisent les tramways..."⁷⁴⁹ Le témoignage de Navel dans Travaux n'est pas du même ordre... En 1921, alors que retombe la poussée révolutionnaire de l'après-guerre, commence l'observation de la seconde cohorte. De la même génération ou presque sont Pierre Pucheu, Jacques Doriot (1898), Benoist-Méchin (1901), Maurice Thorez, et les lyonnais Péju, Fégy et Hytte, tous militants communistes dans les années 1920 avant que ne bifurquent leurs itinéraires politiques⁷⁵⁰

Il faut maintenant suivre les hommes des deux cohortes dans la grande ville mais il faut d'abord mesurer le poids de ceux qui la quittent

IX. QUITTER LA VILLE

A. La première cohorte

La première cohorte est constituée par 1/10 des générations 1872, 1873, 1874 et 1875 inscrites sur les listes électorales de 1896. Elle compte, à cette date, 761 individus. Cinq ans plus tard, en 1901, seuls 447 individus ont été retrouvés dans les listes électorales. Dans 314 cas, les recherches se sont révélées vaines. Afin de mesurer le flux migratoire dans cette première cohorte, il fallait pouvoir apprécier les absences dues au décès des individus. On aurait pu envisager de dépouiller les actes de décès de la période mais ce n'est pas la solution que j'ai retenue, pour de simples raisons pratiques. J'ai choisi d'estimer, à l'aide de tables de mortalité⁷⁵¹, les décès survenus entre 1896 et 1901. Ils sont au nombre de 29. Le flux d'émigration est donc de $314 - 29 = 285$. Rapportée à l'effectif initial, le flux migratoire provoque, en cinq ans, une diminution de -37,4% du stock initial. Cela équivaut à un taux de croissance moyen annuel de -8,9% ou de -89 pour mille. Pour la période suivante, l'estimation des décès a, bien entendu, été calculée en fonction de l'effectif initial de la nouvelle période considérée, soit 447. Les décès entre 1906 et 1911 se sont élevés à 17. Puis le même processus a été reconduit.

Telle est la méthode appliquée aux effectifs de la première cohorte de 1896 à 1936 afin d'estimer l'émigration qui affecte les électeurs nés entre 1872 et 1875. Elle repose sur

⁷⁴⁹ Sur les "leçons de danse", les rallyes d'hier, voir première partie. I.A.2.a.iii.

⁷⁵⁰ Voir Jean-Luc Piftol. *Origines et débuts du communisme à Lyon*. Mémoire de maîtrise. Université Lyon 2, 1972.

⁷⁵¹ Vallin Jacques, *La mortalité par génération en France, depuis 1899*, cahier de l'I.N.E.D. n° 63, P.U.F., 1973, 483 p.. Les tables de mortalité des générations 1872, 1873, 1874 et 1875 se trouvent p. 397-400. Les taux de mortalité antérieurs à 24-27 ans ne sont pas fournis. J'ai considéré qu'ils étaient équivalents à ceux de la première année connue. Pour la génération 1872, les décès, entre 27 et 28 ans, se sont élevés à 746 pour 100000. Le même chiffre a été retenu pour 22-23 ans, 23-24 ans...

un postulat : une fois défalquée la mortalité moyenne des générations concernées aux âges considérés, les individus non-retrouvés dans les listes électorales correspondent aux émigrants. Le tableau suivant en présente les résultats bruts.

Période :	Age ¹	Effectif initial	Estimation émigration	Estimation décès
1896-1901	22-27	761	285	29
1901-1906	27-32	447	113	17
1906-1911	32-37	317	49	14
1911-1921	42-47	254	30	38
1921-1926	47-52	186	15	14
1926-1931	52-57	157	18	16
1931-1936	57-62	125	12	17

Tableau n° 55 : Emigration et décès dans la première cohorte, 1896-1936

Ce tableau souligne l'impact de la première guerre mondiale qui, bien que la cohorte soit composée d'hommes ayant tous dépassé 35 ans en 1914 et donc souvent à l'écart des combats de première ligne⁷⁵², a provoqué une très nette augmentation des décès.

1. Méthode d'estimation de l'émigration

Avant d'analyser l'impact de l'émigration sur la première cohorte, une remarque s'impose. J'ai dû effectuer deux fois les mêmes calculs correspondant à deux hypothèses différentes. En effet, la présence de certains individus de cette cohorte n'est pas attestée de façon permanente dans les listes électorales⁷⁵³. Tel individu n'a pas été retrouvé en 1901 mais figure sur les listes de 1906⁷⁵⁴. Tel autre, présent en 1896 et 1901, n'est pas attesté en 1906 mais est inscrit en 1911... Ces individus ont-ils résidé à Lyon de manière permanente et leur absence momentanée dans mes fichiers est-elle à imputer à une erreur humaine, soit de mon fait, un oubli, soit de la part des employés municipaux - ils ont pu être déclassés dans les listes électorales et sont donc impossibles à retrouver. Ou ces individus ont-ils quitté Lyon momentanément, pour y revenir ensuite ? A priori, rien ne permet de trancher mais l'absence d'un tel phénomène après la première guerre mondiale, une fois la tenue des listes améliorée, proche plutôt en faveur de la première hypothèse. Quoi qu'il en soit, le phénomène m'a amené à effectuer deux fois les calculs. Dans le premier cas, tous les électeurs sont considérés comme ayant résidé en permanence à Lyon et Villeurbanne, même s'il y a un "trou" dans la biographie reconstituée ; dans le second cas, seuls sont pris en compte les électeurs dont la présence effective est attestée de manière continue.

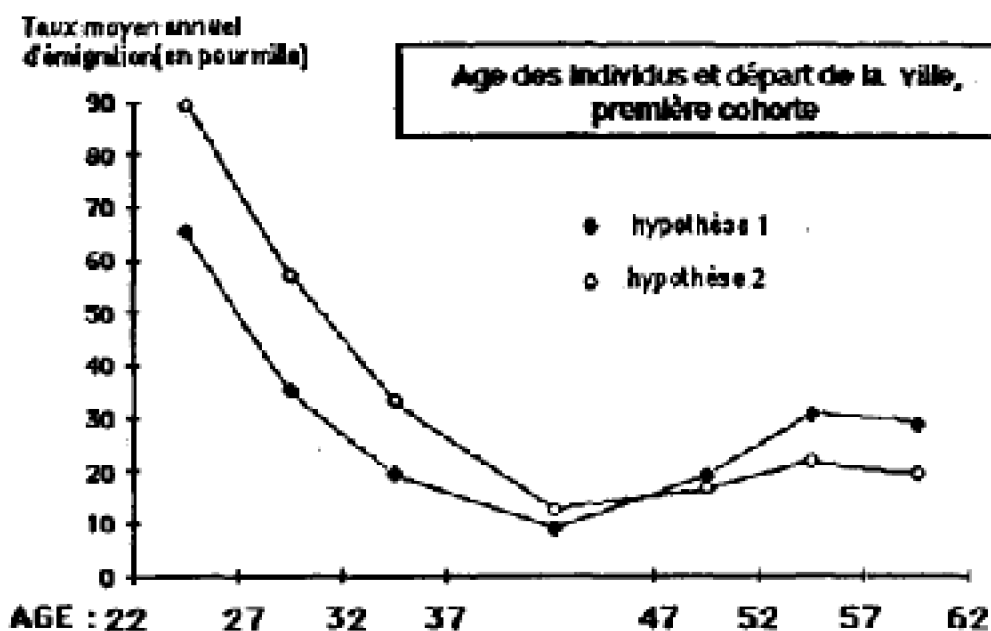
Une fois l'ensemble des calculs effectués, il est possible de dresser le graphique

⁷⁵² Voir François Bédarida, "Des réalités de la guerre aux mirages de la prospérité", L.H. Parias, *Histoire du Peuple Français*, tome 5, 1967. p.256-257 : "De 20 à 35 ans, les Français sont affectés aux unités combattantes ; de 35 à 47 ans, ils se partagent entre combattants et service de l'arrière ; au delà de 48 ans, ils sont versés dans les territoriaux."

⁷⁵³ Le tableau précédent présente les résultats pour les seuls électeurs dont la présence est attestée de manière permanente à Lyon.

⁷⁵⁴ Tel est le cas de Stéphane Germain de Montauzan évoqué précédemment. VIII.B.4.

suivant qui souligne le lien existant entre âge et propension à l'émigration. Si l'on examine les deux courbes, il est clair que, quelle que soit l'hypothèse retenue, leur allure générale n'est pas sans rappeler les courbes d'émigration par âge dressées à partir de périodes intercensitaires récentes pour la France⁷⁵⁵ ou pour d'autres pays⁷⁵⁶. On retrouve le modèle mis en évidence dans les travaux de A. Rogers et L. Castro après examen de nombreuses distributions⁷⁵⁷. Le modèle dégagé par ces auteurs est, pour les adultes⁷⁵⁸, une courbe à deux sommets. Le premier sommet correspond aux migrations des premières années d'activité suivi d'un second, lorsque l'individu approche de la soixantaine, qui correspond à la migration de retraite⁷⁵⁹.



Croquis n°69

L'allure générale des deux courbes est identique mais celle construite en fonction de la première hypothèse - tous les individus sont pris en compte même si leur présence

⁷⁵⁵ Voir par exemple Boudoul Jacques et Faur Jean-Paul, "Trente ans de migrations intérieures", *Données Sociales*. 1987.I.N.S.E.E., p. 262-268.

⁷⁵⁶ Voir par exemple les données concernant la ville de Stockholm, d'après Rogers et Castro, présentés dans l'ouvrage de Georges Tapiras. *Éléments de démographie*. A. Colin, 1985. Le graphique se trouve p. 165

⁷⁵⁷ Rogers A. et Castro L.J., *Model Migration Schedules in Multistate Démographie Analysis*, International Institut for Applied Systems Analysis. Laxenburg (Autriche), 1981, 120 p. cité d'après G. Tapinos, *op. cit.*

⁷⁵⁸ Un premier sommet de la courbe concerne les enfants en bas âge qui accompagnent les migrations de leurs parents.

⁷⁵⁹ Que ces calculs aboutissent à des courbes sans surprise, suivant les modèles généraux des phénomènes migratoires, milite en faveur d'une bonne qualité générale des sources utilisées et confirme la validité de la méthode suivie.

n'est pas continûment attestée - valorise la mobilité après 45 ans alors que celle construite en fonction de la seconde hypothèse met, au contraire, l'accent sur les départs antérieurs à 35 ans. J'ai comparé ces deux séries à l'une des rares enquêtes longitudinales effectuées sur la population française de province. Cette enquête rétrospective menée par Guy Pourcher⁷⁶⁰, au début des années 1960, sur un échantillon de 2000 personnes habitant la province⁷⁶¹ a porté sur les itinéraires migratoires et la carrière professionnelle. Les résultats de l'enquête ont été ventilés par générations. Par définition, cette étude porte sur les seuls survivants et cela pourrait introduire un biais par rapport à des observations effectuées tout au long de la vie des générations, méthode retenue dans ma propre enquête. En effet, il pourrait exister une différence de mortalité entre population sédentaire et population mobile et cela pourrait introduire un écart imputable aux différences de méthodes. Selon G. Fourcher, cela est peu probable et surtout il n'existe aucun moyen d'en apprécier l'ampleur⁷⁶². En raison même de la faiblesse des effectifs des générations les plus anciennes, tous les individus nés avant 1890 ont été regroupés⁷⁶³. Le graphique suivant permet de comparer la mobilité de ces générations à celle des générations 1872-1875, étudiées dans le cadre lyonnais⁷⁶⁴. Une seule des courbes lyonnaises a été représentée, celle dont l'adéquation à la courbe de Guy Fourcher est la meilleure. Il s'agit de la courbe correspondant à la seconde hypothèse, lorsque seuls les électeurs continûment attestés sont pris en compte, ce qui suggérerait que cette hypothèse est la plus proche de la réalité.

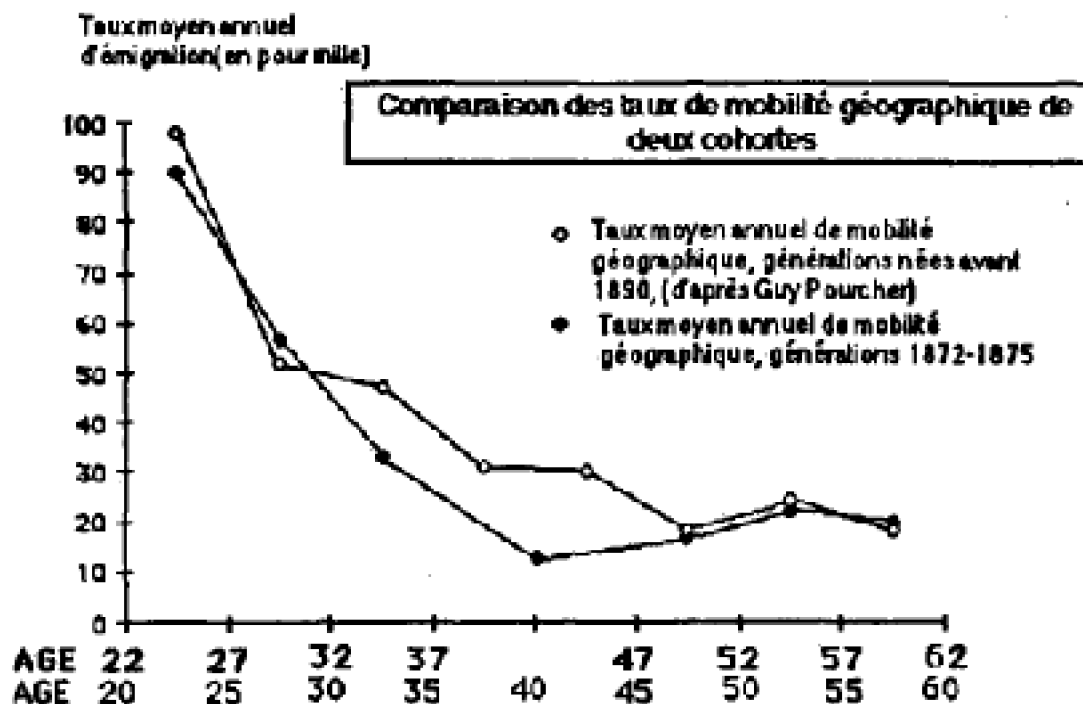
⁷⁶⁰ Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle", *Population*, n° 2, 1966, p. 357-378 et "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle en France", *Acta Sociologica*, vol. 9, 1965. fasc. 1-2, p. 137-154.

⁷⁶¹ Cette étude est le complément de celle portant sur 4000 personnes de la région parisienne dont les résultats ont été publiées. Voir Pourcher Guy. *Le peuplement de Paris, Origine régionale, Composition sociale. Attitudes et motivations*. INED. 1964.310p.

⁷⁶² Fourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle", *Population*, n° 2, 1966, p. 369.

⁷⁶³ Les générations antérieures à 1890 sont étudiées à partir d'un échantillon de 139 individus sondés. Voir Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle-", *Population*, n° 2, 1966, tableau p. 367.

⁷⁶⁴ Les âges écrits en gras, figurant au bas du graphique correspondent aux âges de la cohorte lyonnaise, les autres à la cohorte provinciale.



Croquis n° 70

Les deux courbes, bien qu'obtenues par des méthodes différentes, sur des populations différentes - ensemble de la population provinciale, d'une part et population lyonnaise, d'autre part - frappent par leur similitude d'ensemble, en particulier, avant la trentaine et après la cinquantaine. Cette forte similitude suggère que la mobilité géographique se situe, globalement, au même niveau pour les deux populations, la population provinciale et celle de Lyon. Cela infléchit certaines conclusions dégagées à partir de l'étude des seuls soldes migratoires. Certes, l'essentiel de la croissance démographique a profité aux grandes unités urbaines, mais il ne faut pas conclure pour autant que les échanges entre les grandes unités urbaines et les autres communes ont été de faible ampleur et surtout à sens unique. Les échanges se font dans les deux sens ; le brassage qui s'opère dans le bassin démographique des grandes agglomérations est complexe. Derrière l'immutabilité apparente des populations urbaines analysées globalement, la démarche longitudinale met en évidence un renouvellement constant des individus.

2. Estimation du turnover urbain

Disposant des résultats de coupes transversales et du suivi d'une cohorte, il est possible, au prix de quelques hypothèses, de mesurer l'impact du "turnover" sur les générations qui constituent la première cohorte. Le suivi longitudinal et l'estimation des décès et de l'émigration permettent de construire le tableau suivant. En 15 ans, de 1896 à 1911, l'effectif initial de la cohorte a diminué de 66,6 % qui se décomposent entre 58,9 % dus à l'immigration et 7,7 % dus aux décès. L'opération peut être renouvelée pour la période 1911-1921 et pour la période 1921-1936. Est ainsi connue l'influence de ces événements

démographiques sur les générations 1872-1875. Une fois les taux calculés à partir de la démarche longitudinale, on peut, en les appliquant aux résultats de la démarche transversale, estimer le renouvellement de ces générations, entre 1896 et 1936⁷⁶⁵.

Les événements démographiques de la première cohorte

	Effectif initial	Décès	Emigration	Effectif final
1896 - 1911	761	60	447	254
1911 - 1921	254	38	30	186
1921 - 1936	186	47	43	96

Années	Age	Effectif initial	Décès	Emigration	Eff. attendu (A)	Eff. réel (B)	A/B
1896-1911	22-37	78	6	46	26	104	26
1911-1921	37-47	104	18	12	76	105	72
1921-1936	47-62	105	28	24	54	73	74

Tableau n° 56 : estimation du renouvellement des générations 1872-1875, de 1896 à 1936

En 1896, les générations 1872-1875 comptent 78 individus. Si l'on applique à cet effectif, les taux de mortalité et le taux d'émigration calculés sur la première cohorte, il devrait rester, en 1911, 26 individus appartenant à ces générations. En effet, la mortalité fauche 7,7% de l'effectif initial, soit 6 individus, et l'émigration a touché 46 individus, soit 58,9% de ce même effectif initial. Or, en 1911, il y en a 104 individus, nés entre 1872 et 1875, dans la coupe transversale effectuée dans les listes électorales. La différence entre les deux chiffres correspond aux individus de ces générations, arrivés à Lyon depuis 1896 et qui y sont restés. Les trois quarts des individus qui vivent à Lyon en 1911 sont donc arrivés depuis moins de quinze ans et un quart habite Lyon depuis au moins quinze ans. Il est évident que les générations jeunes sont les plus touchées par le turnover mais cela souligne, une fois encore l'importance du renouvellement de la population avant 35 ans.

Au sens strict, il n'est pas possible d'appliquer le taux d'émigration calculé à partir de l'approche longitudinale aux résultats des coupes transversales après 1911 : en effet, rien ne prouve que le taux d'émigration soit le même pour les individus des générations 1872-1875 qui étaient présents à Lyon en 1896 et pour ceux qui sont arrivés après. Admettons cependant cette hypothèse afin d'estimer l'importance du turnover pendant la première guerre mondiale et après.

Après avoir dépassée 37 ans (période du premier conflit mondial), ces générations se renouvellent beaucoup moins puisque l'effectif attendu en 1921 représente 72% de l'effectif observé, ce qui signifie que les nouveaux venus, pour ces classes d'âge, qui

⁷⁶⁵ Ces estimations ne peuvent porter que sur la partie la plus stable, ou en voie de stabilisation, des générations considérées, celle dont l'inscription sur les listes électorales manifeste une volonté d'installation, au moins temporaire. Au contraire, les individus arrivés et repartis pendant la même période, entre 1896 et 1911 par exemple, ne peuvent pas être pris en considération par ces estimations. La population flottante, celle qui arrive et repart sans laisser de traces dans la documentation, ou sans en avoir laissé aux dates retenues, ne peut pas être comptabilisée. Ces limites doivent être présentes à l'esprit, en particulier pour la période 1911-1921, où Lyon, base arrière de l'industrie de guerre accueille une main d'oeuvre nombreuse dont les listes électorales ne rendent pas compte et qui, bien souvent, a quitté Lyon en 1921.

représentaient les trois quarts des effectifs en 1911, n'en représentent plus que 28 % en 1921. Pendant l'entre-deux-guerres, l'immigration d'individus de ces générations demeure à un taux faible puisque la part des individus déjà présents au début de la période d'observation progresse encore légèrement par rapport à la période de la guerre, passant de 72 à 74%.

Résumons. Avant 35 ans, les trois quarts des individus sont arrivés dans la grande ville depuis moins de quinze ans, après 45 ans, les trois quarts des individus sont installés dans la ville depuis plus de quinze ans.

Au total, pour les trois périodes, en tenant compte de l'ensemble des hypothèses formulées, il est possible de calculer, pour la partie la plus stable des générations 1872-1875, le taux d'émigration par rapport à l'effectif initial et le taux d'immigration par rapport à l'effectif final. Le tableau suivant donne les résultats.

Tableau n° 57 : Estimation des taux moyens annuels d'émigration et d'immigration pour les générations 1872-1875

Période	Age	Taux d'émigration	Taux d'immigration
1896-1911	21-36	-5.7%	3,8%
1911-1921	36-46	-1.2%	2,4%
1921-1936	46-61	-1,7%	1,5%

La période de la guerre apparaît, à nouveau, comme une phase de net ralentissement dans les mouvements migratoires mais ce résultat néglige l'importance de la population flottante qui a pu s'installer, et travailler, à Lyon pendant la première guerre mondiale. Ce ralentissement de la mobilité correspond-il à l'impact du conflit ou bien caractérise-t-il un cycle plus général des déplacements individuels ? La première hypothèse est la plus vraisemblable. Pour l'ensemble des générations étudiées par Guy Pourcher, les années de plus faible mobilité ne correspondent pas à cet âge de la vie des individus, le début de la quarantaine. Les seules générations où l'on constate le même phénomène sont celles nées en 1901-1905 qui atteignent 40 et 44 ans pendant la seconde guerre mondiale ⁷⁶⁶. On peut donc considérer que c'est bien la guerre qui a modifié les caractéristiques structurelles des mouvements migratoires individuels. Ce n'est pas un effet d'âge mais bien un phénomène de génération.

3. Départ de la ville et groupes sociaux

Tous les groupes socio-professionnels ont-ils, à âge égal, la même propension à quitter la ville ? Pour répondre à cette question, j'utiliserai la même méthode que celle utilisée pour la population globale mais la ventilation par groupe socio-professionnel nécessite une nouvelle hypothèse, fautive dans l'absolu mais impossible à éviter faute d'outils démographiques adéquats. Les tables de mortalité qui permettent d'estimer les décès et donc de déduire l'émigration ne tiennent pas compte de la situation sociale des individus.

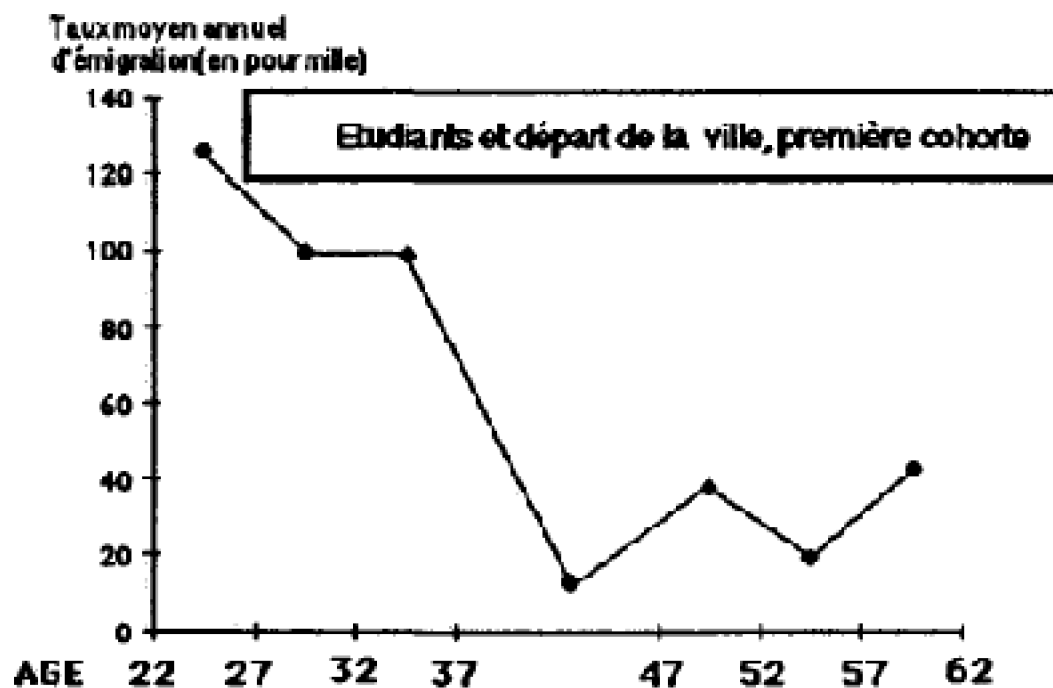
⁷⁶⁶ Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle", *Population*, n° 2.1966. tableau p. 364.

Or toutes les études soulignent les inégalités sociales devant la mort⁷⁶⁷. Comme j'estime l'émigration à partir de tables de mortalité générale, l'émigration sera donc sous-estimée pour les groupes ayant une mortalité plus faible que la moyenne et surestimée pour les groupes ayant une mortalité plus forte.

Les courbes ont été construites en fonction de l'appartenance au groupe socio-professionnel de 1896 même si par la suite on constate une mobilité professionnelle. Ainsi la courbe des ouvriers est obtenue à partir des calculs effectués sur la sous-population des individus appartenant à ce groupe en 1896, de même pour celle des employés, des petits commerçants... Le taux de départ entre 1896 et 1901. pour l'ensemble des individus s'élève à 98 pour mille⁷⁶⁸. Le groupe le plus mobile, à un niveau presque de quatre fois supérieur, est celui des individus pour lesquels aucune profession n'a été enregistrée, ce qui suggérerait que ces électeurs sont déjà, en 1896, structurellement moins enracinés que les autres et donc plus susceptibles de quitter la ville. Au nombre de 88 en 1896, ils ne sont plus que 7 en 1901... Après ce groupe, mal enregistré sur les listes électorales, mais qui rassemble plus de 10 % des effectifs initiaux, viennent les étudiants dont la forte et durable émigration n'est pas surprenante. Comme leur mortalité risque d'avoir été surévaluée par l'usage d'une table de mortalité générale, leur taux d'émigration est sans doute encore plus élevé que celui que j'ai calculé et qui est représenté sur le graphique suivant.

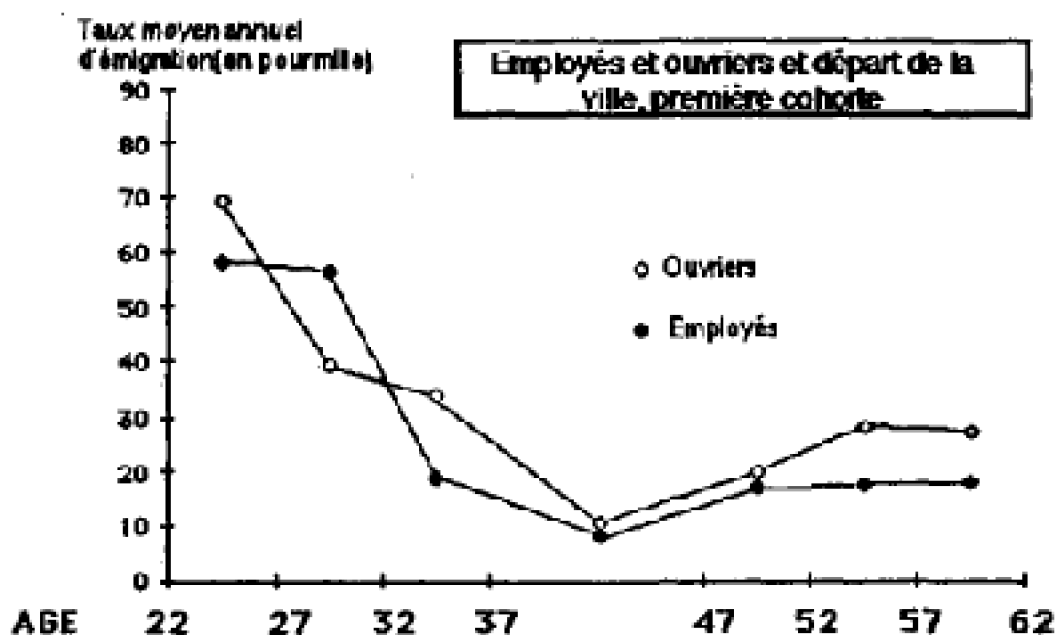
⁷⁶⁷ Desplanques G.. "L'inégalité sociale devant la mort". *Economie et statistique*. n° 162, janvier 1984. p. 29-50. Voir aussi Adolphe Landry. *Traité de démographie*, p. 243-249. En 1907-08, avant 35 ans, le nombre moyen annuel de décès pour 10000 habitants est de 77 pour la population active masculine entre 25 et 34 ans. mais ce nombre est de 106 chez les ouvriers verriers, 121 chez les tanneurs mais seulement de 47 dans l'enseignement..

⁷⁶⁸ Je ne tiens compte que des électeurs dont la présence est continûment attestée dans les listes électorales.



Croquis n° 71:

Au nombre de 76 en 1896, le groupe fond très vite dans les quinze années qui précèdent la première guerre mondiale et les derniers calculs portent sur des effectifs très faibles. Il en va tout différemment avec les ouvriers et les employés dont les effectifs sont beaucoup plus importants et où l'émigration est plus faible. Les ouvriers sont 153 en 1896 et 22 sont toujours présents en 1936. Parmi ces derniers, 7 n'appartiennent plus au groupe ouvrier. De même, les employés sont 192 en 1896 et 34 sont toujours à Lyon en 1936. Parmi eux, 16 ne sont plus employés. Le graphique suivant présente les résultats obtenus.



Croquis n° 72

A une exception près, le taux d'émigration des employés est toujours inférieur à celui des ouvriers⁷⁶⁹. L'augmentation du différentiel d'émigration s'accroît même à l'approche de la cinquantaine, à une époque où la conjoncture de l'emploi se détériore davantage dans le secteur industriel que dans le commerce et la banque⁷⁷⁰. Il est possible aussi que ces différences soient imputables à celles des quotients de mortalité, ceux des ouvriers étant supérieurs à ceux des employés mais l'écart entre les deux courbes n'est peut-être pas dû à la seule différence des quotients de mortalité.

Voir le tableau reproduit dans Georges Tapinos, *Eléments de démographie*, op. cit. p. 146. Pour les armées 1975-1980, tant à 35 ans qu'à 55, le rapport entre les quotients de mortalité des ouvriers et des employés est de 116. En 1907-1908, le tableau présenté par Adolphe Landry montre que l'écart est encore plus important sauf pour les ouvriers du textile dont la mortalité est plus faible que celle des employés. Voici un extrait du tableau p. 247. Mortalité par profession, 1907-1908. Nombre moyen annuel de décès pour 10000 vivants de chaque groupe

⁷⁶⁹ Je n'inclus pas ici le taux d'émigration du groupe ouvrier ou artisan, qui se situe à mi-chemin entre celui des ouvriers et celui des employés.

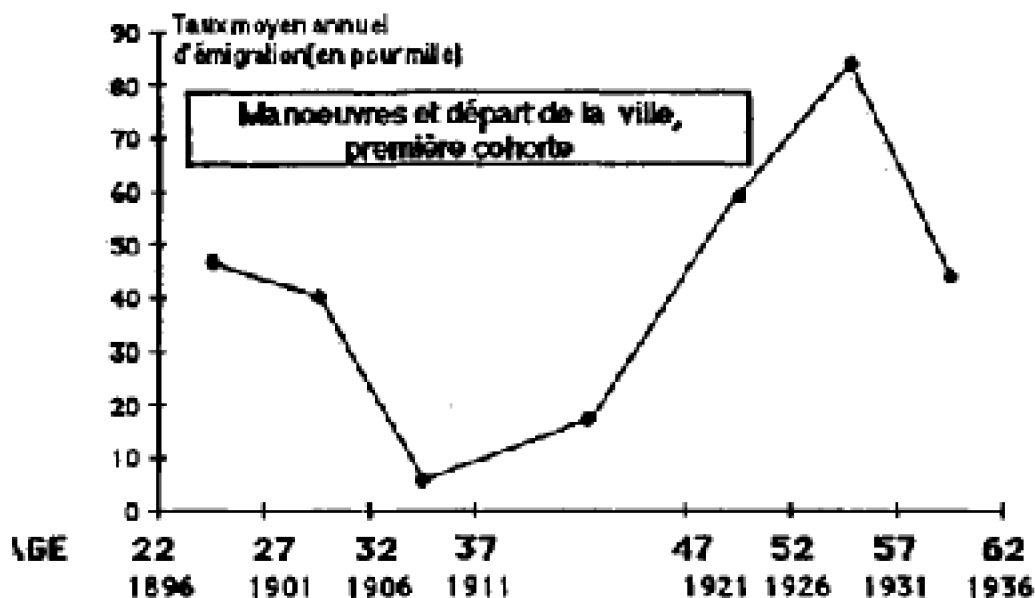
⁷⁷⁰ D'après les résultats officiels du recensement, dans le Rhône, il y a en 1936 7,8% de chômeurs dans les industries de transformation mais 3,4% dans le commerce et la banque.

Mobilité et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale

Age	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64
ouv. charpentiers	100	144	267	464
ouv. menuisiers	108	182	277	554
ouv. textile	71	109	194	406
ouv. métallurgie	95	148	241	500
ouv. maçons	100	164	282	488
ouv. verriers	106	144	256	510
emp. de bureau	86	127	198	393

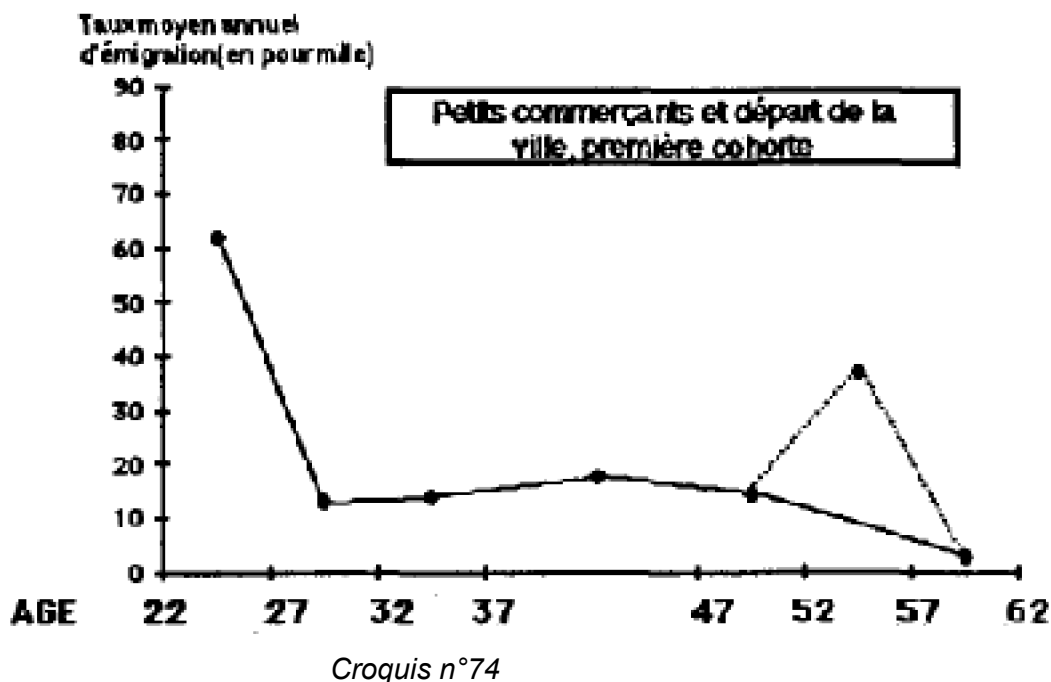
On peut suggérer une autre explication. Pour la première cohorte, à âge égal, les chances de mobilité professionnelle (ascendante) sont plus importantes pour les employés que pour les ouvriers. Plus de la moitié des employés restés continûment à Lyon de 1896 à 1936 ont quitté ce groupe socio-professionnel, et le plus souvent pour entrer dans le groupe des négociants et industriels. Parmi les ouvriers, au contraire, seul un tiers a quitté son groupe d'origine et rarement pour entrer dans un groupe situé au sommet de la hiérarchie sociale. Ce qui pourrait suggérer que les individus qui ne réussissent pas sont poussés par leur ambition à tenter leurs chances ailleurs...

Cette hypothèse pourrait être confirmée par la courbe des manœuvres. Mais la fiabilité de cette courbe est très limitée : les effectifs sont faibles et surtout le taux de mortalité de ce groupe est à l'évidence sous-estimé⁷⁷¹. Néanmoins, la forte progression de l'émigration des manœuvres, après la cinquantaine, a déjà été mise en évidence par la démarche transversale et cela pourrait conforter la fiabilité de la courbe...



Croquis n° 73

⁷⁷¹ Dans les années 1980, le quotient de mortalité des manœuvres est à 35 ans, plus de deux fois supérieur au quotient de mortalité moyen. Tapinos G. *op. cit.* p. 146-147



L'effectif de départ est faible. 29 individus en 1896, mais une fois la trentaine atteinte, les départs sont très rares⁷⁷². À l'évidence, la propriété d'une boutique fixe l'individu et réduit sa mobilité. On touche là l'une des caractéristiques fondamentales d'un groupe professionnel dont la stabilité est l'une des conditions d'émergence de la vie de quartier et dont le suivi des immeubles avait donné des exemples tel ce coiffeur de la rue du Bœuf resté trente ans dans la même maison⁷⁷³.

En dépit des incertitudes qui posent sur certaines de ces estimations, deux points essentiels doivent être retenus. Au plan de la méthode et des sources tout d'abord. Le suivi longitudinal des individus tel qu'il a été effectué, avec les listes électorales comme sources principales, donne, à l'issue de calculs fondés sur des outils statistiques élaborés pour l'ensemble de la population française, des résultats cohérents et conformes aux connaissances disponibles en matière de dynamique des populations. D'autre part, le départ de la ville, - à l'exception de celui de groupes qui, par définition, ne sont là que de manière temporaire, tels les étudiants - semble lié à la manière dont le marché du travail permet la réalisation des ambitions professionnelles des individus. Qu'en est-il pour la seconde cohorte ?

B. La seconde cohorte

La seconde cohorte est constituée par 1/5 des générations 1899 et 1900. Elle compte 737

⁷⁷² L'augmentation du taux entre 52 et 57 ans est plutôt imputable à la faiblesse des effectifs qu'à une réelle augmentation du phénomène. Elle repose sur le départ d'un seul individu

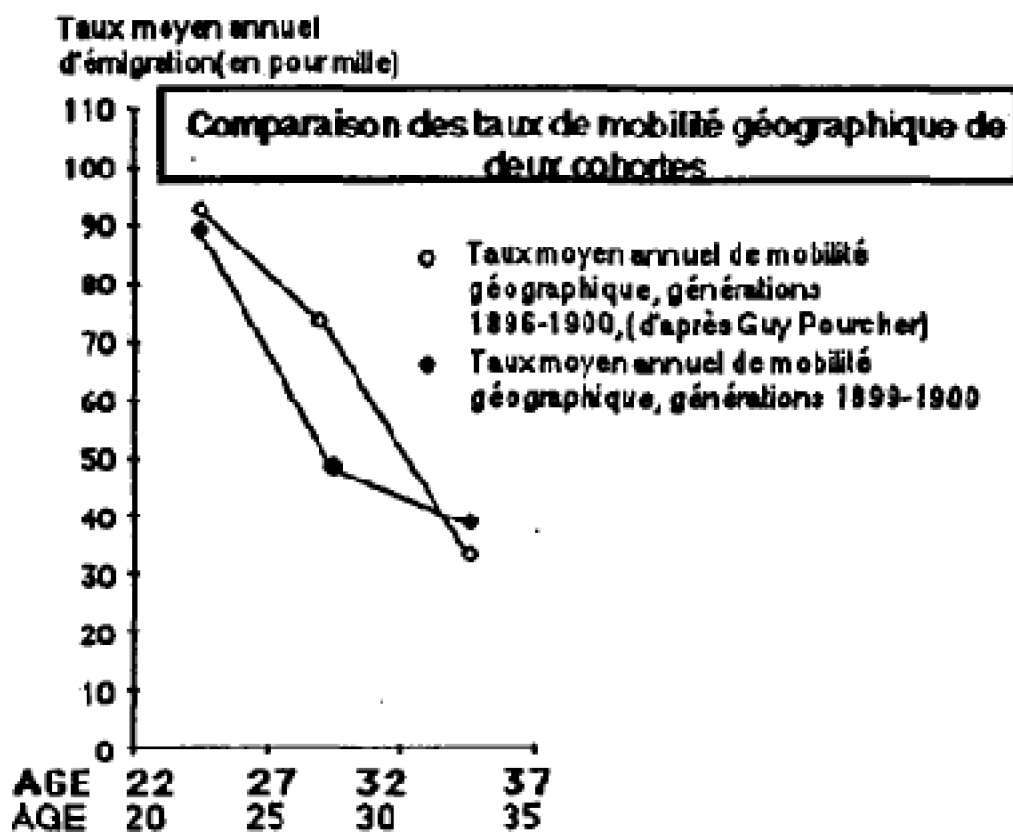
⁷⁷³ Voir croquis n° 15.

individus suivis de 1921 à 1936. Le tableau suivant, construit comme pour la première cohorte, fournit l'estimation de l'émigration et des décès ⁷⁷⁴.

Tableau n°58 : Emigration et décès dans la seconde cohorte, 1921-1936

Période	Age	Effectif initial	Estimation émigration	Estimation décès
1921-1926	22-27	737	266	22
1926-1931	27-32	449	96	13
1931-1936	32-37	340	59	12

Le graphique suivant présente la courbe de l'émigration de la seconde cohorte lyonnaise et permet de la comparer à celle tracée à partir des chiffres que donne Guy Fourcher pour les générations 1896-1900.



Croquis n° 75

On ne peut qu'être frappé, une fois de plus, par la similitude d'ensemble des résultats obtenus pour la France provinciale et pour la cohorte lyonnaise. Non seulement les niveaux généraux sont comparables mais également leur évolution.

⁷⁷⁴ Les incertitudes qui m'ont amené à effectuer, pour la première cohorte, deux fois les mêmes types de calculs, selon deux hypothèses différentes, n'existent pas pour la seconde cohorte. Dans Georges Tapinos. *op. cit.* on trouve p. 130, des courbes de mortalité concernant la génération 1899 d'après les chiffres établis par J. Vallin, *op. cit.*

1. Estimation du turnover urbain

J'ai appliqué la même méthode que celle expliquée pour la première cohorte. Le tableau suivant présente les résultats du suivi longitudinal et leur application à la coupe transversale afin d'estimer le renouvellement de la population dans les générations étudiées.

Tableau n° 59 : estimation du renouvellement des générations 1899-1900, de 1921 à 1936

	Effectif initial	Décès	Emigration	Effectif attendu (A)	Effectif réel (B)	A/B
Suivi longitudinal	737	47	421	/	269	/
Coupe transversale	46	3	26	17	68	25

Dans la coupe transversale de 1921, on dénombre 46 individus nés en 1899-1900⁷⁷⁵. Le nombre des décès, en quinze ans, est estimé à 3 et celui des départs à 26. En l'absence de toute arrivée nouvelle, les individus de ces générations devraient, donc, être 17 en 1936. Or la coupe transversale de 1936 indique qu'ils sont au nombre de 68. A cette date, un quart des individus nés en 1899-1900 sont à Lyon depuis au moins quinze ans, et trois quarts depuis moins de quinze ans, ce qui correspond exactement aux résultats obtenus pour la première cohorte.

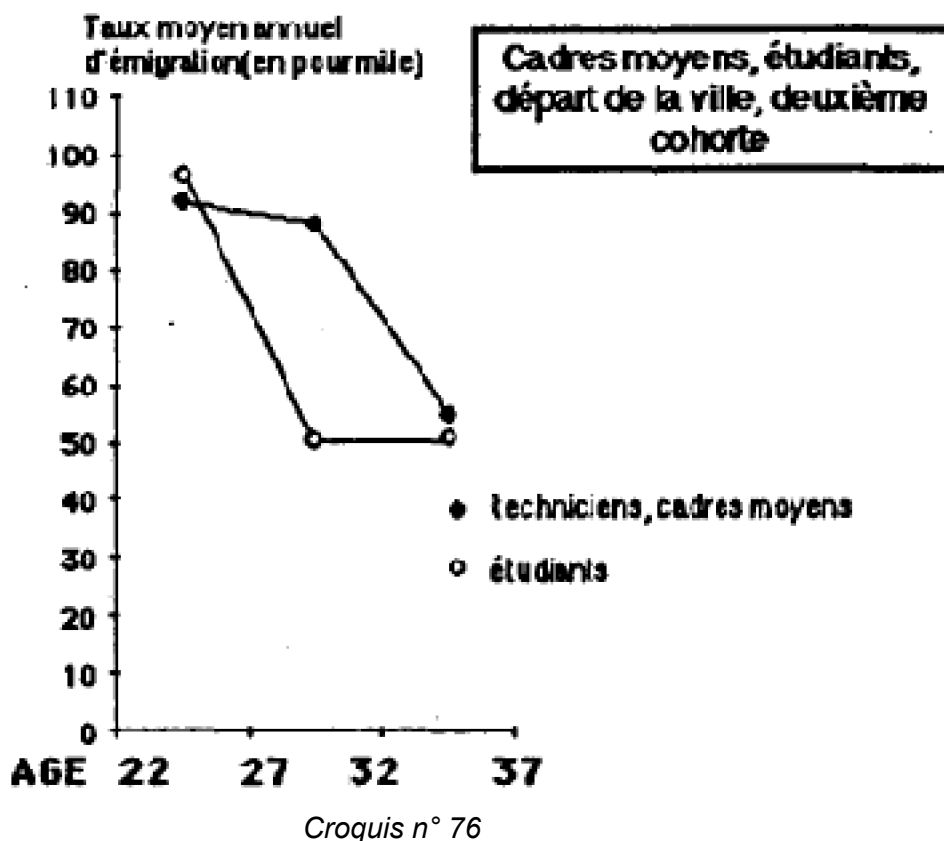
2. Départ de la ville et groupes sociaux

A l'examen des groupes socio-professionnels et de leur propension à quitter la ville, les constantes mises en évidence pour la première cohorte se trouvent confirmées mais certaines inflexions soulignent l'impact de la conjoncture sur cette génération. Contrairement à ce que révélait la première cohorte, les individus pour lesquels aucune profession n'a été indiquée en 1921 n'ont pas un taux de départ différent de celui de l'ensemble de la seconde cohorte. Entre 22 et 27 ans, il est respectivement de 88 et 89 pour mille. Cela renvoie en fait à ce que sont les électeurs de la seconde cohorte sans indication professionnelle. Le fait que nulle indication professionnelle n'ait été portée sur les listes électorales - en fait, il y a très souvent la mention militaire - correspond à de nouvelles habitudes administratives pratiquées dans le troisième arrondissement. Ces électeurs ne sont donc pas des migrants en puissance comme l'étaient les électeurs sans indication professionnelle de la première cohorte mais des électeurs aussi intégrés à la société lyonnaise que l'ensemble de l'échantillon.

Le taux d'émigration des étudiants demeure élevé mais il diminue très sensiblement par rapport à la première cohorte. Cette catégorie socio-professionnelle enregistre deux transformations importantes : d'une part, le poids des étudiants dans l'échantillon augmente sensiblement de la première à la seconde cohorte, passant de 9% à 12%. d'autre part la part des natifs de Lyon progresse sensiblement d'un tiers à la moitié. Ce

⁷⁷⁵ Le sondage au 1/5 de ces générations donne un total de 737 individus, ce qui signifierait qu'ils sont, au total, 3685. Du sondage au 1/100 effectué pour la coupe transversale, on pouvait donc attendre un chiffre voisin de 37, or ce chiffre est de 46, ce qui signifie, en fonction du calcul de l'intervalle de confiance – l'effectif total de la coupe transversale de 1921 est de 1067 – que selon toute probabilité, l'effectif réel est compris entre 33 et 59.

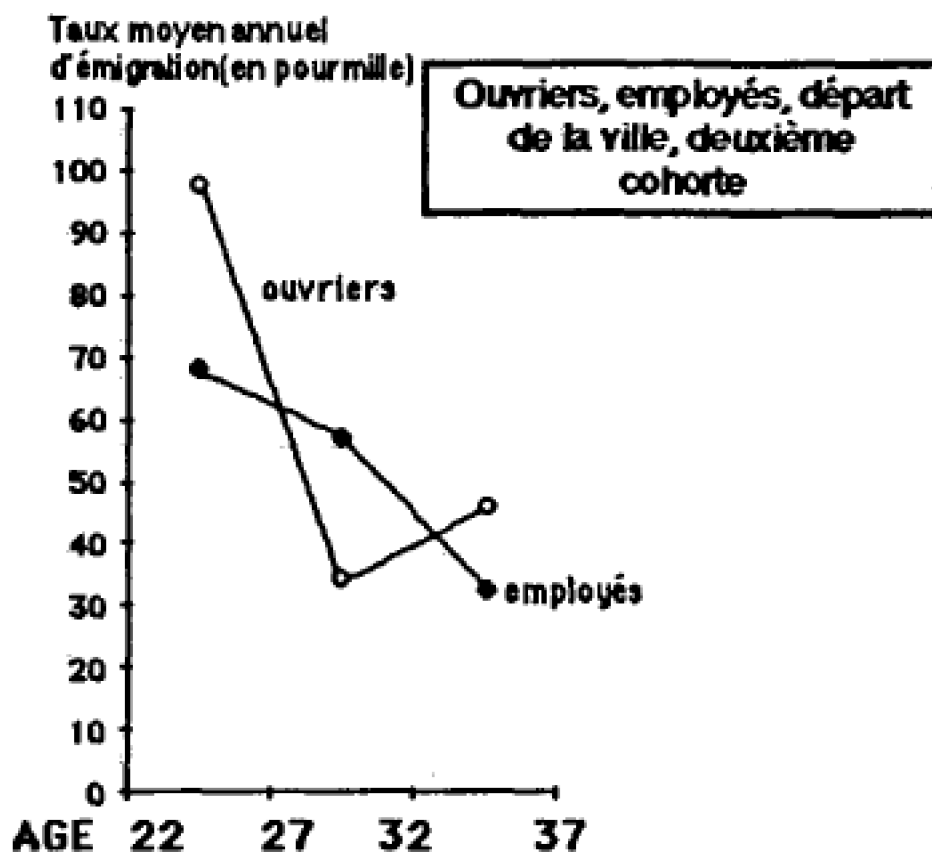
changement dans le recrutement explique, à l'évidence, la baisse sensible de l'émigration de la catégorie ⁷⁷⁶. Au contraire, le groupe des techniciens et cadres moyens ⁷⁷⁷ semble plus attiré par l'émigration, surtout avant trente ans. Faut-il y voir le reflet de l'influence régionale de Lyon qui exporte ses cadres dans les petites villes de la région comme l'a suggéré l'analyse transversale de l'émigration ?



Les deux groupes les plus nombreux, ouvriers et employés, ont comme pour la première cohorte des taux d'émigration assez différents et le départ des employés est sensiblement plus faible. Est-ce, une fois de plus, la résultante de l'utilisation dans les calculs d'un taux de mortalité générale pour des groupes socio-professionnels différents ou retrouve-t-on les explications évoquées pour la première cohorte, à savoir des chances de mobilité professionnelle différentes ?

⁷⁷⁶ L'analyse des étudiants est reprise en XI.C.2 et XII.E.5.

⁷⁷⁷ Leur faiblesse numérique dans la première cohorte n'a pas permis de calculer de taux d'émigration pour cette cohorte.



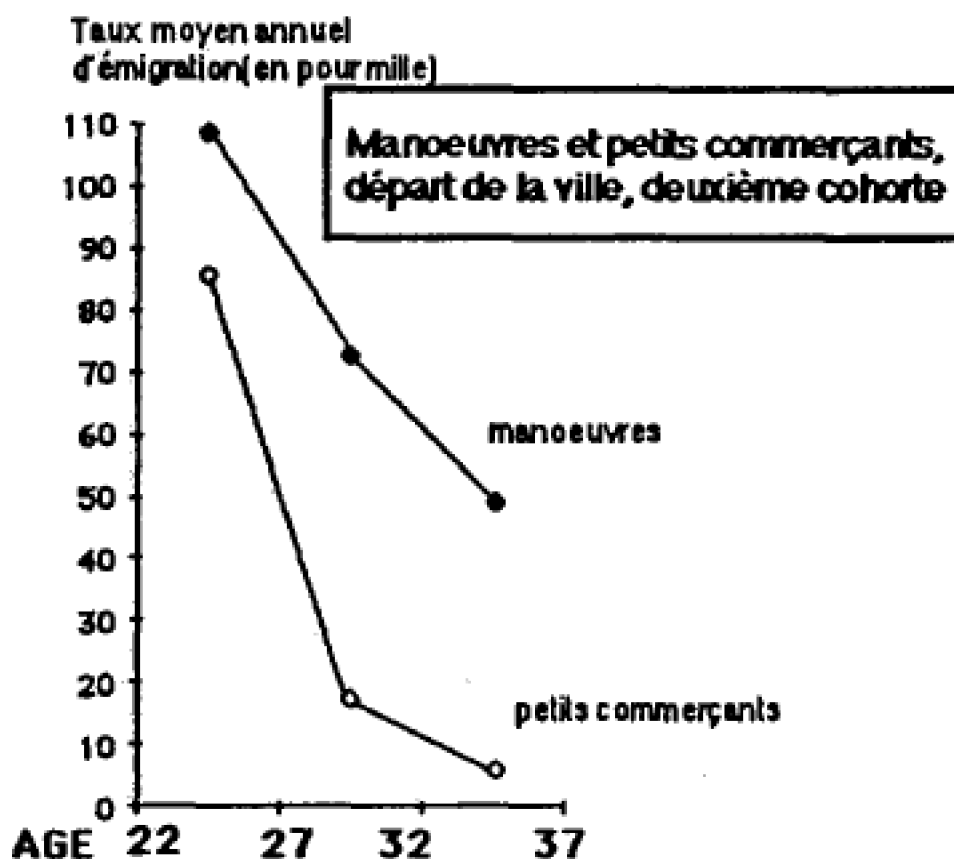
Croquis n° 77

En 1921, on compte 205 ouvriers dans la cohorte, 74, soit 36% de l'effectif initial, sont toujours présents en 1936 ; 57 d'entre eux, soit 77%, sont toujours ouvriers. Les employés sont moins nombreux. Ils sont 101 en 1921 et il en reste 41, soit 41% de l'effectif initial, en 1936. Parmi eux, 29, soit 71%, sont toujours employés. Les chiffres confirment donc l'hypothèse émise d'une émigration liée aux chances de mobilité professionnelle. La courbe de l'émigration des ouvriers est assez exceptionnelle. De toutes les courbes, elle est la seule qui progresse nettement entre 27-32 ans et 32-37 ans, passant de 34 pour mille à 46 pour mille. Cette évolution, qui se produit entre 1931 et 1936, est due à la détérioration du marché du travail. Que l'on se souvienne des remarques de Nizan qui voit revenir vers leur Bresse natale d'anciens ouvriers lyonnais. Cette poussée d'émigration des électeurs initialement inscrits comme ouvriers, et le plus souvent restés ouvriers, coïncide parfaitement avec les données sur l'émigration fournies par la coupe dans les listes de retranchements aux listes électorales. L'âge moyen des ouvriers émigrants, d'après cette source, est précisément de 38 ans⁷⁷⁸, exactement l'âge des générations 1899-1900 en 1937. Approche longitudinale et approche transversale se confirment l'une l'autre.

On ne sera pas étonné par la lecture de la courbe des manœuvres. On se souvient que la démarche transversale soulignait l'âge avancé des manœuvres qui quittaient Lyon,

⁷⁷⁸ Voir VIII.B.5.d et e.

phénomène confirmé par les résultats de la première cohorte. Au contraire, le taux d'émigration des manœuvres de la seconde cohorte baisse régulièrement en fonction de l'âge même s'il est toujours à un taux beaucoup plus élevé que le taux moyen et surtout beaucoup plus élevé que celui des manœuvres de la première cohorte, à âge égal. Entre 22 et 27 ans, ce taux était pour la première cohorte de 47 pour mille, il est de 109 pour mille pour la seconde, entre 27 et 32 ans, les taux sont respectivement de 40 et de 72. Dans les deux cas, le rapport est donc pratiquement de 1 à 2 entre la première et la seconde cohorte.



Croquis n° 78

L'impact de la conjoncture est donc très perceptible, surtout entre 1921 et 1926. lorsque ces jeunes manœuvres arrivent sur le marché du travail. Alors que pour la première cohorte, ces âges correspondaient à un taux très inférieur au taux moyen, pour la seconde cohorte, le taux est nettement supérieur au taux moyen, traduction vraisemblable des difficultés rencontrés par de jeunes non-qualifiés au lendemain de la guerre, dans le contexte de la crise de 1921. Avec les petits commerçants, on retrouve sans conteste le même modèle que pour la première cohorte. Dans les deux cas, les taux observés pour les petits commerçants sont, de loin, les plus bas de tous les taux observés.

C. Comparaison des deux cohortes

L'émigration et le renouvellement des générations qui constituent la seconde cohorte ont-ils des niveaux supérieurs, inférieurs ou égaux aux mouvements de la première cohorte ? Le tableau suivant présente les résultats obtenus pour les quinze premières années des deux cohortes reconstituées et il permet de les comparer à la mobilité analysée dans l'enquête rétrospective de Guy Fourcher.

Age	première cohorte 1872-1875		deuxième cohorte 1899-1900	
	Lyon	France avant 1890	Lyon	France 1896-1900
-20-25	90	98	89	93
-25-30	57	52	49	76
-30-35	33	47	39	31

Tableau n° 60 .-Taux moyen annuel de mobilité (en pour mille) des deux cohortes ⁷⁷⁹

L'émigration dans les deux cohortes a été quasiment identique et elle est globalement conforme à celle qu'analyse Guy Fourcher ⁷⁸⁰. Il en va de même pour l'immigration comme le montre le tableau suivant.

	période	Age	taux d'émigration	taux d'immigration
cohorte 1	1896-1911	21-36	-5,7%	3,8%
cohorte 2	1921-1936	21-36	-5,5%	3,8%

Tableau n° 61 : Taux moyen annuel d'émigration et d'immigration des deux cohortes

Ce parallélisme de l'évolution globale sera un atout sérieux lors de la comparaison des deux cohortes. Elles mettent également en relief un phénomène qui pourrait avoir de l'importance pour l'analyse de la mobilité professionnelle. Le taux très élevé du renouvellement de la population avant 37 ans n'a-t-il pas de conséquences sur l'appréciation de la mobilité professionnelle ? Puisque seulement un quart des générations étudiées est, à cet âge là, présent à Lyon depuis quinze ans, la mobilité professionnelle mesurée pour la cohorte ne pourra pas être considérée, au sens strict, comme celle des générations correspondantes mais seulement comme celle de la cohorte : en effet, rien ne prouve que les trajectoires des individus du même âge, arrivés à Lyon après 21 ans soient comparables à celles de ceux arrivés avant 21 ans, seuls pris en compte par les deux cohortes ⁷⁸¹. Tout démontre que les résultats seront d'une bonne fiabilité pour les Individus constituant les cohortes mais tout souligne aussi leur spécificité, conséquence de leur inscription sur les listes électorales dès 21 ans.

⁷⁷⁹ Pour la première cohorte. Je n'ai retenu ici que l'hypothèse de travail la plus vraisemblable.

⁷⁸⁰ Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle", *Population*, n° 2, 1966, tableau p. 364. Son enquête montre que la mobilité a tendance à décroître des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes : si entre 20 et 24 ans, le taux de mobilité est de 98 pour mille pour les générations nées avant 1890, il n'est que de 74 pour mille pour les générations 1911-1915. Seules les générations 1896-1900 ont un taux comparable aux générations nées avant 1890. De ce phénomène, les deux cohortes lyonnaises fournissent une bonne illustration. Ce qui souligne, le caractère assez exceptionnel de cette génération du tournant du siècle.

Part des natifs de Lyon, dans les générations étudiées, suivis longitudinaux et coupes transversales

	A 22 ans	Quinze ans plus tard	
		cohorte	coupe transversale
générations 1872 - 1875	60 %	61 %	41 %
générations 1899 - 1900	63 %	65 %	37 %

D. Comparaisons nationales et Internationales

Les études longitudinales sur les populations urbaines françaises sont rares. Il m'est donc difficile de comparer les résultats obtenus à ceux d'autres milieux urbains. L'étude d'Alain Faure sur la mobilité populaire à Paris à la fin du XIX^e siècle n'est pas exactement similaire mais elle peut aider à apprécier la spécificité de Lyon, grande ville de province. Globalement les retranchements pour changements d'adresse, qui concernent à la fois la mobilité parisienne intra-muros et l'émigration sont, en 1891, trois à quatre fois supérieurs aux taux lyonnais. Dans les 13^e et 15^e arrondissements parisiens, on peut distinguer mobilité intra-urbaine et émigration⁷⁸². En 1891, le 13^e arrondissement compte 23491 électeurs et le 15^e en a 22614. Le nombre des électeurs qui sont rayés, en un an, parce qu'ils se sont installés en banlieue ou en province s'élève à 273 dans le 13^e et à 333 dans le 15^e arrondissement. Calculée sur un an, et toutes générations confondues, l'émigration a provoqué une diminution de -1,16% dans le 13^e et de -1,47% dans le 15^e arrondissement. Autrement dit, si la mobilité totale semble beaucoup plus forte à Paris qu'à Lyon, l'émigration est beaucoup plus faible⁷⁸³. Surtout, et c'est sans doute le point

⁷⁸¹ Et ce d'autant plus que la part des natifs de Lyon n'est pas la même dans les deux populations comme le montre le tableau. Suivi longitudinal et coupe transversale portent, à 21-22 ans, sur les mêmes générations sondées à des taux différents, tant en 1896 qu'en 1921. La part des natifs de Lyon est la même dans les deux échantillons. Quinze ans plus tard, la part des Lyonnais est très différente selon que l'on s'intéresse aux individus installés à Lyon depuis plus de quinze ans (la cohorte) ou simplement présents à Lyon en 1911 ou 1936, et donc affectés par le renouvellement de la population (la coupe transversale). A vrai dire, le phénomène est peut-être moins important qu'il n'y paraît à première vue. Si l'essentiel des électeurs qui s'inscrivent sur les listes électorales après 22 ans sont des immigrants, il ne faut pas sous-estimer le retard d'inscription des natifs de Lyon, phénomène qui ne compense pas complètement le précédent mais qui en diminue l'influence. Un moyen simple, mais nécessitant beaucoup de temps, aurait permis de pallier ce biais éventuel entre mobilité professionnelle de la cohorte et mobilité des générations 1872-1875. Il aurait fallu sélectionner en 1911, un échantillon correspondant aux mêmes générations dont les individus auraient été suivis jusqu'en 1936.

⁷⁸² Alain Faure, "Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX^e siècle", *Changer de région, de métier, changer de quartier, Recherches en région parisienne*, sous la direction de Odile Benoit-Guilbot. Nanterre. 1982. p. 103-119. Les chiffres indiqués ici ont été calculés à partir des indications fournies par les tableaux statistiques des p. 116-119.

⁷⁸³ Il suffit de comparer le taux moyen annuel de 22 à 27 ans de la première cohorte lyonnaise et les chiffres du 13^e et du 15^e arrondissements

capital, le rapport entre migrations intra-muros et émigration est complètement inversé. Dans un cas, à Paris, la mobilité se développe essentiellement dans le cadre des vingt arrondissements et les départs de la capitale sont rares. Dans l'autre, à Lyon, les déménagements dans la ville sont beaucoup moins nombreux mais la ville sert d'étape pour tout le réseau urbain régional. Paris est le terme de trajectoires migratoires. Une fois installé dans la capitale, on la quitte peu, en raison même de la taille du marché local de l'emploi⁷⁸⁴. Lyon, redistribue sa population sur toute la région.

A la différence de l'historiographie française, l'historiographie américaine fournit matière à de multiples comparaisons mais la chose n'est pas toujours aisée. Les sources de ces études sont les recensements locaux ou nationaux mais aussi les annuaires des différentes localités étudiées.

Etablir un tableau comparatif n'est cependant pas très simple car la présentation des résultats n'est pas homogène. Ce problème peut être assez facilement résolu en calculant le taux de croissance - en fait de décroissance - moyen annuel⁷⁸⁵. Mais il y a plus gênant : toutes ces études ne mesurent pas exactement le même phénomène et n'appliquent pas toutes les mêmes méthodes.

De manière générale, les études américaines tiennent peu compte de la composition par âge de leur échantillon et de la mortalité. Les auteurs considèrent que tous les individus non retrouvés dans le recensement suivant sont partis. John Bodnar⁷⁸⁶ justifie ce choix en deux lignes expliquant que "puisque les registres paroissiaux ne font état que de peu de décès chaque mois, l'essentiel des individus dont le nom disparaît des registres sont, sans aucun doute, partis" et Stephan Thernstrom est encore plus bref : "quelques uns sont morts, la majorité est partie"⁷⁸⁷. Cependant, Howard Chudacoff dans son étude sur Omaha⁷⁸⁸, Sydney Goldstein dans son enquête sur Norristown⁷⁸⁹ indiquent dans l'étude de la stabilité et de l'immigration qu'ils ont tenu compte des décès. Ne pas tenir

⁷⁸⁴ Telle est la principale conclusion de l'enquête de Guy Pourcher en 1960. *Le peuplement de Paris*, p. 236 : "la perspective d'un départ est d'autant plus rare que la vie à Paris est jugée meilleure par rapport à celle de la province. Mais ceux qui estiment l'existence à Paris moins bonne qu'en province constituent une minorité (14%). Il en résulte que numériquement, c'est le désir de ne pas quitter les conditions de vie favorables de la région parisienne qui remporte largement". Pour les migrations de retraite de la région parisienne voir, Françoise Cribier, *Une génération de parisiens arrive à la retraite*, multigraphié, Cordes-CNRS, juin 1976, 468 p.

⁷⁸⁵ La plupart des études retiennent comme base la période intercensitaire de dix ans mais certaines portent sur huit ans, d'où l'intérêt d'utiliser le taux de croissance moyen annuel.

⁷⁸⁶ Bodnar John, *Immigration and industrialization, Ethnicity in an American Mill Town, 1870-1940*, University of Pittsburgh Press, 1977, p. 56. "Since church records in Steelton showed only a few deaths each month, the vast majority of those whose names disappeared from the city directories were undoubtedly moving away."

⁷⁸⁷ Stephan Thernstrom, *Poverty and Progress, Social Mobility in a Nineteenth Century city*, Cambridge (Mass.). Harvard University Press, 1964, p. 97. "A few of them had died ; most had moved away."

⁷⁸⁸ Howard P. Chudacoff, *Mobile Americans, residential and social mobility in Homaha. 1880- 1920*, Oxford University Press, 1972. Voir tableaux p. 36 et 41.

compte des décès dans les calculs a pour conséquence de diminuer le taux de stabilité puisque les morts sont assimilés à des migrants. Suivre des individus d'âge différent induit un biais inverse, provoquant une augmentation du taux de stabilité. En effet, la mobilité géographique, aux Etats-Unis comme ailleurs, décline avec Cage et le taux de stabilité de l'ensemble de la population est plus élevé que celui des hommes jeunes. Clyde Griffen dans son étude sur Poughkeepsie, tient compte des différences d'âge dans ses calculs du taux de stabilité⁷⁹⁰ et souligne le rôle de l'âge dans la stabilité : les hommes de 20-29 ans ont toujours un taux de stabilité plus faible que ceux de 30-59 ans⁷⁹¹. En conséquence, lorsque l'on compare les taux de stabilité, il n'est pas toujours facile de savoir quelle est la part des différences de comportements et celle des différences de méthodes.

⁷⁸⁹ Sydney Goldstein, (et collaborateurs), *The Norristown Study*, University of Pennsylvania Press. 1961. Voir p. 88.

⁷⁹⁰ Clyde Griffen, "Workers Divided : Craft and Ethnic Differences in Poughkeepsie, New-York, 1850-1880", Stephan Thernstrom et Richard Sennett, *Nineteenth-Century Cities*, p. 49-97.

⁷⁹¹ Clyde Griffen. *Workers Divided*, *art. cit.* voir tableau p. 61. Après 60 ans la stabilité décline à nouveau. Ce modèle est exactement conforme à celui que l'on trouve au XX^e siècle et les calculs que j'ai effectué à partir de la première cohorte de Lyonnais, suivie de 21-24 ans à 61-64 ans indique le même type de comportement.

Poughkeepsie 1850-1860 (irlandais)	-14,86
Poughkeepsie 1870-1880 (irlandais)	-11,64
Poughkeepsie 1850-1860 (natifs)	-11,05
Poughkeepsie 1870-1880 (natifs)	-10,76
Poughkeepsie 1870-1890 (natifs)	-10,76
Newburyport 1850-1860	-10,72
Newburyport 1870-1880	-10,48
Steetton 1915-1925	-9,96
Poughkeepsie 1860-1870 (irlandais)	-9,71
Poughkeepsie 1860-1870 (irlandais)	-9,71
Omaha 1880-1888	-9,05
Omaha 1900-1908	-9,05
Steetton 1905-1915	-8,99
Boston 1850-1860	-8,98
Poughkeepsie 1860-1870 (natifs)	-8,98
Newburyport 1860-1870	-8,51
Lyon 1896-1906	-8,37
Steetton 1880-1888	-8,29
Bochum 1880-1890	-7,92
Boston 1830-1840	-7,91
Lyon 1921-1931	-7,43
Lyon 1896-1906 (en tenant compte des décès)	-7,15
Boston 1840-1850	-6,96
Lyon 1921-1931 (en tenant compte des décès)	-6,53
Norristown 1920-1930	-4,69
Norristown 1930-1940	-4,62
Norristown 1940-1950	-4,51
Norristown 1910-1920	-3,09
Paris 15e (1891-1892)	-1,47
Paris 13e (1891-1892)	-1,16

Tableau n° 62 : Taux d'évolution moyen annuel dans différentes villes américaines et européennes⁷⁹².

A la lecture de ce tableau, classé par ordre décroissant des taux moyens annuels de départ de la ville trois conclusions s'imposent. Premièrement, la taille et l'ancienneté de la ville déterminent les processus d'insertion des nouveaux venus dans la ville et pèsent donc sur la propension à la quitter. Deuxièmement, lorsque l'on peut distinguer les natifs d'autres groupes de citoyens, ils ont, le plus souvent, une mobilité plus faible que l'ensemble de la population et tel est bien le cas à Lyon. Enfin, compte tenu de la période étudiée, de la taille de Lyon, du fait que mes calculs portent sur de jeunes hommes, donc

⁷⁹² Boston : Peter R. Knights. "Population turnover, persistence and residential mobility in Boston. 1830-1860".

Nineteenth-Century Cities., op. cit. tableau n° 4, p. 262 : Newburyport : ; Poughkeepsie : Clyde Griffen, "Workers divided". art. cit. tableau n° 5 p. 61 ; Steetton : Bodnar John, Immigration and industrialization, tableau p. 161 ; Omaha : Howard P. Chudacoff, Mobile Americans, tableaux p. 36 : Norristown : Sydney Goldstein, The Norristown study. tableau n° 1 p. 91. Bochum : David F. Crew, Town in the Ruhr, tableau 2.4 p. 68

plus susceptibles de migrer, les taux lyonnais, proches de celui obtenu par David Crew pour Bochum, sont souvent plus faibles que les taux américains mais pas beaucoup plus faibles. L'image traditionnelle des villes françaises, moins sujettes aux brassages des populations que les villes américaines, doit absolument être révisée même s'il est exact que les phénomènes migratoires ne s'effectuent pas, à l'époque comme aujourd'hui, à la même échelle des deux côtés de l'Atlantique⁷⁹³. Lorsqu'une famille française migre, elle parcourt quelques centaines de kilomètres, une famille américaine quelques milliers. Je ne peux résister au plaisir de citer la famille de Gerald McFarland tant l'histoire est belle. Cet historien, d'abord statisticien s'est mué en généalogiste pour reconstituer la migration de ses ancêtres⁷⁹⁴. Partis de la côte Est à la fin du XVIIIe siècle, ils sont arrivés sur la côte Ouest à la fin du XIX^e siècle, suivant le déplacement de la frontière. Mais surtout chaque génération a planté tout au long de sa route des bulbes de Phantom Lilies, une fleur assez rare dont je n'ai pas trouvé l'équivalent français, et l'historien a retrouvé ainsi la trace matérielle et poétique de sa famille... Belle histoire !

Certaines études, comme celle de John Bodnar, tentent d'aller plus loin dans l'analyse des motivations et des conditions du départ de la ville. Etudiant Steelton, ville sidérurgique de Pennsylvanie⁷⁹⁵, il analyse directement le problème du départ de la ville à travers deux variables : la propriété et la position professionnelle. Steelton est une ville champignon : en 1880, moins de 2500 habitants y vivent mais plus de 13000 y résident en 1930 mais là aussi, la croissance de la population ne donne qu'un faible aperçu de l'importance des phénomènes migratoires : chaque décennie enregistre le départ d'un tiers, voire de la moitié de la population. Il est clair que l'accès à la propriété diminue la tendance à l'émigration, et qu'au sein des propriétaires, la stabilité est assez directement liée à l'importance de la propriété⁷⁹⁶. Une autre variable importante est la qualification professionnelle. Aujourd'hui, en France, employés, cadres supérieurs et cadres moyens sont plus mobiles que les ouvriers ou que les travailleurs indépendants⁷⁹⁷. Plusieurs études montrent que cette variable n'a pas toujours la même influence. John Bodnar a constitué trois échantillons, le premier est suivi de 1880 à 1905, le second de 1905 à 1925 et le troisième de 1915 à 1925. Dans le premier échantillon, les travailleurs non qualifiés sont moins stables que les non-manuels et même que les ouvriers qualifiés. Mais ces différences s'atténuent nettement dans le second échantillon et disparaissent complètement dans le troisième, preuve que la qualification professionnelle ne joue pas

⁷⁹³ Voir Daniel Courgeau et Denise Pumain, "Baisse de la mobilité résidentielle". *Population et sociétés*. n° 179. avril 1984.

⁷⁹⁴ McFarland Gerald, *A Scattered People. An American Family Moves West*, New-York, Penguin Books, 1985. 280 p. Cet exemple souligne le rôle que les végétaux ont dans les cycles migratoires, ou de génération en génération, on se transmet des boutures emportés du pays natal. La vigne a en ce domaine une place de premier ordre dans la culture méditerranéenne.

⁷⁹⁵ Bodnar John. *Immigration and industrialization, ethnicity in an American Mill Town, 1870-1940*, University of Pittsburgh Press. 1977.213 p.

⁷⁹⁶ Bodnar John. *Immigration and industrialization*, voir p. 59 et tableau p. 60.

⁷⁹⁷ Voir Claude Taffin, "la mobilité résidentielle entre 1979 et 1984". art. cit.. Voir en particulier la figure 2 p. 270.

toujours dans le même sens ⁷⁹⁸. A Newburyport, le modèle repéré par Thernstrom est différent : pour les trois échantillons suivis, les travailleurs non-qualifiés sont toujours plus stables que les travailleurs qualifiés ou que les non-manuels ⁷⁹⁹. Et à Bochum, entre 1880 et 1890, David Crew montre bien que les ouvriers sans qualification sont les plus mobiles ⁸⁰⁰.

A Lyon, nous avons vu que les individus les plus stables, dans les deux cohortes, sont les indépendants - et en particulier les petits commerçants, point que confirme l'étude parisienne ⁸⁰¹ - mais en ce qui concerne les relations entre ouvriers non qualifiés, ouvriers et non-manuels, je ne suis pas certain que l'on puisse trancher de manière catégorique car les variations sont faibles et je ne suis pas sûr qu'elles ne soient pas le reflet de paramètres non maîtrisés telle la différence des quotients de mortalité. Retenons cependant que les taux de départ des ouvriers sont toujours supérieurs à ceux des employés.

Au terme de ce chapitre consacré à l'étude longitudinale de la mobilité, et en particulier du départ de la ville, quelles sont les conclusions ? Tout d'abord, le départ de la ville, intimement lié à l'âge des individus, est d'ampleur comparable pour les deux cohortes étudiées et il obéit globalement aux mêmes logiques. Ce qui distingue, cependant, les deux cohortes, c'est le rythme de l'émigration. Sur une période de quinze ans, les niveaux globaux sont identiques mais alors que la première cohorte à des taux plus élevés pendant les dix premières années, la seconde cohorte 'rattrape*' son retard pendant les cinq dernières années. Ces dernières sont les années où la crise atteint la France et on peut y lire l'influence de la conjoncture sur la mobilité des générations 1899-1900. Tout ce chapitre s'intéressait aux individus qui quittaient la ville et l'essentiel du raisonnement était un raisonnement déductif "en creux". Que deviennent les individus qui restent en ville ?

X. CHANGER DE LOGEMENT, CHANGER DE QUARTIER

L'observation des déplacements intra-urbains des individus appartenant aux deux cohortes reconstituées peut s'opérer à deux échelles différentes, soit en analysant les changements de logements, soit en analysant les changements de quartiers. Dans un premier temps, j'avais craint que les changements d'adresses des électeurs ne soient

⁷⁹⁸ Bodnar John, *Immigration and industrialization*. tableau p. 161.

⁷⁹⁹ Le premier est un groupe de travailleurs suivis à partir de 1850, le second à partir de 1860 et le troisième à partir de 1870. Stephan Thernstrom, *Poverty and progress*, voir tableau p. 96.

⁸⁰⁰ David Crew, *Town in the Ruhr, a Social History of Bochum*, 1880-1914, Columbia University Press. 1979, p. 67-69.

⁸⁰¹ Voir Alain Faure, *op. cit.* tableau p. 119.

enregistrés que lors des changements d'arrondissements, or il n'en est rien. De multiples changements d'adresses ont été effectués au sein du même arrondissement, voire des mêmes unités spatiales⁸⁰², dans un rayon de quelques centaines de mètres. Ce phénomène est connu⁸⁰³, mais je ne pensais pas que les listes électorales enregistreraient ces micro-déplacements. Parmi les individus de la première cohorte résidant à Lyon pendant quinze ans, c'est à dire ayant été observés en 1896, 1901, 1906 et 1911, huit électeurs ne changent jamais de quartier mais ont changé d'adresses à chaque observation. Ce phénomène est moins fréquent parmi les électeurs de la seconde cohorte : seuls quatre d'entre eux sont dans le même cas. Voici deux itinéraires qui illustrent ce phénomène. Antoine Roux est corroyeur. Il est né à Lyon, dans le 3^e arrondissement, en 1872, et, en 1896, il habite 208 rue Paul Sert, dans la partie orientale et populaire du même arrondissement. On le retrouve 37 rue Corne de Cerf en 1901, rue adjacente de la rue Paul Sert. En 1901, il est, à nouveau, rue Paul Sert, mais à un numéro différent et, en 1911, il est installé rue de la Villette, à quelques pas des deux rues précédentes. Alexandre Martin appartient à la seconde cohorte. Il est né à Lyon en 1899 et mort en Allemagne en mars 1945. Ferblantier puis marchand épicier, il ne quitte jamais le plateau de la Croix-Rousse, passant de la rue du Chariot d'or à la rue d'Ivry. puis de la grande rue de la Croix-Rousse à la rue Richan.

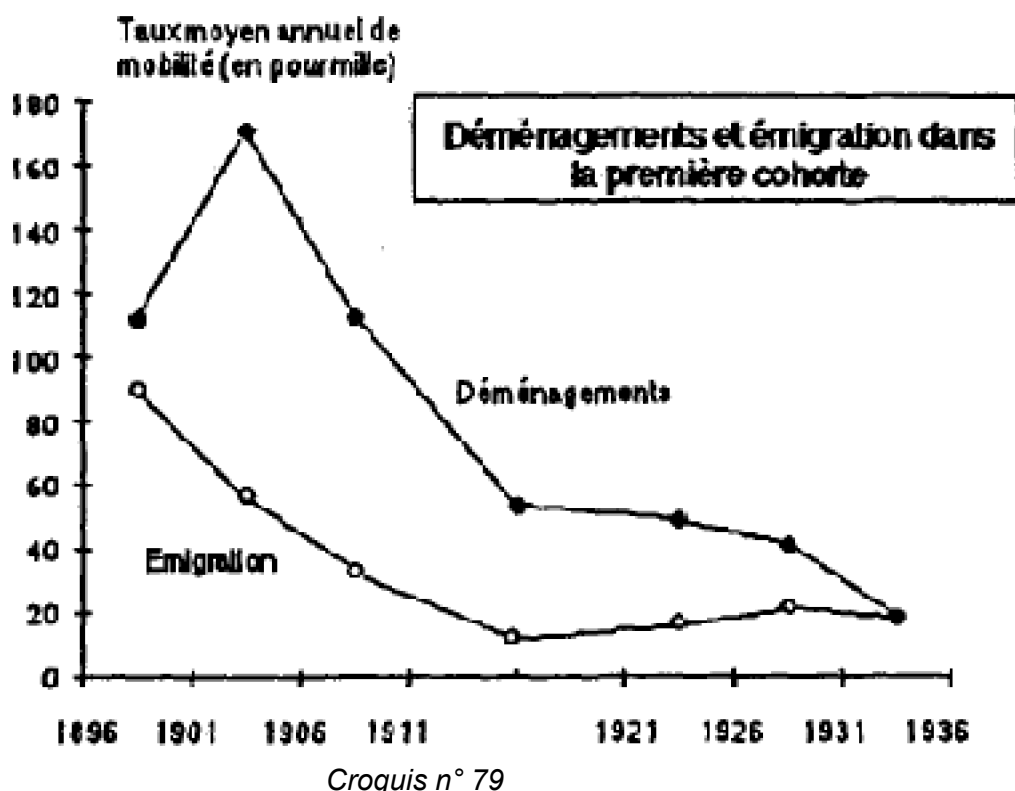
A. Souplesse et viscosité du marché du logement

Le graphique suivant permet de suivre l'évolution du taux moyen annuel de déménagements⁸⁰⁴ de la première cohorte.

⁸⁰² J'appelle ici quartier les quinze zones urbaines précédemment définies.

⁸⁰³ Voir Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, l'îlot n° 4 (Paris, 13^e). Paris, Editions Ouvrières, 1976, 304 p.

⁸⁰⁴ J'appelle déménagement tout changement d'adresse survenu entre deux observations, qu'il ait entraîné, ou non, un changement de quartier.



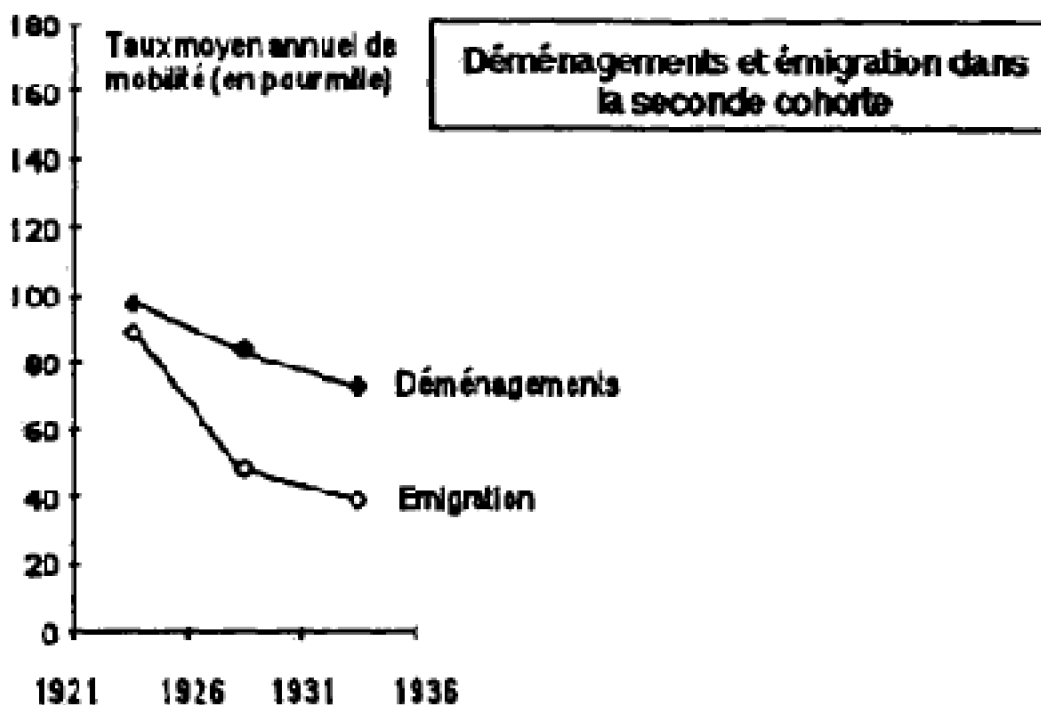
Le taux de déménagement enregistre des fluctuations parallèles à celles du taux d'émigration, mais le niveau global du phénomène est toujours bien plus élevé : on déménage plus facilement que l'on ne quitte la ville. Truisme certes mais dont il est bon que les sources rendent compte... Pour la première cohorte, le taux maximal de déménagement est atteint entre 1901 et 1906, puis il décline régulièrement, passant de près de vingt électeurs sur cent entre 27 et 32 ans à moins de deux électeurs sur cent entre 57 et 62 ans.

La légère remontée de l'émigration lors des dernières années d'observation, la migration de retraite, n'a pas d'équivalent dans la migration intra-urbaine : si l'on quitte un peu plus la ville à cet âge, il est beaucoup plus rare que l'on se lance dans un nouveau déménagement. Cela tient, bien sûr, à l'âge mais peut aussi être la manifestation de la viscosité nouvelle du marché du logement pendant l'entre-deux-guerres. Le taux le plus important atteint entre 1901 et 1906 correspond, en fait, à l'âge moyen au mariage des hommes de la première cohorte. Les listes électorales enregistrent souvent, à cet âge, leur départ du domicile parental et leur installation "dans leurs meubles", la décohabitation pour parler comme les statisticiens qui observent ces mouvements aujourd'hui⁸⁰⁵. C'est le cas de Jean-Michel Gibert, un employé de commerce, né à Lyon en 1873, suivi à la fois dans les listes électorales, le recensement et l'état civil. En 1896 et 1901, il habite avec sa mère, couturière, 70 rue de Trion, à Fourvière. Son père qui était boulanger est décédé. Le 19 mai 1903 - il vient d'avoir 30 ans- il épouse Jeanne Gouin à la mairie du troisième

⁸⁰⁵ Voir Claude Taffin, "La mobilité résidentielle entre 1979 et 1984". et surtout Guy Desplanques, "Calendrier des familles", *Données sociales*. 1987, p. 477-495 et plus spécialement p. 483.

arrondissement. En 1906, tous deux habitent 4 place Carnot, dans le second arrondissement. Ils constituent alors un ménage nucléaire avec un enfant.

A l'examen de la courbe du taux moyen annuel de déménagement de la seconde cohorte, il est clair que le rythme et l'intensité du phénomène se sont transformés⁸⁰⁶.



Croquis n° 80

A tous tes âges, les individus de la seconde cohorte déménagent moins que ceux de la première. Entre 21 et 26 ans, 45% des individus nés en 1872-1875 déménagent mais seulement 40% de ceux nés en 1899-1900. Pendant les cinq années suivantes l'écart se creuse, 61% des membres de la première cohorte changent d'adresse contre seulement 35% de la seconde, et même si, entre 31 et 36 ans, la différence se réduit, elle demeure forte, 45% contre 31%. On le voit, la forte poussée d'installation qui correspondait au mariage ne se produit pas. Les taux moyens annuels déclinent régulièrement et l'on saisit bien les conséquences de la viscosité du marché du logement pour les jeunes couples. Le départ du domicile parental est retardé et pendant un temps plus ou moins long, les jeunes ménages partagent l'appartement des parents, souvent de la mère de l'époux, surtout si elle est veuve⁸⁰⁷. Tel est le cas de Julien Frédéric Bertrand, un employé de soierie né à Lyon en 1899. En 1921, il habite avec sa mère, une blanchisseuse, 15 rue Mottet de Gérando, sur les pentes de la Croix-Rousse. En décembre 1922, il épouse une

⁸⁰⁶ Les graphiques des deux cohortes sont construits avec la même échelle.

⁸⁰⁷ En fonction des sources et de la méthode utilisées. Je n'ai pu retrouver que des cas de jeunes ménages installés au domicile des parents de l'époux.

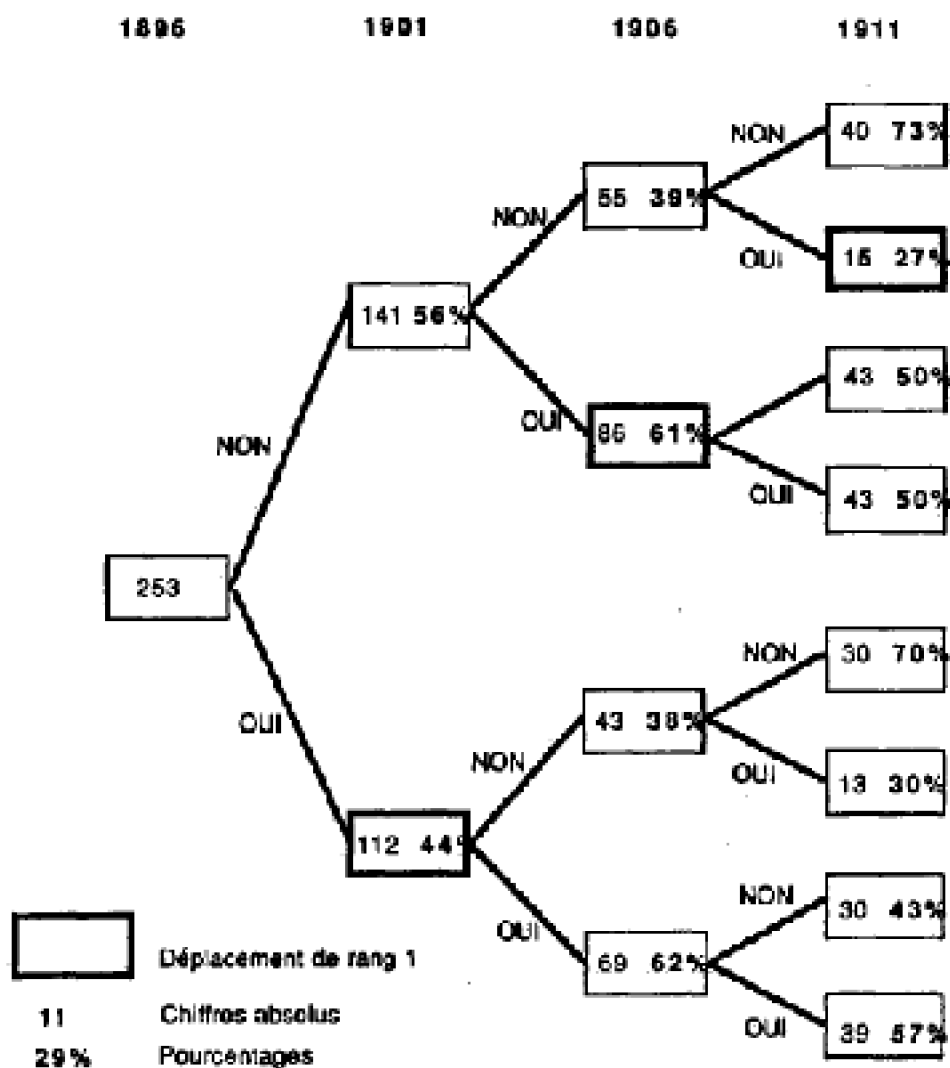
bobineuse, Elise Françoise Maritan, originaire de Tarare dans le Rhône. En 1926, le jeune couple habite toujours avec la mère de l'époux rue Mottet de Gérando. En 1931, ils sont toujours dans le même logement mais la mère n'est plus recensée, vraisemblablement morte.

L'intimité, dont on n'avait sans doute pas, alors, la même conception qu'en cette fin de XX^e siècle, a aussi une histoire et il est clair que les conditions de logement de la première cohorte favorise une autonomie que la seconde cohorte a plus de mal à atteindre⁸⁰⁸. Cela a-t-il pu retarder, voire empêcher certaines unions ? Cette cohabitation presque obligée entre épouses et belle-mères, à une époque où le mariage était devenue une affaire sentimentale, a-t-elle pesé sur l'harmonie des jeunes couples ? La rareté des logements disponibles, l'entassement⁸⁰⁹ ont-t-ils pesé sur les comportements de cette génération ? Sur de telles questions, les sources utilisées sont évidemment muettes mais elles permettent de les poser.

Afin de mieux pouvoir analyser les différences entre les deux cohortes je concentrerai mon analyse sur les déménagements des individus qui sont restés à Lyon pendant quinze ans, de 1896 à 1911 pour la première cohorte et de 1921 à 1936 pour la seconde. Les arborescences suivantes permettent de suivre tous les cas de figures possibles et de mettre en lumière les logiques à l'œuvre dans les deux cohortes. La première portent sur 253 individus de la première cohorte et la seconde sur 269.

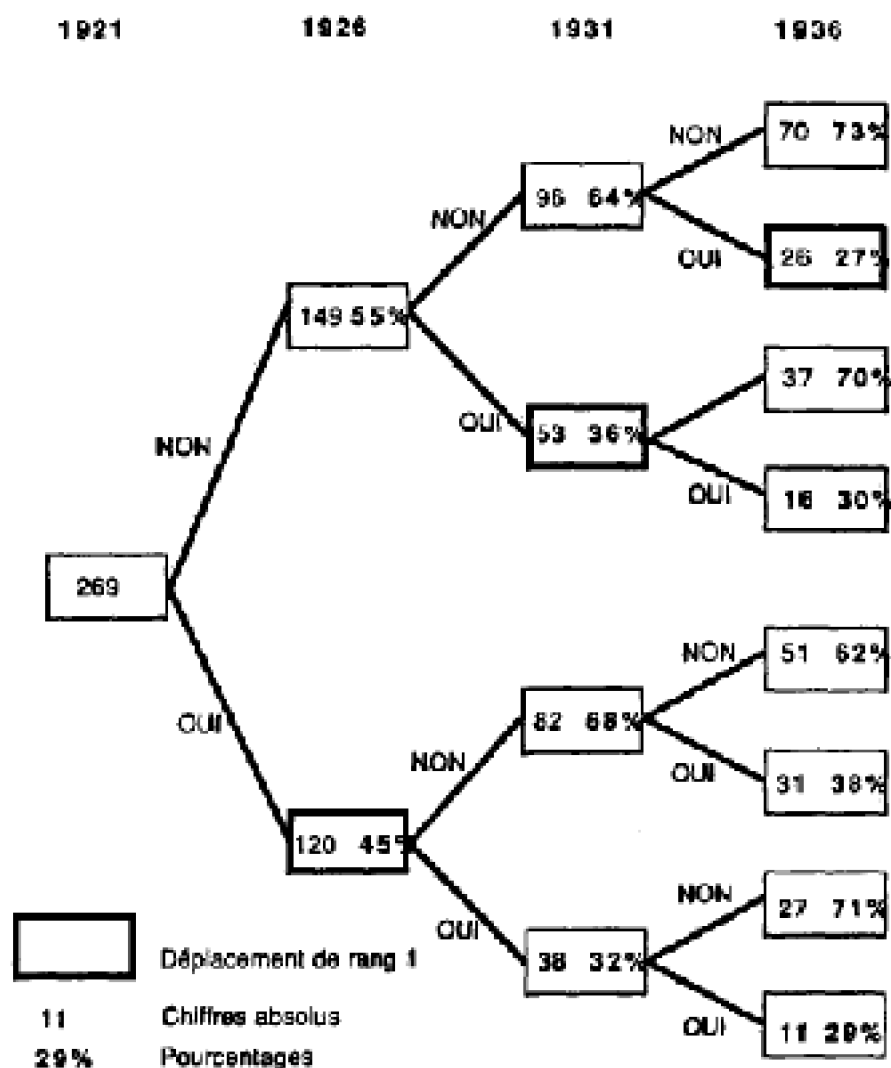
⁸⁰⁸ Voir *Histoire de la vie privée*, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby. tome 5, la famille et l'individu. p. 72-61.

⁸⁰⁹ L'entassement des uns est allé de pair, paradoxalement, avec le desserrement Voir Anita Hirsch, "Le logement", in Alfred Sauvy. *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, tome 3. Le tableau p. 98 concernant la situation parisienne explicite cette dualité desserrement/entassement.



Croquis n° 81: Les déménagements de la première cohorte

Sur les 253 individus de la première cohorte qui restent continûment à Lyon de 1896 à 1911. 112 ont déménagé en 1901, soit 44%. Parmi les 141 individus qui ont la même adresse en 1896 et en 1901, 86 changent d'adresse entre 1901 et 1906 (séquence NON-OUI), et 55 restent au même endroit (séquence NON-NON). Parmi ces derniers, 15 déménagent pour la première fois entre 1906 et 1911. 213 individus (112+86+15) ont, donc, changé d'adresse au moins une fois, soit 84% de l'effectif, et 40 ont été observés quatre fois à la même adresse. Les immobiles complets (séquence NON-NON-NON) représentent, donc, 16% de l'effectif initial. A l'inverse, les mobiles complets, ceux qui ont eu quatre adresses différentes (séquence OUI- OUI-OUI) sont au nombre de 39. Pour la première cohorte, mobiles complets et immobiles complets sont donc aussi nombreux.



Croquis n° 82 Les déménagements dans la seconde cohorte

Dans la seconde cohorte, l'observation porte sur 269 individus. En 1926, 45%, ont changé d'adresse par rapport à la première observation⁸¹⁰. Au total, 199 individus (120+53+26) ont changé d'adresse au moins une fois, soit 74% de l'effectif initial et 70 n'ont jamais déménagé (séquence NON-NON- NON), soit 26%. Onze individus seulement ont déménagé trois fois (séquence OUI-OUI-OUI), soit à peine 4% de l'effectif initial. Les différences entre les deux cohortes sont évidentes. Les changements de logements sont beaucoup plus rares parmi les membres de la seconde cohorte qui, vu leur âge, subissent de plein fouet la crise du logement de l'entre-deux-guerres et ne sont pas à même de profiter du desserrement des ménages qui a accompagné la diminution de l'offre de logements disponibles, desserrement dont a pu bénéficier la première cohorte. Autre

⁸¹⁰ Le taux de déménagement, entre 1921 et 1926, des individus de la première cohorte qui demeurent à Lyon de 1921 à 1936 est supérieur à celui de l'ensemble des individus de la cohorte, au même âge. Rappelons que ce taux est de 40%. cf supra. Pour la première cohorte au contraire, les deux taux sont sensiblement identiques.

différence importante entre les deux cohortes, l'échelle des déménagements : 47% des premiers déplacements de la première cohorte vont de pair avec un changement de quartier mais 59% de ceux de la seconde cohorte. Au total, les déplacements de la seconde cohorte, à âge égal, sont moins nombreux, moins fréquents que ceux de la première mais ils s'effectuent bien plus souvent en dehors de la zone d'origine. La seconde cohorte est-elle moins attachée à son quartier d'origine que la première ou bien la rareté même de l'offre l'oblige-t-elle à dépasser ces limites ⁸¹¹ ? Une autre caractéristique oppose les deux cohortes : si la part des électeurs qui se déplacent au moins une fois est plus importante dans la première cohorte, le rythme de ces déplacements de rang 1 est très différent entre les deux cohortes

	5 ans	10 ans	15 ans	Nb	Electeur	%
première cohorte	53%	40%	7%	213	253	84
seconde cohorte	60%	26%	13%	199	268	74

Nb = nombre de déplacements observés

Tableau n° 63 : Rythme des déplacements de rang 1 pour les deux cohortes

Les chiffres montrent que le départ du domicile parental - la première adresse fournie par les électeurs est le plus souvent l'adresse des parents - est plus prononcée dans la seconde cohorte. A dire vrai, dans la seconde cohorte, deux phénomènes apparemment contradictoires se conjuguent. D'une part, les fils sont souvent recensés très tard au domicile parental, dans des ménages nombreux, conséquence de la crise du logement. Mais d'autre part, dans de nombreux cas, l'adresse figurant sur la liste électorale est bien celle des parents, ou de la mère, mais dans les listes du recensement, le fils n'est pas recensé à cette adresse. En raison du trop faible nombre d'observations, je ne peux être catégorique mais j'émettrai cependant l'hypothèse suivante : la jeunesse de ('après guerre souhaitant rompre ses liens avec la vieille société qu'incarné souvent les valeurs familiales, essaie de prendre plus tôt que la génération précédente son autonomie et de quitter de manière plus précoce le domicile parental mais, en raison de la crise du logement, il y a un divorce flagrant entre ces aspirations et les possibilités offertes par la réalité ⁸¹². Au moment précis où la recherche de l'autonomie individuelle enfle dans les jeunes générations les possibilités matérielles de voir cette recherche aboutir diminuent, là est le paradoxe. Estimer le poids des frustrations qui résultent de l'écart entre aspirations et réalisations, avenir rêvé et réalité vécue, est impossible mais cette amertume n'a pu que peser sur les comportements sociaux de l'entre-deux-guerres.

⁸¹¹ Maurizio Gribaudi, *op. cit.* p. 30-31 suggère que les ouvriers des générations anciennes sont plus attachés à leur quartier que ceux des générations plus récentes.

⁸¹² Je n'ai trouvé aucune étude qui aborde, pour la période considérée ce point qui me semble fondamental pour une étude de l'intimité de l'âge auquel les jeunes quittent le domicile parental. Une étude allemande aborde ce point mais pour une génération plus tardive : voir Michael Wagner, "Le projet "cycle de vie et évolution du niveau de vie": une enquête longitudinale allemande", *Annales de Vaucresson* n° 26, 1987/1, p.37-48. Voir en particulier le graphique p. 43 qui figure pour la génération 1929-1931, la proportion d'individus logés chez les parents et celle de ceux qui ont un logement personnel, en fonction de l'âge. A vingt ans, 70% des personnes de cette génération sont domiciliées au domicile parental mais, cinq ans plus tard, donc en 1955, seuls 40% sont toujours dans ce cas. En allait-il de même pour les générations antérieures ? En France, on peut consulter Guy Desplanques, "le calendrier des familles", *art cit.* et spécialement le tableau p 486 construit à partir de l'enquête Famille de 1982.

La propension au déménagement varie-t-elle beaucoup d'un groupe socio-professionnel à l'autre, et si oui, cette variation est-elle la même dans les deux cohortes ? Il est difficile de répondre à une telle question en raison de la faiblesse des effectifs. Les conclusions ne peuvent être avérées que pour les groupes les plus nombreux, les ouvriers et les employés. A en croire Claude Olchanski, ces deux groupes auraient des comportements résidentiels très différents, révélateurs de leurs valeurs sociales. Selon lui, tandis que remployé reste pratiquement toute sa vie dans une même maison ou n'en change que rarement, l'ouvrier appartient au "métier" et non à l'usine où il travaille, qu'il quitte lorsqu'un meilleur salaire ou un travail moins pénible lui est proposé, ou dont il est congédié dès que le travail manque. Il en résulte une mobilité de vie et de résidence qui prédispose au célibat pour ne pas dire au concubinage et au relâchement des mœurs⁸¹³. Claude Olchanski arrivait à cette conclusion à partir d'observations faites avant la première guerre mondiale sur la population parisienne. Le phénomène est-il avéré à Lyon ? Le tableau suivant apporte une réponse.

	Effectifs cohorte 1	Déménagement par individu en 15 ans	Effectif cohorte 2	Déménagement par individu en 15 ans
employés	83	1,58	41	0,90
techniciens	14	1,76	8	0,96
ouvriers	62	1,48	74	1,12
ouv. ou artisans	49	1,49	21	1,14
Ensemble	253	1,48	269	1,10

Tableau n° 64 : Déménagements et groupes sociaux dans les deux cohortes

Pour chaque cohorte, le nombre maximal de déménagements par individu pouvait être de trois. Il est de 1,48 pour la première et de 1,10 pour la seconde, autre façon de mesurer la baisse de la mobilité, à âge égal, entre les deux cohortes. Pour les quatre groupes socio-professionnels retenus, la variabilité de cette valeur est très faible, trop même pour être réellement significative. Cependant, la tendance semble s'inverser entre les deux cohortes. Dans la première, la propension au déménagement paraît un peu plus soutenue pour les non-manuels. Dans la seconde cohorte, les manuels semblent plus mobiles. Même si cette conclusion est fragile en raison de la faiblesse des écarts, elle infirme les remarques d'Olchanski. Dans la première cohorte, le rythme et l'intensité des déménagements des ouvriers et des employés sont globalement assez proches mais les employés changent plus fréquemment de quartier que les ouvriers, plus enracinés. Sur 83 employés, 73 changent au moins une fois de logement en quinze ans, soit 88%, et 40 au moins une fois de quartier, soit 48%. Sur 62 ouvriers, 56 déménagent au moins une fois, soit 87%, et 25 s'installent dans un nouveau quartier, soit 40%.

Parmi les 41 employés de la seconde cohorte, 66% déménagent au moins une fois en quinze ans mais cette diminution importante de la mobilité résidentielle par rapport à la première cohorte ne se traduit pas par un repli sur le quartier puisque 46% d'entre eux changent toujours au moins une fois de quartier - ils étaient 48% dans la première cohorte. Pour les ouvriers, au nombre de 74, la part de ceux qui déménagent au moins une fois diminue plus faiblement que pour les employés • elle est désormais de 76% - mais cette réduction de la mobilité infra-urbaine se solde par un repli sur le quartier : seuls

⁸¹³ Claude Olchanski, *Le logement des travailleurs en France*, L.G.D.J., 1946. La citation se trouve p. 41-42.

35% d'entre eux quittent, en quinze ans, le quartier où ils étaient inscrits à 21 ans contre 40% dans la première cohorte. Cela tendrait à accréditer l'idée que les frontières mentales du quartier, en milieu ouvrier, sont avant comme après la guerre plus rigides que pour les employés. D'autre part, sur ce plan, les écarts entre manuels et non-manuels se seraient plutôt accentués pendant l'entre-deux-guerres puisque les employés changent de quartier aussi souvent dans les deux cohortes alors que les ouvriers semblent plus fixés à leur quartier dans la seconde cohorte. Mais au-delà de cette évolution, ce qui me semble être le trait essentiel est la différence de pratiques entre ouvriers et employés, c'est leur relation différente au logement. Deux exemples empruntés à la première cohorte illustrent bien ces modèles différents. Pour les ouvriers, le quartier signifie souvent espace d'habitation et espace de travail. Le cas de François Aimard, né à Paris en 1873 en est une bonne illustration. Appréteur, il travaille à la Société des établissements Pervilhac, installée chemin de la Doua et sa vie durant, de 1896 à 1936, toutes les adresses où il a été retrouvé gravitent autour de cet établissement. Pour la première période de quinze ans qui seule nous intéresse ici, il habite successivement 24 petite rue de la Viabert, 45 rue des Charmettes et 41 rue du Midi, devenue ensuite rue Dedieu. Ces trois rues sont mitoyennes. Ainsi apparaît un modèle ouvrier d'insertion au quartier qui, pour cette génération, diffère du modèle employé qu'illustre bien Louis Lainey, né à Lyon en 1872. Ce dernier, toujours inscrit comme employé ou employé de commerce sur les listes électorales occupe un nouveau logement à chaque observation, et à chaque fois dans un quartier différent. D'abord 6 place Sathonay, aux Terreaux, puis 32 rue de la Tête d'Or aux Brotteaux, puis à nouveau aux Terreaux, 1 quai de la Pêcherie, enfin au pied de la Croix-Rousse, 4 cours d'Herbouville, ce qui en fait le voisin du maire de Lyon. En fait, il ne quitte jamais la partie centrale de la ville⁸¹⁴. Pour qui connaît Lyon, il est clair que la distance entre ces quatre localisations et le centre de la presqu'île, où Louis Lainey exerce vraisemblablement ses fonctions, lui permettent de se rendre, à pied, au magasin ou bureau.

B. Changer de quartier

Les électeurs des deux cohortes qui restent à Lyon se déplacent, déménagent, changent de quartier et leur répartition dans l'espace urbain se modifie. Selon quels processus s'opèrent ces mutations ? Afin de bien apprécier les implantations successives des individus des deux cohortes sans être gênés par les variations d'effectifs, je concentrerai mon attention sur les seuls individus ayant résidé à Lyon et Villeurbanne de manière permanente de 1896 à 1911 pour la première cohorte et de 1921 à 1936 pour ceux de la seconde cohorte⁸¹⁵.

⁸¹⁴ Après la guerre, on le retrouve 44 rue Malesherbes, aux Brotteaux.

⁸¹⁵ Au demeurant, les tendances générales, pour être plus facilement lisibles, ne sont pas pour autant fondamentalement différentes de celles révélées par une analyse exhaustive portant sur l'ensemble des individus de la cohorte. Voir en annexe les tableaux de la répartition des individus aux différentes dates d'observation de 1896 à 1936. Les tableaux publiés en annexe sont le résultat d'une série de tris à plat portant sur des effectifs qui varient à chaque observation. Ici, les tris à plat portent toujours sur les mêmes individus, dont la présence est attestée à toutes les observations.

1. Première cohorte : l'avenir est à l'Est

Le tableau permet de suivre la répartition dans les quinze zones urbaines déjà définies ⁸¹⁶ des 253 individus de la première cohorte qui résident sans interruption à Lyon. J'ai indiqué également quelle était la répartition de l'ensemble de la population électorale (coupe transversale) aux deux dates extrêmes.

	Code	1896 L	1901 L	1906 L	1911 L	1896 T	1911 T
Vaise	53	11	7	9	12	49	62
Vieux Lyon	62	15	20	16	14	68	45
Fourvière	51	8	6	4	3	21	29
Rive droite		38	35	29	28	138	136
Plateau Croix - Rousse	42	29	29	26	26	91	75
Pentes Croix - Rousse	12	25	18	19	23	96	86
Terreaux	11	11	10	13	9	24	27
Centre presqu'île	21	17	14	21	23	110	110
Dernière les voûtes	22	4	2	3	3	14	28
Presqu'île		86	73	81	84	335	326
Brotteaux	61	41	48	39	40	106	111
Brotteaux populaires	82	19	19	14	9	44	35
Pain Dieu	32	26	27	25	23	71	97
Guillotière	72	17	23	24	26	61	95
Rive gauche		105	117	102	88	312	342
Villeurbanne	V	10	13	23	23	45	93
Montchat	33	8	8	10	10	27	50
Gerland	73	6	6	8	9	21	49
Périphérie		24	26	41	42	93	192
N=		253	253	253	253	878	998

L = suivi longitudinal, T = coupe transversal

Tableau n° 65 : Répartition de la population dans les différents quartiers, suivi longitudinal de la première cohorte et coupes transversales, 1896-1911, chiffres absolus

Globalement, il y a glissement du poids démographique de l'Ouest vers l'Est de l'agglomération. Le phénomène est évident, quelle que soit la méthode retenue, transversale ou longitudinale, mais le suivi de la cohorte montre bien que les classes d'âge les plus jeunes accompagnent, voire anticipent cette évolution générale. Alors que

⁸¹⁶ voir carte n° 15.

la rive droite conserve le même nombre d'habitants d'après les deux coupes transversales, les électeurs de la cohorte sont nombreux à quitter le quartier, à franchir la Saône pour s'installer ailleurs. Dans la presqu'île, le devenir de la cohorte et l'évolution générale sont parallèles mais sur la rive gauche, le nombre des membres de la cohorte se réduit légèrement alors que la population globale augmente. Dans la périphérie, zone de forte croissance, les deux évolutions sont parfaitement similaires. Au total, la cohorte rend assez bien compte de la tendance générale et, en particulier, le glissement de la cohorte vers l'Est accompagne la croissance de la population non-native de Lyon et Villeurbanne dans la zone périphérique. De plus, comme avant la guerre, les immigrants se répartissent assez équitablement dans l'espace urbain, on ne repère pas de distorsions majeures entre les deux évolutions.

Comment s'opère ce glissement de l'Ouest vers l'Est des individus de la cohorte ? Assiste-t-on à un transfert direct de la population de la partie occidentale à la partie orientale ou bien le mouvement s'effectue-t-il par une série de réactions en chaîne ? Pour répondre à cette question, il faut analyser le tableau suivant qui croise les quatre grandes unités définies, en fonction de la population qui y réside en 1896 et en 1911.

	Rive Droite	Presqu'île	Rive Gauche	Périphérie	total
Rive Droite	25	3	1	0	29
Presqu'île	3	61	18	2	84
Rive Gauche	9	17	71	1	98
Périphérie	1	5	15	21	42
total	38	86	105	24	253

Tableau n° 66 : Les échanges entre les grandes zones urbaines : première cohorte (en colonnes zones en 1896, en lignes zones en 1911)

Il est clair que les individus qui quittent la rive droite s'installent surtout sur la rive gauche mais que la presqu'île, et plus encore la périphérie, sont pour eux, plus répulsives qu'attractives⁸¹⁷. Pour les électeurs qui quittent la presqu'île, la rive gauche est également la seule zone attractive. Pour les électeurs de la rive gauche qui abandonnent cette zone, deux directions sont prépondérantes et un simple examen des chiffres absolus semblerait indiquer qu'ils se dirigent plutôt vers la presqu'île or, en fonction des marges du tableau, il est clair que la plus forte attraction, sur cette zone, est exercée par la périphérie. Cette dernière zone enfin, accueille mais ne redistribue pas d'électeurs vers les autres zones. Au total, le modèle qui se dégage est bien une série de réactions en chaîne : la population de la presqu'île et de la rive droite s'installent sur la rive gauche, abandonnée par une partie de sa population qui s'est déplacée vers la périphérie, en voie d'urbanisation active. Il ne faut pas, cependant, perdre de vue que ce modèle ne concerne que 30% des membres de la cohorte et que 70% des électeurs étudiés demeurent dans la même grande zone pendant quinze ans. Néanmoins, pour les membres de la première cohorte, s'ils abandonnent les lieux où ils vivaient à vingt ans, et pour les Lyonnais

⁸¹⁷ En raison de l'importance des effectifs situés sur la diagonale du tableau, les contributions au Khi-deux des cases du tableau non situées sur cette diagonale sont toutes négatives. En ce sens, on ne peut pas parler d'attraction mais plus exactement de répulsion plus ou moins prononcée. Cependant, j'utilise ici le mot attraction qui au sens strict doit s'entendre comme répulsion relativement faible. Sur la contribution des cases au Khi-deux, voir Philippe Cibois, *L'analyse factorielle*, p.21-25.

d'origine, s'ils rompent avec ce qui a été le plus souvent le milieu de leur enfance, où s'est déroulée leur scolarité, leur apprentissage de la ville, l'avenir est à l'Est...

2. Deuxième cohorte : un faible mouvement brownien

Quelles sont les conséquences de la baisse de la mobilité pour la seconde cohorte ? Le tableau suivant en souligne l'impact.

	Code	1921 L	1926 I	1931 L	1936 L	1921 T	1936 T
Vaise	53	14	13	12	12	63	87
Vieux Lyon	52	18	16	15	18	46	52
Fourvière	51	2	3	2	3	26	33
Rive droite		32	32	29	31	135	152
Plateau Croix-Rousse	42	18	17	16	15	77	98
Pentes Croix-rousse	12	20	23	22	22	91	116
Terreaux	11	5	7	6	6	21	29
Centre presqu'île	21	22	23	24	27	109	103
Derrière les voûtes	22	3	3	3	3	18	30
Presqu'île		68	73	71	72	316	376
Brotteaux	61	29	30	29	26	127	121
Brotteaux populaires	62	10	13	12	11	34	47
Part Dieu	32	44	33	31	30	119	107
Guillotière	72	21	19	22	22	119	130
Rive gauche		104	95	84	92	399	406
Villeurbanne	V	46	48	54	52	117	197
Montchat	33	10	8	8	8	51	102
Gerland	73	9	13	11	14	49	114
Périphérie		65	69	73	74	217	413
N-		269	269	269	269	1067	1346

Tableau n° 67 : Répartition de la population dans les différents quartiers, suivi longitudinal de la seconde cohorte et coupes transversales, 1921-1936, chiffres absolus

Les deux coupes transversales, entre 1896 et 1911 n'enregistraient qu'une croissance limitée de la population totale, de 13% en quinze ans. Entre 1921 et 1936, la progression dépasse 26%. Par la même, la distorsion entre une population qui par définition n'augmente pas, les 269 individus de la seconde cohorte qui restent à Lyon pendant quinze ans, et une population totale qui augmente massivement est délicate. En raison de la forte augmentation de la population, les chiffres absolus de la population

totale progressent dans les quatre grandes zones même si les rythmes de progression sont très différents entre la rive droite, la presqu'île, la rive gauche et la périphérie. Surtout, l'immigration avantage désormais la périphérie. Alors qu'en 1921, la périphérie accueille 22% des électeurs qui ne sont pas nés à Lyon ou Villeurbanne, en 1936, cette proportion dépasse 33% et cela accentue les distorsions entre approche longitudinale et approche transversale. La population de la cohorte n'enregistre pas de mouvements très nets, les flux s'équilibrent, et en particulier l'énorme afflux migratoire qui caractérise, pour la population totale, la zone périphérique n'a pas son équivalent dans la population de la cohorte. Le glissement vers l'Est, si glissement il y a, est sans commune avec celui constaté pour la première cohorte.

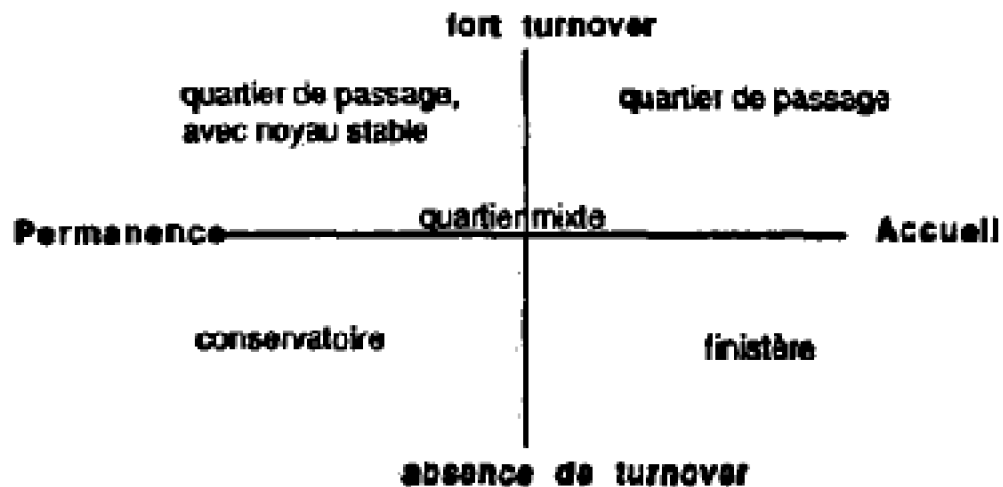
	Rive Droite	Presqu'île	Rive Gauche	Périphérie	total
Rive Droite	20	4	5	2	31
Presqu'île	5	48	15	4	72
Rive Gauche	6	9	70	7	92
Périphérie	1	7	14	52	74
total	32	68	104	65	269

Tableau n° 68 : Les échanges entre les grandes zones urbaines : deuxième cohorte (en lignes zones en 1921, en colonnes zones en 1936)

La principale zone d'attraction des individus de la seconde cohorte qui quittent la rive droite est maintenant la presqu'île. La rive gauche a maintenant perdu de sa force d'attraction et la périphérie demeure étrangère aux trajectoires de ces électeurs originaires de la rive droite. Pour les électeurs qui quittent la presqu'île, la rive droite est la première zone d'attraction mais la rive gauche et la périphérie exercent presque le même attrait que la rive droite sur ces électeurs. Pour les électeurs de la rive gauche, deux directions sont prépondérantes, la presqu'île et la périphérie mais certains s'orientent vers la rive droite. La périphérie enfin, conserve moins, à âge égal, ses électeurs de la seconde cohorte que ceux de la première mais surtout, à la fin de la période d'observation, plus des deux tiers des électeurs qui y résident y habitaient déjà quinze ans avant, alors que pour la première cohorte, il n'y en avait que la moitié dans ce cas. Ceux qui partent se répartissent à peu près équitablement entre les autres zones. Les différences avec les trajectoires de la première cohorte sont donc nettes. A une série de réactions en chaîne, entraînant un glissement vers l'Est, succède un modèle plus complexe, sans dynamique évidente, qui se solde, par une répartition de la population assez équivalente entre 1921 et 1936. Si pour les électeurs de la première cohorte, l'avenir résidentiel était à l'Est, pour ceux de la seconde, moins mobiles, l'avenir résidentiel ne peut pas être identifié à une direction dominante. Bien sûr, tous les Lyonnais savent que là bas, dans ces zones naguère rurales, se construisent les Etats Unis ou les Gratte-ciels de Villeurbanne, mais ce sont là des espaces étrangers à leur vie quotidienne. Ils ne sont pas les havres où souhaitent aboutir des urbains confirmés. Ceux qui y sont y restent, mais pour les autres, ceux de la ville réelle, ancienne et centrale, s'y établir n'attire guère. En tout cas, beaucoup moins que pour la première cohorte. Conséquence de ces réticences, pendant l'entre-deux-guerres, la croissance de la périphérie a plus été alimentée par le courant migratoire que par la dynamique interne de la population urbaine.

3. Passages, finistères et conservatoires

Un quartier peut avoir plusieurs fonctions dans la logique des déplacements intra-urbains : il peut conserver ses habitants, les perdre, en accueillir de nouveaux, ou n'être qu'un lieu de passage, un nœud dans une trajectoire⁸¹⁸. La combinaison de ces variables permet de postuler l'existence de cinq types d'espaces urbains dont il n'est pas certain que la démarche empirique confirme l'existence : les quartiers conservatoires, les quartiers finistères, les quartiers de passage avec noyau stable, les quartiers de passage sans noyau stable et les quartiers mixtes, comme le montre le schéma suivant.



Croquis n° 83 : les fonctions d'un quartier

a. Première cohorte : des quartiers bien typés

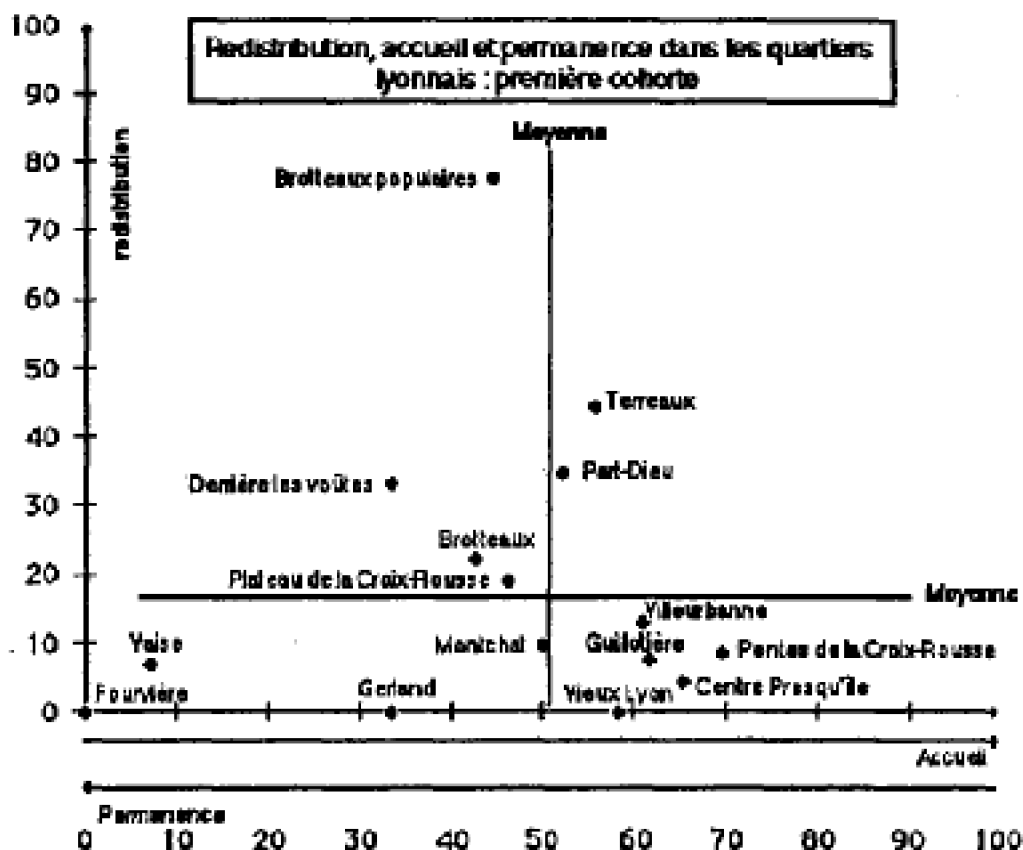
En annexe, je publie les effectifs des individus qui restent dans le même quartier pendant quinze ans, de ceux qui passent avant de s'installer ailleurs et de ceux qui s'établissent dans le quartier considéré. Pour l'ensemble de l'échantillon de la première cohorte, 125 électeurs, soit 49%, restent en permanence dans le même quartier et relèvent tous du type d'itinéraire à la fois le plus simple et le plus représenté, la stabilité totale. Face à ces 125 électeurs stables, 128 sont mobiles, soit 51%, et s'installent dans un nouveau quartier. Si l'on considère les quartiers comme des individus statistiques, stabilité et mobilité sont deux variables complémentaires⁸¹⁹. La mobilité peut être décomposée en fonction de la nature des trajectoires. Si 84 trajectoires d'un quartier à l'autre sont des

⁸¹⁸ Voir sur ce point Jean Claude Robert. "Le quartier au milieu du XIXe siècle : séjour ou passage ?". Garden Maurice et Lequin Yves, (sous la direction de). *Habiter la ville. XVe-XXe siècles*. Lyon. Presses Universitaires de Lyon, 1984. p.127-152.

⁸¹⁹ Comme seuil, pour l'accueil et la permanence, ou pour la redistribution, j'ai retenu dans les graphiques suivants, construits à partir de l'enquête empirique, la moyenne observée pour l'ensemble. Accueil et permanence sont deux variables complémentaires. Si sur 20 électeurs présents en 1911, 10 n'ont jamais quitté le quartier, cela signifie que 10 autres s'y sont installés. Dans ce cas, la part des électeurs accueillis est 50% et celle des électeurs permanents est aussi 50%.

trajectoires simples, ne faisant intervenir que le quartier de départ et le quartier d'arrivée, 39 sont plus complexes. Trente-quatre électeurs passent par un quartier supplémentaire et cinq par deux quartiers supplémentaires⁸²⁰. La part des électeurs ayant une trajectoire complexe est donc de 15%.

A partir du tableau publié en annexe, on peut construire le croquis comparant, pour chaque quartier, le poids, par rapport à l'effectif final du quartier, des électeurs redistribués par ce quartier (le turnover ou fonction de redistribution) et le poids, toujours par rapport à l'effectif final, des électeurs accueillis par le quartier (fonction accueil et permanence⁸²¹). Le croquis confirme que pour la première cohorte, les quartiers se différencient assez nettement et que tous les types théoriques existent bel et bien.



Croquis n° 84 : Redistribution et accueil dans les différents quartiers, première cohorte

⁸²⁰ Ce qui fait bien 44 passages par des zones différentes comme l'indique l'annexe n° 13.

⁸²¹ Comme accueil et permanence sont complémentaires, l'axe des abscisses se lit dans les deux sens.

Le quartier conservatoire type est Fourvière : personne n'y passe, personne ne s'y installe, les seuls à y rester y résidaient quinze ans plus tôt. Les seuls mouvements observés sont des départs vers d'autres quartiers de Lyon. Vaise est très proche de ce modèle même si l'on observe un très faible turnover et une mince capacité d'accueil. Mais, là aussi, c'est la permanence qui l'emporte. Plus de 90% de l'effectif de 1911 est présent depuis quinze ans.

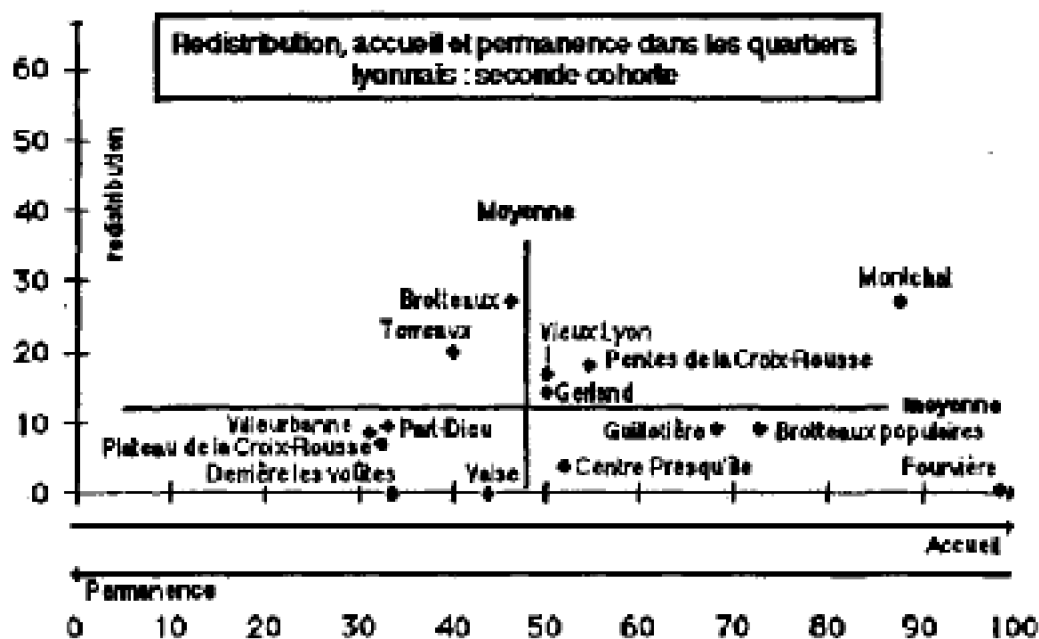
Le Vieux Lyon est caractéristique d'un finistère, si l'on y vient on y reste, on n'en repart pas. La permanence des électeurs est beaucoup plus faible, à peine supérieure à 40%. Au type finistère se rattachent Villeurbanne, les pentes de la Croix-Rousse. Montchat, la Guillotière et le centre de la presqu'île. Deux quartiers sont des quartiers de passage avec un noyau stable variant de 65% - le quartier situé derrière les voûtes de Perrache, quartier peu peuplé - à 55% - la partie centrale du 5^{ème} arrondissement, les Brotteaux populaires. Ce dernier quartier à un turnover très important, et les électeurs qui y séjournent pour un temps bref y sont plus nombreux que ceux qui s'y installent. Les deux quartiers situés dans le cadran du type quartier de passage sans population stable, sont assez éloigné du type pur et si le brassage de la population y est fort, y réside aussi une population assez stable. Ce sont les Terreaux et la Part-Dieu où l'importance des petits logements, le plus souvent d'une seule pièce, a été soulignée⁸²². Enfin, et même si socialement ils sont différents, les Brotteaux et le plateau de la Croix- Rouse sont des quartiers très proches de la moyenne, qui combinent les différentes fonctions

b. Deuxième cohorte : tassement des différences

Cette typologie se retrouve-t-elle pour la seconde cohorte ? Comment se traduit la baisse générale de la mobilité ? Pour l'ensemble de l'échantillon, 142 électeurs, soit 53%, restent en permanence dans le même quartier. Face à ces 142 électeurs stables, 127 sont mobiles et s'installent dans un nouveau quartier, soit 47% de l'échantillon. Parmi eux, 99 électeurs ne sont observés que dans deux quartiers, celui d'origine et celui d'installation ; 28 ont un itinéraire plus complexe : 26 électeurs passent par un quartier supplémentaire et 2 par deux quartiers supplémentaires⁸²³. Ces chiffres soulignent bien les conséquences de la crise du logement sur le changement de quartier qui tend à figer la situation initiale. Les univers du possible de la seconde cohorte sont plus limités que ceux de la première.

⁸²² Voir III.A.5.

⁸²³ Ce qui fait bien 30 passages par des zones différentes comme l'indique l'annexe n° 13.



Croquis n° 85

Il est clair que la typologie est ici bien moins évidente en raison du tassement de la mobilité. Cela provoque une homogénéisation de la situation de quartiers très différents tel le plateau de la Croix-Rousse, Villeurbanne ou la Part-Dieu. Le turnover a nettement diminué par rapport à la première cohorte et il est symptomatique que les Brotteaux, un des rares quartiers où les différentes fonctions restent à leur niveau d'avant-guerre se trouve maintenant intégré aux quartiers de passage du seul fait de la baisse générale de la mobilité. Ce qui revient à dire que pendant l'entre-deux-guerres, les quartiers qui enregistrent un brassage de population sont plus calmes que leurs homologues d'avant-guerre, au moins pour la population dont l'enquête peut rendre compte, la population française de moins de quarante ans. Les Terreaux et les Brotteaux peuvent être qualifiés de quartiers de passage, ainsi que Montchat, mais là, le noyau stable est beaucoup plus important, correspondant à la population de l'habitat pavillonnaire⁸²⁴. En raison de la faiblesse des écarts, la plupart des quartiers peuvent être rattachés au type mixte, accueillant et conservant les électeurs mais ne les redistribuant que faiblement. En dépit de leurs différences sociales, du nombre de tours habitants, les pentes et le plateau de la Croix-Rousse, le Vieux Lyon, Gerland ou Villeurbanne, la Part-Dieu correspondent à ce type mixte. Certains, comme la Part-Dieu ont maintenant un caractère de quartier conservatoire. A ce propos, il est nécessaire de rappeler que cette typologie ne se fonde que sur les seuls électeurs de la génération 1899-1900 et que cela ne saurait définir, de manière globale, la tonalité du quartier, et ce d'autant plus que la seconde cohorte est plus déconnectée de l'évolution générale que la première. Je ne rappellerai ici que l'exemple de l'immeuble situé 62 rue de la Part-Dieu où résida Georges Navel. Cette

⁸²⁴ Voir Michel Rohart, *Montchat, un quartier lyonnais, approches des sociabilités urbaines*, Mémoire de maîtrise, 1980, Université Lyon 2, 2 volumes dactylographiés, 171 p. et 68 p.

maison, véritable garni a toujours été un lieu de passage. Mais alors que les oiseaux de passage d'avant-guerre étaient de nationalité française, ceux de l'après-guerre sont étrangers, grecs en l'occurrence. Dans ce cas précis, la première cohorte peut éventuellement rendre compte de la première situation mais la seconde cohorte ne le peut pas.

Restent quatre quartiers. Le centre presque île et la Guillotière se rangent, comme pour la première cohorte, dans la catégorie des quartiers finistères. Si l'immeuble de la Part-Dieu perd son caractère représentatif pendant l'entre-deux-guerres, celui de la rue Saint-Jérôme, d'où, pratiquement, aucun des nouveaux arrivants ne repart, les mêmes familles vieillissant ensemble, en l'absence de tout intrus - à l'exception des individus fictifs créés par les employés municipaux - illustre assez bien la situation suggérée par le graphique. La partie populaire des Brotteaux enregistre également une nette évolution par rapport à la première cohorte : ce quartier où le transit était fréquent avant guerre devient beaucoup plus calme⁸²⁵. Enfin, Fourvière enregistre un retournement complet de sa fonction : conservatoire absolu pour la première cohorte, ce quartier est maintenant finistère complet. La faiblesse des effectifs observés dans ce quartier doit inciter à la prudence. On peut cependant noter qu'entre 1896 et 1911, ce quartier perdait des électeurs et n'en accueillait aucun alors que pendant l'entre-deux-guerres, des électeurs s'y installent et qu'aucun de ceux présents en 1936 n'y habitaient quinze ans plus tôt. En dépit de la faiblesse des effectifs, il semble bien que la seconde cohorte anticipe un mouvement vers l'Ouest, qui sera sensible, après la seconde guerre mondiale, au moins pour certaines catégories sociales.

C. Stratégies Individuelles

La mobilité résidentielle participe du processus d'intégration urbaine et des stratégies individuelles. Parler de stratégies ne va pas de soi. Le terme est employé fréquemment pour les élites, et on laisse supposer que derrière chaque décision se cache une intention qui s'inscrit dans une logique à long terme⁸²⁶. En revanche, pour les catégories les plus défavorisées, tout choix serait absent, et les individus seraient plus "agis" qu'acteurs. Comment, dans ces conditions, parler de stratégies ? Si les logiques de l'action

⁸²⁵ Sur ce quartier on peut lire les deux romans de Jacques Serverin, *Les ombrelles du quai Pierre-Scize*, Lyon, Editions Jean Honoré, 1979, 324 p. et *La sirène des Jacobins*, Lyon, Editions Jean Honoré, 1983, 292 p. L'action se passe avant 1914 et pendant la guerre. Elle est vue par un jeune enfant qui adore le quai Pierre-Scize, à Vaise, et déteste le nouveau quartier où s'installe sa mère, modiste, le quartier des Brotteaux, rue Juliette Récamier. Il hait le côté austère que lui donne ses rues perpendiculaires. Ces deux romans (en partie autobiographiques ?) contiennent également quelques notations intéressantes sur le Bas-Dauphiné.

⁸²⁶ Marc Bloch remarquait dans *Apologie pour l'histoire*, p. 101 : "A lire certains livres d'histoire, on croirait l'humanité composée uniquement de volontés logiciennes, pour qui leurs raisons d'agir n'auraient jamais le moindre secret. Face à l'état actuel des recherches sur la vie mentale et ses obscures profondeurs, c'est une preuve de plus de l'éternelle difficulté que les sciences éprouvent de rester exactement contemporaines les unes des autres. C'est aussi répéter, en l'amplifiant, l'erreur si souvent dénoncée pourtant, de la vieille théorie économique. Son *homo œconomicus* n'était pas une ombre vaine seulement parce qu'on le supposait exclusivement occupé de ses intérêts : la pire illusion consistait à imaginer qu'il pût se faire de ses intérêts une idée si nette. "Il n'y rien de plus rare qu'un dessein", disait déjà Napoléon."

échappent à la perception d'un individu, comment pourrait-il avoir des intentions, un projet, des objectifs ? De plus, la perception du temps est essentielle pour la mise en oeuvre d'une éventuelle stratégie. Penser l'avenir suppose que le poids du présent n'empêche pas toute projection dans le futur⁸²⁷ .. Enfin, n'est-il pas abusif de postuler l'existence de stratégies individuelles quand les stratégies seraient avant tout familiales ? Evoquant les familles lyonnaises, André Demaison utilise le terme dynastie et il s'explique : "Si j'emploie le mot "dynastie", c'est qu'à Lyon, on ne compte pas seulement sur l'individu, trop vite périssable, mais sur la famille dont le nombre est aussi garant de continuité, de durée prospère⁸²⁸".

Sans entrer dans un débat qui traverse la sociologie et pour lequel je ne me sens pas parfaitement armé, je dirai que l'individu est un être conscient et rationnel dont les actes sont le résultat de choix opérés en fonction d'une connaissance limitée, mais réelle, des différentes possibilités qui s'offrent à lui et des moyens dont il dispose⁸²⁹ . Il va de soi que ses connaissances dépendent étroitement du ou des réseaux, familiaux, amicaux, formels ou informels, auxquels il appartient. Il peut mesurer, par rapport à ses ressources, ce qui pour lui est la meilleure, ou la moins mauvaise des solutions, peser les avantages et les inconvénients de son choix. Ce processus de transaction, d'adaptation, des aspirations au réel explique les trajectoires individuelles. Les univers du possible ont des étendues très variables. Les choix antérieurs de l'individu, ceux de sa famille, la conjoncture (logement, emploi...) pèsent sur ces univers du possible.

1.Première cohorte

Comment le glissement progressif vers l'Est de la ville s'est-il traduit pour les individus de la première cohorte ? Examinons tout d'abord, les itinéraires et les individus qui passent ou s'installent aux Brotteaux. Ce quartier, en pleine mutation, est la partie la plus dynamique de la rive gauche comme l'ont montré l'analyse de la rénovation de la rue Duquesne et le lotissement du Boulevard du Nord⁸³⁰ , celui, aussi, où l'interaction des fonctions, accueil et redistribution, est la plus nette. Entre 1896, 41 électeurs de la cohorte habite ce quartier. En 1901, ils sont 48 mais le turnover a été beaucoup plus fort que le solde. Entre ces deux dates, les Brotteaux ont perdu 7 électeurs et en ont gagné 14.

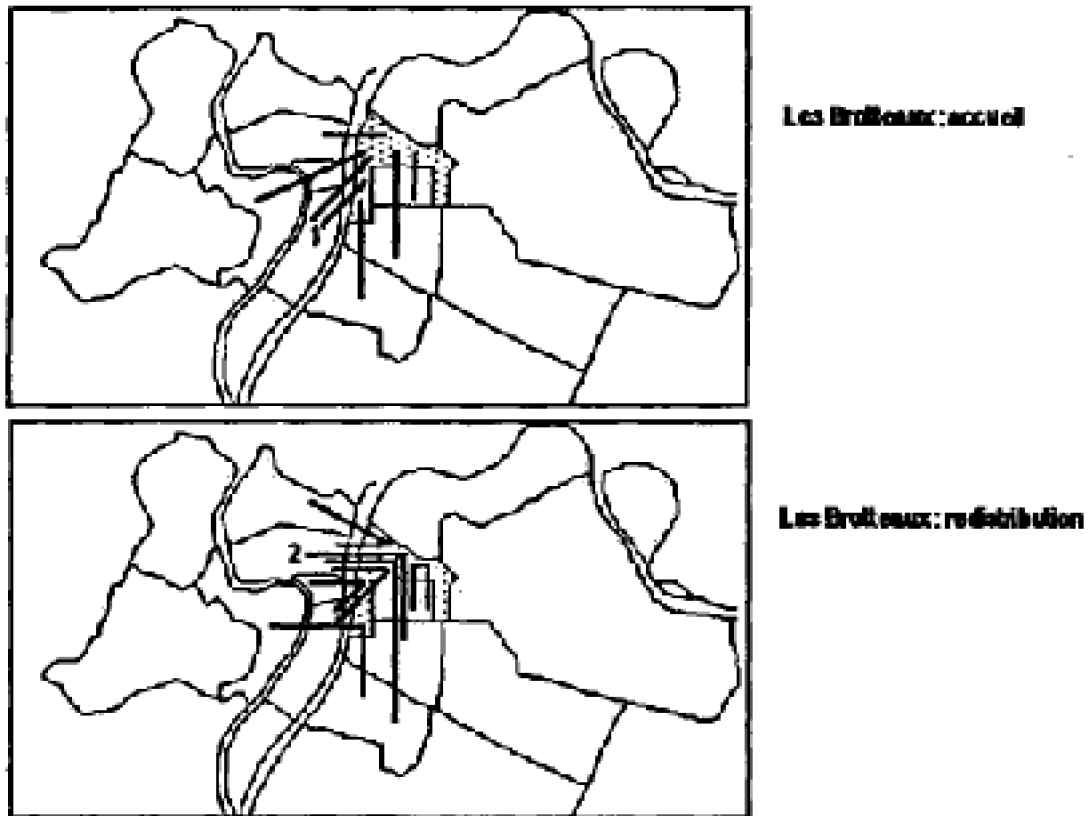
⁸²⁷ Sur l'approche du temps en fonction des groupes sociaux, voir Frykman Jonas and Löfgren Orvar, *Culture Builders. an Historical Anthropology of Middle-Class Life*. New Brunswick and London, Rutgers University Press, 1987,321 p.Surtout p. 15-41, The Time keepers.

⁸²⁸ Demaison André, "Visites à la presse de province, V, Bourgogne et région lyonnaise", *Revue des Deux Mondes*, septembre-octobre 1929, p. 670

⁸²⁹ Sur ce plan, je partage la position de Maurizio Gribaudo dans son approche des itinéraires ouvriers turinois.Voir M. Gribaudo, *op.cit.* p. 26-27.

⁸³⁰ Il est certain que le lotissement du boulevard du Nord (création des hôtels particuliers sur les parcelles correspondant aux numéros impairs), cristallise l'image de nouveau quartier de l'élite urbaine mais, au-delà de l'image, les modifications de la rue Duquesne, et des rues adjacentes, liées à la politique foncière des Hospices civils, ont une influence démographique plus importante

Pendant le même temps, les pentes de la Croix-Rousse, ou le centre de la presqu'île, séparées des Brotteaux par le Rhône, ont enregistré une évolution exactement inverse, et le nombre d'électeurs de la cohorte y a nettement diminué. Examinons les 14 nouveaux venus des Brotteaux. Ils constituent un flux important puisqu'ils représentent plus de 5% de l'ensemble des individus étudiés et plus de 25% des individus qui ont changé de quartier entre 1896 et 1901⁸³¹. Sur ces quatorze individus, huit viennent de la presqu'île, deux de la rive droite de la Saône et seulement quatre d'autres quartiers de la rive gauche du Rhône. Cinq ans plus tard, six de ces nouveaux venus aux Brotteaux les ont déjà quittés soit pour retourner dans la presqu'île, soit pour s'installer dans un autre quartier de la rive gauche.



Carte n° 32

Deux itinéraires illustrent la variété des trajectoires. Joseph Baptiste Suchod (itinéraire noté 1 sur la première carte) est né dans le deuxième arrondissement. Fils d'un

⁸³¹ 57 individus ont changé de quartier entre 1896 et 1901

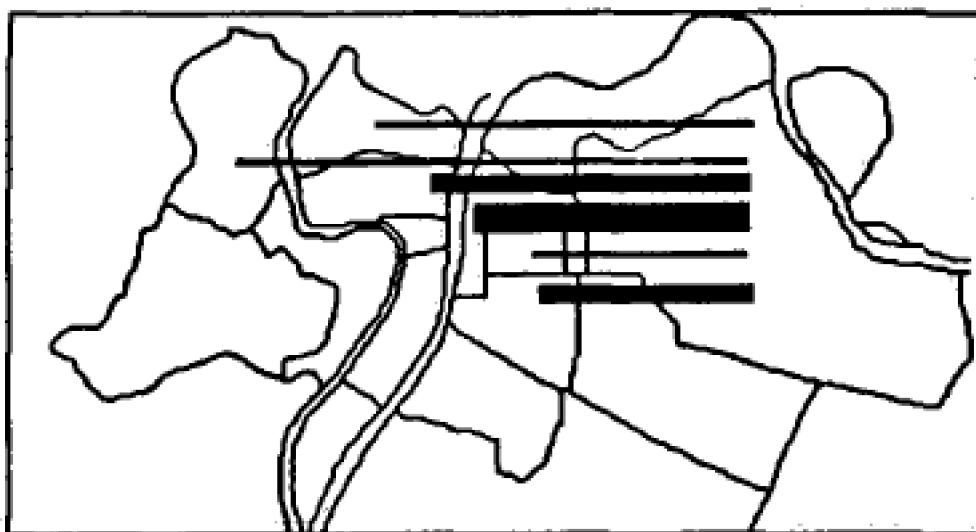
employé de commerce, il est lui même employé en 1896. Il habite 6 rue Centrale dans le centre de Lyon. En 1901, il demeure 11 cours Lafayette. Il est négociant. Les indicateurs précisent négociant en mercerie. En 1906, il réside au même endroit. En 1911, il s'installe 78 avenue de Saxe⁸³². Dans son cas la mobilité résidentielle est allée de pair avec la mobilité professionnelle et sociale ascendante. Tout différent est l'itinéraire de Joseph Fuchez (itinéraire noté 2 sur la seconde carte), fui aussi né à Lyon en 1873. Fils d'un ouvrier apprêteur, il est sculpteur sur bois et le reste de 1896 à 1911. D'abord installé 2 rue Diderot, dans le premier arrondissement, il habite, en 1901, 45 rue Sully, dans la partie huppée des Brotteaux selon le découpage retenu mais dans une portion de la rue Sully, occupée par de petits ateliers artisanaux, qui n'a pas le prestige des grandes artères citées dans l'itinéraire précédent. Dés 1906, il a déménagé, rue Pierre Corneille et on le retrouve, en 1911, rue Boileau dans le quartier de la Part-Dieu, quartier où travaillent de nombreux artisans du meuble⁸³³.

Je ne dispose pas d'autant d'éléments que Maurizio Gribaudo pour expliciter la nature des choix résidentiels mais il est clair que la valeur d'un appartement aux Brotteaux, surtout avenue de Saxe, a tout pour satisfaire l'ambition d'un négociant. Cette valeur est symbolique mais elle est aussi matérielle. Les appartements de l'avenue de Saxe correspondent à l'espace, à l'hygiène et au confort que recherche une famille de négociant au tournant du siècle Pour un sculpteur sur bois, au contraire, rester aux Brotteaux n'a pas le même intérêt alors que se rapprocher d'un quartier qui concentre l'activité du meuble présente de multiples avantages.

A Villeurbanne, le turnover est faible mais nombreux sont les électeurs qui s'y établissent. En 1896, il n'y a que 10 électeurs mais dix ans plus tard, on en compte 23. La croissance résulte ici d'un mouvement simple. Villeurbanne n'a qu'une fonction, l'accueil. Sur la carte suivante, sont reproduites les origines des nouveaux Villeurbannais.

⁸³² On le retrouve à la même adresse, même si le numéro change -l'avenue de Saxe est renumérotée - jusqu'en 1931. Après cette date, sa veuve figure dans les indicateurs comme négociante en mercerie et dans le même immeuble on trouve Suchod frères et Cie, mercerie (gros), certainement ses fils.

⁸³³ Voir la carte des industries du bois, carte n° 13.



Carte n° 33 : la fonction accueil à Villeurbanne, première cohorte

Parmi les quatorze électeurs qui s'installent à Villeurbanne⁸³⁴, peu nombreux sont ceux qui viennent de la presqu'île et de la rive droite de la Saône (trois viennent des pentes de la Croix-Rousse, un du plateau de la Croix-Rousse et un de Vaise), aucun ne vient des zones périphériques. Le groupe le plus homogène vient des Brotteaux et de la partie populaire de ce quartier (respectivement cinq électeurs et un électeur) et de la Part-Dieu (trois électeurs). Les cinq électeurs qui quittent les Brotteaux me semblent tout à fait représentatifs. Electeurs aux Brotteaux, ils sont inscrits respectivement comme ouvrier tulliste, imprimeur⁸³⁵, ouvrier menuisier, employé de commerce et sellier. Une fois inscrits à Villeurbanne, ils changent de profession. L'ouvrier tulliste reste tulliste mais le sellier devient employé et surtout les trois autres sont, maintenant, inscrits comme apprêteurs. Leur glissement résidentiel suit les mutations de l'industrie de la teinture et de l'apprêt, secteur particulièrement dynamique de l'emploi villeurbannais au tournant du siècle. Qu'on en juge : en 1890, la teinturerie et l'apprêt employaient 1410 ouvriers à Villeurbanne. Douze ans plus tard, les chiffres ont doublé : 2485 ouvriers. La structure de production s'est modifiée. Les deux plus grandes usines, celle de la société Gillet et celle de la société Vuillod Ancel emploient respectivement 950 et 890 personnes, soit les deux tiers de la main-d'oeuvre communale dans ce secteur. La même tendance se poursuit jusqu'à la guerre⁸³⁶.

Villeurbanne est un finistère pour les trajectoires de nombreux travailleurs manuels qui changent de secteur d'emploi, accompagnant le glissement vers l'Est de la fabrique lyonnaise. Peut-on, dans ces conditions parler de choix ? Les données sont trop sèches pour pouvoir répondre à une telle question. Rien ne me permet d'indiquer sur quels points concrets (salaire, conditions de travail, permanence de l'emploi, ou logement...) ces trajectoires ont correspondu à un choix explicite. Sur les quatorze électeurs qui s'installent

⁸³⁴ On n'enregistre qu'un seul départ parmi les électeurs présents en 1896. Neuf électeurs restent en permanence à Villeurbanne. Voir annexe n° 13.

⁸³⁵ Il pourrait être imprimeur sur étoffes.

à Villeurbanne entre 1896 et 1911, seuls trois ne sont pas des travailleurs manuels : un employé, un médecin et un industriel. Le médecin Toussaint Frappaz est né en 1873 sur le plateau de la Croix-Rousse, où son père et sa mère étaient tisseurs. En 1896, il habitait 8 rue Diderot, dans le premier arrondissement. L'année suivante, en 1897, son fils Emmanuel, est né à Villeurbanne⁸³⁷. En 1901, il est installé 42 place des Maisons neuves. Il y reste jusqu'à sa mort en le 16 mai 1932⁸³⁸. Il a été médecin-chef de l'hôpital de Villeurbanne de 1910 à sa mort et médecin du bureau de bienfaisance. Il a présidé le syndicat des médecins du Rhône. Un mois après sa mort, une rue de Villeurbanne devint la rue du docteur Frappaz⁸³⁹. L'industriel, Jean Grandjean est né lui aussi à la Croix-Rousse, en 1874. Son père était employé bijoutier. Lui même a été employé, puis employé de soierie avant d'être inscrit comme industriel en 1911. A cette date, il réside 59 place de la mairie (future place Grandclément) et il y reste jusqu'en 1931.

Ces deux exemples soulignent que dans une zone essentiellement vouée au travail manuel, existent des espaces résidentiels privilégiés, ici deux places, dans la partie la plus anciennement urbanisée de Villeurbanne, susceptibles d'accueillir des membres de catégories supérieures. Dans le cas du docteur Frappaz, la logique de sa trajectoire est à rechercher dans deux directions. Soit l'engagement idéologique qui renvoie à l'image du médecin du peuple. Soit l'opportunité de faire une carrière dans une partie relativement sous médicalisée de l'espace urbain. La comparaison de l'encadrement médical entre 1896 et 1901, à Lyon et Villeurbanne, souligne bien et le sous-encadrement villeurbannais et la réduction de ce sous-encadrement au moment précis où Toussaint Frappaz s'installe à Villeurbanne. En 1896, Villeurbanne compte 8 médecins et il y en a 16 en 1901. En 1896, il y a, à Villeurbanne, un médecin pour 2715 habitants. A Lyon, il y en a un pour 1860 habitants. Cinq ans plus tard, il y a un médecin pour 1827 habitants à Villeurbanne et un pour 1500 à Lyon⁸⁴⁰.

⁸³⁶ Voir Yves Lequin. *Les ouvriers de la région lyonnaise*, tome 1. p. 192-193. Voir aussi les cartes p. 508-509-510, représentant le nombre d'ouvriers de ces usines à Lyon-Villeurbanne en 1890,1903 et 1909. Voir la carte n° 12, entreprises de teinture et d'apprêt. D'après l'association syndicale des patrons, les entreprises de teinture et d'apprêt occuperaient et 9000 hommes et 500 femmes à la veille de la guerre. L'espace considéré n'est pas très précis. Il s'agit vraisemblablement de l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Voir Office municipal du Travail, *Statistiques et renseignements sur diverses questions ouvrières et sociales. 1913-1914*. p. 235.

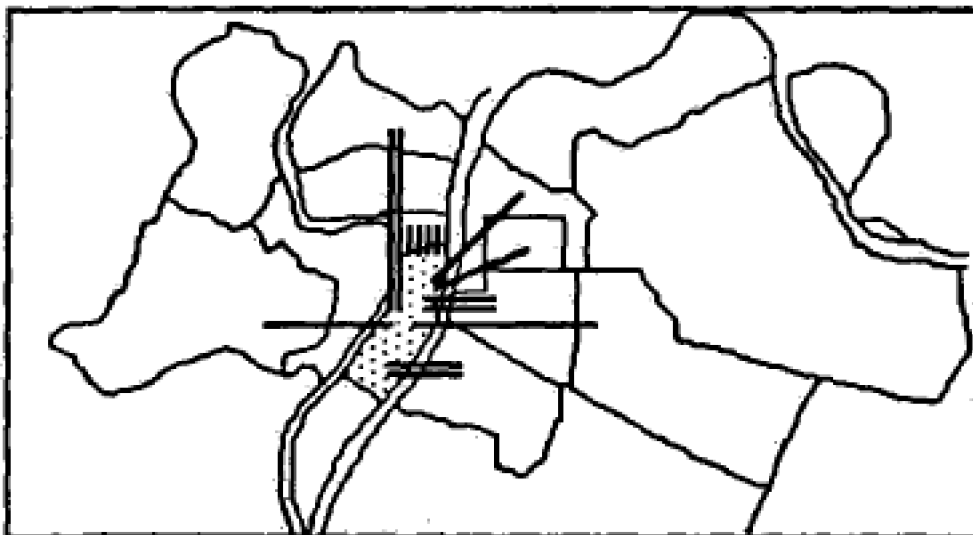
⁸³⁷ Renseignement d'après la liste électorale de 1926 où Emmanuel est inscrit comme étudiant. Il a la même adresse que son père.

⁸³⁸ Deux autres médecins, de la même génération, ont eu un rôle important à Villeurbanne. Jules Grandclément, né en 1868. a été maire socialiste, puis communiste, de Villeurbanne de 1908 à 1922. Il est mort en 1935. Lazare Goujon, né en 1869 au Creusot. fils de mineur, a été maire socialiste de 1924 à 1935. et député du Rhône de 1928 à 1936. Il est mort en 1960. Voir Jean Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 30.

⁸³⁹ Fichier des rues de Villeurbanne, Maison du livre, de l'image et du son, Villeurbanne.

⁸⁴⁰ D'après la *Statistique du personnel médical et pharmaceutique de France et d'Algérie*, Imprimerie Nationale, 1897 et 1902. Ce renseignement m'a été aimablement communiqué par Olivier Faure. Je l'en remercie.

Pour terminer l'examen du fonctionnement des trajectoires de la première cohorte, j'examinerai les itinéraires qui partent ou qui aboutissent dans le centre de la presqu'île. Neuf électeurs quittent ce quartier entre 1896 et 1911 et quinze y arrivent/Parmi les électeurs qui abandonnent le centre de la presqu'île, on trouve quatre employés, un étudiant, un commerçant, deux ouvriers ou artisans et un ouvrier. Parmi eux, le seul à avoir une trajectoire professionnelle nettement ascendante est Joseph Suchod, cet employé devenu négociant qui s'est installé aux Brotteaux, les autres n'ont pas bénéficié d'une telle promotion.



Carte n° 34 : l'attraction de la presqu'île, première cohorte

Parmi les électeurs qui s'installent, on compte un médecin, six cadres moyens, surtout des comptables, cinq employés, un ébéniste et un bouquiniste. Par rapport à leur position initiale, en 1896, on ne décèle pas de nette promotion professionnelle mais plutôt une légère amélioration de la situation. Le cas typique est représenté par l'employé qui devient comptable, voire expert-comptable. Tel est le cas de Paul Rubat. Fils d'un papetier, né dans le premier arrondissement de Lyon en 1872, il habite en 1896, 347 avenue de Saxe (devenue avenue Jean Jaurès), dans la partie du 3^e arrondissement devenue le 7^e arrondissement après la guerre. Il est alors employé. Cinq ans plus tard, il habite 8 rue de l'Ancienne Préfecture. Le recensement indique qu'il est rentier. En 1906, il y habite toujours mais les listes électorales et les listes nominatives le présentent comme comptable.

2. Deuxième cohorte

Examinons d'abord les trajectoires des électeurs qui passent ou s'installent aux Brotteaux. Parmi les onze électeurs qui s'y installent, la mobilité professionnelle est quasi nulle et on ne décèle aucun passage de la catégorie employé à celle de négociant, à l'image de l'itinéraire de Georges Suchod. Certes un étudiant devient industriel et un autre ingénieur mais ces itinéraires correspondent davantage à un phénomène de reproduction sociale qu'à une véritable mobilité ascendante. Pour l'un d'eux, j'ai déjà longuement évoqué sa biographie lors du premier chapitre. Il s'agit de Georges Villiers, le futur fondateur du

C.N.P.F. Le second est Clément Rigollot. Son père, professeur à la faculté des sciences, était directeur de l'Ecole Centrale de Lyon⁸⁴¹ dont il était élève. Il quitta la rue Chevreul pour s'installer aux Brotteaux. Les membres de la seconde cohorte qui s'installent aux Brotteaux n'y trouvent pas les conditions d'une mobilité professionnelle ascendante. Certains viennent cependant y chercher, à défaut de promotion, une certaine réussite sociale. Tel est le cas d'un coiffeur. Gilbert Chenavier, né rue des Docks, à Vaise⁸⁴². Né dans ce quartier populaire où son père a un salon de coiffure, Gilbert est, en 1921, toujours électeur rue des Docks. Dès 1926, il est installé rue des remparts d'Ainay et en 1936, il réside 32 rue Ney, à l'angle du cours Vitton. Il est évident que sa clientèle n'est plus la même. Il est toujours coiffeur mais sa situation s'est incontestablement améliorée. C'est un cas de réussite sociale. Pour la coiffure ou le commerce, il est clair que le lieu même de l'installation est une bonne indication du niveau social réel. Le témoignage de Claudius Reynon, "le fils du charcutier", le confirme totalement⁸⁴³. Ses parents tiennent, d'abord, une petite charcuterie dans le quartier ouvrier de Vaise. Acquérir un fonds de cette nature dans un quartier ouvrier nécessitait un investissement relativement faible⁸⁴⁴. Victimes la concurrence déloyale d'un tripier⁸⁴⁵, la famille de Claudius quitte Vaise et s'installe à Saint-Paul. L'itinéraire s'achève rue des Archers, à deux pas de Bellecour où Claudius est toujours charcutier aujourd'hui. L'ouvrage exprime toute la fierté de la réussite sociale. Béraud, fils de boulanger, est lui aussi sensible à la réussite de son père : "Ainsi établi et considéré, pouvant, comme il disait, passer la tête haute, mon père ne se plaignait pas de l'existence. Loin de là. Semblable à tous ceux qui, partis de rien, ne doivent leur réussite qu'à eux mêmes, H aimait à parler des temps difficiles. Ainsi le maître de la Gerbe d'or rappelait volontiers que son premier fonds - celui de la rue de la Monnaie - il l'avait acheté cent vingt écus. six cents francs⁸⁴⁶."

Sept électeurs passent aux Brotteaux mais n'y restent pas. Le premier est un coiffeur

⁸⁴¹ Henri Rigollot était professeur de physique à l'Ecole et à la Faculté de Sciences. En 1923, Il est inscrit 16 rue Chevreul dans l'annuaire du *Tout-Lyon*, mais il n'est pas membre d'un cercle. En 1936, il habite 74 Boulevard des Belges. Il dirigea l'ECL de 1902 à 1929 il a 77 ans en 1929 lors de son départ. A cette date Pierre Lemaire lui succède à la direction. *Livre du centenaire de l'ECL*. Un photo de Henri Rigollot se trouve p. 125

⁸⁴² On se souvient de la description de l'immeuble situé au numéro 34 de la rue des Docks. I.B.1.

⁸⁴³ Reynon Claudius, *Le fils du charcutier, souvenirs, anecdotes, recettes*, Lyon, Imprimerie générale, 1984. 240 p.

⁸⁴⁴ Voir Boyer Michel. *Métiers de la viande à Lyon, 1860-1914, une étude de la petite bourgeoisie*, Thèse de 3^e cycle, Université Lyon 2, 1985, dactylographié, 462 p. A propos des fonds de commerce, Michel Boyer constate, p. 172-177, que leur prix sont "relativement modestes" et que les magasins des quartiers riches sont les plus prisés même s'il est difficile de faire apparaître un lien manifeste entre le prix des fonds et la géographie urbaine"

⁸⁴⁵ C'est précisément la situation où se trouvent les parents de Claudius Reynon à Vaise, d'autant plus que le tripier concurrent est approvisionné par "une bande noire" qui détourne des abattoirs de Vaise des produits qui n'ont pas payés l'octroi. Voir Reynon Claudius, *Le fils du charcutier*, op. cit. p. 46-47.

⁸⁴⁶ Henri Béraud, *La gerbe d'Or*. p. 18

qui après avoir été installé à la Croix-Rousse, tient boutique aux Brotteaux et s'établit finalement dans le centre presqu'île, le second est un représentant de commerce qui regagne aussi la presqu'île après un premier déménagement aux Brotteaux, quatre autres sont ouvriers et un cinquième devient manœuvre après avoir été ouvrier ou artisan. Son itinéraire est intéressant. Joseph Bernard est fils de tisseur. Quand il est né son père habitait rue de l'Ordre, dans la partie du 3^e arrondissement située à l'Est de la voie ferrée, dans le quartier populaire de la Villette⁸⁴⁷. A 21 ans, on le retrouve inscrit sur les listes électorales du même quartier, 52 rue Sébastopol. Comme il est sous les drapeaux, aucune profession n'a été indiquée par les employés municipaux sur les listes électorales⁸⁴⁸. Cinq ans plus tard, en 1926, il est inscrit rue Montgolfier, aux Brotteaux. Dans cette rue, à deux pas du prestigieux boulevard des Belges ou de l'avenue Foch. se trouvent encore des masures qui ne seront détruites que dans les années 1970. A cette date, Joseph Bernard est menuisier. En 1931, on le retrouve 52 rue Sébastopol, il est emballer. En 1936, il est dans le Vieux Lyon, rue Bellière. Il est toujours emballer. Au total, si le passage aux Brotteaux dans les quinze premières années d'une trajectoire résidentielle conserve globalement le même sens avant et après la guerre, l'installation dans ce quartier n'est plus la manifestation d'une mobilité professionnelle nettement ascendante. Les gens de la deuxième cohorte qui y élisent domicile, conservent le même niveau social, et les seuls individus de l'élite qui y arrivent sont des héritiers. En ce sens les appréciations de Jean Dufourt, dans *Calixte*, correspondent bien aux phénomènes constatés dans la première cohorte mais non à ceux de la seconde. Les Brotteaux, très attirants au tournant du siècle pour les jeunes générations, le sont beaucoup moins dans les années vingt et trente. Leur ancienne image de quartier d'avenir se brouille, peut être parce que la génération précédente saisie d'un véritable engouement pour ce quartier a pris les meilleures places et qu'elles les occupent toujours pendant l'entre deux guerres. En particulier, il devient très difficile pour un mobile ascendant étranger aux familles qui s'y sont établies au tournant du siècle d'obtenir un terrain à bâtir en bordure du Parc de la Tête d'Or⁸⁴⁹. Avant guerre l'installation aux Brotteaux pouvait être lue comme une stratégie d'anticipation pour reprendre un thème de Robert Merton⁸⁵⁰. Des individus qui escomptaient une mobilité ascendante, et qui souvent réalisaient leur projet s'installaient aux Brotteaux.

Villeurbanne continue à accueillir de nombreux électeurs repérés dans d'autres quartiers lors de leur première inscription sur les listes électorales. La carte suivante montre l'origine de ces 16 électeurs de la seconde cohorte qui élisent domicile à Villeurbanne pendant l'entre deux guerres⁸⁵¹. On se souvient que le groupe le plus

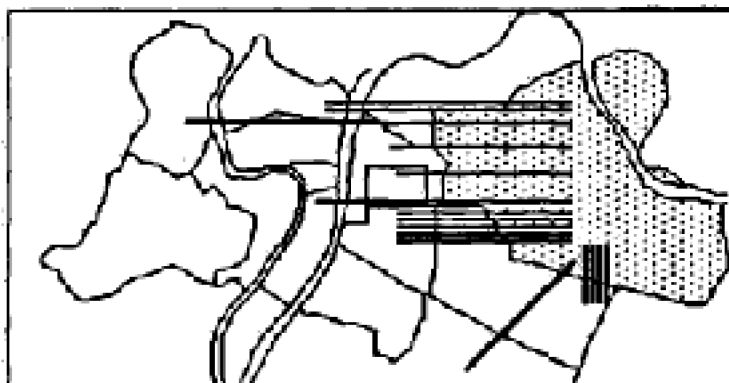
⁸⁴⁷ Membre de la seconde cohorte, il n'est pas né au domicile paternel mais à l'Hôtel Dieu.

⁸⁴⁸ On se souvient que c'est la règle dans cet arrondissement.

⁸⁴⁹ Témoignage oral

⁸⁵⁰ Robert K. Merton et Alice S. Kitt, "Reference Group Theory and Social Mobility", Bendix et Lipset, *Class, Status and Power*, 1953, p. 403-410. Voir aussi Robert K. Merton et Alice S. Rossi. "Contributions to the Reference Group Behavior. in R. K. Merton, *Social Theory and Social Structure*, 1957, p.225-280. cité in Lipset et Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*, 1967, p.256-257.

homogène des nouveaux venus à Villeurbanne arrivait, avant guerre, des Brotteaux.



**Origine des nouveaux
électeurs de Villeurbanne**

Carte n° 35

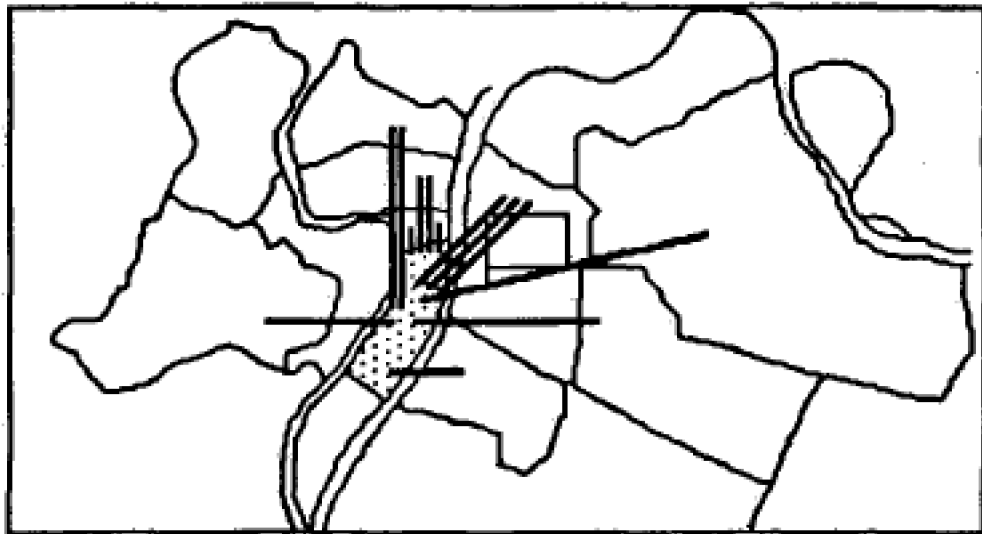
Le groupe le plus homogène vient désormais de la Part-Dieu mais quatre électeurs viennent de Montchat, preuve des liens nouveaux qui se sont créés entre les zones périphériques et qui n'existaient guère, une génération plus tôt. Un seul électeur abandonne les Brotteaux pour s'installer à Villeurbanne : il cesse d'être tourneur pour devenir teinturier, c'est le modèle repéré une génération plus tôt mais désormais il est moins fréquent. Les trajectoires liées au glissement de la fabrique et de ses industries annexes vers l'Est sont maintenant fort réduites et les ouvriers qui arrivent à Villeurbanne ne changent pas de secteur d'emploi. La métallurgie devient prépondérante. Henri Célestin Ardouin est un bel exemple de ces trajectoires. Il est né rue David, dans la partie orientale du troisième arrondissement, en 1899. Son père était coupeur-corsetier. En 1921, il est recensé comme orphelin dans une famille ouvrière - père manœuvre, fils mécanicien, fille manœuvre - installée 84 route de Gênas. Cette route, très longue, est à cheval sur le territoire communal de Lyon et de Villeurbanne. Les numéros pairs sont à Lyon, les impairs à Villeurbanne. Il est alors inscrit comme métallurgiste. En 1923, il épouse, à Gênas, commune de l'Isère où aboutit la route où il habite, Suzanne Clavel. En 1926, les listes électorales indiquent toujours la même adresse et le même métier. En 1931, il habite toujours route de Gênas mais à Villeurbanne cette fois, au 251. Il est inscrit comme polisseur sur métaux, activité fréquente dans ce quartier qui abrite de nombreux ateliers spécialisés dans cette activité⁸⁵². Il meurt à Villeurbanne en 1957. A la lecture de ces indications, l'espace social de Henri Ardouin apparaît comme très limité et le passage de Lyon à Villeurbanne n'a, à l'évidence, rien changé à sa situation. Sa vie durant il est resté dans le même espace social et il n'a pas quitté le monde ouvrier. Sa propre expérience du monde social est vraisemblablement plus limitée que celle des ouvriers qui venaient s'installer à Villeurbanne une génération plus tôt, qui avaient connu d'autres groupes sociaux dans un environnement plus complexe. Pour lui, le quartier est un milieu

⁸⁵¹ Cette carte représente les trajectoires depuis le quartier où les électeurs sont repérés en 1921. Deux d'entre eux sont passés par un autre quartier avant de s'installer à Villeurbanne.

⁸⁵² Voir les adresses des entreprises de polissage sur métaux dans les indicateurs lyonnais. Voir par exemple *l'Indicateur Fourmier* de 1938, p. 2100-2101

solidaire, dont la chaleur tient à l'ancienneté et à la qualité des relations de voisinage ou d'amitié, mais un milieu impropre à alimenter le désir d'ascension sociale. Pour lui, comme pour ses pareils, 'le monde des emplois possibles se déploie horizontalement, non verticalement "⁸⁵³ .

Il en est différemment pour les hommes attirés par la presqu'île. Ils sont aussi nombreux que dans la première cohorte à s'y établir et si, globalement, les zones d'origine semblent identiques à ce qu'elles étaient une génération plus tôt, un examen attentif montre qu' une inflexion significative. Des électeurs viennent maintenant de zones périphériques comme Montchat ou Villeurbanne et surtout des Brotteaux.



Carte n°36 : L'attraction du centre presqu'île, seconde cohorte

Les professions des nouveaux venus ont également évolué. Sur les quatorze électeurs qui s'y établissent, on compte deux ingénieurs, un industriel, un négociant et un avocat. Le mouvement qui une génération plus tôt attirait vers les Brotteaux les catégories supérieures se produit maintenant au profit du centre historique. Nouvelle attirance des patriciens pour Ainay ou engouement de mobiles sociaux pour le vieux quartier aristocratique, gage de respectabilité accélérée ? Sur ces cinq électeurs, quatre sont nés à Lyon et je connais donc la profession de leur père. Un seul est fils de négociant et les trois autres sont sans conteste des mobiles sociaux. Ainay attire donc principalement des nouveaux venus dans le monde de l'élite urbaine. On ne peut écarter l'hypothèse de la recherche avide de respectabilité mais une autre explication peut être avancée. Dans le chasse-croisé des quartiers huppés, Ainay n'offre-t-il pas, pendant les années trente, plus d'opportunités que les Brotteaux colonisés par l'élite une génération plus tôt ? Rive gauche, les meilleures places sont prises et elles sont réservées aux héritiers. Le chasse-croisé des quartiers patriciens renvoie au processus de renouvellement des élites et aux relations qui s'établissent entre les diverses générations.

Deux itinéraires illustrent ces mouvements. Georges Roux est le fils d'un employé de

⁸⁵³ Voir Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Minuit, 1970, 420 p. et plus spécialement p. 127-128

commerce. Il est né aux Brotteaux, mais pas sur une grande avenue, rue Sully, une rue modeste aux frontières du prestige. En 1921, il est étudiant (sans doute à l'Ecole Centrale) et il habite toujours rue Sully. Dès 1926, il s'établit rue de la Charité, à deux pas de Bellecour... Marcel Plassard est le fils d'un mécanicien. Son père est né aux Avenières (Isère) et lui même a vu le jour à Villeurbanne, rue de la Poule qui couve⁸⁵⁴. En 1921, il est étudiant et habite toujours chez ses parents, à la même adresse. Il reste à Villeurbanne jusqu'en 1931 et s'installe ensuite rue Sala dans le second arrondissement. Il est alors industriel...

Entre les deux cohortes, les itinéraires résidentiels sont assez distincts. Le point essentiel pour les comportements sociaux est la chute globale de la mobilité d'une cohorte à l'autre. Cette chute affecte la vie même des quartiers et transforme leurs fonctions dans la dynamique des mobilités urbaines. En particulier, il semble clair que les trajectoires résidentielles des mobiles professionnels et sociaux s'adaptent aux disponibilités du moment. Si la signification sociale de l'installation aux Brotteaux, surtout sur les grandes avenues, a une clarté évidente pour les hommes nés au début de la Troisième République, il en va différemment une génération plus tard. Les places sont déjà prises. Le chemin de la presque île redevient un parcours du prestige...

A suivre les itinéraires résidentiels des deux cohortes, nous avons croisé sans arrêt mobilité professionnelle et mobilité sociale, il faut maintenant les étudier pour elles-mêmes

XI. CARRIERES PROFESSIONNELLES

A. L'évolution sociale Interne des cohortes

L'étude de la mobilité professionnelle exige de pouvoir faire le départ parmi les flux de mobilité entre ceux qui relèvent de la mobilité structurelle et ceux qui renvoient à la mobilité pure. Pour ce faire, je vais d'abord examiner les transformations de la structure sociale survenues au sein des cohortes et je la comparerai à la structure sociale des hommes de la même génération étudiés grâce aux coupes transversales. Après cela, j'examinerai les itinéraires individuels.

Le premier tableau donne les chiffres absolus des différents groupes professionnels aux différentes années d'observation de la première cohorte. Dans le second figurent les pourcentages, calculés par rapport à l'ensemble des individus pour lesquels une profession a été indiquée⁸⁵⁵.

⁸⁵⁴ Les actes de naissance villeurbannais indiquent le lieu de naissance des parents.

⁸⁵⁵ En fait, j'ai effectué les calculs en éliminant la catégorie divers constituée pour l'essentiel de non-réponses. Tous les individus sont pris en compte dans ces tableaux, même ceux dont la présence à Lyon n'est pas continue.

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
agriculteurs	13	6	1	1	1	1	0	0
négociants	10	9	13	18	20	19	18	17
cadres supérieurs	76	30	10	7	4	3	4	2
techniciens	36	31	29	24	25	19	18	12
employés	192	140	109	93	71	55	37	25
petits commerçants	29	20	20	17	18	20	18	11
ouvriers ou artisans	126	87	66	65	45	41	34	22
ouvriers	153	95	78	66	55	52	36	27
manœuvres	24	11	11	12	8	3	1	2
services publics	7	8	3	7	5	6	2	1
services	7	3	6	2	1	0	1	1
retraités	1	7	11	5	1	4	5	4
divers	88	71	55	38	20	4	3	1
Effectifs	761	518	412	355	272	227	172	125

Tableau n° 69 : Les professions de la première cohorte, 1896-1936, chiffres absolus

	% 96	% 01	% 06	% 11	% 21	% 26	% 31	% 36
agriculteurs	1,9	1,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0	0
négociants	1,4	2,0	3,6	5,6	7,9	8,5	10,7	13,7
cadres supérieurs	11,3	6,7	2,8	2,2	1,5	1,3	2,3	1,8
techniciens	5,3	6,9	8,1	7,5	9,9	8,5	9,4	9,6
employés	28,5	31,3	30,5	29,3	28,2	24,7	21,9	20,2
petits commerçants	4,3	4,4	5,6	5,3	7,1	8,9	10,7	8,8
ouvriers ou artisans	18,6	19,5	19,5	20,5	17,9	18,4	18,3	17,7
ouvriers	22,7	21,3	21,8	20,8	21,8	23,3	21,3	21,8
manœuvres	3,5	2,4	3,0	3,7	2,3	1,3	0,5	1,6
services publics	1,0	1,7	0,8	2,2	1,9	2,6	1,1	0,9
services	1,0	0,6	1,6	0,6	0,4	0	0,5	0,8
retraités	0,1	1,5	3,1	1,5	0,4	1,7	2,9	3,2

Tableau n° 70 : Les professions de la première cohorte, 1896-1936, pourcentages (divers exclus)

L'évolution des groupes socio-professionnels dépend de leur propension à l'émigration et de la mobilité professionnelle. Il est tout à fait significatif que le seul groupe qui progresse, pendant les quarante années d'observation, tant en pourcentages qu'en chiffres absolus⁸⁵⁶, soit le groupe des

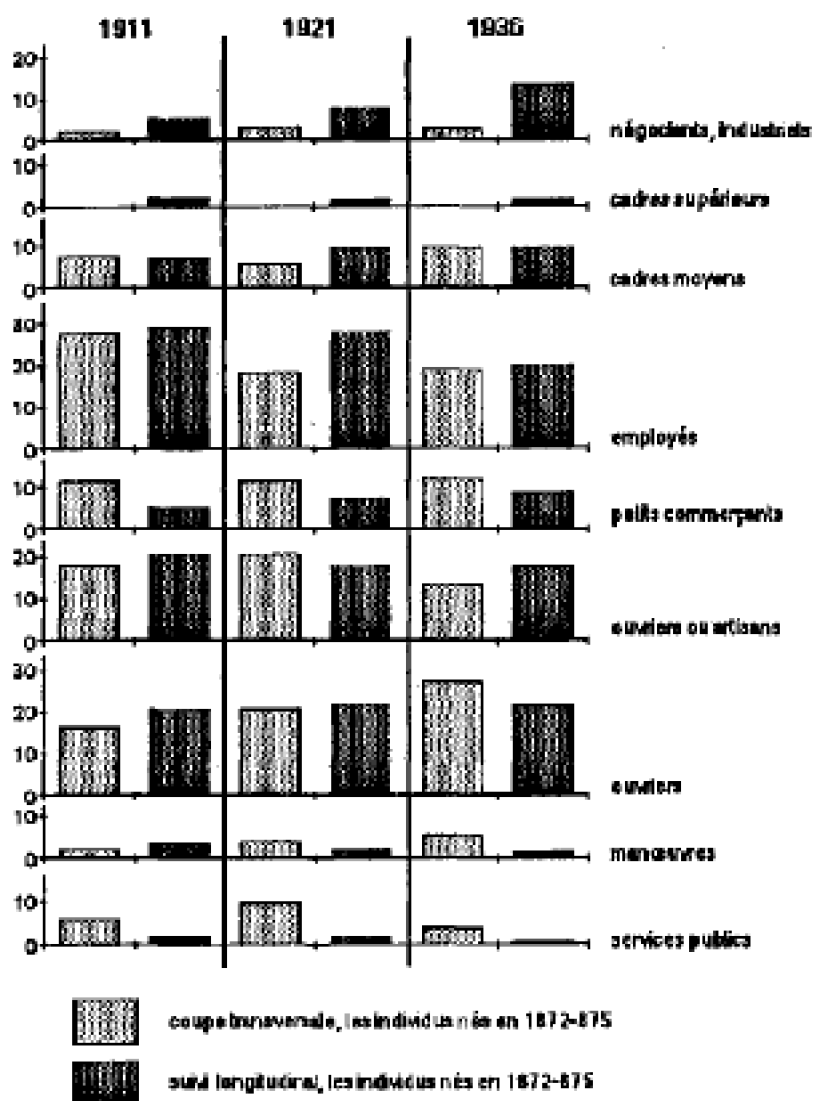
négociants et industriels. C'est un signe de mobilité professionnelle ascendante. Tous les autres groupes régressent en chiffres absolus en accord avec la diminution de la taille de l'échantillon mais alors que certains enregistrent une diminution de leur poids relatif, tels les employés, les agriculteurs ou les manœuvres, d'autres progressent tels les petits commerçants ou les techniciens et cadres moyens. D'autres, enfin, demeurent *grosso modo* stables tels les groupes ouvriers ou artisans ou ouvriers. Au total, la structure sociale des individus qui restent à Lyon pendant 40 ans se modifie assez sensiblement et les mutations indiquent une tendance à l'amélioration d'ensemble des positions sociales. Une grande partie de ces mutations s'opère entre 1896 et 1911. Les quinze premières années d'observation enregistrent la majeure partie des changements même si ceux qui sont, individuellement, les plus significatifs ont souvent lieu après cette période.

⁸⁵⁶ A l'exception de l'année 1901

Dans les coupes transversales de 1911,1921 et 1936, j'ai sélectionné les individus nés en 1872-75 et j'ai comparé leurs professions à celles des membres de la cohorte⁸⁵⁷. Le graphique suivant met en parallèle les structures sociales des deux populations à ces trois dates, soit quinze ans, vingt cinq ans et quarante ans après le début de l'observation de la cohorte. Il est ainsi possible de saisir les différences induites par la présence à Lyon depuis 1896 puisque, à chaque étape de leur carrière, la trentaine, la quarantaine et la soixantaine, les individus présents à Lyon depuis cette date sont comparés aux hommes de leur âge dont la majeure partie est arrivée à Lyon bien après 1896⁸⁵⁸. Quelles sont les traits saillants des deux populations ?

⁸⁵⁷ Il n'est pas nécessaire de procéder de même pour l'année 1896 puisque les deux populations, les individus nés en 1872-1875 présents dans la coupe transversale et ceux intégrés à la cohorte, sont strictement comparables, les seules différences pourraient provenir des marges d'erreur différentes, la première population étant sondée au 1/100 et la seconde au 1/10. Dans les trois coupes transversales, les individus observés sont 104,105 et 73. Seuls les groupes professionnels les plus nombreux ont été représentés sur le graphique. Tous les pourcentages ont été calculés en faisant abstraction du groupe "divers"

⁸⁵⁸ VoirI.X.A.2.



Croquis n° 86 : comparaison de la structure sociale de la première cohorte et de la génération correspondante (coupe transversale), en 1911, 1921 et 1936

Les différences sont patentes et significatives. Que l'on observe le groupe négociants et industriels et l'on constatera qu'à chaque étape de la vie les individus présents à Lyon depuis le début de l'observation accentuent leur surreprésentation parmi cette catégorie : pour l'ensemble des individus nés en 1872-1875, et à tous les âges, le poids de ce groupe ne dépasse jamais 3% mais pour les individus de la cohorte ce poids ne cesse de progresser et, à soixante ans, il dépasse 13%. De même dans le groupe des cadres supérieurs, en dépit de la faiblesse des effectifs⁸⁵⁹, la surreprésentation de la cohorte est avérée.

Pour les groupes situés au centre de la hiérarchie sociale, les distorsions sont moins tranchées. Le poids des employés diminue dans cette génération lorsqu'elle avance en âge. A soixante ans, le poids de ce groupe dans les deux populations est identique mais

⁸⁵⁹ Liée à la rareté de ce groupe dans cette génération comme je l'ai montré lors de l'étude des coupes transversales.

l'écart est très net en 1921, lorsque les individus sont quadragénaires. J'ai montré lors de l'étude du flou d'appellation que le groupe employé était très sensible au caractère conservateur des listes électorales⁸⁶⁰ mais ce caractère est encore plus accentué pour les individus de la cohorte, par définition stables, que pour l'ensemble des individus de la même génération. Pour les petits commerçants, l'écart est pratiquement toujours le même entre la cohorte et les individus de la même génération. Pour comprendre cette distorsion, il faut tenir compte de deux phénomènes : d'une part de la surreprésentation des lyonnais dans la cohorte - et cette surreprésentation s'accroît au cours des années. D'autre part de la sous-représentation des petits commerçants parmi les lyonnais. Le même type de distorsions explique les écarts constatés pour le groupe des "services publics", particulièrement bien représenté parmi les quadragénaires conformément à la place qu'occupent une grande ville comme Lyon dans le tableau d'avancement de ces emplois.

Pour les travailleurs manuels, les écarts sont, dans l'ensemble, assez faibles et surtout significatifs à la fin de l'observation. A soixante ans, les membres de la cohorte sont surreprésentés parmi les ouvriers ou artisans et sous-représentés au sein des ouvriers et des manœuvres. L'évolution des manœuvres est révélatrice : alors que ce groupe progresse parmi les individus de la génération, il régresse parmi les membres de la cohorte. Le profil des deux populations est l'inverse exact de celui constaté au sommet de la hiérarchie sociale, pour les négociants et industriels.

Que conclure ? La cohorte, en raison même de sa stabilité résidentielle globale, n'est pas à l'image des individus de la même génération repérés à Lyon à un moment de leur vie. La stabilité dans la même agglomération va de pair avec une mobilité professionnelle ascendante et protège contre la mobilité descendante⁸⁶¹. Concomitance n'est pas causalité. Rien ne permet de trancher. La stabilité favorise-t-elle l'ascension ou l'ascension incite-t-elle à la stabilité ?

A l'examen des résultats de la seconde cohorte, on retrouve un certain nombre de caractéristiques déjà repérées⁸⁶². A nouveau, le seul groupe qui progresse, à la fois en pourcentages et en chiffres absolus, est le groupe des négociants et industriels dont les effectifs doublent. La forte diminution initiale des cadres supérieurs renvoie au départ des étudiants mais ensuite leur niveau tend à se stabiliser. Les autres groupes qui enregistrent une progression, souvent limitée, sont les techniciens, les petits commerçants et les employés de services publics ou assimilés. Le groupe des employés demeure, dans l'ensemble, stable comme le groupe ouvrier ou ouvrier et artisans.

⁸⁶⁰ Voir IV.B.

⁸⁶¹ Cela tient en partie au sous-enregistrement de la mobilité descendante dans les listes électorales.

⁸⁶² Les pourcentages qui figurent dans la seconde partie du tableau sont calculés en éliminant le groupe "divers", constitué essentiellement d'individus inscrits comme "militaire".

	1921	1926	1931	1936	% 21	% 26	% 31	% 36
agriculteurs	13	8	2	0	2,2	1,8	0,6	0
négociants	6	11	13	14	1,0	2,5	3,8	5,3
cadres supérieurs	89	45	27	22	15,3	10,3	8,1	8,3
techniciens	30	28	19	17	5,1	6,3	5,7	6,4
employés	101	91	71	52	17,4	20,7	21,5	19,8
petits commerçants	29	16	15	17	4,9	3,6	4,5	6,4
ouvriers ou artisans	62	50	38	31	10,7	11,4	11,5	11,8
ouvriers	205	159	125	88	35,2	36,2	37,8	33,5
manœuvres	33	21	12	10	5,6	4,7	3,6	3,8
services publics	7	8	7	8	1,2	1,8	2,1	3,0
services	7	2	2	4	1,2	0,4	0,6	1,5
retirés	0	0	0	0	0	0	0	0
divers	155	10	9	6				
Effectifs	582	439	331	263				

Tableau n° 71 : Les professions de la deuxième cohorte, 1921-1936, chiffres absolus et pourcentages (divers exclus)

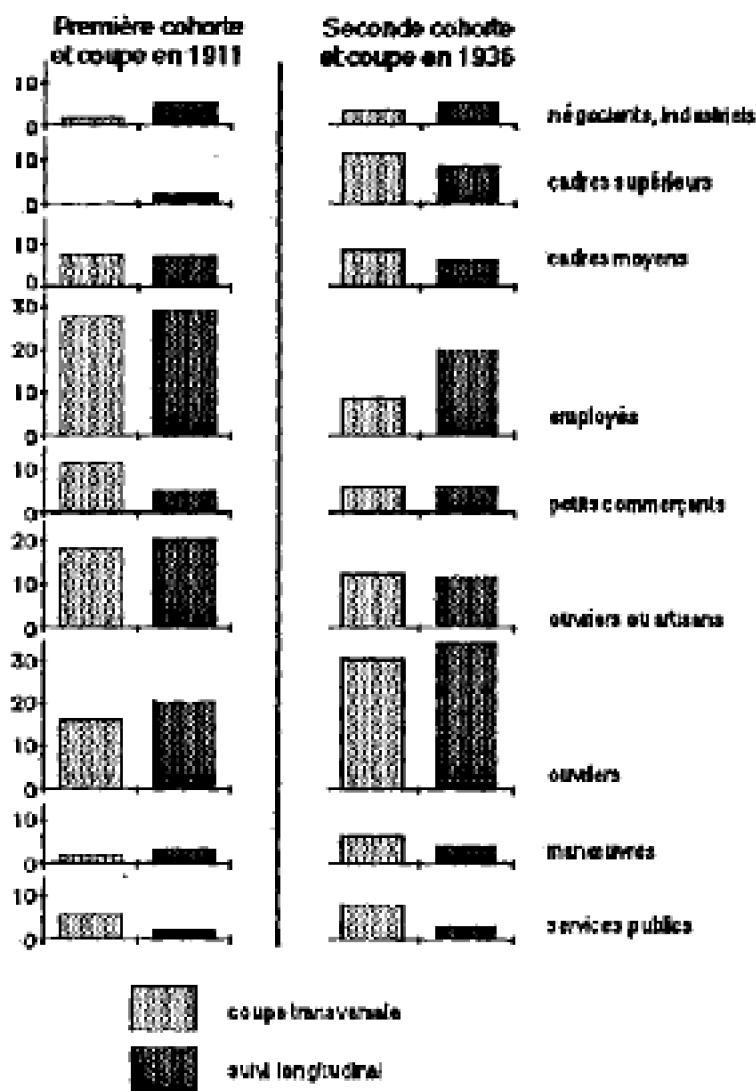
Si l'on compare la situation initiale des deux cohortes, de nettes différences apparaissent qui vont peser sur le devenir socio-professionnel des individus. L'une de ces différences essentielles est le poids des employés. Alors qu'ils représentent 3 individus sur 10, au début de l'observation de la première cohorte, ils sont moins de 2 sur 10 au début de l'observation de la seconde. On se souvient que les coupes transversales de 1896 et de 1911 ont montré une véritable explosion du nombre des employés alors que celles de 1921 et 1936 ont souligné un réel tassement de ce groupe⁸⁶³. Les coupes transversales ont aussi mis en lumière l'évolution du groupe ouvrier. En schématisant, on pourrait dire que l'avant-guerre est le temps des employés et que l'après-guerre est celui des ouvriers. Ce groupe ne représente, en effet, que 2 électeurs sur 10 au début de l'observation de la première cohorte mais plus de 3 sur 10 lorsque la seconde cohorte atteint l'âge adulte, signe de la pesanteur des transformations sociales sur le devenir des générations. Il se trouve que les deux cohortes retenues, à quelques 27 ans d'intervalle, exacerbent des mutations structurelles que feurent les coupes transversales qui sédimentent des générations différentes.

Face à cette divergence essentielle entre les situations initiales des deux cohortes, les variations qui affectent les autres groupes sociaux sont de plus faible ampleur, à l'exception de celles qui concernent le monde du travail manuel. Entre les deux cohortes, on constate une nette diminution (22,7% pour la première cohorte et 10,7% dans la seconde) du groupe semi-indéterminé ouvriers ou artisans et une progression (3,5% et 5,6%) des manœuvres. Au demeurant, le monde du travail manuel⁸⁶⁴ est plus important dans la seconde que dans la première cohorte : il passe de 44,8% à 51,5%. S'il fallait un symbole pour caractériser chaque cohorte, et au risque de schématiser, on pourrait choisir l'employé, le col blanc pour la première, et l'ouvrier, voire l'ajusteur, pour seconde cohorte.

⁸⁶³ Rappelons qu'il ne s'agit, bien sûr, que de la population masculine.

⁸⁶⁴ Cette appellation correspond aux ouvriers, ouvriers ou artisans et manœuvres.

Comme je l'ai fait pour la première cohorte, je vais maintenant comparer la structure professionnelle des membres de la seconde cohorte à ceux des individus de la même génération ⁸⁶⁵, quinze après le début de l'observation, c'est à dire en 1936. Le rapprochement de ces résultats et de ceux obtenus pour la première cohorte dans les mêmes conditions, c'est à dire en 1911, souligne l'impact des mutations de la structure sociale sur le devenir individuel. Le croquis suivant présente les résultats lorsque la génération 1872-1875 et la génération 1899-1900 approchent de la quarantaine.



Croquis n° 87 : Comparaison de la structure sociale des deux cohortes et de leur génération de référence (coupe transversale) après quinze ans d'observation

Si l'écart global entre chaque cohorte et sa génération de référence demeure identique après quinze ans d'observation ⁸⁶⁶ et si les distorsions cohorte-génération de

⁸⁶⁵ Comme la seconde cohorte ne porte que sur deux années, 1699 et 1900, j'ai sélectionné dans la coupe transversale de 1936, non seulement les individus nés en 1899 et 1900 mais également ceux nés en 1901 afin d'avoir un échantillon un peu plus étoffé. Cet échantillon est de 112 individus.

référence s'opèrent *grosso-modo* dans le même sens, demeure une constatation essentielle : l'écart qui sépare les deux générations est sensible dès le début de l'observation et renvoie aux mutations structurelles survenues sur le marché de l'emploi entre la fin du XIX^e siècle et le début des années vingt.

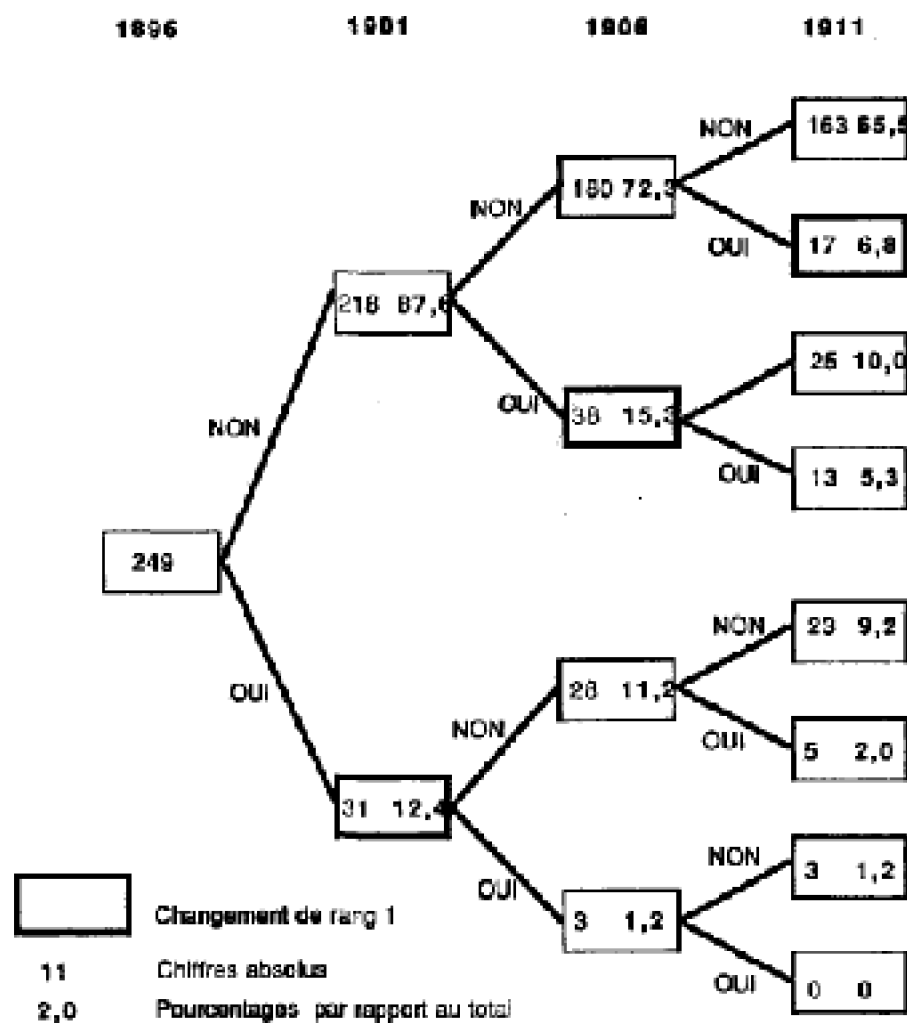
B. La mobilité professionnelle : bilan global

1. Le rythme des changements professionnels

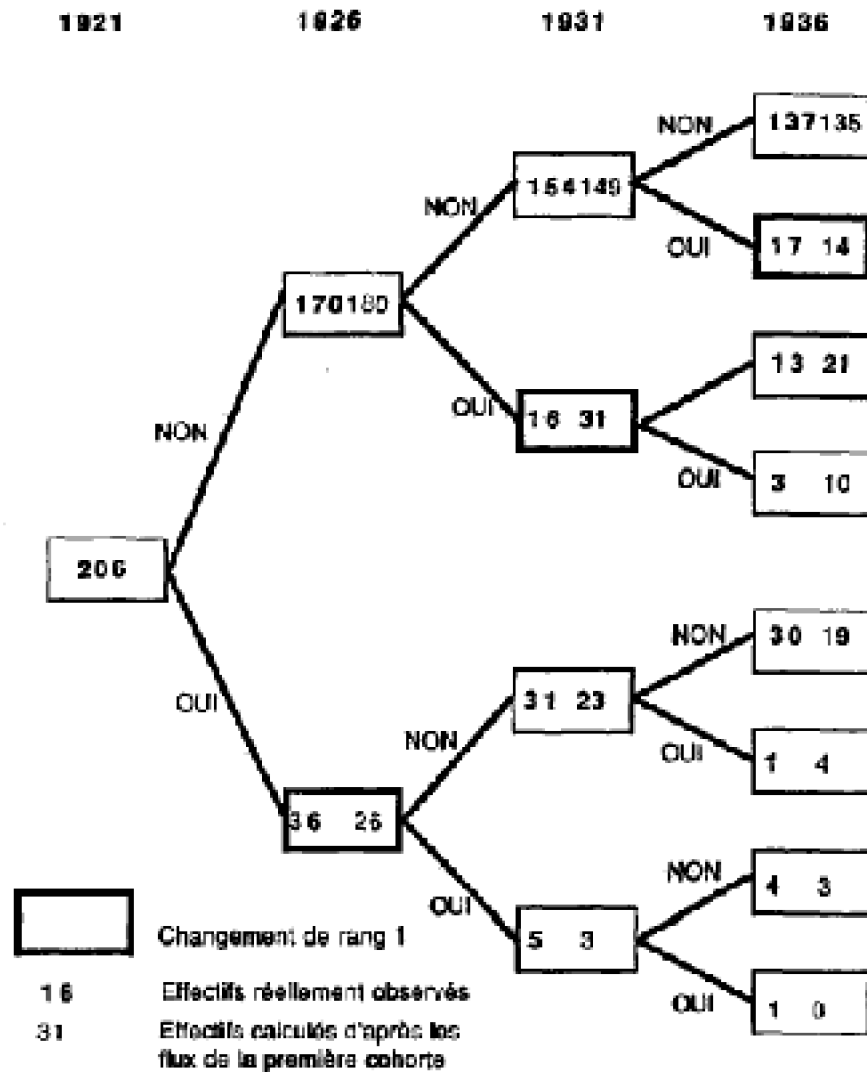
Afin d'avoir une première idée de la mobilité professionnelle, je concentrerai mon attention sur les individus des deux cohortes présents à Lyon pendant quinze, exactement comme je l'ai fait pour la mobilité résidentielle. La méthode de présentation des résultats est également l'arborescence⁸⁶⁷.

⁸⁶⁶ L'indice de dissimilarité est identique dans les deux cas et égal à 16. De plus, si l'on se place au sein de chaque cohorte et si l'on calcule l'indice de dissimilarité – ce qui peut être fait en utilisant les chiffres fournis pour les deux cohortes dans les tableaux précédents – entre la situation sociale initiale et la situation sociale quinze ans après, on arrive dans les deux cas au même résultat : 13.

⁸⁶⁷ Pour les deux cohortes, les chiffres concernent les individus présents lors des quatre observations successives et pour lesquels une profession est explicitement indiquée. Ces analyses n'incluent pas les individus classés dans la catégorie divers. Ces règles expliquent que l'échantillon de la première cohorte soit de 249 et celui de la seconde de 206.



Croquis n° 88 : Les changements de catégories socio-professionnelles, première cohorte, Individus présents de 1896 à 1911



Croquis n° 89 : Les changements socio-professionnels, deuxième cohorte, individus présents de 1921 à 1936

Dans la première cohorte, 34,5% des individus changent de catégorie socio-professionnelle au moins une fois en quinze ans (31+38+17) et 65,5% restent dans la même catégorie de 1896 à 1911. Les changements de rang 2 sont au nombre de 21 et concernent 8,4% de l'effectif. Les changements de rang 3 sont inexistantes.

Dans la première cohorte, 34,5% des individus changent de catégorie au moins une fois en quinze ans (31+38+17) et 65,5% restent dans la même catégorie de 1896 à 1911. Les changements de rang 2 sont au nombre de 21 et concernent 8,4% de l'effectif. Les changements de rang 3 sont inexistantes.

Dans la seconde cohorte, on retrouve presque les mêmes caractéristiques. Les changements de rang 1 sont au nombre de 69 : 33,5% des individus changent de catégorie au moins une fois en quinze ans. Ceux dont la stabilité socio-professionnelle est totale sont 137, soit 66,5% de l'effectif total. On voit qu'à ce niveau d'analyse, les

différences entre les deux fois cohortes sont inexistantes. En revanche les changements de rang 2 sont deux fois plus rares que dans la première cohorte puisqu'ils concernent 8% des individus nés en 1872-1875 mais seulement 4% de ceux nés en 1899-1900. Enfin les changements de rang 3 n'affectent qu'un seul individu dont le simple énoncé des quatre appellations professionnelles, employé liquoriste (groupe 5), liquoriste (groupe 6), employé liquoriste (groupe 5) et infirmier (groupe 4), suffisent à souligner le caractère formel des changements enregistrés ⁸⁶⁸.

Afin de souligner la proximité entre les deux arborescences, j'ai fait figurer, à la suite des effectifs réellement observés pour la seconde cohorte, ce que ces effectifs auraient été si les flux avaient été, à chaque étape, identiques à ceux de la première. La comparaison permet de mettre en lumière à quelle étape du processus de mobilité se rencontre les différences les plus décisives. Elles portent essentiellement sur le rythme des changements de rang 1 (36 contre 26 entre 1896 et 1901 et 16 contre 31 entre 1901 et 1906). Là se trouvent les clefs qui permettent de comprendre la logique de toutes les autres disparités. Or, lors de l'étude des changements d'adresses, le rythme des déplacements de rang 1 était apparu, aussi, comme source de dissemblances importantes entre les deux populations. Les différences enregistrées dans les niveaux et les rythmes de la mobilité professionnelle des deux cohortes ne renvoient-elles pas, tout simplement, aux différences qui affectent la mobilité résidentielle des individus des deux cohortes, les changements professionnels n'étant signalés qu'à l'occasion des déménagements. Cela pourrait donc biaiser l'estimation de la mobilité professionnelle. Afin de tester la réalité d'un tel risque, j'ai croisé l'ensemble des changements d'adresses et celui des changements socio-professionnels afin de savoir combien de cas correspondaient à l'intersection de ces deux ensembles, à chaque période étudiée, pour les deux cohortes ⁸⁶⁹.

	A = Chgt Adresse	B = Adresse et CSP	C = Chgt CSP	B/A	B/C
cohorte 1					
1896-1901	107	18	31	17	58
1901-1906	150	34	41	23	83
1906-1911	106	21	34	21	62
cohorte 2					
1921-1926	93	27	36	29	75
1926-1931	86	16	21	26	78
1931-1936	66	19	22	30	86

Tableau n° 72 : Mobilité professionnelle et résidentielle dans les deux cohortes

Entre 1896 et 1901, on observe 107 individus qui changent de logement et 31 qui changent de catégorie socio-professionnelle. Parmi ces deux groupes, 18 individus

⁸⁶⁸ Notons que cet électeur, numéro B093, change trois fois d'adresse mais sans changer de quartier. Il habite le Vieux Lyon, 21 rue Tramassac, 27 rue Tramassac. 24 montée du Gourguillon et à nouveau 27 rue Tramassac : des déplacements dans un mouchoir de poche.

⁸⁶⁹ Je ne distingue pas ici entre changement de rang 1 et changement de rang 2 car les seconds sont trop peu nombreux, surtout pour l'étude socio-professionnelle.

changent, à la fois, de logement et de profession. Si 58% des individus qui changent de profession changent aussi de logement, les individus qui déménagent ne quittent leur catégorie professionnelle que dans 17% des cas. L'examen de ce tableau permet d'étudier les relations entre mobilités résidentielle et professionnelle. L'intensité de ces relations est très variable même si la relation profession-résidence est toujours beaucoup plus déterminante que la relation résidence-profession : changer de profession implique très souvent un changement de logement mais l'inverse n'est pas vrai. Que la relation fonctionne que dans un sens signifie que la crainte du biais évoqué plus haut n'était pas justifiée. Si tel avait été le cas, si la mobilité professionnelle avait pu être déduite de la mobilité résidentielle, le nombre des changements professionnels survenus dans la seconde cohorte aurait été beaucoup plus faible : il y aurait eu, au total, 44 changements logement/profession et non pas 62 comme l'indique le tableau⁸⁷⁰.

2. Définitions et mesures

Afin de d'apprécier les trajectoires des individus, il a fallu construire une échelle de l'ensemble des trajectoires possibles entre les groupes professionnels et repérer les trajectoires ascendantes, descendantes ou stables. Le calcul des indices de dissimilarité résidentielle a permis de souligner l'organisation et la permanence de la hiérarchie des différents groupes professionnels. En se fondant sur ces résultats, j'ai défini mobilité ascendante et mobilité descendante⁸⁷¹. Le tableau suivant résume l'ensemble des définitions retenues.

⁸⁷⁰ On obtient 44 en appliquant les pourcentages de la première cohorte aux effectifs de la seconde, soit $(93 \times 17\%) + (65 \times 23\%) + (66 \times 21\%)$.

⁸⁷¹ Il s'agit ici de mobilité professionnelle ou intra-générationnelle mais je conserverai la même échelle pour la mobilité sociale ou inter-générationnelle.

	AGRI	NID	CAS	TGM	EMP	PCO	OAR	OUV	MAN	SPB	SER	RET	DIV	TOT
AGRI	I													PI
NID		I		D	D	D	D	D	D	D	D			PI
CAS			I	D	D	D	D	D	D	D	D			PI
TGM		A	A	I	D	D	D	D	D	D	D			PI
EMP		A	A	A	I		D	D	D					PI
PCO		A	A	A		I	D	D	D					PI
OAR		A	A	A	A	A	I		D					PI
OUV		A	A	A	A	A		I	D					PI
MAN		A	A	A	A	A	A	A	I					PI
SPB		A	A	A						I				PI
SER		A	A	A							I			PI
RET												I		PI
DIV													I	PI
TOT	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	PF	

Les groupes professionnels :

agriculteurs : agri
 négociants et industriels : nid
 cadres supérieurs : cas
 techniciens, cadres moyens : tgm
 employés : emp
 petits commerçants : pco
 total : tot

ouvriers ou artisans : oar
 ouvriers : ouv
 manoeuvres : man
 services publics : spb
 services : ser
 retraités : ret
 divers : div

Les flux :

PF : position finale
 A : mobilité ascendante
 D : mobilité descendante

PI : position initiale
 I : immobilité

Tableau n° 73 : Définitions de l'immobilité, de la mobilité ascendante et descendante

Le code retenu ayant 13 groupes socio-professionnels, 169 trajectoires sont théoriquement possibles. Trente et une trajectoires sont définies comme ascendantes, trente et une comme descendantes et treize comme stables. Les autres trajectoires n'ont pas été définies. Certaines d'entre elles ne sont que des potentialités et ne sont jamais attestées dans la réalité mais dans de nombreux cas, correspondant à des flux effectivement constatés, rien ne permet de caractériser positivement ou négativement ces trajectoires. Peut-on dire qu'un employé qui devient petit commerçant est un mobile ascendant ou descendant, et que dire de la trajectoire inverse ? Difficile d'affirmer qu'un ouvrier ou artisan qui devient ouvrier recule sur l'échelle sociale alors que la trajectoire inverse serait une progression : trop de flou existe autour des appellations pour pouvoir défendre une telle prise de position. Au contraire, j'ai pensé qu'un électeur inscrit comme ajusteur, ou tourneur, qui était inscrit cinq ans plus tard comme manoeuvre ou homme de peine avait enregistré une régression de sa position sociale. Dans ce dernier cas, la trajectoire est définie comme descendante mais dans les cas précédents, je la qualifierai

de mobilité horizontale, changement d'activité professionnelle sans signification sociale évidente ou quasi-immobilité. Sont ainsi définies toutes les trajectoires que peut suivre un individu. Il est certain qu'il s'agit là d'une réduction de la réalité puisque des individus différents ont pu vivre et ressentir diversement des trajectoires qui, au niveau où elles sont analysées, sont parfaitement identiques mais c'est là une limite qu'il est impossible de faire reculer, induite par toute approche statistique.

Tous les chiffres que je vais maintenant indiquer dépendent directement de la nomenclature professionnelle que j'ai construite - arithmétiquement, plus une nomenclature à de catégories différentes, plus la mobilité a des chances d'être importante - et des définitions que j'ai retenues pour la mobilité. Un taux de mobilité, professionnelle ou sociale, n'a de sens que par rapport aux instruments qui permettent de l'étudier. Si j'avais retenu un code à deux catégories, manuels/non-manuels par exemple, la mobilité que j'observerais serait plus faible que celle que permettra de calculer ce code à 13 positions. Afin de mesurer l'évolution de la mobilité professionnelle, j'ai effectué une série de tris croisés portant sur les positions professionnelles des individus lors des observations successives, entre 1896 et 1901, entre 1901 et 1906, etc ⁸⁷² ..., puis les effectifs correspondant aux diverses trajectoires ont été additionnés afin de dresser le tableau du rythme des différents changements professionnels survenus pendant la période étudiée ⁸⁷³.

a. La première cohorte

Le tableau suivant montre comment, pendant quarante ans, mobilité et immobilité ont affecté les individus des générations 1872-1875 qui ont vécu à Lyon.

	96-01	01-06	06-11	11-21	21-26	26-31	31-36	96-11
chiffres absolus								
immobilité	385	257	238	189	178	155	113	199
quasi-immobilité	24	29	18	14	12	7	5	37
Mob. ascendante	12	15	14	17	10	3	3	38
Mob. descendante	10	15	9	6	6	1	1	23
Effectifs	441	316	279	226	206	166	122	297
pourcentages								
immobilité	90	81	85	84	86	93	93	67
quasi-immobilité	5	9	6	6	6	4	4	12
Mob. ascendante	3	5	5	8	5	2	2	13
Mob. descendante	2	5	3	3	3	1	1	8

Tableau n° 74 : La mobilité professionnelle de la première cohorte, 1896-1936

La lecture du tableau de pourcentages met en évidence deux éléments. D'une part, entre deux observations, la mobilité (ascendante ou descendante) ne portent que sur une

⁸⁷² Les résultats bruts de ces tris se trouvent annexe n° 14.

⁸⁷³ De fait, en raison de l'importance des non-réponses au début de l'observation, les calculs ne portent que sur les individus présents aux dates retenues et pour lesquels une indication professionnelle a été indiquée. Concrètement, les calculs ont été faits en supprimant le groupe divers, et les tableaux, correspondant au croisement de deux nomenclatures à 12 positions, ont donc 144 cases.

faible part des effectifs, pratiquement toujours inférieure à 10%, ce qui revient à dire que l'immobilité ou quasi-immobilité est de loin la règle dominante, au moins lorsque l'observation porte sur une période courte. D'autre part, la mobilité ascendante est toujours supérieure à la mobilité descendante. Si l'on observe le rythme de la mobilité, il est clair que, après la relative faiblesse des cinq premières années d'observations, la mobilité atteint son apogée entre 1911 et 1921, pour n'être plus qu'un phénomène résiduel après 1926. La seule période de 10 ans, 1911-1921, est aussi celle où la mobilité atteint son point culminant. Il est donc difficile de faire le départ entre l'influence de la première guerre mondiale et celle de la durée d'observation. Afin d'avoir un point de comparaison avec la seconde cohorte, j'ai aussi mesuré la mobilité survenue sur quinze ans, de 1896 à 1911. Ces résultats ne concernent que les individus présents à ces deux dates, sans tenir compte de leur devenir aux périodes intermédiaires. L'immobilité ou quasi-immobilité caractérisent 79 % d'entre eux, 13% améliorent leur position et 8% enregistrent une détérioration de leur situation.

b. La seconde cohorte

Les résultats des quinze ans de mobilité professionnelle de la seconde cohorte sont présentés par le tableau suivant.

	21-26	26-31	31-36	1921-1936
chiffres absolus				
immobilité	295	294	234	141
quasi-immobilité	25	14	11	31
Mob. ascendante	18	11	13	23
Mob. descendante	14	10	3	11
Effectifs	352	329	261	206
pourcentages				
immobilité	84	89	90	68
quasi-immobilité	7	4	4	15
Mob. ascendante	5	3	5	11
Mob. descendante	4	3	1	5

Tableau n° 75 : La mobilité professionnelle de la seconde cohorte, 1921-1936

Ces résultats confirment le caractère limité de la mobilité professionnelle qui enregistre une baisse entre la première période d'observation et les deux suivantes. De plus, alors que la mobilité descendante et ascendante sont au même niveau en 1921-1926 et 1926- 1931, le rapport entre les deux mouvements se modifie, entre 1931 et 1936, en faveur de la mobilité ascendante (5% de mobilité ascendante et 1% de mobilité descendante). Analysée sur une période de quinze ans et comparée à celle de la première cohorte, la mobilité professionnelle diminue légèrement par rapport à l'avant-guerre. L'immobilité ou quasi-immobilité progresse passant de 79% à 83 %, la mobilité recule quelle soit ascendante (13% et 11%) ou descendante (8% et 5%) mais le rapport entre mobilité ascendante et descendante, eu égard à la marge d'erreur, ne se modifie pas entre les deux périodes.

3. Mobilité théorique ou potentielle

L'analyse des tables de mobilité a donné lieu à une très abondante littérature dont l'objectif est de mesurer ce qui dans la mobilité est induit par les transformations structurelles et ce qui est indépendant de ces transformations, souvent appelé circulation ou mobilité pure⁸⁷⁴. Ces réflexions ont plus souvent été développées à propos de la mobilité sociale ou inter-générationnelle qu'à propos de la mobilité professionnelle ou intra-générationnelle, mais elles valent dans les deux cas. De très nombreux indices, plus ou moins sophistiqués ont été construits afin de faire le départ entre les mobilités structurelles et circulation⁸⁷⁵. La plupart tiennent compte de la 'contrainte par les marges'. En effet, une fois, la table de mobilité établie, il est clair que les totaux marginaux pèsent sur les effectifs que l'on peut s'attendre à trouver pour chaque case du tableau⁸⁷⁶. Tenant compte de cette 'contrainte par les marges', on peut calculer l'immobilité maximale⁸⁷⁷ en optimisant les effectifs qui se trouvent sur la diagonale de la table de mobilité. En prenant par exemple comme base la première table établie pour la première cohorte⁸⁷⁸, on peut obtenir facilement le chiffre maximal de la case employé-employé. Au nombre de 144 en 1896, les employés sont 140 en 1901. Le chiffre observé dans la case située à l'intersection de la ligne et de la colonne ne peut donc être supérieur à 140. De même pour la case ouvrier-ouvrier, le maximum possible est 95. Lorsque l'on additionne l'ensemble des résultats, on obtient l'immobilité maximale. Dans ce cas précis, elle est de 451. En fait, les calculs ne portant pas sur les individus appartenant au groupe divers, l'immobilité maximale est de 425. Pour cette même période, 395 individus n'ont pas changé de groupe, ce chiffre correspond à l'immobilité observée. Le rapport de l'immobilité observée à l'immobilité maximale est appelé indice d'immobilité. Dans le cas présent il est égal à $395/425 = 0,92$. Cet indice varie de 0 à 1. Si l'immobilité observée est maximale, et conforme à l'évolution des marges, l'indice vaut 1 ; si l'immobilité observée est minimale, l'indice vaut 0. Il est clair que dans le cas présent, l'immobilité est assez proche de son maximum⁸⁷⁹.

⁸⁷⁴ La mobilité pure est égale à la mobilité totale moins la mobilité structurelle.

⁸⁷⁵ La mise au point la plus récente est, à ma connaissance, Hout Michael, *Mobility Tables*, Beverly Hills, Sage Publications, 1983, 94 p. Cet ouvrage présente les principales recherches antérieures. Voir aussi Boudon Raymond, *Mathematical Structures of Social Mobility*. Amsterdam, Elsevier Scientific Publishing Company, 1973.160 p. et Claude Thétot, *Tel père, tel fils ?* Dunod, 1982,250 p. où les problèmes d'indices sont surtout abordés p. 48 et sq.

⁸⁷⁶ Selon les mêmes règles que celles qui sont à la base des calculs du Chi 2.

⁸⁷⁷ Je pensais pouvoir élargir ces remarques à un calcul de la mobilité ascendante théorique maximale et de la mobilité descendante théorique maximale. L'indice que j'ai essayé de construire était inspiré des remarques de Raymond Boudon à partir de tableaux de 9 cases mais appliqué à des tableaux de plus grande taille ce type d'indice se révèle instable.

⁸⁷⁸ Voir annexe n° 14.

⁸⁷⁹ Au sens strict la définition de l'indice d'immobilité (appelé parfois Indice Boudon) est égal au rapport (immobilité observée - immobilité minimale) sur (immobilité maximale - Immobilité minimale). L'immobilité minimale étant dans la plupart des cas égale à zéro, le rapport entre immobilité observée et immobilité maximale est une bonne approximation.

Bien que l'indice d'immobilité ait été critiqué⁸⁸⁰ dans son application aux tables de mobilité sociale, je pense qu'il fournit de façon assez simple une indication synthétique⁸⁸¹. Les deux tableaux suivants retracent l'évolution de l'indice d'immobilité professionnelle des deux cohortes pour chaque période d'observation.

cohorte 1	96-01	01-06	06-11	11-21	21-26	26-31	31-36	96-11
immob. maximale	425	290	261	212	194	158	115	266
immob. observée	395	257	236	189	178	155	113	199
indice d'immobilité	0,93	0,89	0,91	0,89	0,92	0,98	0,98	0,75

cohorte 2	21-26	26-31	31-36	21-36
immobilité maximale	329	318	245	182
immobilité observée	295	294	234	141
indice d'immobilité	0,90	0,92	0,96	0,77

Tableau n° 76 : Indices d'immobilité des deux cohortes

L'effet de l'âge est évident dans le processus de mobilité, et il est naturellement plus perceptible pour la première cohorte car l'observation se déroule sur des existences presque complètes. A comparer les deux cohortes, on ne repère aucune tendance bien

⁸⁸⁰ Voir surtout Claude Thélot, *op. cit.* p. 50-52, qui conclut, après avoir mis en cause les postulats qui le sous-tendent, que le calcul d'un tel indice est fondé.

⁸⁸¹ Les critiques portent essentiellement sur le fait de savoir si les pères et les fils - cet indice est davantage utilisé pour la mobilité inter-générationnelle que pour la mobilité intra-générationnelle - donne une bonne approximation de la structure sociale. Comme je travaille, ici, sur l'immobilité professionnelle, il s'agit non pas des pères et des fils mais des mêmes individus à des âges différents. J'ai mis précédemment en évidence la distorsion de la structure sociale de la cohorte et de celle de la génération correspondante. Quel est l'impact de cette distorsion sur l'indice d'immobilité de chacune des cohortes ? J'ai pris en compte deux périodes de quinze ans, 1896-1911 et 1921-1936. Voir les tableaux, annexe n° 17. L'indice d'immobilité correspondant aux marges figure en gras dans les deux tableaux suivants. Il est de 0,75 pour la première cohorte et de 0,77 pour la seconde. Ensuite, j'ai refait les calculs en affectant aux marges horizontales des tableaux tes valeurs qu'elles auraient eu si la structure sociale avait été celle de la génération et non celle de la cohorte. Pour la marge verticale, il n'y a pas lieu de substituer la structure sociale de la génération à celle de la cohorte puisque, par construction, génération et cohorte sont identiques. Prenons un exemple afin de mieux expliquer comment j'ai procédé pour ce calcul. La marge horizontale du tableau 1896-1911 indique qu'il y a 88 employés en 1911- en fait 83 puisque les divers sont exclus de ces calculs. Dans le premier cas la valeur maximale de la case employé- employé est donc 83 : la marge verticale est de 94-10 individus classés dans le groupe divers, soit 64. En 1911, les employés, représentent 28% des individus de la génération 1872-1875. Si cette structure était celle de la cohorte, il y aurait donc 28% des 253 individus concernés, soit 73 individus. De ce fait, la valeur maximale de la case employé-employé ne serait donc plus 83 mais 73. Dans ces conditions l'immobilité maximale diminuerait de 266 à 236 pour la première cohorte et de 182 à 162 pour la seconde et les deux indices d'immobilité seraient de 0,84 et de 0,87 et non pas de 0,75 et 0,77. La distorsion a donc un impact non négligeable qui confirme ce que le début de ce chapitre suggérait : l'immobilité est plus faible chez les membres de la cohorte que chez les individus de la même génération arrivés plus tard à Lyon ou, pour te dire autrement, être à Lyon à vingt ans et y rester augmente les chances de mobilité professionnelle. Le strict parallélisme de révolution des deux cohortes est également à retenir. L'immobilité de la génération est supérieure de quelques 10% à l'immobilité de la cohorte. Ce résultat est important. Dans la première cohorte, l'observation a montré que, après quinze ans, 67% des individus n'avaient pas changé de position, dans la seconde cohorte, le pourcentage est le même, 68%. Si les membres de la génération correspondante ont une immobilité plus forte de quelques 10%. cela signifie que tes trois quarts d'entre eux auraient conservé la même profession entre 21 et 36 ans

nette pour la première alors que pour la seconde, l'indice progresse à chaque période d'observation, passant de 0,90 entre 21 et 26 ans à 0,96 entre 31 et 36 ans. Le rythme ici est clair et on peut supposer que la viscosité de plus en plus forte de la société est liée à la dégradation du marché de l'emploi pendant les années 1930. Au total, si l'immobilité - et donc la mobilité - sont de même niveau pour les deux cohortes pendant les quinze premières années d'observation, le rythme des phénomènes est pratiquement inversé : pour la première cohorte, la mobilité a surtout des chances de se réaliser autour de la trentaine alors que, pour la seconde, les chances se dégraderaient plutôt au même âge.

4. Mobilité et migration

Un des points importants des recherches sur les mobilités est de mesurer l'impact du lieu de naissance sur le devenir des individus. Je ne peux dans les deux cohortes étudier les lieux de naissances en fonction de la taille de la population agglomérée au chef-lieu. Je peux cependant distinguer les carrières des natifs de Lyon et celles des non-natifs, toutes communes confondues. Les deux tableaux suivants permettent d'analyser la mobilité professionnelle de ces deux populations.

Cohorte 1 (1896-1911)	Lyonnais		Non-Lyonnais	
	%	N	%	N
Immobilité	131	73	68	59
quasi-immobilité	12	7	25	21
Mobilité ascendante	27	15	11	9
Mobilité descendante	9	5	14	12
Effectif	179		118	
Cohorte 2 (1921-1936)				
Immobilité	99	66	42	69
Quasi-immobilité	21	14	10	16
Mobilité ascendante	15	10	9	13
Mobilité descendante	10	7	1	2
Effectif	145		61	

Tableau n° 77 : Mobilité professionnelle des Lyonnais et non-Lyonnais

Les divergences sont d'une netteté aveuglante pour la première cohorte : si la mobilité est la même dans les deux populations, les mobiles nés à Lyon ont toutes les chances d'améliorer leur position sociale pendant les quinze d'observations alors que ceux qui n'y sont pas nés risquent plutôt de voir leur situation se dégrader. Pour les natifs de 1899-1900, les résultats sont beaucoup moins limpides mais il semble bien que la naissance dans la ville où se déroule la carrière ne soit plus du tout un avantage. A l'examen de la liste des communes de naissance de la première et de la seconde cohorte, rien ne permet d'opposer les communes de naissance des électeurs nés en 1872-1875 à celles des électeurs nés en 1899-1900. Leurs tailles ne sont pas sensiblement différentes. On aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait une surreprésentation des natifs des petites communes rurales parmi les migrants de la première cohorte et des migrants des grandes villes parmi ceux de la seconde. Il n'en est rien. Dans les deux cas l'échantillon est essentiellement constitué d'urbains. Je ne donnerai pas d'explication à cette homogénéisation des carrières de la seconde cohorte, si ce n'est, peut-être, une

interprétation très, voire trop, générale mettant en avant l'uniformisation des modes de vie urbains et la plasticité croissante des hommes qui y voient le jour. On pourrait aussi suggérer que vingt ans d'école républicaine ont contribué à homogénéiser aspirations et chances des individus.

Les réflexions précédentes sont directement inspirées par les recherches des sociologues sur la mobilité sociale. Elles permettent de situer le cadre dans lequel s'opèrent les transformations mais il faut maintenant revenir aux individus, s'intéresser au devenir concret des membres des deux cohortes. Les indices synthétiques, comme l'indice d'immobilité, risquent de masquer des réalités très différemment vécues par les contemporains et il est temps d'observer à loupe les itinéraires individuels.

C. La mobilité professionnelle des différents groupes sociaux

Utiliser les tables de mobilité équivaut à observer à deux coupes au sein d'une même cohorte. La réalité d'un itinéraire est plus complexe. Un exemple l'illustrera. Voici celui de Joseph Bridoux. Il est né à la Croix-Rousse en 1872. En 1896, il est serrurier, cinq ans plus tard, il est tulliste, encore cinq ans et le voici employé ; en 1911, il est à nouveau tulliste. Pour une table de mobilité, construite d'après les positions en 1896 et 1911, il est, les deux fois, classé comme ouvrier ou artisan et donc immobile alors que son itinéraire est plus complexe. Après la guerre, il deviendra d'ailleurs voyageur de commerce. Bien que cette dernière observation ne soit pas prise en compte dans la présente analyse, elle confirme qu'avoir été employé n'a pas été sans conséquences sur son devenir professionnel. Avoir quitté un temps le travail manuel a certainement modifié sa perception de l'espace social, sa manière de se projeter dans l'avenir. On retrouve le principe des stratégies d'anticipation.

A vrai dire le nombre des itinéraires incluant plus de deux positions sociales différentes, ou une position intermédiaire différentes des positions initiale et finale, elles mêmes identiques, est rare mais pas inexistant. Dans la première cohorte, les individus qui ont la même position en 1896 et 1911 sont 69% mais ceux qui ont la même position aux quatre observations ne sont que 60%. Dans la seconde cohorte, 69% des individus ont la même position en 1921 et 1936 mais 67% occupent la même position aux quatre observations⁸⁸². Le rapprochement de ces chiffres est une première indication des différences qui affectent les deux cohortes du point de vue de la mobilité professionnelle : dans la première, les individus qui font l'expérience de la mobilité sont plus nombreux et même s'il reviennent, définitivement ou non, à leur groupe d'origine, il est certain que l'image qu'ils ont de la société, de sa fluidité, est influencée par cette expérience. Dans la deuxième cohorte, l'expérimentation concrète de la mobilité, soit directement par l'individu ou soit par un de ses proches, est plus rare. Même si la société n'est pas plus rigide qu'avant-guerre, l'absence d'expérience concrète de la mobilité contribue à renforcer la perception des clivages sociaux. Tel est le sens des observations de Tancrède de Visan.

⁸⁸² Les chiffres sont légèrement différents de ceux indiqués plus haut car la population n'est pas exactement la même. Dans le tableau n° 74, les individus ayant une position autre que divers en 1896 et 1911 étaient pris en compte, ici ce sont les individus qui ont une position autre que divers en 1896, 1901, 1906 et 1911. Pour la seconde cohorte et le tableau n° 75.

Celui qui s'est toujours voulu le héraut de la haute bourgeoisie le dit explicitement : "Ici [Lyon], plus que partout ailleurs les classes sont tranchées, infusibles, séparées par des cloisons étanches. Aucune idée sociale ou socialisante, aucune évolution dans les mœurs, aucun bouleversement des situations ne parviendront jamais à renverser les remparts d'un empire moral enclavé dans un empire géographique.⁸⁸³ " Qu'il fasse ces remarques au milieu des années 1930 n'est peut-être pas le fait du hasard.

1. Les négociants et industriels⁸⁸⁴

En 1911, il y a 13 négociants et industriels. Au début de l'observation, il y en avait quatre. Trois le sont restés et ont été inscrits en 1896, 1901, 1906 et 1911 comme négociants. Un seul est devenu employé. Dix individus qui n'appartenaient pas à ce groupe sont donc devenus des industriels ou des négociants. Un était malletier, un garçon de café et un étudiant mais le fait le plus significatif est ailleurs : les sept autres étaient employés - employé ou employé de commerce, voire employé de soierie - lors de leur apparition sur les listes électorales. Tous n'ont pas atteint le sommet de la hiérarchie à la même date mais la trajectoire la plus fréquente est bien la trajectoire employé-négociant, industriel. Cette constatation entraîne une interrogation à laquelle je répondrai dans le chapitre suivant consacré à la mobilité sociale : quelle était la profession des pères de ces employés ? S'agit-il de véritable mobilité professionnelle ascendante ou de contre-mobilité⁸⁸⁵ ? Cette dernière caractérise les "mobiles professionnels" qui sont en même temps des "immobiles sociaux". Le changement de position sociale au cours de la vie n'est alors qu'un simple retour du milieu d'origine au milieu d'origine. Pour un fils de négociant, cette mobilité professionnelle ascendante ne pourrait être que la suite logique d'une carrière

⁸⁸³ Tancrède de Visan, *Sous le signe du Lion*, 1936 p. 44

⁸⁸⁴ Les agriculteurs sont peu nombreux dans les deux cohortes mais le simple énoncé du devenir des individus suffit à souligner les divergences d'itinéraires des deux populations. Voici les itinéraires des six agriculteurs repérés en 1896. Quinze ans plus tard, un seul d'entre eux l'est toujours. Natif de Sainte-Foy-les-Lyon, ce jardinier est fils d'un cultivateur. Il habite chemin de Francheville, sur la colline de Fourvière où les terres agricoles sont encore nombreuses avant la première guerre mondiale. Les cinq autres ont changé de profession. L'un, un jardinier originaire de Saône-et-Loire est devenu comptable - il le reste jusqu'en 1936 - et deux, un cultivateur de Haute-Savoie et un vigneron du Beaujolais, sont devenus manœuvres et le dernier, un jardinier originaire de la banlieue, s'est établi à son compte comme ferblantier. Le dernier est inscrit comme sans profession mais il est probablement toujours jardinier comme son père avec qui il habite, chemin de Croix-Morlon, à Montplaisir. Dans la seconde cohorte, six agriculteurs ont été repérés en 1921 et suivis jusqu'en 1936. Cinq d'entre eux sont nés à Lyon ou Villeurbanne et aucun n'est encore agriculteur en 1936. Tous ont changé d'activité. Quatre sont devenus ouvriers un autre est employé O.T.L. et le dernier est sapeur-pompier. Les chiffres sont trop faibles pour que l'on puisse conclure avec certitude mais on peut quand même constater que dans la première cohorte un électeur, probablement deux, restent agriculteurs et aucun dans la seconde. Dans la première cohorte un électeur entre dans les classes moyennes, aucun dans la seconde... Les divergences sont encore plus flagrantes dans les autres groupes professionnels.

⁸⁸⁵ Sur ce point voir Claude Thélot, *op. cit.* p. 94-96.

commencée comme employé, période d'apprentissage du futur négociant.

Quelle est la situation dans la seconde cohorte ? En 1936 l'échantillon compte douze négociants et industriels. En 1921, il n'y en avait qu'un, un fabricant de soieries devenu en 1936 "industriel tissage mécanique". Dans la première cohorte quatre jeunes adultes sont négociants, un seul dans la seconde. Faut-il voir là une indication de l'augmentation de l'âge d'entrée dans cette profession ? Devient-on chef d'entreprise à un âge plus avancé après la première guerre mondiale ⁸⁸⁶ ? Onze électeurs sont donc devenus négociants. Dans la première cohorte, les employés fournissaient la quasi totalité de ces mobiles professionnels. Dans la seconde, aucun futur négociant ou industriel n'a été employé. Trois ont été des travailleurs manuels, un petit commerçant et un autre dessinateur mais surtout six sont étudiants en 1921. Dans la seconde cohorte, la trajectoire dominante devient la trajectoire étudiant-industriel alors que dans la première le modèle dominant était employé-négociant.

2. Les cadres supérieurs

Les cadres supérieurs sont rares dans la première cohorte. Les quatre cadres supérieurs de 1911 sont étudiants en 1896. Trois deviennent médecins -j'ai déjà évoqué le cas du docteur Frappaz- et le dernier est toujours inscrit comme étudiant en 1911 mais pendant l'entre-deux-guerres, il est industriel. Dans la seconde cohorte, ce groupe est beaucoup plus nombreux. Ils sont 28 en 1921 et 21 en 1936. On mesure bien l'explosion de ce groupe lié au développement de l'enseignement universitaire ⁸⁸⁷. Tous les individus classés dans ce groupe en 1921 sont des étudiants. Leur suivi pendant quinze ans conforte le choix effectué lors de la construction de la nomenclature professionnelle (j'ai classé les étudiants parmi les cadres supérieurs). Le tableau suivant montre les changements survenus pendant cette période.

PROF. 1921	PROFESSION 1936	Nombre	Classement en 1936
EL. CHIMISTE	ELEVE CHIMISTE	1	Cadre sup.
ETUDIANT	ETUDIANT	11	Cadre sup.
ETUDIANT	EMPLOYE	1	employé
ETUDIANT	REDACTEUR PREFECTURE RHONE	1	employé
ETUDIANT	COMPTABLE	1	cadre moy.
ETUDIANT	REPRESENTANT	1	cadre moy.
ETUDIANT	NEGOCIANT	1	nég. industriel
ETUDIANT	FBT SOIERIES	1	nég. industriel
ETUDIANT	INDUSTRIEL	4	nég. industriel
ETUDIANT	DIRECTEUR ASSURANCES	1	Cadre sup.
ETUDIANT	INGENIEUR	5	Cadre sup.

⁸⁸⁶ Voir Maurice Levy-Leboyer, "Le patronat français. 1912-1973", Maurice Levy-Leboyer(ed), *Le Patronat de la seconde industrialisation*. 1979. L'âge d'entrée en activité comme patron progresse pendant la période étudiée, voir p. 164-165.

⁸⁸⁷ Fritz Ringer dans *Education and Society in Modern Europe*. Indiana University Press, 1979 fournit des chiffres en fonction des générations dans le tableau XI, p. 335. En France, parmi les 19-22 ans, les étudiants sont 10% en 1896 et 20% en 1921. Cependant cette progression n'est pas identique dans tous les secteurs. Faible en médecine, elle est conforme à la moyenne en droit mais très supérieure à cette moyenne en Lettres et en Sciences.

Tableau n° 78 : Le devenir professionnel des étudiants de la seconde cohorte

Dans douze cas sur 28 l'appellation est la même à quinze ans de distance : il s'agit du retard traditionnel des listes électorales puisqu'on 1936, ces électeurs ont 36-37 ans. Les seize autres cas sont révélateurs. Seuls quatre d'entre eux deviennent employés ou cadres moyens, tous les autres sont cadres supérieurs ou négociants, industriels. Il faut remarquer que dans la première cohorte, les médecins étaient au nombre de trois alors qu'aucun n'apparaît dans la seconde, ce qui est une anomalie puisque cette profession a plus de représentants pendant les années 1930 qu'avant le premier conflit mondial⁸⁸⁸. Pourquoi cette anomalie ? Des médecins sont-ils inclus dans les "vieux" étudiants de 1936 ?


3. L'univers des classes moyennes


Les cadres moyens repérés en 1896 le demeurent le plus souvent, ce sont des comptables, des représentants de commerce ou des dessinateurs qui peuvent améliorer leur situation - les représentants de commerce ont dans la réalité des niveaux de vie très divers - mais sans pour autant changer de position sociale. Parmi les nouveaux venus dans la profession, les employés sont de loin les plus nombreux (six cas sur huit) et le modèle le plus fréquent est celui de remployé devenu comptable ou fondé de pouvoirs. Dans la seconde cohorte, sur les 8 cadres moyens repérés en 1921, quatre seulement le restent pendant quinze ans. Le groupe se renouvelle par entrée d'individus qui ont commencé leur carrière dans un autre groupe social. Le modèle le plus commun est celui de l'employé devenu représentant de commerce. Il faut cependant signaler qu'un autre type d'itinéraire apparaît en filigrane : celui de l'ouvrier professionnel ayant un savoir technique, dans l'automobile ou l'électricité par exemple, et qui devient représentant de commerce, signe annonciateur des "technico-commerciaux" que la diffusion de l'automobile et de l'électro-ménager généralisera après la seconde guerre mondiale. Tel est le cas de Pierre-François Jeantin, un fils de peintre en voitures né aux Brotteaux en 1899. Les deux témoins de sa naissance sont peintre en voitures et carrossier ce qui manifeste sans doute son insertion dans le milieu des ouvriers de l'automobile. A 21 ans. il est chauffeur-mécanicien et en 1936. il est représentant de commerce...


Les employés représentent le groupe le plus nombreux de la première cohorte et il est possible de donner une image assez précise de la manière dont ce groupe sert de tremplin à de nombreuses carrières. Les deux croquis suivants illustrent le rythme et la manière dont les employés quittent leur groupe d'origine et s'insèrent dans d'autres groupes.


⁸⁸⁸ Et les professions des membres des grands cercles l'attesteraient s'il en était besoin. Voir tableaux n° 20 et 21.


	1896	1901	1906	1911
++		négociant	négociant négociant	négociant négociant industriel fabricant de dentures
+		comptable	comptable représentant représentant	caissier comptable comptable fondé de pouvoirs
0	84	77	67	57
		épicier pâtisier gardien de la paix	mercier sans profession sans profession	bouquiniste employé PLM
-		mécano	ferblantier apprêteur	mécanicien apprêteur
--		garçon de peine		


 Individus initialement dans la catégorie et qui le restent

 mobilité descendante faible

 mobilité descendante forte

 mobilité ascendante faible

 mobilité ascendante forte

 immobilité ou quasi-immobilité

Croquis n° 90 : Cesser d'être employé, première cohorte

En 1896, l'échantillon compte 84 employés. Cinq ans plus tard, sept d'entre eux occupent d'autres positions sociales. Pour trois d'entre eux, ce changement n'entraîne pas une mobilité facilement qualifiable car elle se situe dans la mouvance sociale du groupe d'origine. Deux ont une mobilité ascendante et deux autres une mobilité descendante. J'ai divisé ces mouvements en deux afin de distinguer l'amplitude du changement opéré. Il est évident que devenir garçon de peine n'est pas comme devenir mécanicien⁸⁸⁹ et que l'employé qui devient comptable ne franchit pas la même distance sociale que celui qui accède au négoce. Dans les dix années qui suivent les sorties du groupe employé augmentent et les sorties ascendantes, et même très ascendantes, l'emportent nettement. Au total, on compte 14 sorties ascendantes et 6 sorties

⁸⁸⁹ Dans ce cas précis, les listes électorales indiquent "mécano". Cet électeur, Alfred Lambert, aura par la suite une mobilité ascendante très nette puisqu'il deviendra propriétaire d'un grand garage de l'avenue Maréchal Foch. Dans ce cas précis, le mouvement de mobilité descendante n'est sans doute qu'apparent.

descendantes. Le même croquis réalisé pour la seconde cohorte marque bien les différences.

++			
+	représentant représentant	représentant	comptable représentant
	41	36	33
0	Liquidate employé PLM	Libraire	Libraire
-	métallurgiste	serurier	chapelier
--			

Croquis n° 91 : Cesser d'être employé, seconde cohorte

Les employés sont deux fois moins nombreux mais surtout, les chances de mobilité fortement ascendante disparaissent complètement. Il n'est pas nécessaire de trop insister tant les changements sautent aux yeux. Au modèle employé-négociant de la première cohorte, succède le modèle employé-représentant de la seconde. Cette situation contribue à transformer les conceptions de l'espace social. C'est précisément l'époque où le débat sur les classes moyennes bat son plein⁸⁹⁰. Alors que, pour la première cohorte, être employé pouvait être pour beaucoup une première position que le temps améliorerait, pour la seconde cohorte, être employé signifie le plus souvent demeurer sa vie durant parmi les classes moyennes. On comprend d'ailleurs que le problème de la spécificité des classes moyennes, dont les employés représentent le groupe le plus nombreux se pose dans les années trente. Auparavant, les classes moyennes étaient une zone de transit dans l'espace social, les définir n'avait pas d'utilité puisque leur principale caractéristique • réelle et plus encore perçue - était d'être un précipité instable. Dans l'alchimie sociale, elles étaient la cornue où le vil plomb se muait en or. Mais lorsqu'il devient évident que cette alchimie se grippe, il est urgent de séparer le bon grain de l'ivraie. Et les ouvrages cherchant à définir les classes moyennes de fleurir dans toutes les sphères idéologiques mais surtout dans la mouvance de la démocratie chrétienne⁸⁹¹. Lors de la Semaine

⁸⁹⁰ Voir bien sûr Luc Boltanski, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Editions de Minuit, 1962, et surtout chapitre 1, La crise des armées 30 et la mobilisation de la "classe moyenne", p. 63-153.

Sociale de Bordeaux, en 1939, Albert Gortais, secrétaire de l'ACJF, constate "On semble avoir ces dernières années redécouvert, à la lumière des difficultés économiques et sociales, les classes moyennes tombées dans l'oubli⁸⁹²". Et Georges Hourdin de dire la même chose un an plus tôt : "Depuis un an tout le monde en France s'intéresse aux classes moyennes⁸⁹³".

Les petits commerçants constituent un groupe fermé que peu d'individus quittent et que peu rallient. Parmi les 13 petits commerçants de 1896, 10 le sont encore en 1911 et ils ont été rejoints par seulement quatre autres électeurs. Parmi ces derniers, un cordonnier et trois employés de commerce. Mais il s'agit essentiellement de glissements "naturels" que l'on ne peut assimiler à de véritables changements professionnels : un garçon-épicerie devenu épicerie après avoir travaillé chez un patron - en 1936, il s'est spécialisé dans la torréfaction, commerce moins astreignant que l'épicerie et sans doute manifestation de sa réussite - ou un employé de commerce travaillant chez son père, un mercier, qui devient lui-même mercier à la veille de la guerre. De même, les trois individus qui sortent du petit commerce ne s'en éloignent que très faiblement. Au total, le monde de la boutique semble assez clos et ses échanges avec d'autres groupes sociaux sont, à la fois limité, et se situent sur les marges du petit commerce. Bien que le groupe soit restreint, on retrouve certaines constantes déjà évoquées : les petits commerçants nés à Lyon sont coiffeurs, marchand grainetier, marchand de journaux, mercier⁸⁹⁴ alors que ceux nés dans les petites communes rurales se concentrent dans les métiers de bouche, épicerie, laitier, boucher, charcutier. Typique est Laurent Luxoz, natif de Virieu-sur-la-Bourbre, dans l'Isère, qui tient une charcuterie à Vaise. Typique aussi Jean-Claude Catinot, né à Saint-Alban-de-Roche dans l'Isère, boucher à la Guillotière. Dans sa présentation de "la charcuterie lyonnaise à la fin du siècle dernier", Claudius Reynon explique parfaitement les raisons de l'attraction de la charcuterie pour les Dauphinois. Le Bas-Dauphiné bénéficie d'un climat favorable à la fabrication des saucissons et autres charcuteries. "Lorsqu'on tuait le cochon dans les campagnes, toute la famille était mobilisée pour aider le spécialiste à hacher, mélanger saucissons, pâtés, etc., et saler les jambons, poitrines et côtelettes. Déjà instruits et attirés par ces manipulations du porc, les jeunes garçons, au sortir de l'école, qui ne pouvaient pas être employés aux travaux de la ferme paternelle, se dirigeaient donc tout naturellement vers le métier de charcutier, soit pour quelques uns chez l'artisan du pays, pour les autres leur point de chute était une charcuterie lyonnaise où ils étaient nourris et logés, ce qui arrangeaient bien les choses ; et leur maître d'apprentissage était généralement un

⁸⁹¹ Voir André Desqueyrat, *Classes moyennes françaises, Crise, programme, organisations*, Paris, Spes, 1939. 254 p.

⁸⁹² Semaines sociales de France, XXXI^e session, 1939, *Le problème des classes dans la communauté nationale et dans l'ordre humain*, Lyon, 1939, p. 533-534 cité par Jean-Marie Mayeur, "L'Eglise catholique : les limites d'une prise de conscience", *L'univers politique des classes moyennes*. Presses de la FNSP, 1983, p. 125-139.

⁸⁹³ *Politique*, janvier 1938, p. 8, cité par Jean-Marie Mayeur, "L'Eglise catholique : les limites d'une prise de conscience", *art. cit.* p. 131

⁸⁹⁴ Un seul a une profession liée à l'alimentation, un vermicellier.

Dauphinois d'origine, car jusqu'avant la deuxième guerre mondiale, l'Isère fournissait de 80 à 90% de l'effectif charcutier lyonnais⁸⁹⁵.

Dans la seconde cohorte, la tendance générale reste la même : sur les 15 petits commerçants de 1921, 12 le sont toujours en 1936 et seuls quatre électeurs le sont devenus. Parmi eux, les faux changements l'emportent à l'image de ce que révèle la trajectoire de Claude Elisée Lardanchet. Il est né à Lyon en 1899. Son père, né à Desnes, minuscule bourgade du Jura, en 1876, est un libraire et un journaliste connu. Son fils, ses fils - l'itinéraire de Louis, le jeune frère de Claude, est exactement identique - débutent comme employés de librairie avant de devenir libraires puis éditeurs, exemple parfait de contre-mobilité⁸⁹⁶.

Il y a cependant une inflexion d'importance entre les petits commerçants de la première et de la seconde cohorte. Si le monde de la boutique est toujours aussi fermé, les commerçants sont beaucoup plus fréquemment nés à Lyon dans la génération 1899-1900 et surtout le clivage entre le commerce alimentaire et le commerce de services qui recoupaient l'opposition entre ruraux et lyonnais a moins de validité. Dans cette génération, les charcutiers, les bouchers ou les épiciers sont plus souvent nés à Lyon.

4. Les travailleurs manuels

Dans la première cohorte, ouvriers et employés ont exactement les mêmes chances de sortir -ou de rester- dans leur groupe d'origine. Sur les 61 ouvriers repérés en 1896, 41 le sont toujours en 1911. Ceux qui quittent le groupe le font le plus souvent pour le groupe voisin, ouvrier ou artisan, et le plus souvent ces changements ne peuvent pas être lus comme des trajectoires ascendantes ou descendantes.

⁸⁹⁵ Claudius Reynon, *Le fils du charcutier*, op. cit. p. 12.

⁸⁹⁶ Le classement comme petit commerçant est discutable, mais je n'ai pas voulu le modifier en raison de la visibilité sociale de l'intéressé. Je m'en suis tenu au code fondé sur les seules appellations professionnelles.

	1896	1901	1906	1911
+		employé de commerce employé de commerce	employé	employé
	61	52	44	41
0		ébéniste serrurier serrurier bijoutier en faux peintre employé PLM	luliste serrurier passemenlier peintre plâtrier concierge sans profession	peintre cordonnier
-			emballeur	

Croquis n° 92 : Cesser d'être ouvrier, première cohorte

L'exemple d'Emmanuel Mollard né aux Brotteaux est tout à fait exemplaire. Il est ouvrier-ébéniste en 1896. Lors des observations suivantes il est ébéniste et les listes nominatives du recensement précisent qu'il est patron. On est tout à fait dans le cas signalé par Edouard Charton dans son *Dictionnaire des métiers*, pour qui ce changement n'est pas forcément une promotion. Cas identique cet ouvrier serrurier vaisois devenu serrurier. Ces changements sont caractéristiques des ouvriers de métier à qui leur savoir technique donne une certaine latitude sur le marché de l'emploi. Les seuls changements légèrement positifs sont ceux qui permettent à des ouvriers de devenir employés. Ils sont rares : quatre ouvriers sur vingt ouvriers mobiles deviennent cols blancs. Deux itinéraires permettent de constater que ce changement n'est qu'une étape. Voici Arsène Duprat, natif de Lyon. En 1896, il est coupeur gantier à Saint-Georges. Cinq ans plus tard, il est employé de commerce aux Brotteaux. Il le reste jusqu'à la guerre. Après il devient négociant (listes électorales). Listes nominatives et indicateurs indiquent qu'il est fabricant de gants. Autre trajectoire intéressante, celle de Léon Combes successivement ouvrier apprêteur, employé de commerce et employé. En 1911, il est toujours inscrit comme employé sur les listes électorales du 6^e arrondissement mais les listes nominatives du recensement indiquent à la même date sous-chef de bureau à la mairie centrale. De 1921 à 1936, les listes électorales précisent que Combes est chef de bureau à la mairie centrale⁸⁹⁷.

⁸⁹⁷ Il est le type même du témoin que j'aurais aimé rencontrer !

	1921	1926	1931	1936
++			constructeur	industriel représentant
+		employé employé employé	employé	employé
0	73	66 caronier électricien ferblantier employé OTL	63 employé PLM	57 gardé au Parc gardien de la paix
-			emballeur	manœuvre

Croquis n° 93 : Cesser d'être ouvrier, seconde cohorte

Dans la seconde cohorte, le flux qui part du groupe ouvrier s'amenuise. Alors que dans la première cohorte, un tiers des ouvriers repérés à 21 ans avaient quitté le groupe à 36 ans, le plus souvent pour entrer dans le groupe des ouvriers ou artisans, seul un ouvrier sur cinq de la seconde cohorte abandonne sa position sociale initiale. Et si j'avais pris en compte les électeurs inscrits comme militaires en 1921 et inscrits comme ouvriers en 1926, 1931 et 1936 ce pourcentage serait encore plus faible⁸⁹⁸ Mais cette fermeture s'accompagne d'une progression des cas de mobilité professionnelle ascendante. Alors que ces cas représentaient quatre cas sur vingt dans la première cohorte, ils sont désormais huit sur seize. Les changements en direction du groupe des ouvriers ou artisans, fréquents une génération plus tôt, se réduisent très nettement. On peut citer cet outilleur mécano devenu électricien ou ce tôlier devenu ferblantier mais il n'est même pas certain que cela corresponde à un réel changement. Au contraire, un nouveau type d'itinéraire, autrefois peu fréquent, apparaît. Il correspond certainement à une recherche de sécurité et se manifeste par l'embauche dans un service public ou para-public. C'est le cas de cet imprimeur devenu employé OTL, de ce taraudeur entré au PLM ou de cet ancien mécanicien inscrit en 1936 comme brigadier gardien de la paix ; et l'on pourrait faire la même remarque pour ce soudeur-braseur qui quitte la rue Grillon, aux Brotteaux, pour s'installer dans son logement de fonction, au Parc de la Tête d'Or dont il est devenu un des gardes.

Six ouvriers deviennent employés pendant les quinze ans d'observation mais je ne

⁸⁹⁸ Vingt électeurs sont dans ce cas. En admettant que ces soldats aient été ouvriers avant leur appel sous les drapeaux, on aurait les chiffres suivants : 93 ouvriers en 1921 dont 77 le restent jusqu'en 1936, soit 83% et non 76% comme on peut le calculer sur le croquis n° 93.

peux pas savoir, le suivi longitudinal s'arrêtant en 1936, si certains d'entre eux ont continué leur progression dans la hiérarchie sociale après la seconde guerre mondiale. La seule précision que je puisse ajouter est que l'un d'entre eux a retrouvé sa position initiale, mécanicien, dès l'observation suivante. Deux cas de forte mobilité ont été observés. C'est une nouveauté par rapport à la première cohorte et ils valent d'être observés avec précision. Joannès Toumus est né à Sain-Bel, dans le Rhône. En 1921, il est conducteur. Il exerce toujours sa profession en 1926 mais en 1931 et 1936, il est constructeur, appellation classée dans le groupe négociants, industriels. L'indicateur Fournier de 1938 précise qu'il possède une entreprise de plomberie zinguerie. Mais s'agit-il d'une véritable mobilité ? J'ai bien vérifié les listes électorales pour vérifier la graphie⁸⁹⁹. Le second cas est celui de Jean Calvignac, originaire de Thiviers, chef-lieu de canton de Dordogne. D'abord mécanicien, il est inscrit comme industriel en 1936. L'indicateur précise qu'à son adresse, rue Pierre-Loti à Villeurbanne, se trouve la Manufacture du Stadium, "semelle cuir chromé". De plus les listes électorales indiquent que ses deux frères, également nés à Thiviers, sont industriels - ils habitent dans le même bureau de vote en 1936- et l'indicateur les présente comme "fabricant de cuirs" et comme "fabricant de semelles". Enfin en 1931, son père, natif de Saint-Pardoux-la-Rivière, autre chef-lieu de canton de Dordogne, habite le même bureau de vote que lui. Il est inscrit comme terrassier. Il s'agit donc d'un cas de mobilité professionnelle doublé d'un cas de mobilité sociale

Chez les ouvriers et artisans les mutations sont grandes entre les deux cohortes. D'une part, la catégorie diminue beaucoup mais ce fait a déjà été signalé. Plus importante est l'évolution des individus qui quittent le groupe. Leur poids relatif est plus important dans la seconde génération mais surtout se modifient les directions prioritaires : alors que sur les douze individus de la première cohorte qui désertent l'atelier, six deviennent des employés, aucun ne le devient sur les huit membres de la deuxième cohorte qui cessent d'être ouvrier ou artisan. Au contraire, un seul devient ouvrier parmi les premiers mais trois parmi les seconds. Il y bien là confirmation de ce fait essentiel : les manuels ont plus de facilité à quitter l'atelier ou l'usine dans la première cohorte que dans la seconde. Leur univers s'est fermé en une génération et ce n'est pas l'évolution des manœuvres qui le contredirait : dans la première cohorte, il n'y a que quatre manœuvres en 1896 et quinze ans plus tard un seul l'est resté, deux sont devenus ouvriers et un est devenu employé ; dans la seconde cohorte, ils sont huit en 1921, quinze ans plus tard, cinq sont toujours manœuvres, deux sont ouvriers et un commerçant et dans ce dernier cas, il n'est pas certain que sa promotion soit réelle⁹⁰⁰

Le suivi des immeubles de Lyon a bien montré comment la population immigrée avait augmenté pendant l'entre deux guerres. Ce n'est là que la confirmation de l'augmentation générale du nombre des étrangers en France pendant cette période. Alors que de 1896 à la première guerre mondiale, leur nombre ne dépasse jamais 1,2 millions dès 1921, le cap des 1,5 millions est dépassé et on atteint 2,7 millions en 1931. La répartition

⁸⁹⁹ J'ai pensé à une mauvaise lecture : constructeur et conducteur sont très proches et les listes de 1921 sont les plus difficiles à lire. J'insiste sur ce cas car il montre comment le recours aux appellations professionnelles initiales, saisies en clair, autorise un centrage du codage effectué.

⁹⁰⁰ Il s'agit d'un emballeur devenu marchand de caisses.

professionnelle des étrangers se modifie et, à l'évidence, leur poids augmente surtout dans les catégories les plus basses de l'échelle sociale, contribuant ainsi à réduire les tensions sociales dans le monde du travail⁹⁰¹. Selon les calculs opérés par Gary Cross à partir des chiffres des recensements⁹⁰², entre 1906 et 1931, le poids des étrangers parmi les cols blancs ne progresse que de 2,3% à 4,9%, soit un indice de 113, alors que la progression parmi les travailleurs manuels est plus vigoureuse, de 4,4% à 11,9%, soit un indice de 170. Il est sûr que, pendant l'entre-deux-guerres, la concentration des immigrants parmi les travailleurs manuels a pu indirectement favoriser l'intégration des Français dans les catégories immédiatement supérieures⁹⁰³. Ce modèle est à l'évidence inspirée par l'expérience américaine où les différentes vagues migratoires alimentent les catégories situées au bas de l'échelle sociale et provoquent l'intégration des premiers arrivés, ou de leurs enfants, dans les catégories sociales immédiatement supérieures. C'est ce modèle que trouve John Bodnar lorsqu'il étudie Steelton, en Pennsylvanie, où s'installent successivement allemands, irlandais, italiens et slaves⁹⁰⁴.

A Lyon, les travailleurs manuels de la première cohorte ont eu à faire face à une concurrence essentiellement autochtone alors que ceux de la seconde, en raison de l'afflux d'étrangers, auraient pu, "automatiquement", être tirés vers le haut. Mais en dépit de ces conditions favorables à la seconde cohorte, la tendance est à l'amenuisement des chances de promotion. C'est dire que sans l'afflux des étrangers les chances de promotion des travailleurs manuels de la seconde cohorte auraient probablement été plus mauvaises encore.

Conclusion

De même qu'elle ne bénéficie pas des mêmes facilités que la première cohorte dans ses déplacements résidentiels, la seconde cohorte a une expérience plus limitée de la mobilité professionnelle. Les indices synthétiques ne le montrent qu'imparfaitement parce que tous les mouvements sont, par principe, considérés comme équivalents mais une analyse plus fine des itinéraires souligne que les chances d'améliorer sa condition dans les quinze premières années de carrière se dégradent pendant l'entre-deux-guerres. Et l'on comprend mieux alors que les classes moyennes, véritable creuset des trajectoires ascendantes de la première cohorte en voie de fermeture après le premier conflit mondial, soient en crise.

Le dernier article de la longue enquête de *l'Ere nouvelle* de janvier 1921 intitulée "A

⁹⁰¹ Cross Gary S., *Immigrant workers in industrial France, the making of a new laboring class*, Philadelphia. Temple University Press, 1983. voir p. 159 et sq.

⁹⁰² Cross Gary S., *Immigrant workers in industrial France*, voir tableau p. 159.

⁹⁰³ Gérard Noiriel. *Le creuset français*, 1988, aborde le problème de la mobilité des immigrés eux mêmes.

⁹⁰⁴ Bodnar John, *Immigration and industrialization. ethnicity in an American Mill Town, 1870-1940*. University of Pittsburgh Press, 1977, 213 p. voir p. 63 et sq.

quoi rêvent les jeunes gens ? " s'intitulait "Conclusion : ils ne rêvent pas assez". On serait tenté de dire qu'à l'examen des itinéraires résidentiels et professionnels de la cohorte lyonnaise, les années folles, sauf pour une minorité, ne laissent pas beaucoup de place aux rêves. Et ce n'est pas la comparaison de leur situation à celles de leur père qui aurait pu aviver leur enthousiasme.

XII. TEL PERE, TEL FILS ?

A. Méthode

Pour étudier la mobilité sociale, j'ai sélectionné les individus qui dans les deux cohortes étaient présents pendant quinze ans à Lyon et qui étaient natifs du département du Rhône. Dans ce sous-échantillon de la première cohorte, les natifs du Rhône représentent 71% ; pour la seconde cohorte, ce pourcentage est de 75%. Cette légère progression entre les deux générations est due aux natifs de Lyon et de Villeurbanne dont le poids augmente : 61% dans le premier cas et 71% dans le second. Ce choix interdit d'analyser le rôle de la migration dans la mobilité sociale mais il contribue à homogénéiser les individus dont les trajectoires pères-fils vont être étudiées : tous sont nés dans une grande agglomération ou à proximité immédiate. Par ailleurs, ne prétendant pas donner une mesure exacte de la mobilité sociale mais plutôt comparer deux échantillons, j'ai essayé d'éliminer tous les effets parasites qui auraient pu biaiser cette comparaison. Les deux échantillons ont été construits selon les mêmes critères.

Une chose est de faire une coupe dans des documents, autre chose de retrouver des individus précis. La démarche suivie se rapproche davantage de la reconstitution de famille ou de la démarche généalogique. Elle en a les avantages, elle en a aussi les difficultés. Retrouver un individu est chose délicate⁹⁰⁵. Au total, je n'ai pas retrouvé 9 individus sur les 250 de la première cohorte et tous ont été retrouvés pour la seconde.

L'utilisation des actes de naissance⁹⁰⁶ me semble préférable à celle des actes de

⁹⁰⁵ Avoir choisi pour la première cohorte des individus nos quatre années différentes n'a pas été pas très judicieux. D'une part, il y a une petite différence d'âge entre les individus mais surtout, il y a des inconvénients pratiques : j'ai dû consulter les registres de naissances de quatre années pour la première cohorte et seulement de deux pour la seconde. Le gain de temps a été important, d'autant plus que les premiers ont été consultés aux archives et les seconds au greffe du tribunal où la consultation est plus aisée.

⁹⁰⁶ Une fois les deux populations sélectionnées, j'ai recherché leurs actes de naissance aux archives départementales du Rhône pour la première cohorte et au greffe du Tribunal Civil de Lyon pour la seconde. Pour les électeurs nés en 1873 à Villeurbanne, je n'ai pas retrouvé les actes de naissance aux archives départementales. Je les ai consultés à la mairie de Villeurbanne. Pour la première cohorte, les documents concernant trois communes du Rhône semblent ne pas avoir été déposés aux Archives. Les vrais non-retrouvés sont tous des Lyonnais pour lesquels l'arrondissement de naissance n'était pas connu et qui m'ont échappés. Somme toute, le déchet est faible. Pour la seconde cohorte, trois individus qui dépendaient du tribunal de Villefranche n'ont pas été recherchés. Tous les autres ont été retrouvés.

mariage pour étudier la mobilité sociale. Utiliser les actes de mariage comporte certains biais. Outre le fait que tous les individus ne se marient pas, et pas forcément dans la ville où se déroule leur carrière, il en est un plus fondamental. Réfléchissant sur les méthodes permettant d'étudier la mobilité sociale, Georges Dupeux avait naguère attiré l'attention sur les risques de comparaison d'un père et de son fils à des moments différents de leur carrière, ce qui amènerait à ne pas séparer mobilité inter et intra-génération⁹⁰⁷, à d'attribuer au fils une mobilité qui serait en fait l'oeuvre de son père. Voici un exemple. Cet homme est employé de commerce à 28 ans, il a un fils. 28 ans plus tard le fils se marie. L'acte de mariage indique que le fils est employé de commerce et que son père, âgé de 56 ans, est négociant. Si l'on retient les professions de l'acte de mariage, il faudra conclure à une mobilité descendante mais si l'on retient celles de l'acte de naissance la conclusion sera la stabilité. On le voit, à mêler mobilité intra et inter-génération, les risques de mauvaise lecture du phénomène sont grands. J'essaierai donc, dans la mesure du possible, de comparer père et fils à âge égal.

B. L'entrée dans la vie

1. Légitimité et illégitimité

Les individus qui ont été les plus difficiles à retrouver sont les enfants illégitimes qui ont été légitimés : ils sont inscrits sur les listes électorales sous le nom du père mais figurent dans les actes de naissance sous le nom de la mère. Dans les deux échantillons, il y a 7% d'enfants illégitimes. Ce pourcentage est tout à fait conforme à ce l'on sait de l'illégitimité pour la période étudiée⁹⁰⁸. Cette proportion est nettement supérieure à celle des départements environnants - mais assez représentatif d'une population fortement urbanisée⁹⁰⁹. Voici les chiffres concernant l'illégitimité dans les départements environnants :

	1871	1901
Ain	2,6 %	3 %
Isère	3 %	3 %
Loire	2,7 %	2,3 %

Et les enfants de la grande ville sont conscients de l'existence de ces "enfants sans papa"⁹¹⁰ " Les mères des enfants illégitimes se distinguent nettement des mères mariées.

⁹⁰⁷ Dupeux Georges, "L'étude de la mobilité sociale, Quelques problèmes de méthode" *Conjoncture économique, structures sociales, hommage à Ernest Labrousse*, Paris, Mouton, 1974, p. 79-90.

⁹⁰⁸ Voir Maurice Garden, *Histoire des Français*, sous la direction d'Yves Lequin, tome 1 p. 312- 316.

⁹⁰⁹ Voir Etienne Van de Walle, *The Female Population of France in the Nineteenth Century, a Reconstruction of 82 Departments*, Princeton University Press, 1974, 484 p. L'auteur explique p. 221-222 qu'il n'a pas pu calculer l'illégitimité dans le Rhône en raison de la trop forte immigration. En fait, les chiffres auxquels j'arrive sont très proches de ceux calculés pour le département du Nord : 7,4% en 1871 et 6,6% en 1901.

Elles sont nettement plus jeunes et presque toutes sont actives. Pour la première cohorte, l'âge moyen des mères d'enfants légitimes est de 28,9 ans et de 25 ans pour celles d'enfants illégitimes. Dans la seconde cohorte, ces chiffres sont de 28 et de 23. Cette différence d'âge entre les deux catégories est tout à fait conforme aux données générales: en 1911-1913, l'âge moyen des mères d'enfants légitimes était de 28 ans et 9 mois et celui des mères d'enfants illégitimes de 24 ans et 9 mois⁹¹¹. Ces jeunes mères sont aussi plus actives comme le montrent les deux tableaux suivants.

N° de l'ind.	Légitimation	prof. de la mère	prof. du fils 1896	prof. du fils 1911
15	*	sans profession	négociant	négociant
34	*	repasseuse	non-réponse	mécanicien
42	*	giletière	non-réponse	idier
67	*	tailleuse	ftb tambours	ftb tambours
78	#	blanchisseuse	tulliste	tulliste
106	*	repasseuse	cordonnier	non-réponse
107	**	couturière	rep. commerce	abonnement journaux
121	#	tisseuse	cordonnier	apprêteur
231	*	giletière	graveur	graveur
300	*	piqueuse bottines	non-réponse	md. journaux
319	*	domestique	non-réponse	tulliste
419	*	non-réponse	géomètre	géomètre
437	#	tisseuse	employé	employé
501	**	lingère	sculpteur bois	emballeur
534	#	raccommodeuse tuile	bijoutier en faux	électricien
575	#	sans profession	comptable	expert
583	**	dévideuse	passementier	employé

pas de légitimation
 * Légitimation rapide
 ** Légitimation tardive

Tableau n° 79 : Les enfants illégitimes : professions des mères et des fils, première cohorte⁹¹²

⁹¹⁰ Henri Béraud décrit avec précision les inégalités du monde de l'enfance, voir *La gerbe d'Or*, p. 100

⁹¹¹ Landry Adolphe. *Traité de démographie*. Paris, Payot. 658 p. Voir le tableau p. 297.

⁹¹² Dans la première cohorte, j'ai repéré un cas où un enfant était né un an après la mort de son père, il s'agit donc d'un véritable "enfant du miracle". Sa mère était épicière. Lui même sera ébéniste pendant les quinze années d'observation. J'aurais peut-être pu l'ajouter à cette liste mais je ne l'ai pas fait, (cas n° 88)

n° ind.	Légitimation	prof. de la mère	prof. du fils en 1921	prof. du fils en 1938
3	*	cuisinière	métallurgiste	métallurgiste
10	*	non-réponse	militaire	mécanicien
12	*	domestique	employé	employé
27	**	perleuse	tourneur	mécanicien
28	*	culottière	emp. banque	emp banque
34	*	cuisinière	coiffeur	coiffeur
45	#	couturière	mécanicien	manœuvre
78	#	ourdisseuse	militaire	ajusteur
111	**	domestique	cultivateur	emp QTL
b035	*	passementière	non-réponse	mécanicien
b046	*	quillière	non-réponse	maçon
b054	*	journalière	non-réponse	manœuvre
b079	**	sans profession	étudiant	étudiant
b113	#	ouvrière	non-réponse	emp QTL

pas de légitimation
 * Légitimation rapide
 ** Légitimation tardive

Tableau n° 80 : Les enfants illégitimes : professions des mères et des fils, deuxième cohorte

Les mères d'enfants illégitimes ne sont que trois dans le premier échantillon et que deux dans le second à ne pas indiquer de profession sur l'acte de naissance de leur fils. C'est dire qu'elles sont actives à plus de 80%. Leurs activités sont assez caractéristiques des professions féminines exercées à domicile ou en petit atelier. L'usine n'est pas leur espace et la domesticité presque absente. Dans la majorité des cas, le père reconnaît son fils dans les mois ou dans les deux années qui suivent mais la reconnaissance peut aussi tarder et les conséquences sur l'avenir professionnel du fils ne sont sans doute pas les mêmes. Quel point commun entre le fils de cette lingère originaire de Saint-Etienne (cas n° 501) reconnu vingt ans après sa naissance et le fils de cette domestique (cas n° 319) déclaré par son père, un teinturier de 54 ans, qui le reconnaît officiellement lors de son mariage avec la jeune mère, deux ans plus tard ? Au début de la Troisième République, bien qu'existent des maternités à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital de la Croix-Rousse⁹¹³, les mères célibataires n'accouchent que rarement à l'hôpital (5 cas sur 18 naissances illégitimes) ; au contraire, une génération plus tard, alors qu'un effort important a été fait pour améliorer ces services, les mères célibataires accouchent plus fréquemment à l'hôpital (9 cas sur 14 naissances illégitimes). L'importance de la légitimation des enfants illégitimes dans les deux échantillons est sans doute une indication du biais que la démarche suivie a pu introduire : les critères de choix retenus (l'inscription sur les listes électorales) contribuent sans doute à la sélection d'enfants illégitimes qui ont peu souffert de l'absence du père au moment de leur socialisation. *L'Annuaire statistique de la ville de Paris* indique des taux de légitimation des enfants illégitimes infiniment plus faibles : de l'ordre de 20% au début de la Troisième République contre les deux tiers dans le premier échantillon, de l'ordre de 30% au tournant du siècle contre les trois quarts dans le second échantillon⁹¹⁴.

⁹¹³ Voir Faure Olivier et Dessertine Dominique, *Hospitalisation et populations hospitalisées dans la Région lyonnaise au XIX^e et XX^e siècles*. Centre Pierre Léon, multigraphié, 1988, 129 p. Voir p. 54 et sq.

Quelle est la conséquence de l'illégitimité pour la mobilité sociale ? Etre un enfant illégitime condamne-t-il le nouveau né à un avenir peu enviable ? "Le hasard est-il un des principaux pourvoyeurs du sous- prolétariat ?... Par hasard, il faudrait entendre les naissances illégitimes, ou le décès prématuré du père ⁹¹⁵ ." Cette interrogation, suggérée par une étude de mobilité portant sur la Monarchie censitaire, ne semble absolument pas, à première vue confirmée. Mais le sous-prolétariat est très mal pris en compte par les listes électorales et il est probable que la sous-inscription des marginaux biaise complètement notre échantillon sur ce point précis.

La mobilité professionnelle de ces enfants est faible comme le montre la lecture de leurs professions à 21 ans et à 36 ans. Un seul d'entre eux devient négociant. Il s'agit d'un cas fort peu probant que j'ai déjà évoqué lorsque j'ai comparé, à âge égal, les professions indiquées par les listes nominatives et par les listes électorales. En 1896, ce négociant (cas n° 15, Louis Breton ⁹¹⁶) est recensé comme chaudronnier, comme l'était son père lorsqu'il a épousé sa mère six ans après sa naissance. Mais si les enfants illégitimes n'atteignent pas les sommets de la hiérarchie ils occupent des positions assez peu différentes de celles des enfants de classes populaires. Pour ceux de la seconde cohorte, j'ai recherché les actes de mariage dans les cas de légitimation rapide (moins de deux ans) afin de connaître la profession du père. Les résultats montrent l'absence de mobilité sociale ascendante ou descendante et les changements, lorsqu'ils existent, reflètent l'évolution de la structure sociale : les fils d'ouvriers ou artisans deviennent ouvriers et parfois la transmission de statut social se double de la transmission du métier.

Individu	Profession du père	Code	profession du fils en 1936	Code
3	bijoutier	7	métallurgiste	8
10	employé	5	mécanicien	8
12	boulangier	6	employé	5
28	employé	5	employé de banque	5
34	coiffeur	6	coiffeur	8
B035	garçon de café	11	mécanicien	8
B046	maçon	7	maçon	7

Tableau n° 81 : Mobilité sociale des enfants illégitimes, seconde cohorte

Dans la suite de ce chapitre, et toujours dans le souci de ne pas mêler des populations différentes, j'ai éliminé ces individus - mêmes ceux dont la profession du père est connue - des analyses de mobilité sociale.

2. Naître à l'Hôpital

⁹¹⁴ Cité in Shorter Edward, *Naissance de la famille moderne*. Seuil, 1977, p. 242.

⁹¹⁵ M. Papy, "Professions et mobilité à Oloron sous la Monarchie censitaire d'après les listes de recrutement militaire", *Revue d'Histoire économique et sociale* 49 (2), 1971, p. 225-264. "Le hasard est-il un des principaux pourvoyeurs du sous-prolétariat ? Explique-t-il en somme les reculs dans la hiérarchie sociale, contrepartie d'une ascension sur laquelle l'attention est plus souvent attirée parce que le thème plait davantage et tout simplement, que le phénomène laisse davantage de traces, de toutes sortes, pour l'historien. Par hasard, il faudrait entendre les naissances illégitimes, ou le décès prématuré du père" *art. cit.* p. 238

⁹¹⁶ Voir V.C.1.a.

Tous les enfants ne naissent pas au domicile de leurs parents. Ceux qui ne naissent pas au domicile familial naissent pour l'essentiel à l'Hôtel-Dieu ou à l'hôpital de la Croix-Rousse. Les maternités sont encore peu répandues et leur réputation n'est pas très bonne. Peu hygiéniques elles sont souvent, à la fin du Second Empire, d'authentiques mouroirs et servent de refuges aux pauvres. Pour une mère de la fin du XIX^e siècle accoucher, c'est encore accoucher chez soi, "la maternité c'était pour les filles-mères et pour les femmes de besoin" confie à Françoise Thébaud une femme née en 1895⁹¹⁷.

Dans la première cohorte, au début de la Troisième République, 6% des enfants légitimes ne naissent pas au domicile parental. Une génération plus tard, au tournant du siècle, le pourcentage atteint 14%. Si l'on tient compte de l'ensemble des naissances, les pourcentages sont respectivement de 8% et 18%. Dans leur enquête, Olivier Faure et Dominique Dessertine soulignent que, de la fin du Second Empire à la veille de la première guerre mondiale, la part des naissances illégitimes diminue dans l'ensemble des naissances à l'hôpital⁹¹⁸. Je ne constate pas du tout le même phénomène : tant en 1872-1875 qu'en 1899-1900, un quart des naissances à l'hôpital sont des naissances illégitimes. Cette distorsion provient sans doute de l'étroitesse de mon échantillon qui enregistre bien, cependant, la progression de la médicalisation de l'accouchement dans le Rhône. Comme le département de la Seine, celui du Rhône, est un département pionnier en ce domaine. Selon l'enquête sur les lieux d'accouchement de 1911-1913, 2% des naissances légitimes françaises ont lieu hors du domicile mais un quart dans le Rhône et un tiers dans la Seine⁹¹⁹.

Les mères qui accouchent à l'hôpital sont plus actives que celles qui accouchent à domicile, surtout dans la première cohorte où seules trois sur quatorze d'entre elles n'ont pas de profession. Leurs époux sont, le plus souvent, des travailleurs manuels. Lorsque l'on naît à l'hôpital au début de la Troisième République, il y a de fortes chances pour que l'on naisse dans une famille de tisseurs, ou dans une famille dont le père est tisseur et la mère dévideuse ou ovaliste... Dans les années 1900, le phénomène est moins rare et la mère moins souvent active - le taux d'activité des mères de famille a beaucoup diminué - mais les pères de ces enfants ont toujours les mêmes caractéristiques : ils sont cordonniers, corroyeurs, maçons, teinturiers, tisseurs, journaliers ... Bref, naître à l'hôpital, c'est bien souvent faire son entrée dans la société urbaine par la petite porte mais rien ne prouve que ce soit un handicap pour la future carrière du nouveau-né.

C. Le milieu des parents

⁹¹⁷ Voir Françoise Thébaud, *Quand nos grand-mères donnaient la vie, la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses Universitaires de Lyon, 1986, 316 p. Voir p. 62-65.

⁹¹⁸ Faure Olivier et Dessertine Dominique, *Hospitalisation et populations hospitalisées dans la Région lyonnaise au XIX^e et XX^e siècles*, p. 54. En 1866, il y a, dans le Rhône, 14% des naissances à l'hôpital qui sont des naissances illégitimes et en 1911, ce pourcentage est descendu à 4%.

⁹¹⁹ Maurice Garden, *Histoire des Français* sous la direction d'Yves Lequin. tome 1, p. 334.

L'activité du père est essentielle pour l'avenir du fils mais d'autres facteurs dont il est plus difficile de tenir compte peuvent cependant être observés dans les fichiers constitués comme la professions des témoins à la naissance ou l'activité des mères de familles. Ils renseignent sur les évolutions survenues en une génération.

1. Les témoins

J'ai retenu uniquement les témoins des naissances à domicile - les naissances à l'hôpital sont le plus souvent déclarées par le personnel hospitalier. J'ai exclu également de cette analyse, les témoins "professionnels", d'ailleurs plus nombreux dans les petites communes (garde-champêtre et secrétaire de mairie) qu'à Lyon. Comparer la profession du père à celle des témoins, c'est saisir un aspect de la sociabilité spontanée. Si les témoins de mariage sont choisis par le futur couple pour donner à voir sa sociabilité, pour manifester son prestige social ou dire ses liens privilégiés avec telle ou telle branche de la famille, les témoins de naissance, même s'ils sont choisis en fonction des mêmes critères, correspondent sans doute davantage à l'entourage immédiat des parents et, si l'on trouve parfois un grand-père, un oncle ou un frère, la plupart sont des relations de voisinage ou de travail. Plus âgés que le père tant au début de la Troisième République qu'au tournant du siècle, les deux témoins de la naissance ne sont pas exactement interchangeables. Le premier est toujours plus âgé que le second. La différence d'âge entre le père et le premier témoin est de 10 ans aux deux périodes étudiées et celle entre le père et le second témoin est de 5 à 6 ans. Cette différence d'âge influe sur la composition sociale des témoins qui ont un niveau social légèrement supérieur à celui des pères qu'ils accompagnent à la mairie. Ces caractéristiques les rapprochent d'ailleurs des témoins de mariage marseillais que William Sewell⁹²⁰ à utiliser pour construire une échelle du prestige social. Vu la taille de l'échantillon, il n'est pas possible de procéder, de manière systématique, au même type d'analyse mais une évolution est perceptible entre le début de la Troisième République et le début du XX^e siècle. Elles concernent essentiellement le groupe des négociants et industriels⁹²¹. Dix-neuf pères sont négociants en 1872-1875 et seuls quatre d'entre eux sont accompagnés par un négociant comme premier témoin. Les autres se rendent à la mairie avec des employés, des cadres moyens, des retirés des affaires... Par rapport au second témoin, le fait est encore plus accentué : seuls deux négociants sont accompagnés par un négociant mais 9 d'entre eux déclarent leur fils en compagnie d'un employé⁹²². On pourrait lire ces résultats comme la manifestation du pouvoir de ces négociants qui se rendent à la mairie en compagnie de leurs salariés mais l'examen des témoins négociants montre que des ouvriers ou artisans (5 cas sur 17), des employés (3 cas), des petits commerçants, des ouvriers se rendent à la mairie avec un

⁹²⁰ William Sewell. *Structure and Mobility, The men and women of Marseille, 1820-1870*. p. 76

⁹²¹ Voir les tableaux publiés, annexe n° 18. Les lignes et les colonnes utilisées dans les raisonnements suivants sont écrits en caractères gras.

⁹²² En fonction des marges du tableau, s'il y avait 3 négociants accompagnés par un négociant, on serait à la limite de la situation d'indépendance. Il y en a 4. Le Chi 2 minimal est de 3,8 pour un tableau de 4 cases. Or le Chi 2 calculé est de 4,6. La situation est donc très proche de la situation d'indépendance.

négociant comme premier témoin, voire comme second témoin. Bref, ce groupe entretient des liens - même si la nature de ces relations, paternalisme ou liens professionnels, amitié ne peut être précisée - avec d'autres groupes sociaux. Procéder au même examen une génération plus tard met en évidence les changements. Sur les quinze pères négociants ou industriels, 7 ont pour premier témoin un négociant ou un industriel et sur les onze premiers témoins seuls quatre n'accompagnent pas un membre du même groupe professionnel⁹²³. Pour les seconds témoins le phénomène est moins accentué mais il est réel⁹²⁴. La conclusion qui s'impose est donc la suivante : ce groupe, relativement ouvert au début de la Troisième République s'est incontestablement fermé au début du XX^e siècle. Cette conclusion est importante pour la suite. Elle va dans le sens d'un raidissement des clivages sociaux au début du XX^e siècle, déjà perceptible lors de l'étude de la mobilité professionnelle.

2. L'âge des parents⁹²⁵

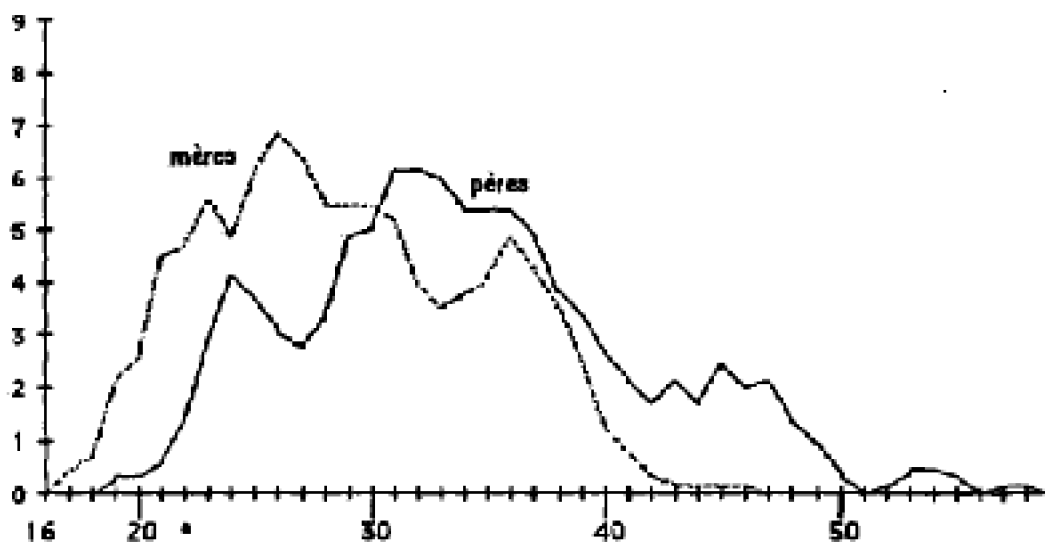
L'âge moyen des pères de la première cohorte est de 34 ans et l'âge médian de 33 ans. Au regard de la courbe des fréquences, l'absence de mode souligne l'étalement de la série. Se pose un problème important pour l'étude de la mobilité sociale. Alors que certains pères sont au tout début de leur carrière lors de la naissance de leur fils - dont on ignore le rang - d'autres ont atteint l'apogée de leur devenir professionnel⁹²⁶.

⁹²³ Le calcul du Chi 2 sur 4 cases montre la forte signification du phénomène. Le Chi 2 serait de 3,8 en cas d'indépendance, il est de 40. Autre façon de le dire, si le choix du témoin était aléatoire, il y aurait 1 négociant qui aurait pour premier témoin un négociant, il y en a 7.

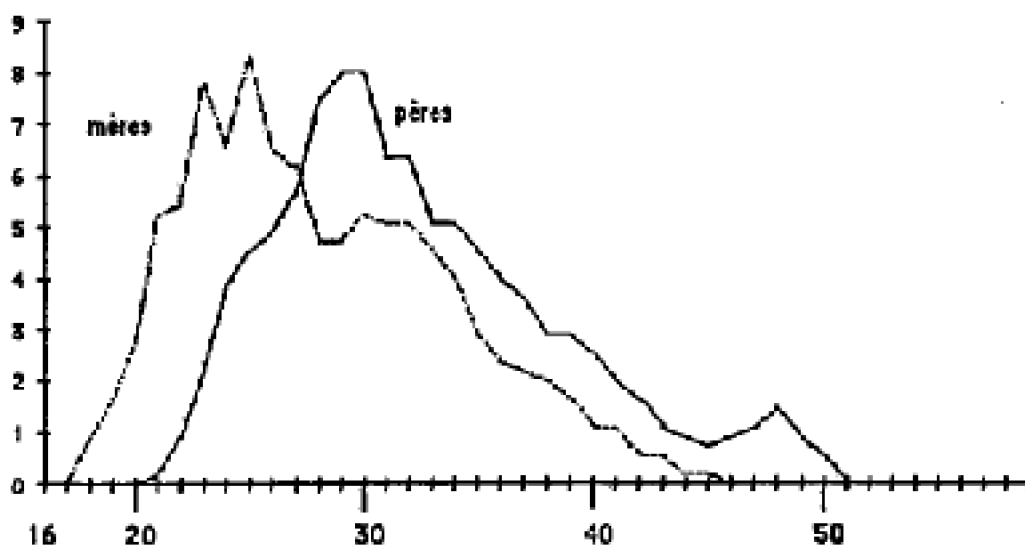
⁹²⁴ Le Chi 2 est supérieur à 13 alors qu'il serait de 3,8 en cas d'indépendance

⁹²⁵ **Seuls les pères des enfants légitimes sont pris en compte. Les courbes portent donc sur 218 pères de la première cohorte (sur les 223 pères l'âge n'était pas indiqué dans cinq cas) et 184 pères de la seconde cohorte (dans un cas l'âge n'était pas indiqué).**

⁹²⁶ Les différences d'âge moyen en fonction du groupe professionnel ne sont pas très probantes. Seuls les négociants ont un âge moyen significativement plus élevé : ils ont 36,5ans. Afin de ne pas introduire de biais dans la mesure des phénomènes de mobilité, il faut donc s'efforcer de comparer père et fils à âge égal.



Croquis n° 94 : Age des parents, première cohorte



Croquis n° 95 : Age des parents, seconde cohorte

Dans la seconde cohorte, l'âge moyen des pères est plus faible, il est de 32 ans et l'âge médian a lui aussi diminué de deux ans, il est de 31 ans. Cette réduction de l'âge moyen s'accompagne d'une dispersion plus forte des âges moyens par groupe professionnel. Les négociants, et plus encore les cadres supérieurs, ont un âge nettement plus élevé que la moyenne alors que ouvriers et employés sont proches de la moyenne. Au contraire, les petits commerçants sont plus jeunes de 2,5 ans.

La série est fort différente de celle de la première cohorte. Le graphique montre l'existence d'un mode très net, à 29 ans. Peut-être est-ce la conséquence d'une réduction de la taille moyenne de la famille qui provoque un raccourcissement de la période pendant laquelle un homme est susceptible d'avoir un fils. Quoi qu'il en soit, il est clair que les âges sont beaucoup plus concentrés dans la seconde cohorte et même l'étendue de la

série le montre. Le père le plus jeune a 20 ans dans la première cohorte et le plus vieux 58, dans la seconde, minimum et maximum sont de 22 et 49. En fait, l'opposition des deux courbes - la première assez aplatie, sans mode bien apparent et la seconde au profil beaucoup plus contrasté - s'expliquent parfaitement par la répartition par âges des nouveaux mariés en 1866-1875 et en 1896-1905 (d'après Landry Adolphe, op. cit. tableau p. 350).

Répartition suivant l'âge de 1000 nouveaux mariés						
	< 20	20- 24	25 - 29	30 - 39	40 - 49	> 50
1866 - 1875	25	258	351	260	64	42
1896 - 1905	11	246	444	219	51	29

3. Différences d'âge entre époux

La différence d'âge entre époux évolue peu d'une cohorte à l'autre. La différence moyenne est de 5,2 ans pour les parents de la première cohorte et de 4.3 ans pour ceux de la seconde ⁹²⁷. Il existe une relation entre la différence d'âge des époux et l'appartenance sociale du mari, mais elle est beaucoup moins accentuée au début de la Troisième République que trente ans plus tard. Dans ce domaine aussi, la distinction des négociants s'accroît : alors que dans les années 1870, 42% des maris étaient nés cinq ans avant leur épouse, ce pourcentage atteint 61% lorsque le mari est négociant. Trente ans plus tard, 47% des maris ont vu le jour cinq ans avant leur épouse mais ce pourcentage passe à 73% pour les seuls négociants et industriels. Au début de la Troisième République, les employés, les ouvriers et petits commerçants ont, en moyenne, entre 5,3 et 5,6 années de plus que leurs épouses, les négociants 6,2. Les comportements sont assez peu différenciés. Au contraire, une génération plus tard, ils sont plus tranchés : plus de trois à quatre années d'écart entre les petits commerçants, les employés, les ouvriers d'une part et les négociants d'autre part. La variabilité des comportements est plus accusée à la Belle-Epoque que trente ans plus tôt ⁹²⁸. L'appartenance à l'élite de la société urbaine devient un élément de plus en plus discriminant : ses membres ont des caractéristiques de plus en plus spécifiques. Conséquence de la transformation des habitudes ou résultat d'une meilleure perception du groupe, maintenant mieux cerné car mieux dégagé des ses franges populaires ? Les négociants et industriels se distinguent mieux des autres groupes au début du XX^e siècle que trente ans plus tôt. Manifestation au sein du monde familial de la prégnance de plus en plus nette des oppositions sociales qui caractérisent Lyon à la fin du XX^e siècle. ⁹²⁹ "

⁹²⁷ Adolphe Landry. *Traité de démographie*, p. 351, donne les différences d'âge au mariage. Elle est de 4 ans et 7 mois en 1872-1875 et de 4 ans et 5 mois en 1896-1900. Les chiffres que je donne pour Lyon sont en dixièmes d'années. Voir aussi Edward Shorter, *Naissance de la famille moderne*, p. 351. Sur ce point, on peut aussi voir Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais*, p. 91 qui analyse les conséquences démographiques de la différence d'âge entre époux, à Lyon, au milieu du XVIII^e siècle.

⁹²⁸ L'accroissement de l'écart entre les différences d'âge au mariage des diverses catégories sociales constaté à Lyon ne se vérifie pas à Bordeaux. Voir Pierre Guillaume, *La population de Bordeaux au XIX^e siècle*, tableau p. 276.

4. Mères actives et femmes au foyer

L'utilisation des listes électorales m'a interdit d'examiner les activités féminines. Les actes de naissance le permettent⁹³⁰. Les deux tableaux suivants donnent les résultats pour les deux cohortes. Les épouses figurant dans le premier tableau sont nées à la fin de la Monarchie de Juillet ou au tout début de la Deuxième République - elles ont 29 ans en moyenne à la naissance de leur fils en 1872-1875- et les secondes au tout début de la Troisième République - elles ont 28 ans à la naissance de leur fils au tournant du siècle.

	agri	pco	oar	ouv	ser	ret	div	tot
agri	2	0	3	0	1	0	2	8
nid	0	0	0	0	0	1	18	19
cas	0	0	0	0	0	0	2	2
lcm	0	0	0	0	0	0	2	2
emp	0	1	6	0	1	0	24	32
pco	0	8	0	0	0	0	18	26
oar	0	0	48	3	1	0	21	73
ouv	1	0	11	1	0	0	19	32
man	0	1	4	0	1	0	4	10
spb	0	0	1	0	0	0	5	6
ser	0	0	2	0	0	0	3	5
ret	0	0	1	0	0	1	1	3
div	0	0	2	0	1	0	2	5
TOT	3	10	78	4	5	2	121	223

Tableau n° 82 : Activité professionnelle des mères et pères, Première cohorte (épouses en colonnes, époux en lignes)⁹³¹

⁹²⁹ Dans un tout autre domaine, Pierre Léon a montré que les écarts entre fortunes moyennes des différents groupes professionnels augmentaient et que l'on assistait, dans la capitale rhodanienne, à "une prépondérance croissante des superbes sur les humbles", Léon Pierre, *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIX^e siècle (1815-1914)*. p. 399-409. L'accroissement des écarts de fortunes ne se produit pas dans toutes les grandes villes françaises, voir Adeline Daumard in *Histoire économique et sociale de la France*, tome 4, premier volume 1880-1914, p. 419-420.

⁹³⁰ Pour construire la nomenclature professionnelle, je me suis inspiré de celle construite pour les hommes mais la cote est trop large. De nombreux groupes n'ont pas lieu d'être tels négociants, industriels, cadres supérieurs et même employés. Cela ne signifie pas l'absence des femmes dans ces activités mais l'absence de femmes mariées, surtout lorsqu'elles ont des enfants. Si les femmes négociantes ne sont pas rares au début du XIX^e siècle, elles disparaissent progressivement. Sur ce point voir Smith Bonnie G., *Ladies of the Leisure Class, the Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth Century*. Princeton University Press, 1981, 304 p. et *Histoire de la vie privée*, tome 4, p. 62-68 où est évoqué le cas de la famille Cadbury. Dans le groupe retirées des affaires, j'ai classé les épouses, peu nombreuses pour lesquelles les actes de naissance de leurs fils indiquaient "rentière". Enfin, la catégorie divers rassemblent toutes les épouses pour lesquelles la source ne donnaient pas de renseignement ou précisait sans profession ou ménagère.

	lcm	pco	oar	ouv	ser	ret	div	tot
agri	0	0	0	0	1	0	0	1
nid	0	0	0	0	0	0	15	15
cas	0	0	0	0	0	0	4	4
lcm	1	0	2	0	0	0	5	8
emp	0	1	5	0	0	0	38	44
pco	0	1	1	0	0	0	14	16
oar	0	1	9	0	1	0	34	45
ouv	0	1	4	1	0	0	29	35
man	0	0	0	0	0	0	5	5
spb	0	1	1	0	0	0	5	7
ser	0	0	0	0	0	0	2	2
ret	0	0	0	0	0	0	0	0
div	0	0	0	0	0	1	2	3
TOT	1	5	22	1	2	1	153	185

Tableau n° 83 : *Activité professionnelle des mères et pères, Seconde cohorte (épouses en colonnes, époux en lignes)*

Une génération sépare donc les deux groupes et les femmes du second sont, potentiellement, les filles de celles du premier. Leur situation s'est complètement modifiée par rapport à celle de leurs mères comme une rapide lecture des tableaux le démontre. Alors que 121 épouses sur 223, soit 54%, n'ont aucune profession indiquée dans la première cohorte⁹³², elles sont 153 sur 185, soit 83%, dans la seconde. Ce qui revient à dire que pour les femmes mariées et ayant au moins un enfant, le taux d'activité a très fortement diminué d'une génération à l'autre, chutant de 46% à 17%.

Le taux d'activité des femmes est lié à leur position matrimoniale, à l'âge de leurs enfants, à leur âge et à la position sociale du mari. Il dépend aussi du tissu économique. Tous ces paramètres rendent délicates les comparaisons de taux qui ne concernent pas exactement les mêmes populations. A Marseille, par exemple, le taux d'activité des femmes mariées était de 29% en 1851 mais celui des jeunes mariées était pour la période 1846-1851 de 75% et il était de 77% en 1869. L'écart énorme qui sépare l'ensemble des femmes mariées, connues grâce au recensement, et les jeunes épouses⁹³³, étudiées grâce aux actes de mariage, souligne la complexité du phénomène⁹³⁴. Louise Tilly a étudié les femmes au travail dans le Nord en 1872. A Roubaix, 14% des femmes ayant un

⁹³¹ Ces tableaux ne tiennent pas compte des mères d'enfants illégitimes. Les professions de ces dernières sont indiquées dans les tableaux présentant le devenir de ces enfants.

⁹³² J'ai considéré comme "actives" les deux rentières de la première cohorte et celle de la seconde, mais, au demeurant, cela ne change rien à l'affaire...

⁹³³ En fait des célibataires puisque l'acte enregistre la situation antérieure au mariage

⁹³⁴ Sewell William, *Structure and Mobility, The men and women of Marseille. 1820-1870*, voir tableaux p. 69 et 299.

jeune enfant travaillaient. A Anzin, ce pourcentage était de 19%⁹³⁵. L'écart est d'importance : à Lyon, près d'une mère sur deux est active et dans le Nord une sur cinq. La particularité lyonnaise est-elle induite par l'importance de la fabrique dans l'emploi féminin où l'on ne peut parler, au sens strict, d'emploi salarié comme dans le cas de Roubaix ou d'Anzin⁹³⁶ ou la différence est-elle la conséquence le Nord et état civil à Lyon ?

Dans le Rhône, en 1901, 56% des femmes entre 20 et 34 ans sont actives. A cette même date, le taux d'activité des femmes mariées est de 42% si Ton tient compte des agricultrices et de 36% si elles ne sont pas Incluses dans les calculs⁹³⁷, c'est & dire plus de deux fois le taux d'activité calculé à partir de l'échantillon. A vrai dire les chiffres du recensement ne sont pas strictement comparables à ceux de l'échantillon puisque les femmes qui le composent ne sont pas seulement mariées mais ont aussi, et au moins, un enfant en bas âge. Joan Scott et Louise Tilly ont étudié le travail des femmes dans le cadre de la famille en 1906 dans ces deux villes du Nord. La part des femmes ayant des enfants en bas âge et qui travaillent est de l'ordre de 20% à Anzin et de 18% à Roubaix⁹³⁸. Dans le Nord, les chiffres varient peu d'une génération à l'autre mais il en va tout différemment dans le Rhône. Cet alignement des chiffres lyonnais sur les chiffres du Nord est-il la rançon des mutations subies par la fabrique après la crise des années 1880 ?

Mais cette chute brutale de l'activité des femmes mariées d'une génération à l'autre ne se limite pas aux professions liées à la soierie. Faut-il y voir la diffusion d'un modèle où l'alpha et l'oméga de la condition féminine serait la chaleur du foyer, modèle initialement adopté par les catégories aisées ? La non-activité féminine a certes une dimension sociale que montre les diversités de l'activité en fonction de la profession du mari. Si aucune femme de négociant n'est active au début de la Troisième République, 25% des femmes d'employés ou de petits commerçants le sont, 40% des femmes d'ouvriers et 72% de celles d'ouvriers ou artisans. Au tournant du siècle, les femmes de négociants sont toujours aussi peu actives et l'activité a baissé dans toutes les autres catégories : moins de 15% chez les femmes d'employés et de petits commerçants, 18% chez les femmes d'ouvriers et 25% chez celles d'ouvriers ou artisans⁹³⁹. Le déclin de l'activité féminine se coule dans les cadres de la période précédente et, globalement, le recul est de même niveau dans tous les groupes avec une chute nettement plus prononcée pour

⁹³⁵ Louise Tilly, "Structure de l'emploi, travail des femmes et changement démographique dans deux villes industrielles : Anzin et Roubaix, 1872-1906", *Le Mouvement Social*, n°105, octobre-décembre 1978, p. 33-58. Les chiffres indiqués se trouvent p. 45.

⁹³⁶ Sur les femmes de la fabrique voir Laura Strumingher, "Les Canotes de Lyon (1835-1848)". *Le Mouvement Social*, n°105, octobre-décembre 1978, Travaux de femmes en France au XIX^e siècle, p. 59-85 et Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, p. 166 et sq. Voir aussi Bonnevey Laurent, *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile. misères et remèdes*, Paris, Guillaumin. 1896.148 p.

⁹³⁷ Recensement de 1901, tome 2. Population présente, région du Sud-Est. Les calculs reposent sur les chiffres indiqués p. 353 et 367.

⁹³⁸ Scott Joan W. et Tilly Louise A., *Women, Work and Family*, New-York et Londres, Methuen. 1987 (première édition 1978). 274 p. [Il existe une version française. 1988]. Voir le graphique p. 135.

les femmes d'ouvriers ou d'artisans. Le travail à domicile explique le taux d'activité de la première cohorte. Pour l'essentiel, les femmes actives ont été classées parmi les ouvrières ou artisanes et les métiers qui reviennent le plus souvent sont tisseuses, dévideuses⁹⁴⁰ ... Cette activité associe le plus souvent l'épouse et l'époux autour des métiers de la fabrique. Sur les 29 tisseurs de l'échantillon, 27 sont mariés à une tisseuse, et la 28^{ème} est dévideuse⁹⁴¹. Une seule épouse n'a pas de profession indiquée ! 38 épouses sont tisseuses et les onze époux qui ne sont pas tisseurs ont des professions proches de la fabrique : tulliste, navetier, teinturier⁹⁴². Une génération plus tard, il n'y a plus qu'un seul couple de tisseurs. Et même si le taux d'activité des femmes mariées à des ouvriers ou artisans est toujours le plus élevé, il est trois fois inférieur à ce qu'il était une génération plus tôt.

Il est difficile de mesurer l'influence qu'une mère peut avoir sur la mobilité sociale de son fils et d'apprécier les conséquences de son activité professionnelle. Aide-t-elle par son travail son fils à poursuivre ces études ? C'est bien ainsi que Burdeau aurait compris le travail de sa mère, du moins à en croire Edouard Aynard. A l'occasion d'un débat parlementaire sur la réglementation des heures de travail, l'homme politique aurait fait la remarque suivante : "Si ma mère, qui n'était qu'une pauvre ouvrière, avait connu la journée de huit heures, je ne serais pas arrivé jusqu'ici."⁹⁴³

D. La mobilité sociale : pesée globale

Les études de mobilité sociale reposent essentiellement sur la comparaison de la position d'un père et de celle de son fils. Que mesure-t-on ce faisant ?

1. L'activité des pères

⁹³⁹ En 1900, à Manchester, New-Hampshire, les femmes de cols bleus sont beaucoup plus actives que les épouses de cols blancs. Voir Tamara Hareven, *Family Time and Industrial Time*. tableau p. 201. De manière générale, les constatations faites à Lyon à propos du travail féminin vont dans le même sens que celles qui sont faites à Manchester, dans le cadre d'une ville de l'industrie cotonnière.

⁹⁴⁰ A Saint-Etienne, parmi les ourdisseuses. les seules à exercer un "vrai" métier, il n'y a pratiquement pas de femmes mariées. Voir Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Foumel, *Parcours de femmes. Réalités et représentations, Saint-Etienne, 1880-1950*. Thèse, Université Lyon 2, 1988, dactylographié, 857 p. Voir p. 180 et sq.

⁹⁴¹ Voir Norbert Truquin, *Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la révolution*. Paris, Maspero. 1977. Né en 1833 dans la Somme, il est tisseur à Lyon à la fin du Second Empire. Il est dans la tranche d'âge des pères des individus de la première cohorte. Son épouse est tisseuse. Le révolutionnaire n'apprécie pas les idées des chefs d'atelier. "Leschefs d'atelier de la Croix-Rousse (*que l'on croit, bien à tort, constituer un loyer révolutionnaire*) sont plus conservateurs encore que les négociants", *op. cit.* p. 157

⁹⁴² On compte aussi un employé au Crédit Lyonnais et un vigneron domicilié Bully.

⁹⁴³ Gasquet A., *Biographie de Auguste Burdeau*, discours prononcés à ses funérailles, Lyon, 1894. Discours d'Edouard Aynard, le député libéral est hostile à toute réglementation du travail, p. 48-51.

L'observation de la position sociale du père et en particulier la période de l'observation dans le cycle de vie sont cruciales pour toute mesure de la mobilité sociale. A cela s'ajoute le problème de la mobilité structurelle et le la mobilité pure lié aux nombreux débats ont eu lieu sur la légitimité de l'indice d'immobilité⁹⁴⁴. Son calcul repose sur une assimilation, la composition sociale des pères est considérée comme représentative de la génération correspondante⁹⁴⁵. La principale distorsion concerne le groupe des négociants.

Ce groupe est beaucoup mieux représenté parmi les pères que parmi les hommes des générations correspondantes mais la distorsion qui affecte les cadres supérieurs corrige l'écart précédent. Estimer que les pères des membres d'une cohorte reflètent la structure sociale initiale est une approximation mais une approximation qui me semble acceptable et dont les biais sont limités.

a. Le rang de naissance

Je ne sais pas quel est le rang de naissance des individus que j'étudie. Sont-ils des aînés ou des cadets, ont-ils de nombreux frères et soeurs ? Je ne peux pas répondre à de telles questions⁹⁴⁶. J'en suis réduit à des conjectures fondées sur les données générales de la démographie française. Adolphe Landry fournit une indication de la productivité des mariages en fonction de la génération de naissance des mères⁹⁴⁷. Cherchant à connaître le nombre de garçons arrivés à l'âge adulte - et donc susceptibles d'être pris en compte dans l'enquête - j'ai multiplié cette productivité des mariages par le rapport qui existe, pour ces générations de mères, entre le taux brut de reproduction et le taux net de reproduction afin de tenir compte, non seulement de la fécondité mais aussi de la mortalité⁹⁴⁸.

⁹⁴⁴ Les critiques de cet indice reposent sur le caractère non fondé de cette assimilation et mettent l'accent sur l'impact de la fécondité différentielle des divers groupes sociaux qui rend caduque une telle assimilation. Voir Otis Dudley Duncan, "Methodological Issues in the Analysis of Social Mobility". Smelser Neil J. and Lipset Seymour Martin, *Social Structure and Mobility in Economic Development*. Chicago, Aldine, 1966.400 p.

⁹⁴⁵ J'aurais aimé mesurer la distorsion induite par cette assimilation. Pour cela, j'aurais dû connaître la structure sociale, en 1872-1875, des hommes nés entre les années 1837-1847 (années de naissance des pères des membres de la première cohorte). Ne disposant pas de cette information. J'ai sélectionné dans la coupe transversale de 1896 les individus nés entre 1837 et 1847 et j'ai comparé leurs professions à celles des pères en 1872-1875. Il y a un biais évident puisque l'on compare des professions de jeunes hommes, entre 25 et 35 ans, à celle de quinquagénaires. Pour la seconde cohorte, j'ai comparé la composition sociale des pères à celles des moins de 31 ans en 1896, c'est à dire des hommes qui auront entre 25 et 35 ans au tournant du siècle. Quels sont les résultats ? J'ai calculé les indices de dissimilarité. Celui des pères de la première cohorte et des hommes des mêmes générations présents à Lyon 20 ans plus tard est de 12. Celui des pères de la seconde cohorte et des hommes des mêmes générations présents à Lyon en 1896 est de 16. La valeur de ces deux indices est très inférieure à celle de l'indice qui compare, entre eux, les pères des deux cohortes. Ce dernier indice atteint la valeur 44, soit nettement plus du double des indices précédents. C'est dire l'impact des transformations structurelles.

⁹⁴⁷ Voir Adolphe Landry, *Traité de démographie*, p. 368. Il utilise comme source le recensement de 1931.

	TBR	TNR	TNR/TBR	Descendance	Survivants
1841-1850	1,64	0,97	0,59	3,37	1,99
1851-1860	1,54	0,92	0,60	3,29	1,97
1871-1875	1,29	0,81	0,63	2,99	1,88
1876-1880			0,63*	2,84	1,79

* taux brut de reproduction (TBR) et taux net (TNR) ne sont indiqués que pour la décennie 1871-1880

Tableau n° 84 : Estimations du nombre d'enfants arrivés à l'âge adulte en fonction de la génération de naissance des mères, France entière.

Ces chiffres donnent une idée du nombre d'enfants arrivés à l'âge adulte. Il est certain qu'il s'agit là d'une estimation haute pour des natifs du Rhône. En effet, les taux de reproduction de ce département sont très en-deçà des taux français⁹⁴⁹. Admettons cependant qu'il en aille de même dans le Rhône et dans le reste de la France. Les mères de la première cohorte sont nées, pour l'essentiel entre 1838 et 1852. On peut donc estimer que, en moyenne deux de leurs enfants sont arrivés à l'âge adulte à la fin du XIX^e siècle, au moment où j'ai sélectionné l'échantillon de la première cohorte. Les mères de la

⁹⁴⁶ En raison du mode de constitution des échantillons initiaux, il ne peut y avoir dans le fichier de frères puisque les listes électorales sont classées par ordre alphabétique et que j'ai pris un individu sur dix ou un individu sur cinq. En marge de ces échantillons et à titre d'anecdote. Je citerai deux exemples de frères. Maurice et Louis Joseph Chatron sont nés à Villié-Morgon, le premier le 11 janvier 1874 et le second, le 12 janvier 1875. Villié-Morgon, 1874, c'est à dire le lieu et la date où le phylloxéra commence ses ravages dans le Beaujolais. Le père des deux enfants est enregistré comme jardinier dans le premier acte de naissance et comme domestique dans le second. En reconstituant l'itinéraire de Maurice, et abusé par la proximité des dates de naissance, je l'ai confondu par deux fois avec son frère. Ce n'est qu'après avoir compris mon erreur que j'ai reconstitué leurs deux itinéraires. Ils sont d'une proximité étonnante : arrivés à Lyon comme ouvriers, ils deviennent employés ; après la guerre, ils sont parfois inscrits comme industriels et parfois comme apprêteurs (c'est la seule fois où j'ai constaté un flou entre apprêteur et industriel.) Les deux frères sont en fait à la tête d'une entreprise d'apprêt située route de Vaulx, à Villeurbanne. Louis Joseph se marie en 1905, divorce et se remarie en 1912. Il meurt à Lyon le 2 juillet 1945. Maurice, veuf d'un premier mariage se remarie en 1912 et meurt à Lyon le 26 décembre 1945. A lire l'écorce de ces deux vies on ne peut qu'être étonné par le destin si semblable de ces deux natifs de Villié-Morgon. Le hasard a fait que suivant un individu de la seconde cohorte, j'ai repéré son frère né un an plus tard. Leurs itinéraires, là aussi sont étonnamment similaires. Fils d'une grande famille catholique, Gilbert et Charles Jarosson sont nés à Caluire le 20 juin 1899 et le 6 juin 1900. Tous deux sont fabricants de soieries. En 1920, le plus jeune épouse à Saint-Didier-au-Mont-d'Or Marie-Antoinette Mouterde dont la famille est également engagée dans le commerce de la soie et trois ans plus tard, Gilbert épouse, aux Brotteaux, la jeune soeur de Marie-Antoinette, Marie-Aimée. Charles meurt à Paris en 1951 et son frère décède dans la capitale quatre ans plus tard.

⁹⁴⁸ Pour ces taux, j'utilise en fait les chiffres fournis par Jean-Claude Chesnais dans *La Transition démographique*. PUF, 1986, p. 127 qui reprennent les chiffres du *Traité de démographie* d'Adolphe Landry (p. 332). Ces chiffres ont été révisés pour tenir compte des dernières estimations de descendance finale.

⁹⁴⁹ En 1860-62, le taux brut de reproduction en France est de 169 mais de 148 dans le Rhône, en 1890-92, le taux national est à 148 et le taux du département à 106, enfin en 1910-12, ces chiffres sont respectivement de 120 et 84. Et la même observation vaut pour les taux nets de reproduction, voir Tugault Yves, *Fécondité et urbanisation*, cahier de l'INED n° 74, PUF, 1975, 138 p. Voir les tableaux p. 25 et 120

seconde cohorte sont nées, pour l'essentiel au début de Troisième République. Les enfants qui arrivent à l'âge adulte sont légèrement moins nombreux que dans la cohorte précédente mais vu la modestie des variations, je ne crois pas que cela provoque un biais essentiel lors de la comparaison des destins des deux générations. Surtout comme l'enquête ne porte que sur les hommes les chances de sélectionner aînés ou cadets sont égales⁹⁵⁰.

Demeurent les chausse-trapes de la fécondité et de la mortalité différentielles qui peuvent bouleverser fortement ces estimations pour certaines familles. L'exemple de la famille Pérouse⁹⁵¹ montre que parmi les 9 enfants nés entre 1817 et 1830, quatre filles et un seul garçon arrivent à l'âge adulte, Henri. Les enfants d'Henri sont aussi au nombre de 9. Ils naissent de 1851 à 1867. La différence est frappante : cinq garçons arrivent à l'âge adulte. Didier, l'aîné est ingénieur des Arts et Manufactures. Xavier est ingénieur des Mines, Antonin est prêtre, Marcel est architecte comme Paul. Il est certain que dans un tel cas de figure, et avec une démarche remontante comme celle que j'ai utilisée, j'ai quatre fois plus de chances de sélectionner un cadet de famille. Les enfants de Didier naissent de 1882 à 1894. Seuls deux garçons arrivent à l'âge adulte, Henri, ingénieur des Arts et Manufactures comme son père et Louis dont l'ouvrage ne nous donne pas la profession. Dans ce cas de figure, les chances de sélectionner un cadet ou un aîné sont exactement les mêmes. L'ouvrage étant de 1924, il n'est pas possible de continuer l'analyse à la génération suivante. Ce n'est qu'un exemple mais il met en lumière les implications que la fécondité peut avoir et sur les possibilités de la mobilité sociale et sur les méthodes d'enquête utilisées pour l'apprécier⁹⁵².

2. Fluidité et rigidité

Dans les tableaux suivants, les professions des fils sont comparées à celles de leurs pères. Pour les fils, j'ai retenu la profession exercée au moment où ils ont atteint l'âge de leur père au moment de leur naissance. Voici la répartition des individus en fonction des

⁹⁵⁰ L'avantage que donne le rang dans la fratrie a été étudié. Si l'avantage des premiers nés apparaît faible, il est bien réel. Etudiant les personnalités françaises au milieu des années 1950 Alain Girard estime que cet avantage est de l'ordre de 110 contre 100, si l'on tient compte des enfants uniques, et de 114 contre 100, en ne considérant que les familles d'au moins deux enfants, voir Girard Alain et autres, *La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets*, Travaux et documents de l'I.N.E.D., Presses Universitaires de France, 1961, 356 p. Voir p. 116. Les personnalités étudiées, repérées en 1955-56 dans le dictionnaire biographique français, ont en moyenne 58 ans et correspondent, *grosso-modo*, à la génération de la seconde cohorte que j'ai étudiée. Voir aussi Claude Thélot. *op. cit.* p. 201-204.

⁹⁵¹ Voir Pérouse Gabriel, *Les Pérouse du quinzième au vingtième siècle*, s.d. [1924], 104 p. Voir tableau 7 et notices du tableau 7 p. 73 et sq. L'annexe n° 2 bis reproduit une version simplifiée de ce tableau.

⁹⁵² A un autre niveau d'analyse, les tables publiées par la *Statistique des familles, 1906* suggèrent les mêmes réflexions. Il s'agit d'une démarche transversale mais elle souligne les variations du nombre d'entants survivants -résultante de la fécondité et de la mortalité différentielles- en fonction de la situation du chef de famille. Cette notion est mal cernée car on ne sait pas à quel âge est mesurée la survivance Si un ménage de patrons tisseurs a en moyenne 1,99 enfants survivants un ménage de représentant de commerce n'en a que 1,51 et celui d'un employé de magasins de nouveautés 1,30. Il est clair que dans ces conditions, l'avenir qui s'ouvre aux enfants est très différents d'un groupe à l'autre.

années d'observation retenues pour l'étude de la mobilité sociale :

Tableau n° 85 : La mobilité sociale : professions des pères et des fils au même âge, première cohorte

Première cohorte		
Nb	Age du père à la naissance	Année de la profession du fils
21	moins de 25 ans	1896
36	25 - 29 ans	1901
64	30 - 34 ans	1906
97	plus de 35 ans	1911
Seconde cohorte		
Nb	Age du père à la naissance	Année de la profession du fils
12	moins de 25 ans	1921
59	25 - 29 ans	1926
54	30 - 34 ans	1931
59	plus de 35 ans	1936

(pères en lignes, fils en colonnes)

	agri	nid	cas	icm	emp	pco	oar	ouv	man	spb	ser	ret	div	tot
agri	1	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	2	7
nid	0	2	1	1	10	0	0	0	1	0	0	0	4	19
cas	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
icm	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
emp	0	4	1	3	16	1	2	1	0	0	0	0	4	32
pco	0	0	0	2	10	4	3	5	0	0	0	0	1	25
oar	0	1	1	3	19	1	22	12	3	0	0	0	11	73
ouv	0	2	0	2	10	1	3	11	1	0	0	0	2	32
man	0	0	0	0	1	0	1	4	1	0	0	0	3	10
spb	0	0	0	0	2	0	1	1	1	0	0	0	1	6
ser	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	3
ret	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
div	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	4
tot	1	10	6	11	71	8	33	38	8	0	0	0	32	218

Tableau n° 85 : La mobilité sociale : professions des pères et des fils au même âge, première cohorte

	agri	nid	cas	lcm	emp	pco	oar	ouv	man	spb	ser	rel	div	tot
agri	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
nid	0	2	5	1	2	0	0	3	0	0	0	0	2	15
cas	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4
lcm	0	1	0	0	5	0	0	2	0	0	0	0	0	8
emp	0	3	5	3	19	2	2	9	0	1	0	0	0	44
pco	0	1	0	2	4	3	0	5	1	0	0	0	0	16
oar	1	1	2	3	3	2	0	19	2	0	2	0	2	45
ouv	0	0	1	2	2	1	5	19	2	1	0	0	2	35
man	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	0	0	0	5
spb	1	0	0	0	2	0	1	3	0	0	0	0	0	7
ser	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
rel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
div	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2
tot	2	9	15	11	42	8	18	61	6	3	2	0	7	184

Tableau n° 86 : La mobilité sociale : professions des pères et des fils au même âge, seconde cohorte

A partir des deux tableaux précédents et en retenant comme définitions de la mobilité sociale ascendante et de la mobilité sociale descendante celles retenues pour la mobilité professionnelle⁹⁵³, j'ai construit le tableau suivant qui donne les principaux résultats synthétiques de la comparaison.

	Cohorte 1		Cohorte 2	
	Nb	%	Nb	%
Immobilité	58	32	54	31
Quasi-immobilité	32	21	51	29
Mobilité ascendante	57	31	35	20
Mobilité descendante	29	16	35	20
Effectifs	182		175	
immobilité maximale	128		135	
Indice d'immobilité	0,45		0,40	
Indice d'immobilité corrigé*	0,75		0,78	

* la quasi-immobilité est prise en compte

Tableau n° 87 : La mobilité sociale dans les deux cohortes⁹⁵⁴

L'indice d'immobilité sociale est assez proche dans les deux cohortes et il s'établit à un niveau qui peut paraître bas. Il est très inférieur à l'indice d'immobilité professionnelle ou intra-générationnelle⁹⁵⁵. Cette constatation n'est pas surprenante. Edmond Goblot remarquait déjà : " On devient plus souvent bourgeois par le mérite de son père que par le sien propre⁹⁵⁶ ".

⁹⁵³ Voir le tableau n° 73. Comme pour la mobilité professionnelle, j'ai refusé de qualifier d'ascendants ou de descendants certains itinéraires tels ceux qui font d'un fils d'employé un petit commerçant, ou ceux qui font d'un fils d'ouvrier ou artisan un ouvrier. Ces itinéraires correspondent à la quasi-immobilité sociale ou la mobilité horizontale.

⁹⁵⁴ Comme dans tous les calculs précédents, je n'ai pas tenu compte des pères ou des fils classés dans le groupe divers.

⁹⁵⁶ Edmond Goblot. *La barrière et le niveau*, p. 34.

Calculant le même indice pour les Bostoniens, et pour différentes cohortes, Stephan Themstrom obtient des indices très supérieurs : 0,71 pour la génération 1840-1859, 0,74 pour la génération 1860-1879, 0,76 pour celle née entre 1870 et 1889 et 0,69 pour les hommes de la période 1890-1930⁹⁵⁷. En conclure que la fluidité sociale serait mieux partagée entre Rhône et Saône que dans la capitale du Massachusetts⁹⁵⁸ pourrait séduire mais serait complètement erroné. En effet, la nomenclature utilisée par Themstrom pour classer les individus ne compte que quatre ou cinq groupes professionnels et cela influe évidemment sur le niveau de l'indice⁹⁵⁹. L'étude ancienne de David Glass, portant sur l'Angleterre et le Pays de Galles permet de calculer le même type d'indice pour différentes générations⁹⁶⁰. A partir des tables de mobilité de David Glass⁹⁶¹, j'ai calculé les indices d'immobilité⁹⁶² pour la génération née avant 1889 et pour celle de 1900-1909. Ces indices sont de 0,45 et de 0,43. Ils permettent de cadrer l'enquête lyonnaise.

En raison de l'importance de la mobilité horizontale ou quasi-immobilité, j'ai construit un indice corrigé en assimilant quasi-immobilité et immobilité. Dans ces conditions, l'indice d'immobilité de la première cohorte lyonnaise atteint 0,75 et celui de la seconde à 0,78. Les variations relatives de l'indice sont faibles - la même impression domine à la lecture des indices de Boston ou de l'Angleterre - et, si l'on devait absolument conclure, on pourrait dire que la rigidité de la société paraît légèrement plus prononcée pour la seconde cohorte. Calculant le même type d'indice en 1953, 1970 et 1977 (France entière, hommes actifs de 40 à 59 ans), Claude Thélot arrive à un indice de 0,59 en 1953 et de 0,50 en 1970 et 1977. Et de conclure : "ni absolument rigide, ni complètement fluide, la

⁹⁵⁵ On pourrait penser que cela résulte du fait que lorsque l'on compare profession du père et profession du fils, trente ans environ se sont écoulés alors que lorsque j'ai calculé l'indice d'immobilité professionnelle, je ne l'ai fait au maximum que sur 15 ans. La différence de durée expliquerait l'écart des deux indices. En fait, il n'en est rien. Pour la première cohorte, j'ai calculé l'indice d'immobilité professionnelle pour les individus présents en 1896 et 1926. Cet indice est de 0,66. Il est donc très supérieur à l'indice d'immobilité sociale.

⁹⁵⁷ Stephan Themstrom. *The Other Bostonians*, p. 105

⁹⁵⁸ Rappelons l'étude d'Arsène Dumont, *Essai sur la natalité au Massachusetts*, Nancy, Berger- Levrault, 1898, 40 p. Traquant la capillarité sociale le démographe devait logiquement s'intéresser à la Nouvelle Angleterre.

⁹⁵⁹ Si j'avais utilisé une nomenclature à trois postes pour classer les individus (classes supérieures, classes moyennes, classes populaires), les indices d'immobilité sociale seraient de 0,75 pour les deux cohortes.

⁹⁶⁰ Glass David V. (sous la direction), *Social Mobility in Britain*. Londres, Routledge and Kegan, 1954. 412 p.

⁹⁶¹ D.V. Glass et J.R. Hall. "Social Mobility in Great Britain : A Study of Inter-Generation Changes In Status". Glass David V. (sous la direction), *Social Mobility in Britain*. p. 177-205. Les tables de mobilité par générations se trouvent p. 186-187. La nomenclature utilisée est une nomenclature utilisant 5 groupes différents.

⁹⁶² David Glass calcule bien sûr l'indice de Glass. critiqué par Raymond Boudon. Voir Raymond Boudon. *Mathematical Structures of Social Mobility*, p. 14-17.

société française aurait tendu ... à s'assouplir du début des années cinquante à la fin des années soixante- dix ⁹⁶³ ". On peut retenir le début de sa conclusion et remarquer que les enquêtes des années soixante-dix enregistrent la mobilité des années de croissance. La période de la Belle Epoque semble plus favorable que celle de l'entre-deux-guerres. L'évolution du rapport entre mobilité ascendante et mobilité descendante le confirme. Ce rapport est de 1,96 pour la première cohorte et de 1 pour la seconde. Hartmut Kaelble a dressé un tableau où ils compare les résultats obtenus dans 19 villes d'Europe et du Nouveau Monde. Il conclut mais avec prudence à l'avantage des villes américaines mais il ajoute que cela pourrait bien être une conséquence de la meilleure tenue des sources... ⁹⁶⁴ . A Boston, ce rapport est de 2.4 pour les générations 1660-1879, de 1,8 pour les individus nés entre 1870 et 1889 et de 3,0 pour ceux nés entre 1890 et 1930 ⁹⁶⁵ . Pour l'Angleterre et le Pays de Galles, ce rapport est de 1,82 pour les individus nés avant 1889 et de 1,06 pour ceux nés de 1900 à 1909. Même si les définitions de la mobilité ne sont pas similaires à celles que j'ai retenues, les niveaux sont comparables à l'exception des Bostoniens de la période 1890-1930 mais cet échantillon agrège des individus si divers (certains pourraient tout à fait être pères et fils) qu'il ne me semble pas le plus probant. Au contraire, tant le niveau que la tendance de la mobilité observée à Lyon coïncide avec le niveau et la tendance enregistrés outre-Manche. Pour la première génération, il y a deux fois plus de mobiles ascendants que de mobiles descendants, alors que pour la seconde cohorte, mobiles ascendants et mobiles descendants sont aussi nombreux. En dépit des différences de nomenclatures, on ne peut qu'être frappé par la parenté des évolutions : la société lyonnaise ne semble pas plus rigide que d'autres. Pourrait-on le dire de l'ensemble de la société française ? Si d'autres études sur la mobilité sociale en France venaient le confirmer, cela pourrait fournir une explication satisfaisante à de nombreux comportements. Peut-être ce rapprochement est-il un peu excessif mais je rappellerai qu'au début des années 1930 Nizan, évoquant Maxence, Brasillach et d'autres, constatait l'impossibilité de ce qu'il nommait le succès et il en concluait que les déçus étaient mûrs pour le fascisme...

3. L'âge du père

Afin de mesurer l'influence de l'âge du père sur la mobilité sociale de leurs fils, j'ai divisé chaque cohorte en deux groupes, le premier correspondant aux fils des pères jeunes, le second aux fils de pères âgés. Dans la première cohorte, 113 fils ont un père qui a moins de 33 ans ⁹⁶⁶ .

⁹⁶³ Claude Thélot. *Tel père, tel fils ?*. p. 52. Ces Indices sont calculés en fonction d'un classement dérivé du code INSEE et utilisant huit postes.

⁹⁶⁴ Kaelble Hartmut, *Social Mobility in the 19th and 20th Centuries, Europe and America in Comparative Perspective*, New-York, Columbia University Press, 1981, p. 8-11

⁹⁶⁵ Thernstrom Stephan, *The Other Bostonians*, p. 86

cohorte 1	Fils de pères âgés		Fils de pères jeunes	
	Nb	%	Nb	%
Immobilité	23	26	34	36
Mobilité ascendante	35	39	25	27
Mobilité descendante	16	18	11	12
Effectifs	90		94	
Indice immobilité	0,37		0,57	
cohorte 2	Fils de pères âgés		Fils de pères jeunes	
	Nb	%	Nb	%
Immobilité	25	29	28	30
Mobilité ascendante	20	24	17	18
Mobilité descendante	17	20	17	18
Effectifs	85		92	
Indice immobilité	0,42		0,38	

Tableau n° 88 : Mobilité sociale selon l'âge du père

Pour la première cohorte, l'âge du père est beaucoup plus déterminant que pour la seconde. La distorsion induite par la prise en compte de l'âge du père est beaucoup plus faible pendant l'entre-deux-guerres de même que l'était pour la mobilité professionnelle le fait d'être ou non né à Lyon. Alors qu'avoir un père âgé augmentait notablement les chances d'avoir une mobilité ascendante pour les enfants nés en 1872-1875, l'avantage retiré d'une telle situation est plus restreint pour les enfants du tournant du siècle.

Comment l'expliquer ? L'école a-t-elle compensé les avantages que pouvait procurer le fait d'avoir un père âgé dont les moyens avaient des Chances d'être plus importants que ceux d'un père jeune ?

La pesée globale a donné la mesure des transformations survenues en deux générations. La comparaison des deux cohortes, la séparation des mobilités professionnelle et sociale a dessiné deux évolutions distinctes. Si le niveau et le rythme de la mobilité professionnelle sont très voisins avant comme après la première guerre mondiale, la mobilité sociale enregistre une nette dégradation de son niveau.

E. Les groupes sociaux et la mobilité sociale

1. Hérité et recrutement social

A partir des tables de mobilité sociale, il est facile de calculer l'hérité sociale et l'autorecruement au sein des groupes professionnels. L'hérité sociale mesure, par exemple, le nombre des fils de petits commerçants qui sont eux mêmes devenus petits

⁹⁶⁶ Les pères de 33 ans sont inclus dans ce groupe. Leurs pères ont en moyenne 28 ans aussi ai-je comparé la profession du père à celle des fils en 1901, année où les fils ont entre 26 et 29 ans. 105 fils ont un père de plus de 33 ans. L'âge moyen de leur père est de 40 ans. J'ai comparé la profession du père à celle du fils en 1911. Dans la seconde cohorte, 97 fils ont un père âgé de 31 ans ou moins. L'âge moyen de ces pères est de 27 ans et j'ai retenu la profession du fils en 1926. Enfin, 87 fils ont un père qui a dépassé 31 ans – leur âge moyen est de 37,5 ans – et l'étude a été menée en comparant la profession du père à celle du fils en 1936.

commerçants alors que l'autorecrutement enregistre la part des fils de petits commerçants par rapport aux petits commerçants⁹⁶⁷. Ces deux notions mesurent le poids des mêmes individus par rapport à deux références différentes, les pères pour l'hérédité sociale, un groupe professionnel pour l'autorecrutement.

	cohorte 1		cohorte 2	
	Hérédité	Autorecrutement	Hérédité	Autorecrutement
élite	14	25	53	42
négociants	11	20	13	22
cadres supérieurs	50	17	50	13
classes moyennes	63	66	41	62
tech., C. moyens	0	0	0	0
employés	50	23	43	45
petits commerçants	16	50	19	38
travailleurs manuels	50	68	73	68
ouvriers ou artisans	30	67	18	44
ouvriers	34	29	54	31
manœuvres	10	13	20	0

Tableau n° 89 : Hérédité sociale et Autorecrutement dans les deux cohortes

2. Les classes moyennes

Enjeu idéologique et milieu en turbulence, les classes moyennes sont au centre du dispositif de redéploiement social qui remodèle la société urbaine. La première cohorte enregistre une forte expansion du groupe employé et par conséquent des classes moyennes. Cette expansion, on pourrait presque dire explosion, des employés ne se reproduit pas à la génération suivante. Cette progression en accordéon pèse sur l'hérédité sociale et sur le recrutement du groupe. Elle explique que, en dépit d'une diminution de l'hérédité sociale l'autorecrutement augmente d'une cohorte à l'autre. Mais cette fermeture du groupe n'est pas exempte de risques de déclassement pour les enfants des classes moyennes, et spécialement pour les fils d'employés.

Les techniciens et cadres moyens sont un groupe qui se développe mais il reste trop peu nombreux pour que une approche statistique globale permette de le saisir, surtout du point de vue de l'hérédité sociale qui semble faible au regard de la seconde cohorte. Sur les 8 fils de techniciens, cadres moyens de la seconde cohorte, 5 deviennent employés. Selon la définition que j'ai donnée de la mobilité, il s'agit de mobilité descendante mais au vu des professions réelles des individus, on pourrait considérer qu'il s'agit d'un glissement social. C'est le cas de ce fils d'instituteur devenu rédacteur à la préfecture, de ce fils de représentant de commerce devenu employé. Le cas d'Antoine Dufourt est encore plus intéressant car on peut suivre trois générations et non pas deux. En effet, son aïeul paternel figure comme témoin sur son acte de naissance. Antoine Marie Dufourt a 70 ans en 1900. Il est tisseur, grande rue de Cuire à la Croix-Rousse. Son fils, Jean-Marie, a 22

⁹⁶⁷ Vu la manière dont sont construites les tables de mobilité sociale, pères en lignes et fils en colonnes, l'hérédité sociale correspond aux pourcentages en lignes et l'autorecrutement aux pourcentages en colonnes.

ans - son père avait donc 56 ans à sa naissance - habite place de la Croix-Rousse. Il est dessinateur lorsqu'il vient déclarer la naissance à son domicile⁹⁶⁸ de son fils Antoine. De 1921 à 1936, ce dernier habite rue Victor Fort et il est employé. Cet exemple est révélateur d'une famille de vieux Lyonnais de la Croix-Rousse. On y décèle l'influence de la fabrique et l'attachement au quartier : les trois adresses indiquées sont situées dans un mouchoir de poche.

Les deux cohortes permettent de bien comprendre certains flux mais ne rendent pas compte, en raison même des caractéristiques de certains groupes, des mutations survenues. Les petits commerçants sont un exemple de ce phénomène : les natifs du Rhône ne constituent qu'une minorité de la catégorie et les quelques individus présents dans l'échantillon, et leurs pères, ne sont pas vraiment représentatifs de l'ensemble du groupe⁹⁶⁹. Pour les petits commerçants nés dans le Rhône, l'hérédité sociale est faible et plus nombreux sont les fils de petits commerçants à devenir employés, voire travailleurs manuels que petits commerçants. A vrai dire, l'hérédité sociale n'est pas absente et l'importance des fils de petits commerçants retrouvés dans la catégorie employés ne doit pas abuser. En chiffres absolus, devenir employé est la destinée la plus fréquente pour un fils de commerçant de la première cohorte mais ce glissement ne peut pas être interprété, eu égard aux marges du tableau, comme une attraction particulière⁹⁷⁰. Elle n'est que la simple adaptation des fils de commerçants aux changements de la structure sociale, marquée, à cette date, par l'explosion de la catégorie employé (32 pères sont employés et 71 fils, tableau n° 85). Nombre d'entre eux abandonnent sans doute un métier trop astreignant pour profiter d'une situation stable et surtout moins exigeante, et cela est particulièrement vrai des fils d'épiciers, de boulangers ou de charcutiers⁹⁷¹. Ainsi Claude Pierre, fils d'un charcutier de Vaise, dont les deux témoins de la naissance sont des charcutiers, devient-il employé de bureau. Tel est aussi le cas de Jean-Marie Simon, né rue Mercière, une rue commerçante de la presqu'île où ses parents tiennent un magasin de comestibles. En 1896, il est employé de commerce et d'après les listes électorales le reste jusqu'en 1936. Les recensements indiquent qu'il travaille aux Deux Passages, un magasin de nouveautés situé place de la République. Il y fait une longue carrière puisque le recensement atteste son emploi dans ce grand magasin en 1901, 1926 et 1931. Peut-être y a-t-il même fait la connaissance de son épouse, elle aussi employée dans cet

⁹⁶⁸ Son épouse est la seule être classée parmi les professions paramédicales. Sur l'acte de naissance, la profession indiquée est accoucheuse.

⁹⁶⁹ Voir annexe n° 10, la part des natifs du Rhône dans les groupes professionnels. L'analyse de l'autorecrutement chez les petits commerçants n'a pas grand sens car ce groupe se renouvelle à partir des migrations et, par construction, les migrants sont quasiment absents de l'échantillon.

⁹⁷⁰ L'effectif théorique de cette case est de 8 et il y a dix individus qui y sont observés. Le chi 2 calculés sur 4 cases n'est pas significatif.

⁹⁷¹ Claudius Reynon, *Le fils du charcutier*, p. 18 et 36. Les charcutiers, par exemple, ne se rallient qu'après la guerre et avec bien des réticences au principe de la fermeture une demi-journée par semaine. Avant, les deux jours de fermeture de la Semaine Sainte étaient les seuls de l'année.

établissement. Pour certains, cette position d'employé au même âge que leur père n'est que transitoire et quelques années plus tard, ils ont renoué avec le commerce mais dans ce cas, ils ne continuent pas la tradition familiale des les commerces d'alimentation, ceux qui exigent une disponibilité de tous les instants. Marc Poizat est le fils d'un épicier de la rue Vendôme, aux Brotteaux, il est d'abord employé de commerce avant de devenir ferblantier - dans l'indicateur, il est inscrit sous la rubrique manchons à gaz- et après la guerre, il est commerçant, "marchand d'appareils d'éclairage" disent les listes électorales. Ce désir de sortir de la boutique est explicite. Henri Béraud a dix ans de moins que les électeurs de la première cohorte - il est né en 1885 - mais pour ce fils unique, le père est ambitieux et souvent contre la volonté de sa femme. S'il a dû céder pour la prime éducation – "L'école, c'est "chez les frères", rue Centrale. Le radicalisme du père n'a pu persuader la mère de confier son fils à la laïque : "des idées de femmes", dit le boulanger... Il ne contrariera point la sienne : j'irai donc chez les frères, mais il votera rouge, un peu plus rouge, cela fera compensation ⁹⁷² * - cet admirateur de Burdeau impose ses vues au moment de l'adolescence : "Lorsque les ignorantins de la rue Centrale m'eurent appris tout ce qu'ils savaient, il fallut s'occuper de mon avenir. Qu'allait-on faire de moi ? Ma mère disait avec autant de sagesse que de simplicité : - Il sera boulanger et prendra notre suite.

Mon père voyait les choses autrement. Il voulait me pousser un peu. Prétendait-il comme tant d'autres, faire de son fils un avocat ? Oui et non. Certes l'orgueil n'aveuglait pas point le maître de la Gerbe d'Or. Il avait pour cela bien trop d'expérience et de jugement. Il hésitait néanmoins. Il faisait la part de la vanité et celle de la raison, sachant bien que les situations exigent d'autant plus de fortune qu'elles sont plus honorifiques. Mais, de là à trimer comme le père au four et au pétrin, il y avait un pas !...Du moment qu'on le pouvait, il fallait donner aux enfants des livres et des maîtres.... Autre chose le guidait : le naïf orgueil des ancêtres paysans. Il avait beau s'en défendre, il était, à leur manière ambitieux pour sa descendance. Lui, le petit campagnard, parti pour la ville, il avait fait son trou. Eh bien ! Il fallait continuer, creuser encore. Chacun son tour. Le nom des Béraud en valait bien un autre. Un avocat ? Pourquoi pas ? Ou bien un médecin, ou un notaire ... on verrait plus tard. L'important, le plus pressé, c'était de s'instruire. Et le préjugé des titres et des peaux d'âne, si cher aux hommes de son temps, occupait son esprit ⁹⁷³ "... Et ce sera La Martinière et surtout le lycée Ampère. On sait ce qu'il advint du fils du boulanger...

A vrai dire, à l'exception de ceux qui restent petits commerçants, en dehors du commerce d'alimentation -deux coiffeurs fils de coiffeurs ⁹⁷⁴, un mercier fils de mercier et un débitant fils de restaurateur- les fils de petits commerçants se dispersent dans toutes les catégories sociales mais ne franchissent pas les barrières qui pourraient leur

⁹⁷² Henri Béraud, *La Gerbe d'Or*, p. 80

⁹⁷³ Henri Béraud, *La Gerbe d'Or*, p. 159

⁹⁷⁴ Sur les coiffeurs, voir Paul Gerbod, "Les coiffeurs en France (1890-1950)"; *Le Mouvement Social*, n° 114, janvier-mars 1981, p. 71-84. L'auteur remarque (p. 74) que chez les coiffeurs, l'accession au patronat se fait le plus souvent par filiation dynastique. Le fils ou la fille "reprend" sans heurt la boutique, le mobilier et la clientèle.

permettre de s'intégrer dans l'élite. En particulier, rarissimes sont ceux qui deviennent négociants. A âge égal avec le père à la naissance, aucun cas n'a été repéré⁹⁷⁵. On peut conclure que le petit commerce n'est pas la voie royale de l'intégration aux sommets de la société urbaine mais encore une fois, il faut signaler que l'échantillon rassemble pour l'essentiel des lyonnais, minoritaires dans ce milieu. Il est cependant probable que les petits commerçants d'origine rurale ne sont pas mieux armés pour gravir les échelons de la hiérarchie urbaine que les lyonnais de naissance.

Dans la seconde cohorte, la situation est quasiment identique. La dispersion des fils de petits commerçants reste la même. Peu nombreux sont ceux qui restent commerçants - deux coiffeurs fils de coiffeurs et un boucher fils de boucher⁹⁷⁶ - et le flux le plus important, conforme à l'effectif prévisible en fonction des marges du tableau⁹⁷⁷, s'opère en direction du monde ouvrier.

Lucien Romain est le fils d'un originaire des Avenières dans l'Isère. En 1899, il est installé comme boulanger avec son épouse, originaire du même canton que lui, rue de la gare à Villeurbanne. C'est là que Lucien voit le jour. Et son père va le déclarer à la mairie avec un autre boulanger, installé lui aussi à Villeurbanne. De 1921 à 1936, Lucien ne quitte pas Villeurbanne où il est imprimeur. Cet itinéraire me semble révélateur. Dans la première cohorte, les fils de boulangers, et de commerçants en général, en raison de l'expansion des employés abandonnaient la boutique pour le bureau, la banque ou le grand magasin. Dans la seconde cohorte, ils se dirigent plutôt vers l'atelier ou l'usine. Pour beaucoup, le petit commerce est la promesse de la mobilité sociale. Devenir employé n'est sans doute pas la réalisation de cette promesse mais peut être considéré comme un statut de même niveau, entrer à l'usine, c'est franchir la barrière qui délimite les classes moyennes, mais dans le mauvais sens.

Décisive est l'analyse des employés. La moitié des fils d'employés sont employés et un nombre significatif atteint les sommets de la hiérarchie. Sur les 16 fils d'employés qui ne le restent pas, 4 deviennent négociants et 3 quittent les classes moyennes pour le travail manuel. Les chances d'atteindre ces groupes sont très différentes puisque les négociants ne sont que 10 alors que les ouvriers et ouvriers ou artisans sont 71. J'ai déjà donné un exemple cet itinéraire avec le cas de Joseph Suchod, ce fils d'employé de commerce devenu négociant en mercerie et j'ai montré en quoi il était révélateur de l'installation de ces mobiles ascendants dans les nouveaux immeubles bourgeois des Brotteaux. De plus des fils d'employés deviennent cadres moyens. Au total, sur les 16 fils d'employés qui ne sont pas employés, 8 ont une mobilité sociale ascendante. Au

⁹⁷⁵ En ne tenant pas compte de l'âge, un seul exemple a été enregistré : celui de Benoît Descotes, un fils de boulanger qui est employé de commerce à 27 ans, âge de son père à la naissance mais qui est inscrit comme négociant en 1906, date à laquelle il a 32 ans.

⁹⁷⁶ En dépit de la faiblesse des effectifs sur lesquels je raisonne, il semble évident que les coiffeurs ont des itinéraires assez différents de ceux des autres commerçants, qui tient peut-être à leur meilleure intégration urbaine mais aussi à des possibilités de réussite sociale plus affirmées.

⁹⁷⁷ L'effectif théorique est de 5,3 et on observe 5 cas.

contraire, les cas de déclassement sont peu nombreux (3 sur 16) et ils affectent à l'évidence des individus dont le classement des pères dans le groupe employé est sujet à caution⁹⁷⁸.

Etre fils d'employé au tournant du siècle, c'est avoir peu de chances de déchoir et le monde du travail manuel est séparé par une barrière rarement franchie. L'analyse du recrutement démontre que l'itinéraire inverse - fils de manuels devenus employés - est très fréquent. Le groupe employé, en pleine expansion est constitué par des individus originaires de tous les groupes professionnels et les plus nombreux ne sont pas les fils d'employés mais les fils d'ouvriers ou d'artisans.

Dans la seconde cohorte, la situation est très différente. Le groupe employé n'est plus en expansion mais en stagnation. Aussi, en dépit d'une hérédité sociale légèrement plus faible, la fermeture du groupe est évidente. Alors que les fils d'employés n'étaient, une génération plus tôt, qu'une minorité dans un groupe en expansion, ils rassemblent maintenant la moitié d'un groupe stable. Il est certain que les comportements sociaux sont modifiés par ces caractéristiques différentes. Et ce d'autant plus que la prolétarianisation qui était un horizon improbable devient une éventualité plausible. Le déclassement observé - 9 fils d'employés devenus ouvriers - n'est pas supérieur à ce que les marges du tableau auraient laissé attendre mais alors que dans la première cohorte l'écart entre l'effectif observé et l'effectif attendu était très fort, signe d'une répulsion marquée, cet écart s'est nettement réduit. Pour les fils d'employés de la première cohorte, la situation de leur père jouait comme une protection au déclassement alors que pour ceux de la seconde cohorte cette protection a pratiquement disparu. Au contraire, leurs chances de pénétrer dans les milieux élevés de la société, surtout dans le monde des cadres supérieurs, restent les mêmes d'une génération à l'autre. Les chances de promotion ne s'améliorent pas mais les risques de déclassement s'accroissent. On comprend bien que les hommes nés au tournant du siècle aient pu être victimes du malaise des classes moyennes.

3. Les travailleurs manuels

L'hérédité sociale des travailleurs manuels -c'est à dire les individus classés dans les groupes ouvrier ou artisan, ouvrier et manœuvre - à une évolution inverse de celle des classes moyennes. Alors qu'elle diminue pour ces dernières, elle progresse nettement dans le monde ouvrier. Un fils de manuel sur deux reste un travailleur manuel dans la première cohorte mais trois sur quatre dans la seconde. L'évasion du travail manuel, possible dans la première cohorte devient très difficile dans la seconde cohorte. Pour les fils de travailleurs manuels de la première cohorte qui abandonnent l'atelier ou l'usine, le bureau, le magasin ou la banque sont des débouchés faciles. Cela ne signifie aucunement qu'il s'agisse là d'une prédisposition particulière. Les effectifs importants -19 fils d'ouvriers ou artisans devenus employés, 10 fils d'ouvriers- correspondent aux effectifs attendus en fonction des marges du tableau n° 85⁹⁷⁹. En particulier, à ce niveau

⁹⁷⁸ Voici le cas de Philibert Rivoire en est un bon exemple. A 53 ans son père est garçon tripiier rue Saim-Pierre-de-Vaise. En tant que tel il a été classé parmi les employés de commerce mais son prestige social ne doit pas être comparable à celui d'un employé de banque. Son fils est inscrit sur les listes électorales comme chaudronnier de 1896 à 1936. Il travaille à Vaise pendant toute sa vie, chez Bonnet-Spazin, puis chez Lumpp. un constructeur mécanicien et enfin aux Docks Lyonnais.

d'analyse, rien ne prouve que ce cheminement soit plus aisé pour un fils du groupe ouvrier ou artisans que pour un fils du groupe ouvrier. Au contraire, pour un fils de manœuvre, franchir la même barrière est déjà plus compliqué. Ce qui était un parcours conforme à révolution de la société à la veille de la première guerre mondiale se transforme en un cheminement rare et plus exceptionnel pour la seconde cohorte. En fonction des marges du tableau n° 86, 10 fils d'ouvriers ou artisans et 8 fils d'ouvriers auraient dû devenir employés. Or les premiers ne sont que 3 et les seconds que 2 à l'être réellement devenus. Il y a donc passage en une génération d'une situation où être fils de travailleurs manuels n'était ni un avantage ni un inconvénient pour devenir employés à une situation où ce type de filiation entraîne un sérieux handicap pour s'intégrer aux classes moyennes d'où la fermeture du monde ouvrier. Ce point est important.

Comment ces mutations se traduisent-elles pour les individus ? Les tisseurs constituent la catégorie la plus nombreuse dans le groupe des ouvriers ou artisans de la première cohorte. Ils sont 28 et 26 d'entre eux sont mariés avec une tisseuse. Que sont devenus leurs fils ? L'examen des itinéraires montre qu'ils se sont répartis dans tous les groupes au prorata des marges : 4 sont devenus ouvriers, 8 employés et 7 sont restés dans le même groupe que leur père. Peut-on alléguer une fécondité différentielle selon la fortune ou un intérêt plus prononcé pour la scolarité des enfants dans certaines familles ? A l'évidence, les statistiques ne permettent pas de comprendre ce qui explique tel ou tel orientation de carrière. La position sociale du fils ne dépend pas de l'âge du père bien qu'une nette différence ait été constaté sur ce point pour l'ensemble de l'échantillon. Pour les fils de tisseurs, ce paramètre n'est pas discriminant. La seule spécificité de ce groupe est une légère propension à rester à la Croix-Rousse bien après la disparition de la fabrique pour ceux qui y sont nés. Cet attachement au quartier est bien mis en lumière par une enquête ethnographique⁹⁸⁰.

Trois biographies illustrent le devenir de ces fils de travailleurs manuels. J'ai retenu deux itinéraires de fils de tisseurs et un de fils de teinturier. L'itinéraire de René Brun illustre l'insertion de ces fils de tisseurs dans les classes moyennes. Son père est un jeune tisseur qui travaille avec son épouse, passage Sibille-Bergeon. Les deux témoins de la naissance sont un oncle maternel et l'aïeul paternel. Tous deux sont tisseurs. Son père n'a que 25 ans à la naissance de son fils. Ce dernier est probablement l'aîné d'une famille d'au moins quatre enfants comme le laissent supposer les listes nominatives de 1896 et 1901. C'est une famille assez typique de tisseurs⁹⁸¹. En 1896, René est employé. Il se marie en 1898. Son épouse est née à Lyon. Le recensement la présente parfois comme sans profession et parfois comme couturière ou culottière. A la veille de la guerre, René est caissier, puis il devient caissier-comptable pendant l'entre-deux-guerres

⁹⁷⁹ Le chi 2 correspondant, calculé sur quatre cases est inférieur à son seuil de signification. Il s'agit d'une situation d'indépendance et les flux observés sont donc conformes aux effectifs théoriques.

⁹⁸⁰ Pierre Mayol et Luce Giard, *L'invention du quotidien. 2/Habiter. Cuisiner*, préface de Michel de Certeau. UGE, 1980, 316 p. Tout le chapitre Habiter est consacré à une famille Croix- Roussienne arrivée sur les pentes en 1933.

⁹⁸¹ *Statistique des familles, 1906*, Etat de la population, p. 19 et 20. En 1906, après plus de 25 ans de mariage, une famille de tisseur compte en moyenne 4,9 enfants s'il s'agit d'un tisseur salarié et 4 s'il s'agit d'un patron.

selon les listes électorales (pour le recensement, il est cleric de notaire). Durant toute cette période, il vit avec son épouse et aucun enfant n'est jamais signalé. Après la guerre et un bref séjour sur les pentes de la Croix-Rousse, il revient habiter dans l'immeuble où il est né⁹⁸². Tel est l'itinéraire d'un fils d'une vieille famille de tisseurs amené à se reconverter en raison du déclin de la fabrique. Si son itinéraire est fréquent, il n'est pas exclusif d'autres itinéraires qui vont entraîné des fils de canuts vers d'autres ateliers que ceux de tissage.

Emmanuel Mollard est de ceux là. Sur son acte de naissance son père est enregistré comme maître-tisseur et sa mère est tisseuse, le premier témoin est guimpier et le second tisseur. Cette famille de tisseurs vit sur la rive gauche du Rhône. Ils sont peu nombreux à être dans ce cas⁹⁸³. En 1896, Emmanuel Mollard est toujours installé aux Brotteaux, à deux pas de la maison où il est né. Il vit avec sa mère, veuve, et son oncle. Son oncle et sa mère travaillent toujours sur le métier mais lui est ouvrier ébéniste. Les années suivantes les listes électorales le présentent comme ébéniste et les listes nominatives précisent qu'il est patron. Stabilité sociale mais changement de secteur professionnel.

La vie de Benoit Guenon est révélatrice des changements de secteurs d'activité même s'il n'y a pas de mobilité sociale. Né à Saint-Georges dans le Vieux-Lyon, il est ouvrier peintre-plâtrier. Son père est teinturier et sa mère tisseuse. Ses aïeuls paternel et maternel sont les témoins de la naissance. Tous deux sont tisseurs. En 1896, il vit avec quatre frères et sœurs au domicile paternel. En 1904, il épouse Etienne Brun, aux Brotteaux et s'y installe. Ils auront trois fils. Peintre en bâtiment, il travaille parfois comme salarié et parfois comme patron. Son fils aîné est d'abord apprenti ciseleur, à 15 ans, puis il est ciseleur chez Bouillet et Bourdelle, des entrepreneurs de Villeurbanne, "créateurs en France de tout le matériel de table en acier inoxydable". Son frère cadet y travaille également comme orfèvre. Sur quatre générations, on peut suivre le glissement d'un secteur à l'autre au sein du monde ouvrier - soierie, teinturerie, bâtiment, métallurgie - et ce glissement sectoriel se double d'un glissement spatial, de la rive droite de la Saône vers les quartiers neufs de la rive gauche. Il est probable que les fils, à leur départ du domicile parental se sont installés à Villeurbanne⁹⁸⁴.

Les glissements d'un secteur à l'autre sont la norme pour les fils d'ouvriers ou d'artisans de la seconde cohorte. Plus nombreux sont ceux qui deviennent ouvriers que ceux qui conservent la même position sociale que leur père. Pour l'essentiel, le père est dans des secteurs traditionnels, stagnants ou en déclin, et le fils s'insère dans les nouveaux secteurs en expansion comme la métallurgie et l'automobile. Les ouvriers de la deuxième cohorte sont aussi nombreux à être fils d'ouvriers que fils d'ouvriers ou artisans. Voici un ouvrier de la seconde cohorte qui symbolise bien ces mutations. Joseph Quille

⁹⁸² Un de ses frères cadets habite le même immeuble en 1931. Il est lui aussi comptable.

⁹⁸³ Parmi les tisseurs, ils ne sont que 5 dans ce cas alors que 17 vivent à la Croix-Rousse. Les autres sont installés sur la rive droite de la Saône, dans le quartier Saint-Georges.

⁹⁸⁴ Ce suivi sur quatre générations est un peu chanceux car les aïeuls sont témoins à la naissance de l'individu sélectionné dans l'échantillon et ses fils ont vécu assez longtemps avec lui pour que j'ai pu suivre le début de leur carrière.

est né aux Brotteaux, rue Montgolfier, une petite rue où des masures ont été bâties à la hâte sur les terrains des Hospices civils. Son père est apprêteur et sa mère couturière. Il est vraisemblablement l'aîné puisque sa mère n'a que 17 ans à sa naissance. Le grand-père accompagne son fils à la mairie pour signer l'acte de naissance. Il est applicateur de ciment. De 1921 à 1936, l'itinéraire de Joseph Quille s'inscrit tout entier au quartier des Charpennes, à Villeurbanne. Il y meurt en 1947. Pour les listes électorales, il a été toute sa vie ajusteur. En 1938, l'annuaire Fournier précise "ouvrier ajusteur électricien". Il est donc bien le modèle de ces fils d'ouvriers traditionnels qui s'intègrent dans les nouvelles filières industrielles⁹⁸⁵.

4. l'Elite

L'un des points essentiels d'une étude de la mobilité sociale porte sur le fonctionnement de l'hérédité sociale au sein de l'élite. Pour les catégories supérieures, le plus étonnant est la faiblesse de l'hérédité sociale observée dans la première cohorte. Sur les 21 fils des négociants ou de cadres supérieurs, seuls quatre restent au même niveau. Tous les autres enregistrent un déclassement qui se manifestent le plus souvent par l'entrée dans le groupe employé. Dix fils de négociants ou d'industriels font l'expérience de ce déclassement, c'est à dire un sur deux. Le nombre de fils de négociants devenus employés est conforme à l'effectif théorique, c'est à dire que si rien ne prédispose un fils de bonne famille à devenir employé rien ne le protège contre le déclassement. Ce résultat n'est pas en harmonie avec ce que l'on dit généralement de la société française où les héritiers sont bien protégés. Cela n'est-il pas le résultat d'un biais dans l'observation de leur carrière ? Ces fils n'enregistrent-ils pas ensuite une promotion qui leur permet de réintégrer leur milieu d'origine ? Observant la mobilité intra-générationnelle de la première cohorte, j'ai souligné que le passage employé-négociant était très fréquent et qu'il pouvait être le signe d'une forte contre-mobilité⁹⁸⁶. L'étude précise des appellations professionnelles de ces dix cas permet de répondre. Sur les dix pères, 9 sont inscrits comme négociants sur les actes de naissances et 1 comme marchand de bestiaux. Dans 9 cas sur 10, les fils restent employés, employés de commerce ou employés de soierie pendant toute la période où j'ai pu les suivre⁹⁸⁷. En 1921, un seul d'entre eux devient négociant, le fils du marchand de bestiaux. C'est le seul cas de contre-mobilité avéré. Son itinéraire est un cas d'intégration tardive dans l'aristocratie des soyeux. Léon Dreyfus est né dans la presqu'île. Son grand-père maternel, un rentier qui habite chez sa fille, rue Palais-Grillet, est rentier. Jusqu'en 1911, Léon est inscrit comme employé sur les listes électorales mais le recensement le présente comme représentant (patron). Il habite avenue de Saxe, aux Brotteaux. En 1909, il a épousé Gabrielle Hirtz dont les parents résident à Alger mais qui est domiciliée boulevard Pereire à Paris⁹⁸⁸. Leur ménage

⁹⁸⁵ Les ajusteurs sont fortement surreprésentés dans cette génération comme nous l'avons vu.

⁹⁸⁶ Voir IX.C.3.

⁹⁸⁷ Tous sont encore présents en 1921 et quatre ont été suivis jusqu'en 1936.

⁹⁸⁸ Sur l'acte de mariage, son père est maintenant présenté comme rentier.

emploie alors deux domestiques et un chauffeur. Pendant l'entre-deux-guerres, les listes électorales présentes Léon Dreyfus comme négociant en soieries et le recensement comme commissionnaire en soieries. Sa réussite sociale s'affirme : il n'accède pas aux numéros impairs du Boulevard des Belges mais il élit domicile au 3 rue Garibaldi dans une résidence de luxe située juste en face des prestigieux hôtels particuliers. En 1936, il est devenu membre du cercle du Commerce. A cette date, son fils est ingénieur chimiste.

Cet itinéraire est assez riche mais il ne doit pas masquer le mouvement de déclassement des fils de famille dans cette cohorte. Leurs pères sont plus âgés que la moyenne or nous avons vu que c'était plutôt un avantage. Ce n'est pas le cas pour les fils de négociants. On ne peut en déduire pour autant que tous soient des cadets mais cela n'est pas impossible. D'ailleurs, vu la taille des familles de négociants à Lyon, il est probable que les fils de négociants de l'échantillon soient plutôt des fils cadets que des fils aînés puisque ces familles comptent souvent plus de trois fils. De manière générale, plus les familles sont nombreuses et plus sont réduites les chances de sélectionner, dans un sondage au hasard, les aînés. Evoquant le lien entre natalité et mobilité sociale, Guillaume de Bertier de Sauvigny interprète le déclin du taux de natalité en France comme un élément favorable à la démocratisation de la société car la descendance limitée des élites ouvre des possibilités d'intégration aux individus des classes inférieures. Au contraire, une fécondité élevée des élites favoriserait la perpétuation d'une aristocratie de droit ou de fait⁹⁸⁹. A vrai dire, cette interprétation est logique mais ne correspond pas à la réalité des élites lyonnaises que l'on peut sans doute comparer à la bourgeoisie du Nord dont les liens avec la bourgeoisie lyonnaise sont connus : les Isaac en sont originaires, les Gillet sont liés aux Motte... David Landes et Bonnie Smith ont étudié les grandes familles du Nord⁹⁹⁰ dont la descendance est très nombreuse. Sur les raisons de cette forte fécondité Bonnie Smith et David Landes divergent, n'accordant pas au catholicisme la même importance, mais il n'en demeure pas moins que le phénomène démographique est indubitable. A sa mort en 1940. Marie Motte laisse derrière elle quatre générations de neveux et de nièces qui ne sont pas moins de ... 1388⁹⁹¹ ! Et comment ne pas rappeler le cas d'Auguste Isaac, médaille d'or de la famille française, qui meurt en 1936 en laissant derrière lui 64 petits-enfants. Les conséquences sur l'hérédité sociale ne sont pas minces. A la fin du XIX^e siècle, la situation devient très délicate pour les cadets qui ne trouvent plus de place libre dans le Nord usinier et pourtant il faut bien "une cheminée qui fume" pour s'établir.... Pour les plus dynamiques, la seule solution est l'émigration. Et l'on retrouve des cadets des familles textiles du Nord dans la région de Pawtucket, zone cotonnière du Rhode Island ou en Afrique du Nord⁹⁹². Des entretiens

⁹⁸⁹ Bertier de Sauvigny de Guillaume, "*Population Movements and Political Changes In Nineteenth-Century France*", p. 308-316 in Rowney D.K. and Graham J.Q. (ed). *Quantitative History*, selected readings in the quantitative analysis of historical data, Homewood, Illinois, The Dorsey Press, 1969,480 p.

⁹⁹⁰ Landes David, "Religion and Enterprise, the Case of the French Textile Industry", Carter Edward C., Forster Robert, Moody Joseph H. (ed), *Enterprise and entrepreneurs in nineteenth and twentieth century France*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1976, p. 41-86

⁹⁹¹ Landes David, "Religion and Enterprise", p. 81.

avec des descendants de grandes familles m'ont permis de constater que le débouché colonial n'était pas inconnu des cadets lyonnais. La chambre de Commerce de Lyon s'attache d'ailleurs à favoriser la colonisation lyonnaise. En mars 1914, par exemple, elle patronne le congrès des colons français d'Afrique du Nord qu'a organisé le syndicat de la colonisation lyonnaise en Tunisie⁹⁹³.

Le déclasserment des fils de famille n'est donc pas le résultat d'un artefact méthodologique mais une réalité. Il reste cependant que l'autorecrutement des élites -sur quatre négociants ou cadres supérieurs seul un seul est né dans ces groupes- semble faible au regard des comparaisons internationales. Aux Etats-Unis, R.Bendix et F.W.Howton ont montré que 70% des entrepreneurs nés en 1861-1890 et 69% de ceux nés en 1891-1920 étaient des fils d'industriels⁹⁹⁴. J.N. Ingham, qui a étudié les industriels de la métallurgie dans six villes différentes à la fin du XIX^e siècle a établi que les fils d'industriels dépassaient toujours 58% de la catégorie et qu'ils atteignaient même 78% à Philadelphie⁹⁹⁵. Au Royaume-Uni, H. Perkin décèle, parmi les industriels en activité de 1900 à 1919, 59,6% fils d'industriels et ce pourcentage est de 54,6% pour ceux de l'entre-deux-guerres⁹⁹⁶. Les résultats obtenus par Hartmut Kaelble en Allemagne vont dans le même sens : 53% des industriels tant en 1871-1914 qu'en 1918-1933 sont fils d'industriels⁹⁹⁷.

Comment expliquer ce renouvellement des élites lyonnaises ? Il n'est pas question de considérer le chiffre de 25% d'autorecrutement (voir tableau n° 89) obtenu à partir d'un échantillon peu nombreux comme un absolu, d'autant que la marge d'erreur, après tous les filtres subis depuis la sélection initiale n'est plus mesurable et dont il est probable que

⁹⁹² Landes David, "Religion and Enterprise", p. 81. "The more enterprising roubaisiens moved out to other pastures-to the United States, where there is a véritable colony of them in the Pawtucket area, to French North Africa...". Sur le débouché qu'offre l'Afrique aux ambitieux, voir Brunshwig Henri, *L'Afrique Noire au temps de l'Empire français*. Paris, DenoSI. 1988, surtout, le chapitre intitulé Louis-Gustave Binger. un "self made man" français, p. 133-153, orphelin alsacien devenu gouverneur de Côte- d'Ivoire puis homme d'affaires. Voir aussi Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc. 1912-1925*. tome 1, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 77-81. On y décèle un filière qui ramène à Lyon. Jonnart, député du Pas de Calais, membre influent du lobby colonial - il est passé par l'Ecole Libre de Sciences Politiques dont le fondateur Emile Boutmy est un ami de Lyautey - est le gendre d'Edouard Aynard. Le beau-frère de Jonnart, Raymond Aynard sera son chef de cabinet lorsqu'il sera ministre des Travaux Publics. "Le Maroc devient, dans cette perspective, un plaque tournante où se croisent des jeunes gens héritiers d'un nom, d'une culture, d'un savoir-vivre et d'un savoir-faire." *op. cit.* p. 80

⁹⁹³ ADR 4M 503. note du 21 mars 1914.

⁹⁹⁴ R.Bendix et F.W.Howton.'Social Mobility and the American Business Elite' In S.M. Lipset et R.Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*. p. 122.

⁹⁹⁵ J.N. Ingham "Rags to Riches revisited : The Effect of City Size and Related Factors on The Recruitment of Business Leaders ", *Journal of American History* (1976), p. 634

⁹⁹⁶ H.Perkin."The Recruitment of Elites in British Society since 1880". *Journal of Social History* (hiver.1980), p.97

⁹⁹⁷ H. Kaelble. *Social Mobility to the 19th and 20th Centuries, Europe and America in Comparative Perspective*, p.89

le poids des cadets accentue la faiblesse. Pourtant ce fort renouvellement n'est pas contradictoire avec ce que l'on sait du patronat lyonnais. La tendance générale repérée - renouvellement avant la première guerre mondiale et fermeture après - est en harmonie avec les recherches de Pierre Cayez⁹⁹⁸. Et elle ne contredit pas les connaissances générales sur le patronat français : en 1912, un patron sur trois n'est pas originaire des couches supérieures mais, en 1939, il y en a moins d'un sur six⁹⁹⁹.

A Lyon, l'évolution du capitalisme commercial au capitalisme industriel s'est soldée par de très nombreuses faillites dans les années 1882-1888 et ce passage ne s'est pas opéré sans dommage : "la bourgeoisie lyonnaise n'a pas réussi un transfert massif du commerce à l'industrie"¹⁰⁰⁰. Beaucoup de négociants en soie ont été ruinés lors du krach de l'Union Générale. Jean Bouvier évoque l'engouement qui a saisi alors "les grands noms... les grandes fortunes de la région". La Chambre de Commerce le reconnaît : "A la fin de 1881, les spéculations de Bourse et le renchérissement sensible de l'argent distraient l'attention du marché de la soie...Beaucoup de capitaux se sont détournés du commerce régulier pour les porter à la Bourse, où ils étaient attirés par une grande hausse des valeurs et le prix élevés des reports. Aussi un grand nombre de nos fabricants en étaient arrivés à limiter leur production et leurs achats de soies au strict nécessaire...¹⁰⁰¹" Et Pierre Cayez de souligner les clivages nouveaux : "Les mutations après décès permettent de constater l'ascension d'une catégorie de moyens entrepreneurs et 'd'hommes d'affaires', banquiers ou autres qui par les sièges d'administrateurs multiples pouvaient contrôler révolution d'une part importante de l'industrie régionale. Les premiers étaient tous de nouveaux riches, artisans ou petits entrepreneurs accédant à la haute bourgeoisie"¹⁰⁰². Ce processus de restructuration de l'économie régionale s'est accompagné du départ pour Paris de très grands bourgeois, tels Henri Germain ou Jean-Marie Bonnardel¹⁰⁰³. Et après tout, le type même de cet industriel nouveau,

⁹⁹⁸ Pierre Cayez. "Quelques aspects du patronat lyonnais pendant la deuxième étape de l'industrialisation", Maurice Levy-Leboyer, *Le Patronat de la seconde industrialisation*, 1979. p. 191-200 et Pierre Cayez, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*. Editions du C.N.R.S., 1980, 357 p.

⁹⁹⁹ Voir Maurice Levy-Leboyer. "Le patronat français. 1912-1973". Maurice Levy-Leboyer(ed), *Le Patronat de la seconde industrialisation*, 1979. p. 142.

¹⁰⁰⁰ P. Cayez. *Crises et croissances...*, op.cit. graphique n° 58. p.330 et p. 333

¹⁰⁰¹ Compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce de Lyon, 1681 cité par Bouvier Jean, *Le krach de l'Union Générale, 1878-1885*. Paris, PUF, 1960.308 p. p.113

¹⁰⁰² P. Cayez, *Crises et croissances...*, op.cit. p. 353

¹⁰⁰³ Voir Jean Bouvier, "Une dynastie d'affaire lyonnaise au XIXe siècle : les Bonnardel" in Jean Bouvier. *Histoire économique et histoire sociale*, Genève, Droz. 1968, p. 219-239. Jean Bouvier, évoquant la réussite de Jean-Marie Bonnardel de la batellerie aux grandes affaires, note (p. 230) : "En 1894. comme pour consacrer l'évolution produite, il quitte le terrain lyonnais et s'installe définitivement à Paris. 44. avenue des Champs Elysées. C'en est fait : ce fils du capitalisme lyonnais abandonne en pleine force de l'âge, à 46 ans, le milieu qui l'a formé." C'est le moment où les membres de la première cohorte étudiée arrivent à l'âge adulte.

innovateur technique parti de rien ou presque n'est-il pas Marius Berliet ¹⁰⁰⁴ ? Né en 1866 sur la colline de la Croix-Rousse, il est pratiquement de la même génération que les électeurs de la première cohorte, il est l'aîné de sept enfants. Il suit les cours d'un instituteur privé de l'école de la Petite Eglise ¹⁰⁰⁵. A en croire son hagiographie, le père avait ce type de conversations avec son aîné : "Marius. sais-tu quelque chose des Gillet ? Marius répond avec sa concision habituelle : les Gillet valent maintenant dix millions. " Et le biographe de commenter : "La France ignore tout de l'Amérique en cette fin de dix-neuvième siècle et, déjà, Marius Berliet utilise la dialectique de l'Américain et son échelle de valeurs." ¹⁰⁰⁶ "Son père est "effrayé par le chemin "parcouru entre la vie misérable du canut d'autrefois et la prospérité du présent qui permet aux Berliet de pénétrer, par effractions successives, dans la petite bourgeoisie lyonnaise ¹⁰⁰⁷ ." L'exemple des frères Lumière va dans le même sens. Auguste et Louis sont un peu plus âgés (1862 et 1864) et que l'ascension familiale, plus encore que pour Berliet, a été initiée par le père. Le peintre-photographe Lumière arrive à Lyon en 1870. Auguste et Louis Lumière sont élèves de l'école La Martinière. En 1881 le père installa l'usine de Montplaisir, en dehors de l'octroi et il fait bâtir, au tournant du siècle, le château Lumière, véritable "folie bourgeoise" à l'écart des demeures de la bourgeoisie traditionnelle comme Marius Berliet fera bâtir, quelques années plus tard, le château d'Esquirol. On est loin des numéros impairs du boulevard des Belges...

Dans la seconde cohorte, ce type d'itinéraires est beaucoup moins fréquent car l'hérédité sociale et l'autorecrutement ont nettement progressé. Il faut dire que dans le même temps les fils de la bourgeoisie se sont plus souvent engagés dans des études supérieures.

¹⁰⁰⁴ Son père est successivement canut et petit industriel en gaufrage de tissus et apprêts spéciaux pour la chapellerie.

¹⁰⁰⁵ Les adeptes de la Petite Eglise sont des schismatiques qui rejettent le Concordat conclu en 1801 entre le Pape Pie VII et Napoléon 1er. Cela contribue à donner à Berliet ce côté janséniste que David Landes dit avoir vainement cherché chez les patrons du Nord. Voir David Landes "Religion and Enterprise".

¹⁰⁰⁶ Saint-Loup, *Marius Berliet, l'inflexible*. Paris, Presses de la Cité, 1962.314 p., p. 18

¹⁰⁰⁷ Saint-Loup, *Marius Berliet*. p. 18 il n'est pas membre d'un cercle mais est au Rotary Club et à ACR Membre du conseil d'administration de l'ECL, Marius Berliet, qui a fréquenté les petites classes du lycée Ampère et travaillé dès l'âge de 17 ans, est inscrit comme ingénieur dans *l'annuaire du Tout-Lyon I*



Le château Lumière à Montplaisir

5. Le rôle des études¹⁰⁰⁸

Il est délicat de mesurer le rôle joué par les études supérieures dans le choix d'une carrière et d'observer l'inflexion provoquée par un passage plus ou moins long sur les bancs d'une faculté. D'une part, les listes électorales renseignent mal sur la nature des études suivies et on ne connaît pas le résultat des études ; d'autre part, je l'ai indiqué lors de l'étude du départ de la ville, les étudiants sont beaucoup plus mobiles que l'ensemble de la population. Ceux qui restent quinze ans à Lyon sont une minorité et leur poids dans les deux échantillons à partir desquels j'étudie la mobilité sociale est plus faible que parmi les effectifs initiaux de la cohorte : parmi les membres de la première cohorte pour lesquels une profession a été indiquée, les étudiants sont 11% mais ils ne représentent que 5% de l'échantillon final construit pour étudier la mobilité sociale ; pour la seconde cohorte, les mêmes chiffres s'élèvent à 15% et 12%. A l'évidence, la progression des

¹⁰⁰⁸ La relation entre l'enseignement et la mobilité sociale a été l'un des débats des vingt-cinq dernières années. Il suffit de citer *Les héritiers* (1964) de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron et *L'inégalité des chances* (1973) de Raymond Boudon pour baliser les positions les plus tranchées d'un débat qui a dépassé les frontières nationales. Dans *Le changement social, Tendances et paradigme*, Paris. A. Colin. 1983. Voir le chapitre Enseignement et mobilité sociale en France depuis un siècle, p. 173-179. où ils appliquent le modèle défini par Raymond Boudon (*La logique du social*. 1979. Structures avec effets de neutralisation et effets divergents, p. 132-144) aux données françaises.

effectifs étudiants d'ailleurs plus faible qu'au plan national ¹⁰⁰⁹ - s'est faite grâce à la progression de la souche locale plus que par une extension du recrutement : 38% des étudiants de la première cohorte sont natifs de Lyon mais 55% de la seconde. Cette progression du nombre des étudiants n'a pas diminué les inégalités sociales du recrutement. Dans la première cohorte, 19% des fils de négociants, d'industriels et de cadres supérieurs suivaient des études. Parmi les fils de tous les autres groupes, la part n'était que de 3%. Une génération plus tard, ce sont 53% des fils de négociants, d'industriels ou de cadres supérieurs qui font des études et 7% des fils de tous les autres groupes réunis. Cela signifie que en dépit de la progression du nombre des étudiants en une génération, la disparité entre fils de négociants ou de cadres supérieurs et les autres s'est accentuée ¹⁰¹⁰ .

Le tableau porte sur les dix électeurs inscrits comme étudiants en 1896 et figurant dans l'échantillon construit pour l'étude de la mobilité sociale de la première cohorte et sur 23 étudiants de la seconde cohorte. J'ai indiqué la profession du père à la naissance et la profession de l'étudiant après quinze ans d'observation, soit à 36-37 ans.

¹⁰⁰⁹ Il faut rappeler que les étudiants représentent 10% des 19-22 ans selon Fritz Ringer *op. cit.* en 1896 et 20% en 1921.

¹⁰¹⁰ Le Chi 2 calculés sur 4 cases passe de 5, c'est à dire à la limite de la significativité, à 33. Dans le modèle théorique de Boudon. la disparité diminue, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on compare mes deux échantillons.

Cohorte 1	
Profession du père	Profession du fils en 1911
EMPLOYE COM	ETUDIANT
GARÇON DE PEINE	NR
MEDECIN	MEDECIN
NEGOCIANT	EMPLOYE
NEGOCIANT	DOCTEUR
NEGOCIANT	NR
NR	OFFICIER EN CONGE
PROPRIETAIRE RENTIER	FBT SOIERIE ASSOCIE
TISSEUR	DOCTEUR MED
TISSEUR	VICAIRE
Cohorte 2	
Profession du père	Profession du fils en 1936
CAMIONNEUR	COMPTABLE
DOCTEUR MEDECINE	ETUDIANT
EBENISTE	ETUDIANT
EMPLOYE	ETUDIANT
EMPLOYE	INGENIEUR
EMPLOYE	INGENIEUR
EMPLOYE COM	FBT SOIERIES
EMPLOYE COM	ETUDIANT
EMPLOYE COM	ETUDIANT
EMPLOYE COM	INDUSTRIEL
EMPLOYE SOIERIE	NEGOCIANT
INGENIEUR CIVIL DES MINES	INGENIEUR
INSTITUTEUR	REDACTEUR PREFECTURE
MAITRE DE CONF FAC SCIENCES	INDUSTRIEL
MD SOIE	ETUDIANT
MECANICIEN	INDUSTRIEL
NEGOCIANT	ECCLESIASTIQUE
NEGOCIANT	INDUSTRIEL
NEGOCIANT	ETUDIANT
NEGOCIANT	INGENIEUR
NEGOCIANT	ELEVE CHIMISTE
NEGOCIANT	ETUDIANT
SERRURIER	EMPLOYE

Tableau n° 90 : Professions des pères des étudiants et devenir des fils

Dans la première cohorte, quatre étudiants ne sont pas fils de négociants ou de cadres supérieurs. Deux sont fils de tisseurs, un fils d'un garçon de peine, un fils d'employé de commerce. Le fils du garçon de peine est étudiant au grand séminaire de Fourvière mais il ne devient pas prêtre. Il se marie une première fois en 1903 et une seconde en 1913. En 1906 et 1911, je ne l'ai pas retrouvé dans les listes électorales mais en 1921, il est inscrit comme employé. Il est présent sur les listes électorales jusqu'en 1931. A cette date, l'indicateur Henry précise qu'il est employé du gaz. Son itinéraire est exceptionnel - un seul autre fils de manœuvre quitte la classe ouvrière¹⁰¹¹, un fils de crocheteur de Vaise devenu employé - et son passage par le grand séminaire n'y est sans doute pas étranger. Le seul cas de forte promotion et réussite sociale avéré a déjà été étudié, c'est celui du docteur Frappaz, né dans l'ambiance de la fabrique et devenu

¹⁰¹¹ Ce dernier figure sur la table de mobilité alors que le cas étudié, le fils du garçon de peine, est rangé dans la table parmi les divers car sa profession n'est pas connue à la date exigée pour une stricte comparaison avec le père.

médecin-chef de l'hôpital de Villeurbanne.

Dans la seconde cohorte, 12 étudiants sur 23 ne sont pas fils de négociants ou de cadres supérieurs. Pour cinq fils d'employés, on connaît la profession à 36 ans. Tous les cinq sont devenus négociants, industriels ou cadres supérieurs. Dans le même temps, aucun des fils d'employés devenus cadres moyens n'a été auparavant inscrit comme étudiant. Sur les trois fils d'ouvriers ou artisans à avoir été étudiants, le premier est devenu employé de banque, le second comptable et le dernier, toujours inscrit comme étudiant en 1936, est fabricant de meubles et tapissier selon l'indicateur¹⁰¹². Enfin, le seul fils d'ouvrier à avoir été étudiant, Marcel Plassard dont j'ai déjà retracé l'itinéraire, est aussi le seul à être devenu industriel après des études d'ingénieur¹⁰¹³. Les études supérieures deviennent la condition *sine qua non* de la mobilité ascendante pour ce groupe... Au total, tous les individus nés dans le monde ouvrier ou dans une famille d'employés qui ont fait des études ont amélioré leur position sociale par rapport à leur père, ce qui prêterait en faveur du rôle positif qu'a pu avoir l'enseignement pour la mobilité ascendante mais en raison de la faiblesse des effectifs, je me garderai bien d'être affirmatif sur ce point. Le débat est trop complexe pour être tranché en fonction de si faibles effectifs¹⁰¹⁴. En revanche, il est sûr que l'attitude des négociants à l'égard des études de leur fils a changé entre les deux cohortes. Dans la première, seuls trois fils de négociants ou industriels sur 19 sont inscrits comme étudiants sur les listes électorales lors de leur arrivée à l'âge adulte mais ils sont 7 sur 15 dans la seconde cohorte¹⁰¹⁵. Cette progression est d'importance. Pour les fils de négociants et d'industriels de la seconde cohorte, les diplômes universitaires deviennent le meilleur moyen de protéger leur statut social..

Archives de l'E.C.L.. Carton Nationalisations, chemise Société sous séquestre, Rapport du 22 janvier 1945. [ce document m'a été indiqué par François Robert. Je l'en remercie.]. L'Ecole Centrale de Lyon aurait eu, à en croire un rapport fait au Commissaire de la République Yves Farge, en janvier 1945, une fâcheuse réputation. Sa mission, selon ce rapport, aurait été "de fournir à peu de frais intellectuels, un titre aux fils déficients d'une certaine bourgeoisie". Les promotions de l'ECL ont beaucoup variées dans le temps. *Le livre du centenaire* op. cit. fournit les indications suivantes sur le nombre d'élèves (p. 42,62.155 et 181)

¹⁰¹² Il est d'ailleurs difficile de se prononcer sur ce cas car son père, originaire d'Aubusson dans la Creuse, haut lieu de la tapisserie, ébéniste, travaille dans l'entreprise avec son fils. Fiche n° B039.

¹⁰¹³ Ce n'est pas sa profession en 1936 qui a été retenue pour la table de mobilité sociale mais l'appellation de 1931, étudiant. Il figure donc dans cette table sous la rubrique cadre supérieur.

¹⁰¹⁴ Pour un aperçu de ce débat et un essai d'explication du paradoxe d'Anderson (la faible liaison entre la position relative d'un fils et de son père et leur niveau relatif de diplôme), voir Claude Thétot. *Tel père, tel fils ?*. p. 141-149

¹⁰¹⁵ Rappelons que l'ingénieur fils d'ingénieur est Georges Villiers et que l'ingénieur fils du maître de Conférences est Clément Rigollot, le fils du directeur de l'E.C.L.

1860-1869	170
1870-1902	520
1903-1929	1820
1931-1939	260

Ces constatations vont dans le droit fil de celles de Henri Mendras et Michel Forsé. Dans la période 1880-1914, "il y a peu d'emplois et peu de diplômés..." Très peu nombreux, les diplômés sont en compétition, quelle que soit leur origine sociale, avec des non-diplômés ; ils ne font pas prime sur le marché, mais ils se placent. Grâce au système des bourses, le diplôme permet une mobilité sociale, limitée mais réelle.

Dans l'entre-deux-guerres, on constate un accroissement important du nombre des étudiants, dû en partie au développement de la gratuité de l'enseignement secondaire. Mais le marasme était tel que le nombre des emplois de cadres ne pouvait guère augmenter. On observe alors un changement très net de la bourgeoisie, qui envoie ses fils et, à moindre degré, ses filles prendre leur grade, parce que le nombre de places augmente peu, alors que le nombre d'étudiants s'accroît. On peut en conclure que les chances de mobilité sont sensiblement moins fortes pour les enfants de classes inférieures, soumis à une compétition plus forte des enfants de bourgeois. Inversement le maintien intergénérationnel pour les enfants de la bourgeoisie est facile, à condition qu'ils acquièrent des diplômes et c'est ce qu'ils font.¹⁰¹⁶ "

CONCLUSION

A l'examen des deux cohortes, les différences apparaissent très nettement. Pendant le laps de temps où l'on peut strictement comparer le devenir des enfants de Troisième République et des enfants du XX^e siècle - les quinze premières années de leur vie d'adulte - il est clair que les premiers sont nettement avantagés. D'une part, leurs changements résidentiels ne sont pas bridés par les disponibilités et leur installation privilégiée sur la rive gauche du Rhône ne les ont pas empêchés de connaître une vie de quartier assez riche, souvent dans la partie ancienne de la ville où il est plus facile de prendre conscience de la stratification sociale. Là, les groupes sociaux sont plus mêlés que dans les quartiers périphériques et la possibilité du changement est plus évidente. Pour les membres de la seconde cohorte, leurs fils potentiels, le nombre des déménagements chute nettement. La période n'est pas favorable à la conquête rapide de l'autonomie par rapport à la famille alors que, vraisemblablement, cette génération a eu plus que la précédente le souhait de prendre ses distances. Et dans le domaine social, la situation n'est pas plus brillante pour ces fils du siècle. Si la mobilité professionnelle ne se réduit guère par rapport à la génération de leur père, sa signification concrète change de sens. Le chemin franchi en quinze ans, est toujours plus court que trente plus tôt. Surtout,

¹⁰¹⁶ Mendras Henri et Forsé Michel, *Le changement social*, p. 176. Un graphique comparant le nombre d'étudiants et le nombre d'emplois de cadres entre 1875 et 1975 accompagne cette analyse. Voir p. 177

la mobilité sociale se dégrade. L'ascension se fait rare. Plus enfermés dans leur quartier que leurs parents trente ans plus tôt, ces fils du siècle sont aussi plus enfermés dans leur groupe social. Et s'ils comparent leur trajectoire à celles de leur père, ils ont toutes les raisons de se sentir frustrés.

Ces jeunes se sont sentis brimés par l'époque. C'est ce qu'exprimé deux hommes à peine plus jeunes qu'eux, nés en 1905-1906. De Nizan, on connaît le célèbre "J'avais 20 ans et je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie ". De Maxence, il faut lire sa préface à *Histoire de dix ans* : "Si notre combat a un sens, c'est celui d'une génération (ou d'un groupe d'hommes comme on voudra) qui pour se trouver une raison de vivre, qui pour vivre, a dû constamment s'opposer à l'atmosphère et aux atteintes de son temps. Notre expérience est une expérience contre l'époque. C'est vrai pour les plus "révolutionnaires" d'entre nous comme pour les plus "réactionnaires". Nul parmi nous ne s'est satisfait du monde présent ; que les médiocres. Et ce n'était pas là une question d'âge mais d'esprit, un procès d'individus mais de valeurs. L'événement est venu nous chercher. Il nous a forcé à le peser. Le monde nous a saisi, emporté ; il nous a contraint à le rejeter¹⁰¹⁷ ."

¹⁰¹⁷ Jean-Pierre Maxence, *Histoire de dix ans (1927-1937)*. p. 11-12

CONCLUSION GÉNÉRALE

A ne pas démonter les diverses sédimentations générationnelles qui constituent la population d'une grande ville, on peut avoir de sa société une image dont la permanence paraisse la caractéristique principale. Mais si l'analyse se déplace et suit le devenir de générations, alors un paysage différent apparaît dont les mobilités ne sont pas absentes. Sous les générations, la mobilité...

Je crois avoir montré, même si certains raisonnements portent sur des effectifs faibles, que cette démarche ne nécessite pas des moyens hors de portée d'un chercheur isolé. Plutôt que d'engranger des tonnes de données, il m'a semblé préférable de procéder par sondages raisonnés en fonction des objectifs de la recherche. L'exhaustivité est trop souvent coûteuse et peut-être le jeu n'en vaut-il pas la chandelle. L'histoire n'est pas une science exacte. Savoir qu'un phénomène se produit dans 75% des cas est suffisant. Et peu importe que ce soit 70 ou 80%. Vu les incertitudes des sources, les marges d'erreur statistique sont bien peu de choses...

Le départ de la ville n'est pas rare et le renouvellement de la population urbaine est permanent. Ce sont les hommes jeunes qui sont les acteurs principaux de ce chasse-croisé des individus. En mesurer l'ampleur exacte est difficile mais, au prix de postulats et d'hypothèses, on peut estimer que la grande ville française n'est guère plus stable que les grandes villes de la société américaine. Une différence essentielle existe cependant, non dans les taux d'émigration mais dans l'échelle des mouvements migratoires. A Lyon, le recrutement est essentiellement régional. La ville est intégrée dans un réseau. Noeud régional dans les migrations du quart Sud-Est de la France, elle

accueille et redistribue, filtrant au passage les individus. Cette fonction de redistribution la distingue fondamentalement de Paris.

La grande ville est avant tout diversité. Hommes, espaces, réseaux s'organisent selon diverses logiques dont j'ai essayé de rendre compte. La diversité des conditions et des espaces, la conscience des stratifications d'une société sont difficilement interprétables par celui qui n'a pas connu l'apprentissage de la grande ville. Telle est sans doute le handicap majeur dont pâtissent les natifs du rural profond. Leur conception de la ville est trop imprégnée par la société villageoise, plus égalitaire, et dont les mutations sont plus lentes. Être mobile, c'est avoir un projet, voire une illusion, mais ce sont les rêves qui font courir les hommes, rêve de gloire, de richesse, de prestige, de calme ou de mysticisme... Tous n'ont pas les mêmes rêves et tous ne sont pas également mobiles. Certains sont nés plus mobiles que d'autres, certains n'ont qu'à suivre les rails paternels, d'autres doivent construire un projet avant de tenter de le réaliser. Nous avons pu saisir un certain nombre d'itinéraires de mobiles professionnels et sociaux dans le cadre de la grande ville. Il faut bien se souvenir de deux points. D'une part les listes électorales ne permettent d'appréhender qu'un niveau minimal des mobilités. D'autre part, tous les itinéraires ne se déroulent pas dans le cadre limité d'une ville. En particulier, une ascension par l'école, par les études, ne pourrait pas être constatée dans le cadre de la grande ville. Paris est le passage obligé de ces carrières dont Burdeau est l'archétype. Le concours républicain a nationalisé la mobilité et on ne peut suivre ces itinéraires en limitant son investigation à une grande ville de province.

Comparant le recrutement des élites sous la Restauration et sous la Monarchie de Juillet, c'est à dire la mobilité d'une génération dont la tourmente révolutionnaire a favorisé la réussite de nombreux parvenus et celle d'une génération où l'hérédité des positions a été plus importante, Adeline Daumard soulignait le décalage paradoxal des attitudes mentales et des réalités sociales. Sous la Restauration les familles étaient valorisées, mais les individus réussissaient. Sous le roi bourgeois l'individu était exalté mais les familles se perpétuaient. Pour la génération du début de la Troisième République, les valeurs républicaines de promotion par l'école, les vues libérales chères aux opportunistes se sont réalisées en partie dans les faits, même si la mobilité n'a pas atteint le niveau que certains défenseurs de l'école républicaine aurait souhaité. Pour la seconde génération, le climat change. L'arrivée au pouvoir des radicaux provoque une intervention plus massive de l'Etat mais dès l'entre-deux-guerres le projet social de la République s'essouffle. La mobilité sociale décline. Ce déclin est probablement la cause de la multiplication des études taxinomiques dans les années 1930. La recherche de la distinction devient un moyen d'échapper à une plus grande rigidité de la réalité sociale. Et la diversification des appellations professionnelles scanderait en fait l'échec des stratégies ascendantes. On se consolerait par un raffinement des mots et une sophistication des représentations de la stabilité des positions sociales. Pour la première génération, la réalité correspondait tant bien que mal aux idéaux de la République triomphante, pour la seconde, les malheurs du temps se doublent d'une crise des valeurs.

Ces deux générations constituent dans les deux avant-guerre la génération pivot de la société, celle des trente-cinq quarante ans. Déjà Justin Dromel remarquait, au milieu du Second Empire, que la génération décisive dans la vie politique était celle des hommes

atteignant la quarantaine. A l'approche de cet âge, l'Influence de la génération des pères décline et celle des fils prend le relais. Ces constatations expliqueraient pourquoi les périodes politiques iraient par deux. Il est tentant d'appliquer ce type de schéma aux deux générations étudiées même s'il s'agit d'extrapolations, attitude dont j'ai essayé de me garder le plus possible. Les enfants de la Troisième République, les hommes de la première cohorte, dont Herriot, "La République en personne", pourrait être le symbole, ont atteint l'âge fatidique à la veille de la guerre de 1914. Dans les quinze années précédentes, cette génération a amélioré sa situation et elle a joué un rôle central dans la solidité des valeurs françaises. Ces hommes étaient prêts à défendre la République contre ses agresseurs. Les enfants du siècle sont arrivés à la quarantaine avec la seconde guerre mondiale. Plus que des certitudes à défendre, ils n'avaient que des rêves brisés. Il n'est pas question d'expliquer l'étrange défaite uniquement par l'arrivée sur le devant de la scène de ces quadragénaires, mais la piste vaudrait d'être suivie, d'autant que Vichy a permis à beaucoup de se venger de l'époque. Une génération n'est pas homogène dans ses engagements mais les itinéraires sont balisés par les contraintes du temps. Les choix de la seconde génération n'étaient pas très larges et l'on conçoit que certains en aient tiré une certaine aigreur...

Au demeurant, j'espère qu'en refermant ces pages sur les mobilités, le lecteur aura un peu appris sur ces hommes dont seules l'écorce des existences a été effleurée, et que, malgré la sécheresse des chiffres, il les comprend un peu mieux.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

LES SOURCES

1/SOURCES MANUSCRITES

Listes électorales (Archives Départementales du Rhône, ADR)

- Lyon 1^{er} arrondissement. 1896-1936, 10 volumes
 - 3MP 11, 145. 284, 396. 568, 722. 901. 902. 1107, 1108
- Lyon 2^e arrondissement, 1896-1936, 10 volumes
 - 3MP 12, 146. 285. 397, 569. 723. 903, 904, 1109, 1110
- Lyon 3^e arrondissement, 1896-1936, 16 volumes
 - 3MP 13, 147. 286. 287, 398, 399. 570. 571. 724. 724**. 905, 906, 907. 1111. 1112,

1113

- Lyon 4^e arrondissement, 1896-1936, 10 volumes
 - 3MP 14,148, 288, 400. 572, 725. 908. 909,1114,1115
- Lyon 5^e arrondissement. 1896-1936. 10 volumes
 - 3MP 15. 149, 289, 401. 573, 726, 910, 911,1116,1117
- Lyon 6^e arrondissement, 1896-1936, 10 volumes
 - 3MP 16,150. 290, 402, 574, 727, 912. 913.1118.1119.1120
- Lyon 7^e arrondissement, 1921-1936, 9 volumes
 - 3MP 575, 728, 729, 914. 915, 916,1121,1122.1123
- Villeurbanne, 1896-1936. 15 volumes
 - 3MP 27.161. 301. 413. 586, 587, 740. 741, 931. 931K 931ter, 1135,1136,1137,1138

Listes d'additions et de retranchements aux listes électorales, 1937, liasses non classées.

Listes nominatives des dénombremments (Archives Départementales du Rhône)

- Lyon 1^e arrondissement. 1896-1936, 16 volumes
 - 6MP 413, 414.451, 452, 489, 490, 528, 529, 568, 569, 609, 610, 655, 656. 704, 705
- Lyon 2^e arrondissement, 1896-1936, 24 volumes
 - 6MP 415, 416.417,453, 454, 455. 491, 492. 493, 530. 531, 532. 570. 571. 572,611, 612, 613. 657. 658. 659. 706. 707. 708
- Lyon 3^e arrondissement, 1896-1936, 40 volumes
 - 6MP 418, 419, 420. 421, 422, 456. 457, 458, 459. 460, 461, 494, 495.496, 497.

498, 499, 533. 534. 535. 536, 537, 538, 573, 574. 575. 614. 615. 616. 617. 660, 661. 662, 663. 664. 709, 710.711. 712. 713

- Lyon 4^e arrondissement, 1896-1936. 11 volumes
 - 6MP 423, 462,500. 539. 576, 618, 619. 665. 666. 714.715
- Lyon 5^e arrondissement. 1896-1936. 21 volumes
 - 6MP 424, 425.463. 464. 501, 502. 540. 577. 578. 620, 621. 622. 623. 667. 668, 669. 670. 716. 717. 718. 719
- Lyon 6^e arrondissement, 1896-1936, 29 volumes
 - 6MP 426, 427,428. 429. 465, 466. 467. 503. 504. 505. 506, 542, 543. 544, 579, 580. 581. 624, 625. 626.627. 671, 672. 673. 674. 720, 721. 722. 723
- Lyon 7^e arrondissement, 1921-1936, 17 volumes
 - 6MP 582, 583,584. 628, 629, 630, 631.675,676.677. 678.712, 713. 724, 725, 726, 727
- Villeurbanne, 1896-1936. 20 volumes
 - 6MP 440, 478.517, 555, 556. 557. 595, 596. 597,642, 643, 644, 690. 691. 692. 693. 738. 739. 740. 741

Etat civil, Registres des naissances, (ADR)

- 1872. 1873. 1874. 1875
- Lyon,
- Villeurbanne
- Diverses communes du Rhône

Série 4M, Police administrative (ADR)

- 4M 603-615, Associations sportives
- 4M 617 Associations de tourisme
- 4M 618-640, Associations diverses

Il existe un fichier des associations qui permet de se repérer dans les liasses, les

informations sur les cercles sont assez rares et dispersées, on trouve des éléments dans 4M 499 et 4M 500

Greffé civil du tribunal de grande Instance de Lyon (Archives soumises à autorisation du Procureur)

- Etat civil, registres des naissances, des mariages et des décès
- J'ai utilisé systématiquement les registres de naissance de 1899..1900 (Lyon, Villeurbanne et diverses communes du Rhône)
- Pour certains individus, j'ai consulté les actes de mariages ou de décès

2/ SOURCES IMPRIMÉES

Documents lyonnais et presse

- Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon, 1896-1939
- Documents statistiques de la ville de Lyon, 1896-1939
- Annuaires administratifs (fin XIX" siècle)
- Indicateurs Lyonnais, Henry et Fournier, (période étudiée)
- Annuaires du Tout-Lyon, 1902-1936
- *Notre Carnet* (divers numéros cités dans le texte)
- *Tout-Lyon* (divers numéros cités dans le texte)
- *Le Progrès* (divers numéros cités dans le texte)

Enquêtes nationales

- Recensements 1896-1954
- Statistique des familles en 1906
- Statistiques des mouvements de populations (période étudiée)

Plans, cartes, photos

- AML 2PH7 : Couverture aérienne verticale de Lyon, réalisée le 17 août 1934, 122 vues + un montage au 1/10000^e
- AML 2S456 : Les cartes industrielles de France : le Rhône
- Divers plans de Lyon et Villeurbanne

BIBLIOGRAPHIE

Certains ouvrages ou articles utilisés pour une information ponctuelle et signalés en notes n'ont pas été reportés dans cette bibliographie

Ouvrages bibliographiques

Guerrand Roger-Henri, *Le logement populaire en France : sources documentaires et bibliographie 1800-1860*, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, 1979, 236 p.

Les générations intellectuelles en France, Bulletin de l'IHTP, n° 31, mars 1988 Mayer Nonna, "the Middle Class and Politics In Contemporary France : a Bibliographie Introduction", *Européen Journal of Political Research*, 1982 n°10. p.437-444

Nicot Jean, La Perrière Yvonne de, Watelet Jean, *Bibliographie de la presse française, politique et d'information générale, Rhône, 1865-1944*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1966, 158 p.

Urban History Yearbook, Leicester University Press, (depuis 1974)

Vingt d'Histoire et de sciences humaines, Table analytique des Annales, 1949-1968. Paris, A. Colin, 1972, 517 p.

Listes électorales

Beurdeley Paul et Benâtre Edouard, *Nouveau manuel électoral*, Paris, Librairie de la société du recueil général des lois et arrêts, 1904, 244p.

Bréchon Pierre et Cautrés Bruno, *L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation*, R.F.S.P. vol. 37, n° 4, août 1987, p. 502-525

Chante-Grillet A. *Traité des élections*, tome 2, élections politiques, départementales et communales, élections diverses, Paris, Paul Dupont éditeur, 622 p.

Faye Ernest, *Manuel de droit électoral d'après la jurisprudence de la cour de cassation*, Paris, Librairie Marescq aîné, 1901, 434 p.

Greiffier E., *De la formation et de la révision annuelle des listes électorales*, Paris, Pedone-Lauriel, 1880, 192 p.

Manuel général des élections, Paris, Berger-Levrault, 1977, 448 p.

Maugras A., *Code manuel des électeurs et éligibles, guide pratique*, Paris, Giard et Brière. 1893, 344p.

Rabany Charles, *Guide général des élections*, Paris, Berger-Levrault, 1928, 594p.

Statistique et Informatique, graphique

Berge Claude, *Graphes*, Paris, Gauthier-Villars, 1983,400 p.

Bertin Jacques, *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris, Flammarion, 1977,278 p.

Chadule groupe, *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*, Paris, Masson, 1974,192 p. Chadule groupe, *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*, Paris, Masson, 1974,192p. Cibois Philippe, *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF, 1984, 220p.

Cibois Philippe, *L'analyse factorielle*, Paris, PUF, 1983,128 p.

Cibois Philippe, *La représentation factorielle des tableaux croisés et des données d'enquête : étude de méthodologie sociologique*. Thèse de 3^e cycle, Université Paris V, Laboratoire d'Informatique pour les Sciences de l'Homme, 1980, 452 p.

Cibois Philippe, *La représentation factorielle des tableaux croisés et des données d'enquête, étude de méthodologie socologique*, Paris, LISH, multigraphié, 1980, 451 p.

Deroo Marc & Dussaix Anne Marie, *Pratiques et analyse des enquêtes par sondages*. Paris, PUF, 1980,302 p

Desabie J., *Théorie et pratiques des sondages*, Paris, Dunod, 1966, 500 p.

Foucart Thierry, *Analyse factorielle de tableaux multiples*, Paris, Masson, 1984, 188p.

Foucart Thierry, *Analyse factorielle, programmation sur micro-ordinateurs*, Paris, Masson, 2^e édition, 1985,238 p.

Heffer Jean, Robert Jean-Louis, Saly Pierre, *Outils statistiques pour les historiens*, Publications de la Sorbonne, 1981, 280 p.

Informatique et prosopographie, actes de la table ronde du CNRS, Paris, 25-26 octobre 1984, textes réunis par Hélène Millet, Paris, CNRS, 1985,360p.

Jensen Richard, *The Microcomputer Revolution for Historians*, Journal of Interdisciplinary History, Vol 14,n° 1, été 1983 p. 91 -111

Lagarde de Jean, *Initiation à l'analyse des données*, Paris, Dunod, 1983,158p.

Lagarde Jean de, *Initiation à l'analyse des données*, Paris, Dunod, 1983,158p

Lebart L, Morineau A., Tabard N., *Techniques de la description statistique, méthodes et logiciels pour l'analyse des grands tableaux*, Paris,Dunod, 1977,352p.

Lebart Ludovic, Fénelon Jean-Pierre, *Statistique et informatique appliquées*, Paris, Dunod,3^e édition, 1975,440 p.

Lévy Michel Louis, *Comprendre les statistiques*, Paris, Seuil, 1979,204p.

Schwartz Daniel, *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes*, Paris, Flammarion, 3^e éd.1984, 320 p.

Tufte Edward R., *The visual display of quantitative Information*, Cheschire, Connecticut, Graphics press, 1983,198 p.

Classes sociales, classements, méthodes

- Boltanski Luc, "Taxinomie sociales et luttes des classes, la mobilisation de "la classe moyenne" et l'invention des "cadres", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 29, septembre 1979, p. 75-105
- Boudon Raymond, *La logique du social*, Paris, Hachette, 1979 et 1983, 334 p.
- Bourdelaïs Patrice, L'industrialisation et ses mobilités, *Annales ESC*, n° 5, 1984, p. 1009-1019
- Bourdieu Pierre, Classement, déclassement, reclassements, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, novembre 1978, p. 2-22
- Conjonctures économiques et structures sociales, Hommage à Ernest Labrousse*, Paris, La Haye, Mouton, 1974, 548 p. Conk Margo Anderson, "Occupational Classification in the United States Census, 1870-1940", *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 9, n°1, été 1978, p. 111-118
- Crossick Geoffroy (ed), *The Lower Middle Class In Britain, 1870-1914*, New-York. St-Martin's Press, 1977, p.214
- Cyncinatus, Giorgi, Greiveldinger, Monsieur Dupont s'appelle Martin et son prénom st Jean, *Economie et statistique*, Juin 1972, n° 35, p. 49-53. Derivry Alain et Dogan Mattei, "Religion, classe et politique en France, six types de relations causales", *RFSP*, 1986, n° 2, p.157-181 Desrosières Alain, Thévenot Laurent, Les mots et les chiffres : les nomenclatures socioprofessionnelles, *Economie et Statistique*, 1979. n° 110.p. 49-65
- Georges Tapinos, *Eléments de démographie*, A. Colin, 1985, 367 p. Haggett Peter, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, A. Colin, 1973, 386 p.
- Halbwachs Maurice , *Morphologie sociale*, 1^{ère} édition 1938, A. Colin, 1970, 190p.
- Hanagan Michael P., Artisan and Skilled Worker, The Problem of Définition, *International Labor and Working Class History*, n° 12, nov. 1977, p. 28-31
- Haug James C., "Manuscript census material in France : the use and availability of the listes nominatives", *French Historical Studies*, vol XI, n° 2, automne 1979 , p. 256-274
- Hersberg Théodore, Katz Michael, Blumin Stuart, Glasco Laurence, Griffon Clyde, "Occupation and Ethnicity in Five Nineteenth Century Cities, A Collaborative Inquiry", *Historical Methods Newsletter*, vol. 7, n°3, juin 1974, p. 174-216
- INSEE, *Dictionnaire des métiers et appellations d'emploi*, Paris, PUF, 1955, 272p.
- INSEE, *Les catégories sociales et leur repérage dans les enquêtes, études méthodologiques*, Archives et documents, n° 38, décembre 1981, 280 p.
- INSEE, *Pour une histoire de la statistique*, tome 1(1977), 594 p., tome 2 (en coédition avec Economica, 1987), 970 p.
- Katz Michael B. Occupational classification in History, *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 3, n° 1, été 1972, p. 63-88

- Katz Michael B. Social class in North American Urban History, *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 11, n° 4, printemps 1981, p. 579-605
- Laslett Peter & Wall Richard (ed), *Household and family in past time*, Cambridge University Press, 1972, 624 p.
- Laslett Peter (ed.), *Household and Family in past time*, Cambridge University Press, 1972, 624 p
- Lebras Hervé (ed), *Populations*, Hachette, 1985, 629 p.
- Leclerc Gérard, *L'observation de l'homme, une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil. 1979, 368 p.
- Les catégories socioprofessionnelles et leur repérage dans les enquêtes, études méthodologiques, INSEE, *Archives et documents*, n° 38, décembre 1981, 279 p.
- Lévy Michel Louis, Nommer pour compter, *Populations et sociétés*, n°202, mai 1986
- Mayer Arno, the Lower Middle Class as Historical Problem, *Journal of Modern History*, n° 47, september 1975, p. 409-436
- Merlié Dominique. "Une nomenclature et sa mise en oeuvre, les statistiques sur l'origine sociale des étudiants", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 50, septembre 1983, p.3-47.
- Rowney D.K. and Graham J.Q. (ed), *Quantitative history, selected readings in the quantitative analysis of historical data*, Homewood, Illinois, TheDorsey press, 1969,480 p.
- Thévenot Laurent, "L'économie du codage social", *Critique de l'économie politique*, n° 23-24, 1983, p. 188-222
- Thévenot Laurent, *Le flou d'appellation et de chiffrage dans les professions de santé*. *Archives et documents*, n° 38, décembre 1981, p. 9-39
- Thévenot Laurent, *Un emploi à quel titre ; l'identité professionnelle dans les questionnaires statistiques*, *Archives et documents*, n° 38, décembre 1981, p. 253-263
- Thévenot Laurent, "Une jeunesse difficile : les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, mars-avril 1979, p.3-18
- Tilly Charles, "Occupational Rank and Grade of Residence in a Metropolis", *American Journal of Sociology*, Vol. LXVII, n° 3,1961, p. 323-330
- Tilly Charles, "Tyranny and Here and Now", *Sociological Forum*, vol. 1, n° 1, 1986, p. 178-188
- Wells Robert V., "On the Dangers of Constructing Artificial Cohorts in Times of Rapid Social change", *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 9, n°1. été 1978. p. 103-110

Ouvrages généraux, histoire des idées, divers

- A propos de Durkheim, *Revue Française de Sociologie*, XVII, 2, avril-juin 1976
- Aron Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1967 et 1976,663p.
-

-
- Besnard Philippe (études et documents réunis par), Les Durkheimiens, *Revue Française de Sociologie*, XX, 1979, n° 1
- Besnard Philippe (études réunies par). Sociologies Françaises au tournant du siècle, les concurrents du groupe durkheimien, *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, n° 1
- Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin, 3^e édition. 1959,112p.
- Bourde Guy et Martin Hervé, *les écoles historiques*, Seuil, 1983,337p.
- Burguière André, Klapisch-Zuber Christiane, Segalen Martine, Zonabend Françoise (sous la direction), *Histoire de la famille*, tome 2,1986, 560p.
- Cellard Jacques. *Trésors des noms de familles*, Paris, Belin, 1983,335p.
- Cherkaoui Mohamed, "Les effets sociaux de l'école selon Paul Lapie", *Revue Française de Sociologie*. XX,1979, p. 239-255
- Faron Olivier , "l'Anagrafe milanaise de Napoléon à l'Unité, une source originale pour l'histoire sociale urbaine, in *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, tome 98, 1986-2. p. 1153-1176.
- Field Lowell G. et Higley John, "Imperfectly Unified Elites: The Case of Italy and France", *Comparative Studies in Sociology*. 1978, vol. 1, p.295-317.
- Frykman Jonas and Löfgren Orvar, *Culture Builders, an Historical Anthropology of Middle-Class Life*, New Brunswick and London, Rutgers University Press, 1987,321 p.
- Guy Bourde et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983,345 p
- Hagège Claude, *L'homme de paroles, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 1985, Folio, 1986,410 p.
- Hughes H. Stuart, *Consciousness and society, the reorientation of European social thought 1890-1930*, New York, Vintage Books, 1961, 1977, 436p. + XVI p.
- Jarauschkonrad H., (Inter)national Styles of Quantitative History, *Historical Methods*, hiver 1985, vol. 18, n° 1, p. 13-19.
- Karady Victor, "Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi échec", *Revue Française de Sociologie*, XVII, 1976, p. 267-311
- Keylor William R., *Academy and Community, the Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge, Harvard University Press, 1975, 286p.
- Le Goff Jacques & Nora Pierre (sous la direction), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 3 volumes, 1974,231 p., 254 p., 281 p.
- Logue William, *From Philosophy to sociology, the Evolution of France Liberalism, 1870-1914*, Dekalb, Illinois, Northern Illinois University Press, 1983, 278
- Ory Pascal (sous la direction), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987,643p.
- Reddy William M., *Money and Liberty in Modern Europe, A critic of Historical understanding*, Cambridge University Press, 1987, 264 p.
- Sennett Richard, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979,286 p.
-

Spagnoli Paul G., "A note on listes nominatives in French communal archives", *French Historical Studies*, vol. XI, 2, automne 1979, p. 273-275

Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pion, collection Agora, 1985, 287 p.

Comparaisons Internationales

Ayçoberry Pierre, *La question nazie, les interprétations au national-socialisme, 1992-1975*, Paris, Seuil, 1979, 317 p.

Blackbourn David & Eley Geof, *The Peculiarities of German history, Bourgeois Society and Politics in Nineteenth-Century Germany*, Oxford University Press, 1984, 300 p.

Bodnar John, *Immigration and Industrialization, Ethnicity in an American Mill Town, 1870-1940*, University of Pittsburgh Press, 1977, 213 p.

Bodnar John, *The Transplanted, a History of Immigrants In Urban America*, Bloomington, Indiana Press University, 1985, 294 p.

Davidoff Leonore, *The Best Circles, Women and Society in Victorian England*, Totawa, New Jersey, Rowman and Littlefield, 1973, 127 p.

Gutman Herbert G., *Work, Culture and Society in Industrializing America, Essays in American Working-class and social History*, New-York, Vintage books, 1977, 343 p.+index

Hanneman Robert A., "Income Inequality and Economie Development in Great Britain, Germany, and France: 1850 to 1970", *Comparative Social Research*, vol. 3, 1980, p. 175-184.

Hareven Tamara k., *Family Time and Industrial Time, The Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge University Press, 1982, 474 p.

Houdaille Jacques et Tugault Yves, "Une bourgeoisie peu malthusienne dans un pays neuf : généalogies américaines du XIX^e siècle", *Population*, mars-avril 1987, n° 2, p. 305-320

Ingham John N., "Rags to Riches Revisited : the Effect of City Size and Related Factors on the Recruitment of Business Leaders", *The Journal of American History*, 1976, p. 615-637

Ingham John N., "Rags to Riches Revisited: the Effect of City Size and Related Factors on the Recruitment of Business Leaders", *The Journal of American History*, Vol. LXIII, n° 3, Décembre 1976, p. 615-637.

Kaelble Hartmut, *Industrialization and social inequality in the 19th-century Europe*, New York, St Martin's Press, 1986, 216 p. [traduction française]

Katz Michael B., Doucet Michael J., Stern Mark J., *The Social Organization of Early Industrial Capitalism*, Harvard University Press, 1982, 444 p.

Katznelson Ira, Zolberg Aristide R. (sous la direction), *Working Class Formation, Nineteenth Century Patterns in Western Europe and the United States*, Princeton

-
- University Press, 1986,470 p.
- Keil Harmut & Jentz John B. (ed), *German Workors in industrial Chicago*, Dekalb, Northern Illinois University Press, 1983,252 p.
- Lévy-Leboyer Maurice et al., *Le patronat de la seconde Industrialisation*, Paris, Editions ouvrières, 1979,322 p.
- Mosier Richard D., *Making the American Mind, Social and Moral Ideas in the McGuffey Readers*, New-York, Russell & Russell. 1965,208 p.
- Scharnhorst Gary, *Horatio Alger, Jr.*, Boston, Twayne publishers, 1980,170 p.
- Shorter Edward, *Naissance de la famille modern*, Seuil, 1977.382 p.
- Thompson E.P., *The Making of the English working class*, New-York,Vintage Books, 1966 (1^{ère} ed. 1963), 849 p. [traduction française]
- Westerhoff John H., *McGuffey and his Readers, Piety, morality and Education in Nineteenth-century America*, Nashville, Abingdon, 1978,206 p
- Wyllie Irwin G., *The Self-made Man in America, the Myth of Rags to Riches*, New-Brunswick, Rutgers university Press, 1954, 210 p.

Romans, témoignages, études littéraires, ouvrages antérieurs à 1939

- Barrés Maurice, *Les déracinés*, 1897, Paris, UGE, 1986,366 p.
- Beauvoir Simone de, *Mémoires d'une Jeune fille rangée*, Paris, Gallimard 1958, Folio 1972, 503p.
- Blasquez Adélaïde, Gaston Lucas, *serrurier*, Paris, Pion, Terre Humaine, 1976 et 1983,284 p.
- Bourget Paul, *Etudes et portraits*, tome 3, Sociologie et littérature, Paris, Pion, 1906, 382 p.
- Bourget Paul, *L'étape*, Paris, Pion, 1902, 2 vol., 311 p., 246 p.
- Bouvier Jeanne, *Mes mémoires, une syndicaliste féministe, 1876-1935*, édition préparée par Armogathe Daniel et Albistur Maité, Paris, La Découverte/Maspéro, 1983, 284 p.
- Bruno G. [Mme Fouillée], *Le Tour de la France par deux enfants, Devoir et Patrie*, Livre de lecture courante , Paris, Belin, édition de 1877, réédition du centenaire, 1977, postface de Jean-Pierre Bardos, 335 p., édition de 1904, multiples rééditions, 322 p.
- Cacérés Benigno, *La rencontres des hommes*, Paris, Seuil, 1950 et 1984, 206 p.
- Dumont Arsène, *Dépopulation et civilisation*, Paris, Lecrosnier et Babé, 1890, XII-520 p.
- Dumont Arsène, *Essai sur la natalité dans le Massachussetts*, Nancy, Berger-Levrault, 1898,40 p
- Dumont Arsène, *Natalité et démocratie*, Paris, Schleicher frères, 1898,231 p
- Guillaumin Emile, *La vie d'un simple*, Paris, 1901, Poche 1975, 319 p.
- Henry Poulaille, *Ils étaient quatre...*, Amiens, Le goût de l'être, 1986,112p.

- Martin du Gard Roger, *Les Thibault*, Paris, Gallimard, 1922-1936, Folio, 5 volumes, 1986
- Maxence Jean-Pierre, (Godmé Pierre), *Histoire de dix ans*, 1927-1937, Paris, Gallimard, 1939,380p.
- Navel Georges, *Travaux*, Paris, Stock, 1945, Folio, 1979, 252 p.
- Nizan Paul, *Antoine Bloyé*, Paris, Grasset, 1933 et 1985,316 p.
- Redfern W. D., *Paul Nizan, committed literature in a conspiratorial world*, Princeton University Press, 1972,235 p.
- Zola Emile, *Carnets d'enquêtes, une ethnographie inédite de la France*, présentation d'Henri Mitterand, Paris, Terre humaine/Pion, 1986, 688p.

Migrations et mobilité résidentielle

- Benoit-Guilbot Odile et al., *Changer de région, de métier, changer de quartier, recherches en région parisienne*, Nanterre, Recherches pluridisciplinaires de l'Université Paris X-Nanterre, 1982,146 p.
- Châtelain Abel, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Publications de l'Université de Lille, 1977, 2 volumes, 1213 p.
- Courgeau Daniel et Pumain Denise, "Baisse de la mobilité résidentielle", *Population et sociétés*, n° 179, avril 1984.
- Courgeau Daniel, *Les champs migratoires en France*, cahiers de l'INED n° 58, PUF, 1970,158p.
- Dumolard Pierre, *Migrations et mobilité en Bas Dauphiné*, thèse de doctorat d'Etat, Université Lyon 2, juin 1983, 2 volumes, multigraphié, 534 p.
- Ehrlich Richard (éd.), *Immigrants in Industrial America, 1850-1920*, Charlottesville, University Press of Virginia. 1977, 218 p.
- Gauvreau Danielle, Jette René, Bourque Mario, *Migration in the Saguenay Région : Evidence from Reconstituted Families, 1838-1911*, Historical Methods, Fall 1987, vol. 20, n° 4, p. 143-154.
- Goldstein Sidney, City directories as sources of migration data, *The American Journal of Sociology*, Vol. LX, n°2, septembre 1954, p. 169-176
- Goldstein Sidney, Repeated migration as a factor in high mobility rates, *American Sociological Review*, Vol. 19, n°5, octobre 1954, p. 536-541
- Hochstadt Steve, *Urban Migration in Germany : an Historical Study*, Phd, Brown University, 1983,416 p.
- Hochstadt Steve, *Urban Migration in Imperial Germany : toward a quantitative model*, Brown University, mai 1986, rapport dactylographié, 20 p.
- Hogan Dennis P. et Kertzer David I., *Longitudinal Approaches to Migration in Social History*, Historical Methods, winter 1985, vol. 18, n° 1, p. 20-30
- McFarland Gerald, *A scattered people, an American family moves west*, New-York, Penguin Books, 1987, 280 p.

-
- McNeill William H. & Adams Ruth S. (ed), *Human Migrations patterns and Policies*, Bloomington, Indiana University Press, 442 p.
- Migrations intérieures*, méthodes d'observation et d'analyse, Paris, CNRS, 2 volumes, 1975, 564p.
- Pourcher Guy, *Le peuplement de Paris, Origine régionale, Composition sociale, Attitudes et motivations*, INEO, 1964, 310 p.
- Rogers A. et Castro L.J., *Model Migration Schedules in Multistate Demographic Analysis*, International Institut for Applied Systems Analysis, Laxenburg (Autriche), 1981, 120 p.
- Stouffer S. A, Intervening Opportunites, A Theory Relating Mobility and Distance, *American Sociological Review*, n° 5, 1940, p. 845-867
- Taffin Claude, La mobilité résidentielle entre 1979 et 1984, *Données sociales 1987*, INSEE, p. 269-275.
- Taffin Claude, La mobilité résidentielle, *Données sociales 1984*, INSEE, p.244-252.
- Tugault Yves, *La mesure de la mobilité, cinq études sur les migrations internes*, cahier de l'INED n° 67, PUF, 1973, 226 p.

Mobilité professionnelle et sociale

- Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988, 250 p. Bertaux Daniel, *Destins personnels et structures de classe, Pour une critique de l'anthropologie politique*, Paris, PUF, 1977, 322 p.
- Bertaux Daniel, "L'hérédité sociale en France", *Revue Française de Sociologie*, 1969, n° 10, p. 448-490
- Bertaux Daniel, "Mobilité sociale biographique : une critique de l'approche transversale", *Revue Française de Sociologie*. 1974, n° 15, p. 329- 362
- Bertaux Daniel, "Sur l'analyse des tables de mobilité sociale", *Economie et statistique*, 1970, n° 9, p. 37-47
- Bouchard Gérard, "L'analyse de la mobilité socio-professionnelle au Saguenay à l'aide de la reconstitution automatique des familles", *Evolution et éclatement du monde rural: structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises*, Paris, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 89-103
- Bouchard Gérard, "L'utilisation des données socio-professionnelles en histoire : le problème de la diachronie", *Histoire sociale/Social History*. vol. XVI, n° 32, nov-déc 1983, p. 429-442.
- Boudon Raymond, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A. Colin, 1^{ère} ed 1973, édition de poche 1979, 398p.
- Boudon Raymond, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A. Colin, Pluriel, nouvelle édition revue et augmentée, 1979, 398 p.

- Boudon Raymond, *Mathematical Structures of Social Mobility*, Amsterdam-San-Francisco, Elsevier Scientific Publishing Company, 1973, 160 p.
- Brésard Marcel, "Mobilité sociale et dimension de la famille", *Population*, vol.5, n° 3, juillet-septembre 1950, p. 533-566
- Brower Daniel R., "Fathers, Sons and Grandfathers : Social Origins of Radical Intellectuals in Nineteenth Century Russia", *Journal of Social History*, vol.2, n° 4. été 1969, p. 333-355
- Carter Edward C., Forster Robert, Moody Joseph H. (ed), *Enterprise and entrepreneurs in Nineteenth and twentieth century France*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1976, 207 p.
- Chudacoff Howard P., "Success and Security : the Meaning of Social Mobility in America", *Reviews in American History*, 1982, p. 101-112.
- Crew David P., *Town in the Ruhr, a Social History of Bochum, 1860-1914*, New-York, Columbia University Press, 1979,289 p.
- Cribier Françoise, *Une génération de parisiens arrive à la retraite*, multigraphié, Cordes-CNRS, juin 1978, 468 p.
- Dancis Bruce, "Social Mobility and Class Consciousness : San Francisco's International Workmen's Association in the 1880's", *Journal of Social History*, vol. 1, n° 1, automne 1977, p. 75-98
- Dupeux Georges, "L'étude de la mobilité sociale, Quelques problèmes de méthode", *Conjoncture économique, structures sociales, hommage à Ernest Labrousse*, Paris, Mouton, 1974, p. 79-90.
- "Enquête sur la transmission des professions", *Revue Internationale de Sociologie*, 1900, séances du 13 décembre 1899, p. 50 et sq., du 10 janvier 1900, p.117 et sq. et du 14 février 1900, p. 196et sq.
- Fourastié Jean (sous la direction), *Migrations professionnelles, Données statistiques sur leur évolution en divers pays de 1900 à 1955*, INED, Paris, PUF, 1957.339 p.
- Garnier Maurice et Hazelrigg Lawrence, "La mobilité professionnelle en France comparée à celle d'autres pays", *Revue Française de Sociologie*, XV, 1974, p. 363-378.
- Girard Alain et autres, *La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets*, Travaux et documents de l'I.N.E.D., PUF, 1961,356 p.
- Girod Roger et autres, *Inégalité, Inégalités, analyse de la mobilité sociale*,Paris, P.U.F., 1977,183p.
- Girod Roger, *Mobilité sociale, faits établis et problèmes ouverts*, Genève, Droz, 1971.204p.
- Glass David V. (sous la direction), *Social Mobility in Britain*, Londres, Routledge and Kegan, 1954,412 p.
- Glenn Norval D., *Cohort Analysis*, Beverly Hills/London, Sage Publications,1977, 72p.
- Goldstein Sidney, Migration and occupationnal mobility in Norristown, Pennsylvania, *American Sociological Review*. Vol. 20,n°4, août 1955, p. 402-408
- Goldstein Sidney, *Patterns of mobility, 1910-1950, The Norristown Study, a method for*

-
- measuring migration and occupational mobility in a community*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1958, 254p.
- Goldthorpe John H. et Portocarero Lucienne, "La mobilité sociale en France, 1953-1970, nouvel examen", *Revue Française de Sociologie*, XXII, 1981, p. 151-166.
- Goldthorpe John H. with Llewellyn Catriona and Payne Clive. *Social mobility and class structure in modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980, 310p.
- Gollac Michel et Lauhé Pierre, "La mobilité sociale", *Données sociales 1987*, INSEE, p. 538-539. Gribaudo Maurizio, *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1987, 266 p.
- Henretta James, A Study of Social Mobility : Ideological Assumptions and Conceptual Bias, *Labor History*, vol. 18, n° 2, printemps 1977, p.165-178
- "Histoires de vie, histoires de familles, trajectoires sociales", *Annales de Vaucresson*, n° 26, 1987/1.
- "Histoires de vies, histoires de familles, trajectoires sociales" *Annales de Vaucresson*, n° 26, 1987.
- Hope Keith (ed.) *The Analysis of Social Mobility, Methods and Approaches*, Oxford, Clarendon Press, 1972, 254 p.
- Hout Michael, *Mobility Tables*. Beverly Hills, Sage publications, 1983, 94 p.
- Ingham John N., "Rags to riches revisited : the effect of City size and related factors on the recruitment of business leaders", *The Journal of American History*, LXIII, 1976. n° 3. p. 615-637
- Kaelble Hartmut, *Historical research on social mobility*, New-York, St. Martin's Press, 1986, 184 p.
- Kaelble Hartmut, *Social Mobility in the 19th and 20th Centuries, Europe and America in Comparative Perspective*, New-York, Columbia University Press, 1981, 160 p.
- Kessler Denis et Masson André (ed.), *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica, 1985, 324 p. Baudelot p. 9-2
- Kocka Jürgen, "The study of social mobility and the formation of working class in the 19th century", *Mouvement Social*, n° 111, avril-juin 1980, p.97-117
- Lapie Paul, "Les effets sociaux de l'école", *Revue Scientifique*, juillet 1904, p.6-12 et p. 42-46
- Lévy-Leboyer Claude, *L'ambition professionnelle et la mobilité sociale*, Presses Universitaires de France, 1971, 398 p.
- Lipset Seymour Martin & Bendix Reinhard, *Social mobility in industrial society*, Berkeley, University of California Press, 1967, 310 p.
- Livi Livio, "La mesure de la mobilité sociale", *Population*, vol. 5, n°1, janvier-mars 1950, p. 65-76
- McBride Theresa, Social Mobility for the Lower Classes : Domestic servants in France, *Journal of Social History*, fall 1974, p.63-78
- Mendels Franklin F., Social mobility and phases of industrialization, *Journal of Interdisciplinary History*, VII, 1976, N°2, p. 193-216
-

- Mendras Henri et Forsé Michel, *Le changement social, Tendances et paradigmes*, Paris, A. Colin, 1983, 284 p.
- Papy Michel, "Professions et mobilité à Oloron sous la monarchie censitaire d'après les listes du recrutement militaire", *Revue d'histoire économique et sociale*, 1971, n° 2, 225-264
- Pessen Edward (ed.), *Three centuries of social mobility in america*, Lexington, Massachussets, D.C. Heath and company, 1974, 313 p.
- Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle en France", *Acta Sociologica*. vol. 9, 1965, fasc. 1-2, p. 137-154.
- Pourcher Guy, "Un essai d'analyse par cohorte de la mobilité géographique et professionnelle", *Population*, n° 2, 1966, p. 357-378
- Smelser Neil J. and Lipset Seymour Martin, *Social Structure and Mobility in Economic Development*, Chicago, Aldine, 1966, 400 p
- Sorokin Pitirim, *Social and cultural mobility*, Glencoe (Illinois), Free Press, 1959, 645 p. [réédition de l'édition de 1927 augmentée du chapitre V de *Social and Cultural Dynamics*]
- Stone Lawrence & Fawtier-Stone Jeanne C., *An open elite ? England 1540-1880*, abridged edition, Oxford University Press, 1986, 320 p.
- Thernstrom Stephan & Knights Peter R., "Men in Motion : some Data and Speculations about Urban Population Mobility in Nineteenth Century America", *Journal of interdisciplinary History*, Vol 1, n°1, automne 1970, p. 7-35
- Thernstrom Stephan & Sennett Richard (ed), *Nineteenth Century Cities, Essays in the New Urban History*, New Haven (Conn.) Yale University Press, 1969, 430 p.
- Therstrom Stephan, *Poverty and Progress, Social Mobility in a Nineteenth Century city*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1964, 286p.
- Therstrom Stephan, *The Other Bostonians, Poverty and Progress in the American Metropolis, 1880-1970*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1973, 345 p.
- Thélot Claude. "La mobilité sociale", *Données sociales 1984*, INSEE, p. 462-466.
- Thélot Claude, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod. 1982, 250 p.
- Vrain Philippe, "Le devenir professionnel des ouvriers de la région parisienne et de leur enfants", p. 242-448 in *Représentation et vécu du devenir professionnel*. Paris, P.U.F., 1080.
- Yasuda S., A methodological Inquiry Into Social Mobility. *American Sociological Review*, vol. 29, n° 1, 1964, p. 16-23

Les villes et la vie urbaine

- Aminzade Ronald, *Class, Politics and Early Industrial Capitalism, a Study of mid-nineteenth Century Toulouse France*, Albany, State University of New-York Press, 334 p.

-
- Barth Gunther, *City People, The rise of Modern city culture in nineteenth-century America*, Oxford University Press, 1981, 289 p.
- Bédarida François, "The French Approach to Urban History : an Assessment of Recent Methodological Trends", p.395-406 In Fraser Derek et Sutcliffe Anthony (ed.), *The Pursuit of Urban History*, London, Edward Arnold, 1983.
- Borchert James, Urban Neighborhood and Community : Informal Group Life, 1850-1970, *Journal of Interdisciplinary History*, 11, n°4, 1981, p. 607-631
- Brunet Jean-Paul, *Saint-Denis la ville rouge, 1890-1930*, Paris, Hachette, 1981, 462p.
- Bulletin du Centre de Documentation sociale de Lyon, *Le problème du logement en France et à l'étranger, la question des loyers et les habitations à bon marché*, tome 1, année 1925, 210 p.
- Cassis Youssef, *La city de Londres, 1870-1914*, Paris, Belin, 1987, 237 p.
- Castells Manuel, *La question urbaine*, Paris, Maspéro, 1975, 530 p.
- Cerda Ildefonso, *La théorie générale de l'urbanisation*, présentée et adaptée par Antonio Lopez de Aberasturi, Paris, Seuil, 1979, 252 p.
- Chagny Robert, "Le logement social à Grenoble dans l'entre-deux-guerres : l'Office public des Habitations à bon marché de 1921 à 1938", *Le Mouvement Social*, n° 136, octobre-décembre 1986, p. 77-108
- Choay Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Seuil, 1965, 448p.
- Chombart de Lauwe Paul Henri et autres, *Paris et l'agglomération parisienne*, PUF, 1952, 2 volumes, 262 p. et 110 p.
- Chudacoff Howard P., "A New Look at Ethnic Neighborhoods : Residential Dispersion and the Concept of Visibility in a Medium-Size City", *The Journal of American History*, vol. LX, n° 1, juin 1973, p. 76-93.
- Chudacoff Howard P., *Mobile Americans, Residential and Social Mobility In Omaha, 1880-1920*, New York. Oxford University Press, 1972, 196 p.
- Chudacoff Howard P., *The Evolution of American Urban Society*, Englewood Cliffs (New-Jersey), Prentice Hall Inc., 1975 et 1981. 312 p.
- Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social, l'ilot n°4 (Paris, 13^e)*, Paris, Editions Ouvrières, 1976. 304 p.
- Daly César, *L'architecture privée au XIX^e siècle*, deuxième série, 3 volumes de planches, tome 1, Décorations extérieures et intérieures des établissements de commerce et des habitations, tome 2, villas, chalets et jardins, tome 3, Décorations intérieures
- Daly César, *L'architecture privée au XIX^e siècle*, sous Napoléon III, Nouvelles maisons de Paris et des environs, 3 volumes de planches, tome 1, hôtels privés, tome 2, Maisons à loyer, tome 3, villas suburbaines, Paris, Morel et Cie, 1864.
- Duby Georges (sous la direction de), *Histoire de la France urbaine, la ville de l'âge industriel, le cycle haussmanien*, Paris, Le Seuil, 1983, 672 p.
- Duncan O. D & Duncan B., "A Methodological Analysis of Segregation Indexes", *American Sociological Review*, vol 20, n°2, avril 1955, p. 210-217
-

- Fraser Derek et Sutcliffe Anthony (ed.), *The Pursuit of Urban History*, London, Edward Arnold, 1983, 482 p.
- Garden Maurice et Lequin Yves, (sous la direction de), *Habiter la ville, XVe-XXe siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 316 p.
- Gareth Stedman Jones, *Outcast London, A Study in the Relationship between Classes in Victorian Society*, Pantheon Books, 1971 et 1984, 424 p
- Grafmeyer Yves et Joseph Isaac (présentation), *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Editions du champ urbain, 1979, 335 p.
- Grebler Léo, "La construction d'habitations, les fluctuations, du cycle économique et l'intervention des pouvoirs publics", *Revue Internationale du Travail*, n° 3 mars 1936, p. 357-380, n° 4, avril 1936, p. 499-511.
- Guerrand Roger-Henri, *Les lieux, histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 1985, 208p. Guerrand Roger-Henri, *Les origines du logement social en France*, Paris, Editions ouvrières, 1966, 359 p.
- Guillaume Pierre, *La population de Bordeaux au XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1972, 310p.
- Guye Robert, "Nouvel essai de comparaison internationale des loyers", *Revue Internationale du Travail*, n° 5, novembre 1936, p. 609-635
- Hannerz Ulf, *Explorer la ville, éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Editions de Minuit, 1983, 418 p.
- Hareven Tamara K & Langenbacri Randolph., *Amoskeag, Life and work in an American Factory-City*, New-York, Pantheon Books, 1978, 394 p.
- Hoggart Richard, *La culture du pauvre, études sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Editions de Minuit, 1970, 420 p.
- Hohenberg Paul M. and Lees Lynn Hollen, *The Making of urban Europe, 1000-1950*, Cambridge, Harvard University Press, 1985, 398p.
- Jacquemet Gérard, *Belleville au XIX^e siècle, du faubourg à la ville*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Jean Touzot, 1984, 454 p.
- Lees Andrew, *Cities perceived, urban society In European and American Thouht, 1820-1940*, New-York, Columbia University Press, 1985, 360p.
- Les logements ouvriers dans différentes villes (un enquête sur la qualité, les loyers et conditions d'habitation des logements ouvriers), statistiques, *Revue Internationale du Travail*, n° 5, novembre 1936, p. 735-752
- Les quartiers : quelle réalité ? *Economie et Humanisme*, n° 261, septembre- octobre 1981
- Lescure Michel, *Histoire d'une filière : immobilier et bâtiment en France (1820-1980)*, Paris, Hatier, 80 p.
- Lescure Michel, *Immobilier et bâtiment en France, 1820-1880*, Paris, Hatier, 80p.
- Lescure Michel, *Las sociétés immobilières en France au XIXe siècle, contribution à l'histoire de la mise en valeur du sol urbain en économie capitaliste*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980, 86 p.
- Lynch Kevin, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1977, 222 p.

- Magri Susanna, "Le mouvement des locataires à Paris et dans la banlieue, 1919-1925", *Mouvement Social*, n° 136, octobre-décembre 1986, p. 55-76
- Medam Alain, *Conscience de la ville*, Paris, Anthropos, 1977, 302 p.
- Merriman John M., *The Red City, Limoges and the French Nineteenth Century*, Oxford University Press, 1985, 332p.
- Mumford Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil, 1964, 782 p.
- Olchanski Claude, *Le logement des travailleurs français*. Paris, L.G.D.J., 1946, 203 p.
- Pourcher Guy, *Le peuplement de Paris, origine régionale, composition sociale, attitudes et motivations*, Cahier de l'INED n° 43, PUF. 1964, 310p.
- Rabb Théodore & Rotberg Robert (ed), *Industrialization and Urbanization, Studies in Interdisciplinary Studies*, Princeton University Press, 1981, 324p.
- Ragon Michel, *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne*, Paris, Castermann, 2 premiers volumes, 1972-1975, 350 p. et 470 p.
- Ragon Michel, *L'Homme et les villes*, Albin Michel, 1975, 252 p.
- Rambaud Placide, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Seuil, 1974, 350 p.
- Roncayolo Marcel, *Croissance et division sociale de l'espace urbain, essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris 1, 1981, dactylographié, tome 1, le thème et le cas, tome 2, le modèle libéral, 428 p. et 251 p. + notes et cartes.
- Sansot Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1973, 422 p.
- Sennett Richard, *La famille contre la ville, les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, postface de Philippe Ariès, Paris, Encre, 1970, 284 p.
- Taueber Karl E., Aima F. Taueber, *Negroes in Cities, Residential Segregation and Neighborhood Change*, New-York, Atheneum, 1969, 284 p.
- Tugault Yves, *Fécondité et urbanisation*, cahier de l'INED n° 74, PUF, 1975, 138p
- Villes et campagnes, XVe -XX^e siècle-* Presses Universitaires de Lyon, 1977, 362p.
- Zunz Olivier, "Déroit en 1880 : espace et ségrégation", *Annales ESC*, 1977, n° 1. p. 106-136
- Zunz Olivier, Naissance de l'Amérique industrielle, *Déroit, 1880-1920*, Paris, Aubier, 1983, 352 p. + cartes

La société française, études, documents, articles

- Agulhon Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, étude d'une mutation de sociabilité*, Paris. A. Colin, cahiers des Annales, 1977, 108 p.
- Ariès Philippe et Duby Georges (sous la direction), *Histoire de la vie privée*, tome 4 et tome 5, Paris, Seuil, 1987, 636 p. et 634 p.
- Ariès Philippe, *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil, 1948 et 1971, 414 p.
- Asselain Jean-Charles , "La semaine de 40 heures, le chômage et l'emploi", *Mouvement Social*, n° 54.1966, p. 183-204

- Assouline Pierre, *L'épuration des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1985, 175p.
- Atlas historique de la France, 1800-1965*, Paris, A. Colin, 1966, 234 p.
- Barberet Joseph, *Le travail en France, monographies professionnelles*, Paris, Berger-Levrault, 1886-1890, 7 vol.
- Barrows Susanna, *Distorting Mirrors, Visions of the Crowd in Late Nineteenth-Century France*, NewHaven, Yale University Press, 1981, 221 p.
- Beauroy Jacques, Bertrand Marc, Gargan Edward T., (ed.), *Popular Culture In France, From the Old Regime to the Twentieth Century, the Wolf and the Lamb*, Saratoga, Californie, Anma Libri, 1976, 254 p.
- Benoist Charles, *L'organisation du travail*, tome 1, "L'espèce", L'ouvrier, La classe ouvrière, Paris, Plon-Nourrit, 1914, 376 p.
- Benoist Charles, *L'organisation du travail*, tome 1, *le travail, le nombre et l'état, enquête sur le travail dans la grande industrie*, Paris, Pion, 1905, 497 p. [contient un règlement des usines Gillet en 1903]
- Bergeron Louis, *L'industrialisation de la France au XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 1979, 79p.
- Bergeron Louis, *Les capitalistes en France (1780-1914)*, Paris, Gallimard-Julliard, 1978, 234 p.
- Bernard Philippe, *La fin d'un monde, 1914-1929*, Paris, Seuil, 1984, 254 p
- Boltanski Luc, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit, 1982, 524 p.
- Bonnet Jean-Charles, *Les pouvoirs publics et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Centre Histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1976, 414 p.
- Bonnet Serge, *L'homme du fer, Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains*, Nancy, Centre Lorrain d'Etudes Socio-logiques, , tome 1, 1976, 1889-1930, 302 p, tome 2, 1930-1959, 1977, 413 p.
- Boulenger Jacques, *Les dandys*, Paris, Calmann-Lévy, 1932, 216 p. [de bonnes pages sur les débuts du Jockey-Club]
- Braudel Fernand et Labrousse Ernest (sous la direction), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, Tome 4, *Des années 1880 à nos jours*, 3 volumes, 1979-1982, 1638 p.
- Braudel Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud-Flammarion, 3 tomes, 1986, 368 p., 222 p., 477 p.
- Brun Gérard, *Technocrates et technocratie en France (1914-1945)*, Paris, Albatros, 1985, 324 p.
- Burdy Jean-Paul, *Le soleil noir, Formation sociale et mémoire ouvrière dans un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Thèse, Université Lyon 2, 1986, 3 vol. 1159p.
- Caldwell T. B., "The Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, 1887-1919, A Pioneer French Catholic Trade Union of White-Collar Workers", *International review of Social History*, 1966, vol. 11, p. 229-266.
- Caron Pierre, *Histoire économique de la France, XIX^e -XX^e siècles*, Paris, A. Colin, 1981, 320 p.

-
- Carr Philip, *The French at Home*, New York, Lincoln Macveagh the Dial Press, 1933,210p.
- Carré J.-J., Dubois P., Malinvaud E., *Abrégé de la croissance française*, Paris, Seuil, 1973, 269 p. Chabot Paul, *Jean et Yvonne domestiques en 1900*, Postface de Roger-H. Guerrand, Paris, Tema, 1977,256 p.
- Chaline Jean-Pierre, *Les bourgeois de Rouen, une élite urbaine au XIXe siècle*, Paris, PFNSP, 1982, 510 p.
- Charle Christophe (sous la direction). *Dictionnaire biographique des universitaires en France au XIX^e et XX^e*, vol 1, professeurs de la faculté des Lettres de Paris, 1809-1908, CNRS/INRP, 1986 Charle Christophe, *Les Elites de la république, 1880-1900*, Fayard, 1987, 556 p.
- Charle Christophe, *Les hauts fonctionnaires en France au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard-Julliard, 1981, 268 p. Chariot Bernard & Figeât Madeleine, *Histoire de la formation des ouvriers, 1789-1984*, Paris, Minerve, 1985, 619 p.
- Charton Edouard, *Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état*, Paris, Hachette, 3^{ème} ed, 1880, 557 p.
- Corbin Alain, *Archaïsmes et modernités en Limousin au XIX^e siècle, 1845-1880*, Paris, Marcel Rivière, 1975, 2vol., 1167p.
- Cross Gary S., *Immigrant Workers in Industrial France, The Making of a New Laboring Class*, Philadelphia, Temple University Press, 1983, 299 p.
- Crossick Geoffroy & Haupt Heinz-Gerhard (eds), *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth Century Europe*. London, Methuen, 1984, 284p.
- Crozier Michel, *Le monde des employés de bureau*, Paris, Seuil, 1965,238 p.
- Crubellier Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1850*, Paris, A. Colin, 1979,390 p.
- D'Avenel G., *Le mécanisme de la vie moderne, deuxième série*, [contient des chapitres sur la soie], Paris, A. Colin, 1900, 342 p.
- Daumard Adeline (sous la direction), *Les fortunes françaises au XIXe siècle, Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris, La Haye, Mouton, 1973,604p.
- Daumard Adeline, *Les bourgeois de Paris au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1970,382p.
- Daumard Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, Aubier, 1987, 430p.
- Dawbarn Charles, *France and the French*, London, Methuen, 1911,322 p.
- Descotes Marc & Robert Jean-Louis, *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris, Editions Ouvrières, 1984,276 p.
- Desqueyrat A., *Classes moyennes françaises : crise, programme, organisation*, Paris, Spes, 1939, 256 p.
- Dioudonnat Pierre-Marie, *Encyclopédie de la fausse noblesse et de la noblesse d'apparence*, Paris, Sedopols, 1976, 396 p.
- Données sociales 1984*, INSEE, 1984, 581 p.
-

Données sociales 1987, INSEE, 1987, 625 p.

Dubesset Mathilde et Zancarini-Fournel Michelle, *Parcours de femmes, Réalités et représentations, Saint-Etienne, 1880-1950*, Thèse, Université Lyon 2, 1988, dactylographié, 857 p

Dubief Henri, *le déclin de la Troisième République, 1929-1938*, Paris, Seuil, 1976, 171 p

Duby Georges (sous la direction), *Histoire de la France rurale*, tome 3 et 4, Paris, Seuil, 1976, 572 p. et 674 p.

Duby Georges (sous la direction), *Histoire de la France*, tome 3, Paris, Larousse, 1972, 448 p. Dupaquier Jacques, Péliissier Jean-Pierre, Rébaudo Danièle, *Le temps des Jules, les prénoms en France au XIX^e siècle*, Paris, Editions Christian, 1987, 202 p.

Dupeux Georges, *La société française, 1789-1970*, Paris, A. Colin, 1972, 270 p.

Dupeux Georges, *Le Front Populaire et les élections de 1936*, Paris, A. Colin, 1959, 183 p.

Dupeux Georges, "The impact of Immigration on the occupational structure in the city of Bordeaux (1906-1926)", *Historical methods newsletter*, vol 7, n°3, Juin 1974. p.161-173

Duroselle Jean-Baptiste, *Les débuts du catholicisme social en France, 1822-1870*, Paris, PUF, 1951, 788 p.

Dyer Colin, *Population and Society in Twentieth Century France*, New-York, Holmes and Meier Publishers, 1978, 248 p.

"Dynasties patronales françaises", *Mouvement Social*, n°132, juillet-septembre 1985

Estèbe Jean, *Les ministres de la République*, Paris, Presses de la FNSP, 1982, 255p.

Faraut François, *Histoire de la Belle Jardinière*, Paris, Belfn, 1987, 187 p.

Fox Edward W., *L'autre France*, Paris, Flammarion, 1973, 232 p.

François Etienne (ed), *Immigration et société urbaine en Europe occidentale XIX^e -XX^e siècles*, Paris, Editions recherches sur les civilisations, 1985, 154p.

François Michel (sous ta direction), *La France et les Français*, Paris, Gallimard, 1972, 1675p.

Franklin a, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercées à Paris depuis le XIII^e siècle*, Paris, 2 volumes, Editions H. Welter, 1905

Fridenson Patrick (sous la direction), *1914-1918, L'autre front*, Paris, Editions Ouvrières, 1977, 238p.

Fridenson Patrick, *Histoire des usines Renault, naissance de la grande entreprise, 1898-1939*, Paris, Seuil, 1972, 358p.

From the Ancien Régime to the Popular Front, *Essays In History of Modern France in Honor of Shepard B. Clough*, New-York, Columbia University Press, 1969, 212 p.

Furet François et Ozouf Jacques, *Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, éd. de Minuit, 2 vol., 1977, 390 p. et 379p.

George Pierre, *Géographie économique et sociale de la France*, Paris, Editions sociales internationales, 1938, 274 p.

Gille Bertrand, *La Banque de France au XIX^e siècle*, Genève, Droz, 1970, 284 p.

-
- Girod Roger, *Etudes sociologiques sur les couches salariées, ouvriers et employés*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1961, 247 p. [la première partie est consacrée à l'évolution des idées et des théories relatives à la place des ouvriers et des employés dans la société, p.9-78]
- Goblot Edmond, *La barrière et le niveau. Etude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, 1ère édition 1925, nouvelle édition, Brionne, Imago Mundi, 1984, 110 p.
- Grelon André (sous la direction de), *Les ingénieurs de la crise, titres et professions entre les deux guerres*, Paris, Editions de l'EHESS, 1986, 462p.
- Gresle François, *L'univers de la boutique, les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Presses universitaires de Lille, 1981, 165 p.
- Grew raymond, Harrigan patrick J., Whitney James, "The availability of schooling in nineteenth-century France", *Journal of Interdisciplinary History*, vol 14, n°1, été 1983, p. 25-63
- Grumbach Jacques, *Les associations et les cercles depuis la loi du 1er Juillet 1901*, Paris, Pedone, 1904, 144 p.
- Guiral Pierre et Thuillier Guy, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, 288 p.
- Halbwachs Maurice, "budgets de familles ouvrières et paysannes en France en 1907", *Bulletin de la statistique générale de la France* n°5, oct 1914, p. 47-83
- Hanagan Michael P., *The Logic of Solidarity, Artisans and Workers In Three French Towns, 1871-1914*, Urbana, University of Illinois Press, 1980, 262p.
- Harrigan Patrick J., *Mobility, Elites, and Education in French Society of the Second Empire*, Waterloo, Canada, W Laurier University Press, 1980, 204p.
- Hause Steven C. with Kenney Anne R., *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton University Press, 1984, 362 p.
- Hébrard Jean, "Les nouveaux lecteurs", *Histoire de l'édition française*, (sous la direction de Henri-Jean Martin et Roger Chartier), tome 3, p.471-509.
- Holt Richard, *Sport and society in modern France*, Hamden, Connecticut, Archon Books. 1981, 256 p.
- Irvine William D., *French Conservatism in Crisis, the Republican Federation of France in the 1930s*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979, 256 p.
- L'émigration française, Etudes de cas, Algérie-Canada-Etats-Unis*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, 270 p.
- Landes David, "Religion and Enterprise, the Case of the French Textile Industry", p. 41-86, Carter Edward C., Forster Robert, Moody Joseph H. (ed), *Enterprise and entrepreneurs in Nineteenth and twentieth century France*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1976, 207p.
- Landry Adolphe. *Traité de démographie*, Paris, Payot, 1949, 658 p.+XXXI
- Le parisien chez lui au XIX^e siècle, 1814-1914*, catalogue de l'exposition, Archives nationales 1976-1977, 166 p.
-

- Lebras Hervé & Todd Emmanuel, *L'invention de la France*, Paris, Hachette, 1981,512p.
- Lebras Hervé, *Les trois France*, Paris, Odile Jacob, 1986,272 p.
- Lecoq Benoit, "Du cercle bourgeois aux sociétés de loisirs populaires", *Lectures et lecteurs au XIX^e siècle. La bibliothèque des Amis de l'instruction*, Paris, Bibliothèque des Amis de l'instruction du 3^e arrondissement, multigraphié, 1985, p. 47-51
- Lecoq Benoît, "Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine", *Revue Historique*, n° 559, juillet-septembre 1986, p. 157-166.
- Lefranc Georges, *Les organisations patronales en France, Du passé au présent*, Paris, Payot, 1976, 420 p.
- Lehning James R., "Family Life and Wetnursing in a French village", *Journal of Interdisciplinary History*, vol 12,n°4, printemps 82, p.645-655
- Lehning James R., *The Passants of Marihes, Economie Development and Family Organization in Nineteenth-Century France*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, 208 p.
- Lequin Yves (sous la direction), *Histoire des français, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, A. Colin, 3 volumes, 1983-1984. 587 p., 624 p., 523 p.
- Mares Antoine, *Un siècle à travers trois républiques, Georges et Edouar Bonnefous, 1880-1980*, Paris, PUF, 1980,320 p.
- Martin-Fugier Anne, *La place des bonnes, la domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Grasset, 1979. 382 p.
- Mauco Georges, *Les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*. Paris, A. Colin, 1932,602 p.
- Mauco Georges, "Les travailleurs étrangers en France", *Revue Internationale du Travail*, n° 2, février 1936, p. 198-207.
- Mayeur Jean-Marie, "Les catholiques dreyfusards", *Revue Historique*. n° 530, p. 337-360
- Mayeur Jean-Marie, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat*, Paris, Gallimard-Julliard, 1966.199p.
- Mayeur Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984,449 p.
- Mayeur Jean-Marie, *Les débuts de la Troisième République, 1871-1898*, Paris, Seuil, 1984, 256 p
- McBride Theresa, *The Domestic Revolution : the Modernisation of Household Service in England and France, 1820-1920*, New York, Holmes and Meier, 1976.160p.
- Miller Michael B., *The Bon Marché, Bourgeois Culture and The Department Store, 1869-1920*, Princeton University Press, 1981,268 p.
- Milza Pierre, "Aspects économiques et sociaux de la présence italienne en Savoie. 1860-1939" p. 720-744, Milza Pierre (sous la direction) *Les Italiens en France, 1914 1940*, Rome, Collection de l'Ecole Française de Rome.n° 94,1986, VII+761 p.

-
- Moch Leslie Page, *Paths to the City, Régional Migration in Nineteenth Century France*, Beverly Hills/London, Sage Publications, 260 p.
- Noiriel Gérard, *Le creuset français, Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris, Le Seuil, 1988,442 p.
- Noiriel Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX^e -XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1986, 321 p.
- Nord Philipp, *Paris Shopkeepers and the Politics of Resentment*, Princeton University Press, 1986, 540 p.
- Ory Pascal et Sirinelli Jean-François, *Les Intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, A. Colin. 1986. 264 p.
- Ory Pascal, *Les collaborateurs*, Paris, Seuil, 1977,318 p.
- Ozouf Jacques, *Nous les maîtres d'école, autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*, Paris, Gallimard-Julliard, 1973, 269 p.
- Parias L.H. (sous la direction), *Histoire du Peuple Français, tome 5*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1967, 614 p.
- Perrot Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises*, Paris, PFNSP, 1961 et 1982,300p.
- Pierre Nora (sous la direction), *Les lieux de mémoire*, tome 1, La République, Paris, Gallimard, 1984,674 p. ; tome 2, La Nation, 3 vol., 1986, 670p.
- Pilliet Georges et collaborateurs, *Inventaire économique de la France 1948*, Paris, Sfelt, 1948,418p.
- Pinchemel Philippe, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, A. Colin, 1957,236 p.
- Pourcher Guy, *Le peuplement de Paris, origine régionale, composition sociale, attitudes et motivations*, PUF, cahier de l'INED n° 43,1964,310 p
- Prost Antoine, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.3 volumes, 237 p., 261 p.268 p.
- Raison-Jourde Françoise, *La colonie auvergnate de Paris au XIX^e siècle*. Ville de Paris, 1977,406p.
- Rebérioux Madeleine, *La République radicale ?, 1898-1914*, Paris, Seuil, 1975, 252 p
- Rebérioux Madeleine, *Les ouvriers du Livre et leur fédération, un centenaire, 1881-1981*, Messidor, 1981,239 p.
- Rémond René, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976,343 p.
- Rémond René, *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982,544 p.
- Rémond René, *Notre Siècle, 1918-1988*, Paris, Fayard, 1988,1012p.
- Salais Robert, Baverez Nicolas, Reynaud Bénédicte, *L'invention du chômage, histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, PUF, 1986, 271 p.
- Sauvy Alfred, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris. Fayard,
-

- 1965-1975, 4 volumes, 566 p., 627 p., 567 p., 298 p.
- Schweitzer Sylvie, *Des engrenages a la chaîne, les usines Citroën, 1915- 1935*, Presses Universitaires de Lyon, 1982,204 p.
- Scott Joan W. et Tilly Louise A., *Women, Work and Family*, New-York et Londres, Methuen, 1987 (1^{ère} édition 1978), 274 p.[version française, 1988]
- Scott Joan, *The glassworkers of Carmaux*, Cambridge (Mass.),Harvard University Press, 1974, XIV+ 239 p.[traduction française]
- Segalen Martine, *Quinze générations de bas-Bretons, Parenté et société dans le pays Bigouden Sud, 1720-1980*, Pans, PUF, 1985,406 p.
- Sewell William H.Jr., *Structure and Mobility, The Men and Women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge University Press et Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1985, 378 p.
- Séailles J., *La répartition des fortunes en France*, Paris, Félix Alcan, 1910,143 p.
- Smith Bonnie G., *Ladies of the Leisure Class, the Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth century*, Princeton University Press, 1981, 304p.
- Smith Bonnie G., *Le XX^e siècle de Madame Lucie concierge à Paris*, Paris, Perrin, 1987,263p.
- Smith Harvey J, "Work Routine and Social Structure in a French Village, Cruzy in the Nineteenth Century", *Journal of Interdisciplinary History*, Vol.5, n°3, Hiver 1975, p 357-382
- Sorlin Pierre, *La société française, 1840-1968*, Paris, Arthaud, 2 volumes, 1969-1971, 310p. et 330 p.
- Sternhell Zeev, *La droite révolutionnaire, les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, Paris, Seuil, 1978,441 p.
- Steven C. Hause et Anne R. Kenney, *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton University Press, 1984,382 p.
- Thabault Roger, *Mon village, ses hommes, ses routes, son école*, 1^{ère} éd. 1943, Presses de la FNSP, 1982,248 p.
- Thébaud Françoise, *Quand nos grand-mères donnaient la vie, la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Presses Universitaires de Lyon, 1986,316p.
- Thépot André et al., *L'ingénieur dans la société Française*, Paris, Editions ouvrières, 1985, 332 p.
- Todd Emmanuel, *La nouvelle France*, Paris, Seuil, 1988,283 p.
- Toutain Jean-Claude, *La population de la France de 1700 à 1959*, Cahiers de l'I.S.EA, n° 133, janvier 1963,252 p.
- Tudesq André-Jean, *Les grands notables en France, 1840-1849*, étude historique d'une psychologie sociale, Paris, PUF, 1864, 2 volumes, 1278 p.
- Tully (Baron de), *Annuaire des grands cercles*, Paris, A.Lahure éditeur, 1901, XLIII + 538 p.
- Vallin Jacques, *La mortalité par génération en France depuis 1899*, INED, cahier n°63, PUF, 1973.484 p.
- Vallin Jacques, *La mortalité par génération en France, depuis 1899*, cahier de IIN.E.D.

- n° 63, P.U.F., 1973, 483 p.
- Van de Walle Etienne, *The Female Population of France in the Nineteenth Century, a Reconstruction of 82 Departments*, Princeton University Press, 1974, 484p.
- Verret Michel, *L'ouvrier français, l'espace ouvrier*, Paris, A. Colin, 1979, 231 p.
- Vincent M.L.A., "Population active, production et productivité dans 21 branches de l'économie française, 1896-1962", *Etudes et conjonctures*, n° 20, février 1965, p. 73-108
- Weber Eugen, *L'Action française*, Fayard, 1985, 695 p.
- Weil Simone, *La condition ouvrière*, Paris, Gallimard, 1951 et 1972, 374 p.
- Weisz George, *the Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*, Princeton University Press, 1983, 398 p.
- Wright Gordon, *France in Modern Times, From the Enlightenment to the Présent*, 4^{ème} ed, New-York, Norton & company, 1987, 494 p.
- Zdatny Steven M., "The Artisanat in France : an Economie Portrait, 1900-1956", *French Historical Studies*, vol XIII, n°3, Spring 1984, p.415-440
- Zeldin Théodore, *Histoire des passions françaises*, Editions Recherches, 5 vol. 1979, 422 p., 392 p., 466 p., 486 p., 550 p.

Lyon et les Lyonnais, études, témoignages, documents

- Annuaire de la compagnie des agents de change de Lyon, Annales des sociétés par actions de la Région Lyonnaise*, 1920-1925, Lyon, Imprimerie Rey, 1925, 875 p., [équivalent du Bonzon mais sans index, voir plus bas]
- Annuaire du Cercle de Lyon*, Lyon, 1894, 19 p.
- Ardouin-Dumazet, *Voyage en France, 7e série, La région lyonnaise*, Paris, Berger-Levrault, 1896, 340 p.
- Association Française pour l'avancement des sciences, 35^{ème} congrès, Lyon et la région lyonnaise en 1906, aperçus géographique et historique, instruction publique, beaux-arts, sciences et lettres, travaux publics, architecture, hygiène, assistance publique, Lyon, Imprimerie A. Rey. 1906, 916 p.
- Association Française pour l'avancement des sciences, 35^{ème} congrès, *Lyon et la région lyonnaise en 1906, économie sociale, agriculture, commerce. Industrie, transports, navigation, aérostation*, Lyon, Imprimerie Rey. 1906, 674p.
- Association Française pour l'avancement des sciences, 50^{ème} congrès, *Lyon 1906-1926, Introduction historique, enseignement, mouvement artistique, littéraire, scientifique, la vie sociale, la production, la foire internationale*, Lyon, Imprimerie Rey, 1926, 607p.
- Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, Liste des adhérents arrêtée au 31 mars 1920, Lyon, 1920, 39 p.
- Aulas Bernard, *Vie et mort des Lyonnais en guerre, 1939-1945*, Roanne, Horvath, 1974, 280 p.

- Auzias Claire, *Mémoires libertaires, Lyon, 1919-1939*, Thèse de 3^e cycle, Université Lyon 2, 1980, 428 p+ annexes
- Baroin Henri, *La main d'oeuvre étrangère dans la région lyonnaise*, Lyon, Bosc frères, 1935, 260p.
- Bernard Poche, *Localité et construction langagière du sens, pour une sociologie cognitive des groupes sociaux*, Thèse d'Etat, cahiers du C.E.R.A.T., juin 1987, Saint Martin d'Hères, 3 volumes, 973 p. [toute la troisième partie est consacrée aux images de Lyon dans la littérature]
- Berstein Serge, *Edouard Herriot ou la République en personne*, Paris, F.N.S.P, 1985, 328 p.
- Berthet Claire, *La politique du logement populaire à Lyon dans l'entre-deux-guerres, Construction et premiers locataires du quartier des Etats-Unis, 1917-1939*, Mémoire de maîtrise, 1987, Université Lyon 2, 296 p. dactylographié
- Bertin Dominique et Clémence Anne-Sophie, *Lyon guide*, Paris, Arthaud, 1986, 256 p.3
- Béraud Henri, *Ciel de suie*, Paris, Plon, 1933, Roanne, Editions Horvath, 1980, 214 p.
- Béraud Henri, *La Gerbe d'or*, Paris, Plon, 1928, Roanne, Editions Horvath, 1979, 207p.
- Bienfait Jean, "La population de Lyon à travers un demi-siècle de recensements douteux (1911-1936)", *Revue de Géographie de Lyon*, n° 1-2, 1968, p. 63-132
- Bonnet Jacques, Lyon et son agglomération, *Notes et Etudes documentaires*, 1975, 132p.
- Bonnet Jean-Charles, Naturalisations et révisions des naturalisations de 1927 à 1944: l'exemple du Rhône, *Mouvement Social*, n° 98. janvier-mars 1977. p. 43-75
- Bonnevay Laurent, *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile, misères et remèdes*, Paris, Guillaumin, 1896, 148 p.
- Bonneville Marc, *Villeurbaine, naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière, processus et formes d'urbanisation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, 289 p.
- Bonniel Jacques & Carrier Gilbert, *Villie Morgan*, Observation du changement social et culturel, Lyon, CNRS, 1981, 80 p.
- Bonzon Alfred, avec la collaboration de J.-J. Girardet, *Manuel des sociétés par actions de la Région Lyonnaise*. 5^{ème} édition, 1901, Lyon, Imprimerie Rey, 1901, 994 p.
- Boulmier André et Moissonnier Maurice, "La bourgeoisie lyonnaise aux origines de l'Union Civique de 1920 ?", *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n°4, 1981, (nouvelle série), p. 106-136
- Bouvier Jean. *Le Crédit Lyonnais de 1863 à 1882*, Paris, SEVPEN, 1961, 938p.
- Bouvier Jean, *Le krach de l'Union Générale, 1878-1885*, Paris, PDF, 1960, 308p.
- Bouvier Jean, "Une dynastie d'affaire lyonnaise au XIX^e siècle : les Bonnardel", Jean Bouvier, *Histoire économique et histoire sociale*, Genève, Droz, 1968, p. 219-239
- Boyer Michel, *Les métiers de la viande à Lyon de 1860 à 1914, une étude de la petite bourgeoisie*, Thèse de 3^e cycle, Université Lyon 2. 1985, dactylographié, 462 p.
- Bruston André, La "régénération" de Lyon 1853-1865, l'intervention de l'Etat et le

- manifeste urbain de la bourgeoisie, *Espaces et Sociétés*, avril 1975, n°15, p.81-103
- Bûché Joseph, *Essai sur la vie et l'œuvre d'Edouard Aynard, 1837-1913*, Mémoires de l'Académie de Lyon, tome 17, 1921, p. 367-392.
- Bulletin du Centre de Documentation sociale de Lyon, *L'organisation professionnelle du travail dans les départements du Rhône et de la Loire*, tome 2, année 1926-1927, p. 127-318.
- Cayez Pierre, *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise, 1850-1900*, Lyon, C.N.R.S., 1980, 360p.
- Cayez Pierre, "Les petits logements dans les grandes villes, Lyon 1886-1968", *Mouvement Social*, 1986. n° 137. p. 28-53
- Cayez Pierre, *Métiers jacquard et hauts fourneaux, aux origines de l'industrie Lyonnaise*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, 476 p.
- Cayez Pierre, "Quelques aspects du patronat lyonnais pendant la deuxième étape de l'industrialisation" in Maurice Lévy-Leboyer, *Le patronat de la seconde Industrialisation*, Paris, Editions ouvrières, 1979, p.191-200
- Centenaire du Cercle du Commerce de Lyon, 1850-1950*, Lyon, 1950, 32 p.
- Cercle de l'Union*, Liste des membres, année 1944, 26 p.
- Cession de terrains par l'Etat à la ville de Lyon, fortifications déclassées de la rive gauche du Rhône*, Lyon. Association typographique, 1898, 28 p.
- Chaix Marie, *Les lauriers du lac de Constance, Chronique d'une collaboration*, Paris, Seuil, 1974, réédition en livre de poche, 1985, 252 p.
- Chambre syndicale des propriétaires immobiliers de la ville de Lyon, "Les lotissements dans la banlieue des grandes villes et les plans d'extension, d'embellissement et d'amélioration des villes", *XIII^e congrès de la propriété bâtie*, Lyon, 1913, 47 p. et un plan
- Chardère Bernard, Borgé Guy et Marjorie, *Les Lumières*, Lausanne, Payot, 222 p.
- Charpigny Florence, *Parilly entre les deux guerres, Mémoires villageoises d'un quartier de Vénissieux*, Vénissieux, Centre culturel Boris Vian, 1985, 152p.
- Cléménçon Anne-Sophie, *L'entrée et son décor, Guide du quartier préfecture, Lyon 1886-1906*. Lyon, CNRS/Etablissement Public Régional Rhône-Alpes, 1980, 91 p.
- Cointeraux François, *Du nouveau pisé ou l'art de faire le pisé par appareil*, Paris, 1806, 19p.
- Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité, *Etude sur le programme de modernisation et d'équipement du groupement d'urbanisme de Lyon, Le Logement*, 1961, 2 volumes, 132 p. et 173 p.
- Crétinon Augustin, Un apôtre du catholicisme social : Marius Gonin (1873-1937), Lyon. C.S.F., 1938, 241 p.
- Dambrin, Reynaud, Zol, *Transformation d'un milieu urbain, les Brotteaux, la rue Duquesne*, Promoca Rhône Alpes, centre de Lyon, groupe Piat 74, 3^e degré, mémoire de fin de cycle, 1977, dactylographié, 260 p. [nombreux plans et croquis.]
- Damiron Charles, *Souvenirs d'un avocat de province*, Lyon, Lardanchet, 1949, 314p.
- De Farcy Henri, *Paysans du Lyonnais, la vie agricole dans la vallée de l'Yzeron*, Lyon,

- Audin, 1950, 170 p.
- De Launay, vicomte A., *Divan-Revue*, représentée les 9 et 11 mars 1891, au Cercle du Divan, Lyon, 1891, 78 p.
- Demaison André, "Visites à la presse de province, V, Bourgogne et région lyonnaise", *Revue des Deux Mondes*, septembre-octobre 1929, p. 866-882
- Dufourt Jean, *Calixte ou l'introduction à la vie Lyonnaise*, Paris, Pion, 1926, 248p.
- Dufourt Jean. *Les malheurs de Calixte*, Paris, Plon-Nourrit, 1937, 248 p.
- Durand Georges, *Le patrimoine foncier de l'Hôtel-Dieu de Lyon, 1482-1791*, Centre d'histoire Economique et sociale de la région lyonnaise, 1974, 450p.
- Ecole Centrale Lyonnaise, *Un siècle d'une école d'ingénieurs, 1857-1957*, Livre du centenaire, Lyon, 1957, 232 p.
- Faure Olivier et Dessertine Dominique, *Hospitalisation et populations hospitalisées dans la Région lyonnaise au XIX^e et XX^e siècles*, Centre Pierre Léon, multigraphié, 1988, 129 p.
- Gadille Jacques (sous la direction), *Histoire du diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, 350 p. Garden Maurice, *Le budget des Hospices civils de Lyon, 1800-1976*, Presses Universitaires de Lyon, 1980, 148 p.
- Garden Maurice, *Le patrimoine immobilier des Hospices Civils de Lyon, 1800-1914*, *Cahiers d'Histoire* n° 2-3, 1984, p.119-134
- Garden Maurice, *Lyon et les lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles- Lettres, 1970, 772p.
- Gardes Gilbert, Lyon, *l'art et la ville*, Editions du CNRS, 1988, tome 1, 188 p., tome 2, 254p.
- Garrier Gilbert (sous la direction), *Le Rhône et Lyon de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean d'Angély, Editions Bordessoules, 1987, 429 p.
- Garrier Gilbert, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais, 1800-1970*, Presses Universitaires de Grenoble, 2 volumes, 1973, 715 p. et 246 p
- Garrier Gilbert, *Vignes et vigneron, vigneron du Beaujolais au siècle dernier*, Roanne, Horvath, 1984, 215 p.
- Gasquet A., *Biographie de Auguste Burdeau, discours prononcés à ses funérailles*, Lyon, 1894, 51 p.
- Geneste Sylvie, *Un député du Rhône Edouard Aynard, 1889-1913*, Mémoire de maîtrise, 1984, Université Jean Moulin, Lyon III, dactylographié, 333 p.
- Godart Justin, *Travailleurs et métiers Lyonnais*, Lyon, Cumin et Masson, 1925, Laffitte reprints Marseille, 1979, 414 p.
- Gontier Josette, *Pierre Joly, canut*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, 188 p.
- Gravejat Ambroise, avec la collaboration de Masson Marc et Martin Simone, *La rente, le profit, la ville, analyse de la constitution de la ville romaine antique et de la ville de Lyon du VI^e au XIX^e siècle*, Paris, Anthropos, 1980, 287p.
- Gric Pierre [Georges Rieussec], *Les courants politiques du rhône, types et silhouettes, 1870-1934*, Lyon, Imprimerie générale Lyonnaise, 1934, 302 p.
- Hire Jean de la, *Les mystères de Lyon*, 1933, Paris, Editions Marabout, 1979, 2

- volumes, 251 p. et 240 p.
- Hospices Civils de Lyon, *Historique du domaine urbain situé sur les territoires des villes de Lyon et de Villeurbanne*, 1938, 31 p.
- Jessner Sabine, "Edouard Herriot in Lyons : some aspects of his role as mayor" in *From the Ancien Regime to the Popular Front, Essays in History of Modern France in Honor of Shepard B. Clough*, Warner Charles K. editor, Columbia University Press, 1969, p. 145-159
- Joanne Adolphe, *Géographie du Rhône*, Paris, Hachette, 1904, 65 p.
- Joliveau Thierry, *Associations d'habitants et urbanisation : l'exemple lyonnais, 1880-1983*, Paris, CNRS, 1987, 235 p.
- Kleinclausz A., *Lyon des origines à nos jours, la formation de la cité*, 1925, Marseille, Laffitte Reprints, 1980, 429 p.
- Laferrère Michel, *Lyon ville industrielle, essai d'une géographie urbaine des techniques et des entreprises*, Paris, PUF, 545 p.
- Laperrière Guy, *La "Séparation" à Lyon, 1904-1908*, Etude d'opinion publique, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1973, 220 p.
- Leclère Corinne, *L'avenue de Noailles, une avenue bourgeoise de la rive gauche du Rhône*, Mémoire de maîtrise, Centre Pierre Léon, Université Lyon 2, 1985.
- Lequin Yves, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977,
- 2 volumes, 574 p., 500 p.
- Léon Pierre, *Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIX^e siècle (1815-1914)*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1974, 440 p.
- Lyon et la médecine, 43 avant J.-C. -1958*, Revue Lyonnaise de Médecine, VII, n° 22, 1958.
- Malet Léo & Tardi, *120 rue delà gare*, Paris, Casterman, 1988, 190 p.
- Manomètre*, collection complète, 1922-1928, Paris, Jean-Michel Place, 1977, 160p.
- Mayol Pierre et Giard Luce, *L'invention du quotidien, 2/Habiter, cuisiner*, Préface de Michel de Certeau, UGE, 1980, 316 p.
- Menais Georges-Paul, *Géographie industrielle de Lyon*, Paris, Hachette, 2 volumes, 1958, 316 p. et 1960, 240 p.
- Meuret Bernard, *Le socialisme municipal, Villeurbanne 1880-1982*, Presses Universitaires de Lyon, 1982, 302 p.
- Mérou et Fouskoudis, *La fanny et l'imagerie populaire*, Grenoble, Terre et mer, 1982, sans pagination.
- Michel Serge, *Chemins de fer en Lyonnais, 1827-1957*, Presses Universitaires de Lyon, 1986, 192 p.
- Moissonnier Maurice et Boulmier André, *La bourgeoisie lyonnaise aux origines de l'Union Civique de 1920*, Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes, n° 1, 1981, p. 106-136
- Monmarché Marcel, *France en quatre volumes, le Sud-Est, le réseau P.L.M.*, Paris, Les

- Guides Bleus, Hachette, 1929, 520 p.
- Moyroud Francisque, *Le logement de l'ouvrier et la législation, la question à Lyon*, Paris, Jouve et Cie, 1910,378 p.
- Nizier du Puispelu, (Clair Tisseur), *Le Littré de la Grand'Côte*, Lyon, Storck, 1894, réédition aux Editions Jean Honoré, 1980, 354 p.
- Nizier du Puispelu, (Clair Tisseur), *Les vieilleries lyonnaises*, Lyon, Bemoux et Cumin 1891, réédition aux Editions Jean Honoré, 1980, 398 p.
- Office municipal du Travail, *Statistiques et renseignements sur diverses questions ouvrières et sociales*, année 1913-1914, Lyon, Imprimeries Réunies, 1914, 370 p.
- Pansu Henri, "L'analyse de la fortune et des livres de comptes d'un grand bourgeois lyonnais à la fin du XIX^e siècle", [Cyrille Cottin] *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n°3,1973, p. 15-79
- Pariset E., *Histoire de la fabrique lyonnaise, Etude sur le régime social et économique de l'industrie de la soie à Lyon, depuis le XVIe siècle*, Lyon, A. Rey, imprimeur, 1901,432 p.
- Pasqual Edwige, *La politique du logement populaire & Lyon dans l'entre-deux-guerres, L'Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché, 1920-1939*, Mémoire de maîtrise, 1987, Université Lyon 2, 296 p. dactylographié
- Perrod Pierre Antoine, *L'homme à la canne*, Lyon, Editions Jean Honoré, 1983,216p.
- Pérouse Gabriel, *Les Pérouse du quinzième au vingtième siècle*, s.d. [1924], 104p.
- Pic P. et Amieux M.A., *Le travail à domicile en France et spécialement dans la région lyonnaise*, Paris, Alcan, 1906, 12 p. (rapport à l'association internationale pour la protection légale des travailleurs)
- Pierre Callet, "Fiscalité et société : la suppression de l'octroi de Lyon à la fin du XIXe siècle", *Cahiers d'histoire*, VII, 1962, p. 85-113
- Pin Emile, *Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine, Saint-Pothin à Lyon*, Paris, Spes, 1956,444p.
- Pinol Alain, *Travail, travailleurs et production aux usines Berliet (1912-1947), approche du procès de rationalisation*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2. 1980. 232 p.
- Pinol Jean-Luc, *Espace social et espace politique, Lyon à l'époque du Front Populaire*, Presses Universitaires de Lyon, 1980, 214 p.
- Pitance Marie-Madeleine, *La crise de la construction d'habitation à Lyon, Villeurbanne*, Imprimerie Arnaud, 1944, 262 p. + photos.
- Ponson Christian, *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*, Lyon,P.U.L.1979,380p.
- Qui est-ce ? Dictionnaire des lyonnais d'aujourd'hui, 1938-1939*, Lyon, Imprimerie Bosc frères, 1938,216 p.
- Ravier du Magny Pierre, *Charles Jacquier, l'éloquence faite homme, 1845-1928*, Lyon, Librairie Catholique E. Vitte, 1930,271 p.
- Rendu Christian, *Le mouvement artisanal lyonnais et la création des chambres de métiers, 1919-1934*, Chambres de métiers du Rhône,1987, 125 p.
- Reynon Claudius, *Le fils du charcutier, souvenirs, anecdotes, recettes*, Lyon, Imprimerie

-
- générale, 1984, 240 p.
- Règlement du Cercle du Commerce, Lyon, 1853, 15 p.
- Règlement du Cercle du Commerce, Lyon, 1902, 16 p.
- Rittaud-Hutinet Chantai, *Mémoire vivante de la Croix-Rousse*, CNRS, 1982, 176 p
- Rivet Félix, *Le quartier Perrache (1766-1946), études d'histoire et de géographie urbaines*, Lyon, Audin, 1951, 128 p. + XLV
- Rivet Félix, Une réalisation d'urbanisme à Lyon à la fin XIX^e, l'aménagement du quartier Grôlée, 1887-1908, *Revue de géographie de Lyon*, 1955, 84p.
- Rivet Joseph, *Les oeuvres de charité et les établissements d'enseignement libre de 1789 à 1945, Histoire, régime juridique actuel, réalisation lyonnaises*, Lyon, Imprimerie des Missions Africaines, 1945, 296 p.
- Robert François, *Mobilité et sociabilité ouvrière dans une entreprise lyonnaise, 1909-1936*, dactylographié, 1987, 162 p.
- Robert François, *Trayvou, 1909-1939, Qualification, rationalisation et mobilité ouvrière*, Maîtrise Lyon 2, 1986, 156 p.
- Rohart Michel, *Montchat, un quartier lyonnais, approches des sociabilités urbaines*, Mémoire de maîtrise, 1980, Université Lyon 2, 2 volumes dactylographiés, 171 p. et 68 p.
- Rosier Alfred, *La crise du logement ouvrier, le problème de l'habitation à bon marché en particulier dans le département du Rhône et à Lyon*, Thèse de droit, Lyon, Imprimerie Bosc, 1928, 544 p.
- Roux-Parassac Emile, *...Et l'image s'anima*, Paris, Editions du monde moderne, 1930, 96 p. [sur les frères Lumière]
- Saint-Loup, *Marius Bertiet, l'inflexible*, Paris, Presses de la Cité, 1962, 314 p
- Sambardier Petrus, *La vie à Lyon de 1900 à 1937 par un grand journaliste*, Lyon, 1939, 223p.
- Serverin Jacques, *La sirène des Jacobins*, Lyon, Editions Jean Honoré, 1983, 292p.
- Serverin Jacques, *Les ombrelles du quai Pierre-Scize*, Lyon, Editions Jean Honoré, 1979, 324 p.
- Sheridan George J. Jr, The political economy of Artisan industry : Government and the People in the silk trade of Lyon, 1837-1870, *French Historical Studies*, vol. XI, n°2, automne 1979, p.215-238
- Sheridan Georges J. Jr., *The Social and Economie Foundation of Association among the silk weavers of Lyons, 1852-1870*, New-York, Arno Press, 1981, 697p.
- Sirinelli Jean-François, "Littérature et politique : le cas Burdeau-Bouteiller", *Revue Historique*, tome CCLXXII, 1985, p. 91-111.
- Société de Géographie de Lyon, *Lyon et la région lyonnaise*, Lyon, Vitte, 1894, 150 p.
- Steyert A., *Changements de noms de rues de la ville de Lyon proposée par la commission municipale*, Texte officiel, Notes critiques par par A.Steyert, Lyon, 1884, Chez l'auteur, 158 p.
- Tennis Club de Lyon, *Centenaire du Tennis Club de Lyon, 1864-1964*, 40 p.
-

Tennis Club de Lyon, Statuts, 1898, 8p.

Truquin Norbert, *Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la révolution*, Paris, Maspero, 1977, 278 p.

Un nouveau membre ! revue satyrique représentée au Cercle du Commerce le 2 mars 1907 avec le concours des artistes du théâtre des Celestins, 41 p.

Vachet Adolphe, *A travers les rues de-Lyon*, Lyon, 1902, Marseille, Lafitte reprints 1982, 500 p. Valdour Jacques, *La vie ouvrière, le flot montant du socialisme, ouvriers de Lyon et de Troyes, observations vécues*, Paris, Nouvelles Editions latines, 1934, 230 p.

Vaucelles Louis de, *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse, 1679- 1889*, Université de Lyon, 1971, 284 p.

Videlière Philippe et Bouhet Bernard, *Vénissieux de A à V, 1921-1931*, Presses universitaires de Lyon, 1983, 296 p.

Videlière Philippe, *Banlieue Sud, Vénissieux entre les deux guerres*, thèse de 3e cycle, Université Lyon 2, 1982, dactylographié, 622 p.

Ville de Lyon, conseil municipal, *Révision des noms de rues, rapport de la commission spéciale*, Lyon, 1907, 80 p.

Ville de Lyon, *L'oeuvre municipale de 1929 à 1935*, 1935, 32 p.

Ville de Lyon, *L'oeuvre municipale. 1905-1929*, 1929, 40 p.

Villiers Georges, *Témoignages*, Paris, Editions France-Empire, 1978, 246 p.

Visan Tancrede de, Lyon, Imprimerie A. Rey, s.d. [1945], 80 p.

Visan Tancrede de, [Vincent Biétrix], *Sous le signe du lion*, Paris, Denoël et Steele. s.d. [1936], 275p.

Visan Tancrede de, *Perrache Brotteaux*, Lyon, Editions Lugdunum, 1934, 318 p.

Annexes

[these_pinol_jl_annexes.pdf](#)